

Université Lumière Lyon 2

**Ecole doctorale : EPIC (Education, Psychologie, Information et
Communication)**

Institut de la communication

L'évangélisation par les médias

*Recherches sur une problématique et des pratiques de l'Eglise
catholique*

par Jean-Marie BOMENGOLA-ILOMBA

Thèse de doctorat de sciences de l'information et de la
communication

sous la direction de Jean-François TÉTU

présentée et soutenue publiquement le 16 janvier 2008

Composition du jury :

Ahmed SILEM, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III

Jean-François TÉTU, professeur émérite

Mgr Gérard DEFOIS, Archevêque-évêque de Lille

Jean BIANCHI, de l'Université catholique de Lyon

Michel LE GUERN, professeur émérite

Dédicace

A ma mère Lifula-Elewa Marceline

A mon père Ilomba-Liyolongo Jean-Pierre,

Je dédie cette thèse.

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité - pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, le distribuer et le communiquer au public à condition de mentionner le nom de son auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ou l'utiliser à des fins commerciales.

Remerciements

Au terme de cette dissertation, je tiens à remercier Monsieur Jean-François Tétu qui a bien accepté de me guider dans ces recherches. Sans lui, peut-être que je n'aurai pas vu le bout du tunnel. Mes remerciements s'adressent aussi au père Jean Bianchi qui, en dépit de ses multiples occupations, a bien voulu m'apporter son aide et son expérience. Je remercie la sœur Marie-Christiane Murigneux, Générale des sœurs de la Sainte famille pour avoir accepté de lire et de corriger le présent travail. A tous ceux qui ont participé de loin ou de près, je leur dis merci.

Introduction générale

Dans notre langage contemporain, le mot d'évangélisation renvoie à la diffusion du christianisme dans la société, à la transmission de son héritage, au partage de ses croyances et de ses pratiques. Ce substantif est tiré du verbe d'action « évangéliser » - annoncer une bonne nouvelle, une nouvelle capable de rendre heureux – en somme, relayer un message par qui l'a déjà reçu et s'en reconnaît dépositaire.

Cette catégorie d'évangélisation, utilisée pour caractériser la dynamique du christianisme, s'est de nos jours, substituée à des formules tombées en désuétude comme celle de propagation de la foi, d'apostolat ou de mission... Au registre de conquête s'est substitué le registre de la communication. L'évangélisation croise l'univers de la religion et celui de la communication. Elle est une communication persuasive, en ce sens qu'elle conduit à la foi et entraîne à des actes qui en sont une conséquence. De ce fait, cette catégorie attire l'attention du chercheur curieux des pratiques de communication et de leur compréhension.

Comprise comme une action de communication, l'évangélisation couvre plusieurs domaines : celui de la motivation de l'action (le désir, le projet, les buts recherchés), celui de la conduite de l'action (les orientations, les méthodes, les vecteurs, les institutions, etc.), et celui de l'évaluation de l'action (les obstacles, les échecs, les réussites). On peut la rapporter à une société donnée, à une période précise, à un territoire particulier, à une institution. Elle se joue dans la communication interpersonnelle, et/ou intergénérationnelle, ou encore dans l'espace public ouvert, dans la communication de masse.

A l'évangélisteur comme à n'importe quel communicant se pose toujours la question du choix de ses moyens, en cohérence avec ses buts et en consonance avec ses motifs. L'évangélisation se doit d'être « évangélique ».

Nous avons choisi de consacrer cette thèse à l'évangélisation telle qu'elle est conçue et pratiquée par l'Eglise catholique depuis que la société moderne dispose de moyens de

communication de large périmètre, les médias. L'Eglise catholique a, à la fois, pratiqué et théorisé l'évangélisation par les médias. Ce sera notre thème d'étude. Pourquoi un tel sujet ? Les raisons qui nous poussent à nous intéresser à ce sujet sont multiples. Tout part de quelques constats : le recul des pratiques au sein de l'Eglise catholique en Europe, la diminution du nombre des prêtres, la sécularisation de la société, le développement de l'individualisme. Dans ce contexte le catholicisme cherche des voies et moyens pour continuer sa mission. Parmi les approches de l'évangélisation, l'Eglise catholique pense au regroupement des paroisses, aux médias, notamment les journaux paroissiaux, régionaux et nationaux, les émetteurs radios, la télévision, etc.

Pour l'Eglise catholique, « une nouvelle évangélisation est possible grâce aux médias ». Telle est notre hypothèse de travail. Mais comment communiquer l'évangile dans ce nouveau contexte ? Les médias sont-ils oui ou non une solution appropriée à la question de l'évangélisation ?

Nous commencerons par préciser dans les pages qui suivent ce que signifie cette formule d'évangélisation par les médias – sorte de mot d'ordre évident aujourd'hui pour le catholicisme – d'où elle vient et quelle est sa portée.

Mais auparavant, il nous faut noter que la catégorie d'évangélisation n'a pas une signification parfaitement stabilisée au sein de l'Eglise catholique. Elle fait l'objet de débats et de controverses. Désirant relancer le zèle évangéliste quelque peu assoupi de l'Eglise catholique, le pape Jean-Paul II¹ à la fin des années 80 en appelle à une « seconde évangélisation », requalifiée rapidement en « nouvelle évangélisation ». Il s'agit de répondre aux défis de la nouvelle culture, en utilisant pleinement les moyens – notamment médiatiques – qu'offre cette culture. Cette nouvelle évangélisation devient le slogan des groupes chrétiens identitaires qui prônent un engagement massif des catholiques dans la sphère médiatique : lancement de médias spécifiques, positionnement public, recours au marketing direct et aux campagnes publicitaires, etc.

Mais précisons d'abord les mots que nous employons. Le mot média, dont l'usage est largement répandu aujourd'hui pour désigner les supports de diffusion de l'information, n'est pas vraiment un néologisme. Mot d'origine latine, *medium*, dont le pluriel *media* est aussi employé comme nom singulier, était déjà utilisé au XVII^e siècle dans un sens similaire à

¹ Cf. l'encyclique *Christifideles* de juin 1988.

celui d'aujourd'hui, à savoir moyen, agence, ou autres intermédiaires allant du spiritisme aux huiles du peintre. Au XX^{ème} siècle, avec le développement, en plus de la presse, de nouveaux moyens de communication de masse, on parlera de « mass media » pour désigner d'abord le cinéma, la radio, la presse et plus tard la télévision².

De nos jours, le terme média renvoie aux différentes technologies modernes de l'information et de communication, qu'il s'agisse de supports de diffusion de l'information ou d'outils interactifs d'accès à l'information ou de communication. La définition classique du média comme élément matériel qui permet de représenter, de transmettre et de conserver un message, met l'accent sur l'aspect technique. C'est dans cette perspective que Francis Balle propose de définir un média comme un équipement technique permettant aux hommes de communiquer l'expression de leur pensée, quelles que soient la forme et la finalité de cette expression. Cette expression emprunte aujourd'hui les formes les plus diverses ; textes, sons, graphiques, données (data), images, que celles-ci soient fixes ou animées, ou bien à la fois animées et sonorisées. Et elle revêt désormais les significations les plus variées, différentes parfois chez ses auteurs de ce qu'elles sont pour ses destinataires. Quant à l'équipement technique, il permet la restitution de toutes sortes de messages, immédiate ou différée, auprès d'une seule personne ou auprès de plusieurs personnes, dispersées ou rassemblées, grâce à l'enregistrement de signaux qui sont porteurs de ces messages, signaux inscrits sur un support autonome et transmis, le cas échéant, à sens unique ou à double sens, jusqu'à leurs destinataires³.

La question de l'usage des médias pour l'évangélisation dans les temps modernes ne peut nullement être traitée ou comprise en dehors du cadre du développement des images, de l'imprimerie, de la Réforme et de la Contre-Réforme, de la naissance et de l'évolution de la presse, en passant par la révolution française, la naissance du cinéma, la création de radio Vatican, la mise en place des radios chrétiennes, l'avènement de la télévision, jusqu'au concile Vatican II.

L'Eglise catholique a commencé à évangéliser au moyen des livres, des images, de l'art, de la sculpture ; elle occupait une position dominante dans la société avant la Réforme, jusqu'à ce que son « aura » se réduise au fil du temps. Sur l'espace public, elle n'est plus la

² C. Béliste et alii, Pratiques médiatiques. 50 mots- clés, (coll. CNRS Communication), édit., édit., CNRS, Paris, 1999, p. 199.

³ F. Balle, Médias et Sociétés. Presse, Audiovisuel, Télécommunications, (coll. Domat Politique), 6^{ème} édition, édit., Montchrétien EJA., Paris, 1992, p. 50.

seule à proclamer la vérité. Celle-ci n'est plus une, mais multiple. Dans le monde politique, son influence diminue jusqu'à perdre totalement son magistère. Désormais, elle n'est plus la référence absolue pour ce qui regarde le vivre – ensemble des citoyens. La religion a perdu de son influence⁴ au profit de l'Etat. Celui-ci régit toutes les institutions et étend son pouvoir sur toutes les organisations existantes au sein des sociétés modernes.

Puisqu'elle est chargée d'une mission, l'Eglise catholique estime devoir recourir à tous les moyens et méthodes de communication qui sont directement ou indirectement tournés vers l'homme. Selon le document de l'Eglise *Aetatis Novae*, consacré aux moyens de communications sociales, « l'évangélisation actuelle devrait trouver des ressources dans la présence active et ouverte de l'Eglise au sein du monde de communications »⁵. En d'autres termes, l'Eglise catholique s'estime appelée à jouer son rôle dans le domaine de la communication.

Or, dans son usage des médias, l'Eglise catholique a affiché depuis des siècles, une double attitude ; tantôt elle les accepte et s'engage, tantôt elle se montre réticente. A chaque fois, des raisons théologiques et/ou pastorales ont servi d'appui à ses points de vue. Toutes les fois que la morale, la doctrine semblaient être menacées par les médias, ceux-ci étaient relégués au rang des moyens dangereux pour la foi et donc irrecevables. En revanche, lorsque les médias servaient d'auxiliaires à la foi et donc à l'évangélisation par des publications (diffusions), ils étaient bien accueillis et leur pratique encouragée. En évoquant l'exemple du cinéma, on peut dire qu'au départ, le cinéma par son côté de spectacle forain était regardé avec suspicion par l'Eglise, tant sur le plan de la moralité que sur celui de la qualité artistique. Avec le temps, il est reconnu comme moyen d'éducation et d'évangélisation. On pense ici au discours que le pape Pie XI adressa aux curés de Rome le 16/02/1931, et dans lequel il affirme que « le second mal, bien plus, un souci de maux, c'est le cinématographe, auquel à tous les inconvénients toujours déplorable qu'il présente se sont ajoutés maintenant les spectacles dits « variétés » qui sont tout ce qu'il y a de plus inconvenant et de plus contraire aux lois les plus élémentaires de la pudeur »⁶. Quelques années plus tard, le même Pie XI dans son encyclique *Vigilanti Cura* (publiée le 21/06/1936), verra dans le cinéma un « divertissement ». Le cinéma devient un langage de l'image.

⁴ D. Wolton, *L'Eglise face à la révolution de la communication et à la construction de l'Europe*, dans *Médias et religions en miroir* (Sous la dir. de Bréchon et alii), (coll. Politique d'aujourd'hui), Paris, PUF, 2000, p. 285.

⁵ *Aetatis Novae*, n° 11.

⁶ *Les Médias. Textes des Eglises*, édit., du Centurion, Paris, 1990, p. 55.

Son successeur ira plus loin, dans un discours adressé aux curés et aux prédicateurs de carême à Rome, le 10/03/1948, Pie XII les appelle à faire entrer le cinéma en catéchèse. Par la suite l'Eglise s'intéressera à l'aspect moral du cinéma. On commence alors à parler des bons et des mauvais films. Puis elle deviendra un grand défenseur des bons films ou des films idéaux c'est-à-dire « ceux qui respectent l'homme et le rendent vertueux ». De nos jours l'Eglise catholique se sert des films pour raconter sa vie, pour parler de ses saints, etc. Le catholicisme s'approprie ce média en innovant notamment avec l'usage des séquences audiovisuelles dans la catéchèse et dans d'autres formes d'enseignement.

L'histoire du thème de l'évangélisation par les médias commence au XVI^{ème} siècle. Ce siècle ouvre traditionnellement pour les historiens occidentaux la période des temps modernes. C'est un temps de passage progressif, coupé de crises nombreuses, des formes médiévales de sentir et de penser à celles qui nous sont familières, qu'il s'agisse de la vie économique, des fondements des rapports sociaux, des règles de l'esthétique, du rôle de pouvoir de l'Etat⁷. Qui dit passage dit évolution lente, et le monde moderne ne naît pas en un jour. Le Moyen Âge ne s'achève ni en 1453, avec la prise de Constantinople par les Turcs et la disparition du dernier vestige de l'Empire romain d'Orient, ni en 1492, lorsque Christophe Colomb et ses compagnons, croyant toucher les côtes orientales des Indes, firent entrer l'Amérique dans l'histoire et la vie de l'Ancien Monde.

Comme toutes les époques historiques, le Moyen Âge n'en finit pas de mourir et laisse, dans les institutions et les mentalités des siècles « modernes », bien des éléments vivaces. Cela dit, quand on revoit l'histoire de l'Europe dans les dernières décennies du XVI^{ème} siècle, l'on peut bien sûr parler de la Renaissance, d'une période de mouvement, de transformation, de renouvellement, de création. Au-delà d'une longue crise qui avait atteint, plus ou moins profondément, plus ou moins durablement, toutes les régions d'Europe, tous les secteurs de l'activité humaine, tous les aspects de la civilisation médiévale, une époque nouvelle s'affirme, dont les signes doivent être inventoriés en prélude à un panorama séculaire⁸. Comme le soulignent Philippe Breton et Serge Proulx, l'ordre « réaliste et bourgeois » qui commence à s'instaurer au XVI^{ème} siècle s'inscrit dans une civilisation matérielle qui avait deux points d'appui privilégiés : l'un intellectuel, la redécouverte de la civilisation romaine et plus précisément de la culture antique ; l'autre géographique et spatial, le développement des villes comme lieux où s'élaborait le renouveau de l'Occident.

⁷ B. Barrassar et J. Jacquart, Le XVI^{ème} siècle, édit., Armand Colin, Paris, 1990, p. 9.

⁸ Ibidem.

La Renaissance fut d'abord une redécouverte de la civilisation latine et des progrès matériels qu'elle portait en germe, notamment sous le point de vue des techniques de communication. Le point décisif de l'architecture de la ville que constituait son organisation autour d'une place centrale comme point de passage obligatoire, comme croisement des flux de circulation urbaine et comme lieu de sociabilité privilégié, avait été abandonné au Moyen Âge. La « grand-place » centrale était une notion inconnue dans les villes médiévales, et la rue y était d'ailleurs conçue non comme une voie de communication, mais comme un espace libre entre les maisons. Les hommes de la Renaissance témoignèrent de leur originalité et de leur génie d'adaptation dans les techniques d'organisation de l'espace, pictural et urbain. Par là même ils ouvraient un espace physique à la communication sociale.

Le premier débat sur l'évangélisation par les médias s'est joué à propos des livres. La diffusion des livres, au Moyen-Âge ce sont d'abord les moines copistes et les monastères qui participent à l'évolution des livres et à la transmission des textes. A cette époque qui s'achève avec la révolution urbaine du XIII ème siècle les moines se consacrent surtout à la diffusion de la littérature latine et des textes religieux. Puis, grâce aux marchands, hommes d'affaires qui se veulent aussi hommes d'esprit, le manuscrit sort des châteaux et des cloîtres, et file parfois dans la rue. De plus, de nouveaux publics composés des universitaires, des juristes et des marchands viennent alimenter la production de livres. Ces derniers liés à l'essor et à l'agrandissement des villes s'intéressent à de nouvelles productions littéraires tels que les romans de chevalerie, le théâtre, la vie des saints et les ouvrages historiques. Le développement des villes a ainsi été le berceau naturel du développement de l'imprimerie et, surtout, de la circulation des livres.

L'action de l'Eglise pour l'évangélisation, dans quelque contrée qu'elle soit, a toujours marché de pair avec l'imprimerie depuis son invention. Les premiers missionnaires chrétiens qui abordent l'Afrique cherchent à y installer des imprimeries. Selon Robert Prélot, les débuts de l'imprimerie sont en effet jalonnés d'initiatives et de réalisations missionnaires qui montrent à quel point nombre d'entre eux ont immédiatement saisi l'importance de cette découverte. On est souvent surpris, écrit-il, de l'audace avec laquelle ces précurseurs n'ont pas hésité à l'utiliser pour élargir leurs champs d'action.

Dès que le missionnaire a réalisé un certain nombre de conversions, la question se pose pour lui de mettre par écrit, en langue du pays, le message évangélique⁹. On peut pour cela évoquer le cas de l'Afrique noire et précisément au Nord-ouest de la République démocratique du Congo, dans la province de l'Equateur, où les Franciscaines missionnaires de Marie ont eu à installer une imprimerie, à Nouvelle-Anvers (aujourd'hui Makanza). Elles imprimaient les textes en lingala, langue de communication chez les bangala et ne pouvaient imprimer au début qu'une seule page. Pour aider les missionnaires, les fonctionnaires, les marchands, à parler cette langue, la typographie franciscaine éditait aussi des grammaires, des lexiques, etc. Toujours en République démocratique du Congo, la Compagnie de Jésus avait installé une imprimerie à Kisantu, où étaient imprimés de nombreux ouvrages religieux : évangiles, hagiographie, Action catholique, etc.¹⁰

Selon Elisabeth Eisenstein, la notion d'un « apostolat de la plume » est indicative de la haute valeur attribuée au mot écrit en tant que moyen d'accomplir en ce monde la mission de l'Eglise. Elle contribue à expliquer l'accueil enthousiaste réservé à la presse à imprimer par l'Eglise catholique romaine du XV^e siècle. Non seulement l'Eglise légitimait l'art de l'imprimerie mais elle offrait un marché de première importance à l'industrie naissante. Le prêtre pauvre avait un besoin encore plus pressant des livres que le laïc prospère. Au long du demi-siècle qui précéda la révolte protestante, dans pratiquement tous les pays, le clergé applaudit à une invention servant l'homme d'Eglise comme le laïc.

Après avoir d'abord tenu la Presse pour une invention quasi divine, le catholicisme constate avec effroi que cette machine pouvait aussi servir à diffuser des textes hérétiques. Il faut dire que les textes hérétiques existent dès l'antiquité sous forme manuscrite. Mais la lecture muette les rend beaucoup plus dangereux (d'où la pratique de les brûler). D'autre part, l'imprimerie ne fait que produire l'explosion des textes réformés et de la polémique. Elle révèle pour ainsi dire des contradictions latentes et elle est génératrice de conflits. D'où l'apparition de la censure : la Papauté prend l'habitude de dresser des index donnant la liste des ouvrages dont la publication et la lecture sont interdites ; elle réclame aussi à l'Etat un droit de contrôle sur les textes¹¹. On assiste ainsi à l'instauration de l'index, puis l'imprimatur

⁹ R. Prélot, *La Presse catholique dans le tiers monde*, édit., Saint- Paul, Paris, 1968, p. 37.

¹⁰ Pour plus d'information, on peut lire le livre de R. Prélot, *La presse catholique dans le Tiers monde*, édit. Saint Paul, Paris, 1968.

¹¹ Henri – Jean Martin, *La naissance d'un médium*, dans *Le livre français. Hier, aujourd'hui, demain*, (sous la dir. de R. Escarpit), édit., de l'Imprimerie nationale, 1972, p. 51- 52.

et enfin la censure. Le but étant bien sûr de veiller sur la foi des fidèles, qui ne doivent pas lire n'importe quoi au risque de dévier de la foi catholique.

Toutefois, si l'Eglise entendait contrôler les écrits, elle ne pouvait mieux le faire que dans les limites de son institution. Les réformateurs et les humanistes ayant acquis la liberté de pensée, ne cesseront de la revendiquer en indiquant clairement qu'ils n'avaient pas des comptes à rendre à l'Eglise-institution. Leurs ambitions ainsi que leur lutte étaient d'aller vers plus d'autonomie et de liberté de pensée. Le revirement n'était pas à l'ordre du jour. Ce qui fait dire à Elisabeth Eisenstein qu'« avec l'invention de Gutenberg il devient vain de jeter un troubadour insolent dans un cul-de-basse-fosse pour étouffer sa voix. Avec Luther, l'utilisation conjointe de l'imprimé et de la langue vulgaire minimise le rôle du prêtre, ouvre une brèche en faveur d'une culture religieuse du plus grand nombre. Ainsi l'information n'est plus tout à fait confidentielle, réservée à une élite qui concentre les pouvoirs politiques, religieux et économiques. L'information devient subversive non seulement par son contenu mais par sa propagation démultipliée »¹².

L'enthousiasme occasionné par l'invention de l'imprimerie n'a pas fait long feu dans le monde catholique. Celle-ci, dès son apparition a amené à l'Eglise un cortège de nouveaux défis à relever et pas les moindres, allant jusqu'à mettre en cause son existence même. Les circonstances qui ont accompagné la diffusion de l'imprimerie n'ont pas favorisé, du côté de l'Eglise catholique, la sérénité nécessaire pour profiter de ce moyen de communication. L'imprimerie apporte à l'Eglise un combat inattendu. Celle-ci est prise en tenaille entre d'un côté les attaques protestantes et de l'autre celles des humanistes. Cette situation se complique encore davantage avec la Révolution Française. Héritière des idées humanistes, elle développe l'anticléricalisme et le sécularisme qui aboutissent finalement à la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La problématique catholique de l'évangélisation par les médias, née au XVI^{ème} siècle, va durer trois siècles. Il faudra attendre Léon XIII (1878-1903), pour que les choses changent. Réaliste et attaché au grand rêve de restauration d'une société chrétienne, il oriente l'Eglise dans une stratégie nouvelle. Avec lui, l'Eglise catholique officielle commence à envisager la création d'organes de presse destinés à éclairer les événements et les questions de l'existence du point de vue de la doctrine de l'Eglise. C'est le début de la presse catholique.

¹² E. Eisenstein, La Révolution de l'imprimé. A l'aube de l'Europe moderne, (coll. Hachette Littérature), édit. ; La Découverte, Paris, 1991, p. 28.

Signalons toutefois que la presse catholique a commencé bien avant Léon XIII, sous l'impulsion des pionniers qui étaient tantôt laïcs, prêtres diocésains ou religieux.

Léon XIII reconnaît une certaine liberté à la presse qu'il définit en l'opposant à la licence. Ainsi la conviction que l'Eglise doit se servir des médias pour conjurer l'ignorance, contrer la mauvaise presse et se défendre des attaques de l'anticléricalisme de l'époque gagne de plus en plus de terrain. Pour Léon XIII, « une activité qui peut beaucoup pour le dommage peut être retournée au bénéfice des hommes ». Il souhaite que, dans chaque province, on crée un office pour exprimer publiquement quels sont les devoirs des chrétiens envers l'Eglise. Cet office produirait des publications fréquentes, voire même, si possible, quotidiennes (...)¹³.

C'est dans ce contexte que se situe la création depuis 1872, du *Pèlerin* qui en 1877 devient hebdomadaire, et en 1883 le quotidien *La Croix*. Créée par la congrégation des Assomptionnistes, *La Croix* est, dès le début, une presse catholique et en même temps une presse populaire. C'est la « bonne presse », par opposition à la « mauvaise presse ». Dès le départ, les pionniers de la presse catholique s'étaient donnés pour objectif de défendre ce qu'ils ont appelé « les droits de Dieu » et également défendre l'Eglise contre ses ennemis. Il convient de reconnaître que cette presse se développa dans un climat de polémique : la constitution civile du clergé, la confiscation des biens de l'Eglise par l'Etat, la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, etc.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les Frères Lumière inventent le cinéma. Les papes, notamment Pie XI et Pie XII écrivent pour mettre en garde contre une mauvaise utilisation de ce nouvel instrument de communication. Lorsque la radio arrive, elle est considérée comme une merveille. Mais, dès le départ, l'Eglise exprime sa crainte de voir utiliser cette « géniale création » pour le bien et pour le mal. La radio est suivie de la télévision, puis aujourd'hui d'internet.

C'est avec Vatican II, que l'Eglise catholique se lance définitivement sur le chemin de l'évangélisation par les médias. Elle adopte une position unique qui consiste à promouvoir l'usage des médias pour l'évangélisation. Une époque nouvelle s'ouvre, la nôtre. Elle se caractérise par la crise des vocations et la diminution sensible du nombre des prêtres dans les paroisses d'un côté et de l'autre la baisse de la pratique religieuse et des sacrements. Cette période est aussi marquée par la sécularisation de la société. Celle-ci étant en fait l'expression

¹³ Les Médias. Textes des Eglises, édit., du Centurion, 1990, Paris, p. 22.

de l'éclatement et de la complexité de l'univers religieux qui est à la fois mouvant et dispersé : « conglomérat mal joint de croyances bricolées, bric-à-brac insaisissable de réminiscences et de rêves que les individus organisent, de façon subjective et privée, en fonction des situations concrètes auxquelles ils sont affrontés ». Enfin, le monde médiatique a remplacé la place publique, l'« agora » ou le forum. Les ondes, les tubes cathodiques et la presse deviennent des nouvelles puissances qui bravent toutes les barrières, territoriale, communautaire, religieuse ou intellectuelle.

Pour aborder la problématique de l'évangélisation par les médias aujourd'hui, il nous a paru indispensable en premier lieu de retracer le fil d'une histoire, celle de la rencontre d'un acteur historique collectif – l'Eglise catholique – avec les médias apparus à l'ère moderne. En remontant le temps, nous nous arrêterons sur certaines périodes- clés : l'Humanisme et la Renaissance, la Réforme et la Contre- Réforme, la naissance de l'opinion publique et celle de la presse catholique, l'apparition de la galaxie audiovisuelle (cinéma, radio, télévision, etc.). Le regard que l'Eglise porte sur ces nouvelles réalités, les déplacements qu'elles provoquent au sein de la société religieuse, les leçons tirées – ou pas – de cette confrontation feront l'objet des analyses de nos deux premières parties.

Ce fond de tableau une fois mis en place, nous voulons nous intéresser à la pensée de l'Eglise catholique sur son rapport aux médias. Et pour cela, nous irons visiter quelques textes majeurs, qui appartiennent à l'enseignement officiel de cette Eglise, sur les médias comme moyens d'évangéliser. Comment s'est élaborée cette « doctrine » de l'évangélisation par les médias ? Par quelles étapes est-elle passée ? Quels tournants a-t-elle connus ? Quelles questions a-t-elle affrontées, et dans quels contextes ?

La troisième partie de notre thèse explorera donc les plus significatifs à notre sens de ces documents de référence pour y trouver la vision catholique des médias et de leur bon usage. Cette vision articule des positions théoriques et des options stratégiques, dont l'originalité est d'être liées à une pensée sous-jacente de nature théologique. Nous tenterons d'en recueillir les éléments majeurs. En somme, nous essayerons de répondre à ces questions : pourquoi, comment, avec quelles attentes et quelles limites, l'Eglise catholique prône-t-elle une évangélisation par les médias ?

Quittant le corpus des textes de référence pour un terrain d'étude historiquement et géographiquement plus proche, nous souhaitons observer comment se présente aujourd'hui

pour l'Eglise de France l'évangélisation par les médias. Quelle place les médias occupent-ils dans le dispositif et la stratégie du catholicisme français : centrale ou marginale ? Qu'apportent les médias de spécifique à l'évangélisation ? Dans quelles circonstances sont-ils utiles, dans quelles autres sont-ils contre-productifs ? Ce sera l'objet de notre dernière partie.

On tentera d'observer, sur le terrain concret, la mise en œuvre pratique de cette doctrine de l'évangélisation par les médias, d'en préciser les points d'appui et les résultats. Nous y passerons de l'histoire au présent, des directives générales à leur application particulière, du registre de la doctrine à celui de la stratégie.

I ère Partie : L'évangélisation par les
médias : naissance d'une problématique
à l'âge de l'imprimerie

Introduction

L'idée d'une évangélisation par les médias, professée par le christianisme et tout particulièrement par l'Eglise catholique, trouve indubitablement ses origines dans la révolution culturelle déclenchée par l'invention de l'imprimerie.

Aussi nous semble-t-il nécessaire de retracer ce contexte pour mieux saisir comment les autorités catholiques se sont situées dans cet « âge de l'imprimerie », et ont tenté d'y préciser leur rôle.

L'invention de l'imprimerie a révolutionné la fabrication du livre. Révélant ses limites, la copie manuscrite ne pouvait plus suffire à la demande de plus en plus croissante de textes. La découverte de l'imprimerie par Gutenberg au XV^{ème} siècle permit pour la première fois la production identique en autant d'exemplaires que l'on désire d'un même livre. A cela s'ajoute la révolution qui se produisit dans le domaine de l'expression. Au temps du manuscrit, le rôle de l'auteur est un rôle vague et imprécis. L'expression de soi ne provoque guère d'intérêt. La typographie, par contre, crée un médium qui permettait de parler haut et fort et de s'adresser au monde lui-même, tout autant que de parcourir et d'explorer l'univers des livres jusque-là gardés sous clés dans les cellules de couvents ou diffusés en peu d'exemplaires dans les universités et chez les gens de robe.

La découverte de Gutenberg favorise ainsi l'apparition de nouvelles vocations : imprimeurs et libraires. Ces nouvelles vocations vont entraîner une diffusion rapide de l'imprimerie à travers toute l'Europe.

Géographiquement, le livre s'est répandu à partir des villes de l'axe rhénan qui relie la France, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, au sud et la Hollande, l'Angleterre, au nord. En

lui-même lieu d'échange et de circulation des idées, le livre imprimé commença à jouer un rôle nouveau *d'agora intellectuelle*, largement renforcé par son double statut de marchandise et d'objet portable. Son caractère de plus en plus clairement affirmé d'objet portable le fit vivre en harmonie avec les grandes voies de transports et de communication physique. Outil de communication mis en mouvement par les idées novatrices qu'il portait dans une civilisation urbaine en développement, le livre se révéla être un objet au service de la communication, qui se communiquait bien lui-même¹⁴.

Au XVI^{ème} siècle, le livre est au cœur de la vie religieuse et culturelle grâce à l'imprimerie qui le rend accessible et transportable. Plusieurs manuscrits et des textes seront largement publiés : *l'Imitation, la Légende dorée, La vie des Saints, les images pieuses, les livres de piété, les livres d'heures, les textes sacrés en langue vulgaire, etc.* A cette époque, on lit les mystiques si recherchés au siècle précédent, ainsi que les recueils des sermons déjà connus auxquels venaient s'ajouter les écrits de nouveaux prédicateurs, les Pères de l'Eglise et en particulier saint Augustin. On imprime enfin tout autant les monuments de la scolastique traditionnelle, les Occam et les Pierre de la Palud, les Guillaume Durand, les Duns Scot et les Buridan, etc. En même temps, sous l'action d'Erasme, de Lefèvre et de leurs amis, toute une littérature commence à se constituer autour des textes sacrés¹⁵.

Selon Elisabeth Eisenstein, « si la croisade contre les Turcs fut le premier mouvement religieux à utiliser l'imprimé, le protestantisme fut assurément le premier à exploiter pleinement son potentiel en tant que moyen de communication de masse. Il fut aussi le premier mouvement d'un genre quelconque, religieux ou profane, à employer l'imprimerie à des fins de propagande explicite et d'agitation contre une institution établie. Avec leur brochure visant à susciter un soutien populaire et destiné à des lecteurs qui ignoraient le latin, les réformateurs se muèrent, sans en avoir dessein, en précoces révolutionnaires et agitateurs. Ils laissèrent aussi des « empreintes ineffaçables » sous la forme de placards et de caricatures »¹⁶. Pour Frédéric Barbier, ce sont les Réformateurs luthériens qui, à partir de 1517, sont les plus attachés à la propagation de l'imprimé – parce qu'il assure le succès de la Réforme. C'est grâce aux 95 thèses placardées sur les murs sous forme d'affiches que le mouvement réformateur fut connu avec ses revendications. Dès lors, l'imprimerie ne servira

¹⁴ P. Breton et S. Proulx, L'explosion de la communication, (coll. Sciences humaines et sociales), édit., La Découverte, Paris, 1999, p. 50- 51.

¹⁵ L. Febvre et H-J Martin, L'Apparition du livre, édit., Albin Michel, Paris, 1971, p. 402.

¹⁶ E. Eisenstein, Op. Cit., p. 182.

pas seulement à publier des textes qui seront commentés par les lettrés ; mais l'imprimé par suite source de vérité, sert d'affiche, de caricature, et de pamphlet¹⁷.

Au début du XVI^{ème} siècle, « le bouleversement des esprits et des mœurs, né de la Renaissance et de l'humanisme, se traduisait par la décadence du clergé, le désarroi des fidèles devant la dissonance entre la structure de l'Eglise et le message évangélique, la diffusion des idées nouvelles grâce à l'imprimerie, et la part de plus en plus importante prise par la papauté dans les affaires temporelles et politiques »¹⁸. Un besoin profond de rénovation se faisait alors sentir, ce qui explique l'impact de la pensée du moine Martin Luther, à l'origine directe de la Réforme qui protesta en particulier contre le trafic des indulgences supposées racheter les péchés. L'avidité avec laquelle le texte des propositions sur les indulgences avait été recherché avait étonné Luther et, en même temps, lui avait montré que l'Allemagne n'attendait qu'un signal, qu'un homme, pour révéler publiquement ses désirs secrets.

Ce signal, l'imprimerie allait se charger de le diffuser. Luther, tout en répondant en latin aux théologiens, ses adversaires, publie en allemand son appel *A la noblesse chrétienne de nation allemande* (1520), afin d'atteindre un plus vaste public. Il multiplie ses sermons, publie des livres d'édification, des ouvrages de polémique dans la langue de son pays. Des presses de Wittenberg sortent, aussitôt réimprimés dans toute l'Allemagne, des livres maniables, légers, mais de typographie claire, aux titres nets et sonores, inscrits dans de beau cadre ornés à l'allemande, sans date ni adresse d'éditeur, mais, en tête de l'ouvrage, le nom retentissant, Martin Luther, souvent aussi le portrait gravé du Réformateur.

Toute l'Allemagne s'embrase alors. Les pamphlets chargés de violence et d'éclats se multiplient. On a recours à toutes les ressources, non seulement de l'imprimerie, mais aussi de l'illustration et même de la caricature. Le Pape est ridiculisé, etc. En même temps, la proportion des ouvrages imprimés en allemand ne cesse d'augmenter. Parmi ces ouvrages, les livres de Luther sont particulièrement nombreux.

La Bible dont il poursuit la traduction, connaît un immense succès. L'écriture est dès lors mise aux mains de tous, les passions soulevées par les problèmes religieux sont telles que ceux mêmes qui ne savent pas lire se font expliquer les textes par leurs amis plus savants, si

¹⁷ L. Febvre et H-J Martin, *Op.Ci.*, p. 404.

¹⁸ *Contre- Réforme*, dans Encyclopédie. Yahoo. Com.

bien que, au moment de la guerre des paysans, chaque maison était devenue une école où on lisait l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*¹⁹.

Grâce à l'imprimerie, Luther voulut mettre les textes sacrés à la portée de chacun et cela dans sa propre langue.

Le rôle du livre, en cette période de conflit religieux, s'accompagna d'un développement parallèle des prédications de tous genres, seul moyen, d'une part, de rejoindre les analphabètes, qui étaient encore une large majorité, même en ville, et d'autre part de prêcher par l'exemple et de convaincre les fidèles directement. Les oppositions entre catholiques et protestants sont à l'origine d'un phénomène nouveau : la participation au débat social et intellectuel de ceux qui en avaient été exclus jusque-là. Chaque camp cherchait à convaincre et à convertir le peuple. Compte tenu de la nature forcément individuelle du sentiment religieux, tout croyant, fût-il le dernier des gueux, était le destinataire potentiel d'une argumentation.

Dans ce contexte, le livre et l'ensemble des professions deviennent des objets de surveillance et de répression. L'Eglise catholique institue l'Index qui, par une série d'interdictions, marquera profondément et durablement la chrétienté. Il sera régulièrement mis à jour et ne sera supprimé qu'en 1966 par le Concile Vatican II.

Objet culturel, le livre devient aussi un outil de combat au service des nouvelles idées qui suscitent la méfiance de la part du clergé et des autorités en place. En d'autres mots, le livre fascine mais il inquiète, suscite de la méfiance et de l'hostilité par sa capacité de diffuser rapidement et largement des idées nouvelles comme celles véhiculées par Luther et les Réformateurs.

Comme beaucoup de bourgeois de leur temps, les imprimeurs, bien souvent, n'aiment guère l'ancienne Eglise ; les rapports que beaucoup d'entre eux entretiennent avec les cercles humanistes et cultivés, les rendent accessibles aux nouveautés. Souvent ils refusent de publier des pamphlets catholiques, tandis qu'ils mettent tous leurs soins à l'édition des écrits de Hutten, de Luther ou de Melancton. Ainsi donc, pour Dominique Wolton : « ce n'est pas l'imprimerie qui, en soi, a bouleversé l'Europe, c'est le lien entre l'imprimerie et le profond mouvement de remise en cause de l'Eglise catholique. C'est la Réforme qui a donné son sens

¹⁹ L. Febvre et H- J Martin, *Op. Cit.*, p. 410.

à la révolution de l'imprimerie, et non l'imprimerie qui a permis la Réforme »²⁰. Elisabeth Eisenstein pour sa part affirme que, « l'avènement de l'imprimerie a été une condition préalable de la Réforme protestante dans son ensemble ; car, sans l'imprimerie, le protestantisme n'aurait pu rendre effectif un « sacerdoce de tous les croyants »²¹.

La Réforme a été suivie de la Contre-Réforme. L'Eglise catholique renforça ses structures grâce aux congrégations de la Curie romaine, comme le Saint-Office, la congrégation des rites, la consistoriale. Le pape Grégoire XV, reprenant un projet de Grégoire XIII conçu vers 1580, institue la congrégation de la propagation de la foi, *De propaganda fide*, en 1622, afin de lutter contre la Réforme²². L'accès direct aux textes originaux de la Bible étant réservé aux clercs, une nouvelle édition de la *Vulgate* latine fut publiée (1592). Des ouvrages comme le *Catéchisme*, le *Bréviaire* et le *Missel romains* fixèrent et diffusèrent l'unicité tant du dogme que de la liturgie. De multiples collèges, universités et séminaires seront ouverts pour la formation du clergé. Ce mouvement de réorganisation et l'élan qui s'ensuivit, permirent de regagner des territoires acquis au protestantisme, et d'étendre les missions jusqu'en Extrême-Orient.

La Réforme catholique s'est aussi manifestée par la mise en œuvre d'une nouvelle culture (définition d'une éloquence sacrée, redécouverte de la rhétorique des Pères de l'Eglise, création d'épopées, de poèmes cosmogoniques, de traités mystiques) et d'un art monumental et baroque dont le dynamisme veut incarner l'envol de l'homme vers la divinité. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'œuvre des pères jésuites en Amérique Latine et en Chine. Celle-ci sera consacrée en grande partie au développement de l'art baroque, comme forme d'expression du religieux. Cet art servira à répondre à l'un des objectifs du concile de Trente qui était la propagation de la foi.

L'enjeu des livres tel que nous l'avons décrit, a été précédé des images, qui ont également retenu l'attention de l'Eglise. On cite d'abord des images qui illustrent le texte, celles-ci se sont développées au XIV^{ème} siècle avec les livres d'*heures*. Puis les images qui aident à la lecture et qu'on trouve dès l'Antiquité ; c'est le cas des poèmes d'Homère.

Les images sont un soutien pédagogique pour les fidèles. Elles sont le support de la foi et de la dévotion. On notera également l'usage des images dans la liturgie, comme une façon

²⁰ D. Wolton, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, édit., Flammarion, France, 1999, p. 35.

²¹ E. Eisenstein, *Op. Cit.*, p. 188.

²² P. Breton et S. Proulx, *Op. Cit.*, p. 58.

de communiquer la Parole de Dieu. L'image véhicule un message ; elle est une sorte de prédication. Les images sont à la fois outils de transmission et moyens d'édification des fidèles. Les images ont toujours eu un rôle majeur dans l'Eglise catholique (voir la querelle des iconoclastes). Elles sont la forme quasi unique de la « culture religieuse » médiévale, et de « l'histoire sainte » (alors que l'Islam s'en méfie), elles rendent possible une familiarité avec un ensemble de scènes ou de situations privilégiées et elles contribuent à une « héroïsation » des saints et des martyrs. L'Eglise catholique a un rapport très original et très important à l'image, à la fois comme outil de transmission, et moyen d'édification des chrétiens, les deux étant souvent mêlés.

On peut dire qu'avant la Réforme, l'Eglise s'est servie du livre et de l'image imprimés, pour cimenter la communauté, pour soutenir la dévotion des fidèles et son enseignement. Ils étaient également un repère au milieu des multiples sollicitations. De même que les livres ont joué et continuent d'assumer un rôle important dans la spiritualité des croyants, tout autant que dans la formation théologique, pastorale et doctrinale, de même aussi l'art, notamment les images des saints, la peinture, les chapiteaux, les vitraux, les tympans, etc., ont permis l'élévation de l'âme en favorisant la prière des fidèles et en stimulant la connaissance.

L'imprimerie pour sa part, a été une chance et un défi notamment avec le développement de l'humanisme et de la Réforme. Elle a été à la base de la division au sein de l'Eglise, et en même temps elle l'a stimulée de l'intérieur, notamment dans les domaines de la liturgie, du renouveau théologique, de la piété et de l'apostolat par la plume.

Dans cette partie du présent travail, nous allons répondre aux questions suivantes :

Quelle est la place du livre dans l'Eglise ? Quel est le rôle joué par les images et l'imprimerie dans l'évangélisation ? Quelle est la place de l'imprimerie à l'époque de la Renaissance et de l'Humanisme ? Comment la Réforme s'est-elle servie de la presse pour étendre son mouvement ? Quel est l'apport de l'imprimerie au développement du mouvement réformiste ?

Chapitre 1.

Médiations des livres, médiations des images : leurs origines médiévales

Sommaire

1.1. L'invention du livre

1.2. Le livre imprimé

1.3. Les livres dans l'Eglise : production et distribution

1.4. Les livres religieux : les genres

1.5. Pratiques de lecture

1.6. La fonction médiatrice des images

1.7. Usages des images dans l'Eglise

1. 1. L'invention du livre

L'imprimerie est l'aboutissement d'une longue marche. S'il y a au départ le besoin de conservation qui favorisa également la multiplication des textes, n'oublions pas que c'est le besoin de connaître qui est à la base de tout le processus. Et ce besoin ou désir de connaissance s'appuie sur la lecture et donc sur le livre.

Avant d'entrer dans d'autres détails, nous pensons qu'il est utile de parler du livre en tant que véhicule de la pensée et outil indispensable pour éclairer les pratiques du passé et du présent. Le livre en tant que moyen de communication et support de l'information est un instrument idéal pour nous renseigner sur l'évolution des mentalités, sur la culture et sur la civilisation.

Depuis l'existence de l'homme sur la terre, celui-ci a utilisé les supports les plus divers pour garder la trace de sa « mémoire » parfois défaillante. L'homme s'est donc appliqué à noter tout ce qui lui était nécessaire : la liste de ses biens, etc. Il a utilisé les matériaux dont il disposait le plus facilement : argile, bois, ivoire (plus rare), papyrus, papier.

L'apparition du livre est liée aux supports de l'écriture. Le plus ancien semble être la pierre, depuis les pictographies rupestres jusqu'aux stèles et inscriptions de l'ancien Orient et de l'Antiquité classique. On a d'ailleurs gardé l'habitude d'inscrire sur la pierre, pour conserver le souvenir des grands événements : l'étude de ces textes, qui ont une valeur documentaire évidente, s'appelle l'épigraphie. Mais nous ne sommes pas encore là dans le domaine du livre : les inscriptions monumentales ne sont guère maniables et portatives.

Les tissus ont aussi servi de support à l'écriture, notamment la soie sur laquelle les Chinois écrivaient à l'aide d'un pinceau, et la toile, d'après des indications données par des écrivains latins. Des matières fort diverses ont été aussi utilisées dans les temps anciens ; les chinois se sont servi de l'os, de l'écaille, du bronze ; les Sémites et les Grecs gravaient aussi des textes brefs sur des coquilles ou des fragments de poterie, les « ostraca » ; citons encore les feuilles de palmier qui, séchées et frottées d'huile, ont été employées pendant des siècles, aux Indes notamment, ou des matières dures comme l'ardoise, les briques, l'ivoire, l'os et les métaux divers. Mais les principaux supports du livre antique étaient le papyrus et le parchemin.

Il existait plusieurs qualités de papyrus, depuis le hiératique, réservé aux livres sacrés, jusqu'à l'emporétique, papyrus grossier servant à l'emballage. Les plus anciens papyrus datent du milieu du III^{ème} millénaire, mais certains hiéroglyphes laissent à penser que son emploi était plus ancien. Le papyrus resta le support essentiel du livre en Egypte et se répandit dans le monde grec et dans l'empire romain ; il survécut jusqu'au X^{ème} siècle de notre ère où il n'était plus guère employé que par la chancellerie romaine.

Le livre de papyrus se présentait sous la forme d'un rouleau constitué des feuilles collées les unes à la suite des autres, souvent au nombre de vingt. La longueur moyenne d'un rouleau était de 6 à 10 m, mais le papyrus Harris (chronique du règne de Ramsès III) dépasse 40 m et la littérature byzantine mentionne des papyrus d'une centaine de mètres. Le livre se déroulait horizontalement ; il était divisé en colonnes verticales et presque toujours écrit d'un seul côté, celui du sens horizontal des fibres. Le titre se trouvait à la fin, parfois à l'intérieur, ou encore sur une étiquette pendant du cylindre enrouleur.

La plupart des livres en papyrus qui nous restent de l'ancienne Egypte ont été retrouvés dans les tombeaux ; on déposait auprès des corps, des textes sacrés, des prières pour protéger les pérégrinations des âmes des défunts : c'est l'origine du *Livre des morts*, connu dès le début du II^{ème} millénaire. Ce texte devenu conventionnel, était fabriqué en série par des prêtres ; les exemplaires étaient plus ou moins illustrés selon la qualité des défunts à qui on les destinait. Le trafic du livre des morts est le principal vestige que nous ayons conservé d'un commerce du livre en Egypte.

D'autre part, les Grecs et les Orientaux utilisaient le cuir et la peau de divers animaux comme supports de l'écriture, mais le parchemin est tout autre chose. L'invention légendaire en est attribuée à Eumène II, roi de Pergame en Asie Mineure, qui voulait échapper au monopole égyptien du papyrus. Ce qui est certain c'est que, vers le III^{ème} siècle avant J-C., on commença à faire subir aux peaux de bête un traitement destiné à les rendre plus aptes à recevoir l'écriture et que Pergame fut sans doute un centre important de fabrication de cette nouvelle matière que l'on nommait en latin *pergamineum*, ce qui a donné le français parchemin. On utilisait des peaux de mouton, de veau, de chèvre, de bouc, voire d'âne ou d'antilope, et on leur faisait subir une préparation dont les modalités ont peu varié jusqu'au Moyen-Âge.

Dans le monde occidental et spécialement dans les premiers siècles de Rome, le savoir, essentiellement sacerdotal, était fixé sur des livres en toile de lin (*lintei*) ou sur des tablettes de bois (*tabulae*). En Grèce ou à Rome, même à l'époque des rouleaux, on écrivait les missives privées sur des tablettes de cire réutilisables.

La grande rupture dans l'Antiquité se fait entre deux supports qui ont connu successivement une très grande diffusion : le *volumen* et le *codex*.

Le *volumen* est un rouleau-livre en papyrus. Au II^{ème} siècle avant Jésus-Christ il est déjà répandu dans le monde hellénistique et commence à faire son entrée à Rome. Il sera le support principal des textes littéraires jusqu'au II^{ème} siècle après Jésus-Christ.

L'apparition du *codex* (pluriel : *codices*) qu'on peut définir comme *livre avec des pages cousues ensemble*, est liée à l'utilisation de nouveaux supports d'inscription comme le parchemin. Même s'il a existé des *codices* de papyrus ou de tablettes de bois, c'étaient des matériaux peu pratiques pour cet usage.

L'invention de l'écriture comme technique de transcription de la langue parlée puis de la pensée est à l'origine du phénomène de la communication dans le monde. Avec l'invention du signe écrit va naître une profession, une corporation de spécialistes, les scribes qui ont été comptables avant d'être écrivains²³. La pratique de l'écriture et de la lecture va déterminer d'emblée ce que d'aucuns ont appelé un « usage professionnel de l'écriture » qui va durer près de 4500 ans c'est-à-dire du IV^{ème} millénaire jusqu'à la Renaissance, laquelle provoquera, et pour longtemps, le retour des scribes professionnels.

Dans l'Antiquité les droits d'auteurs et d'éditeurs étaient inconnus. Tout écrivain pouvait confier la reproduction de son texte à plusieurs copistes simultanément. Tout possesseur d'un livre pouvait le faire recopier comme il le voulait et même y faire des adjonctions et des modifications. Selon Albert Labarre, « la censure, qui a pesé sur toute l'histoire du livre, existait déjà. Nous savons par Diogène Laërce, que les œuvres de Protagoras furent brûlées en 411 avant J-C., sur une place d'Athènes ; Auguste exila le poète Cornelius Gallus ; songea même à détruire les poèmes d'Homère et peu ne s'en fallut qu'il ne fit retirer des bibliothèques les écrits et les portraits de Virgile et de Tite-Live. Les persécutions contre les chrétiens s'attaquèrent aussi à leurs livres ; un édit de Dioclétien, en

²³ P. Breton et S. Proulx, L'explosion de la communication, 1999, p. 26.

303, ordonnait de les brûler ; quelques années après, Constantin poursuivait l'hérétique Arius jusque dans ses écrits ; les ouvrages de Porphyre furent aussi détruits »²⁴.

Au cours des sept siècles qui se sont écoulés depuis la chute de l'empire romain jusqu'au XII^{ème} siècle, ce sont en effet les monastères qui ont conservé le monopole quasi intégral de la culture livresque et de la production du livre. Que celui-ci soit dépositaire des textes sacrés du christianisme ou des œuvres de la culture antique, c'est essentiellement l'Eglise catholique qui veille à sa confection et à sa protection. D'autre part, à partir de la fin du XII^{ème} siècle les transformations intellectuelles et sociales dues notamment à la fondation des universités, au développement de l'instruction chez les laïcs et à la formation d'une nouvelle classe bourgeoise, ont eu des répercussions sur les conditions dans lesquelles les livres étaient composés, écrits, copiés et diffusés.

Selon Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, « depuis fort longtemps, les historiens ont accoutumé de diviser en deux grandes périodes l'évolution du livre manuscrit en Europe occidentale. « Période monastique » et « période laïque » sont des termes consacrés et familiers à tous ceux qui s'intéressent peu ou prou à ces problèmes »²⁵. Sur le plan de la seule technique matérielle et sans aborder l'étude de la présentation et de la décoration du livre, on ne pourrait mentionner durant la période « laïque » de son histoire que d'infimes changements par rapport aux siècles précédents.

Une innovation doit cependant être mentionnée car elle eut d'importantes répercussions sur la fabrication et le prix des livres ; il s'agit de l'apparition du papier qui, sans remplacer le parchemin, va l'épauler, le relayer et lui permettre d'introduire, sur le marché des livres moins chers, produits en grande quantité, à côté de la production de luxe ou de demi-luxe.

Comme au cours des siècles antérieurs, les monastères continuent toujours, même pendant la période dite laïque, de copier les divers manuscrits dont ils peuvent avoir besoin pour leur usage personnel. Les règles des ordres monastiques prévoient un certain nombre d'heures de travail manuel et intellectuel par jour, et la copie des manuscrits représente une partie importante de ce travail. Les scriptoria, organisés selon les habitudes traditionnelles continuent de produire des ouvrages d'études et des manuscrits liturgiques. Il en sera ainsi jusqu'au jour où l'imprimerie aura définitivement relégué le manuscrit dans le domaine du

²⁴ A. Labarre, *Histoire du livre* (Que sais-je ?), PUF, 1970, p. 14

²⁵ L. Febvre et H- J Martin, *L'Apparition du livre*, 1999, p. 17-18.

passé. Par tradition, les monastères continuent bien avant le XVI^{ème} siècle à copier missels, antiphonaires²⁶, bréviaires²⁷, etc. Mais le trait dominant de la nouvelle période qui commence avec le début du XIII^{ème} siècle est le fait que les monastères ne sont plus l'unique producteur de livres et n'en produisent plus guère qu'à leur seul usage.

Les centres de la vie intellectuelle se sont déplacés et ce sera dans les universités que les savants, les professeurs et les étudiants organiseront, de concert avec les artisans spécialisés, un actif commerce de livres²⁸. L'augmentation de la clientèle, entraînant une demande croissante des livres, amène les copistes et les artisans à « normaliser » leur production, qu'ils cherchent à rendre aussi abondante et rapide que possible.

Certes, on était arrivé dans les scriptoria monastiques à une certaine forme de spécialisation. Selon leurs aptitudes, les uns se consacraient à la copie du texte, les autres à son enluminure²⁹. Du moins, le moine copiste et le moine enlumineur travaillaient-ils côte à côte, en liaison constante. Au contraire, lorsque les ateliers laïques se multiplient, on voit de plus en plus s'établir des officines distinctes, les copistes d'une part et d'autre part les rubricateurs ou encore les enlumineurs. Ainsi se constituent peu à peu de véritables chaînes de production dans lesquelles un grand nombre d'artisans ont leurs tâches bien définies.

En liaison avec les couvents mais aussi avec les universités, s'instaure un véritable commerce des livres auquel concourent copistes, artisans et libraires.

A la fin du Moyen Âge, les princes bibliophiles collectionnent les beaux manuscrits dans leurs bibliothèques privées. C'est au XIV^{ème} siècle que le roi Charles V fonde la Bibliothèque royale (aujourd'hui bibliothèque nationale) à Paris. Le livre cesse alors d'être l'apanage de l'Eglise, il envahit le monde et la littérature profanes. L'apparition et le développement des universités donnent naissance à un nouveau public de lecteurs : les clercs.

Pour préparer les cours, les professeurs ont besoin de textes, d'ouvrages de référence, de commentaires. D'où la mise en place des bibliothèques dans les universités.

²⁶ Antiphonaire, ce sont des livres qui contiennent les chants – antiennes, répons de l'office monastique.

²⁷ Bréviaires, livres contenant des prières pour chaque jour et chaque heure ; aujourd'hui, Liturgie des heures.

²⁸ L. Febvre et H-J Martin, Op. Cit., p. 22.

²⁹ On peut également retrouver cette idée dans le livre de P. Breton et S. Proulx, L'explosion de la communication, 1999, à la page 45.

La période de la Renaissance, et singulièrement les décennies qui s'écoulent entre 1450 et le milieu du XVI^{ème} siècle marque une étape décisive. L'on assiste ainsi à la transformation du document écrit en livre imprimé.

1. 2. Le livre imprimé

Il faudra évidemment attendre la découverte de l'imprimerie au milieu du XV^{ème} siècle, pour que le livre connaisse une nouvelle expansion. Gutenberg, jeune graveur et joaillier de Mayence, fabrique une Bible avec des pages de 42 lignes entre 1450 et 1455 : c'est le premier livre imprimé avec des caractères mobiles. L'invention de Gutenberg et de ses associés Fust et Schöffer, révolutionne l'histoire du livre. L'extension régulière de l'imprimerie entraîne la disparition progressive de la copie manuscrite

En effet, dès les origines de l'imprimerie, les ateliers produisirent deux sortes d'ouvrages. Il y avait d'une part les grands livres ambitieux telle la Bible et d'autre part les livres de grammaires, les almanachs ou calendriers astronomiques, les lettres d'indulgence, sans oublier la littérature latine, etc.

L'intérêt de l'imprimerie apparaît immédiatement évidente : rapidité de composition, uniformité des textes (qui ne sont plus soumis aux erreurs des copistes), possibilité de produire en grande quantité et coût relativement moins élevé. Parmi les *conséquences* de l'invention de l'imprimerie, on citera : la diffusion de l'esprit de la Renaissance, la diffusion des textes et des idées à moindre prix, la diffusion de manuscrits anciens, le développement de l'esprit critique...

Plus de trente-mille *incunables* ont été ainsi imprimés entre 1450 et 1500, parmi lesquels figurent la Bible à quarante-deux lignes de Gutenberg (1455) et le *Psautier de Mayence* de Fust et Schöffer (1457). Vecteur désormais privilégié de la propagation des doctrines religieuses, l'incunable apprend le respect de Dieu, l'amour du Christ, l'art de mourir en sainteté³⁰.

Les nouveaux ouvrages, rivalisant de beauté avec les manuscrits, s'enrichissent bientôt d'images imprimées dans le texte même. C'est le début de la gravure sur bois, notamment avec Albrecht Pfister, éditeur du premier livre allemand imprimé. L'évolution atteint aussi l'art de la reliure et surtout les caractères typographiques : type romain droit en Italie, type

³⁰ Cf. Les trois révolutions du livre, édit., de l'imprimerie nationale, Paris, 2002, p. 258.

gothique en Allemagne et enfin, type italique penché, créé par Alde Manuce à Venise vers 1500³¹.

De l'âge des incunables à l'époque des livres philosophiques, la société est passée par plusieurs étapes, qui sont autant de ruptures : rupture entre théologie et croyance, rupture entre religion et sécularité, rupture des réformes décisives entre 1530 et 1560, celle de la crise de la conscience à l'horizon 1680-1700, celle des Lumières vers 1750-1790 et après. A chaque moment, le poids de la production littéraire religieuse peut se relativiser et s'infléchir. Un transfert fondamental s'est joué entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècles quand la production et la consommation livresque se sont laïcisées, même si les presses religieuses n'ont jamais chômé et si les petits livres de piété ont gagné du terrain à la veille de la Révolution.

La diffusion, dans un premier temps, se fait par des commis et vendeurs itinérants ou sur les foires et les marchés. Ce n'est, en définitive, qu'à la fin du XV^{ème} et à partir du début du XVI^{ème} siècle que des librairies à proprement parler commencent d'être documentées dans la plupart des villes importantes d'Europe occidentale. Des revendeurs non spécialisés assurent alors la diffusion dans les localités plus petites, et ces petits marchands ont, comme on le sait, un rôle décisif dans le succès de la Réforme luthérienne.

Nous sautons le XVII^{ème} siècle pour souligner qu'au XVIII^{ème} siècle, à l'aube de la révolution française le livre imprimé constitue le principal véhicule de la philosophie des Lumières. Il est au centre de toute la vie scientifique et culturelle européenne. L'imprimerie et le livre imprimé sont présentés comme les supports principaux de la diffusion des connaissances et donc du progrès possible, dans une perspective qui reste encore celle, supranationale, de la République des lettres³². C'est au cours de ce siècle que sont publiés des dictionnaires et des encyclopédies. Le grand ouvrage de cette époque est sans doute *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

La lecture devient la frénésie de ce siècle et favorise en même temps le développement des bibliothèques. On compte à travers l'Europe une centaine de bibliothèques de prêt donnant ainsi accès à des lectures variées. Le XVIII^{ème} siècle est marqué par le développement de la bibliophilie et le goût des grandes collections puisque le livre fera usage de la couleur tout en rénovant la typographie. De plus, l'arrivée de la Révolution française

³¹ Cf. Yahoo ! Encyclopédie – l'histoire du livre

³² Cf. L. Febvre et H-J Martin, *Op.Cit.*, p. 538.

donnera au livre une liberté beaucoup plu grande. Soutenu par de progrès technologiques qui se multiplient, le livre devient un incontournable moyen de communication de masse. Désormais, il ne fait plus que comprendre le monde, il se propose de le transformer.

On assiste donc à une privatisation progressive du livre. Avec l'avènement de la culture bourgeoise il devient de moins en moins épais, le format *in octavo*, le format in-douze et même le très fin format in-seize s'imposent comme les formats préférés des amateurs de littérature. Le livre se démocratise avec l'apparition au XIX ème siècle de livres reliés en toile et non plus en cuir, puis au XX ème siècle avec le livre de poche.

1. 3. Les livres dans l'Eglise : production et distribution

Le rôle des clercs comme milieu producteur et consommateur de livres et d'imprimés a varié sensiblement, de même que changeaient les conditions et les exigences de formation, les contraintes canoniques et les dispositifs disciplinaires, les besoins spirituels et les nécessités pastorales. Le curé n'est pas censé lire autre chose que les livres liturgiques qu'il a à sa disposition au début du XVI ème siècle³³. Parmi les livres recommandés aux prêtres, on peut citer : le livre des sacrements³⁴, le lectionnaire³⁵, le baptistère³⁶, le comput³⁷, les canons pénitentiels³⁸, les sermons pour les dimanches et fêtes et les statuts synodaux.

Le domaine du livre dans l'Eglise nous amène ainsi à nous rendre compte de la diversité culturelle liée notamment aux niveaux de la hiérarchie sociale, aux milieux géographiques : royaumes, provinces, localités, qui sont à leur tour inséparables des grands courants internationaux. On pourrait ainsi parler de cultures jésuites, oratoriennes, dominicaines, franciscaines, de traditions séculières, de modes de formation liés au passage à travers les séminaires, la pratiques des conférences ecclésiastiques, la collaboration à des activités érudites ou savantes. L'inventaire des bibliothèques permet alors de restituer la réalité d'une influence, celle d'un auteur, celle d'un groupe et les variations dans le temps des prises de position, de même qu'il révèle les moyens de la discussion et les différences qui peuvent traverser un ordre ou un diocèse.

³³ N. Le Maître, *Les livres et la formation du clergé au XVI ème siècle*, dans la Revue d'histoire de l'Eglise de France, p. 121.

³⁴ Livre contenant les détails pour l'administration des sacrements.

³⁵ Recueil des textes liturgiques pour chaque jour.

³⁶ Lieu réservé à l'administration du baptême.

³⁷ Calcul déterminant le temps pour les usages ecclésiastiques et particulièrement la date de la fête de Pâques.

³⁸ Ensemble des règles qui préparent à la confession.

La part de l'identité des familles religieuses est forte quant à l'orientation : capucins, jésuites, oratoriens, carmes, diffèrent en ce que chacun reste fidèle à des orientations spirituelles de base, les uns s'ouvrant aux discussions scientifiques, les autres s'y fermant³⁹. La prédication, la pastorale des paroisses ou des missions, l'engagement théologique ou érudit, l'action pédagogique dans les écoles, les collèges, les facultés et les séminaires entraînent des variations nombreuses. La diversité extrême des situations se retrouve également dans les besoins différents, les contraintes de chacune des situations évoquées et explique la part plus ou moins forte de tel ou tel média : livre, imprimé, de grande circulation, gazettes et journaux littéraires, manuels et ouvrages pratiques, formulaires et livrets, cantiques et images...

L'étude de la production et de la consommation du livre par les clergés est inséparable du système bénéficial, des positions avec ou sans charge d'âme, des degrés de la sacramentalisation dans l'ordre, ainsi que des positions de pouvoir dans ses variétés régulières ou séculières totalement diverses. Dans ces conditions, l'unité et l'hétérogénéité s'y disputent le terrain en fonction de trois impératifs qui interviennent de manière relative selon les périodes et les lieux : contrôler, encourager, utiliser. Un jeu complexe se noue en permanence entre l'ouverture et la fermeture au monde⁴⁰.

A la fin du XVI^e siècle la mentalité des gens du livre s'est transformée. Les générations d'imprimeurs humanistes s'éteignent. La crise économique raréfie les capitaux et provoque agitation et grèves chez les compagnons imprimeurs. De grands libraires-éditeurs jouent un rôle clé dans l'acquisition des textes. Ils obtiennent des privilèges dans l'impression et la distribution des livres. Leur domination sur les ateliers d'imprimerie trop nombreux marque la dissociation de la fonction commerciale et de la fonction artisanale. A la fin du XVI^e siècle, le marché religieux offre seul, d'énormes débouchés à l'imprimerie et conditionne son développement économique⁴¹. La naissance et la diffusion rapide d'une littérature religieuse renouvelée est liée à la profonde transformation que connaît l'Eglise catholique, à la fin du XVI^e siècle, et au début du XVII^e siècle.

Les textes de cette époque tirent leur substance d'un passé commun aux deux réformes, catholique et protestante, pour renouveler la piété. L'Eglise de la Contre-Réforme ne pouvait gagner la partie qu'en prenant l'ascendant sur l'adversaire dans le domaine de

³⁹ N. Le Maître, *Art. Cit.*, p. 221.

⁴⁰ Cf D Roche, *Livre et culture, religion et société à l'âge moderne. Quelques réflexions*, dans la « Revue d'histoire de l'Eglise de France », p. 220.

⁴¹ D. Pallier, *Les réponses catholiques*, dans *Histoire de l'édition française. Tome 1, le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, édit., Promodis, Paris, 1982, p. 346.

l'édition. Ce qui aboutit à un double renouveau, renouveau des études pour ce qui regarde l'Écriture Sainte, la liturgie, la patrologie, les textes canoniques, d'une part, renouveau de la spiritualité catholique d'autre part. L'essor remarquable du livre catholique, qui atteint son apogée au XVII^e siècle, commence à la fin du XVI^e siècle.

Le XVIII^e siècle reste dominé par les Lumières. Au milieu du XIX^e siècle, l'on assiste à une lente concentration des maisons d'édition catholiques : une vingtaine de maisons éditent près de la moitié de livres religieux. Certains centres provinciaux déclinent : Avignon, Besançon, même Lyon où les vieilles maisons Périsset et Pélagaud publient abondamment mais sans beaucoup de soin. Paris garde le premier rang : un livre religieux sur deux y est édité, et ce commerce se rassemble à partir de 1840 autour de l'église Saint-Sulpice⁴².

Les productions locales, régionales et provinciales y retrouvent aussi tout leur poids, non seulement parce qu'elles sont étroitement dépendantes des travaux de ville animés par l'autorité religieuse, mais également parce que celle-ci entretient une diversité d'usage qu'illustre la variété des *catéchismes*, des livres officiels et des vies de saints. Mais c'est à Paris que l'abbé Migne⁴³ produit dans ses « ateliers catholiques » - Lecoffre et Palmé – les célèbres *patrologies* et bien d'autres gros volumes.

Un autre foyer important s'est formé à l'Ouest : Alfred Mame développe à Tours une entreprise qui est souvent donnée en exemple, à la fois pour la rationalisation de sa production et pour les efforts de sa direction en faveur du personnel. A Limoges, les maisons Barbou et Ardant se situent, à tous points de vue, assez loin en arrière. Au nord enfin, le foyer lillois se maintient avec maison Lefort, tandis que le Belge Casterman, de Tournai, s'empare à partir d'environ 1860 d'une part non négligeable de la clientèle française. L'édition religieuse française se trouve donc placée sous le signe de la diversité, mais, dans un climat général de prospérité de ce secteur, la concurrence y reste vive.

Au XIX^e siècle, les éditeurs catholiques constituent, au sein de la profession, un petit monde à part : il est très rare que d'autres maisons publient des livres religieux, tandis qu'eux-mêmes ne s'en écartent que pour produire des romans édifiants ou des manuels de l'enseignement catholique. Même s'il y a parfois spécialisation, le rayon religieux occupe une place importante dans la plupart des librairies. Entre les années 1830-1890, et surtout entre

⁴² C. Savart, *Le livre religieux*, dans *Histoire de l'édition française*, 1990, p. 449.

⁴³ L'abbé Migne (1800- 1875) : imprimeur, il publia de nombreux volumes de théologie, de patrologie et de pastorale.

1850 et 1880, l'édition religieuse connaît en France une singulière activité⁴⁴. Si les éditeurs catholiques se distinguent aisément des autres membres de la profession, le livre religieux, lui, partage dans une large mesure les caractéristiques des autres livres de l'époque. Avec quelques nuances, pourtant. Ainsi les chiffres de tirage sont aussi variés que dans la librairie « profane », quoique peut-être en moyenne un peu plus faibles ; mais paroissiens et catéchismes font l'objet de gros tirages. De même, la gamme des prix est-elle aussi largement étendue, depuis la mince brochure de propagande à 10 ou 20 centimes, jusqu'aux luxueuses éditions illustrées lancées par exemple par la maison Mame.

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, la France est massivement baptisée catholique. En 1900 elle compte 97,1 % des baptisés, en 1970, 80,3 %. Le nombre d'enterrements religieux est considérable. Durant cette période, la disproportion est énorme entre le public potentiel des lecteurs catholiques et les chiffres de l'édition religieuse, environ 6,5 % de l'édition française⁴⁵.

L'Eglise catholique offre de nombreuses enclaves où s'entretiennent des usages oraux, cérémoniels et éducatifs du livre, dans les offices, les usages pastoraux : livres d'*heures*, manuels de la vie dévote et d'oraison quotidienne⁴⁶. La vitalité dans le domaine du livre religieux s'explique par la présence de trois catégories de lecteurs. D'abord le clergé ou « les clergés » : séculier, régulier (dont de nombreux missionnaires) sans oublier les religieuses.

En second lieu, les femmes : elles constituent, et de beaucoup, la majorité des « pratiquants ». Enfin, les enfants et les jeunes (garçons et filles) : l'essor des écoles catholiques au temps de la loi Falloux⁴⁷, plus tard celui des patronages, développe un public auquel les éditeurs religieux fournissent aussi livres de prix et livres d'étrenne. Au total, c'est tout un « moment » de l'histoire du catholicisme français que traduit la conjoncture de l'édition religieuse.

L'étude de l'édition religieuse bénéficie de sources variées, nationales et locales, où l'inventaire et le catalogue tiennent la première place, mais doivent être analysés en fonction

⁴⁴ C. Savart, *Art. Cit.*, p. 449.

⁴⁵ M. Albaric, *L'édition catholique*, dans *Histoire de l'édition française. Le livre concurrencé 1900- 1950* (Sous la dir. de R. Chartier et H-J Martin), édit., Fayard, Paris, 1991, p. 295.

⁴⁶ D. Roche, *Livres et culture, religion et société à l'âge moderne. Quelques réflexions*, dans *la Revue d'histoire de l'Eglise de France*, vol. 83 (n° 210), Janvier- Juin 1997, Paris, p. 223.

⁴⁷ La loi Falloux (du nom de son initiateur), fixa durablement, pour partie jusqu'à nos jours, certaines règles du système scolaire primaire et secondaire français. Elle affirmait le primat de l'éducation religieuse et la place du curé dans l'enseignement primaire ; de plus, cette loi fixait d'une part, les règles régissant les rapports entre l'école publique et l'école privée et d'autre part, elle donnait à l'Eglise catholique un pouvoir considérable sur l'ensemble du système scolaire.

de l'évolution historique des conditions même de leur production. On peut ainsi voir apparaître la professionnalisation interne du clergé quant à sa formation ; la part des familles religieuses et des variations de l'usage. Certes, en France, l'édition religieuse est liée à l'histoire générale du pays : deux conflits mondiaux, une droite et une gauche politiques, les passions suscitées par l'affaire Dreyfus qui s'éteignent en 1914, le Front populaire, etc. Elle n'est pas étrangère à l'histoire intellectuelle avec le mouvement bergsonien, le phénomène « Maritain », le personalisme de Mounier, le renouveau thomiste. Au sein de l'Eglise catholique il y a aussi des mouvements internes : le Sillon⁴⁸, et l'*Action française*⁴⁹, respectivement condamnés en 1910 et en 1926, la naissance de l'Action catholique, les contrecoups du modernisme, le renouveau liturgique et biblique, et vers les années cinquante, la crise des prêtres ouvriers⁵⁰.

Dès lors, il reste à savoir comment cette abondante production atteint-elle son public ? En effet, la plus grande partie est distribuée par le réseau des libraires brevetés, dont on sait qu'il dessert très inégalement les diverses régions. Si certaines librairies soignent plus systématiquement leur réputation de librairies catholiques – en particulier à proximité des cathédrales et des sanctuaires de pèlerinage – la plupart vivent principalement de la papeterie, des livres scolaires...et des livres religieux. Le colportage ne joue qu'un rôle réduit dans la distribution du livre catholique – c'est certainement l'inverse pour le livre protestant -, et de toute manière il décline très rapidement après 1850. Par contre, deux autres filières ne doivent pas être négligées. D'une part les couvents, collèges et séminaires sont tacitement autorisés à fournir à ceux qui les fréquentent des livres en rapport à leurs activités. D'autres part, tout au long du siècle, les catholiques multiplient les initiatives destinées à encourager la lecture de « bons livres » ; plusieurs de ces « œuvres » organisent des bibliothèques de prêt, d'autres distribuent elles-mêmes des livres de propagande.

⁴⁸ Mouvement religieux français fondé par Marc Sangnier (journaliste et homme politique français 1870-1950) en 1894.

⁴⁹ Mouvement politique français nationaliste fondé en 1899 par H. Vaugois (Pr de Philosophie) et Maurice Pujo (journaliste et écrivain).

⁵⁰ M. Albaric, Art. Cit., p. 295.

1. 4. Les livres religieux : les genres

Témoin de la culture religieuse, le livre, qu'il soit lui-même de spiritualité ou non, révèle également les inflexions et les débats de la société religieuse, travaillée de l'intérieur par l'esprit de la pratique de la controverse, soumise à la mise en oeuvre d'actions de réformation.

Il existe une très grande diversité de genres dans le livre religieux. Nous pouvons distinguer trois grands domaines. Un tiers environ des titres est formé de livres d'un usage courant, dont les tirages sont généralement élevés, mais sur lesquels l'autorité épiscopale exerce une attentive et efficace surveillance : paroissiens et autres livres liturgiques, recueils de prière et de cantiques, catéchismes et « histoire sainte », etc. Un peu plus d'un tiers est destiné à soutenir la vie spirituelle des chrétiens, sous le nom de « méditations », « exercices », etc. ou sous la forme d'une masse impressionnante de vies de saints et autres biographies, dont l'intention reste plus édifiante qu'historique. Un « petit » tiers enfin consiste en publications de caractère doctrinal : travaux théologiques, ouvrages de pastorale ou de catéchèse, écrits apologétiques.

Au début du XIV^{ème} et au XV^{ème} siècles, du fait de l'incapacité des laïcs à comprendre le latin, un certain nombre de livres proposèrent des traductions en langue vulgaire. Ces livres portatifs, furent lus silencieusement par les fidèles lors des cérémonies religieuses et spécialement pendant la messe, ce qui transforma profondément la relation entre les officiants et les fidèles. La messe devint ainsi l'affaire des prêtres seuls dont les laïcs, mais aussi les membres des ordres religieux sont éloignés par leur incapacité à comprendre le latin. Pour palier à l'incompréhension des prières orales, la pratique des prières privées, récitées à voix basse, durant la messe s'est développée, particulièrement pendant l'élévation.

S'agissant des livres hagiographiques ou livres destinés à raconter la vie des saints, la tradition rapporte qu'ils avaient une valeur thaumaturgique. Le fait de considérer comme vrai ce qui était raconté de la vie d'un saint, poussait le lecteur à lui faire confiance et à s'y attacher dans la perspective de recevoir les grâces divines comme celles décrites à travers sa vie. Il y a donc un lien entre livre (livret) et Ecriture qui explique les effets thaumaturgiques du texte hagiographique⁵¹. Dans ce contexte, le livre et notamment le livret hagiographique

⁵¹ A. Boureau, Adorations et dévotions franciscaines. Enjeux et usages des livrets hagiographiques, dans « Les

est considéré comme un objet sacré qu'on manipule. Il s'apparente à l'objet de culte, possédé communautairement et doté d'un pouvoir sacré, mais aussi au matériel de dévotion, prolongement individuel de l'activité cultuelle et marque d'une pratique religieuse : il prend place parmi les médailles, les images pieuses, les souvenirs de pèlerinage ; il signale, rappelle, évoque une pratique passée ou régulière, un vœu ; il fait partie des guides spirituels, aux côtés des bréviaires, missels et livres d'heures.⁵²

La décennie 1880–1890 effectue une rupture plus décisive encore avec le passé. Depuis le début du siècle, on continuait à rééditer très fréquemment maints auteurs religieux des siècles passés, en particulier les Jésuites des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Soudain cette pratique tombe en désuétude, comme si se rompaient des liens, longtemps demeurés très étroits, avec le catholicisme post-tridentin. La voie est libre pour « autre chose », et c'est peut-être ce qu'annoncent, au même moment, les premiers signes, très tenus, d'un regain d'intérêt pour la mystique.

A la lecture des chiffres, l'on peut constater une nette différence entre l'édition savante (théologique, texte de la tradition chrétienne) et les œuvres de piété et d'apologétique. L'édition religieuse apparaît comme une édition populaire. Peu d'œuvres comblent l'écart entre le nombre restreint des travaux de qualité universitaire et la pléthore d'ouvrages édifiants. Entre les deux se trouve une France moyenne dont les aspirations spirituelles, surtout celles des hommes, sont mal nourries par les auteurs. L'édition religieuse se modifie depuis les années soixante-dix avec le développement des cercles d'études bibliques et théologiques et la licence théologique rendue accessible aux laïcs. Des ouvrages de bonne tenue théologique, et pas uniquement de la piété, sont maintenant offerts à un grand public cultivé mais non spécialiste⁵³.

Concluons, en disant que le livre a connu plusieurs étapes avant de pouvoir acquérir sa forme définitive et de jouer véritablement son rôle d'agora intellectuel dans la société et au sein de l'Eglise catholique. Aujourd'hui encore, il continue d'être un auxiliaire de la foi et une aide dans la compréhension de l'Evangile. Mais évoquer seulement les *livres* et l'imprimerie sans tenir compte des pratiques de lecture très différentes qui se sont succédées dans l'histoire

usages de l'imprimé », p. 27. Sur l'usage thaumaturgique du livre hagiographique, nous recommandons la lecture de ce texte.

⁵² A. Boureau, *Idem*, p. 29- 30.

⁵³ M. Albaric, *Art. Cit.*, p. 295- 296.

nous donnerait une vision très limitée, d'autant plus que la manière de lire a également de l'influence sur la spiritualité et donc sur la foi du lecteur.

1. 5. Pratiques de lecture

Dans ses *Confessions* (VI, 3), au IV^{ème} siècle de notre ère, Augustin après avoir rendu visite à l'évêque de Milan Ambroise, rapporte ceci : « quand il lisait, ses yeux parcouraient la page et son cœur examinait la signification, mais sa voix restait muette et sa langue immobile. N'importe qui pouvait l'approcher librement et les visiteurs n'étaient en général pas annoncés, si bien que souvent, lorsque nous venions lui rendre visite, nous le trouvions occupé à lire ainsi en silence car il ne lisait jamais à haute voix ».

Sans doute dans l'Antiquité la lecture silencieuse n'est-elle pas tout à fait ignorée, mais c'était un phénomène marginal. La lecture silencieuse est peut-être pratiquée dans l'étude préliminaire du texte et pour le comprendre parfaitement. Mais les écrits (*scripta*) restent inertes tant que la voix ne leur a pas donné vie en les transformant en mots (*verba*). La voix est destinée à une lecture expressive modulée par des changements de ton et de cadences selon le genre du texte et les effets de style⁵⁴. Par ailleurs l'écriture en continu sans séparation entre les mots (*scriptio continua*), devenue courante à partir du I^{er} siècle (et succédant à l'usage des *interpunctua* marquant la séparation entre les mots) rend nécessaire la lecture à haute voix pour comprendre les textes.

Pour saisir une *scriptio continua*, il fallait donc plus que jamais l'aide de la parole : une fois la structure graphique déchiffrée, l'ouïe était mieux à même que la vue de saisir la succession des mots⁵⁵. Alberto Manguel note que Cicéron, de même que plus tard Augustin, ont besoin de répéter le texte avant de le lire à haute voix. Dans le déchiffrement, le lecteur se laisse guider par des cellules rythmiques qui l'aident à structurer le texte. Il jouit d'ailleurs d'une certaine liberté dans la façon de couper l'énoncé et de faire des pauses. Il ajoute éventuellement des signes de séparations entre les mots ou les phrases. Lire c'est un peu comme interpréter une partition musicale et le corps y est le plus souvent engagé par des mouvements des bras et du thorax⁵⁶.

⁵⁴ G. Cavallo et R. Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, édit., du Seuil, Paris, 1997, p. 89.

⁵⁵ G. Cavallo et R. Chartier, *Idem*, p. 90.

⁵⁶ A. Manguel, *Une histoire de la lecture*. Arles : Actes- Sud, édit., Babel, 1998, p. 68.

La lecture à haute voix exige comme dans l'Antiquité une technique particulière et se rapproche du chant liturgique. Elle relève le plus souvent d'une pratique collective. Par exemple, dans la liturgie de l'Eglise, avant 1300, la prière silencieuse est en fait inconnue. Toutes les prières qui font partie de la célébration de la messe ou des offices canoniques sont orales, et même dans les messes privées toutes les prières sont prononcées à haute voix⁵⁷. C'est seulement au milieu du XIV^{ème} siècle que les théologiens proposent aux fidèles un choix clair entre prière oralisée et prière silencieuse.

A partir du VI^{ème} siècle, la lecture silencieuse se développe, notamment en milieu monastique. Dans la *Règle de Saint Benoît*, la lecture joue un rôle très important. On y trouve des références à l'exigence d'une lecture muette qui ne dérangera pas les autres. On distingue plusieurs pratiques, dont la lecture à voix basse, appelée murmure ou ruminatio (*ruminatio*), qui sert de support à la méditation et d'instrument de mémorisation. Dans ce genre de lecture, les livres (essentiellement religieux) sont quasiment appris par coeur, voire *incorporés* par le lecteur. Ce type de lecture est dominant jusqu'au XII^{ème} siècle. Dans ce contexte l'écrit est surtout investi d'une fonction de conservation et mémorisation.

La lecture silencieuse (*in silentio*), est l'occasion d'une intériorisation du texte et d'une individualisation de la lecture. Le lecteur silencieux n'est plus astreint au rythme de la prononciation, il peut aussi établir des parcours discontinus dans son livre ou confronter tel passage à un autre. La méthode de lecture change : on procède à un déchiffrement réglé de la lettre (*littera*), du sens (*sensus*) et de la doctrine (*sententia*). On s'aide des gloses et des commentaires pour comprendre les textes⁵⁸. La relation que le lecteur entretient avec le contenu devient beaucoup plus personnelle à tel point qu'on y verra un risque de paresse et d'hérésie. Effectivement un livre qu'on lit en réfléchissant au fur et à mesure à son sens n'est plus sujet à clarification immédiate, aux directives, condamnations ou censure d'un auditeur⁵⁹. Cette forme de lecture favorise la méditation et en même temps, elle est la voie royale de la contemplation.

Pour ce qui est de la prière silencieuse ou la prière *in silentio*, elle est prononcée secrètement pendant la liturgie, la prière silencieuse privée, elle, est désignée de manière

⁵⁷ *Les usages de l'imprimé* (sous la dir. de R. Chartier), édit., Fayard, Paris, 1987, p. 194.

⁵⁸ R. Chartier et alii, *Histoire de la lecture. Un bilan de recherches*, IMEC, édit., de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995, p. 274.

⁵⁹ A. Manguel, *Op. Cit.*, p. 71.

variable, comme prière en pensée, prière mentale, prière méditative, prière contemplative, prière de cœur⁶⁰.

Dans l'intention de réduire la distance entre la culture lettrée, toute visuelle, silencieuse et la culture populaire, toute orale, Jean Gerson⁶¹ défend la contemplation des images dans les livres comme substitut de la lecture pour les non-lettrés en quête d'une expérience dévotieuse intime. A la fin du XV^{ème} et au XVI^{ème} siècles, avec le progrès de l'alphabétisation et les nouvelles pratiques de prière, la prière silencieuse est recommandée avec un zèle croissant.

Selon Jean Hebrard, toute lecture se tient entre les deux pôles, que sont la lecture individuelle et la lecture collective, et participent à la fois de l'une et de l'autre, quels que soient ses ancrages sociaux et ses finalités (...). A l'église, ou dans les rituels de la piété domestique, la lecture oralisée collective, partagée ou non, s'articule avec la lecture méditée de la prière individuelle, qu'elle soit silencieuse ou encore oralisée à mi-voix⁶².

On comprend de ce fait comment la diffusion du christianisme – quantitative – comme son appropriation – qualitative – est passée par la circulation des livres et l'apprentissage de leurs usages. Et pourquoi les autorités religieuses s'estimaient très directement concernées par le développement de la culture des imprimés. Mais pour elles, l'enjeu des livres était aussi précédé, lié ou concurrencé par un autre enjeu : celui des images.

1. 6. La fonction médiatrice des images

L'un des instruments de la participation imaginaire du lecteur, c'est l'insertion d'éléments picturaux dans les textes – insertion qui, au fil des siècles a pu prendre des formes très variées. En fait, l'apparition d'images dans les textes n'a rien de surprenant : elle découle de la spatialité et de l'iconicité de la lettre elle-même. Ou pour le dire autrement : la lettre est elle-même une sorte de dessin, dont nous avons tendance à oublier la spatialité au profit de son « sens » mais il suffit qu'elle soit « ornée » pour que nous prenions conscience de son existence graphique.

⁶⁰ Les usages de l'imprimé, p. 197.

⁶¹ J. Gerson, *Moralité de la passion*, dans Œuvres complètes, VII, p. 143, repris dans, Les usages de l'imprimé, p. 205.

⁶² R. Chartier et alii, Op. Cit., p.553.

On peut distinguer trois principaux rôles de l'illustration dans les textes⁶³ : le repérage, le contrepoint, la visualisation. Entre ces fonctions il y a cependant de multiples interférences.

Dès le XI^{ème} siècle un certain nombre de repères visuels sont mis en place pour faciliter l'identification des unités de sens du texte. Ainsi on voit apparaître le symbole du *pied-de-mouche* indicatif du paragraphe (avant que le paragraphe ne soit signalé par un blanc). Mais aussi des têtes de chapitre en couleur rouge, des initiales tantôt rouges et tantôt bleues. Cette lettre initiale, au contact de motifs décoratifs venus de traditions *barbares* nordiques (celtiques en particulier) va devenir de plus en plus illustrative et se transformer en *lettre historiée* (le mot histoire à partir du XIII^{ème} siècle désigne la représentation d'une scène à plusieurs personnages), c'est-à-dire en forme typographique abritant des images de plus en plus complexes et qui s'émancipent de leur simple fonction de repérage pour la doubler d'une fonction représentative. D'où la possibilité d'effets de redoublement entre texte et image et de visualisation des scènes décrites.

De même d'autres repères textuels vont être l'occasion de *visualisations*. La page de titre fait son apparition vers 1480 et elle est souvent composée comme un tableau allégorique. Les culs-de-lampe qui séparent les chapitres auront plus tard, une fonction de plus en plus icônique.

L'image n'est pas toujours un redoublement de la lettre. Elle peut au contraire inverser son sens, la tourner en dérision ou parler d'autre chose. L'époque où cette fonction de contrepoint des images dans les textes s'est développée de la façon la plus spectaculaire est le XIV^{ème} siècle où l'on voit apparaître des *livres d'heures* (c'est-à-dire des livres de prière comprenant des psaumes, des hymnes, des prières spéciales à différents saints et un calendrier) très richement ornés. Mais cette ornementation est souvent très surprenante. Par exemple dans telle page du livre d'heure dit de Marguerite (second quart du XIV^{ème} siècle), la lectrice pouvait voir une « Adoration des Mages » richement peinte dans la lettre initiale D, mais cette image sainte est doublée par de curieux motifs dans les marges. En bas de la page, on aperçoit trois singes parodiant les attitudes des Mages. À droite une figure à bonnet de fou grimace, à gauche un ange à tête de singe tire sur la lettre comme s'il voulait la défaire, et dans les marges de la page suivante, on aperçoit des objets hétéroclites tels un chaudron et un papillon. Ainsi s'opposent mais aussi dialoguent « Parole de Dieu » et une fatrasie visuelle qui

⁶³ R. Chartier et alii, *Idem.*, p. 229.

en est un peu comme le refoulé⁶⁴. Ces singeries en marge des *livres d'heures* nous indiquent bien que si le *lisible* et le *visible* émergent d'une même source, en un point ils peuvent diverger et presque se contredire.

De fait, certaines images ont pour fonction d'aider à la lecture. Comme on l'a vu, dès l'Antiquité, il y a eu des livres illustrés associant le texte et l'image et destinés à des couches sociales peu instruites. En Egypte, on a retrouvé des livres grecs illustrés ; ce sont des adaptations de grands textes comme les poèmes d'Homère. On peut penser qu'ils s'adressaient à des nouveaux riches, comme le Trimalcion du *Satiricon* de Pétrone, soucieux d'afficher la possession de livres, mais incapable d'une lecture élaborée⁶⁵ et qui devaient s'aider des images. Ce type de livres très illustrés pour public de lecteurs peu instruits fait songer à un type de livre qui se répandra plus de dix siècles plus tard, à partir de 1462 et qu'on a appelé *Bibliae pauperum*, *Bibles des pauvres* (sans doute abusivement car il s'agissait de livres assez chers).

L'imagerie biblique est passée des fresques des églises, aux vitraux imagés des églises gothiques et enfin au livre. Il s'agit de grands livres d'images où chaque page est divisée en deux scènes ou plus, associant parfois des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testaments. Le livre, posé sur un lutrin, est ouvert à la page appropriée et exposé aux fidèles. La plupart de ces fidèles sont incapables de lire les mots en caractères gothiques qui constituent une sorte de légende autour des personnages représentés. Mais la majorité reconnaissait la plupart des personnages et des scènes et était capable de lire dans ces images une relation entre les récits de l'Ancien Testament et du Nouveau, du simple fait de leur juxtaposition sur la page⁶⁶. L'image a donc ici pour rôle de faire dialoguer les textes. Il se peut aussi que ces images aient été un support de verbalisation pour le prêtre chargé du prêche et une illustration de textes bibliques lus à haute voix. Avec le temps l'importance de l'image s'est accrue et s'étend désormais dans d'autres formes de littérature ou d'expression.

Le XIX^{ème} siècle connaît un essor prodigieux des techniques et du succès de l'illustration, qui coïncide avec l'intense participation imaginaire du lecteur qu'on a évoquée plus haut. Mais pour autant l'image ne s'autonomise pas totalement. L'illustration offre une interprétation visuelle des moments clés du récit. La façon dont l'image est légendée, à partir le plus souvent d'un fragment de phrase extrait du récit produit aussi des effets de sens variés,

⁶⁴ M. Camille, *Images dans les marges : aux limites de l'art médiéval*, édit., Gallimard, Paris, 1997, p. 22.

⁶⁵ G. Cavallo et R. Chartier, *Op. Cit.*, p. 99.

⁶⁶ A. Manguel, *Op.Cit.*, p. 130.

suspendant l'action et le sens dans une immobilisation dramatique ou jouant de subtils décalages entre ce qui est montré et ce qui est cité.

En fait, textes et images n'apparaissent jamais dans le livre comme deux ordres absolument hétérogènes et séparés. C'est précisément parce qu'ils appartiennent à des codes différents convoqués dans un même espace, qu'ils dialoguent et produisent des effets de sens complexes. C'est aussi pour cela qu'il faut apprendre à les déchiffrer dans une *lecture* totale.

En effet, les vitraux des églises sont probablement, dès le Moyen-Âge, les images les plus puissantes. Le vitrail est devenu, en Occident à partir du Moyen-Âge, une expression artistique très utilisée en architecture et plus particulièrement dans les édifices religieux, empruntant les techniques de la peinture et de la céramique. En remontant le temps, on peut dire qu'il date du VI^{ème} siècle après Jésus-Christ. On trouve des traces à Saint Vital de Ravenne et à la Basilique Sainte Sophie de Constantinople.

Le plus ancien vitrail représentant un personnage est la « tête du Christ » de Wissembourg ; il date de 1070, on peut le voir au musée de Strasbourg. Mais c'est à partir du XII^{ème} siècle que le vitrail a vraiment pris toute son importance.

Bien avant l'imprimerie, les vitraux ont joué un rôle important dans la piété des fidèles. En tant que médias de l'image, ils ont eu un impact décisif dans la consolidation de la foi des fidèles. Ils entraînent à la piété et en même temps servent d'intermédiaires à la compréhension de certains épisodes de la Bible ou de l'enseignement doctrinal, ou encore de la vie du Christ, de la Vierge Marie et des Saints. Les vitraux font de l'église un espace à part, dédié à la prière, et à la louange de Dieu. A eux seuls, ils constituent un grand enseignement sur l'église, en tant que lieu de la rencontre entre Dieu et l'homme, autrement dit un lieu sacré. Ils sont un grand appui pour la foi des analphabètes. A côté des vitraux, on citera également les tableaux, les statues, les chapiteaux et toutes les formes de sculptures qui marquent l'entrée dans les églises et qui ont aussi joué un rôle dans l'œuvre de christianisation. Ils ont servi à l'instruction et en même temps ils ont joué un rôle de médiation.

1.7. Usages des images dans l'Eglise

Les chrétiens effectuent leurs premières images saintes sur les murs des catacombes alors qu'ils sont persécutés. Celles qui nous sont parvenues ne sont pas de simples illustrations ornementales : elles expriment toute une pensée théologique et exégétique.

La question qui se pose est celle de savoir pourquoi une communauté persécutée et si attentive à la Bible a-t-elle éprouvé le besoin de confectionner des images théologiques alors même que nombre de ses membres - ses élites - préféreraient mourir plutôt que d'avoir à incliner le front devant la moindre idole ?

Rappelons ici qu'une distinction très nette de vocabulaire oppose les images chrétiennes appelées "icônes" aux images païennes appelées "idoles".

Parlant « des premières icônes », il convient de dire que les iconoclastes ont fait disparaître bon nombre d'images et le temps a fait son œuvre si bien qu'il nous reste peu d'images antérieures à cette grave crise théologique. Quatre séries d'images sont identifiées : les peintures murales des catacombes de Rome, les mosaïques monumentales de Rome, Ravenne et Kiti (Larnaka), les ampoules en terre cuite ramenées de Terre Sainte par des pèlerins et conservées à Monza, les portraits à l'encaustique conservés au Sinaï. Sur les ampoules de Monza (Vème siècle) figurent déjà le canon iconographique actuel de toutes les représentations des grandes fêtes. Sur les icônes du Sinaï, le souci de la ressemblance du portrait est saisissant. Sur les images de Rome, la composition et le caractère catéchétique et pédagogique de l'image sont indéniables.

Il faut dire que les images religieuses ont été abondamment utilisées dans les cultes polythéistes. Un chercheur historien, Vitalij Ivanovitch Petrenko, a écrit en effet que « l'emploi traditionnel des images est bien antérieur à l'ère chrétienne et tire ses origines du paganisme (...) ». C'est le cas particulièrement des religions de l'antique ville de Babylone, d'Égypte et de Grèce. En Grèce, les images religieuses revêtaient la forme de statues et étaient prétendument investies de pouvoirs divins.

En définitive, une icône est une œuvre peinte ou sculptée selon une tradition précise, représentant un sujet ou un thème de religion chrétienne, et plus spécifiquement orthodoxe, et dont la dimension peut varier de quelques centimètres à plusieurs mètres. Les peintres ne

peuvent représenter que des saints. Ainsi, il n'y a jamais de natures mortes. Les personnages sont souvent entourés d'un halo, représentant l'auréole en feuille d'or, le tout sur un fond uni. Ils sont empreints de paix.

Les premières prises de position sur les images datent du VI^{ème}, à l'époque où l'évêque de Marseille demandait conseil au pape Grégoire le Grand concernant l'usage des images. Celui-ci répondit dans une lettre en lui disant de tolérer les images qui sont un soutien pédagogique pour les fidèles illettrés. Cette doctrine a longtemps été présentée comme celle de l'Église latine. Pourtant elle est antérieure à l'iconoclasme et ignore les arguments élaborés lors de la lutte contre l'iconoclasme. Un siècle plus tard, en 691-692, le concile *In Trullo* dans son canon 82 stipule que le Christ ne doit pas être représenté sous les traits d'un agneau car il est un homme.

Les partisans des images avancent deux arguments principaux. Premièrement, ils font remarquer que l'interdit de mosaïque est assorti d'une exception de taille puisque Dieu lui-même ordonne de confectionner des images et de les placer dans le Saint des Saints (Ex 36, 35 et Ex 37, 7-9). Deuxièmement le fait que les apôtres ont vu le visage du Christ, ils l'ont même entrevu dans toute sa gloire sur le mont Thabor, et de même qu'ils se sont souvenus de ses paroles, ils se souviennent de son image et la transmettent à leurs disciples : c'est l'incarnation de Dieu qui justifie les images tout en les interdisant avant l'incarnation et pour les personnes de la Trinité qui sont restées invisibles.

Aux VIII^{ème} et IX^{ème} siècles, l'on assiste à des destructions massives d'iconostases et la persécution de leurs adorateurs, les iconophiles ou iconodoules. L'empereur byzantin Léon III (empereur de 717 à 741) prend position, en public, contre le culte des images (ou icônes), il interdit l'usage d'icônes du Christ, de la Vierge Marie et des saints, et ordonne leur destruction ; c'est le début de l'iconoclasme. Les persécutions commencent contre les défenseurs des icônes dont certains meurent martyrs. En fait, la controverse iconoclaste naît du refus de nombre de chrétiens, vivant ou non dans l'Empire romain d'Orient, de détruire leurs iconostases. C'est le cas des moines et des laïcs fervents partisans des icônes qui furent fouettés, torturés, noyés.

L'iconoclasme (du grec εἰκών/eikon (icône) et κλασταιν/klasma (casser)) est stricto sensu la destruction de représentations, qu'elle soit due à des considérations religieuses ou profanes. L'iconoclasme religieux rejette l'adoration vouée aux représentations du divin, dans

les icônes en particulier. Il s'appuie sur le passage de la Bible où il est écrit : "tu ne feras aucune image sculptée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux, là-haut, ou sur la terre, ici-bas, ou dans les eaux, au-dessous de la terre" (Ex 20, 4-5). Cet argument trouve écho dans la pratique de l'islam qui interdit toute image.

On pense que Léon III a été influencé par la proximité du monde musulman, pour qui l'idée même d'une représentation visuelle de Dieu est odieuse. De plus, en juillet 721, juste avant le début de l'iconoclasme, le calife Yazid II (687-724) avait promulgué un décret contre les images, applicable aux chrétiens qui vivaient sous son autorité. Mais l'inspiration des iconoclastes byzantins et arabes est fort différente. Les Arabes proscrirent toute représentation de la vie, y compris arbres et animaux. A l'inverse, les Byzantins remplacent les scènes de l'Incarnation par des arbres, oiseaux et animaux. En ce qui concerne l'islam, l'interdiction de représentation s'oppose à l'idolâtrie et elle s'étend à la personne du prophète. Après quoi, les interprétations furent diverses. L'on comprend en partie toute la polémique autour des caricatures de Mahomet.

La persécution contre les iconodoules, s'apaise après la mort de Constantin en 775. Son fils Léon IV calme le jeu mais ne lève pas l'interdiction des icônes. A sa mort en 780, son épouse Irène prend la régence. Iconophile, elle convoque un concile œcuménique à Nicée en 787 afin d'annuler les décisions prises lors du concile de 754. En conséquence, le culte des images est restauré. En effet, les problèmes posés par l'Iconoclasme sont majoritairement christologiques. Le second concile de Nicée en 787 autorisa à nouveau le culte des images, tout en interdisant sévèrement leur commerce. La raison doctrinale tient en ceci : si le Christ s'est incarné, il est donc possible de représenter physiquement le Fils de Dieu, et de peindre les saints. En s'incarnant, le Fils de Dieu a inauguré une nouvelle " économie " des images⁶⁷.

Au IX^{ème} siècle survient une seconde crise iconoclaste, qui se termine elle aussi par la restauration du culte des images le 11 mars 843. Désormais l'art religieux est encadré de repères dogmatiques précisément rédigés. Léon V (empereur de 813 à 820) provoqua un second iconoclasme (813-843) dès son arrivée sur le trône. Sa politique fut poursuivie par Michel II et Théophile. La veuve de ce dernier, Théodora, régente de son fils mineur Michel III, proclama la restauration de l'iconolâtrie en 843. La religion du Dieu unique, le Christ, se substituant à l'adoration des saints. On peut ainsi interpréter l'iconoclasme comme une tentative de réunir derrière la bannière de l'empereur l'ensemble des chrétiens d'Orient, afin

⁶⁷ Catéchisme de l'Eglise catholique, n° 2131.

de faire face à une grave crise extérieure. Lorsque la menace extérieure cesse, l'iconoclasme cesse également.

L'imagerie populaire se développa progressivement au XIV^{ème} siècle, grâce à la xylographie et la mise au point de la gravure en creux. En France, les petites images parisiennes, massivement exportées, firent le tour du monde. Au XIX^{ème} siècle, les imagiers parisiens s'installent dans le quartier de Saint-Sulpice, donnant ainsi un nom au style qui devait marquer l'art religieux jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. La prolifération des images dans l'Eglise catholique, a fait de celles-ci un média à part entière. Il faut dire qu'on s'en sert également dans le cadre d'échanges affectifs individuels : images dédicacées offertes en cadeau, souvenirs de profession de foi, souvenir de passage dans un lieu de pèlerinage, etc.

L'image religieuse imprimée est faite pour être manipulée, donnée de l'un à l'autre, utilisée dans le rituel ou comme image de dévotion, conservée en lieu secret ou exhibée au mur ; elle est donc un objet proche, maniable, familier. Objets à manipuler, à voir, à lire et à collectionner, les images de dévotion mettent en œuvre toute une pédagogie du geste et du regard, toute une rhétorique de séduction sentimentale, esthétique et intellectuelle. Grâce à leur format restreint, à leur prix modique, à leurs couleurs, les images ont le pouvoir de s'insinuer dans tous les milieux sociaux, de combler, du moins partiellement, le besoin de satisfactions visuelles à une époque où les magazines, le cinéma et la télévision n'avaient pas encore la place⁶⁸.

Supports de la foi et de la dévotion de nombreuses générations de chrétiens, les images ont véhiculé un grand nombre d'idées sur la vie, la société, l'Eglise, la mort et l'au-delà. Filles de leur époque, elles apparaissent imprégnées des espérances, croyances et obsessions ambiantes, véhicules autant que réceptacles d'idées variées.

Pendant des siècles, l'Eglise a fait appel à l'art et aux artistes pour représenter son message. L'interdiction biblique de faire des images (Exode, chapitre 20) et que l'on retrouve encore toujours dans la tradition juive et islamique, n'a pas empêché (malgré les quelques moments d'iconoclasme) la création d'un art religieux en Occident. Le baroque en était la dernière expression pleine de triomphalisme. La représentation de la vérité et des dogmes était devenue plus importante que la présence du transcendant à travers l'art. Aujourd'hui encore les églises abritent toujours en majeure partie les œuvres de ce genre. En plus, l'évolution de l'art

⁶⁸ J. Pirotte, *L'imagerie de dévotion aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et la société ecclésiale*, dans *L'image et la production du sacré* (sous la dir. de F. Dunand et alii), édit., Méridien, Paris, 1991, p. 233.

oblige le catholicisme à se laisser interroger par les images mêmes. L'art n'est plus l'ancilla (l'auxiliaire), il est partenaire. D'une manière définitive l'artiste s'est détaché de chaque institution, aussi de celle de l'Eglise.

L'iconographie chrétienne transcrit par l'image le message évangélique que l'Écriture Sainte transmet par la parole. Image et parole s'éclairent mutuellement. Autrement dit, l'usage des images s'appuie sur une véritable théologie. Pour dire brièvement la profession de foi, on conserve toutes les traditions de l'Eglise écrites ou non écrites qui nous ont été transmises sans changement. L'une d'elle est la représentation picturale des images, qui s'accorde avec la prédication de l'histoire évangélique, en croyant que, vraiment et non pas en apparence, le Dieu Verbe s'est fait homme, ce qui est aussi utile et aussi profitable, car les choses qui s'éclairent mutuellement ont indubitablement une signification réciproque⁶⁹.

Parlant des images dans la prière, Jean Damascène dit que la beauté et la couleur des images stimulent la prière. C'est une fête pour les yeux, autant que le spectacle de la campagne stimule le cœur pour rendre gloire à Dieu⁷⁰. Selon Saint Thomas d'Aquin, le culte de la religion ne s'adresse pas aux images en elles-mêmes comme des réalités, mais les regarde sous leur aspect propre d'images qui nous conduisent à Dieu incarné. Or le mouvement qui s'adresse à l'image en tant que telle ne s'arrête pas à elle, mais tend à la réalité dont elle est l'image.

Parmi les usages religieux des images, notons aussi leur rôle liturgique. En fait l'usage des images dans la liturgie a deux fondements essentiels : le fait de l'incarnation et l'espérance eschatologique. La liturgie est adoration de la Parole faite chair et signe du Royaume à venir. Elle utilise l'image aussi bien que la parole et la musique. L'image sacrée, l'icône liturgique, représente principalement le Christ. Elle ne peut pas représenter le Dieu invisible et incompréhensible. Dieu, dans l'Ancien Testament, n'est pas visible, il se cache. S'il se manifeste, c'est par l'intermédiaire des anges. Aussi Dieu donnera l'ordre à Moïse de façonner «deux chérubins d'or aux deux extrémités du propitiatoire » (Ex. 25.18). Selon le deuxième commandement, il ne faut pas vouloir visibiliser Dieu par des moyens naturels, en inventant des représentations de la divinité à partir de la création.

L'Occident s'est moins préoccupé que l'Orient des règles de l'image liturgique. On ne peut qu'admirer le souci théologique des orthodoxes dans la peinture des icônes. Si l'image est

⁶⁹ Concile de Nicée II, en 787.

⁷⁰ Saint Jean Damascène, *Images*, 1.27.

une façon d'annoncer la « Parole » en adorant le Seigneur, elle participe aussi au mystère de la communion des saints ; c'est le cas des icônes des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, de la Vierge Marie, de saint Jean-Baptiste, des anges... L'image est un moyen de rappeler la présence de toute l'Eglise et des anges dans la célébration eucharistique. Les anges évoquent la présence du Père et la colombe, ou le feu, celle du Saint-Esprit : c'est par ces intermédiaires que la Bible signifie la présence de Dieu le Père et du Saint-Esprit. Selon la fête, les icônes correspondantes peuvent être disposées au regard des fidèles, dans la nef. Cela n'exclut pas bien entendu la fresque, la mosaïque et le vitrail, mais ceux-ci devraient représenter des thèmes essentiels et généraux de l'Evangile et des figures de saints selon une disposition symbolique et hiérarchique. Cette « présentation de l'icône de la fête sur un lutrin, comme dans les églises orthodoxes, donne à l'image liturgique une vraie fonction dans la célébration. Elle n'est pas là pour « faire joli » ou parce qu'on la tolère pour les simples ; elle est associée à la liturgie, comme une forme de prédication et d'adoration, comme un rappel de la présence et de l'actualité des mystères de la foi et de la charité des saints dans la prière⁷¹.

Les icônes des saints, rappellent la communion de l'Eglise avec tous les témoins et martyrs qui attendent la résurrection dans la vision céleste, et dont la prière et la charité sont un stimulant pour la ferveur des fidèles. Elles sont en relation avec le mystère de l'Eglise universelle.

Les icônes des saints signifient et orientent le mémorial de l'Eglise qui adore et prie son Seigneur, qui attend son retour. Elles signifient et orientent l'adoration et la prière, elles ne doivent point arrêter ou capter l'attention. Nous avons dit que ce serait idolâtrie que de ne point envisager les icônes comme des fenêtres ouvertes sur le Royaume, conduisant le regard au-delà d'elles-mêmes vers Jésus dans sa Parole et dans l'Eucharistie. Si le mémorial de l'icône peut-être un signe authentique de la louange et de la supplication de l'Eglise, il peut aussi, malgré le sujet évangélique représenté, devenir une idole à laquelle on attribue une puissance magique ; le mémorial cesse alors, il n'est plus tourné vers Jésus, mais il s'arrête à l'icône elle-même et n'est plus que le faux mémorial d'une puissance interne à l'image, une louange et une supplication de l'image magique.

En d'autres termes, l'icône est représentée dans la liturgie comme une expression de la « Parole » et un symbole de la communion des saints dans le Corps du Christ, comme une invitation à l'adoration du Christ parmi les anges, les témoins et les martyrs de tous les

⁷¹ Saint Jean Damascène, *Op. Cit.*, 1. 27.

temps... Elles permettent aux fidèles de se plonger dans le mystère de la célébration et servent en quelque sorte de garde fou contre la distraction. Elles médiatisent le rapport et la communion au sacré. Elles sont à la fois outil de transmission, et moyen d'édification des fidèles ; les deux aspect étant souvent mêlés.

Les images ont occupé et occupent encore une place importante dans la pastorale de l'Eglise catholique. Ce sens des images l'a certainement aidée à s'intéresser au cinéma sans beaucoup d'hésitations.

Avant de refermer ce chapitre, notons quelques conclusions que nous pouvons tirer de cette plongée aux origines de notre problématique de l'évangélisation par les médias et de ses stratégies d'avant la Réforme.

De l'imprimé religieux, en ses formes diverses, quelques usages - liturgique, rituel, et hérétique - peuvent être retenus. L'utilisation du livre et de l'image imprimés dans l'œuvre de christianisation, a permis pour ainsi dire de cimenter la communauté, proposer des dévotions sûres, inculquer les enseignements de l'Eglise, mais aussi de perpétuer les croyances réprouvées par l'orthodoxie. Grâce aux livres et aux images qui étaient à la disposition de la communauté, celle-ci se reconnaissait dans sa foi, dans ses croyances et dans sa doctrine. Dans ce sens les livres et les images rapprochaient davantage les fidèles entre eux et également les fidèles et leurs pasteurs.

Instrument d'une acculturation religieuse, contrôlé par l'autorité, l'imprimé - et avant lui, ou à ses côtés, le livre écrit à la main - est également, en certaines circonstances, le support de la résistance à une foi refusée, le recours ultime et secret contre une conversion forcée.

Il faut toutefois signaler, qu'avant la Réforme et précisément avant le concile de Trente, les séminaires de formation pour les prêtres n'existaient pas ; il suffisait seulement de savoir lire et d'être choisi pour être prêtre. A cette époque, l'Eglise et notamment la paroisse était au centre de la cité, le prêtre était vénéré et jouissait d'une certaine autorité. Il était à vrai dire le pasteur du « troupeau », le berger des « brebis ». Durant cette période on voit proliférer les images, les livres des morts, les statues, les vitraux dans les églises, etc., qui participèrent à l'évangélisation. Dès lors, faut-il parler de stratégie dans le sens où on l'attend aujourd'hui, d'un ensemble de moyens, de procédures, de dispositions, intentionnellement mis en œuvre pour atteindre un but ?

Par ailleurs, aidés par la lecture les moines développaient leur connaissance des choses de la foi, ce qui les poussait davantage à l'adoration, mieux encore à la contemplation. Les images de leur côté ont eu pour effet de créer des liens d'affection, de confiance, à l'égard des saints et de la Vierge Marie, de susciter des sentiments de protection, de pousser à la prière et donc d'entretenir et de développer la piété. Le but étant bien évidemment d'amener les gens à la conversion, à être plus religieux, à croire davantage.

Pour revenir aux vitraux, on peut dire qu'ils ont joué un grand rôle dans le raffermissement de la foi. Ils captent les regards et renvoient aux saints, à la Vierge Marie, à Jésus souffrant ou dans sa gloire, etc. Ils rappellent la dimension sacrée des églises, hormis la présence du tabernacle, de l'autel, des statues et des images. Ces vitraux invitent également à l'adoration et sont à eux seuls un enseignement ou mieux soutiennent l'enseignement de l'Eglise. L'image de Jésus souffrant, est un enseignement sur la passion du Christ et un appel à se donner aux autres, à donner sa vie pour la cause des autres, etc. Et des exemples de ce genre sont nombreux.

Les vitraux, les images, les tableaux, les statues, etc., n'ont pas eu que des aspects positifs. Le fait qu'ils attiraient les regards n'a pas toujours et nécessairement aidé à la concentration ; cela provoquait parfois des effets contraires, surtout à l'occasion des cérémonies où des célébrations publiques. D'autre part, les vitraux, les images, les statues, les tableaux, etc., n'ont pas, dans tous les cas, amené les croyants à une ferme conviction en matière de foi. Par manque de formation, ils étaient le plus souvent dépendants des esprits éclairés et pouvaient facilement être manipulés donc être amenés à changer de position ; c'est ce qui s'est produit à la Renaissance et à la Réforme.

Chapitre 2.

L'enjeu des livres dans les querelles religieuses de la Renaissance à la Contre-Réforme

Sommaire

- 2.1. La révolution de l'humanisme
- 2.2. L'alliance de l'humanisme et de l'imprimerie
- 2.3. La Réforme : ses origines
- 2.4. La Réforme : le luthéranisme
- 2.5. La Réforme : le calvinisme
- 2.6. La Réforme, fille de l'imprimé
- 2.7. La Contre-Réforme catholique
- 2.8. L'Eglise catholique et l'imprimerie

2.1. La révolution de l'Humanisme⁷²

Dans l'Europe du XV^{ème} et XVI^{ème} siècles se produit une modification profonde de la vision de l'homme sur sa condition et sur le monde, ainsi que la naissance d'un esprit scientifique. Dans le même temps se transforment les rapports de l'homme avec la religion. Ces bouleversements sont facilités par les mutations importantes des moyens de communication et de diffusion des idées et des savoirs ; invention de l'imprimerie, multiplication des universités, collèges et académies.

L'humanisme est une vision du monde où tout gravite autour de l'homme comme tout gravitait autour de Dieu dans la vision antérieure en Occident. Ainsi défini, il est le produit d'une révolution copernicienne inversée : l'homme, auparavant satellite de Dieu, devient l'astre central⁷³. En outre, toute la pensée humaniste menait à donner à l'art une place privilégiée dans l'ensemble des activités créatrices de l'homme. De 1420 à 1560, l'Occident s'est formé une référence esthétique qui a résisté jusqu'au début du XX^{ème} siècle et à laquelle, malgré les chemins nouveaux de l'art contemporain, on continue d'attacher une valeur exemplaire⁷⁴.

Selon Mc Luhan, à la Renaissance, l'imprimé a libéré des forces sociales et psychologiques immenses en dégageant l'individu du groupe traditionnel et en montrant, en même temps, comment additionner les individus les uns aux autres en une massive agglomération de puissance. L'esprit entreprenant et individualiste qui poussait les artistes et les écrivains à s'exprimer eux-mêmes dans leurs œuvres aiguillonnait d'autres hommes vers de grandes entreprises, militaires ou commerciales⁷⁵.

Quoi qu'il réagisse contre le système existant, l'Humanisme prend d'abord sa source dans l'héritage médiéval. A côté de la Révélation, contenue dans l'Écriture sainte et dans les commentaires des Pères de l'Église, fournissant aux hommes une cosmologie, une histoire, une morale et une finalité existentielle, le Moyen-Âge a édifié une science qui permet de comprendre le monde pour tenter de le dominer et une philosophie. Celle-ci est d'abord servante de la théologie, mais tend à s'en distinguer, particulièrement dans les domaines ou la

⁷² Pour développer cette partie du travail, nous nous sommes inspiré du livre de B. Bennassar et J. Jacquart, Le XVI^{ème} siècle, édit., Armand Colin, Paris, 1990.

⁷³ Cf. WWW.agore.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Humanisme

⁷⁴ B. Bennassar et J. Jacquart, Op. Cit., p. 72- 73.

⁷⁵ Mc Luhan, Pour comprendre les médias. Les prolongements de l'homme, édit., Mame, Paris, 1968, 201- 202.

Bible ne satisfait pas la curiosité naturelle de l'esprit humain. Philosophie et science reposent essentiellement sur Aristote, connu intégralement à partir du XIII^{ème} siècle, par l'intermédiaire des traducteurs et des commentateurs arabes et juifs. On lui emprunte une logique et un mode de raisonnement, une conception de la connaissance et un corpus scientifique.

Le contact entre une pensée aussi complète et aussi totalement étrangère au christianisme et à la théologie posait de nombreux problèmes que l'école s'efforça de résoudre. Au XIII^{ème} siècle, Thomas d'Aquin esqua une solution globale en proclamant l'unité profonde de la vérité et l'accord nécessaire de la foi (connaissance révélée) et de la raison (connaissance élaborée à partir du sensible et des concepts qui servent à classer les phénomènes). Entre le monde des apparences, celui des essences (qui sont « réelles » dans chaque individu d'une espèce, à travers la diversité des accidents) et celui des formes archétypes, qui sont en Dieu, il établissait de subtiles relations. Thomas d'Aquin affirme qu'il est possible à l'homme d'élaborer, à partir de l'expérience, par l'analogie et l'abstraction, une connaissance du monde réel, celui des essences.

Mais le thomisme à la fin du XV^{ème} siècle n'est plus défendu que par quelques penseurs, généralement dominicains (à titre d'exemple ceux de Cologne). Ce qui triomphe un peu partout dans l'enseignement universitaire, c'est « le nominalisme » de Guillaume d'Occam (1280-1349) et de ses disciples. Pour eux, les vérités de la foi ne sont susceptibles d'aucune analyse rationnelle et la théologie est vaine, qui tente d'expliquer le contenu de la Révélation. En revanche, la raison à partir des apparences sensibles, peut élaborer une science purement expérimentale, qui ne doit rien à l'Écriture, mais qui n'est jamais assurée de correspondre aux réalités divines. Mieux, cette connaissance ne peut être qu'individuelle et les concepts dont les hommes usent par commodité pour désigner les espèces ne sont que des « noms », alors qu'ils correspondent, pour les « réalistes », aux essences.

Ce divorce total entre le domaine de la foi et celui de la raison, par son caractère désespérant eut de lourdes conséquences dans le domaine religieux. Il n'en eut pas moins dans le domaine de la pensée philosophique et scientifique. L'impossibilité d'une connaissance générale ramène toute réflexion à une discussion sur certains concepts, à un enchaînement aussi rigoureux et aussi ingénieux que possible de syllogismes permettant de classer les sensations et de ramener les phénomènes aux genres et aux espèces définis par Aristote. Ce dessèchement de la scolastique était encore accentué par l'enseignement des

universités qui reposait sur la « lectio », le commentaire (généralement emprunté à un auteur médiéval) et la « disputatio », simple exercice d'agilité bavarde.

La crise de la pensée médiévale explique l'hostilité des humanistes à la scolastique et le succès des formules nouvelles qu'ils élaborèrent. Il convient toutefois, de souligner que les Humanistes dans leurs hardiesses, restèrent prisonniers du passé, et particulièrement du mode de raisonnement syllogistique, faute d'avoir élaboré une logique⁷⁶.

La source vive de l'humanisme est sans doute la redécouverte de l'Antiquité. Selon Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, le Moyen-Âge n'a pas ignoré les oeuvres et la pensée de l'Antiquité, mais il n'en avait qu'une vision tronquée et déformée⁷⁷. Le besoin de posséder des textes corrects d'auteurs anciens se fit sentir dans le milieu de certains chercheurs. Or, si les manuscrits des auteurs sont relativement nombreux, les copies des œuvres de Cicéron, de Virgile ou de Salluste sont rares et fautives. Reproduire ces textes avec exactitude et à un grand nombre d'exemplaires est un travail impossible à exécuter si l'on ne connaissait l'existence du nouveau procédé de reproduction des textes – l'imprimerie⁷⁸.

Le Moyen-Âge avait une vision tronquée de l'Antiquité parce qu'il ne connaissait pas la plus grande part de la littérature grecque, sinon à travers les analyses ou les imitations des latins (exemple : Homère à travers Virgile ou les stoïciens à travers Cicéron). Cette vision était tronquée parce qu'il manquait une part importante de l'héritage latin : Plaute, Quintilien, les lettres de Cicéron. Elle était déformée parce que ces oeuvres, connues souvent dans des versions médiocres, déparées de fautes ou d'interpolations, ne sont jamais reçues en tant que telles, mais étouffées par des commentaires qui en sollicitent l'interprétation pour le faire servir à la consolidation de la loi⁷⁹.

La révélation de Platon amena une réévaluation des doctrines aristotéliennes, qui jusque-là, régnaient sans partage. La lecture traditionnelle, spiritualiste, adaptée par les théologiens médiévaux aux nécessités de la foi garda des adeptes dans toutes les vieilles universités et il en fut ainsi au temps de Descartes. Mais il existait une autre interprétation d'Aristote, plus conforme à la lettre, celle d'Averroès (1126-1189). Elle avait tenté plus d'un penseur, au prix d'une séparation totale de la philosophie et de la foi. On l'enseignait régulièrement à Padoue, en se donnant l'apparence de la critiquer au nom de la religion

⁷⁶ B. Bennassar et J. Jacquart, Op. Cit., p. 61.

⁷⁷ B. Bennassar et J. Jacquart, Idem, p. 61.

⁷⁸ L. Febvre et H-J. Martin, L'Apparition du livre, p. 252.

⁷⁹ B. Bennassar et J. Jacquart, Idem, p. 61.

menacée. C'est ce que fait au début du XVI^{ème} siècle Pietro Pomponazzi (1462-1525), en se plaçant dans l'hypothèse d'une humanité privée de la Révélation.

Dans le *De immortalitate animae* (1516), il montre que l'âme intellectuelle, liée à l'âme sensitive et au corps, meurt avec celui-ci. Il n'y a pas d'au-delà et l'homme doit se donner pour but « d'assumer le plus possible d'humanité ». Dans le *De facto* (1520), il montre l'incompatibilité du libre arbitre et de la toute-puissance divine et, critiquant les religions, il opte pour un simple naturalisme : en se conformant à la nature, l'homme se réalise plutôt qu'en tentant de ressembler à un dieu qui est inconnaissable. Après lui, les professeurs de Padoue continuent d'enseigner ces doctrines qui introduisirent dans l'univers un strict déterminisme et ne laissèrent pas de place à l'intervention divine.

En fait, la véritable philosophie de l'humanisme est empruntée à Platon et à son école. C'est Marsile Ficin (1433-1499), protégé de Cosme et de Laurent le Magnifique, qui en fournit l'exposé le plus magistral dans la *Theologia platonica* (1469-1474) dédiée à Laurent.

Le néoplatonisme du XVI^{ème} siècle est avant tout une ontologie. Dieu est l'Être, dont émanent tous les autres êtres, hiérarchisés selon leur degré de pureté. Les âmes astrales et les anges, pures créatures célestes, immortelles et parfaites assurent la marche des sphères qui composent l'univers incorruptible. En revanche, les essences des choses matérielles qui composent l'univers terrestre, si elles sont des créatures, des Idées résidant auprès de Dieu, ont besoin des formes sensibles pour exister, mais ces formes ne sont que des traductions imparfaites et corruptibles de leurs archétypes divins. Au centre du Cosmos, l'homme est à la fois âme immortelle, image de Dieu, créature privilégiée entre toutes, mais aussi matière et pesanteur corporelle. Sa vocation est donc, par la connaissance, de passer du monde des apparences sensibles à l'intelligence des Idées qui lui permet de revenir à l'Être.

Dans cette démarche qu'il peut refuser en se ravalant au rang des bêtes, trois modes de connaissance s'offrent à lui, qui correspondent aux trois formes de l'âme : par les sens (âme sensitive, animale, mortelle), par la raison déductive (âme rationnelle), enfin par la contemplation, qui permet à l'âme intellectuelle d'appréhender intuitivement, en se séparant des apparences sensibles et des pièges de l'analyse, les archétypes. Lorsque l'Homme étudie ou contemple l'Homme, il étudie ou contemple le miroir même de Dieu, son image

imparfaite, mais à travers laquelle on peut atteindre la perfection : ainsi se trouve justifiée l'exaltation de la *dignitas hominis* et l'intérêt passionné qu'on lui porte⁸⁰.

Malgré l'espace, malgré les frontières, malgré les conflits qui opposent les princes, les idées défendues par l'Humanisme se sont propagées principalement auprès de l'élite intellectuelle, notamment grâce à l'imprimerie, à l'enseignement, etc. Les humanistes s'interrogent aussi sur la meilleure façon de gouverner, sans avoir tous le même avis. Toutefois, le fait d'y réfléchir et de remettre en question la forme de gouvernement de l'époque est en soi une nouveauté. Machiavel pense que la fin justifie les moyens, Thomas More dans « l'utopie » imagine un état idéal fondé sur l'égalité et la tolérance religieuse⁸¹.

L'imprimerie joue un rôle très important dans cette diffusion de la culture humaniste. Alors que les ouvrages religieux (Ecriture sainte, Pères de l'Eglise, écrivains spirituels ou simplement livres d'Heures) représentent, dans la deuxième moitié du XV^e siècle l'essentiel de la production imprimée et une proportion qui reste importante ensuite, les éditions inspirées directement de l'Humanisme se multiplient significativement après 1480 : textes anciens en langue originale, textes traduits en langue véhiculaire des gens cultivés, le latin, puis en langue vulgaire, manuels, grammaires et dictionnaires, livres scientifiques. S'y ajoutent les écrits des humanistes eux-mêmes. Le plus grand succès de librairie d'un auteur contemporain est celui d'Erasme, dont les *Adages* connaissent 72 éditions de 1500 à 1525, 50 éditions de 1525 à 1550 et les *Colloques*, 60 et 70 tirages pour les mêmes périodes. L'imprimerie en permettant de répandre rapidement et à un prix nettement inférieur, les ouvrages anciens et récents, a été le véhicule fondamental des idées nouvelles, celles des humanistes et celles des Réformés.

La diffusion des idées nouvelles naît aussi des relations permanentes qui se nouent entre les hommes, par les voyages, comme ceux d'Erasme en Italie et en Angleterre, comme ceux de Budé en Italie, par des séjours voués à l'enseignement comme ces Italiens enseignant philosophie et grec à Paris, par une abondante correspondance, chargée de compliments réciproques, de réminiscences littéraires, d'exercice de style, et dont le destinataire s'empressait de diffuser le contenu dans les milieux intellectuels de sa ville. Une véritable émulation était entretenue en permanence, entre les lettrés d'un même centre, entre les centres qui, partout en Europe, reçoivent le message italien. On peut vraiment parler d'une

⁸⁰ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem*, p. 62- 63.

⁸¹ <http://membres.Lycos.fr/jbraun/HG/seconde/renaissance.html>

République des lettres, qui ne groupe qu'un petit nombre d'hommes, mais les lie étroitement : des clercs, des enseignants, des médecins, quelques grands bourgeois enrichis se piquant de culture, quelques gentilshommes tranchant sur la médiocrité intellectuelle de leur milieu, tels un Pic de la Mirandole, etc. Mais on doit aussi penser que les idées nouvelles ont débordé le cadre étroit de ces milieux et que quelque chose s'en est répandue dans les classes dirigeantes.

En se diffusant dans des régions et des milieux divers, les idées humanistes formées originellement en Italie ont pris des nuances variées. On peut évoquer l'Italie et spécialement Florence et Venise, Paris pour les érudits qui se groupent autour de Budé et des Estienne, Lyon avec le médecin Symphorien Champier, la cour du roi de Hongrie, Cracovie, où l'humanisme littéraire et philosophique domine⁸². C'est à l'étude des textes anciens, à leur commentaire, à leur imitation, au souci du beau langage cicéronien, à la défense du « divin Platon » que l'on s'emploie.

Rien n'illustre mieux la solidarité des lettrés, la rapidité de la diffusion des idées nouvelles, l'universalité du savoir et l'idéal élevé des défenseurs de l'Humanisme que la carrière et l'influence d'*Erasmus de Rotterdam* (1469-1536). Fils bâtard d'un prêtre et d'une bourgeoise de Rotterdam, il reçoit sa première formation humaniste à l'école de Deventer. Moine augustin (ordre de Luther), ordonné en 1492, il devient, comme tant d'humanistes à la recherche d'une sinécure, secrétaire de l'archevêque de Cambrai. Il complète sa formation à Paris, où il fréquente les cercles lettrés. Puis ce sont des voyages incessants, en Angleterre, où Thomas More l'accueille et où John Colet l'intéresse aux problèmes de théologie, en Italie (1506-1509), où il séjourne à Rome, Florence, Padoue, Venise.

Dès 1500, sa renommée est bien établie. Il est partout reçu comme un maître, on admire son latin, sa profonde connaissance des écrivains antiques, son humanité. Les savants et les lettrés s'honorent de correspondre avec lui, le jeune Charles de Bourgogne en fait son conseiller, François Ier tente de l'attirer à la cour, le Pape lui offre en 1535 le chapeau de cardinal. Erasme se fixe à Bâle où il meurt en 1536, fidèle à son Eglise et à ses idées.

Son oeuvre abondante et variée, est une illustration des ambitions spirituelles de l'Humanisme. Toute une partie se rattache à l'humanisme littéraire et philologique : recueil de textes anciens commentés, exercices latins à l'usage des écoliers, innombrables éditions des textes anciens (Plaute, Sénèque, Platon, Plutarque, etc.), traductions latines d'écrivains grecs.

⁸² B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem*, p. 64- 65.

A partir du texte grec, il prépare une traduction du Nouveau Testament, plus fidèle que la Vulgate et édite les Pères de l'Eglise. Erasme se veut moraliste, en fustigeant tous les hommes dans l'*Eloge de la Folie* (écrit en 1509 et édité en 1511), en conseillant les Princes (*Institution du Prince Chrétien*, 1516), les époux (*Institution du mariage chrétien*, 1526), en dénonçant l'égoïsme, l'orgueil, l'agressivité.

Retenons de l'Humanisme qu'il est d'abord une « esthétique ». Selon les humanistes, la contemplation de la beauté est un moyen supérieur de connaissance du réel. Ce qui est beau, harmonieux, équilibré est plus proche du divin. Cependant, si la beauté existe dans la nature, elle y est souvent voilée par les accidents matériels. L'homme a le pouvoir de créer la beauté en imitant la nature et en l'idéalisant par un effort sélectif : l'art est à la fois acte créateur, par lequel l'artiste inspiré, participe à l'action divine et moyen d'ouvrir au spectateur une fenêtre vers le monde idéal. De toutes les beautés de la nature, la beauté humaine est la plus proche de cet idéal esthétique.

L'Humanisme est une étape importante dans l'élaboration de la science. Il a posé les jalons d'une méthode scientifique. On peut évoquer certains progrès réalisés notamment dans le domaine des « mathématiques » qui retinrent spécialement l'attention des humanistes, nourris de la lecture de Pythagore. La géométrie s'enrichit de la trigonométrie, les exigences du commerce provoquent une amélioration des méthodes de calcul. L'algèbre progresse également, mais l'absence d'une notation simple et uniforme rend son maniement difficile. La connaissance est la valeur suprême, d'où l'importance de l'éducation et de la science.

C'est grâce aux progrès des mathématiques joints à l'observation rudimentaire (pas de lunette d'approche) que « l'astronomie » se renouvelle. La certitude acquise de la rotondité de la terre laissait subsister le géocentrisme affirmé par Ptolémée et l'Écriture Sainte. Nicolas Copernic (1473-1543) élabore une solution révolutionnaire à partir des astronomes anciens, de sa conviction de l'harmonie supérieure du mouvement circulaire, de quelques observations de Mars et de Vénus. Dans le *De revolutionibus orbium caelestium*, paru à Nuremberg, centre de recherches mathématiques, en 1543, il présente sa théorie de l'héliocentrisme : autour du soleil, centre de l'univers, tournent les sphères célestes, parmi lesquelles celle de la terre. Critiqué par les théologiens dont Melanchton, au nom de l'« Écriture », la théorie n'emporta pas l'adhésion des savants. Il fallut attendre le XVIII^{ème} siècle pour que la terre perde définitivement sa place de centre de l'univers.

L'Humanisme est également « une éthique », à la fois individuelle et sociale. La morale humaniste repose sur un optimisme fondamental : créature privilégiée, l'homme est naturellement bon, naturellement disposé à se conformer au plan divin. Que cette conception soit en contradiction avec la doctrine du péché originel ne dérange pas les tenants de l'Humanisme. Pour eux, la raison humaine, instruite par la philosophie, soutenue par la Grâce divine, qui est généreusement donnée à tous, permet de rejeter ce qui dérange l'ordre et l'harmonie de la nature et de choisir le respect de la volonté divine. Cette croyance va de pair avec l'affirmation double de la liberté et la responsabilité de l'Homme. Il peut se tourner uniquement vers ses aspirations les plus matérielles, il peut aussi s'élever à la connaissance des réalités divines. Son choix est libre et sa responsabilité, entière, dans la mesure où l'éducation lui donne les éléments d'un jugement sain. Cette ascension de la personnalité individuelle passe par l'amour, mais, comme l'enseigne Platon, cet amour, s'il se tourne d'abord naturellement vers la beauté des corps doit s'en affranchir pour s'adresser à la beauté des âmes.

La morale individuelle est donc le respect de soi-même, obéissance aux aspirations naturelles et bonnes que chacun découvre en soi, sublimation des passions matérielles. Elle est aussi respect de l'autre et de ses propres aspirations. Transportée sur le plan collectif et social, cette morale individuelle s'attache à tout ce qui préserve la liberté, à tout ce qui permet un choix raisonné du Bien. A travers les écrits politiques d'Erasme, à travers la description de la manière de gouverner de Pantagruel et de Gargantua s'exprime clairement cette conception. Le bon prince doit vouloir le bien commun, il doit respecter les droits de chacun, il doit faire régner la paix, renoncer aux conquêtes ambitieuses, lutter contre le luxe insolent et protéger les faibles. Inspiré par le Christ, qui est le « Prince de la paix », le prince doit accepter les mêmes blessures d'amour-propre plutôt que de déclencher la guerre, qui est toujours le pire des maux. Car, pour Erasme, il n'y a pas de guerre juste et « la paix n'est jamais payée trop cher ».

L'Humanisme, c'est aussi une « théologie ». Au-delà de son effort pour construire l'Homme, l'entourer de beauté, lui donner des règles de vie et des moyens de dominer le cosmos, l'Humanisme débouche naturellement sur une théologie. Selon Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, « tous les humanistes ont été des esprits profondément religieux, et ce serait gravement trahir leur pensée que de voir en eux des esprits forts, dégagés de toute croyance. Leur philosophie était bien trop imprégnée d'idéalisme, bien trop tournée vers la connaissance

de l'Être, bien trop préoccupée de l'accès au monde divin, pour ne pas poser clairement le problème religieux »⁸³.

Les humanistes ne remettent pas en cause la religion mais la façon dont elle est pratiquée. Leurs recherches sur l'homme débouchent sur l'étude critique de la Bible et la remise en cause de l'éducation traditionnelle de l'Eglise. Ils sont surtout scandalisés par sa richesse⁸⁴.

Quelle que soit leur admiration pour la sagesse antique, ces hommes restent tout naturellement chrétiens. Ils tentent d'accorder leur vision de Dieu et leur conception de l'Homme avec la révélation et les lois de l'Eglise, ce qui ne va pas sans quelques difficultés, quelques contradictions, quelques contresens. Mais l'optimisme fondamental aide à les surmonter ou à les dépasser, jusqu'à ce que la rude lucidité de Luther et les exigences des théologiens tridentins obligent à choisir⁸⁵. Selon les humanistes, l'homme n'est plus un pécheur humilié devant Dieu et déchu par le péché originel. Par son pouvoir de création, par ses facultés intellectuelles, il apparaît au contraire à l'image de Dieu⁸⁶. Cet optimisme et cette foi dans les possibilités de l'homme bouleversent les conceptions traditionnelles du Moyen-Âge imposées par l'Eglise catholique, qui faisaient de Dieu le centre de l'univers.

Puisque l'Amour est le mode supérieur de la connaissance, le Dieu des humanistes est avant tout Amour. Pour eux, le Père se confond avec l'Être du néo-platonisme. Le Dieu jaloux de l'Ancien testament ne les intéresse pas. Le message évangélique et la douceur du Christ retiennent leur attention. Les paraboles, la charité, le Sermon sur la Montagne l'emportent sur le sacrifice de la croix. Pour autant que le péché originel n'avait pas détruit la « dignitas hominis », le mystère de la rédemption ne s'imposait pas. Il suffit donc d'imiter le Christ, d'aimer comme il l'a demandé et enseigné. Ils s'inspirent de l'enseignement de St Augustin qui dit : « Aime et fais ce que tu veux ».

En étudiant la pensée antique, les humanistes découvrent et célèbrent une philosophie et une morale très éloignées de celles de l'Eglise. La recherche du bonheur et de la sagesse apparaît totalement nouvelle, car jusque-là les hommes, selon l'Eglise, ne devaient se préoccuper que du respect des traditions religieuses.

⁸³ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem.*, p. 71.

⁸⁴ Cf. Humanisme et renaissance sur le sit <http://WWW.lombardf.com/>

⁸⁵ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem.*, p. 71.

⁸⁶ Cf. WWW.Maxicours.com.

L'humanisme brise également le monopole de l'Eglise sur la vie intellectuelle. Auparavant, l'enseignement supérieur était aux mains de l'Eglise. Seuls les sujets religieux étaient abordés, et tous les domaines, même la science, étaient subordonnés à la religion. Par exemple, l'apparition en France du collège des lecteurs royaux, qui dépend du roi et non de l'Eglise, constitue un réel bouleversement. Des sujets profanes sont alors abordés⁸⁷.

De ce qui précède, nous pouvons tirer deux conséquences. Premièrement les humanistes insistent sur le fait que la « Parole » soit enseignée et comprise dans sa forme exacte. Ainsi, ils recourent à la philologie classique en vue de restituer au texte de l'Ecriture son sens originel et donc de donner une traduction fidèle au texte de l'« Ecriture ». Ils recherchent les manuscrits, les comparent, les critiquent, retournent au grec, à l'hébreu, au syriaque, pour donner de nouvelles versions du texte saint, de nouvelles traductions. Il faut dire que les éditions réalisées par les humanistes, bien qu'elles ne soient pas parfaites, ont tout au moins un caractère révolutionnaire puisqu'elles diffèrent sensiblement du texte dont l'Eglise médiévale s'est servi. A titre d'exemples nous citons : La Bible polyglotte, publiée en 1522, le Psautier quintuple, édité par Lefebvre d'Étaples en 1507, la traduction en latin du Nouveau Testament par Erasme en 1516.

En deuxième lieu, on peut noter le mépris des humanistes pour les discussions des théologiens sur les mystères divins, sur la Trinité, l'Incarnation - et l'indifférence vis-à-vis des formules dogmatiques où l'on tente d'enfermer les rapports entre le Dieu d'amour et les hommes. Pour eux, quelques dogmes fondamentaux, tirés de l'Ecriture sainte, doivent suffire. Le reste est construction humaine, domaine des opinions variables. Une large tolérance doit être pratiquée pour tout ce qui n'est pas nécessaire au salut.

L'amour étant affaire individuelle, la religion l'est aussi. L'homme libre et responsable fait son salut solitairement. La raison prépare la foi, qui est donnée par la Grâce. La foi vit de l'amour et de la Parole évangélique.

Dans cette perspective, l'Eglise est une institution voulue par Dieu pour aider les hommes à faire leur salut. Elle doit donc être « mère », qui conseille, qui donne l'exemple, mais qui n'ordonne pas et qui ne punit pas. A la fois par respect de l'Antiquité, par souci de la liberté de l'Homme, par la prééminence donnée aux choses de l'esprit sur les actes matérialisés, les humanistes souhaitent un retour de l'Eglise aux pratiques des premiers

⁸⁷ Idem.

siècles, une purification des rites. Ils rejettent, comme des formes superstitieuses, les observances traditionnelles, les dévotions outrées. Leur religion est à la limite, un moralisme fondé à la fois sur le message de l'Évangile et l'éthique gréco-romaine, un déisme assez vague, libéré des formes ecclésiastiques. Religion intellectualisée à l'extrême, religion d'érudits, d'hommes de cabinets, dotés d'une vaste culture, elle n'a pas pu fournir aux hommes du XVI^e siècle une solution à leur quête spirituelle⁸⁸.

2.2. L'alliance de l'humanisme et de l'imprimerie

En tant qu'un des agents de la mutation, l'imprimerie a modifié les méthodes de conservation des données, les systèmes d'enregistrement et de restitution des textes et les réseaux de communication utilisés dans toute l'Europe par des communautés savantes⁸⁹. A la fin du XV^e siècle, la reproduction de la matière écrite passe progressivement de la table du copiste à l'atelier typographique. Ce qui constitue une révolution dans le monde du savoir. Selon Mc Luhan, la typographie eut des effets psychologique et sociaux qui modifièrent soudainement les frontières et les modèles antérieurs de la culture. En produisant une fusion - certains diront une confusion - du monde antique et du monde médiéval, le livre imprimé créa un troisième monde, le monde moderne.

L'imprimerie, affirme Elizabeth L. Eisenstein, a joué un grand rôle dans le renouveau intellectuel. Elle a accéléré la diffusion des idées et des textes et bouleversé les conditions de leur création et de leur production. Cela n'a pas seulement eu des conséquences sur la construction de la science moderne et sur son essor, mais aussi sur le mouvement de Réforme et plus généralement sur ce qu'il est convenu d'appeler la Renaissance. L'imprimerie ne fut pas une simple technique au service d'un renouveau intellectuel, mais l'un de ses acteurs.

Mc Luhan souligne que l'imprimerie par caractères mobiles a été la première expérience de mécanisation d'un métier complexe, et elle devint l'archétype de la mécanisation dans toutes ses applications. L'explosion typographique a prolongé l'esprit et la voix des hommes et reconstitué un dialogue humain à l'échelle du monde et qui relie les époques.

⁸⁸ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem.*, p. 71- 72.

⁸⁹ E. Eisenstein, *Op. Cit.*, p. 15.

Simplement en tant que réservoir d'information et moyen d'en disposer rapidement, la typographie, en effet, a mis fin, socialement et psychologiquement, dans l'espace et dans le temps, au régionalisme et au tribalisme. En réalité, pendant les deux siècles qui suivirent son invention, la typographie servit bien davantage le désir de voir les oeuvres du Moyen-Âge et de l'Antiquité que le besoin d'en écrire et d'en lire des nouvelles. Plus de la moitié des livres imprimés avant 1700 contenaient des textes antiques ou médiévaux. Ce sont l'Antiquité et le Moyen-Âge que l'on donna à lire au premier public de l'imprimé. Et les textes médiévaux étaient de loin les plus populaires.

L'imprimerie a contribué à l'uniformisation des types régionaux, puis, moins rapidement, des grandes catégories d'écriture : finalement, un type d'écriture unique, le caractère romain, triompha dans la plus grande partie de l'Europe : en Italie, en France, dans une partie de la Suisse, puis en Espagne et en Angleterre. L'imprimerie « a fait apparaître le nationalisme, l'industrialisme, les marchés de masse, l'alphabétisation et l'instruction universelles. L'imprimé, en effet, était un exemple de précision reproductible qui inspira des façons totalement nouvelles de prolonger l'énergie sociale »⁹⁰.

L'unification politique de populations entières au moyen des langues vulgaires et les groupements linguistiques étaient inconcevables avant que l'imprimerie ne transforme chaque langue vulgaire en un moyen de communication de masse étendu. La tribu, forme amplifiée de la famille et des liens du sang, éclate et cède la place à une association d'hommes que l'on a formés uniformément à être des individus⁹¹. Bref, l'imprimerie a créé l'individualisme et le nationalisme au cours du XVI^e siècle. Elisabeth Eisenstein indique qu'aucun secteur du savoir n'a échappé à son influence ; qu'il s'agisse de la politique, de la religion, de l'économie, de la philosophie, etc. Les conséquences liées à la consommation de la matière imprimée ou à la transformation des mentalités sont d'une importance capitale et touchent pratiquement toutes les formes de l'activité humaine. Avant l'imprimerie, le marché du livre était un marché d'occasion où la marchandise était plutôt rare. L'imprimerie transforma à la fois l'enseignement et le commerce. Le livre fut la première machine à enseigner ; il fut aussi le premier article produit en série.

La culture manuscrite pratiquait une forme orale d'enseignement appelée, dans ses manifestations les plus valables, la « scholastique ». En mettant des textes strictement

⁹⁰ Mc Luhan, Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme, édit., Mame, 1968, p.201.

⁹¹ Mc Luhan, Op. Cit., p. 206.

identiques à la disposition de tous les étudiants et tous les lecteurs, quel qu'en fut le nombre, l'imprimé mit fin rapidement au régime scholastique de la discussion orale. Parmi les conséquences psychologiques et sociales de l'imprimé, on note, le fait d'étendre à diverses régions son caractère fissile et uniforme et de les rendre homogène, d'où l'augmentation de leur puissance, de leur énergie et de leur agressivité, typiques des nouveaux nationalismes⁹².

En lui-même lieu d'échange et de circulation des idées, le livre imprimé commença à jouer un rôle nouveau d'agora intellectuelle largement renforcé par son double statut de marchandise et d'objet portable. L'imprimerie multiplie les possibilités de communication par le texte et l'image grâce à un support constitué généralement par du papier. Elle permet de reproduire exactement et à un grand nombre d'exemplaire l'écriture, le dessin ou l'image.

En effet, l'une des grandes innovations intellectuelles de la Renaissance fut de faire de l'«idée» un objet de communication, un *objet mental* qui pouvait d'autant mieux se transporter, se transférer, s'enrichir, se vérifier, s'amender, se modifier, se combiner, qu'il n'était plus lié à un système théologique qui en normalisait et en restreignait la circulation. On pouvait désormais «travailler» les idées, et l'intellectuel n'était plus le commentateur du texte sacré, mais l'artisan qui découvrait les idées, les forgeait, les soumettait à la critique pour les forger à nouveau avant de les faire circuler. Par l'intermédiaire du livre, l'idée s'introduit dans un circuit marchand où, si ce n'était pas directement elle qui se vendait, c'était au moins son support imprimé. L'idée en acquérant une valeur grâce aux nouvelles techniques de reproduction et de diffusion, commença à pouvoir être considérée comme une information⁹³.

L'uniformité et le caractère répétitif de l'imprimé ont imprégné la renaissance de l'idée que le temps et l'espace sont des quantités continues et mesurables. Cette idée eut pour effet direct de désacraliser le monde de la nature et celui du pouvoir. La nouvelle technique de domination des processus physiques par segmentation et par fragmentation séparait Dieu de la nature, tout autant que l'homme de la nature, ou l'homme de l'homme⁹⁴.

Selon P. Chaunu, l'humanisme a joué un rôle dans l'ensemble des facteurs qui ont poussé à la mutation innovatrice du caractère mobile. Il a contribué à augmenter le nombre d'hommes capables de lire et d'écrire, à étendre l'utilisation du papier, à développer le besoin

⁹² Mc Luhan, *Ibidem*, p. 196- 197.

⁹³ P. Breton et S. Proulx, *L'explosion de la communication*, édit., La Découverte, Paris, 1999, p. 52.

⁹⁴ Mc Luhan, *Idem.*, p. 205.

religieux de l'image et la technique du xylographe Mais sans le livre imprimé, il n'aurait pas eu de révolution humaniste. L'humanisme du XV^{ème} siècle serait retombé comme celui du VIII^{ème} et du IX^{ème} siècles ou encore celui du XII^{ème} siècle, parce que, sans lui, le labeur humaniste est un travail de Pénélope⁹⁵. L'humanisme, doublé de l'invention de l'imprimerie, développe l'esprit critique vis-à-vis des textes sacrés. Une nouvelle tournure d'esprit en découle, qui consiste à ne plus rien admettre à priori. L'alliance de l'humanisme et de l'imprimerie, c'est également une multiplication de la Bible en plusieurs exemplaires, en quelques années. Avec une lecture beaucoup plus simple, parce que plus large, beaucoup plus individuelle aussi, sans commune mesure avec la lecture savante et la lecture collective de l'Eglise. Or, la lecture des humanistes, leur interprétation grammaticale, historique, au ras des textes, est proche de la lecture primitive, élémentaire, non guidée ; ce qui ne peut manquer de troubler profondément les chrétiens qui s'y livrent..

Pour conclure ce point, disons que l'humanisme et l'imprimerie se sont en quelque sorte comportés en ennemis de l'Eglise établie. La reconnaissance de l'Eglise catholique en tant que « mère et enseignante » ayant reçu mission d'accompagner les fidèles dans leur salut n'est pas suffisante. Les humanistes n'ont pas vu dans l'Eglise une institution régit par des règles. Ils n'ont pas considéré sa mission au sein de la société. D'autre part, on ne peut dissocier l'Eglise de ses dogmes et de ses rites. S'y engager, c'est lui enlever une partie de sa substance. Cependant, accepter qu'elle puisse se reformer, voilà ce qui est possible.

⁹⁵ P. Chaunu, Le temps des Réformes. Histoire religieuse de civilisation (coll. Le monde sans frontière), édit., Fayard, Paris, 1975, p. 316.

2. 3. La Réforme : ses origines

L'Eglise doit toujours être réformée ; c'est ce que résume la formule latine « *Ecclesia semper reformanda est* ». En effet l'Eglise doit être ramenée à sa pureté primitive et à la teneur exacte du message évangélique. En ce sens, l'Eglise d'Occident a connu plusieurs réformes dans son histoire, mais celles qui marquent le XVI^{ème} siècle vont plus loin. La volonté de revenir aux sources a ainsi amené à briser l'unité, à créer des Eglises nouvelles, à rejeter l'héritage de la tradition millénaire. Sous ses formes multiples, le protestantisme est toujours une rupture. Et le catholicisme tridentin, s'il réaffirme les valeurs coutumières, n'en est pas moins différent de l'Eglise de la fin du Moyen-Âge.

Avec la Réforme protestante, Luther place les écritures et donc le livre au centre du renouveau chrétien. Conséquence, un nombre croissant des prédications abondant dans tous les sens⁹⁶. La Réforme protestante voulut ouvrir à tous les fidèles l'accès au livre et, d'abord, au livre par excellence, la Bible. La multiplication des textes par l'imprimerie rendait la chose désormais possible.

La Réforme n'est pas apparue dans une chrétienté où le sens religieux aurait été affaibli, mais, au contraire dans un monde dont les exigences spirituelles croissaient, qu'il s'agisse des clercs ou de la foule des fidèles. C'est la crise de la spiritualité médiévale et l'impuissance de l'Eglise établie à la surmonter qui créent le climat favorable à une remise en cause de la foi traditionnelle.

Il y a d'abord le climat d'inquiétude religieuse qui marque la fin du Moyen-Âge : l'exigence naturelle du salut se heurte à une conscience plus nette du péché et de ses conséquences, renforcée par le spectacle des désordres et des malheurs de la chrétienté. Chacun se sent coupable et la crainte du châtement éternel se traduit dans les images terrifiantes des peintres et des poètes. Les *Danses des morts*, le *Testament* de Villon, *L'Apocalypse* de Dürer témoignent de cette interrogation permanente, qui atteint aussi bien les clercs que les petites gens : que faire pour être sauvé ? Qui suivre ? Qui invoquer ? Le souvenir du Grand Schisme⁹⁷, les conflits entre les papes et les conciles, les conflits entre les papes et les états, autant de motifs de craindre de suivre un mauvais berger. Toute une

⁹⁶ Cf. P. Breton et S. Proulx, *Op. Cit.*, p. 58.

⁹⁷ Conflit qui divisa l'Eglise de 1378 à 1417 et durant lequel il y eut plusieurs papes à la fois.

atmosphère trouble se développe, renforcée par les prédicateurs populaires, qui décrivent les souffrances du Crucifié, invitent à la pénitence, approuvent les troupes des flagellants ; ce climat est également renforcé par les théâtres des Mystères, par les mille représentations de la Passion, des martyrs des saints. Face au mal triomphant, le chrétien se sent à la fois coupable et terriblement seul. C'est dans la solitude qu'il cherche les moyens d'assurer son salut.

À cette inquiétude solitaire, la dévotion traditionnelle ne peut donner que des réponses insuffisantes. Dieu est trop loin, trop terrifiant. Aussi les fidèles cherchent-ils d'autres avocats. La Vierge d'abord, qui abrite ses enfants sous son manteau. Et puis les saints, de celui dont on porte le nom, d'autres qu'on invoque dans telle ou telle maladie, telle ou telle circonstance, leurs images se multiplient aux murs des églises... De même cherche-t-on des assurances contre la mort soudaine et la damnation.

Les fidèles accomplissent des pèlerinages, ils portent médailles et scapulaires, ils récitent plus ou moins mécaniquement, prières et litanies, ils multiplient les messes pour les pauvres défunts, ils collectionnent les indulgences attachées par l'Eglise à telle ou telle dévotion.

Le danger majeur est celui d'un glissement progressif du sentiment religieux vers le formalisme, la superstition, d'un déplacement de la foi du Christ vers les créatures, du développement d'une mentalité de comptable additionnant le droit et l'avoir. Et encore, ces pratiques pieuses ne donnent-elles pas la certitude intérieure du salut : Luther l'éprouve plus que tout autre. L'angoisse du salut, l'aspiration générale à une certitude appuyée sur l'autorité de Dieu est ainsi un élément fondamental de la crise.

Au niveau de l'élite intellectuelle, ce désarroi existe également. Il est renforcé par le triomphe universitaire du nominalisme d'Occam : en séparant radicalement le domaine de la Révélation et celui de la raison humaine, il affirme l'impossibilité de connaître Dieu, l'inutilité des efforts pour comprendre ses desseins. La religion n'est plus qu'une série de vérités proclamées autoritairement et reçues passivement, de rites imposés et inintelligibles⁹⁸.

Le triomphe du nominalisme sonne le glas de la scolastique et ruine les grandes synthèses associant foi et raison, élaborées au XIII^e siècle : privilégiant la connaissance intuitive, il ouvre les voies à l'individualisme. L'humanisme, partout en honneur, en fait autant par un cheminement très voisin : il privilégie le libre examen au détriment des

⁹⁸ B. Bennassar et J. Jacquart, Op. Cit., p. 91.

institutions ecclésiales, minimise l'importance des sacrements, donne à la culture un statut autonome par rapport à la pensée religieuse et conduit insensiblement à une autonomie de l'homme lui-même vis-à-vis de toute autorité spirituelle.

La spiritualité, en plein essor, a pris, elle aussi, un tour individualiste et volontiers anti-intellectualiste. Les théories conciliantes mettent directement en cause l'autorité pontificale et développe une logique à la fois de démocratie et d'autonomie au sein de la vie ecclésiale. On en voit les effets dans l'affirmation des Eglises nationales, avec tous les risques de mainmise des pouvoirs politiques sur elles⁹⁹.

Alors que le thomisme avait tenté de traduire en langage logique le mystère divin, les théologiens de la fin du XV ème siècle, à force de raffiner sur les concepts et d'enchaîner des syllogismes savants ont vidé la foi de toute substance rationnelle : le lien entre le Créateur et l'homme est rompu. Or le fidèle éclairé, à cette époque plus encore qu'à toute autre, veut accorder son expérience sensible et sa croyance, soumettre à son jugement personnel les vérités, poser en termes rationnels sa relation à Dieu. A l'heure où l'esprit de découverte et d'observation fait des progrès, le silence des docteurs est fortement ressenti. Ce malaise va de pair avec le développement de l'individualisme. Le fidèle éclairé ne se résigne plus à attendre les solutions aux problèmes de sa vie de l'Eglise. Il se jette à l'eau et cherche à donner des réponses aux questions théologiques qui étaient jusqu'alors réservées aux clercs. P. Chaunu souligne trois choses dans la Réforme protestante : une rupture à la rencontre de deux courants autonomes, l'humanisme et la sotériologie luthérienne (fondée sur la « sola scriptura »).

La crise de l'Eglise à la fin du Moyen-Âge est à la fois celle de l'institution et celle du message spirituel qu'elle doit transmettre. Les abus dont souffre l'Eglise catholique « en sa tête et en ses membres » sont nombreux. Des souverains pontifes plus occupés de belles-lettres, comme Pie II, d'ambitions familiales, comme Alexandre VI, de guerres, comme Jules II, de constructions nouvelles, comme Léon X ; un Sacré Collège peuplé de cardinaux souvent indignes ; une Curie avide, guettant les profits possibles, exigeant des Eglises locales des sommes sans cesse croissantes (ceci surtout en Allemagne et en Angleterre). Des évêques courtisans, nommés pour des motifs politiques (cadets de grandes familles, serviteurs des souverains), ne résidant pas, ne visitant jamais leur diocèse, cumulant les sièges et les profits, d'ailleurs sans pouvoir de discipline sur des chapitres qui les ignorent ou des curés qu'ils ne

⁹⁹ Théo. L'Encyclopédie catholique pour tous, p. 390.

nomment même pas. Des bénéficiaires chargés de paroisse, mais préférant la vie douillette des villes et confiant les soucis pastoraux à un prolétariat clérical, mal payé, cherchant à profiter de la situation, vendant les sacrements. Le clergé séculier donne trop souvent l'exemple de relâchement et de brutalité des mœurs : ivrognerie, paillardise, concubinage, violences. Même chose chez les religieux : inobservance de la règle, abandon de la clôture, vagabondage, âpreté matérielle, mauvaises mœurs.

On embrasse la prêtrise comme un métier, mais aucun règlement corporatif n'en organise l'apprentissage. La plus grande partie du clergé rural - responsable du salut des quatre cinquièmes de la population - ne reçoit aucune formation, ni théologique, ni pastorale, ni même liturgique. Beaucoup de ces clercs campagnards ne savent pas le latin et récitent des textes qu'ils ne comprennent pas. Ils ignorent l'Écriture. Ils distribuent les sacrements comme des remèdes magiques.

Le clergé urbain est sans doute mieux formé, ses membres font au moins un court séjour à l'université, mais on devine que la formation scolastique ne les prépare pas davantage à apporter au peuple des villes les certitudes rassurantes qu'il réclame. Faiblesse que Luther stigmatise dès 1512, mettant ainsi l'accent sur les véritables problèmes.

Ces faiblesses de l'Église établie expliquent l'échec des précédentes tentatives de réformes menées tant par la papauté que par la hiérarchie jusqu'aux affirmations brutales et toniques de Luther.

Les conciles généraux de Constance¹⁰⁰ et de Bâle¹⁰¹ avaient promulgué des canons réformateurs, mais le désir de la papauté de maintenir et de renforcer la primauté romaine empêcha leur application. Les pontifes, à leur tour, proclamèrent à plusieurs reprises leur volonté de mettre un terme aux abus les plus criants. Mais la pratique démentait leurs efforts et les problèmes politiques venaient sans cesse se mêler aux nécessités religieuses. Si Jules II convoque le concile universel en juillet 1511, c'est plus pour faire pièce à Louis XII et à Maximilien, qui ont, de leur côté, réuni un concile à Pise pour déposer le pape, que pour traiter des problèmes de l'Église. Et le concile de Latran (1511-1517) se borne à exhorter les cardinaux à vivre en prêtres et à restreindre le cumul des bénéfices. Six mois après la fin du concile de Latran, les thèses de Luther sont publiées à Wittenberg.

¹⁰⁰ Dix-septième concile œcuménique (1414-1418) qui mit fin au grand schisme d'Occident.

¹⁰¹ Convoqué par le pape Martin V, en application du concile de Constance qui prévoyait la convocation d'un concile œcuménique à intervalle régulier : 5 ans pour commencer, puis 7 ans et enfin tous les 10 ans. Ce concile a eu lieu entre 1431 et 1445.

Les princes échouèrent également dans leurs tentatives pour lutter contre les abus dans leurs Etats. En France, les états généraux de 1484 réclamèrent des réformes que le cardinal Georges d'Amboise tenta de mettre en oeuvre, en vain. Seule l'Eglise d'Espagne, grâce au cardinal Cisneros, connut une réelle amélioration matérielle (restauration de la discipline, réforme des ordres religieux) et spirituelle (rénovation des universités).

Quelques efforts plus ou moins isolés vont dans le même sens : réformes de certaines congrégations bénédictines, fondation de l'ordre des Minimes par saint François de Paule, rétablissement de la règle franciscaine dans une partie de la vaste famille des Frères Mineurs, tentatives de Jan Standonck au collège de Montaigu, à Paris, pour mieux former les futurs clercs.

A vrai dire, toutes ces tentatives de réformes ne touchaient pas à l'essentiel. On voulait faire disparaître les abus, sans répondre à l'attente du peuple chrétien.

Aussi, est-ce dans de petits cercles, unissant clercs et laïcs dans une commune recherche, que des voies spirituelles nouvelles s'élaborent discrètement, préparant ainsi un climat favorable à une vraie réforme religieuse. Recherches marquées par l'individualisme, menées en marge de l'Eglise officielle, de ses institutions et de ses rites. « Le mysticisme » ou la tentative de rejoindre directement le divin, hors des voies ordinaires se met petit à petit en place. Les écrits de maître Eckhart, de Jean Tauler, de Ruysbroeck, de l'anonyme auteur de la célèbre *Imitation de Jésus-Christ* (probablement Thomas de Kempis, mort en 1471) sont lus et médités.

Cette « devotio moderna » néglige les observances traditionnelles, insiste sur l'oraison, effort personnel qui s'aide de petits recueils de réflexions, de conseils, de textes à méditer. Ainsi se groupent les frères de la Vie commune, les chanoines réguliers de Windesheim, (regroupant, en une vie spirituelle communautaire, les clercs gagnés à ces nouvelles voies religieuses). Mais le mysticisme ne donne qu'une solution limitée aux problèmes de la foi. Il ne peut être sans danger proposé comme forme ordinaire de la vie religieuse à tous. Et si le fidèle prend conscience, comme Luther, de son impuissance à imiter le Christ, son angoisse en est accrue.

La solution de l'Humanisme, telle qu'elle se dégage des efforts et des écrits d'un John Colet, d'un Erasme, d'un Lefebvre d'Étaples peut aussi ouvrir à une voie spirituelle nouvelle. A la base, une idée optimiste de la nature humaine, de son aptitude au bien, et donc au salut -

ce qui peut rassurer le fidèle. A la base également, une profonde religiosité, mais qui ne s'embarrasse pas des formes de la tradition. Dans les faits, les humanistes souhaitent un retour à la simplicité évangélique, veulent une religion intellectualisée, sans formes extérieures trop facilement superstitieuses. Ils valorisent les oeuvres spirituelles et rejettent les oeuvres purement mécaniques de la dévotion de leur temps. Enfin, ils revendiquent le droit de vérifier, à la lumière de la philologie classique, la manière dont la Parole de Dieu est transmise. Ils ne se privent pas de critiquer les abus de l'Eglise, de se moquer des théologiens, de dévaluer la vie conventuelle. A ce titre, « ils ont certainement contribué à préparer les esprits aux formules luthériennes. Mais ils ne pouvaient pas donner au peuple chrétien la réponse attendue. Religion d'intellectuels pour des intellectuels, l'Humanisme chrétien fut un échec ».¹⁰²

¹⁰² B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem.*, p. 94.

2. 4. La Réforme : le luthéranisme

Le personnage de Luther a suscité de nombreuses études, souvent contradictoires, souvent partiales.

Au terme d'un long cheminement solitaire, il découvre sa voie et le proclame en 1517. Moment décisif qui mène, en quatre ans, aux ruptures sur les thèmes essentiels qui sont ceux de tous les mouvements réformés.

« La formation de Luther » jusqu'en 1510 doit éclairer ce qui a suivi. Né en 1483 à Eisleben, en Thuringe, il est fils d'un paysan aisé devenu exploitant minier. Il étudie chez les Frères de la Vie commune, dans une ambiance spirituelle exigeante, puis à l'université d'Erfurt où il obtient sa maîtrise en philosophie en 1505.

Il se destinait au droit, comme tant d'autres enfants d'une petite bourgeoisie cherchant à s'élever socialement, lorsqu'à la suite d'un orage, il fait vœu d'entrer en religion, malgré l'opposition paternelle. Il choisit l'ordre assez rigoureux des Ermites de saint Augustin. Etudiant brillant, on abrège pour lui le noviciat, on l'envoie étudier la théologie à Wittenberg. Très tôt, on lui confie un enseignement. En 1507, il est ordonné prêtre, en 1512, il est docteur en théologie et enseigne dès l'année suivante à Wittenberg. En apparence une belle carrière religieuse (il est sous-prieur et jouit de la confiance du vicaire général de l'Ordre) et universitaire.

Cependant Luther cache une profonde inquiétude personnelle liée à son salut et à son âme. Le jeune moine est formé aux leçons désespérantes de l'occamisme et nourri de l'idée que nous ne pouvons savoir si nos oeuvres sont agréables.

La voie mystique qui lui est ouverte par son directeur, le persuade de la transcendance absolue de Dieu, en même temps qu'il se pénètre de l'idée de la nature irrémédiablement pécheresse de l'homme, par une assimilation de la tentation au péché, quelles que soient les oeuvres accomplies.

A ce stade de sa réflexion, qu'on peut saisir à travers ses cours sur les Epîtres de saint Paul, Luther « découvre » l'affirmation fondamentale : Dieu ne nous juge pas par une sorte de balance entre nos péchés et nos oeuvres, mais il nous justifie, à cause de notre seule foi (*sola*

fide), à cause des mérites du Fils, et sans que nous cessions pour autant d'être et de demeurer pécheurs. Et cette certitude emplit le coeur du croyant, malgré ses manquements, d'une totale quiétude intérieure. Tous les développements ultérieurs de la pensée de Luther et tous les courants réformés sortent de cette affirmation de la justification par la foi, et la foi seule.

Même si le génie prophétique d'un homme éclate ici, beaucoup plus clairement que dans l'élaboration de la « Sola Scriptura », la « *Justicia passiva* », le principe théologique de la Réforme, est également le fruit d'évolutions convergentes. Elle se situe un peu, comme le principe de l'Écriture seule, en coupe-circuit des accumulations des gestes et des pratiques sécurisantes, en réaction contre la délégation de plus en plus exclusive des moyens du salut au groupe ecclésial, contre une dépossession de Dieu¹⁰³.

« La querelle des indulgences » est l'occasion d'affirmer les idées de Luther. La concession d'indulgences accordées pour des pratiques de dévotion, voire pour des aumônes faites à l'Église entraînait une confusion entre indulgence (remise d'une partie des peines de purgatoire) et absolution. Par ailleurs, la justification par la foi ne permet pas d'attribuer aux oeuvres une valeur quelconque, elle entraîne le rejet de la théorie de la réversibilité des mérites - l'homme, fut-il saint, n'en a aucun - et de la communion des saints. Indigné par la prédication d'un dominicain venu « vendre » des indulgences en Saxe, Luther affiche le jour de la Toussaint, en 1517, ses 95 thèses. Les thèmes essentiels sont la dénonciation des fausses assurances données aux fidèles, l'affirmation que Dieu seul peut pardonner, et non pas le Pape, que le seul trésor de l'Église réside dans l'Évangile¹⁰⁴. La Réforme est perçue comme un retour à une manière d'être ancienne plus fidèle à l'Église, un remodelage, une Reformation sur la Parole immuable de Dieu : elle marque donc un changement dans la perception de la durée¹⁰⁵.

Autour de cette « querelle de moines », opposant les dominicains et les augustinien, l'Allemagne se passionne. Rome intervient : le légat Cajetan, général des Frères prêcheurs et humaniste réputé, se heurte à Luther qui rejette l'infaillibilité du pontife et affirme que les sacrements ne peuvent opérer qu'avec la foi du sujet (alors que la tradition leur donne un pouvoir en-soi). La dispute se développe tout au long des années 1519 et 1520. A Leipzig (juillet 1519), Jean Eck, théologien, amène Luther à tirer les conséquences de ses affirmations : rejet de la primauté romaine et de l'autorité des conciles, valeur unique de l'Écriture comme

¹⁰³ P. Chaunu, *Op. Cit.*, p. 471- 472.

¹⁰⁴ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem.*, p. 95.

¹⁰⁵ P. Chaunu, *Idem.*, p. 472.

contenu de la foi (« sola scriptura »), inutilité de la tradition dogmatique, inexistence du purgatoire (le salut est total, ou il n'est pas).

La force de Luther vient avant tout de sa conviction intérieure. Elle est appuyée par l'adhésion enthousiaste de beaucoup d'Allemands. Une révolte individuelle mène ainsi à un schisme général. L'Allemagne, formait un terrain favorable, par la faiblesse du pouvoir impérial, les ambitions des princes, les tensions sociales qui opposaient paysannerie et petits seigneurs, villes et noblesse, le profond nationalisme, très hostile aux influences italiennes. Sur le plan spirituel, l'Empire n'offrait pas plus d'abus que les autres provinces de la chrétienté, mais les mêmes faiblesses s'y observaient. Le heurt entre les humanistes, désireux de rajeunir l'enseignement universitaire, de répandre le goût des belles-lettres et les tenants de la tradition (spécialement les dominicains) y fut rude. En 1513, Reuchlin avait été condamné sur les instances des Frères prêcheurs de Cologne. Une guerre de pamphlets s'en était suivie et le jeune Ulrich Von Hutten avait violemment attaqué les ordres religieux.

Luther se heurta aux mêmes adversaires et reçut d'emblée l'appui des milieux humanistes (Von Hutten et surtout le neveu de Reuchlin, Melanchthon). Il eut également l'appui des jeunes étudiants de Wittenberg et d'Erfurt, celui des villes en lutte contre leur évêque, comme Nuremberg et Constance, celui de la petite noblesse rhénane, jalouse des richesses de l'Eglise. Aussi Luther peut-il très vite faire connaître ses idées. Les années 1520 et 1521 sont décisives. La pensée de Luther se précise dans les trois grands traités de 1520 : *la Papauté de Rome* (le Pape n'a aucune autorité divine et est soumis comme tous les fidèles à la Parole), *l'Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande sur l'amendement de l'état chrétien* (il y définit la doctrine du sacerdoce universel, affirme que l'Ecriture est intelligible à tous les croyants et défend le libre examen contre l'autorité ecclésiastique, soutient le droit pour tout fidèle d'en appeler au concile), enfin le *Traité de la liberté chrétienne et de la captivité babylonienne de l'Eglise* (Luther y critique les sacrements, devenus un moyen d'imposer l'autorité sacerdotale, au passage, il ne garde, comme attesté dans l'Ecriture que le baptême et la Cène et critique la théorie scolastique de la transsubstantiation).

Pendant cette maturation de la pensée du réformateur, la machine répressive se met en branle : la bulle *Exsurge Domine* (15 juin 1520) condamnant 41 propositions de Luther est promulguée : Luther a soixante jours pour se soumettre, sinon c'est l'excommunication, donc

la mort¹⁰⁶. En guise de réaction il brûle publiquement la bulle. Puis le pape publie la bulle *Decet romanum pontificem* (3 janvier 1521) prononçant l'anathème contre lui et ses partisans, démarches auprès du nouvel Empereur, convocation du moine rebelle devant la diète de Worms en avril 1521, comparution de Luther les 17 et 18 avril et affirmation tranquille de sa certitude : « je suis lié par les textes de l'Écriture que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu. Révoquer quoi que ce soit je ne le puis, je ne le veux »¹⁰⁷. Ayant quitté Worms sans être arrêté, Luther est mis au ban de l'Empire, « enlevé » par les hommes de Frédéric de Saxe et caché en sûreté au château de Wartburg. Il y demeure dix mois, écrit de nombreux traités sur la confession, les vœux monastiques et traduit le Nouveau Testament en allemand pour mettre à la portée de tous la Parole divine.

De 1522 à 1526, la vie impose « des choix et des refus » qui vont orienter durablement le mouvement luthérien. En matière religieuse, tout en approfondissant sa doctrine, Luther freine les extrémistes qui tirent des conclusions qu'il condamne. Il lutte contre les prises de positions de son disciple Carlstadt qui avait introduit à Wittenberg des innovations liturgiques, distribué la communion sous les deux espèces, prôné l'iconoclasme. Ce n'est que progressivement que le réformateur se décide à modifier la célébration de la Cène. En matière sociale, au nom même de sa conception de la liberté chrétienne, qui est spirituelle, au nom de la nécessaire soumission aux autorités légitimes, Luther refuse d'appuyer la révolte des chevaliers dirigée par Franz von Sickingen contre les possessions temporelles des évêques rhénans.

Du reste, durant cette période, l'on assiste à la rupture avec les humanistes. La convergence des débuts (primauté de l'Écriture, dédain pour les rites, dévotions traditionnelles, dogmes trop contraignants, hostilité contre certains ordres religieux) laisse bientôt apparaître des sérieuses divergences doctrinales. Alors que les humanistes croient à la bonté naturelle de l'homme, à la valeur de ses actes positifs, à la possibilité pour lui de coopérer à l'oeuvre divine, Luther affirme la totale impuissance de l'homme pécheur¹⁰⁸.

Luther à ses débuts s'attendait à bénéficier du soutien d'Erasme. Mais celui-ci publie en 1524, le *De libero arbitrio* où il défend la liberté de l'homme (et sa responsabilité) dans la réponse à la Grâce, la valeur de ses oeuvres et l'idée que le péché originel a corrompu mais non pas anéanti la nature humaine. Luther répond brutalement dans le *De servo arbitrio*. Il

¹⁰⁶ P. Chaunu, *Idem.*, p. 452.

¹⁰⁷ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem.*, p. 96.

¹⁰⁸ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem.*, p. 97.

réaffirme sa position selon laquelle, la liberté du chrétien, c'est de reconnaître sa totale impuissance. La foi est le pur don de la Grâce divine.

« Les conquêtes luthériennes » sont imposantes et rapides, en dépit de l'opposition impériale. La Saxe électorale et la Hesse adoptent les formules réformées dès 1527, ainsi que de nombreuses villes libres comme Nüremberg, Ulm. Bientôt, la Réforme déborde le cadre du Saint-Empire. Par conviction et par intérêt politique, Gustave Vasa, chef de la révolte suédoise contre le Danemark, adopte les idées luthériennes en 1524 et rompt avec Rome en 1527. Ces succès obligent Luther, quelle que soit son indifférence aux formes institutionnelles, à définir une Eglise, pour satisfaire au besoin naturel des fidèles d'être encadrés, conseillés et de recevoir les sacrements. Convaincu que la véritable Eglise est invisible, le réformateur accepte de laisser les princes et les magistrats prendre en main la mise en forme des Eglises locales, le choix des pasteurs et leur surveillance, les rites liturgiques. Il se contente de leur fournir une confession de foi (*Petit et Grand Catéchismes* de 1529), des conseils pratiques, un matériel liturgique. Ainsi s'explique la fragmentation et la diversité des Eglises.

Précisées peu à peu, au fur et à mesure que se posaient à Luther les problèmes nés de l'affirmation primitive de la justification par la foi, les positions doctrinales du courant réformé sont exposées dans la *Confession d'Augsburg* (1530), dans les derniers écrits de Luther et dans le *Corpus doctrinae christianae* de Melancthon.

L'affirmation de base est maintenue : la foi est pure don gratuit de Dieu, elle est justification totale et entière, elle apporte espérance et charité. La source unique de la foi, le canal par lequel Dieu la donne, est l'Ecriture. Luther en rejette certains textes douteux. C'est par l'assistance de l'Esprit-Saint que tout fidèle interprète l'Ecriture dans le sens que Dieu souhaite. Seule cette conviction intérieure doit être considérée, sans référence aux autorités humaines (Papes, Conciles, Pères de l'Eglise). La vie de la foi s'exprime par l'abandon à Dieu dans la certitude du salut ; par la réception de deux sacrements que Dieu a voulu : le baptême, qui fait entrer dans la communion des croyants (et Luther, après avoir hésité, conserve le baptême des enfants) et la Cène, qui est participation au Christ ; par les oeuvres, qui ne sont pas des moyens de justification mais une manière de glorifier Dieu ; par un culte, qui est aussi action de grâce, fondé sur le chant collectif, la prédication et la communion. Seul Dieu y est honoré, à l'exclusion des saints.

Luther a longtemps cherché une formulation satisfaisante de sa « doctrine eucharistique ». Pour lui, le Cène n'est pas, comme pour l'Eglise romaine, un renouvellement du sacrifice de la Croix. La rédemption a été accomplie une fois pour toute et c'est une offense à Dieu que de penser qu'on reproduit ce sacrifice comme s'il n'avait pas été suffisant. Formé à l'école du nominalisme, il rejette la théorie scolastique de la transsubstantiation, formulée selon les exigences de la logique aristotélicienne : la substance du pain et du vin est changée par les paroles du prêtre consécrateur en substance du corps et du sang de Jésus-Christ, tandis que les « accidents » physiques, les apparences sensibles du pain et du vin demeurent. Mais Luther, profondément mystique souhaite un contact réel avec le divin, à la différence de ses adversaires zwingliens, qui se contentent d'un symbolisme. Il formule donc la théorie de la *consubstantiation* : dans la Cène, par la volonté du Christ, les substances du corps et du sang coexistent pour le fidèle avec celles du pain et du vin, qui subsistent matériellement (apparences sensibles) et réellement (essences).

Enfin, « l'ecclésiologie » luthérienne est très simple. L'Eglise véritable est invisible, c'est celle des justifiés par la foi. Tous sont égaux devant Dieu. Il n'y a pas de sacerdoce limité à un groupe de fidèles séparés des autres. S'il y a des églises terrestres, elles ne font qu'aider les fidèles. Les pasteurs sont des fonctionnaires, ayant reçu une formation spirituelle qui les qualifie pour prêcher et distribuer les sacrements, mais il n'y a pas d'ordre, pas de vœux, pas de célibat obligatoire. De même, Luther rejette la valeur de la vie religieuse régulière et la notion de vœux perpétuels.

Ainsi formulée, la doctrine luthérienne apporte aux fidèles un profond renouvellement de la conception même de la religion. La confiance du croyant dans son salut est une assurance contre l'angoisse existentielle. La simplicité dogmatique et liturgique, l'emploi de la langue vulgaire, la promotion des laïcs sont autant d'atouts pour l'évangélisme. Mais Luther a déclenché un mouvement de pensée qui le dépasse rapidement. Dès les premières années du mouvement luthérien, d'autres réformateurs sont apparus, qui partent des mêmes prémices mais aboutissent à des formulations très différentes ; c'est le cas d'Ulrich Zwingli (1484-1531) à Zürich en Suisse, de Mathieu Zell à Strasbourg, de Calvin...

Bref, on peut dire que le luthéranisme a codé en langage religieux ce que l'humanisme enseignait ; il a construit une doctrine religieuse originale à partir des idées de son fondateur et des idées en vogue à l'époque. Malgré la divergence dans la conception de l'homme, le luthéranisme reste très lié à l'humanisme. D'autre part, en promulguant ses thèses, Luther est

allé à l'encontre de la tradition (qui veut que les dossiers brûlants se traitent entre clercs) et donne le ton à la libre expression de la pensée et donc d'une certaine manière met en route l'éclosion de l'opinion publique dont il se fait le porte-parole.

2.5. La Réforme de Calvin

En mars 1536 paraît à Bâle un gros ouvrage en latin : *Christianae religionis Institutio*, dédié au roi de France. Son auteur : un jeune clerc déjà connu, qui souhaite clarifier les positions réformées et donner aux fidèles une interprétation vraie des Ecritures. En effet, Calvin a fait des études de droit, avant de se passionner pour l'Humanisme. Sa première oeuvre est un commentaire de Sénèque (1532) où il cherche les correspondances entre stoïcisme et christianisme. Installé à Paris, familier du collège royal, il adopte les idées réformistes à la suite d'une « conversion subite ».

Après les rapides progrès des idées évangéliques, accueillies favorablement dans les milieux où l'exigence religieuse était la plus forte, une certaine confusion régnait. En Allemagne du Nord et en Scandinavie, le luthéranisme, en se transformant en institution d'Etat, avait perdu de son dynamisme. Par ailleurs les conflits politiques entre princes protestants et princes catholiques entraînaient une regrettable confusion du spirituel et du temporel.

Porte-parole de Luther dans les diètes et les colloques où la mise au ban de 1521 interdisait au réformateur de paraître en personne, Melanchton, mu par le désir de réconcilier les chrétiens, acceptait de passer sous silence les points de divergence. A Ratisbonne, en 1541, Melanchton s'accorde avec le légat Contarini sur la justification en acceptant « le synergisme » (participation du chrétien à son salut par ses oeuvres). De leur côté les sacramentaires se divisaient : certains dont Bucer, acceptait la doctrine luthérienne sur l'Eucharistie (compromis de Wittenberg, 1536), d'autres restaient fidèles au symbolisme de Zwingli. Mais beaucoup de fidèles trouvaient cette religion intellectualisée, un peu abstraite, incapable de satisfaire les besoins spirituels. Un français, Guillaume Farel (1498-1565), ancien disciple de Lefebvre d'Etaples, cherchait une voie nouvelle et prêchait à Neufchâtel puis à Genève une version du luthéranisme qui laissait une grande place à l'assemblée des fidèles dans la définition de la foi commune et le choix des pasteurs. Il put entraîner les autorités de Genève qui décidèrent de « vivre selon l'Evangile et la Parole de Dieu ». Et c'est

lui qui demande à Calvin, en route pour Strasbourg, de s'arrêter dans la ville et de l'aider à y construire l'Eglise.

Calvin est le second nom de la Réforme. En juillet 1536, Jean Calvin fait étape à Genève. Auteur déjà célèbre de *l'Institution chrétienne*, l'une des grandes œuvres théologiques du christianisme, il est retenu par Guillaume Farel pour l'aider à consolider la Réforme et à transformer Genève en une cité vivant selon l'Évangile. Calvin fera la gloire de Genève en l'élevant au rang de « Rome protestante ». Son action fut immense et s'étendit à tous les domaines : religion, culture, politique, économique. Son génie est tel que les magistrats recourent à ses lumières à tout propos. Il rédige pour l'essentiel les Edits civils de 1543, qui servent de constitution à la République, tâche à laquelle sa formation de juriste le rend mieux apte que les membres du gouvernement, dont aucun n'a fait d'études universitaires. En 1541, il avait déjà composé les ordonnances ecclésiastiques, lois constitutives de l'Eglise. Ainsi, tant dans le domaine religieux que dans le domaine politique, Calvin fut le législateur de la Genève de l'Ancien régime.

Jusqu'en 1555, Jean Calvin rencontra des adversaires farouches. Il ne s'agit pas de catholiques, car il n'y en a plus ou encore ils se cachent. Ce sont plutôt des familles notables qui avaient été parmi les premières à se servir et les plus empressées à accueillir le réformateur. Elles le rejeteront peu à peu.

Leur animosité provient d'abord de la place que Calvin fixe à l'Eglise et à ses représentants, les pasteurs. Alors que dans les autres cantons gagnés par la Réforme, l'Eglise entre dans la dépendance de l'Etat, Calvin veut instituer un équilibre entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir politique.

En outre, il lutte pour une discipline de vie sévère en associant moralité et religion. Les mœurs doivent être surveillés de près, le luxe réprimé. Un tribunal, le consistoire, comprenant des pasteurs et des laïcs, est chargé de punir les infractions.

Bref, Calvin, contrairement à Luther, s'intéresse de près à la diffusion de la Réforme dans le monde séculier. A Genève, il s'efforce d'établir politiquement et socialement une « véritable théocratie », pleine d'originalité, créatrice d'un certain type de civilisation, mais aussi très juridique et très autoritaire. C'est un peu ce que l'on retrouve aujourd'hui dans certains pays musulmans, où il n'y a pratiquement pas de frontière entre religion et politique.

Calvin est parti de la nécessité de donner à la Réforme un corps de doctrine logique, tirant toutes les conclusions des premières affirmations fondamentales de Luther : l'impuissance de l'homme, la gratuité du salut, le primat absolu de la foi. Son oeuvre qui intègre les différents courants antérieurs, frappe par sa clarté didactique, la rigueur du raisonnement, la solidité des références scripturaires. La base de tout l'édifice est l'opposition de « la transcendance divine » et de la « malignité humaine ». Le Dieu de Calvin est vraiment le Tout-puissant, l'inconnaissable (Calvin reste à ce niveau occamien), dont on ne peut discuter les volontés. Pour Luther, la volonté humaine ne pouvait que faire le mal, pour Calvin, elle ne veut que le mal et sa responsabilité est entière. La raison humaine elle aussi, est « pervertie », elle est incapable de « tenir le droit chemin pour chercher la Vérité ». La Grâce est un don gratuit.

« Dieu nous parle par l'Écriture ». Comme pour tous les Réformés, Calvin pose la primauté de l'Écriture qui contient tout ce que Dieu veut nous faire connaître. Mais il accorde une importance particulière à l'Ancien Testament et rejette toutes les traditions humaines.

« Dieu nous justifie par sa grâce ». Pour Calvin comme pour Luther, la foi est un pur don de Dieu, elle est fondée sur le sacrifice parfait du Christ, dont la Résurrection est témoignage de vérité. Le salut reste gratuit, car notre nature demeure irrémédiablement encline au péché, même après l'infusion de la grâce. Dieu prédestine au salut sans que nous puissions avoir aucune certitude, ni aucune curiosité.

« Dieu nous aide par son Église ». La véritable Église, connue seulement de Dieu, est celle des rachetés, mais l'Église terrestre a été instituée pour consoler les fidèles. Prières, culte, sacrements sont autant de moyens de rendre grâce, d'adorer la toute-puissance divine, de manifester notre confiant abandon, de mieux vivre de la vie de la foi.

S'il n'y a pas de sacerdoce au sens catholique du terme, il y a des ministères, dons de l'Esprit-Saint. Calvin en distingue quatre : ministère de la Parole et des sacrements (pasteurs, élus par leurs semblables, approuvés par le Magistrat et la communauté), ministère doctrinal (docteurs formés à cet effet, qui précisent l'interprétation de l'Écriture), ministère de la charité (diacres qui doivent « recevoir, dispenser et conserver le bien des pauvres, soigner et panser les malades, administrer la pitance des pauvres »), ministère de la correction (anciens formant avec les pasteurs le Consistoire, qui veille sur la vie des fidèles, les admoneste et les punit).

« Les sacrements » sont institués par Dieu pour donner au fidèle la force de persévérer dans la foi et la confiance dans leur élection, déjà manifestée par le don de celle-ci. Ils sont autre chose qu'une simple commémoration (Calvin est ici plus proche de Luther), mais ils n'agissent que si la foi est présente au coeur du fidèle (à l'inverse de la doctrine catholique, pour laquelle ils opèrent par leur propre force, « ex opere operato »). Calvin ne retient que deux sacrements, le baptême, qui « nous a été donné de Dieu, premièrement pour servir à notre foi envers lui, secondement pour servir à notre confession envers les hommes », et la Cène, qui nous est donnée comme aliment spirituel, de même que le Père nous donne les biens matériels nécessaires au corps.

La position de Calvin sur le problème central de l'Eucharistie, qui avait profondément opposé les disciples de Luther et de ceux de Zwingli, est originale. Comme Zwingli, il répugne à l'ubiquité matérielle du corps du Christ : assis à la droite du Père, il ne peut être présent localement dans le pain et le vin. Mais à l'instar de Luther, il accepte comme vérité la formule évangélique : « ceci est mon corps, ceci est mon sang ». Dans la cène, « nous sommes faits participants de la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ », mais cette participation est purement spirituelle, les espèces du pain et du vin ayant pour rôle de « signer et confirmer cette promesse par laquelle Jésus-Christ nous dit que sa chair est vraiment viande et son sang breuvage desquels nous sommes repus à la vie éternelle ». Cette communion, par le mystère de l'Esprit-Saint, permet au fidèle de recevoir réellement non pas le corps au sens matériel, mais la nature humaine du Christ, avec sa force et ses dons surnaturels qui se substituent à notre débilité.

Présence spirituelle, dont on se souviendra que pour les hommes du XVI^{ème} siècle, elle est infiniment plus « réelle » que la matérialité des accidents. Calvin dépasse ainsi la dispute entre Rome, les luthériens et les sacramentaires, qui s'attachaient aux éléments matériels du sacrement, pour ne considérer que de la communion établie entre le Christ et le fidèle par la réception de la Cène. Il recommande de recevoir souvent cette nourriture de l'âme, sans se soucier d'une indignité qui est la condition même de l'homme, avec confiance et désir de vivre mieux. Seule l'Eglise peut décider d'interdire l'accès du sacrement aux fidèles.

La doctrine de Calvin sera suivie par quelque mouvement d'obédience catholique, en l'occurrence le Jansénisme. Bien que faisant partie de la réforme catholique (française), le Jansénisme enseigne que l'homme est totalement déchu par suite du péché originel, il tend

vers le Mal de façon naturelle. Les jansénistes exigent de leurs pénitents, une contribution parfaite pour leur donner absolution. On retrouve ici, l'idéal d'intransigeance de Calvin, dans la pratique de la foi.

2. 6. La Réforme, fille de l'imprimé

Avant l'imprimerie, la Réforme n'eut été qu'un schisme. L'imprimerie a fait d'elle une révolution. Que ce soit fatal ou providentiel, Gutenberg est le précurseur de Luther. L'imprimerie a favorisé l'expansion et l'ancrage du message des Réformateurs au sein de la population. Selon, Henri Jean Martin l'imprimerie, comme tous les médias, a favorisé par son dynamisme interne, l'essor de la Réforme, qui amenait les lettrés à commenter, devant des cercles d'illettrés, « l'Écrit », source de vérité et suscita encore, en sa phase conquérante, l'affiche, la caricature et le pamphlet - ces armes primitives de la publicité moderne. L'affiche et le placard imprimés ont servi à donner les informations concernant l'actualité. C'est bien souvent grâce à eux que le public est informé de l'action des Réformateurs, des controverses qu'ils soutiennent, des progrès de l'hérésie, des mesures prises pour la combattre¹⁰⁹.

Luther a compris très tôt l'importance de ce nouvel instrument de communication pour faire connaître ses idées. Pour Frédéric Barbier, ce sont les Réformateurs luthériens qui, à partir de 1517, sont le plus attachés à la propagation de l'imprimé – parce qu'il assure le succès de la Réforme.

Enraciné dans les hérésies médiévales et dans l'humanisme chrétien, le mouvement réformateur s'étend rapidement en Europe. L'imprimerie favorise la diffusion des principaux écrits de ses animateurs ; la Réforme, née de l'espace germanophone, ne s'arrête pas aux frontières linguistiques. Au début de la seconde moitié du XVI^e siècle, l'unité de la chrétienté occidentale est durablement brisée : la paix d'Augsbourg (1555) marque l'acceptation de la division confessionnelle de l'Empire germanique. L'Anglicanisme triomphe outre-Manche à partir de 1558, et le presbytérianisme en Ecosse en 1560. En France, la présence d'une minorité active de protestants conduit aux « guerres de religions » (1562-1598). Ce pluralisme conflictuel des religions constitue un élément déterminant de la modernité occidentale.

¹⁰⁹ L. Febvre et H- J Martin, Op. Cit., p. 404.

L'imprimerie, a été un préalable à l'érudition et à la science moderne. On peut citer : les domaines de la publication des documents, la standardisation des textes, la réorganisation des textes et des ouvrages de référence, le changement dans le processus de collecte et de diffusion des informations, la révolution dans la conservation des données, la persistance des stéréotypes et des divisions sociolinguistiques,...

Avec la publication de la Bible en langue vulgaire, chaque individu peut s'occuper de son salut en lisant les écritures. Désormais le curé ne joue plus le rôle central pour ce qui concerne le salut individuel. Toute personne peut, s'il le désire, lire et approfondir sa connaissance de la Bible. Celle-ci n'est plus, grâce à l'imprimerie, la propriété de l'Eglise. Ceux qui souhaitent peuvent se la procurer. L'explication de la Bible par quelqu'un d'autre, fut-il prêtre, n'est plus indispensable. D'où le développement des églises domestiques, les membres d'une même famille se retrouvent pour lire, partager, méditer la Bible et prier ensemble. On assiste pour ainsi dire à l'affaiblissement de l'autorité de l'Eglise instituée, qui n'arrive plus à contrôler, canaliser, encadrer et jouer le rôle de « garante » universelle de la foi. Chaque individu se fait son opinion.

La « Sola fide », proclamée par Luther, répond mieux à l'individualisme qui caractérise l'homme dans sa recherche de salut. Elle répond également à l'exigence même de l'imprimé qui, selon Mc Luhan, a créé l'individualisme. Avec l'imprimerie et la Réforme, l'homme expérimente la « religion individualiste ». Le salut devient une affaire strictement privée. On retrouve ici les prémisses d'un *laïc* engagé qui aboutit à la Révolution française à faire de la religion une affaire privée, avec la proclamation de la loi de 1905.

En mettant la Bible à la disposition de tous indistinctement, la Réforme instaure une distance entre l'Eglise et les fidèles ou encore entre l'Eglise et les chercheurs de spiritualité. En effet, de nombreux croyants reconnaissent dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament une parole qui fait autorité pour comprendre qui est Dieu, quel est le sens de la vie humaine, quelle est la place de l'homme et de la femme dans le monde, quelle est la finalité de l'histoire. Avec l'imprimerie et la Réforme, la trilogie Dieu - Eglise – Homme devient, Dieu- Bible – Homme.

On peut dire que l'imprimerie et la Réforme sont à la base du principe de « la liberté de conscience » votée en France en 1801 et tardivement reconnue par l'Eglise catholique en 1965. Avec la Bible, la vérité est à la portée de tous.

Pour clore ce point, disons que la Réforme et la Renaissance sont tout entières filles de l'imprimé. Grâce à l'imprimerie, Luther fut à même de marquer la mentalité européenne d'une empreinte précise, uniforme et indélébile. Pour la première fois dans l'histoire des hommes, un vaste public de lecteurs a pu juger de la validité d'idées révolutionnaires grâce à un mode de communication s'adressant à la masse qui utilisait les langues vernaculaires¹¹⁰.

Selon McLuhan, c'est l'imprimé, forme intense d'expression publique, et son uniformité précise et répétée, qui donnent tant au livre qu'à la presse leur caractère spécial de confessionnal public. Comme le fait remarquer Elisabeth Eisenstein, « l'imprimerie a révolutionné au XVI^e siècle le travail scientifique et le rapport à la religion »¹¹¹.

Si la Réforme a profité de l'imprimerie pour s'étendre et s'incruster dans l'opinion, la Contre-Réforme, elle non plus ne s'est pas fait sans elle.

2. 7. La Contre-Réforme catholique

L'Eglise catholique romaine ne prit que lentement conscience de l'ampleur du mouvement de contestation qui l'atteignait. Elle crut d'abord que Luther, comme Savonarole, Huss ou Wycliff, n'aurait qu'une postérité limitée. Elle put espérer que la répression d'Etat ou les tentatives de rapprochement réussiraient à circonscrire l'hérésie et à l'absorber¹¹².

Les premières réactions ont lieu en ordre dispersé, aussi bien sous leur aspect répressif que dans leur aspect constructif. Tandis que Rome condamnait Luther, après l'avoir cité à comparaître, les universités étaient entraînées dans le conflit. Les facultés de théologie, gardiennes de l'orthodoxie, examinaient soigneusement les thèses réformées. Certaines, pénétrées par les influences humanistes, hésitaient à condamner. Mais la plus célèbre, malgré sa décadence, la Sorbonne, prit la tête des attaquants, confondant dans les mêmes décrets les écrits de Luther, de Lefebvre d'Étaples, d'Érasme, plus tard de Marguerite d'Angoulême. Un peu partout, les évêques citaient les « mal sentants » de la foi devant leurs tribunaux. Mais ils furent bientôt débordés, sauf en Espagne où « l'Inquisition » était parfaitement organisée.

Après la mort des grands prélats érasmiens, Fonseca (1534), évêque de Tolède, et Manrique, archevêque de Séville (1536), la répression, soutenue par le souverain, est violente.

¹¹⁰ Debray, R., Cours de médiologie générale, édit., Gallimard, Paris, 1991, p. 369.

¹¹¹ E. Eisenstein, Op. Cit., p. 4.

¹¹² B. Bennassar et J. Jacquart, Op. Cit., p. 111.

Elle frappe aussi bien les humanistes chrétiens que les rares luthériens de la péninsule. Dès 1540, le protestantisme est affaibli.

Ce succès inspira le cardinal Carafa¹¹³, conseiller de Paul III, de mettre en place des méthodes fortes de répression. En 1542, « l'Inquisition romaine » est établie. On la confie aux dominicains (qui avaient été les premiers adversaires de Luther), on l'impose aux Etats italiens et, avec plus de peine, à toute la chrétienté. La nouvelle institution fut particulièrement efficace en Italie¹¹⁴.

Comme en Espagne, elle poursuit tous ceux qui, venus de l'humanisme philologique et critique, étaient attirés par les idées de Luther ou de Zwingli : le vicaire général des augustins, Pierre Vermigli, un prédicateur capucin et tant d'autres. Ils quittèrent la péninsule pour errer à travers l'Europe, évoluant doctrinalement vers Calvin ou même vers l'antitrinitarisme plus ou moins mêlé de mysticisme.

Mais la répression de l'hérésie est aussi le fait des princes, qui y voient une menace pour l'unité nationale et pour leur pouvoir. François Ier, Charles Quint, Henri VIII, avant et même après le schisme, avec plus ou moins de continuité, mènent la lutte contre les « luthériens » et plus encore, contre les anabaptistes, coupables de tous les crimes.

L'Eglise catholique réagit aussi au développement de l'hérésie sur le plan religieux. D'abord par *une oeuvre réformatrice*, qui continue les efforts dispersés du début du siècle et qui tend à faire disparaître certains des abus les plus criants. Les prélats gagnés à l'érasme, en Espagne, en France, en Italie tentent des mesures disciplinaires et pastorales. L'humanisme chrétien s'installe même sur le trône pontifical avec l'élection en 1522 d'Adrien VI. Originaire des Pays-Bas, ami d'Erasmus, ancien précepteur de Charles Quint, le nouveau pontife entreprend la réforme du clergé de la ville éternelle, mais se heurte à la xénophobie de la Curie. Paul III (1534-1549) créa une commission de réforme composée d'érasmiens et prit le décret de convocation du Concile.

A ces efforts timides de réforme s'ajoutent les tentatives de réconciliation, encouragées par l'empereur, désireux de rétablir la paix civile dans le Saint-Empire et prêt à faire un certain nombre de concessions aux luthériens. La plus importante rencontre entre théologiens catholiques et protestants se déroula en marge de la diète de Ratisbonne (février-

¹¹³ Futur Paul IV, il a fondé la congrégation des théatins en vue de réformer les mœurs ecclésiastiques en 1524.

¹¹⁴ B. Bennassar et J. Jacquart, *Idem*, p. 111-112.

juillet 1541). On s'accorda sur la double justification (au salut par la foi s'ajoute la validité des oeuvres inspirées par la grâce), sur la communion sous les deux espèces, sur le mariage éventuel des prêtres. Mais les protestants refusèrent la primauté romaine et la transsubstantiation, les catholiques maintinrent les sept sacrements de la tradition et les légats insistèrent pour que le compromis soit soumis au futur Concile. Calvin s'indigna des concessions de Melanchton et Luther fut satisfait de l'échec final.

A la Réforme catholique, il fallait une doctrine, des instruments, une direction. Ces éléments sont mis en place entre 1530 et 1565. A côté d'ordres nouveaux, comme les théatins, les barnabites, ou des congrégations anciennes ramenées à la stricte observance, comme les capucins (franciscains), l'instrument essentiel de la Contre-Réforme fut l'Ordre des jésuites, créé par Ignace de Loyola (1491-1556) et approuvé en 1540 par la bulle *Regimini militanti ecclesiae*. Soldat courageux, éloigné du métier des armes par une grave blessure en 1521, Ignace de Loyola se tourne vers le mysticisme, il étudie à Alcalá puis à Paris, au collège de Montaigu et au collège Sainte Barbe (il s'y trouvait en même temps que Calvin). Quelques compagnons approuvent ses projets et sa spiritualité, mise en forme vers 1526 dans les « Exercices spirituels ». En 1534, avec François Xavier, Diego Lainez, Pierre Lefebvre, il fait vœu de se consacrer au salut des âmes, de vivre régulièrement et de servir le Pape. N'ayant pu gagner Jérusalem, Ignace et ses compagnons se rendent à Rome, avec l'appui du cardinal Carafa, inspirateur de la réaction contre la Réforme. Malgré la méfiance des milieux romains à l'égard des laïcs qui l'accompagnent, les projets prennent corps. Ordonnés, protégés par les membres de la Curie, ils rédigent les constitutions approuvées en 1540.

La Compagnie de Jésus voit le jour pendant une période de profondes transformations en Europe : celle de la Renaissance, de la découverte de terres nouvelles et de la Réforme. Ces bouleversements ébranlent les conceptions traditionnelles de l'Eglise catholique romaine et exerce une grande influence sur la naissance de la nouvelle congrégation. Le protestantisme s'étend dans toute l'Europe : le luthéranisme gagne rapidement le nord et le centre de l'Allemagne et l'Europe du Nord, puis le calvinisme l'ouest et le sud de l'Allemagne, l'Angleterre et la France. Ce mouvement menace directement l'Eglise romaine, puisque presque la moitié de l'Europe abandonne le catholicisme. Pour sauvegarder l'autorité de la papauté, des militants provoquent, au sein de l'Eglise catholique une seconde Réforme qui prend le contre-pied de la Réforme protestante que l'on appellera Réforme catholique ou Contre-réforme.

Dans ce contexte, la Compagnie de Jésus devient la force principale de ce dernier mouvement¹¹⁵. La nouvelle congrégation présente des caractères originaux. Ses membres soigneusement sélectionnés, soigneusement formés à la théologie et la prédication, devaient accepter une soumission totale au supérieur de l'ordre, le général, élu à vie. Aux voeux monastiques traditionnels, ils ajoutent un voeu spécial d'obéissance au Pape. Une hiérarchie et une discipline militaire faisaient de la Compagnie un instrument parfait au service de l'Eglise et de son chef. Dès 1541, les premiers jésuites étaient présents aux premières lignes pour engager le combat avec les Réformés.

Dans leur offensive contre les mouvements réformés, ils ont eu à affronter le jansénisme tout au long du XVII^{ème} siècle. Les deux organisations se sont vivement opposées ; les jésuites croient au *libre- arbitre* alors que les jansénistes sont fatalistes et pensent que tout est écrit à l'avance.

Pour définir la foi et rétablir l'ordre dans l'Eglise, Paul III convoque le concile de Trente en 1542. Ce concile s'ouvre le 13 décembre 1545 avec la participation de 24 prélats, dont 12 Italiens et 5 Espagnols. Transféré en 1547 à Bologne, suspendu en 1549, le Concile siège de nouveau pendant quelques mois en 1551-1552, puis du 15 janvier 1562 à décembre 1563. Le vote global des canons discutés eut lieu devant 255 Pères et les décrets furent approuvés par Pie IV le 24 janvier 1564.

Le travail du concile préparé par des commissions fut soigneusement contrôlé par les légats pontificaux et les consultants désignés par le Pape (en majorité des jésuites). Rome souhaitait avant tout renforcer son magistère, éviter tout retour à la doctrine de la supériorité conciliaire, définir sans équivoque la foi catholique. Les protestants furent invités, pour complaire au désir impérial, mais se virent simplement proposer l'acceptation sans discussion des canons approuvés. La papauté dut cependant admettre, contrairement à ses désirs, que le concile s'occupe également de la discipline et de la pastorale, parallèlement aux définitions dogmatiques.

Le concile de Trente a fixé le contenu de la foi catholique jusqu'à Vatican II. Comme l'affirment Jean Delumeau et Monique Cottret, le concile de Trente a créé une coupure dans l'histoire de la confession catholique et séparé deux époques dont la seconde ne s'est terminée

¹¹⁵ L. Shenwen, Stratégies missionnaires des jésuites français. En Nouvelle- France et en Chine au XVII^{ème} siècle, édit., l'Harmattan, Paris, 2001.

qu'avec Vatican II¹¹⁶. Les Pères avaient suivi le plan de la confession d'Augsbourg pour la réfuter et réaffirmer, point par point la doctrine traditionnelle. L'homme, dans l'état de péché, voit sa nature corrompue par la faute d'Adam, mais s'il est « diminué ou incliné au mal », il conserve son libre arbitre et son aspiration au bien. Ainsi, même les païens, grâce aux lumières naturelles, peuvent accomplir des actes bons, affirmation antinomique de celles des réformés sur l'irréversible déchéance de l'homme seul. La foi est fondée sur l'Écriture (et le concile maintient la composition canonique de la Bible et la valeur inspirée de la Vulgate) mais celle-ci est expliquée et complétée par la tradition de l'Église telle qu'elle s'exprime par les écrits des Pères, les canons des conciles œcuméniques, le consentement de l'Église établie et le magistère romain. Le décret sur la justification exigea trois versions, préparées en 44 congrégations particulières et 61 congrégations générales. Il s'agissait en effet du problème central ou comme le dit Jean Delumeau et Monique Cottret, du problème le plus débattu au XVI^e siècle suivi du péché originel.

Dieu ne nous justifie pas en nous imputant les mérites du Christ, comme l'affirmait Luther, mais il nous rend vraiment justes en nous transformant intérieurement par l'action de la grâce. Celle-ci est préparée par notre aspiration vers Dieu, elle est donnée suffisamment pour écarter le péché et pour nourrir les œuvres qu'elle inspire et qui contribuent au salut. La liberté de l'homme est entière face à la grâce. Celle-ci est alimentée dans l'âme du fidèle par les sept sacrements, tous d'institution divine et qui agissent en soi. La messe est vraiment un sacrifice qui renouvelle celui de la Croix, en même temps qu'une action de grâces.

La doctrine scolastique de l'Eucharistie est réaffirmée avec force : présence réelle, « conversion de toute la substance du pain au corps du Christ, et de toute la substance du vin au sang, qui ne laisse subsister que les apparences du pain et du vin ». Corps du sauveur, le Saint-Sacrement doit recevoir les honneurs dus à Dieu. Enfin, l'ecclésiologie traditionnelle est maintenue : l'Église est l'instrument voulu par Dieu, elle est une, sainte, universelle et apostolique, et seule l'Église de Rome répond à ces caractères. Inspirée par l'Esprit-Saint, l'Église romaine n'a jamais erré dans la foi. Cette immense construction dogmatique se trouve résumée dans la profession de foi de Pie IV et dans le *Catéchisme* du concile de Trente, publié en 1566. Elle ne fait aucune concession aux idées défendues par les courants réformés. Elle fige les positions des deux camps pour trois siècles.

¹¹⁶ J. Delumeau et M. Cottret, Le catholicisme. Entre Luther et Voltaire, (coll. L'histoire et ses problèmes), PUF, Paris, 1971, p. 67- 68.

Le Concile rappelle l'institution divine de l'épiscopat : les évêques sont successeurs des Apôtres comme le Pape, de Pierre. Il définit les conditions d'accès (âge, prêtrise, institution canonique), les devoirs (non cumul, résidence, tenue de synodes réguliers, visite du diocèse tous les deux ans, prédication, examen sérieux des candidats au sacerdoce). On s'efforce aussi d'assurer à l'évêque une autorité suffisante pour remplir sa mission. Le concile limite les exemptions dont jouissaient les réguliers, abaisse les prétentions des chapitres, interdit certains appels à Rome comme abusifs. Les clercs pourvus d'un bénéfice à charge d'âmes se voient rappeler aussi leurs obligations : résidence, obligation de prêcher, de catéchiser, interdiction de faire payer les sacrements, nécessité d'une vie austère, symbolisée par le vêtement et la tonsure. Le recrutement sacerdotal est soumis à des conditions d'âge, de science, d'indépendance matérielle. Le concile se préoccupe de la formation en demandant à tout évêque de créer un séminaire diocésain.

L'autorité est restituée à l'épiscopat afin qu'il puisse reprendre en main un clergé souvent défaillant. D'où l'obligation faite à l'évêque de visiter chaque année les paroisses de son diocèse et d'y vérifier la résidence des curés. Interdiction est désormais faite à ceux-ci de s'absenter sans la permission de l'Ordinaire – une permission qui, sauf raison grave, ne pourra excéder deux mois par an. Le pasteur qui s'absente devra en outre se faire remplacer par un vicaire rémunéré par lui et approuvé par l'évêque. La hiérarchie frappera de suspens, voire de privation d'office et de bénéfice, tout clerc qui ne portera pas le costume clérical. Elle veillera à l'honnêteté de vie des hommes d'Eglise qui devront éviter les écarts, même légers, et « ne présenter, dans le vêtement, l'attitude, la démarche, le discours et en toute autre chose, rien qui ne soit grave, modeste et plein de religion »¹¹⁷.

Le prêtre ayant charge d'âmes, qualifié désormais du titre de curé à la fin du Moyen-Âge, est responsable des âmes qui lui sont confiées ; il doit pouvoir les guider sur le chemin de la foi, expliquer les obscurités de celle-ci, être un modèle vivant pour les fidèles.

Les prêtres doivent avoir la science c'est-à-dire, lire bien et distinctement et comprendre la grammaire. Ils doivent savoir le nombre de sacrements, leur forme, leur matière, leur mode d'administration. Ils doivent savoir discerner entre péché capital et péché véniel. Ils doivent pouvoir expliquer les rudiments de la foi, qui peuvent être réduits à cinq points : ce qu'il y a à croire, à demander, à faire, à fuir, à espérer. Selon Nicole Lemaître, «

¹¹⁷ J. Delumeau et M. Cottret *Op. Cit.*, p. 87.

c'est la Contre-Réforme qui a organisé la formation systématique du clergé au moyen des séminaires ».

Rappelons que depuis le III^{ème} concile de Latran au moins (1179), il est en effet prévu que chaque cathédrale possédera un maître chargé d'enseigner gratuitement les clercs de l'église et les écoliers. Le nom même de clerc, celui qui sait, renvoie à une constante, la nécessité pour les communautés chrétiennes d'être guidées par des ministres éduqués.

2. 8. L'Eglise catholique et l'imprimerie

Par rapport à la Réforme, l'imprimerie a contribué à rompre l'unité au sein de l'Eglise catholique ; mais elle a également permis l'unité du culte.

L'avènement de l'imprimerie a été une condition préalable importante de la Réforme protestante dans son ensemble ; car sans l'imprimerie, le mouvement déclenché par Luther et ses partisans n'auraient pas connu une telle ampleur.

L'établissement durable d'Eglises antipapistes et la propagation continue de confessions hétérodoxes eurent d'énormes conséquences pour la civilisation occidentale. Mais la portée de l'imprimé sur la chrétienté occidentale ne se limita nullement à l'affirmation des dissidences et à la perpétuation de l'hétérodoxie. Les croyances et les institutions orthodoxes en furent également affectées.

En fait, l'accueil enthousiaste que l'Eglise catholique réserva à l'imprimerie tient de l'ironie du sort. Saluée de tout côté comme un « art pacifique », l'invention de Gutenberg a probablement contribué à détruire la concorde chrétienne et à enflammer les conflits religieux bien davantage que ne le firent jamais les arts de la guerre¹¹⁸. Certes, la composition et l'impression de textes dans les officines étaient une activité pacifique assurée par de paisibles artisans citadins. Cependant elles amenèrent au jour maintes questions épineuses.

Toutefois, l'avènement de l'imprimerie a eu aussi des influences positives dans certains domaines comme : la liturgie, le renouveau théologique, la piété, l'apostolat de la plume, la place de la Bible, la propagande, l'Index...

¹¹⁸ E. Eisenstein, *Op. Cit.*, p. 193.

L'invention de la presse à imprimer permit, pour la première fois dans l'histoire du christianisme, de faire prévaloir une uniformité du culte. Jusque-là, les textes liturgiques ne pouvaient être produits qu'en manuscrits, et les variations locales étaient inévitablement admises et à vrai dire tolérées. Mais, les éditions imprimées présentent des textes et des rubriques uniformes. Etant donné que le latin était conservé comme véhicule du culte dans tous les pays occidentaux d'obédience catholique romaine, les mêmes textes pouvaient être récités et les mêmes cérémonies célébrées d'une façon semblable dans tout le monde catholique. Cela fit obstacle à toute création, adaptation ou transformation spontanée de la liturgie. Grâce à l'imprimerie, la liturgie catholique fut pour la première fois standardisée et fixée dans un moule plus ou moins permanent, et qui allait perdurer pendant quatre siècles.

La liturgie ne fut pas le seul domaine dans lequel l'imprimerie permit aux hommes d'Eglise d'atteindre de très anciens objectifs. Il faut dire que les traditions religieuses avaient déjà été affectées par l'avènement de l'imprimerie longtemps avant Luther. Du fait d'être fixées dans un nouveau format et présentées de façon neuve, inévitablement les conceptions orthodoxes se transformèrent. Les doctrines de saint Thomas d'Aquin (1225-1274), pour ne citer que cet exemple, revécurent après leur parution sous forme imprimée.

En effet, Thomas d'Aquin a mis la philosophie au service de la pensée théologique et particulièrement la philosophie d'Aristote, mais en la dépassant là où elle était historiquement conditionnée. Sa pensée reste l'œuvre maîtresse de la pensée théologique. Dans l'Eglise, on l'appelle le docteur commun. Avec un grand respect de la tradition et un grand courage intellectuel, il a cherché la clarté, la mise en ordre des idées, la réduction des problèmes particuliers aux premiers principes. Il a réussi à unir la raison et la Révélation, la nature et la grâce, le monde et l'Eglise. Son œuvre de référence reste la *Somme théologique*.

Grâce à l'imprimerie, le thomisme connut un renouveau et s'acquiesça l'approbation officielle lors du concile de Trente. Au XIII^{ème} siècle, l'adoption de la cosmologie aristotélicienne avait suscité des difficultés dans les facultés de théologie. La répudiation de cette même cosmologie devait susciter encore plus de difficultés une fois la synthèse scolastique fixée dans un moule plus permanent.

Comme la scolastique, le mysticisme se transforma. Les formes méditatives de l'oraison mentale furent codifiées dans des manuels faisant l'objet d'éditions uniformes ; c'est le cas des *Méditations et prières* de saint Anselme de Cantorbéry. Les efforts pour susciter la

piété chez les laïcs, précédemment caractéristiques de mouvements locaux, telle la « *devotio moderna* » des pays du nord, se répandirent beaucoup plus largement.

Le rôle de confesseur et le sacrement de la confession se heurtèrent à davantage d'obstacles qu'au temps où intervenaient moins de livres entre le pécheur et le prêtre. L'édition de manuels destinés au clergé, qui classaient les catégories de péchés et donnaient la nomenclature des pénitences et des absolutions, fit apparaître les complexités et les contradictions des doctrines orthodoxes, posant ainsi des problèmes apparemment insolubles à qui n'était pas ferré en casuistique.

Les sermonnaires¹¹⁹ subirent également une sérieuse transformation. De pédants manuels destinés aux prédicateurs codifièrent avec rigidité l'éloquence sacrée.

C'est l'époque où Daniel Foe, journaliste anglais, écrit, dans son ouvrage *The Storm* (1704) que « prononcer des sermons, c'est s'adresser à un petit nombre d'humains, imprimer des livres, c'est parler au monde entier ». Du coup l'attention se focalise sur le scribe. On fait son éloge et on loue l'apostolat par la plume¹²⁰. En effet, la notion d'un « apostolat de la plume » est indicative de la haute valeur attribuée au mot écrit en tant que moyen d'accomplir en ce monde la mission de l'Eglise. Elle contribue à expliquer l'accueil enthousiaste réservé à la presse à imprimer par l'Eglise catholique romaine du XV^e siècle. Certains, comme le cardinal Nicolas de Cuse, vont jusqu'à considérer l'imprimerie comme un « art divin »¹²¹.

En parlant de l'apostolat de la plume, nous pouvons évoquer l'exemple de St. François de Sales : né en 1567 au château de Sales, près de Thorens (Haute Savoie) d'une famille de noblesse rurale ; il est envoyé à Paris pour faire ses études de droit. Il en profite pour suivre des cours de théologie. Licencié en droit, il poursuit sa formation à Padoue, où il passe brillamment son doctorat. Il s'inscrit au barreau de Chambéry comme avocat. C'est l'époque où l'Eglise romaine, face au protestantisme et à la doctrine de la prédestination, reprend courage et se lance dans le grand mouvement de la Contre-Réforme. Après une crise religieuse personnelle, il décide de devenir prêtre et renonce à tous ses titres de noblesse, ainsi qu'à sa nomination comme sénateur du duché de Savoie.

Mgr Granier, l'évêque de Genève, réfugié à Annecy, lui confie l'évangélisation du Chablais, presque entièrement passé au calvinisme. François se rend à la forteresse des

¹¹⁹ Recueils des sermons.

¹²⁰ E. Eisenstein, *Op. Cit.*, p. 191- 192.

¹²¹ *Idem*, p. 193.

Allinges qui domine Thonon, et se lance avec ardeur dans la prédication. Il parcourt tout le territoire, à cheval, à pied dans la neige, parfois cerné par les loups...

Il entreprend d'écrire des lettres personnelles aux gens qu'il peut atteindre. Il fait appel à l'imprimerie pour éditer des petits textes – ancêtres de nos tracts d'aujourd'hui - qu'il placarde dans les endroits publics et distribue sous les portes. Ces publications périodiques imprimés sont considérées comme le premier « journal » catholique du monde, et c'est pourquoi François de Sales est le patron des journalistes. Furent ainsi publiées les *Méditations*, les *Epîtres à Messieurs de Thonon*, et les *Controverses*. Et pour toucher les illettrés, il se met à prêcher sur les places, au milieu des marchés.

Après des mois d'insuccès, et soutenu enfin par le Duc de Savoie, sa mission devient alors un succès et en deux ans le Chablais redevient catholique. Devenu évêque, il compose et publie divers ouvrages de spiritualité pour les laïcs, dont la célèbre *Introduction à la vie dévote*. Il entretient une importante correspondance de direction spirituelle. De son expérience sortira le *Traité de l'Amour de Dieu*. La profondeur de ses œuvres spirituelles, l'impact énorme qu'ils eurent sur les chrétiens de son temps et jusqu'à nos jours, l'ont fait déclarer « docteur de l'Eglise ». Revenons à l'imprimerie pour dire que si l'on considère uniquement la dissémination des livres et des opuscules, l'on est fondé à dire que la nouvelle technique fut exploitée de façon assez semblable par les protestants et les catholiques. Sur ce point il convient de souligner que le concile de Trente avait déterminé le cadre dans lequel s'exercerait l'imprimerie. Ainsi, on peut signaler le refus d'autoriser de nouvelles éditions de la Bible, l'affirmation de la sujétion des laïcs à l'Eglise et l'imposition des restrictions à leurs lectures, la mise en oeuvre de nouveaux instruments tels que l'« Index » et l'« Imprimatur » pour canaliser le flot des textes dans des voies rigidelement prescrites par la papauté.

Les décisions du concile de Trente inauguraient en fait une série d'actions d'arrière-garde destinées à contenir les nouvelles forces déclenchées par l'invention de Gutenberg. La longue guerre entre l'Eglise catholique romaine et la presse à imprimer devait se poursuivre pendant quatre siècles, et elle n'a pas encore entièrement cessé. Le *Syllabus* ou *Recueil des principales erreurs de notre temps*, publié par Pie IX en 1864, montrait à quel point était faible la marge de manoeuvre encore au milieu du XIX^{ème} siècle.

Etant donné l'existence de firmes d'imprimerie échappant à l'emprise de Rome, la « censure » catholique eut des effets en retour imprévus. La censure religieuse commença

d'abord par prendre le visage de l'Inquisition. Du latin « inquisitio », la recherche ou l'enquête judiciaire, l'inquisition désigne une juridiction ecclésiastique d'exception instituée par le pape Grégoire IX pour la répression, dans toute la chrétienté, des crimes d'hérésie et d'apostasie, des faits de sorcellerie ou de magie¹²². En 1741, Louis XV institue la censure pour remplacer la censure religieuse, aux mains de la Sorbonne.

L'Index est créé en 1557 : il indiquait les livres qu'on ne pouvait lire que pour des motifs professionnels soumis à l'appréciation de l'évêque diocésain. Il est un catalogue officiel des livres interdits aux catholiques. Établi au XVI^e siècle, il a été supprimé par l'autorité romaine en 1966. L'Index faisait une publicité gratuite aux titres qu'il prohibait. Des listes de morceaux à expurger conduisaient les lecteurs aux « livres, chapitres et lignes » où se trouvaient les passages antipapistes, soulageant ainsi les propagandistes protestants du soin de chercher eux-mêmes les citations anticatholiques extraites d'éminents auteurs et d'œuvres respectées.

S'agissant de la Bible, elle reçut au Moyen-Âge la dénomination de Vulgate, et fut le premier livre imprimé par Gutenberg à Mayence. Plus de cent éditions de la Bible en latin ont été imprimées de 1440 à 1520. Plusieurs fois rééditée, elle fut soumise, par ordre du pape Sixte V, à une révision complète et devint, en 1590, sous le nom d'édition Sixto-Clémentine, la version latine officielle de l'Église catholique. Des versions partielles de la Bible, en dialecte normand, circulaient en Gaule depuis le X^e siècle. Au début du XIII^e siècle, l'on vit apparaître à Paris une Bible française complète en manuscrit. Mais il faudra attendre l'invention de l'imprimerie pour voir se répandre la Bible en langue vulgaire. Les traductions les plus connues sont, celle de Lefèvre d'Étaples, faite sur le texte latin, imprimée partiellement à Paris en 1523 et partiellement à Anvers en 1528, puis la Bible dite de Louvain, révision de la précédente, parue à Louvain en 1550. Entretemps, la Réforme prenant de l'extension, avaient paru successivement, en 1522-1534 la célèbre version allemande de Luther, en 1535 la version française de Robert Olivétan, en 1535 aussi la version anglaise de F.R. Tindals et Miles Coverdale. Au XVII^e siècle, on signale le Nouveau Testament dit de Mons (1667), œuvre des solitaires de Port-Royal, et la version de Le Maître de Sacy, en 1695, qui est encore d'usage aujourd'hui.

¹²² Cf. La Censure et ses formes, travail pratique réalisé par E. Martinez et compagnons (<http://sergecar.club.fr/TPE/Censure/censure.htm>).

Actuellement de nombreuses versions de la Bible, de valeur inégale, circulent, tant chez les protestants que chez les catholiques. Du côté protestant, on signale la version Reuss (1874) et celle de Segond, adoptée par les Sociétés bibliques, la version synodale (1910) et la Bible du Centenaire, publiée de 1918 à 1942, in folio, avec notes, à l'occasion du centenaire de la Société biblique de Paris.

Du côté catholique, après la Bible de Fillion (1898), qui n'est plus d'usage, on signale la Bible de Crampon, parue pour la première fois à Tournai en 1894, plusieurs fois mise à jour et réimprimée. Elle était, en 1951, la seule édition catholique manuelle. On mentionnera également la Bible de Jérusalem, œuvre collective éditée par les Dominicains de l'Ecole biblique de Jérusalem et bien d'autres.

Les missionnaires catholiques, à la différence des protestants, n'ont pas considéré la traduction de la Bible comme la tâche primordiale de leur mission. Selon Robert Prélot, « le protestant apporte le livre de la Bible et attend le résultat ; le catholique apporte avec l'Eglise et son organisation, sa doctrine et les sacrements »¹²³. Si les catholiques ont pris du retard en ce domaine, cela est dû au fait que pendant trois cents ans ils gardèrent une attitude de méfiance vis-à-vis de la Bible. Le concile de Trente devant l'invasion luthérienne et calviniste avait défendu la lecture de la Bible aux fidèles, excepté dans des traductions accompagnées de commentaires conformes à la tradition catholique. Ce faisant, les catholiques désapprirent la lecture des livres saints. Mais les papes rétablirent la Bible dans ses droits : cf. notamment les encycliques *Providentissimus* de Léon XIII (1893), *Spiritus Paraclitus* de Benoît XV (1920) et *Divino afflante Spiritu* de Pie XII (1943), on signalera également la création de la commission Biblique pontificale (1902).

Selon Elisabeth Eisenstein, « le désir de répandre la bonne nouvelle, une fois que l'imprimerie permit de le satisfaire, contribua à la fragmentation de la chrétienté. Sous la forme de la Bible luthérienne ou de la Bible de Jacques Ier (la version autorisée), le livre sacré de la civilisation occidentale devint plus insulaire au fur et à mesure qu'il devenait plus populaire »¹²⁴.

Pour l'Eglise de la Contre-réforme, il était évident que la pratique religieuse en famille ouvrait la voie à la subversion. Aussi découragea-t-elle la « lecture domestique de la Bible » sans créer une autre forme d'exercice de piété en famille.

¹²³ R. Prélot, *La Presse catholique dans le tiers monde*, édit., Saint-Paul, Paris, 1968, p.30.

¹²⁴ E. Eisenstein, *Op. Cit.*, p. 202.

Dans l'Europe protestante, l'influence de l'imprimé détermina deux orientations opposées : d'un côté les courants « érasmiens » tolérants et, de l'autre, basée sur l'étude critique de la Bible et le modernisme, et vers un dogmatisme renforcé, culminant dans le fondamentalisme biblique.

Au demeurant, la Contre-Réforme du XVI^{ème} siècle usa de l'imprimerie pour essayer de récupérer les chrétiens acquis aux idées des réformateurs ou simplement pour barrer la route à ces derniers. D'autre part, les imprimeries catholiques servirent lucrativement l'Eglise romaine. Elles produisirent des bréviaires et des ouvrages de dévotion pour les prêtres de lointaines missions, des manuels pour les séminaires dirigés par les nouveaux ordres, toute une littérature dévote destinée aux laïcs pieux, et des brochures qui furent utilisés plus tard par la congrégation de la Propagande. Celle-ci, créée en 1622 sous le pontificat de Grégoire XV, avait pour but de « divulguer le christianisme dans les régions où l'annonce chrétienne n'était pas encore arrivée et de défendre le patrimoine chrétien sur les lieux où l'hérésie avait mis en discussion l'authenticité de la foi ».

Dans la pratique, Propaganda Fide était donc la Congrégation qui avait pour tâche d'organiser toute l'activité missionnaire de l'Eglise. Aujourd'hui, cette Congrégation s'appelle depuis 1988, la « Congrégation pour l'évangélisation des Peuples ».

La naissance du mot propaganda et de la propagande en tant que telle remonterait ainsi au XVII^{ème} siècle. La congrégation de la propagation de la foi, « de propaganda fide » en latin, d'où le nom de « propagande » donné parfois à cette congrégation dirige et coordonne l'ensemble de l'œuvre et de la coopération missionnaire¹²⁵. Cette congrégation avait le but purement hégémonique de diffuser la foi catholique avec tous les moyens possibles.

Pour Gregory Derville, propagande vient du latin « propagere » (propager) ; il signifie un type de discours à visée persuasive, qui enjoint explicitement au récepteur de penser et/ou d'agir de telle ou telle façon. La propagande se caractérise par une action systématique sur le public pour lui faire partager une doctrine politique ou sociale, ou pour l'amener à soutenir une position ou une personnalité (en particulier dans une compétition électorale). Elle diffuse donc un discours prescriptif, dont la forme la plus aboutie et caricaturale est le slogan de campagne¹²⁶. La propagande, selon Jacques Ellul est l'ensemble des méthodes utilisées par un

¹²⁵ Théo. L'Encyclique catholique pour tous, édit., Droguet- Ardent, 1992, p. 1031.

¹²⁶ G. Derville, Le pouvoir des médias. Mythes et réalités (coll. Politique « en plus »), 2^{ème} édition revue et augmentée, édit., Presse universitaires de Grenoble, 2005, p. 8.

groupe organisé en vue de faire participer activement à son action, une masse d'individus psychologiquement unifiés par des manipulations psychologiques et encadrés dans une organisation¹²⁷.

Au XIX ème siècle, avec le développement de la démocratie et des systèmes électoraux, ce terme prend la signification de propagation d'idées puis, plus tard, de doctrines politiques.

Jusqu'au début du XX ème siècle les Etats ne se sont pas intéressés à la diffusion de leur propagande vers le peuple. La propagande est entrée dans l'ère moderne avec la première guerre mondiale, pendant laquelle mensonges et trucages vont devenir un mode d'action ; c'est le fameux « bourrage de crâne ». Affiches et cartes postales seront les principaux vecteurs du message étatiste vers le peuple¹²⁸.

Terminons ce point en disant que la propagande ecclésiale s'est faite entre autre aux moyens des livres, des affiches, elle a été favorisée par l'imprimerie.

¹²⁷ J. Ellul, Propagandes (coll. Classiques des sciences sociales), édit., economica, 1990, p. 75.

¹²⁸ Cf. « La télévision comme outil de contrôle social », dans Op. Cit., n° 8.

Conclusion

Dans cette première partie, nous avons parlé du livre et de la lecture, en mettant l'accent sur la lecture silencieuse qui ouvre à la méditation et par dessus tout, à la contemplation. Le livre sert ainsi de médias dans le rapport avec Dieu, ainsi que dans le contact avec autrui. Il permet un enrichissement spirituel personnel et sert également de partage de connaissance avec d'autres personnes. Nous avons aussi voulu montrer comment l'Eglise s'est investie dans la fabrication et la diffusion des livres, en en étant le foyer et en offrant le cadre propice à son développement.

Nous avons montré la place des images (tympan, chapiteaux, vitraux) dans l'évangélisation en soulignant qu'elles restent la forme la plus développée de la « culture religieuse » médiévale, et de « l'histoire sainte » (alors que l'Islam s'en méfie). Les images rapprochent les fidèles de certaines réalités et ou situations touchant à la foi et contribuent à une « héroïsation » des saints et des martyrs. Elles jouent aussi un rôle non moins important dans la liturgie.

Nous avons ensuite abordé les questions relatives à la place de l'humanisme, de la Renaissance, de la Réforme et de la Contre-Réforme dans le progrès de l'imprimerie d'une part, et d'autre part le rôle de l'imprimerie dans la diffusion des idées nouvelles. Cette étude nous a permis de voir comment l'écart s'est peu à peu creusé entre le Catholicisme et le monde ambiant. Nous avons enfin parlé des rapports entre l'Eglise et l'imprimé.

En effet, l'Eglise romaine connut, à la fin du XVI^{ème} siècle et au XVII^{ème}, une profonde transformation qu'avaient préparées de longues recherches. Aussi n'est-il plus question, de nos jours, de faire commencer au concile de Trente l'histoire de ce renouvellement. Le rajeunissement de l'Eglise catholique et l'évolution de sa spiritualité se sont donc opérés en deux temps : celui de la Préréforme et celui qui s'ouvrit avec le concile de Trente ; celui des efforts dispersés et celui de la reprise en main autoritaire, laquelle n'aurait pu aboutir sans l'obscur et parfois décevant travail de préparation opéré avant les années 1540. Mais la réciproque n'est pas moins vraie. Dans une Eglise aussi centralisée que celle de Rome, la rénovation ne pouvait s'imposer à l'ensemble des fidèles par le seul jeu

d'initiatives venues de la base et tant que la volonté de la hiérarchie – Papauté et corps épiscopal – faisait défaut¹²⁹. Dès lors, lorsque Luther, Calvin et les pères du concile de Trente insistèrent pour que la Parole de Dieu fût enseignée aux fidèles, ils se situèrent dans le sillage des grands prédicateurs de la Préréforme : Jean Huss, Bernardin de Sienne, Savonarole, etc.

L'Italie de la Renaissance, si païenne à certains égards, connut cependant les premiers symptômes d'une mutation religieuse à un moment où Luther n'avait pas fait parler de lui et où, en tout cas, le concile et le Pape n'avaient pas encore repris l'Eglise en main.

La création de la première congrégation de clercs réguliers de l'histoire, les Théatins (1524), correspondait à un besoin du temps. Celle-ci fut bientôt suivie par celles des Barnabites, des Somasques et des Jésuites, toutes antérieures à la réunion du concile de Trente. Ces « prêtres réformés », vivant au milieu du peuple chrétien, voulaient donner l'exemple de la vertu sacerdotale, enseigner le catéchisme, s'occuper des orphelins, rendre au culte décence et solennité, conduire les fidèles vers les sacrements¹³⁰. Dans la mesure où elle gardait ses structures traditionnelles l'Eglise romaine, prise dans son ensemble, ne pouvait donc se régénérer que si la tête se réformait. Il fallut le choc de la sécession protestante pour qu'on s'y décidât.

De fait, selon Régis Debray, la Réforme fut le soulèvement du signe contre l'image. Du livre saint contre la statue du saint. De la sainte lecture, familiale ou privée, contre la sainte communion. La Réforme a été à la base de la « démocratisation » de la lecture biblique. Lire la Bible devient une affaire de tous et cela grâce à l'imprimerie. On assiste ainsi à une multitude d'organisation autour d'elle, les liens ecclésiastiques se délitent, mais le sentiment d'appartenir à une même nation demeure ; ce qui fait dire à Régis Debray que « desserrant les liens religieux, l'imprimé avait renoué le lien civique (...)»¹³¹.

Mouvement de balancier qui a sa traduction sociale, l'imprimé précipitait l'ascension de la bourgeoisie de robe et le déclin de la bourgeoisie d'épée. Les dominances permutent. Les sacralités symboliques aussi. L'imprimerie accélère le transfert d'*aura* du Livre de Vérité aux livres des vérités, c'est-à-dire du monastère à l'université, du cloître à la ville, du prêtre au lettré. Les marches vers l'*aura* sociale s'inversent en conséquence. Sous la féodalité, l'écriture étant d'Eglise, chevaliers et manants vivaient en culture orale et gestuelle. Les

¹²⁹ J. Delumeau et M. Cottret, Op. Cit., p. 63- 64.

¹³⁰ J. Delumeau et M. Cottret, Idem., p. 66- 67.

¹³¹ R. Debray, Cours de médiologie générale, édit., Gallimard, Paris, 1991, p. 364.

manants s'embourgeoisent, se font légistes et clercs d'Etat, férus de droit romain. L'histoire sociale de l'imprimé, du XVI ème au XX ème siècle, peut se lire comme la longue lutte des dominés pour s'approprier, à la suite de ceux-là, péniblement, la culture du texte. Nous vivons la Contre-Réforme de l'image contre le signe, de la musique contre la lecture et de l'audiovisuel contre les tableaux noirs.

Dans la deuxième partie, notre réflexion portera dans un premier temps sur la manière dont l'imprimé a été utilisé aux XVII ème et XVIII ème siècles comme outil de combat dans les querelles ecclésiologico-politiques ; nous parlerons ensuite du développement de la presse dans l'Eglise, avant d'aborder les médias audiovisuels.

II ème Partie

L'évangélisation par les médias :
l'Eglise catholique confrontée aux
médias modernes

Introduction

Depuis le XVI^{ème} siècle, l'information et la communication sont des facteurs majeurs dans la longue histoire de la bataille de l'émancipation de l'homme. Cette bataille est inséparable de la bataille pour la liberté de conscience, puis de celle pour la liberté d'opinion et enfin pour la construction de la démocratie¹³².

Selon Frédéric Barbier et Catherine Bertho Lavenir, on peut distinguer dans l'histoire des médias depuis les années 1750 trois logiques successives, qui s'enchaînent en se superposant. La seconde partie du XVIII^{ème} siècle est prise ici comme une étape importante : elle voit en effet la conclusion du lent démantèlement des schémas de perception et de représentation qui permettaient l'intelligibilité et la manipulation du monde depuis le début de l'époque moderne. Cette période est celle des Lumières, de l'émergence de l'univers scientifique et technique contemporains, et avec lui de nouveaux systèmes et de nouvelles pratiques de communication. La date de 1751 sera retenue comme symbole, marquant, précisément dans « l'ordre des livres », le début de la parution du livre emblématique, l'*Encyclopédie*, à la fois bilan des savoirs acquis et promesse des progrès à venir.

¹³² D. Wolton, *L'Eglise face à la révolution de la communication et à la construction de l'Europe*, dans Médias et religions en miroir, p. 284.

Dans ce nouveau contexte créé par les Lumières, la place de l'imprimé et du livre devient tout à fait centrale : l'écrit et l'imprimé permettent en effet la mise en commun, l'exploitation de leurs oeuvres, et, en définitive, le progrès pour le plus grand nombre. Le système politique se précise, la théorie des pouvoirs s'affine, mais le système reste fondamentalement conservateur : les élites sont seules en charge de la conduite des affaires, la participation de tous n'est pas à l'ordre du jour, quand bien même elle devient concevable. Les trois dernières décennies du XVIII^{ème} siècle introduisent brusquement, en France, la problématique nouvelle de la démocratisation. A la base, le droit de la nature (« les hommes naissent libres et égaux »), la circulation élargie des modèles nouveaux de pensée, et, en définitive aussi, un problème de médiatisation : selon la même logique que pendant la Réforme luthérienne, c'est de la plus large diffusion d'imprimés eux-mêmes adaptés à un autre public que dépend, au moins pour partie, le succès des idées révolutionnaires¹³³.

Le XIX^{ème} siècle voit la mise en place de réseaux enserrant la planète et qui, pour la première fois, apportent aux contemporains l'expérience d'un transport rapide de l'information. Ces réseaux de plus en plus étendus sont les premiers supports de l'utopie récurrente du village global et du rêve démocratique d'une communication et d'une participation universelles, directes et immédiates. Plus concrètement, ils permettent de penser et d'organiser le contrôle de la circulation de l'information dans les démocraties représentatives modernes et dans les économies libérales¹³⁴.

La première moitié du XX^{ème} siècle est marquée par la diversification des médias vers l'image et le son. Comme, avant lui, le livre et le journal, le cinéma remplit une fonction proprement politique, en ce qu'il donne à voir une représentation imaginaire des relations individuelles et de la société dans les œuvres de fiction tandis que, dans ses fonctions d'information (les actualités cinématographiques), il associe représentation du monde et mise en scène de la vie collective.

Toute l'analyse des médias du XX^{ème} siècle est dominée par une double interrogation : interrogation sur les fonctions expressives de l'image, mais aussi sur les transformations de modes de pensée d'abord élaborés dans un monde de l'écrit¹³⁵. D'autre part, la réflexion sur la radiodiffusion ne s'organise cependant pas prioritairement autour de la

¹³³ F. Barbier et C. Bertho, Histoire des médias. De Didérot à Internet, (coll. Histoire), édit., Armand Colin, Paris, 2000, p. 14.

¹³⁴ F. Barbier et C. Bertho, Idem, p. 15.

¹³⁵ Ibidem.

question du contrôle de l'information, mais autour de celle de l'articulation entre niveaux de culture (culture des élites et culture populaire, culture commerciale et cultures nationales)¹³⁶.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la télévision se présente comme l'héritière directe des modèles précédents, non seulement parce qu'elle réinvestit le savoir-faire des hommes de radio et de cinéma, mais aussi parce qu'elle pose en d'autres termes la question de la construction sociale de la vie collective. La télévision se révèle fonctionner progressivement comme l'espace public de référence, au sens que Jürgen Habermas donne à l'expression, elle est le lieu privilégié où s'affrontent et se recomposent les représentations du monde, de la société, de l'individu, des valeurs morales, des comportements¹³⁷. L'évolution de l'informatique vers des systèmes nouveaux de traitement des textes et des données accessibles au grand public remet en question l'exclusivité du rapport à l'écrit hérité de la révolution de Gutenberg.

En France, du fait de sa position au sein de la société, l'Eglise catholique a noué de longue date une alliance avec la radiodiffusion et la télévision, mais jamais sans réserve. Malgré une prise de conscience quelque peu tardive, Pie XI inaugure *Radio Vatican* avec le premier message radiophonique, qui exalte l'«œuvre admirable de Marconi», le 12 février 1931. Dans un discours au pèlerinage de la presse catholique à Rome, le 6 juin 1933, il fait des journalistes catholiques les «haut-parleurs de l'Eglise et de la vérité». L'Eglise catholique s'empare aussi du cinéma avec enthousiasme dans le discours, et, en France au moins, dans la pratique¹³⁸.

Pourtant, dès les années 1950, cet élan se tempère de nuances. A l'instar des enseignants et des professeurs, désireux de diffuser la culture par le truchement de l'audiovisuel, les responsables religieux s'interrogent. Certes, «l'Eglise doit utiliser les moyens audiovisuels, car il est essentiel que le christianisme, les questions qu'il pose et les réponses qu'il propose pénètrent la conscience générale, si l'on peut préparer le terrain en vue de la conversion individuelle à Jésus-Christ», mais la question demeure : « dans quelle mesure ce contact représente-t-il une véritable évangélisation ? » Ne risque-t-on pas de « donner à croire à beaucoup de personnes qu'elles sont chrétiennes, simplement du fait qu'elles écoutent, regardent de temps à autre, ou même régulièrement, les émissions

¹³⁶ *Ibidem*.

¹³⁷ *Ibidem*, p. 16.

¹³⁸ J- N. Jeanneney, *L'écho du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, édit., Hachette, Paris, 1999, p. 489.

religieuses ? »¹³⁹. Ce qui est certain c'est que depuis le concile Vatican II, l'Eglise de France s'est fortement mobilisée sur le terrain de la communication. Rares aujourd'hui sont les communautés chrétiennes, les mouvements, les diocèses, les congrégations religieuses, qui traitent les médias comme des épouvantails et n'ont pas compris le bénéfice qu'ils pouvaient en tirer pour faire circuler leurs idées, annoncer leurs manifestations et leurs projets, assurer leur notoriété¹⁴⁰.

Les pratiques de l'Eglise catholique, entraînée par le pape Jean-Paul II qui, depuis son élection en 1978 a fait délibérément de ses voyages des événements médiatiques, démontrent que les réserves initiales ont largement disparu. En août 1996, lors des Journées mondiales de la jeunesse, immense rassemblement autour du souverain pontife dans la région parisienne, largement repris par la télévision et soigneusement mis en scène, l'Eglise associe étroitement « le médium et le message »¹⁴¹.

Concernant l'adoption des médias par l'Eglise de France, on peut donc dire que le progrès a même été spectaculaire et rapide, depuis les orientations prises par l'assemblée plénière des évêques de France réunie à Lourdes en 1980. La communication est présente dans la « pastorale » de chacun des quatre-vingt-quinze diocèses de France. Des structures locales d'information et des journaux de qualité sont désormais bien implantés. Les évêques ont presque tous des porte-parole ou attachés de presse, clercs ou laïcs, appelés délégués épiscopaux à l'information (DEI). Chaque diocèse publie un bulletin d'information mensuel, s'occupe de la radio diocésaine et du site internet. Le secteur de la communication est désormais géré par des hommes bien formés, qui s'occupent de préparer les dossiers de presse, de répondre aux demandes de journalistes, etc. Le Service de la Pastorale de la Communication des diocèses se veut un lieu d'écoute, d'échange, d'annonce, de témoignage et de stimulation au service des paroisses, des mouvements et des communautés.

A l'échelon national, l'Eglise catholique en France dispose, depuis Vatican II, d'un service d'information et de communication. Ce service a deux volets : la communication interne et la communication externe.

S'agissant de la communication interne, elle s'occupe du site Internet, de la revue mensuelle *Catholique en France*, du *Guide de l'Eglise catholique* (mis à jour chaque année),

¹³⁹ Rapport de la deuxième assemblée du Conseil œcuménique des Eglises, Evanston, 1954.

¹⁴⁰ H. Tincq et G. Defois, Les médias et l'Eglise. Evangélisation et information : le conflit de deux paroles, (coll. Les médias et l'histoire), édit. CFPJ, Paris, 1997, p. 116.

¹⁴¹ J-N. Jeanneney, Op. Cit., p. 490.

de la pastorale de la communication, elle coordonne, anime le réseau des délégués épiscopaux à l'information (DEI) et propose des formations à leur intention. Pour ce qui est de la communication externe, elle s'occupe du bureau de relations-presse, de Messes-info (horaires des messes partout en France), des campagnes de communication sur tel ou tel sujet propre à l'Eglise catholique, et de bien d'autres sujets.

Signalons que le service information et communication fait partie du Secrétariat général de la conférence épiscopale de France. Ce service travail en corrélation avec le Conseil de communication qui est en fait un organe de réflexion et d'orientation. L'une des orientations les plus novatrices fut la mise en place, en 1971, d'un Centre de recherche en communication audiovisuelle et en expression de foi (« Crec-Avex » aujourd'hui « Alliance internationale »), qui continue de former des clercs et des laïcs, venus de France ou de pays du tiers-monde.

Dès l'autorisation donnée en 1981 aux radios libres sur la bande FM, des radios chrétiennes naissaient à Paris (Radio *Notre-Dame*), à Lyon (*Radio Fourvière*), à Marseille, à Montpellier, à Rennes, à Nancy... La fédération française des radios chrétiennes (FFRC) devait compter, dix ans plus tard, plus de soixante-dix radios, dont l'audience était mesurée, en 1994, à environ quatre cent trente-quatre mille auditeurs par jour. Ensuite, pour des raisons de coût et d'efficacité, la Conférence des évêques de France avait décidé de créer un serveur interdiocésain associant trente-six radios chrétiennes, soit cent quinze fréquences réparties sur quarante départements. Ces fréquences se sont regroupées au début de l'année 1996 en un réseau appelé *Radios chrétiennes en France* (RCF), mais, au même moment, Radio *Notre-Dame* annonçait la constitution d'une Banque de programmes francophones chrétiens (BPFC), au nom d'une concurrence qui traduit surtout un manque de cohérence dans les objectifs de communication de l'Eglise de France¹⁴².

L'Eglise de France est plus anciennement et fortement implantée dans la presse écrite. Les groupes de presse catholique ou d'inspiration catholique (Bayard-Presses, Malesherbes-Publications, Média-Participations, Assas-Editions, etc.) comptent parmi les plus puissants en France. La Fédération française de la presse catholique (FFPC) réunit une trentaine de titres nationaux (dont le quotidien *La Croix*, cinq hebdomadaires, des mensuels, des journaux éducatifs d'enfants et de jeunes), la totalité des hebdomadaires catholiques de province, une quinzaine de fonds communs ou d'associations de journaux chrétiens locaux. Ces titres, toutes

¹⁴² H. Tincq et G. Defois, *Op. Cit.*, p. 117- 118.

périodicités confondues, assurent une distribution annuelle de quelque cent cinquante six millions d'exemplaires, ce qui est considérable. S'y ajoutent les bulletins officiels des diocèses et les multiples revues de mouvements ou de congrégations.

Stimulée par cette prise de conscience, la communauté chrétienne a fait des pas significatifs dans l'utilisation des instruments de communication pour l'information religieuse, pour l'évangélisation et la catéchèse, pour la formation d'agents pastoraux dans ce domaine et pour l'éducation à une utilisation responsable des usagers et des destinataires¹⁴³.

En effet, l'Eglise n'est pas seulement appelée à utiliser les médias pour diffuser l'Évangile mais, aujourd'hui plus que jamais, à intégrer le message salvifique dans la « nouvelle culture » que ces puissants instruments de la communication créent et amplifient. En outre, elle reconnaît aussi que l'utilisation des techniques et des technologies de la communication contemporaine fait partie intégrante de sa mission spécifique dans le troisième millénaire.

Dans cette partie de notre réflexion, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Quelle est la place de la Presse, de la Radio, du Cinéma et de la télévision dans l'Eglise ? Comment l'Eglise catholique se sert-elle de ces médias pour évangéliser ? Quels sont les atouts et les limites de chaque média pour l'évangélisation ?

¹⁴³ Jean-Paul II, « Aux responsables des communications sociales », lettre apostolique publiée le 24 Janv. 2005.

Chapitre 1.

L'Eglise catholique et la presse

Sommaire

- 1.1. Histoire de la presse catholique en France
- 1.2. La presse catholique et l'opinion publique
- 1.3. Une doctrine catholique : l'apostolat par la presse

Parmi tous les médias, c'est avec la presse que l'Eglise catholique a eu les rapports les plus remarquables, et les conserve encore dans plusieurs pays. Ces rapports composent une histoire longue et diversifiée. Mais avant d'aborder directement l'histoire de la rencontre de l'Eglise catholique avec le monde de la presse, prenons quelque recul avec des considérations plus générales.

En effet, les hommes ont toujours un besoin d'informations sur le monde qui les entoure. Aujourd'hui encore, des milliers d'années plus tard, la presse vise à répondre à ce même besoin. La fonction de la presse est d'annoncer les événements, d'en donner la description la plus exacte et la plus récente possible. Ces nouvelles permettent aux lecteurs d'orienter leurs actions, de prendre des décisions éclairées, mais aussi d'avoir le plaisir d'être étonné, de découvrir et de connaître de nouvelles choses.

La première publication qu'il est possible de considérer comme un « journal » date de l'Empire Romain. Il s'agit des *acta diurna* (actes du jour). Ils étaient affichés chaque jour sur les murs de Rome. C'étaient des avis renseignant les citoyens sur les nouvelles d'intérêt public. Ils étaient distribués dans les lieux publics et dans les boutiques de la ville en plus d'être envoyés partout dans l'Empire. On y publiait des faits divers, des récits d'événements sensationnels, des mariages, des décès, des nouvelles militaires, des chroniques théâtrales et sportives. Ces publications étaient rédigées par les *diurnarii* (qui peuvent être considérés comme les premiers journalistes). On peut en l'occurrence citer le cas de Caius Salluste, le protégé de Jules César, qui était le rédacteur en chef du *Commentarius rerum novarum* (chroniques des nouveautés), un hebdomadaire dont 300 esclaves scribes recopiaient 10 000 exemplaires par édition.

Héritiers de ces *acta diurna*, des écrits à la main vont ensuite se répandre en Europe à partir du XIII^{ème} siècle, les *avvisi* en Italie, les *zeytungen* en Allemagne. Des services réguliers de correspondances manuscrites sont organisés dans les deux pays. Grand carrefour commercial, Venise constitue un centre important de diffusion pour ces écrits en Italie. Il convient de noter que ces publications contiennent surtout des informations commerciales.

Au fur et à mesure que les affaires prennent du volume et étendent le territoire de leurs transactions, la concurrence devient vive et l'information s'avère une arme économique et politique. Le meilleur commerçant, celui qui gagne, est celui qui sait le mieux profiter des

circonstances ; celui qui le premier apprécie le cours des changes et le chemin le plus sûr pour les marchandises, d'un centre urbain à un autre. Hommes d'affaires qui se veulent aussi hommes d'esprit, les marchands multiplient les correspondances et les rencontres, nourrissent les idées de leur besoin d'échanges, et s'insinuent sur le terrain même du monopole de l'Eglise sur la pensée¹⁴⁴. Grâce à eux, le manuscrit sort des châteaux et des cloîtres, et file parfois dans la rue. L'information qu'ils diffusent est source de curiosité.

Ainsi, pour permettre la circulation des manuscrits, des courriers, les souverains, les monastères, les villes, les universités, les marchands organisèrent, dès le Moyen-Âge, des réseaux de distribution. La poste y contribuera plus tard et facilitera la circulation des idées.

Les premiers bulletins d'information (premiers imprimés périodiques) sont publiés au milieu du XV^e siècle. Il s'agissait des récits d'actualité imprimés à l'occasion de quelques grands événements. Leur art consistait à recueillir l'information, par quelque moyen que ce fût¹⁴⁵.

De minces brochures, appelées *occasionnels* (pas de périodicité), apparaissent alors un peu partout en Europe occidentale. Ils traitent d'événements particuliers et sont illustrés de gravures sur bois. Ils sont vendus à la criée dans les villes et par des colporteurs dans les villages et à la campagne. Les nouvelles y évoquent les affaires de la cour, les campagnes militaires, les cataclysmes, les monstres, les miracles, les diables et les sorciers. C'est donc le début de la recherche du sensationnel par des titres accrocheurs qui cherchent à mettre en valeur le merveilleux comme l'effroyable.

D'autre part, les *canards*, récits illustrés de gravure sur bois grossières, souvent stéréotypés, consacrés à des événements merveilleux, monstrueux, accidentels ou criminels, sont tout autant destinés à informer, qu'à proposer au peuple des exemples de conduite à tenir ou à éviter. Apparus vers 1529, les canards, feuilles imprimées qui racontent, par le texte et l'image, un fait extraordinaire ; vendus par colportage, règnent sur la clientèle populaire pour atteindre son apogée au XIX^e siècle. Ils exerceront jusqu'au cœur du XIX^e siècle une influence décisive sur les mœurs des classes paysannes et ouvrières¹⁴⁶. Au fur et à mesure, les canards deviennent de plus en plus nombreux. La bourgeoisie finit par abandonner ce genre

¹⁴⁴ J – J., Coltice, Comprendre la presse. Informer hier et demain, Imprimerie des Monts Lyonnais (iml), 1995, p. 27.

¹⁴⁵ F. Balle, Op. Cit., p. 76.

¹⁴⁶ F. Balle, Idem.

d'information au peuple, au début du XVII^{ème} siècle, pour se tourner vers une information périodisée et rationalisée.

Nés de la Réforme, les *libelles* connaissent une existence moins heureuse et infiniment plus courte. Ils nourrissent, sous la Contre-réforme, les polémiques religieuses et politiques les plus ardentes. Les poursuites contre les éditeurs et les diffuseurs de ces feuilles se multiplient tout au long du XVI^{ème} siècle européen, sous l'action conjointe de la censure ecclésiastique et des pouvoirs publics¹⁴⁷.

L'ancêtre des *périodiques* est le *calendrier des bergers* qui était publié une fois par an de 1491 à 1700 environ. On y retrouvait la liste des fêtes, les phases de la lune, des prières, des recettes, des anecdotes ainsi que des prophéties. C'est donc le début des almanachs. Quoique populaires, ces publications annuelles et les occasionnels ne répondent pas tout à fait aux besoins du public. Le monde évolue rapidement, beaucoup d'événements importants surviennent, et au début du XVI^{ème} siècle, les gens sont avides de connaissances et d'informations. C'est donc pendant ce siècle qu'apparaissent, un peu partout dans le monde, des périodiques (surtout mensuels). Et c'est au XVII^{ème} siècle, en 1622, que Nathaniel Butler fonde à Londres *Le Weekly new*, premier hebdomadaire.

La première « gazette » publiée en France n'est pas née au hasard. Elle arrive exactement à son heure, pour permettre au pouvoir royal de justifier sa politique. Au cours de l'été 1630, le cardinal Richelieu engage la France dans la guerre de Trente Ans qui sévit en Allemagne, en traitant avec le roi de Suède, le protestant Gustave-Adolphe, qui vient aider les princes protestants révoltés contre l'empereur catholique. En Novembre suivant, Louis XIII choisit d'appuyer son premier ministre et les partis des « Bons Français » contre la reine mère Marie de Médicis et le parti des « Dévots », qui désiraient voir la France aider l'empereur d'Allemagne contre ses sujets révoltés. Le premier semestre 1631 est tout entier occupé par la querelle des deux partis. Chacun exprime son avis devant l'opinion, à coup de déclarations royales, de lettres au roi, etc.

La gazette, n'en a pas moins été, pendant de longues années, ce que l'on appellerait aujourd'hui un « organe officieux du gouvernement »¹⁴⁸. C'est dans ce contexte que vont naître deux feuilles concurrentes, la *Gazette*, de Théophraste Renaudot et les *Nouvelles ordinaires de divers endroits* des libraires Martin et Vendosme (janvier 1631).

¹⁴⁷ *Ibidem*.

¹⁴⁸ F. Balle, *Idem.*, p. 77.

Le 30 mai 1631, Théophraste Renaudot, ce brillant et très influent médecin français obtient à perpétuité et en exclusivité, le privilège royal de faire imprimer et de vendre les nouvelles et récits de tout ce qui s'est passé et se passe tant au dedans qu'au dehors du Royaume. Le même jour, il fait paraître le premier numéro d'un journal de quatre pages, *La Gazette*. Renaudot préfère systématiquement les faits aux commentaires. Chaque information est datée et on en précise l'origine ou la source. Dans le but de publier un journal aussi actuel que possible, il travaille à diminuer le temps de production. Son journal aura beaucoup de succès : le tirage atteint 1200 exemplaires en 1638.

Plus d'un siècle et demi plus tard le *Journal de Paris* voit le jour en 1777 ; c'est le premier quotidien français lancé par le pharmacien Cadet de Vaux. En 1787, environ cinquante périodiques seront créés à Paris et trente en province, parmi lesquels : *Le Journal de Trévoux* (1701-1767), *Les Nouvelles ecclésiastiques* (1728-1803), *Le Journal historique et politique* (1772-1792), *Le Journal encyclopédique* (1756-1773).

On peut ainsi distinguer deux modes de publications : d'un côté les périodiques savants où se lisent les positions des Lumières et de l'autre les gazettes méprisées par l'intelligentsia.

1. 1. Histoire de la presse catholique en France

La France est probablement l'un des pays où la presse catholique a connu le plus grand développement. Retraçons-en la longue histoire. Elle nous donne à penser.

Saint François de Sales est considéré, on l'a dit, comme patron des journalistes. Les feuilles et les placards qu'il répandait lorsqu'il prêchait, en 1594, auprès des protestants du Chablais, peuvent être vus comme une forme pionnière du journalisme. Ces feuilles disons-le, bien qu'elles n'étaient pas soumises à une certaine périodicité, donnaient des idées et des orientations qui suscitaient des discussions. De ce fait, elles véhiculaient de l'information.

On pourrait classer ce pré-journalisme en deux catégories : d'un côté les documents polémiques à propos de faits du jour et de nouvelles doctrines ; ces derniers ce sont multipliés au cours de l'invasion protestante. De l'autre les récits de grandes fêtes, de cérémonies, d'événements intéressant l'Histoire de l'Eglise, les relations de missionnaires. Quelques-unes de ces relations sont très anciennes, comme la lettre de Saint François Xavier à Ignace de

Loyola, imprimée en 1545. On notera aussi les premières relations qui sont venues du Canada, celle du Père Biard en 1616, puis les relations périodiques des jésuites à partir de 1633¹⁴⁹. Ce n'est pas encore tout à fait du journalisme, mais c'est déjà de l'information périodique.

La première tentative, de publier un journal proprement dit, consacré aux choses religieuses remonte à 1680, cinquante ans après la fondation de la première « gazette » par Théophraste Renaudot. L'Abbé de la Rocque, alors directeur du *Journal des savants*, voulut fonder un *Journal ecclésiastique*. La publication en fut interdite par les autorités civiles qui estimèrent que les sciences religieuses avaient suffisamment leur place dans le *Journal des savants*. En effet, le *Journal des Savants*, comme la *Gazette de France*, reflétait pleinement l'esprit catholique de ses rédacteurs et de la population.

L'abbé de la Rocque revint à la charge en 1690, avec les *Mémoires de l'Eglise, contenant ce qui se passe chaque jour de plus important dans toutes les parties du monde*. Il faut dire que ces *Mémoires* ne sont qu'un résumé des faits survenus en 1685 et 1686, et ne paraissent pas avoir eu de second volume. C'est avec la première année du XVIII^{ème} siècle, en 1701, que paraît la fameuse publication appelée à devenir célèbre sous le titre de *Journal de Trévoux*, titre qu'elle ne portait d'ailleurs point. Car elle était seulement imprimée à Trévoux et rédigée à Paris. Son véritable titre était *Mémoire pour l'histoire des sciences et des arts*. D'abord elle paraissait tous les deux mois et devint mensuelle dès 1702. Elle était rédigée par les Pères de la Compagnie de Jésus. Le *Journal de Trévoux* continue à être publié jusqu'en 1782.

D'autre part, les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal de la faction janséniste, qui paraît tout d'abord en feuilles manuscrites, sera imprimée à partir de 1728. Il est illustré de portraits des amis de Port-Royal et de scènes de leur résistance. Il circulait clandestinement, ce qui explique sa rareté. Nous y reviendrons.

A partir de 1734, un Jésuite, le père Patouillet, publia régulièrement un *Supplément aux nouvelles ecclésiastiques*, qui apportait pour chaque numéro, une réfutation. Ce *Supplément* se présentait comme une véritable feuille complémentaire du journal qu'il attaquait, sans aucun autre titre. Il exista jusqu'en 1748, tandis que les *Nouvelles ecclésiastiques* continuèrent d'être publiées jusqu'en 1803.

¹⁴⁹ J. Morienva, Sur l'histoire de la presse catholique en France. Rapport pour l'exposition rétrospective de la presse catholique française au Vatican en 1936, édit., Alsatia, Paris, sd, p. 1.

A partir de 1747 jusqu'en 1761, les pères Hayet et Soret, s'occupent d'une publication périodique, *La religion vengée*, ou *Réfutation des Auteurs impies*.

Pour combattre les encyclopédistes, et sous les auspices de la reine Marie Leczinska, l'abbé Claude Joannet publia en 1754 des *Lettre sur les Ouvrages et les Œuvres de piété*, qui devinrent en 1758 le *Journal chrétien* et ce, jusqu'en 1764.

Après le *Journal de Trévoux*, la publication la plus importante de l'époque est le *Journal ecclésiastique*, ou *Bibliothèque des Sciences ecclésiastiques*, qui paraît à partir de 1760 sous la direction de l'abbé Dinouart. Ce journal traite d'Écriture Sainte, de Théologie, on y trouve des plans de sermons et des nouvelles littéraires. L'abbé Dinouart le dirigea jusqu'à sa mort en 1786, puis il fut repris par l'abbé de Montmignon, et par l'abbé Barruel en 1788. Avec ce dernier, le *Journal ecclésiastique* se présente comme le témoin des premières luttes de la Révolution contre l'Église. Barruel dirigea ce journal jusqu'en 1792.

Il faut dire qu'au début, la presse catholique était une presse d'«orientation» et d'«encadrement» et en même temps un «organe de liaison». A l'exception du *Journal de Trévoux*, les titres affichent clairement leur appartenance religieuse. Dès le départ, le journal catholique porte en lui les germes du combat contre l'absolutisme et l'intolérance, contre les ennemis de la religion, etc. Le fait d'afficher son appartenance, le situe par rapport aux autres organes de presse et révèle sa visée qui est strictement évangélisatrice et défensive.

Pendant la Révolution, la presse jouit de la liberté, d'où une foule de publications, animées surtout par des passions politiques, mais il leur arrive aussi de défendre la Religion et la Monarchie. Durant cette période, les *Nouvelles ecclésiastiques* sortent de la clandestinité, de mensuel, elles deviennent hebdomadaires et soutiennent la constitution civile du clergé (adoptée par l'Assemblée constituante le 12 juillet 1790). Or, cette position n'était pas partagée par tous les jansénistes ; ainsi donc, ceux qui étaient opposés, publièrent des Contre-Nouvelles, comme avait fait précédemment le père Patouillet, sous le titre : *Nouvelles ecclésiastiques* ou *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution prétendue civile du clergé*. Elles furent publiées du 15 Juillet 1791 en Juillet 1792, date de la mort de Jabineau, leur principal rédacteur.

Les véritables *Nouvelles ecclésiastiques* furent elles-mêmes obligées de s'élever contre la persécution révolutionnaire, et durent se réfugier, après décembre 1793, en Hollande, où elles reprirent leur publication jusqu'en 1803.

Après la révolution en 1795, l'abbé Grégoire et quatre autres évêques membres de l'Eglise constitutionnelle, publièrent les *Annales de la Religion* ou *Mémoires pour servir à l'Histoire du XVIII ème siècle*, par une société d'amis de la Religion et de la Patrie. Parmi ses rédacteurs, on trouve des jansénistes. Soulignons que pendant cette période, la liberté de culte était rétablie en France, et donc l'Eglise constitutionnelle n'avait plus rien d'officiel.

Le journalisme catholique refait surface avec la publication du *Journal de la Religion et du Culte catholique* par l'abbé Ricard, de Septembre 1795 à janvier 1796. En 1796, paraît *Les Annales Religieuses politiques et Littéraires* dont la rédaction était confiée à l'abbé Sicard, fondateur de l'Institut des sourds-muets. La revue paraît tous les quinze jours, puis la rédaction passa finalement aux mains de l'abbé de Boulogne, le futur évêque de Troyes.

En 1800, cette revue ressuscita sous le titre d'*Annales Philosophiques, Morales et Littéraires*, mais elle sera suspendue un an après, par le Gouvernement, estimant qu'elle contrarie ses négociations relatives au Concordat.

En Juin 1803, l'abbé de Boulogne reprend la publication de la revue sous le titre d'*Annales Littéraires et Morales*, cette revue sera plusieurs fois interrompue et changera de titre pour s'appeler *Annales critiques de Littérature et de Morale*, avant d'être définitivement suspendue début 1806.

En 1806, le même abbé de Boulogne, avec la collaboration de Michel-Pierre-Joseph Picot, lance ses *Mélanges de philosophie, d'Histoire, de Morale et de Littérature* ; cette fois le journal dure cinq ans et sera supprimé par Napoléon en juin 1811.

Bref, pendant la révolution, la presse catholique prend une tournure politique. Au sein même de l'Eglise, il existe deux tendances, d'un côté ceux qui soutiennent la révolution et de l'autre ceux qui la combattent. Il suffit pour cela de se référer aux deux aspects du journal janséniste. Après la Révolution, on note le retour des titres à caractère religieux, puis un glissement vers la philosophie, la morale et la littérature.

Sous la Restauration (1814-1830), de nombreux journaux virent le jour pour défendre la Monarchie et la Foi. La restauration fut dans l'ensemble, plus libérale. Nous ne retiendrons ici que les journaux fondés surtout pour des buts religieux.

En effet, Michel Picot, avec l'éditeur Le Clère, profitent de la liberté pour fonder un nouveau journal. Napoléon qui faisait peser sur le journalisme un joug de fer, abdique le 11

avril 1814 ; Louis XVII débarque en France le 24 Avril ; le 30 Avril paraît le premier numéro de l'*Ami de la Religion et du Roi*, journal, à la fois ecclésiastique, politique et littéraire. Il est publié trois fois par semaine, sur le format in-8°. Ce journal sera supprimé au bout de trois mois pour réapparaître, et connaîtra une longue existence. C'est grâce à lui que sera constituée l'histoire religieuse d'une partie de ce siècle.

En 1830, il porte le titre d'*Ami de la Religion*, la politique recule au profit de la religion. Après la mort de Picot, en 1840, le Baron Henrion lui succède comme directeur, jusqu'en 1848. A cette date, sur initiative de Mgr Dupanloup, l'abbé Cogniat est nommé à la tête du journal, un an plus tard celui-ci devient quotidien et publié sous le format in-folio avec comme directeur l'abbé Sisson, puis il finit par disparaître. Avec l'*Univers*, auquel il s'opposait dans sa dernière période, et plus tard *La Croix*, l'*Ami de la Religion* représente l'effort principal de la Presse catholique en France¹⁵⁰.

Un autre journal qui a duré longtemps, c'est : *Le Journal des Villes et des Campagnes*. D'inspiration catholique, il est fondé en 1815 et paraît trois fois par semaine jusqu'à la fin du Second Empire. Plusieurs autres journaux furent publiés, on peut citer : *La Chronique religieuse* (journal des anciens Constitutionnels à partir de janvier 1819), *Tablettes du Clergé* (de 1822 à 1828), *Le Mémorial Catholique* (supprimé en 1830), *Le Spectateur religieux et politique* (1818-1819 et 1827), *La Sentinelle de la Religion* (1826), *La France Catholique* (1825-1826), *Le Médiateur* (1826-1827), *L'Athlète du Christianisme* (1827-1828), *L'Apostolique* (1829-1830). En 1822, paraît *Les Annales de la Propagation de la Foi* et *Le Catholique* (1826-1829), ouvrage périodique dans lequel on traite de l'universalité des connaissances humaines sous le point de vue de la doctrine catholique. Enfin, *Les Annales de Philosophie Chrétienne*, fondées en 1830 par Augustin Bonnetty. Durant cette période, l'Eglise catholique respire, comme en témoigne le nombre de titres des journaux. La presse catholique commence à étendre ses racines.

Sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), il faut dire que la révolution de 1830, anticléricale autant qu'antimonarchiste, fut pour les catholiques un véritable réveil. Par fidélité à la royauté et par souci de défendre la doctrine de l'Eglise, bon nombre d'entre eux comptaient sur une nouvelle restauration de la branche légitime des Bourbons.

¹⁵⁰ J. Monrieval, *Op. Cit.*, p. 13

Pendant ce temps, il y a eu des tentatives comme la publication de *L'Avenir*, rédigé par Lamennais, Lacordaire, Montalembert et De Coux. C'est le premier journal quotidien qui se met tout entier au service de la pensée religieuse, sans y attacher aucune nuance politique. Dans un contexte d'agitation et de trouble des idées, il rencontrera très vite l'opposition du pouvoir en place qui suspend sa parution un an plus tard. De fait ce journal n'a vécu que du 16 Octobre 1830 au 15 Novembre 1831. Lamennais ne sera pas approuvé et s'éloignera du catholicisme.

La disparition de ce journal occasionna d'autres publications notamment *L'Union Bretonne* et *L'Union Catholique* qui paraissaient à Nantes et entretenaient l'espoir. A Paris, on mentionne la création de la *Tribune Catholique*, par Emmanuel-Joseph Bailly, dont le fils, le père Vincent de Paul Bailly, sera le fondateur de *La Croix*. *La Tribune Catholique* paraissait tous les deux jours. Il disparut avec la publication de *L'Univers Religieux, Politique, Philosophique et Littéraire* par l'abbé Migne, le 3 novembre 1833, avant que ce dernier ne s'occupe de l'édition des *Patrologies*.

En 1842, Louis Veillot devient rédacteur en chef de *L'Univers*, il eut à ses côtés des collaborateurs comme Melchior du Lac, Eugène Veillot, Edouard Ourliac, Aubineau, etc. Avant lui, ce journal qui tirait à 1 800 exemplaires, passe à 3 000 en 1843, et à 6 000 en 1845 ; il eut 14 000 abonnés en 1870. En 1843, *Le Journal des Villes et des Campagnes* tirait à 6.540 exemplaires, dont 6.390 pour la province. *L'Ami de la Religion* n'atteignait que 1.151 abonnés.

A cette période, on notera la création du *Journal des Instituteurs Primaires* par Rosely de Lorgues en 1833, le *Journal des personnes pieuses*, en 1835, *L'Ange gardien* (1838), etc. Certaines publications étaient uniquement destinées au clergé, c'est le cas de : *L'Union ecclésiastique* (1833), *Le Moniteur de la Religion* (1835), *La Revue des Journaux ecclésiastiques*, *Le nouveau Journal des Paroisses et du Clergé*, le *Journal des Presbytères*. L'abbé Migne fonda encore plusieurs autres journaux dont, *La Vérité*, *La Voix de la Vérité*, *Le Journal des faits*.

Sous la monarchie, la presse catholique continue d'étendre son influence et de se multiplier. Les titres se diversifient et un accent tout particulier est mis sur la circulation de l'information au sein de l'Eglise.

Sous la Seconde République, disons qu'à la révolution de 1848, le catholicisme gagne du terrain ; ainsi donc, pour marquer l'adhésion des catholiques à la démocratie, *L'Ere Nouvelle* fut fondée sous l'initiative de l'abbé de Maret et d'Ozanam le 15 Avril 1848, qui confièrent la direction à Lacordaire. Celui-ci fut succédé par l'abbé de Maret. Ce journal atteint jusqu'à 10. 000 abonnés avant de disparaître en 1849. L'année suivante, sur initiative de Mgr Sibour, archevêque de Paris, l'on assiste à la naissance d'un nouveau journal, *Le Moniteur Catholique* dont la direction fut confiée à l'abbé Darboy.

C'est en 1851 que la Société de Saint-Vincent de Paul, en même temps qu'elle édite un *Bulletin*, commence la publication des *Petites lectures*, qui seront distribuées dans des écoles chrétiennes et les patronages pendant trois quarts de siècle. La loi Falloux ayant reconnu en 1850 la liberté de l'enseignement secondaire, l'abbé Emmanuel d'Alzon fonda en 1851 *La Revue de l'Enseignement Chrétien*, destinée à servir de trait d'union entre collègues libres et à préparer les méthodes convenables.

Au demeurant, cette période marque un tournant dans la conception du journalisme catholique. C'est l'heure de la conscientisation. L'Eglise, au regard des titres susmentionnés, veut jouer son rôle d'accompagnatrice et d'éducatrice des consciences dans la nouvelle République. Elle ne veut plus rester en marge, ni être marginalisée. C'est une prise de conscience de son appartenance à une société ou une nation. On peut, à partir de cette époque et même bien avant, essayer de comprendre les prises de position des journaux catholiques et surtout de la hiérarchie catholique sur des questions de société.

Sous le Second Empire (1852- 1870), notamment sous le règne de Napoléon III, jusqu'en 1867, la presse se trouve soumise à un régime sévère : on ne peut fonder un journal politique sans autorisation, et les journaux existants vivent de façon permanente dans la menace d'être supprimés. *L'Univers* pour ne parler que de lui, s'est d'abord rallié à Napoléon III, dont il combatta plus tard la politique romaine ; il sera supprimé en 1860, pour reparaitre en 1867 profitant de l'assouplissement du régime. Finalement, Taconet le propriétaire de *L'Univers* finit par le remplacer en achetant un journal de l'abbé Migne, *La Voix de la Vérité*, qui obtint l'autorisation d'être publié sous le titre *Le Monde*, à condition que Louis Veuillot, le rédacteur en chef de *L'Univers* ne fasse pas partie du comité de rédaction. *Le Monde* commence de paraître le 1^{er} février 1860 et continue même après la réapparition de *L'Univers* jusque vers 1900, avec comme rédacteur en chef, Eugène Coquille.

Durant cette époque, les revues non politiques, moins durement traitées par le régime, naissent en grand nombre. L'année 1853, voit naître après quelques essais, la première semaine religieuse de France intitulée, *La Semaine Religieuse de Paris et de la Banlieue*. En 1855, naît *Les Etudes*, Revue des Pères de la Compagnie de Jésus. En 1856 ce fut le tour du *Rosier de Marie* qui vécut jusqu'en 1900. De nombreuses Revues de piété virent le jour en cette période ; c'est le cas du *Journal des enfants de Marie*, de *la Couronne de Marie*, du *siècle de Marie*, de *la Vierge*, Journal en l'honneur de l'Immaculée Conception (1863), des *Annales du Saint-Sacrement*, du *très Saint Sacrement*, des *Annales de Saint Joseph*, du *Propagateur de la dévotion à Saint Joseph*, de *l'écho de Notre-Dame des Victoires*, du *Messenger du Sacré Cœur de Jésus*, etc.

En 1866 paraît *Le Bulletin de l'œuvre du Denier de Saint-Père* à Lyon, il sera suivi des *Annales du Denier de Saint-Père*, à partir de 1869. *La Revue des Sciences ecclésiastiques* est publiée à partir de 1860 par l'abbé D. Bouix. D'autres Revues appartenant au clergé, furent publiées ; c'est le cas du *Moniteur du Clergé et des Paroisses* (1865), du *presbytère* (1860), de *la Paroisse* (1861), des *Conférences ecclésiastiques* (1864), du *Journal de la Prédication populaire et contemporaine* (1857), de *l'Eglise*, de *L'Unité Catholique*, de *la Science et la Foi*, de *la Gazette du Clergé*.

Parmi les revues littéraires ou religieux, on mentionnera *Le Croisé* (1859), la *Revue du Mouvement catholique* (1862), la *Revue du Monde catholique* (1861), la *Revue des questions philosophiques* (1866), *Le Polybiblion* (1868), qui atteignit une réputation mondiale pour ses recensions de livres, et le *Bulletin de la Société Bibliographique* (1870), une des grandes entreprises d'éditions et de lectures. Concernant la lecture populaire et familiale, on peut signaler : *La Semaine des Familles*, *L'Ouvrier*, *Les veillées des Chaumières*.

Malgré la sévérité du régime, c'est sous le second Empire, que la presse catholique s'organise et s'engage véritablement dans l'évangélisation, comme en témoignent les titres que nous venons de citer.

Durant **la période de la chute du Second Empire et du ralliement**, soulignons que le 4 septembre 1870 amène un profond changement dans les positions de la presse française en général et de la presse catholique en particulier. Ce jour là, les républicains se sont installés au pouvoir, alors que les monarchistes espèrent y revenir. Les catholiques sont du côté du roi et soutiennent son retour. C'est ainsi que les journaux comme *L'Univers*, *Le Monde*, *La Gazette*

de France, L'Union, tous travaillent dans ce sens. Ils souhaitent l'installation du comte de Chambord qui a un programme chrétien, programme rappelons-le, écrit par Louis Veuillot, rédacteur en chef de *L'Univers*. Mais une presse à tendances conservatrices préfère soutenir la branche d'Orléans, représentée par le comte de Paris, petit-fils du roi Louis-Philippe. Tout en souhaitant une fusion qui ferait du comte de Paris l'héritier du comte de Chambord, ils préconisent une monarchie constitutionnelle plus près des idées modernes et à tendances moins contre-révolutionnaires. Certains journaux en l'occurrence, *Le Journal de Paris*, puis, à partir de 1873, *Le Soleil*, se rangeront derrière lui.

Il y avait aussi des catholiques partisans d'un rétablissement des Bonaparte. On retrouve cette tendance dans les journaux comme : *Croisés, Le Pays, L'autorité*.

L'Autorité, fondé par Paul de Cassagnac, sera pendant près de trente ans un des journaux les plus lus par les catholiques. Les chances de rétablissement des Bonaparte étant très minces, Paul de Cassagnac, professe une opposition radicale au régime, prêt à accepter n'importe quoi et n'importe qui pourvu qu'on en finisse avec la République¹⁵¹. Cassagnac se fait le défenseur de la religion persécutée, en indiquant comme unique remède possible, le renversement du régime. *L'Autorité*, dirigée après la mort de Paul Cassagne par ses fils Paul et Guy, disparut en 1914.

En attendant le retour toujours espéré du roi par les catholiques, plusieurs organes de presse virent le jour pour défendre les intérêts religieux ; c'est le cas du *Français*, qui continuera sa publication jusqu'au-delà de 1885. Ce journal garde dans la presse catholique une attitude modérée, qui essaie de laisser la porte ouverte aux négociations possibles avec le régime. Cette attitude sera peu comprise, ce qui lui fera perdre une partie de son lectorat. Il faut attendre les années 1870-1880 pour que *Le Figaro*, sous la direction d'Hippolyte de Villemessant, prenne une attitude nette de défense des intérêts catholiques. C'est dans ce contexte que Mgr Dupanloup fonde en mai 1876, *La Défense, Sociale et religieuse* dont la direction est confiée au baron d'Yvoire.

La Défense était le premier journal fondé depuis la République avec le désir de séparer nettement les questions religieuses de la politique et des revendications dynastiques. Il laissait de côté l'opposition au régime et entendait réunir sur le terrain de la défense religieuse et sociale tous ceux qui voulaient sauvegarder les principes fondamentaux de la vie en société.

¹⁵¹ J. Monrieval, *Idem*, p. 30.

En 1878, le baron d'Yvoire quitta la direction du journal, il fut remplacé par Joseph Denais (député du XVII^{ème} arrondissement de Paris).

Après la disparition de *La France Nouvelle* - un petit journal à un sou, édité par Palmé et qui disparu en 1883 - le père Vincent-de-Paul Bailly décida de fonder le quotidien à un sou. Ce fut l'origine de *La Croix*. Avec *Le pèlerin* fondé en 1873 et agrandi en 1877, *La Croix* fut le noyau de la Maison de la Bonne Presse où naquirent tant de publications : *Le Cosmos* revue scientifique fondée en 1852 et adoptée par la Bonne Presse en 1885, la *Croix du dimanche*, le *Laboureur*, les *Contemporains*, le *Noël*, le *Fascinateur*, les *Questions actuelles*, le *Mois littéraires et pittoresque*, *La Documentation catholique*, etc.

A ses débuts, *La Croix* reste en principe, attachée à la monarchie, mais sans donner à son rétablissement une importance primordiale. En fait, *La Croix* mène déjà la lutte sur le seul terrain religieux, et les monarchistes ne manquent pas de lui en faire grief. En 1887, paraît *L'Observateur Français*, sur un ton de réconciliation avec le régime. Parmi les titres de cette époque, on cite : *l'Ami du clergé* (1879), la *Revue bénédictine* (1886), la *France illustrée* (1883), le *Contemporain*, etc.

La date du 12 novembre 1890, marque une étape importante dans les relations de l'Eglise et de l'Etat, le cardinal Lavignerie alors à Alger prononce une brève allocution qui affirme solennellement la volonté des catholiques de vivre en paix avec le régime républicain. En France, l'annonce du cardinal Lavignerie se fit suivre par la publication de *La Concorde* le 7 décembre 1890. Celle-ci avait une double devise : « Démocratie et Religion, Science et Religion ». Ce journal était entièrement tenu par des jeunes et ne dura que deux ans. Il sera remplacé par *L'Avenir National* en 1892. Le 16 février 1892, le pape Léon XIII approuve l'orientation inspirée par le cardinal Lavignerie et publie l'encyclique *Rerum Novarum*, où il s'adresse aux Français.

Parmi les journaux existants, on mentionne notamment *L'Observateur*, *La Croix*, *Le Monde*, *L'univers*, *La France Nouvelle*. Tous ces journaux suivirent la nouvelle direction.

En province, le mouvement d'opinion qui fit suite à l'allocution du cardinal Lavignerie et à l'encyclique du pape Léon XIII, s'exprima à travers des journaux comme : *Le Bien public* de Dijon, *L'Express* de Lyon, *Le Messager du midi*. Beaucoup d'autres journaux furent fondés, parmi lesquels : *La Liberté des Hautes-Pyrénées*, *La Liberté Catholique* de Toulouse.

En l'espace de vingt ans, la grande majorité des journaux catholiques de province abandonnèrent la ligne monarchiste pour suivre les directions pontificales.

Parmi les journaux de cette époque, on citera *Le peuple Français*, créé en 1893 par l'abbé Garnier et qui en 1910, fusionna avec *Libre Parole*, créée par Drumont le 20 mai 1892.

Sous la pression des faits, après l'encyclique, la note sociale s'allia à la note démocratique, ainsi on aura des titres comme : *La Démocratie Catholique*, fondée à Lille en 1894 par l'abbé Six, *La Sociologie catholique*, fondée à Montpellier par l'abbé Sahut, *La Justice Sociale*, créée à Bordeaux le 15 juillet 1893 par l'abbé Naudet, etc. A côté de ces publications, on trouve également : les *Annales*, et la *Vie Nouvelle*, *Le Mouvement Social*, *Le Sillon*, *L'éveil Démocratique*, *Le Petit Démocrate* de Limoges, *La Démocratie du Sud-Ouest* de Lyon et *La Chronique Sociale*. Certains mouvements d'idées provoquèrent des réalisations féminines ; c'est le cas du *Féminisme chrétien* (1896), dirigé par Mlle Marie Maugeret, du *Pain* de Mme Paul Vigneron, etc.

Il y a également une presse syndicale chrétienne, inspirée de *Rerum Novarum*, dont les plus anciens organes sont *l'Employé* (12.000 exemplaires), le *Nord Social*, et le *Syndicalisme*, organe de la C.F.T.C.

Fondée en 1893, par Paul Harel, la *Quinzaine* fut d'abord une revue catholique et littéraire. Elle avait comme programme « le développement intellectuel, l'organisation de la démocratie, l'avènement de la justice sociale ». Reprise en novembre 1897 par Georges Fonsegrive, elle accentua la note sociale et philosophique. Elle disparut en 1907, en laissant ses abonnés au *Correspondant*, et celui-ci laissant les siens aux *Etudes* en 1933.

Plusieurs revues virent le jour : *La Revue des Deux Mondes*, *L'Occident*, *La revue du Temps Présent*, *L'Amitié de France*, *L'Appel*, *La Revue de la jeunesse*, *Romans-Revues* qui deviendra *Revue des Lectures*, *La Revue Mame*, *La Revue Française*.

Sur le terrain des sciences religieuses : *La Revue Biblique* (1892), *La Revue Thomiste* (1893), *La Revue du Clergé français* (1894), le *Bulletin ecclésiastique* (de Toulouse, 1899), les *Etudes franciscaines* (1899), la *Revue Mabillon* (1905), *La Revue des sciences théologiques et philosophiques* (1907), la *Revue de l'Histoire de l'Eglise de France* (1910).

Certaines revues avaient pour vocation de défendre la foi, c'est le cas de la *Revue pratique d'Apologétique* (1905), *La réponse* (1908), etc.

Bref, durant la période de la chute du Second empire et du ralliement, l'Eglise catholique s'est engagée dans l'action sociale, la démocratie, le développement des revues spécialisées, etc.

Après la guerre, parmi les hebdomadaires politiques rédigés par les catholiques, on trouve *Le Petit démocrate*, *La Jeune République*, *L'Eveil des Peuples* de Marc Sangnier, etc.

La presse catholique connaît un renouveau dans le domaine de la littérature après-guerre, grâce notamment aux *Lettres* dirigées par Gaétan Bernoville. D'autre part, *Les Cahiers catholiques*, fondés en 1919 par Jacques Debout ont été également l'instrument d'un renouveau dans la poésie catholique, dans les arts sacrés et dans le théâtre chrétien.

Les Dominicains fondèrent *La Vie Spirituelle*, revue d'ascétique et de mystique qui réussit à atteindre un public relativement étendu, puis *La Vie Intellectuelle*, qui s'affirma sur le plan de la littérature et des idées.

La création de *La Vie Catholique* en 1924, inaugure un nouveau genre de journalisme. Cet hebdomadaire à grand tirage se veut un miroir de la « vie catholique » dans tous les domaines, vie religieuse, littéraire, artistique, scientifique, sociale. Riche d'informations et d'idées, ouvrant ses colonnes à toutes les expressions de la pensée catholique sans distinction, *La Vie Catholique* est au moment de son apparition, un motif de fierté pour les catholiques. L'hebdomadaire *Sept*, qui est une création des Dominicains, a un programme encore plus large d'information catholique et s'étend sur tous les domaines de l'activité humaine.

En 1930, *Choisir* est fondé par le chanoine Raymond, pour représenter la pensée catholique dans les milieux du cinéma et de la radio. Cet hebdomadaire à grande diffusion donne des analyses et des notes morales pour tous les films projetés sur les écrans, et ces notes sont reproduites dans de nombreux journaux de provinces et de pays de langues françaises. Il donne tous les programmes de la radiophonie avec des sélections de diffusions catholiques, de meilleures diffusions et également des notes aux pièces de théâtre jouées à la radio. *Choisir* est sur le terrain du cinéma et de la radio, un journal d'idées et d'action, qui donne des orientations. A partir de 1935, il est dirigé par l'abbé Caffarel, sous les auspices de *l'Action catholique*.

En effet, la presse catholique¹⁵² telle qu'on vient de le voir, a plusieurs visages. On distingue : des titres qui expriment un attachement à une figure du christianisme : *Marie, Saint-Sacrement, le Sacré Cœur, La Croix*, etc., ceux qui renvoient à l'Eglise : *Les Nouvelles ecclésiastiques, la Semaine religieuse, Paroisse, Denier de Culte, Clergé*, etc., des titres qui sont catholiques sans le dire : *l'Univers, La semaine des familles, Le Pays, l'Autorité, Le journal des Villes et des Campagnes*, etc., une presse politique, majoritairement conservatrice : *l'Ami de la religion et du Roi*, etc., des publications qui visent des modes de vie : *La Vie catholique, Le Pèlerin*, etc., des publications de sciences profanes (philosophie, morale, littérature) : *Annales philosophiques, Morales et Littéraires*, etc., et des publications de sciences religieuses ou de propagation de la foi : *La Mission, Annales de la Propagation de la foi*, etc.

Au demeurant, la presse catholique française, a été jusqu'en 1890, une presse de combat. L'appel lancé par le cardinal Lavignerie aux catholiques de vivre en paix avec le Régime républicain et la lettre encyclique de Léon XIII, ont constitué un tournant dans la manière de concevoir la presse au sein de l'Eglise. D'une presse engagée à défendre la foi, l'Eglise, parfois le roi, on passe à une « presse conciliante », une « presse catholique patriotique », pour finalement se concentrer sur des sujets touchant à l'organisation, à la consolidation et au rayonnement du catholicisme. On passe pour ainsi dire d'un journalisme de combat, à caractère polémique, à des journaux spécifiquement orientés vers l'évangélisation, le partage du savoir, forums de discussions, instruments au service de la vision ecclésiale et du monde. Ce qui explique certains mariages avec la presse laïque : fusion du groupe des *Publications de la Vie Catholique* et du groupe *Le Monde*, devenus *La Vie-Le Monde* en 2003 ; filialisation en 2004 de *Milan Presse* (qui publie ce magazine) /Edition Milan dans le groupe Bayard.

De nos jours, presque toutes les grandes activités catholiques se traduisent en des publications multiples. Les congrégations ont leurs revues ; il existe toute une presse universitaire catholique, bulletins publiés par les Instituts, organes de jeunesse, bulletins de collèges ; la presse missionnaire est nombreuse, et il y a une presse syndicaliste. Toutes les grandes associations publient des revues et des bulletins. Les disciplines scientifiques et les spécialités diverses ont également leurs publications : histoire, lettres, liturgie, arts. Il faudrait aussi compter les nombreux bulletins de paroisses.

¹⁵² Pour plus d'information sur la presse catholique, nous renvoyons nos lecteurs à la chronologie qui se trouve en annexe ; celle-ci va jusqu'en 1957.

La multiplication de ces publications est le reflet d'une activité considérable et correspond fréquemment à des besoins réels : besoins de culture religieuse, besoins de spiritualité, besoins de nouvelles de l'Eglise et du monde, etc. L'utilité de cette presse intérieure dans le catholicisme n'est donc pas à démontrer. Selon Jean Morierval, le peuple français, traditionnellement catholique, serait moins éloigné et moins indifférent à sa foi si d'excellentes publications, rédigées par de véritables journalistes, travaillaient à entretenir, réchauffer et raviver ses traditions chrétiennes¹⁵³. Nous verrons dans les pages qui suivent que les choses ne sont pas aussi simples qu'il le pense surtout à l'heure actuelle.

¹⁵³ J. Morierval, Idem., p. 44.

1. 2. La presse catholique et l'opinion publique

Quittons la chronologie des initiatives éditoriales catholiques en France des origines à nos jours pour prendre un peu de recul et mieux saisir le rapport des autorités religieuses à l'opinion publique qui s'établit via les journaux catholiques jusqu'aux premières générations du XIX^{ème} siècle.

L'histoire a fait de la presse, un instrument essentiel de la communication politique. Le siècle des Lumières vient changer l'attitude des citoyens vis-à-vis de l'information publique, en même temps que s'aiguise leur curiosité pour les affaires politiques. Et la Révolution de 1789 favorise la presse. Le 26 août 1789, par l'article XI de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'Assemblée abolit de fait la censure : « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits le plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

La Gazette qui ne devint bihebdomadaire qu'en 1762, ne pouvait répondre seule aux besoins d'information des français, l'on assista donc à une lente diversification des publications mais l'exclusivité de l'information politique ne pouvait être remise en cause. Le pouvoir autorisa, toujours selon le principe du privilège, la création du *Journal des savants* en 1665, à l'origine essentiellement consacré à la présentation des nouveaux livres, puis celle du *Mercure galant* en 1672, feuille d'échos et de variétés dont le monopole fut repris en 1624 par le ministère des Affaires Etrangères et qui devint alors *Mercure de France*. Ces deux journaux : *Le Journal des savants* et *le Mercure galant* sont, avec *Les mémoires de Trévoux* et bien d'autres, à l'origine de l'esprit critique en France, nous verrons pourquoi.

Ces deux titres eurent au XVIII^{ème} siècle une masse d'imitateurs, tolérés par le pouvoir et épisodiquement poursuivis ou interdits qui exprimèrent parfois avec talent les multiples tendances et les curiosités du siècle des lumières. Ces nouveaux journaux ne remettaient pas en cause le principe du monopole puisque leurs éditeurs devaient rétribuer les titulaires des privilèges. Naquirent aussi des organes spécialisés dans la médecine, la mode, l'éducation, le droit, l'agriculture,...

Le rapport des catholiques à l'opinion publique s'est d'abord joué sur le terrain de la presse « savante ». Notons-en quelques caractéristiques.

En effet, *Le Journal des savants* avait été fondé par Denis de Sallo, conseiller au Parlement, sur instigation de Colbert. Cette publication paraît deux fois par mois en France, en Hollande et en Allemagne. L'édition de Paris est la plus surveillée par le pouvoir. Ce Journal avait eu à traverser des vicissitudes encore plus menaçantes pour son avenir, et il s'était transformé à plusieurs reprises, en changeant de voie et de but. La critique âpre et mordante de son fondateur, le conseiller Denis de Sallo, parut d'abord intolérable ; la critique terne et banale de l'abbé Gallois, qui lui avait succédé, ne convint à personne, pas même à ceux qu'elle flattait le plus. L'abbé de la Roque, qui prit ensuite la direction de ce journal devenu hebdomadaire, ne lui avait pas regagné les bonnes grâces de ses lecteurs ordinaires ; puis, le président Cousin était venu, par bonheur, inaugurer, dans cette intéressante publication, la critique savante, judicieuse et impartiale.

Les pères Jésuites en assurèrent la publication de 1712 à 1764. Ils publièrent beaucoup d'informations littéraires et scientifiques, et se servirent également de cette tribune pour défendre l'Eglise catholique alors très attaquée par les encyclopédistes. Voltaire, qui a publié deux ou trois mémoires scientifiques dans le *Journal des savants*, déclara que ce journal, « père d'une multitude de journaux, enfants très peu semblables à leur père, » s'était assez bien préservé de la contagion des cabales.

En mars 1701 parut, le premier numéro des *Mémoires pour l'Histoire des sciences et des beaux arts*, plus souvent dénommés de façon abrégée, les *Mémoires de Trévoux* ou le *Journal de Trévoux*, puisqu'ils furent imprimés, sous les auspices de Monseigneur le duc du Maine, prince de Dombes à Trévoux. Ce périodique est imprimé une fois tous les deux mois en 1701, avant de devenir mensuel à partir de 1702. On compte 878 livraisons jusqu'en décembre 1767.

Mais suite au refus de renouvellement de privilège en 1730, l'impression se fit alors à Lyon, puis à Paris, en 1734, sans que la dénomination trévoltienne en soit affectée.

Du fait de la complexité du contexte historique, politique et religieux dans lequel sont nés les *Mémoires de Trévoux*, on entrevoit aisément dans les seules subtilités du titre toute la portée polémique d'un ensemble de textes ayant joué un rôle important, car diversifiés, non seulement dans l'histoire de la presse du XVIII^{ème} siècle, mais aussi dans l'histoire de la

diffusion de la connaissance et dans l'histoire des idées, tant sur le plan de l'érudition scientifique que sur celui des rivalités idéologiques. Les *Mémoires de Trévoux*, premier journal indépendant du pouvoir royal né dans la Principauté des Dombes se revendique ainsi journal de combat. Confiés aux jésuites par le duc du Maine il a pour mission de livrer bataille aux philosophes, « dégradant » notamment l'oeuvre de Voltaire qui a la dimension d'une tentative systématique de profanation religieuse.

Les Mémoires de Trévoux étaient à la fois proches des réalités du moment, et cherchaient à transmettre à la postérité une riche documentation constituée des ouvrages lexicographiques, du *Dictionnaire universel français et latin* et de *l'Encyclopédie*. Mais, tout en répondant à l'objectif d'un périodique au service de l'érudition, les rédacteurs jésuites, dont l'identité est restée le plus souvent cachée, excepté pour quelques directeurs et collaborateurs tels les pères Tournemine, Berthier, Buffier, Castel..., ont produit un véritable journal d'opinion qui, en un siècle, a joué dans le domaine d'information et de la bibliographie un rôle à la fois en France et dans le monde, en ouvrant sur d'autres enjeux, à savoir scientifiques, culturels et métahistoriques.

Journal littéraire, les *Mémoires de Trévoux*, ne s'intéressaient pas directement à l'actualité politique (laquelle était du ressort officiel de la *Gazette de France*), elles s'intéressaient peu aux nouveautés littéraires (poésie, théâtre, œuvres d'imagination, dont s'occupait tout aussi officiellement le *Mercur*), mais se donnaient beaucoup à l'actualité scientifique au sens large et notamment à tous les domaines de l'érudition historique et théologique.

Fruit d'une collaboration des membres de la Société de Jésus, seul ordre religieux à avoir assuré une telle publication sous l'ancien régime, ce périodique est entré en concurrence de facto avec l'hebdomadaire *Journal des savants*. Sous couvert du statut de journal littéraire, le *Journal de Trévoux* s'est attaché, sans être un journal de belles-lettres mais bien représentatif de la République des Lettres, à suivre au jour le jour les parutions d'ouvrages intéressant l'humanisme au sens large du terme, incluant toutes les sciences (de la philologie aux mathématiques en passant par la jurisprudence, l'astronomie, l'anatomie et la mécanique...) et les beaux-arts, entendons les arts libéraux. En vertu du terme *Mémoires* retenu dans son intitulé, ce périodique revendiqua une mission d'érudition par le jeu d'une communication savante, aux allures d'objectivité et de sérieux, habile vitrine pour distiller un

autre genre d'informations et occuper une place dans les oppositions idéologiques, en particulier dans la lutte contre le protestantisme et le quiétisme.

De fait, le contenu des *Mémoires* fondé sur les comptes rendus d'ouvrages délibérément sélectionnés et donc sur le principe de l'extrait, même s'il doit s'agir de l'extrait entier d'un livre (à partir de mai 1702), se prête parfaitement à une rhétorique de l'implicite, où le jeu polémique s'exprime à la fois dans la discontinuité et le pointillisme de ces morceaux choisis comme représentatifs d'un ensemble. Les *Mémoires* ne se présentent pas ouvertement comme un journal d'opinion, mais comme une suite « d'extraits » (de compte-rendus) de tous les livres de science récemment imprimés en France et à l'étranger. Les rédacteurs prétendent vouloir entrer en contact avec le public non en tant que jésuites, mais en qualité d'érudits et d'hommes de lettres ; ils s'affirment intermédiaires impartiaux dans tous les domaines, « excepté quand il s'agit de la religion, des bonnes mœurs ou de l'État en quoi il n'est jamais permis d'être neutre ».

La création des *Mémoires de Trévoux* répondait à la convergence d'intérêt divers ; il s'agit d'« entretenir l'émulation entre les savants et de conserver à la postérité le souvenir de leurs ouvrages », mais aussi de « défendre la religion contre le grand concours des journaux hérétiques ». Ce journal, inspiré et rédigé par les meilleurs écrivains de la Compagnie de Jésus, évitait d'être considéré comme l'organe particulier des jésuites ; il se voyait comme un organe de l'Eglise ; tandis que le journal des jansénistes, qui commença seulement à paraître en 1728 sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*, ne fut jamais qu'une oeuvre de parti et du parti. Il paraissait clandestinement à des périodes indéterminées, et s'imprimait en secret, ne renfermant que des articles de discussion religieuse, empreints des revendications, dans lesquelles la critique littéraire n'avait guère l'occasion de se produire. C'étaient, comme l'annonçait le second titre du journal, des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la constitution Unigenitus*.

La police surveillait sans cesse ce journal, mais ne parvint jamais à mettre la main sur les rédacteurs, les imprimeurs et les colporteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui circulaient dans toute la France. Tantôt la feuille mise à l'index et condamnée était lancée par des mains invisibles dans la voiture même du lieutenant de police, tantôt il la trouvait, toute fraîche imprimée, à son réveil, sur le pied de son lit. Les *Nouvelles ecclésiastiques* survécurent pourtant au *Journal de Trévoux*, qui ne formait pas moins de 264 volumes in-12, lorsque les jésuites cessèrent d'en avoir la direction et la responsabilité.

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la publication des imprimés dans l'Eglise connut un temps fort. Le XVIII^{ème} siècle resta une période charnière dans cette aventure. On pense ici aux idées des humanistes qui trouvent un écho percutant chez les Lumières. L'Eglise connaît un tournant dans son rapport avec le monde séculier. La hiérarchie est contestée, la monarchie mise en cause, le Pape n'est plus écouté, la masse se réveille, une révolution populaire s'opère au niveau des principes théologique, ecclésial et monarchique. C'est dans ce cadre que s'inscrit le travail accompli par les organes tels, les *Nouvelles ecclésiastiques* et le *Journal de Trévoux*, dans la fabrication et la consolidation de l'opinion publique. S'il n'existe pas au XVIII^{ème} siècle d'opinion publique au sens moderne du terme, il existe des avis populaires dont les formes, les contenus et les fonctions évoluent à l'intérieur d'une posture monarchique qui leur donne vie tout en les refusant. Dans cette curieuse tension, les rumeurs s'affirment et, peut-être, à certains moments s'autonomisent¹⁵⁴.

Le statut de la parole populaire change ; elle passe de bruits pour devenir un matériau possible pour l'information, un moyen d'obtenir des nouvelles, un point d'appui pour une certaine presse clandestine en pleine stratégie d'opposition¹⁵⁵. Pour voir à quel point l'imprimé a joué un rôle dans la naissance et la construction de l'opinion publique ainsi que dans le processus de désacralisation des rois, il nous semble utile d'insister sur le rôle de la presse dans la querelle janséniste, événement central dans l'histoire du catholicisme français.

Tout part de la bulle¹⁵⁶ *Unigenitus* publiée par le pape clément XI et accordé à Louis XIV en septembre 1713, dénonçant le courant janséniste et notamment l'Oratorien Pasquier Quesnet. Elle condamne comme fausses et hérétiques 101 propositions extraites de l'ouvrage de Quesnet : *Réflexions morales*, paru en 1692 et qui continue d'asseoir son succès. Loin de mettre fin aux divisions de l'Eglise, cette bulle provoque la coalition, voire la fusion de plusieurs oppositions : gallicane, richériste et janséniste¹⁵⁷. Face au refus du parlement de Paris de l'enregistrer et aux réticences de certains évêques, Louis XIV cherche à l'imposer par

¹⁵⁴ A. Farge, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIII^{ème} siècle*, édit., du Seuil, Paris, 1992, p. 17.

¹⁵⁵ *Idem*, p. 41.

¹⁵⁶ Lettre solennelle du pape. Elle est scellée soit d'une boule de métal (d'où l'origine du mot bulle), soit d'un cachet de cire.

¹⁵⁷ Les jansénistes ou les partisans de Jansenius, se réclament être les disciples de Saint Augustin. Tout au long du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles, ils animent une ardente résistance contre l'Eglise institutionnelle, en défendant le droit des minorités. Ce combat les conduit à la contestation de la monarchie absolue qui ignore l'impératif de conscience. Ils sont en opposition avec les jésuites, qui sont à l'origine du courant ultramontaniste, qui défend la primauté du pape. L'ultramontanisme s'oppose au gallicanisme qui réclame l'attachement aux spécificités françaises, une large autonomie dans l'organisation de l'Eglise locale, et rejette une trop grande intervention du pape dans les affaires françaises. Selon cette doctrine, le Concile, c'est-à-dire la réunion des évêques passe au-dessus du pape. L'ultramontanisme s'impose définitivement au XIX^{ème} siècle avec la proclamation de l'infailibilité pontificale tant en matière de dogme qu'en matière ecclésiologique (cf. concile Vatican I en 1870).

la force. L'opposition à la bulle se réveille lors de la Régence et en appelle à un concile général. Arrivant au pouvoir, Fleury la fait devenir loi du royaume par l'édit de justice du 24 mars 1730 et continue une épuration du clergé ce qui attise les oppositions Clergé / Parlement. A partir de là, le jansénisme se construit comme opposé aux proclamations de la bulle.

Dans ce contexte, *Les Nouvelles ecclésiastiques* dépeignent les scénarios d'un monde en mutation où la presse est le moteur du changement de mentalité, une arme contre le système en place et un point d'appui dans la lutte d'influence ainsi que dans la construction de l'opinion publique. « Leur but principal est de raconter à un public, considéré comme un juge impartial, l'histoire de la bulle *Unigenitus* et de ses innombrables effets »¹⁵⁸. Leur exceptionnelle stratégie de vulgarisation donne à la parole des plus humbles une structure nouvelle ; leur façon d'en appeler à l'opinion publique a de véritables conséquences sur les formes de relation entre la monarchie et ses sujets, entre les chrétiens et le Pape.

En 1730, 300 ecclésiastiques sont interdits, presque autant sont déplacés et chassés de leur paroisse. Au même moment apparaissent dans le cimetière de la paroisse Saint Médard des miracles de plus en plus nombreux sur la tombe du diacre Pâris, mort en 1727 à l'âge de 37 ans, après une vie exemplaire de pauvreté dans une mesure du faubourg Saint Marcel. Mort en persistant dans ses sentiments contre la *bulle Unigenitus*, il devient l'image emblématique et mythique de l'ecclésiastique janséniste du XVIII^e siècle, désirant rester auprès de ses paroissiens pauvres et refusant le sacerdoce pour être plus proche d'eux¹⁵⁹.

Les gens commencèrent à se rendre sur sa tombe et l'on constata des guérisons miracles. La foule commença à affluer de partout et le cimetière fut fermé par ordonnance royale le 27 janvier 1732 jusqu'en 1807. C'est à partir de cette période que les rumeurs courent dans tous les sens, rapportant soit des enlèvements de prêtres, soit d'incroyables miracles attribués au diacre Pâris, soit de positions prises par le roi, les évêques ou les membres du parlement. Ce qui pousse le peuple à réfléchir sur ces événements et chacun exprime ouvertement son point de vue. *Les Nouvelles ecclésiastiques* présentent dans ce cadre un intérêt majeur : elles donnent large place à la parole populaire. Elles font appel à l'opinion publique et pratiquent une stratégie de vulgarisation visant à justifier l'ensemble des activités jansénistes. Le peuple joue le rôle principal ; il devient un acteur important. C'est lui qui fabrique et fait l'opinion par le biais des *Nouvelles ecclésiastiques*.

¹⁵⁸ A. Farge, *Op. Cit.*, p. 64.

¹⁵⁹ A. Farge, *Idem*, p. 44.

Les jansénistes, soutenus par une partie du clergé et des fidèles, mobilisent les avocats parisiens et s'appuient sur des magistrats sympathisants du parlement : se constitue ainsi, au nom des libertés de l'Eglise gallicane et d'une conception plus contractualiste de la monarchie, une opposition à la monarchie absolue, qui traversera tout le siècle et culminera en quelques grandes crises, comme celle des années 1730, aggravée par l'affaire des convulsionnaires de Saint Médard¹⁶⁰, celle des billets de confession des années 1750¹⁶¹ ou celle des années 1760 qui aboutit à l'expulsion des Jésuites¹⁶², leurs ennemis jurés. Ces querelles ecclésiastiques et théologiques sont largement diffusées dans le public grâce aux *Nouvelles ecclésiastiques* imprimées et distribuées clandestinement mais efficacement car elles contribuent à créer et politiser l'opinion publique. C'est ce combat contre l'absolutisme qui rapproche ces dévots augustiniens des Lumières en France.

Repérons la stratégie de cette publication. La presse janséniste capte la parole populaire pour résister à la monarchie et à l'Eglise. Cette presse au départ clandestine, finit par paraître au grand jour. Sa stratégie consiste à solliciter le public, recueillir ce qui se dit et le publier. Ce faisant, elle crée une sorte de boule de neige ou d'effet boomerang. Le public est acteur, c'est-à-dire faiseur d'opinion, c'est lui qui l'alimente et le crée à travers la presse. La presse ne se limite pas à être intermédiaire, elle joue le rôle de porte-parole du peuple. Elle n'est plus un pont entre le pouvoir et le peuple, entre l'Eglise et les fidèles, mais un organe au service de la « dictature » du peuple. Au lieu d'être un quatrième pouvoir, qui est en fait un contre pouvoir, elle se « retourne » en se mettant au service du pouvoir du peuple. La presse ici ne se cantonne pas à limiter le pouvoir du roi ou de l'Eglise, mais elle crée un autre pouvoir, celui du peuple. « La confiance est faite à ce que dit et ressent le peuple, en même

¹⁶⁰ Dans le cimetière de l'église Saint-Médard à Paris se trouve enterré le diacre Pâris, mort en 1727. Ce dernier est à l'origine de nombreuses guérisons et miracles ; très vite son tombeau devient un lieu de pèlerinage et de culte. La police se saisit de l'affaire. L'archevêque de Paris, dans un mandement, interdit ce culte en 1731. A partir de ce moment les miracles prennent d'autres dimensions. Ils s'opèrent désormais à travers de longues et douloureuses crises de convulsion : tremblements de corps, hurlements, etc. Ce cimetière sera fermé en janvier 1732, mais les miracles continueront dans les maisons des particuliers.

¹⁶¹ Pour obliger les jansénistes à accepter la bulle *Unigenitus*, certains évêques, dont celui de Paris, ordonnèrent à leurs prêtres de ne pas donner le sacrement des malades (l'extrême-onction) à tout individu qui ne pouvait présenter un billet de confession signé par un prêtre adhérent à la bulle. L'affaire prit de l'ampleur lorsque les derniers sacrements sont refusés à un prêtre janséniste en mars 1752. Le parlement interdit les billets de confession, le roi s'oppose à la décision du parlement. Cette affaire devient une affaire d'état. Les tensions s'apaisent en 1754, mais c'est en 1756 que Benoît XIV met fin à cette affaire en publiant l'encyclique *Ex quo primum* sur le sacrement des malades. Il interdit le refus de sacrement, tout en condamnant le jansénisme.

¹⁶² La présence des jésuites était jugée dangereuse quant à la survie de la nation. Du fait de leur promesse d'obéissance et de fidélité absolue au pape, ils ne favorisaient pas l'éclosion d'une Eglise nationale. Ils étaient très opposés au gallicanisme. Soupçonnés d'être au service du roi d'Espagne, le parlement leur reproche de participer à la destruction de tout ordre civil et hiérarchique. D'après l'arrêt de leur interdiction : « ils forment un corps qui n'aspire qu'à l'indépendance et à la domination. Leur mode de vie qui repose sur leur constitution tend à miner toute autorité légitime, à effectuer la dissolution de toute administration, et à détruire le rapport intime qui forme le lien de toutes les parties du corps politique ».

temps que se trouve encouragée la participation de chacun à l'ensemble des affaires »¹⁶³. Le roi ou le chef qui était seul inspiré et lucide, partage désormais sa lucidité et donc le droit à la parole avec Monsieur et Madame tout le monde. Autrement dit le pouvoir du roi ou du chef diminue au profit de celui du peuple.

Tout récit est stratégie ; celui employé par les *Nouvelles ecclésiastiques* est une stratégie de vulgarisation : si la bataille contre la bulle doit se mener, elle doit passer par le peuple des fidèles les plus humbles¹⁶⁴. Une minutieuse attention est donnée à l'ensemble des comportements populaires. Ces derniers semblent toujours précieux, significatifs, porteurs de sens. Ainsi donc, les *Nouvelles ecclésiastiques* racontent au quotidien l'ensemble des actes répressifs commis par les autorités de police sur les prêtres, les paroissiens ou toute personne isolée suspecte de jansénisme. En 1728, après avoir pensé que le cardinal Noailles, alors archevêque de Paris, s'opposerait à la bulle *Unigenitus*, Paris s'alarme, aussi bien la police que la population, dès la publication de son mandement d'acception, survenue le 28 octobre.

A partir de cette date, les *Nouvelles ecclésiastiques* commencent à publier les lettres des autorités civiles envoyées contre prêtres et fidèles, les visites de police chez les prêtres suspectés, les fouilles à l'intérieur des maisons et les comparutions forcées de certains ecclésiastiques chez le lieutenant général de police. A Paris on n'entend parler que de menaces d'enlèvements, d'emprisonnements... En décembre 1728, la situation ne s'améliore pas et l'on raconte, comme des litanies, toutes les vexations subies par les uns ou par les autres. Le peuple s'en émeut et commence à se révolter. D'autre part, ce qui est écrit dans les *Nouvelles ecclésiastiques* est en quelque sorte confirmé par les gazetins de police qui reviennent sur certains événements, racontent les mêmes incidents en soulignant l'indignation de l'ensemble de la population.

Dans ce climat, les *Nouvelles ecclésiastiques* accompagnent la relation des faits d'une mise en texte particulière ; chaque incident est *caractérisé* ; ce sont d'indignes oppressions et d'injustes humiliations. Chaque cas est assorti d'une *déploration* de la situation, en même temps que d'un appel à la non passivité. « On ne peut rester neutre à cela », disent les *Nouvelles ecclésiastiques* ; là se tient la stratégie de ces feuilles¹⁶⁵. C'est un journal engagé, un journal de combat visant à faire changer les choses. Il joue sur les sentiments, la morale et la capacité de juger de la population. Il oriente la population pour contrer l'oppression et

¹⁶³ A. Farge, *Op. Cit.*, p. 68.

¹⁶⁴ A. Farge, *Idem*, p. 69.

¹⁶⁵ A. Farge, *Idem*, p. 73.

l'injustice. Ce journal touche pour ainsi dire la conscience individuelle de chaque lecteur. Il opère un changement en donnant consistance aux paroles des plus humbles et en les appelant au combat politique : mettre au défi le pouvoir ; sauf qu'ici, le peuple ne cherche pas à s'emparer du pouvoir, mais seulement à influencer et à peser sur lui. Avec cet organe de presse, l'individu humble et ordinaire est valorisé. Il n'est plus noyé dans la foule. Il est appréhendé dans sa singularité ; il a désormais une identité. On assiste à la désacralisation du roi. La parole du roi devient « une » parole parmi tant d'autres ; elle peut comme toute parole, être contredite et contestée.

Au sein de l'Eglise, ce journal procède de la même manière. La parole est donnée à tout le monde sans distinction. Les informations circulent du sommet à la base et de la base au sommet. La vie de l'Eglise, les attitudes de l'évêque, les publications,... sont connues de tous ; tout comme les paroles des fidèles, des malades, ...remontent jusqu'à l'évêque. Il y a là une manière, jusqu'ici inédite, de détacher les hommes un à un de la foule des anonymes et de s'appuyer avec assurance sur ce qui les concerne. C'est une posture intellectuelle neuve ; elle pose l'individu conscient comme sujet capable et compétent¹⁶⁶. Au regard de ce qui se passe dans les diocèses, le bulletin ou journal diocésain pourrait bien jouer ce rôle, pour favoriser le dialogue et susciter une véritable opinion publique au sein de l'Eglise. Le but ne peut être que pastoral : la circulation et l'échange d'informations et des points de vue entre la hiérarchie et les fidèles.

La valorisation de l'individu telle que signalée ci-dessus, nous amène à analyser les conséquences de cette attitude dans le rapport de l'homme à la religion qui change profondément au cours du XVIII^{ème} siècle. Ce siècle, dominé par les Lumières, est marqué par la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. Selon Kant, on est soi-même responsable de cet état de tutelle quand la cause tient non pas à une insuffisance de l'entendement mais à une insuffisance de la résolution et du courage de s'en servir sans la conduite d'un autre¹⁶⁷.

Pour les Lumières, les êtres humains doivent soumettre à un examen critique les autorités traditionnelles, et en premier lieu les préceptes religieux, s'ils veulent se diriger eux-mêmes. Ils ne mettent pas en question le contenu des dogmes, mais leur rôle dans la société.

¹⁶⁶ A. Farge, Idem, p. 75.

¹⁶⁷ E. Kant, Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ? Présenté par Françoise Proust, édit., Flammarion, Paris, 1991, p. 43.

Ils s'attaquent à l'Eglise, mais pas à la foi. Le grand courant des Lumières se réclame, non de l'athéisme, mais de la *religion naturelle* et du déisme, parfois de la franc-maçonnerie ; ses représentants s'opposent aussi bien aux dévots qu'aux matérialistes mécaniques. Les religions du monde sont nombreuses et variées : musulmans et juifs, Indiens et Chinois, païens d'Afrique et d'Amérique, etc. Chaque pays doit avoir le choix de ses croyances et chaque individu la *liberté de sa conscience*. Le désir de convertir les autres doit céder le pas à la *tolérance*, aussi bien entre catholiques et protestants qu'entre chrétiens et non chrétiens, ou croyants et non croyants.

Cette nouvelle vision de l'homme face à l'Eglise et la société, a comme conséquence, la rupture avec la manière traditionnelle de vivre la foi. De tous les penseurs du XVIII^{ème} siècle, Kant est celui qui résume le mieux cette rupture entre religion et raison. Selon lui, il est donc difficile à chaque homme pris individuellement de s'arracher à l'état de tutelle devenu pour ainsi dire une nature. Mais qu'un public s'éclaire lui-même est plus probable ; cela est même presque inévitable pourvu qu'on lui accorde la liberté¹⁶⁸. L'homme, selon les Lumières, doit sortir de l'état de tutelle dans lequel il vit, surtout en matière de religion. Car disent-ils, au regard des arts et des sciences, les souverains n'ont pas intérêt à exercer leur tutelle sur leurs sujets ; cet état de tutelle est le plus préjudiciable, le plus déshonorant de tous¹⁶⁹.

A la liberté de penser s'oppose premièrement la contrainte civile. Certes, la liberté de parler ou d'écrire peut être retirée à un homme par un pouvoir supérieur mais absolument pas celle de penser. Toutefois, quelles seraient l'ampleur et la justesse de la pensée, si l'homme ne pensait pas en quelque sorte en communauté avec d'autres à qui il communiquerait ses pensées et qu'eux communiqueraient les leur ! On peut donc dire que ce pouvoir extérieur qui dérobe aux hommes la liberté de communiquer en public leurs pensées, leur retire aussi la liberté de penser : le seul joyau qui reste à l'homme malgré toutes les contraintes de la vie civile et grâce auquel, il peut trouver un remède à tous les maux de cet état.

Deuxièmement la liberté de pensée s'oppose à la contrainte faite à la conscience morale, lorsque, en dehors de tout pouvoir extérieur, des citoyens s'érigent en tuteurs des autres dans les choses de la religion, et, au lieu d'user d'arguments, s'emploient à proscrire, au moyen de formules de foi dictées et assorties de la crainte angoissée du danger d'un

¹⁶⁸ E. Kant *Op. Cit.*, p. 44.

¹⁶⁹ E. Kant, *Idem*, p. 50.

examen. En effet, Kant ne s'oppose pas du tout à l'obéissance dans le cadre d'une charge. Mais, il souhaite que ceux qui ont la mission d'enseigner, c'est le cas des prêtres, le fassent avec une certaine liberté qui leur permette d'argumenter, plutôt que d'user de formules toutes faites. C'est la grande différence avec Descartes qui exclut du doute tout ce qui a trait à la religion. Pascal pour sa part, tente de réconcilier raison et religion mais, au contraire de Descartes il nie la primauté du « moi » en soulignant la misère de l'homme et en affirmant la toute puissance de Dieu.

Troisièmement la liberté de penser signifie aussi que la raison ne se soumette à aucune autre loi qu'à celle qu'elle se donne elle-même ; et son contraire est la maxime d'un usage sans loi de la raison¹⁷⁰. La conséquence en est naturellement celle-ci : si la raison ne veut pas être soumise à la loi qu'elle se donne elle-même, elle doit s'incliner sous le joug des lois qu'un autre lui donne ; car, sans une loi quelconque, absolument rien, pas même la plus grande sottise, ne peut se maintenir longtemps. La conséquence inévitable de l'absence déclarée de la loi dans la pensée (d'un affranchissement des restrictions provenant de la raison) est que la liberté de penser en fait finalement les frais, et que, par la faute, non du malheur mais d'une véritable présomption, elle est, au sens propre du terme, gaspillée.

On peut toutefois dire que religion et raison ne peuvent en toute logique se marier dans tous les cas. Tous les domaines de la religion ne sont pas explicables par la raison. Par contre, la foi, elle, bien qu'elle nécessite des doses de l'irrationnel, peut bien aller de pair avec la raison.

La foi s'explique et cherche à se faire comprendre ; alors que la religion elle, renvoie exclusivement à la relation avec l'Être suprême. Elle est traversée de mystère et des rites pas toujours compréhensibles humainement parlant ; ce qui ne veut pas dire que la religion, mieux l'Eglise dans sa forme institutionnelle ne peut pas être appréhendée en tant qu'organisation.

De ce fait, du moment que les Lumières cherchent à tout expliquer à partir de la raison, ils opposent celle-ci à la religion et finissent par consommer la rupture. D'autre part, l'Eglise catholique en tant qu'organisation monarchique, se construit et vit dans l'obéissance : obéissance des Apôtres à l'égard de Jésus, et obéissance des fidèles à l'égard des Apôtres ou des dignitaires de l'Eglise, c'est-à-dire le pape, les évêques et les prêtres. Dans ce contexte, la liberté de pensée va ensemble avec le respect de sa mission dans le monde.

¹⁷⁰ E. Kant, Idem, p. 69.

Pour conclure cette partie, il convient de souligner que la Révolution française a donné essor à la presse d'opinion qui renseigne sur tout, parle de tout, discute de tout. Ce qui pousse Alfred de Chambure à dire que « pendant une notable partie du XIX^{ème} siècle, la presse a été incontestablement maîtresse de l'opinion publique ; les journaux étaient alors des tribunes où des écrivains d'élite attaquaient ou défendaient des idées ; ils faisaient œuvre d'éducateurs. Au carrefour du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècles, une tendance nouvelle apparaît ; la presse évolue : d'éducateurs, les journaux deviennent informateurs »¹⁷¹. Nous sommes pour ainsi dire dans le siècle de l'information. Ceci dit, nous allons dans les pages qui suivent revisiter l'histoire pour voir comment l'Eglise catholique s'investit dans la presse et comment elle s'en sert.

¹⁷¹ A. de Chambure, A travers la presse, édit., Th. Fert, Albouy et Cie, Paris, 1914.

1.3. Une doctrine catholique : l'apostolat par la presse

Comment ces ruptures culturelles majeures, qui bousculent sérieusement l'Eglise catholique, ont-elles été prises en compte par elle ? En élaborant progressivement, du milieu du XIX^{ème} à nos jours, une vision nouvelle de la presse, une doctrine catholique du journalisme et de ses missions, que résume bien l'expression d'« apostolat de la presse ».

Dans l'encyclique *Mirari vos* de 1832¹⁷², Grégoire XVI écrivait que la liberté de la presse est « la plus funeste » des libertés, « une liberté exécrationnelle, ajoutait-il, pour laquelle on n'éprouvera jamais assez d'horreur ». Plus symbolique encore, dans le fameux *Syllabus* écrit en 1864 par Pie IX, la liberté de la presse figure en bonne place dans la liste des « grandes erreurs » du monde moderne, à côté du socialisme, du rationalisme, du relativisme, etc. C'est la presse, dit le pape, qui déprave les mœurs du bon peuple et l'égare dans ses valeurs et sa foi¹⁷³. On voit donc que l'Eglise catholique n'est pas encore prête à accepter la liberté d'expression, tout autant que la liberté de culte.

Longtemps empêtré dans une idéologie de résistance au monde moderne, le catholicisme est entré assez tardivement, à son corps défendant, dans l'arène contemporaine du journalisme¹⁷⁴. Il l'a fait en développant une pensée propre, concernant la presse catholique et sa mission. Comme l'affirme l'instruction pastorale, *Aetatis Novae*, publiée le 22 février 1992 par le Conseil pontifical pour les communications sociales, « l'Eglise doit développer, entretenir et favoriser ses propres instruments et programmes catholiques de communication ».

Au cours du XIX^{ème} siècle, l'Eglise catholique et Rome vivent encore dans le climat de psychose créé par la Révolution française. En Europe, les empires se lézardent sous la poussée des idées libérales, nationalistes et socialistes. Le « modernisme » devient la bête noire de ces papes « intransigeants » (selon la formule d'Emile Poulat), qui se replient sur leurs Etats pontificaux. Ceux-ci sont le dernier vestige d'une puissance temporelle appelée à disparaître, dont ils seront dépossédés, en 1870, par les nationalistes italiens, achevant, avec la

¹⁷² On trouvera en annexe, la liste des encycliques importantes.

¹⁷³ H. Tincq et G. Defois, *Les médias et l'Eglise. Evangélisation et information : le conflit de deux paroles*, (coll. Les médias et l'histoire), édit., CFPJ, Paris, 1997, p. 108.

¹⁷⁴ J. Bianchi et H. Bourgeois, *Des prie-Dieu aux kiosques*, dans J. De Broucker, *La presse catholique en France*, p. 5.

prise de Rome, l'unité de leur pays et faisant du pape un « prisonnier » volontaire, jusqu'aux accords du Latran, en 1929.

Ainsi donc, pendant un bon siècle, de 1850 à 1950, faire des journaux « comme les autres » était, pour les catholiques, faire des journaux d'opinion. Il s'agissait de faire entendre la voix, ou les voix des catholiques sur le forum des idées et des idéologies qui se disputaient ce que l'on appelle aujourd'hui les choix de société¹⁷⁵. Dès le départ, le journaliste catholique est simplement un porte voix, représentant d'une institution dont il doit défendre les principes et la morale.

Au XX^{ème} siècle, il faudra attendre Pie XI (1922-1939), qui créa *Radio Vatican*, Pie XII (1939-1958) et ses causeries radiodiffusées, et surtout Jean XXIII (1958-1963) pour que l'Eglise catholique révise son jugement sur la presse écrite et les médias audiovisuels, alors en pleine expansion (cinéma, radio, télévision etc.), et pour qu'elle se montre, enfin, ouverte et bienveillante. Il faut dire qu'elle mesure mieux, pour la diffusion de son propre message, le profit à tirer de ces nouveaux modes de transmission et de diffusion. Elle reconnaît peu à peu l'existence d'une opinion publique autonome, y compris dans ses propres rangs, et son rôle de contre-pouvoir nécessaire à l'équilibre de la société démocratique¹⁷⁶.

Les textes officiels de l'Eglise catholique qui traitent de l'«apostolat de la presse» - entendons sous cette expression la mission que l'Eglise assigne à ses propres publications et à leurs acteurs : journalistes et éditeurs - marquent une évolution considérable. D'une mission de propagation des vérités religieuses et de « formation du sentiment catholique dans la vie moderne »¹⁷⁷, la mission devient celle d'une animation de l'opinion publique, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise¹⁷⁸.

L'étape décisive, à cet égard, est le concile Vatican II (1962-1965), un temps d'exception, on le sait, pour l'Eglise qui, sans rompre les amarres avec sa grande tradition, comme le craint une minorité d'évêques conservateurs, rejoint enfin le monde contemporain. Elle entend prendre toute sa part à la révolution introduite par la diffusion à grande échelle des nouvelles techniques audiovisuelles. Sans doute le décret du concile consacré aux médias, appelé *Inter mirifica*, est-il l'un des premiers adoptés, mais aussi l'un des plus bâclés et

¹⁷⁵ J. De Broucker, *La presse catholique en France : état des lieux et des questions*, édit., du Centurion, Paris, 1992, p. 31.

¹⁷⁶ H. Tincq et G. Defois, *Op. Cit.*, p. 109.

¹⁷⁷ Message du Cardinal Pacelli (futur Pie XII) à propos d'un quotidien catholique italien en 1935.

¹⁷⁸ Discours de Pie XII, au Congrès international de la Presse catholique à Rome le 17 février 1950.

décevants au regard de cette période de grande effervescence¹⁷⁹. Sa rédaction témoigne de résistances conservatrices. Il ne méconnaît pas le droit des hommes à informer et à être informés, ni même l'étendue des services rendus par les médias. Les médias ne sont considérés que comme des instruments de communication ; l'aspect utilitaire domine.

Grâce au pape Paul VI (1963-1978), un autre bond en avant est accompli dans cette prise de conscience des enjeux de la communication. Dans l'instruction pastorale *Communio et progrès* publiée le 23 mai 1971, l'Eglise passe d'une conception utilitariste des médias – moyens de combattre un ennemi et de transmettre la bonne parole – à une attention enfin portée à l'information pour elle-même, aux professionnels qui la font et à la nécessité, pour l'institution religieuse, de trouver sa place dans les nouvelles technologies et les médias d'avenir. Le ton moralisateur disparaît. La perspective est élargie et la puissance de retentissement des moyens de communication soulignée dans un sens positif.

S'agissant de la France, en jetant un regard sur le passé, l'on peut observer que l'Eglise catholique a toujours su adopter les innovations techniques pour les mettre au service de la Bonne Nouvelle. Elle a largement tiré profit de l'invention de l'imprimerie. Le texte imprimé a pris une place de plus en plus grande, surtout depuis que la plupart des gens savent lire. Comme le dit De Broucker, la presse catholique française est une réalité forte et vivante mais mal connue. Ce point de vue est relayé par Dominique Wolton qui souligne que dans la longue histoire de la communication, l'Eglise a depuis un siècle toujours été présente que ce soit avec la radio, la télévision et le cinéma¹⁸⁰. En quoi consiste cet « apostolat de la presse » ?

Deux raisons expliquent, d'après Joseph De Broucker, la présence de l'Eglise catholique dans la presse, son engagement éditorial. Première raison, il y a les besoins d'informations et de communications propres à la « société » catholique et à ses diverses « tribus ». Ainsi donc, on distingue dans le catholicisme, la presse dite « institutionnelle », la presse dite « de mouvements », une large part de la presse dite « à diffusion locale », les publications missionnaires, les publications de spiritualité, etc. En fait, la viabilité d'un certain nombre de titres édités pour le service des communautés chrétiennes n'est certes pas confortablement assurée ni garantie. Mais c'est l'adéquation de l'offre et de la demande

¹⁷⁹ H. Tincq et G. Defois, *Op. cit.*, p. 109- 110.

¹⁸⁰ D. Wolton, *L'Eglise face à la révolution de la communication et à la construction de l'Europe*, dans *Médias et religion en miroir* (sous la dir. P. Bréchon et J-P. Willaime), (coll. Politique d'aujourd'hui), PUF, Paris, 2000, p. 281.

internes à ces communautés et non de compétitivité sur le marché commun de l'information et de la communication qui assure leur existence.

La deuxième raison est celle d'exprimer et de faire entendre la voix des catholiques dans les débats d'actualité¹⁸¹. Même si la grande presse idéologique et politique a pratiquement disparu, nombre de partis ou mouvances tiennent à subventionner une feuille, ou une « lettre », qui rappelle leur existence aux chroniqueurs, offre matière à écho dans les revues de presse, laisse des traces pour les historiens. Ce rôle a été longtemps tenu – mais plus de fait que de droit – par *La Croix* et ses suppléments ou relais régionaux. Aujourd'hui, *la Croix*, mais aussi tous les périodiques expressément confessionnels, chacun selon son objet, sa manière et sa périodicité, sont des vecteurs qualifiés des prises de positions catholiques, à commencer, mais sans exclusive, par celles du magistère.

En France, la hiérarchie n'a pas d'organe national de presse. Ses quelques canaux institutionnels, imprimés et radiophoniques, sont diocésains ou régionaux, et de modeste audience. Quand les personnalités ou institutions ecclésiastiques ont un message à faire passer, elles travaillent à le faire valoir sur et par la bourse publique où se cotent et s'échangent, selon les lois aléatoires du marché médiatique, les valeurs d'utilité sociale¹⁸². Ce qui est compréhensible dans un pays comme la France où les opinions sont partagées.

En effet, la presse catholique est une réalité multiforme et variée, comme l'est l'apostolat. L'Eglise catholique est appelée à communiquer avec le monde, en même temps, elle a aussi besoin de faire circuler l'information en son sein. Tout cela exige qu'elle organise sa communication. La presse comme tous les autres moyens de communication, permet l'ouverture au monde et le partage d'informations. Les organes de presse existant dans le catholicisme sont d'abord considérés comme des auxiliaires à l'apostolat. Au-delà de la ligne éditoriale qui fixe la politique à suivre, cette presse a sa logique propre ; elle est toute tournée vers la mission de l'Eglise et ne peut s'exercer en dehors de ce cadre.

Au regard de ces affirmations, peut-on affirmer que toute la presse catholique concourt à l'évangélisation ? Regardons de plus près la diversité de la « presse catholique. Nous pouvons distinguer quatre grandes catégories : les organes de communication institutionnelle, les organes d'expression religieuse, les organes de liaison associative et des organes d'accompagnement ecclésial.

¹⁸¹ J. De Broucker, *Op. Cit.*, p. 33.

¹⁸² J. De Broucker, *Idem*, p. 33.

Dans les organes de communication institutionnelle, d'usage interne ou externe, la communication peut être de nouvelles, de messages, de pédagogie, etc. Exemple, *Semaines religieuses diocésaines* aujourd'hui *Bulletins diocésains*, *Documentation catholique*. Ce sont des sources autorisées. Ces supports sont normalement sous propriété ou contrôle ecclésiastique.

Dans les organes d'expression religieuse, l'expression émane de foyers intellectuels, spirituels, apostoliques ; elle s'adresse à des publics qui ont avec ces foyers des liens d'adhésion, d'affinité ou tout au moins de confiance ; cette fonction est le plus souvent assurée par des revues, d'initiative ou sous responsabilité principalement congréganiste ou universitaire. On peut en l'occurrence citer : *Esprit et Vie*, *La Vie intellectuelle*, etc.

Les organes de liaison associative établissent le contact entre des personnes qui ont en commun un même type d'engagement militant, caritatif ou autre ; ils sont un élément constitutif d'une identité de groupe ; ils sont la plupart du temps le fait de mouvements, de congrégations ou d'associations. Exemple, *Les Annales du Sacré –Cœur d'Issoudun*, etc.

Enfin des organes d'accompagnement ecclésial qui aident les chrétiens à comprendre et à vivre leur vie d'Eglise, de la messe dominicale à la catéchèse en passant par les temps forts de la vie ou de l'année liturgique ; ils essaient de percevoir les besoins auxquels ne répondent plus, ou pas encore, les autres presses d'Eglise ; ils peuvent être d'«économie mixte», associant des partenaires ou d'autorité ecclésiastique. Exemple, *Prions en Eglise*, *Le pèlerin*, etc.

En d'autres termes, la presse d'Eglise est constituée de tout organe de presse publié par un diocèse, un institut de vie consacré ou encore par toute autre organisation, groupe, association ou mouvement dont le but reste l'information au sein et en dehors de l'Eglise, la promotion de l'apostolat, les débats théologiques... A en croire José de Broucker, ces organes d'Eglise ne sont guère en honneur en France. Ils passent pour affaires de clercs, ou de militants plus que de journalistes ; pour l'édition ou de l'imprimé plus que pour de la presse au sens commun et réglementaire du terme ; pour des instruments de communication plus que de production d'informations et d'opinions¹⁸³.

Il faut pourtant savoir que partout, hors de France, la presse catholique s'identifie pratiquement, voire exclusivement, à ces presses d'Eglise. En bien des pays, sous régimes

¹⁸³ J. De broucker, *Idem*, p. 160.

autoritaires ou de ségrégation religieuse, il n'en est pas d'autres possibles. Et dans les pays où règnent encore les marxismes d'Etat ou les dictatures (Afrique, Asie, Amérique latine), ces petites presses d'utilité sociale, sont pour la défense des droits de l'homme et de la liberté, pour l'honneur de l'humanité et de l'Eglise. Ce qui a conduit le théologien italien Luigi Sartori à cette affirmation : « parler de la presse catholique, est une manière parmi d'autres de parler de l'Eglise »¹⁸⁴.

D'autre part, la presse catholique en France, est représentée par des organes de presse à part entière, travaillant sous le label catholique ; c'est le cas du Journal *La Croix*. Nous y reviendrons. Cette presse prend une part active dans la formation de l'opinion et participe au débat de société. Elle est une tribune qui donne une lecture catholique des événements.

La presse catholique se déploie sur plusieurs plans : logique missionnaire ou pastorale, de pouvoir ou de service, laïque ou cléricale, culturelle ou religieuse, militante ou professionnelle, évangélique ou d'entreprise... autant d'options à prendre et à tenir. Les dynamismes qui font se rejoindre les partenaires du « marché » sur tel titre plutôt que sur tel autre sont variés, et leurs combinaisons varient selon les temps et les hommes. Autant d'options, autant d'équilibres à gérer entre une offre chrétienne particulière et une demande tout aussi particulière, tantôt proprement ecclésiale, tantôt plus largement sociale, tantôt encore les deux en même temps... La pluralité des fonctions, des statuts, des équipes et des économies est une des spécificités les plus notoires de la presse catholique « à la française ». Elle a son prix, au double sens du terme : elle est une valeur et elle a un coût. Le prix à payer est celui des libertés plus ou moins bien conjuguées des pasteurs, des éditeurs et des lecteurs.

En France, la presse catholique dans son ensemble se regroupe dans la Fédération Française de la Presse Catholique (FFPC), créée en Janvier 1995 par les trois organisations que sont la presse catholique locale, régionale et nationale. Le décret du Concile sur les moyens de communication sociale, *Inter mirifica*, a bien établi que la presse catholique ne se définit pas seulement par l'autorité dont elle se réclame, mais aussi par le but qu'elle poursuit. Selon Mgr Suhar, l'important est que ce but soit poursuivi, en cohérence, en solidarité et en communion ecclésiales¹⁸⁵. Cela se traduit par un consensus formel autour d'un certain nombre d'interdits (apologies du sexe, de la violence, du divorce, de l'avortement...), de prudences (surtout intra-ecclésiales : théologiques, disciplinaires...) et de valeurs agréées, notamment

¹⁸⁴ J. De Broucker, *Idem*, p. 12.

¹⁸⁵ *Médias. Textes des Eglises*, p. 74.

par le concile (droits de l'homme, attention aux plus faibles et aux plus pauvres, promotion de la justice et de la paix...).

Pour qu'un journal soit dit catholique, « la grande, l'unique préoccupation du journaliste sera d'amener sa clientèle à penser, juger, agir, vivre catholiquement (...). Pour être un guide sûr, le bon journal apprendra à ses lecteurs non pas tant à savoir beaucoup de choses qu'à savoir ce que valent exactement ces choses, à porter sur elles des jugements équilibrés et sûrs¹⁸⁶.

On comprend dès lors que la presse catholique est loin de la liberté conditionnée des autres organes qui s'en tiennent au respect de la ligne éditoriale. Les journalistes qui oeuvrent dans cette presse, sont d'abord des catholiques qui considèrent leur travail comme une mission. Aujourd'hui, on trouve des non catholiques travaillant dans la presse catholique ; leur coopération est à la mesure de leur compétence.

Les fonctions de la presse correspondent à des besoins propres de la vie chrétienne et ecclésiale. Il peut s'agir alors de donner des nouvelles de l'Eglise, ou des Eglises ; de faire écho à la voix du magistère ; d'aider chaque catégorie de croyants à comprendre et à vivre sa foi ; de donner vie à l'opinion publique dans l'Eglise ; de nourrir la réflexion, la méditation, la prière ; d'informer les militants ; de promouvoir la formation permanente des prêtres, des religieuses, des « ministres » laïcs actifs dans la catéchèse, la liturgie, les aumôneries ; d'ouvrir des forums où les catholiques peuvent se montrer, s'écouter, se parler, voire entreprendre ensemble... D'autres fonctions naissent plutôt d'énergies et de dynamismes expressifs de tropismes ou charismes particuliers. Il s'agira alors de défendre la « cause catholique » en conflit avec le siècle ; d'acculturer et de promouvoir les valeurs chrétiennes dans l'histoire au quotidien ; d'assurer une présence chrétienne dans les débats d'opinions ; d'annoncer l'Evangile à ceux que l'Eglise n'atteint pas ; d'exercer une « diaconie » d'Eglise au service des pauvres, des sans-voix, des laissés-pour-compte de l'avoir, du savoir et du pouvoir.

Au reste, la presse qu'elle soit catholique ou pas, remplit une fonction. Celle-ci change avec les besoins qu'elle doit satisfaire. Elle s'y adapte et elle évolue comme la société elle-même. Son adaptation précipite et accélère cette évolution déjà si rapide dans le monde

¹⁸⁶ Discours de Mgr Suhar, dans Médias. Textes des Eglises, p. 75.

contemporain¹⁸⁷. En effet, il n'existe pas d'autorité pour qualifier et homologuer le label « catholique ». Sans doute celui-ci s'applique à l'évidence à tous les titres qui l'affichent ou s'en réclament exclusivement. Mais ils ne peuvent prétendre avoir l'exclusivité du témoignage et du service chrétiens dans le champ des communications sociales¹⁸⁸.

L'état, la vitalité, la présence au monde de la presse catholique ne peuvent être que l'expression de la consistance, de la santé, du rapport au monde de la communauté chrétienne. Ainsi, dans un contexte où la pratique chrétienne a fortement baissé, cette presse ne peut qu'en subir le coup. Cependant la diversification de celle-ci fait qu'elle résiste aux assauts de la sécularisation et de la « mondanisation » de la société. La position de De Broucker, selon laquelle la presse catholique française se caractérise par des auto-recensements, dont aucun « appareil » n'a autorité ni capacité de répondre¹⁸⁹, ne se vérifie que dans la mesure où cette capacité reste sans faille. On comprend que de toutes les presses catholiques il y en a qui se veulent et qui sont plus « presse » que d'autres, au sens industriel et marchand du terme. Elles sont les plus concernées par les mutations du « paysage médiatique ». Elles sont les plus exposées à l'épreuve du marché.

Tout compte fait, la presse catholique contribue énormément à assurer le pont entre l'Eglise catholique et la chrétienté, entre l'Eglise et la société en général. Elle permet la circulation des informations au sein de la communauté ecclésiale. Elle continue dans une certaine mesure à maintenir les liens entre les différents membres de l'Eglise et à entretenir une autre forme de participation à la vie de celle-ci, en ouvrant des fenêtres à ceux qui sont en quête de spiritualité.

¹⁸⁷ G. Hourdin, La Presse catholique (coll. Je sais- Je crois), édit., Librairie Arthème Fayard, Paris, 1957, p. 48.

¹⁸⁸ J. De Broucker, Op. Cit., p. 11.

¹⁸⁹ Voir J. De Broucker, Idem., p. 27.

Chapitre 2.

L'Eglise catholique et les médias audiovisuels

Sommaire

- 2.1. Le recours au cinéma : l'expérience des salles paroissiales
- 2.2. Le recours à la radio : initiatives pionnières et développement récent
- 2.3. Le recours à la télévision : la messe au petit écran

Pour décisif qu'il fût, l'affrontement de l'Eglise catholique avec la presse ne résume nullement sa rencontre avec d'autres médias modernes, qui produisit d'autres types d'usages et d'autres positions théoriques. Le slogan de l'évangélisation par les médias s'est assez vite ouvert à d'autres perspectives que celles de l'apostolat par la plume.

Nous traiterons rapidement, dans ce second chapitre, de la manière dont le catholicisme s'est située dans trois autres sphères médiatiques : celle du cinéma, avec l'expérience des salles paroissiales ; celle de la radio, avec le lancement récent en France des radios chrétiennes locales et leur mise en réseaux ; celle de la télévision, avec notamment le cas de l'émission dominicale *Le Jour du Seigneur* sur une chaîne publique.

2.1. Le recours au cinéma : l'expérience des salles paroissiales

Longtemps marqués par des réflexes anti-modernistes hérités du Syllabus, les milieux catholiques français ont au départ entretenu une posture de défiance à l'égard du cinéma. C'est au milieu des années 1920 qu'apparaissent les premières initiatives pour rapprocher l'Eglise du cinéma, dans l'esprit d'apostolat social prôné par le pape Pie XI. Pour reconquérir l'adhésion des masses, les moyens modernes de communication - et en premier lieu le cinéma - ne doivent plus être négligés, et les catholiques doivent même s'en saisir comme d'une arme. Au niveau local, cette action de propagande est soutenue par un réseau de cinémas de patronage, animés par les prêtres à l'esprit missionnaire. Ces patronages sont cependant peu présents dans les régions déchristianisées et manquent de coordination. C'est pour remédier à ces lacunes qu'est créé le Comité catholique du cinématographe en 1927. Cet organisme et son journal - *les Dossiers du cinéma* - effectuent un travail d'information à destination du public et du clergé catholiques, ainsi qu'un rapprochement avec les milieux cinématographiques dans le but d'influencer moralement les productions françaises. L'Eglise de France opère donc à la fin des années 1920 une révolution dans ses rapports avec le cinéma en particulier, et en général avec la culture de masse et la modernité.

L'histoire du cinéma est indissociable de l'histoire des salles de cinéma. En effet, comme le dit Mc Luhan, le cinéma « permet d'enrouler le monde réel sur une bobine et de le dérouler comme un fantasmagorique tapis magique »¹⁹⁰. Comme beaucoup d'inventions du XIX^e siècle, le cinéma est mis au point simultanément dans différents pays qui s'en disputent la paternité¹⁹¹. En France, il naît le 28 décembre 1895 lors de la première projection publique par les frères Lumière au Grand Café, boulevard des Capucines à Paris. L'invention des frères Lumière prend vie dans la salle obscure où le public se regroupe devant l'écran. Mais le succès phénoménal des projections cinématographiques s'est produit dans les lieux les plus divers : music – halls, salles de concerts, salles de café, et bien sûr, salles paroissiales.

Dès la fin du XIX^e siècle, le public avait pris le chemin des salles obscures pour assister aux projections de vues fixes grâce à la lanterne magique et aux thèmes et techniques

¹⁹⁰ Mc Luhan *Op. Cit.*, p. 325.

¹⁹¹ C. Bertho, *Les concurrences*, dans *Histoire de l'édition française. Le livre concurrencé 1900- 1950*, édit., Fayard, Paris, 1991, p. 19.

de la pantomime. En fait, le développement du cinéma passe par une autre voie, celle de l'imitation réaliste et de la reprise des conventions et techniques du théâtre. L'auteur le plus représentatif de l'époque est Georges Méliès et son concurrent Charles Pathé. Celui-ci débute en parcourant des foires puis, associé à ses frères et grâce à des capitaux fournis par un groupe lyonnais, crée une véritable industrie à Vincennes. La société par action qu'il fonde en 1901 entre alors en concurrence avec un autre « grand » du cinéma français, Léon Gaumont, qui fait construire des studios aux Buttes- Chaumont.

Au début de la guerre de 1914, Pathé et Gaumont représentent une véritable puissance financière : les recettes du cinéma s'élèvent à 16 millions de francs par an et un journal affirme alors que le cinéma a pris place au troisième rang après le blé et le charbon dans le commerce international¹⁹². Dans les campagnes, le clergé a très vite pris conscience de l'intérêt de ces projections régulières aux sujets édifiants et c'est donc tout naturellement que les paroisses adoptèrent la nouvelle invention qui attirait leurs ouailles. De cette époque datent trois modes très différentes d'exploitation des films qui étaient, bien entendu, tous muets.

Les premières tournées cinématographiques sont inaugurées par les ambulants et les forains, héritiers d'une longue tradition des conteurs. Ils s'emparent rapidement de la nouvelle invention. Equipés d'un appareil de projection léger et d'un écran qu'ils déroulent comme un simple drap, ils projettent des films achetés au mètre, dans les salles de café, les salles paroissiales ou même sous les tentes pour les plus importants d'entre eux. C'est ainsi que - nous dit Catherine Bertho - désormais, le cinéma trouve son type de développement : la projection dans les salles en fait une sortie populaire, familiale le plus souvent. L'importance du cinéma s'accroît et certains comme Mc Luhan n'hésitent pas à le comparer à l'imprimé. Comme l'imprimé, le film peut conserver et transmettre une grande quantité d'informations. Il montre en un instant une scène, un paysage et des personnages qu'il faudrait plusieurs pages de prose pour décrire¹⁹³.

Devant le succès grandissant des spectacles forains, les grandes villes et en particulier Nantes, virent rapidement se multiplier les premières salles commerciales. Dès 1907, le *Mondial cinéma* projette rue du Château rouge, les films Pathé. En 1908, c'est l'ouverture d'*Apollo* et en 1910 de *l'Américain cosmograph*. Peu à peu, le cinéma se hisse au rang de distraction populaire type, mais la nécessité de se déplacer dans une salle de cinéma réduit

¹⁹² C. Bertho, *Art. Cit.*, p. 19.

¹⁹³ Mc Luhan, *Op. Cit.*, p. 329.

notablement sa prégnance. En 1933, on estime le nombre des salles à 3 000, celui des entrées à 250 millions. La qualité des films est extrêmement diverse mais la plupart des gens vont au cinéma sans savoir quel film passe ; en fait, dans l'emploi du temps des familles, le cinéma est en concurrence avec la promenade, l'événement sportif ou le music-hall plus qu'avec le livre.

Le marché du film présente également une relation indirecte entre l'offre et la demande. Il y a en effet deux offres, celles des films et celles des places. Ce qui est vendu, ce n'est pas le film, mais le droit de le projeter pendant un certain temps dans une salle, puis celui de le regarder. Ainsi, la production de films n'a pas forcément évolué parallèlement à l'offre des places : la production cinématographique n'est pas seulement déterminée par les indications de la demande, mais aussi par l'offre des places ou, si l'on préfère, par le système de distribution des films d'un côté, et par l'implantation des salles de projection de l'autre¹⁹⁴. Les liens sont plus étroits du côté de la production. Les auteurs et éditeurs en particulier affrontent les producteurs sur la question des droits d'adaptation tandis que les compagnies commencent à commander des scénarios à de grands écrivains. La collaboration, cependant, demeure à sens unique et d'une certaine manière le cinéma vit en parasite de l'édition. En outre, on commence à considérer que c'est le metteur en scène qui est « l'auteur » d'un film, ce qui reflète la part prépondérante accordée à la mise en image – elle le sera après la Seconde Guerre Mondiale – par l'écriture cinématographique. Quant aux capitaux, on n'observe guère de stratégie directe d'investissement d'un groupe d'édition dans le cinéma.

Forte de son expérience et de ses succès avec les projections fixes, le clergé n'entend pas rater son entrée dans le nouveau spectacle cinématographique. Ainsi, à Nantes, le *Héric – cinéma* est installé depuis 1907, dans la salle qui fut construite grâce « au don (anonyme) d'une personne généreuse de la paroisse » et au travail bénévole des paroissiens de l'Abbé Alphonse Beziaud. Les noms de ces bénévoles étaient publiés tous les mois dans le bulletin paroissial et sont encore exposés dans le hall du cinéma. Les salles paroissiales permettent pour ainsi dire, la mise en place et le développement du cinéma non commercial.

Au début du XX^{ème} siècle, marqué par les affrontements qui aboutirent en 1905 à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les associations laïques ne sont pas en reste et n'entendent pas laisser aux patronages le monopole des projections de cinéma. A Vallet, en 1923, la concurrence est vive entre ciné patro et la Salle Démocratique.

¹⁹⁴ F. Balle, Op. Cit., p. 164.

L'élan donné par les pionniers fait rapidement école dans les années 20, et va culminer avec la première révolution du septième Art, marquée par l'apparition du cinéma parlant en 1927 et qui se répand à partir du début des années 30.

D'abord considéré au mieux comme un supplément ludique aux séances d'« images fixes » à caractère édifiant qui avaient cours au début du siècle, au pis comme un divertissement dégradant diffusé dans une douteuse obscurité, le cinéma devient, avec la fondation en 1927 de la Centrale catholique du cinéma, une préoccupation de la pastorale, relayée en 1932 par la revue mensuelle de critique, *Choisir*, qui compte jusqu'à 50 000 abonnés en 1940¹⁹⁵.

Avec « l'arrivée du parlant », le cinéma est vraiment devenu la principale distraction familiale à la ville comme à la campagne ; ce qui explique l'essor des salles familiales entre 1930–1940. En 1931, dans le département de la Loire Inférieure, on compte un nombre important de salles, gérées et animées directement par les paroisses. Notons ici, qu'après une période de doute et même parfois d'anathèmes, l'Eglise catholique prend fermement position en faveur d'un cinéma familial respectant la morale et les idéaux chrétiens. Les cinémas paroissiaux s'organisent pour projeter des films répondant à ces critères.

Cet essor considérable du cinéma non commercial a été en partie rendu possible par l'évolution des techniques de projection et en particulier par l'apparition sur le marché d'un appareil de projection : « le Pathé rural » dont une grande majorité de salles s'équipe. Robuste, simple d'utilisation, cet appareil permet aux bénévoles qui animent ces salles d'offrir à leur public des projections sonores de qualité en format 17,5 mm.

En effet, le cinéma de patronage précède puis accompagne l'essor des ciné-clubs, nombre de curés s'arment d'un projecteur Pathé Baby ou Pathé Rural pour se faire projectionnistes. En dépit du déclin de ce type de diffusion dans les décennies suivantes, la place qu'ont tenue les catholiques dans la reconnaissance du cinéma comme un art à part entière dans le public cultivé continue de se faire sentir.

Dès cette époque, les salles non commerciales sont continuellement à la recherche d'amélioration pour lutter contre la concurrence des circuits commerciaux.

¹⁹⁵ D. Pelletier, Les catholiques en France depuis 1815, (coll. Repères), édit., La Découverte, Paris, 1997, p. 75.

La programmation, c'est-à-dire le choix des films devient une préoccupation majeure pour les animateurs de ces salles, essentiellement les curés des paroisses et les quelques bénévoles qui les entourent. Le plus souvent, la copie du film, dès son arrivée, est visionnée avant son passage par un groupe de personnes locales choisies à cet effet. Régulièrement, le curé, dans son bulletin hebdomadaire, avise ses paroissiens de la moralité du film. Parfois même on devine une intervention de l'opérateur lors de la projection d'une quelconque scène dite osée !

Le département de Loire Inférieure joue dans ce domaine un rôle de pilote avec la création en 1928 de « l'Union des ciné Patro de Loire Inférieure (U.C.P.L.I) qui se transforme grâce à l'adhésion des diocèses voisins en 1935 en fédération des Cinémas de l'Ouest (FACQ). De cette période, particulièrement riche, date la plupart des salles associatives qui existent aujourd'hui en Loire Atlantique.

Mais un coup d'arrêt brutal va être donné à cette expansion par la seconde guerre mondiale. Les autorités d'occupation, soucieuses de contrôler les projections de films d'avant guerre et de favoriser l'industrie allemande du Cinéma, interdisent brutalement le format 17,5 mm et exigent la destruction de toutes les copies de ce format : « le Pathé rural, outil du Cinéma paroissial, disparaît ».

Il y a eu d'autres initiatives en l'occurrence le « Cinema Paradiso », film privé à Cannes, et dont l'action se passe dans une salle paroissiale de Sicile. A côté de cela on peut également évoquer les ciné-clubs ruraux, qui favorisèrent la rencontre du spectacle cinématographique avec la campagne et les ruraux dans les années 35/50, la production des films de catéchèse, le combat des jésuites américains pour doter Hollywood d'un code de moralité, les prix décernés dans les festivals de cinéma – notamment les plus prestigieux – pour récompenser les meilleures productions...

En définitive, dans l'Eglise catholique, le cinéma a servi de soutien à l'enseignement et également d'outil pédagogique, voire d'évangélisation. Le cas de l'Abbé Joye est emblématique de l'intérêt porté par des hommes d'Eglise à la culture cinématographique naissante. Un des grands musées contemporains du cinéma, le Museum of the Moving Image de Londres, lui rend un juste hommage. Jésuite dans une région à forte domination protestante et chargé de l'enseignement de la religion, à partir de 1898 il organisa des enseignements pour les enfants et les adultes. Son principe pédagogique est basé sur la perception sensorielle car

« l'attraction est renforcée, grâce à la projection lumineuse, dans un local assombri, par le fait que les sens – la vue et l'ouïe - stimulent l'imagination de l'enfant »¹⁹⁶.

Joseph Joye photographiait les images parues dans les journaux illustrés, le *London News*, *L'illustration*, ou le *Liepiziger Illustriert*, qu'il coloriait ensuite avant de les projeter contre les murs, illustrant ses programmes tels que « les faits de la biologie et l'existence de Dieu », ou « la magnificence de l'Immaculée Conception ».

Cette première collection comportait seize mille diapositives, mais avec l'apparition du cinéma, l'activité de l'abbé Joye allait prendre une nouvelle dimension.

Dès 1900, il commence à acheter des films alors qu'aucun cinéma permanent, et encore moins de circuit de distribution, n'existait en Suisse. Après l'achat des productions de la salle de cinéma de Bâle, ses collections, en 1911, représentent deux cent cinquante mille mètres de pellicule et près de vingt mille titres, de courts et longs métrages, de documentaires, mais aussi de véritables fictions...

L'abbé Joye ne s'était pas contenté de collectionner les seuls documentaires, mais avait bien saisi tout l'attrait que pouvaient constituer les films de fiction. Sa collection peut être considérée comme la première véritable cinémathèque. Joseph Joye envisageait lui aussi le cinéma comme un outil pédagogique, voire d'évangélisation. Il devait l'aider à mieux faire appréhender la vulgate du catéchisme. Le cinéma était le moyen de transmettre un message religieux¹⁹⁷. Il a un langage qui se comprend facilement. La vue et l'ouïe sont sollicitées de telle manière que si l'on ne comprend pas ce que l'on voit, la parole complète et explique pour donner sens au discours véhiculé. Le cinéma touche la sensibilité de l'homme. Les films des martyrs, les épisodes sur la vie de l'Eglise, réveillent tantôt la compassion, tantôt le désir d'engagement, tantôt ils génèrent de nouvelles questions et éveillent la curiosité sur certains points de doctrine. La foi en sort souvent gagnante et l'homme très motivé. Le film religieux a un impact certain sur la foi de l'auditoire. Il est un moyen non négligeable pour la consolidation de la foi et donc un outil efficace pour l'évangélisation. Cependant, le cinéma a ses limites, dues notamment à la saisie des idées qui sont véhiculées. Dans une certaine mesure, pour être efficace, il devrait être suivi de débats ou accompagné d'explications.

¹⁹⁶ P. Olmeta, *La cinémathèque française de 1936 à nos jours*, édit., CNRS, Paris, 2000, p. 22.

¹⁹⁷ P. Olmeta, *Op. Cit.*, p. 23.

2. 2. Le recours à la Radio : initiatives pionnières et développements récents

Après le cinéma, l'apparition de la radio et l'arrivée du transistor dans le milieu du XX^{ème} siècle permit une pénétration rapide de tous les milieux.

Nouvelle innovation dans les années 80, l'apparition des radios libres. Certains diocèses ont vite compris qu'il y avait là une chance à exploiter. Et c'est ainsi que se sont mis en place de véritables réseaux de radios chrétiennes (*RCF : Radios Chrétiennes en France* ou *Radio Notre-Dame*) où les auditeurs trouvent une aide pour prier et un regard chrétien sur l'Eglise et le monde.

Selon Catherine Bertho, la radio dans son principe est inventée en 1895 – la même année que le cinéma – lorsque Marconi réalise la première transmission télégraphique entre La Spezia et un navire en mer. Elle n'entre dans le domaine culturel que vingt ans plus tard lorsque se met en place la radiodiffusion. On est au sortir de la guerre : les pays belligérants ont constitué pendant les hostilités un potentiel industriel important pour produire des équipements militaires. Entre 1920 et 1922, dans tous les pays, se met donc en place la radiodiffusion. La radio apparaît à la fin du XIX^{ème} siècle, mais il faut attendre jusqu'en 1920 pour qu'un bulletin d'information soit diffusé quotidiennement aux Etats-Unis.

Par rapport à l'Europe du Nord, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, le développement de la radio en France fut tardif en raison, notamment, des conflits entre stations publiques et stations privées, de la méfiance des journaux, de l'absence d'un statut... La première émission publique et régulière date de 1922 à Paris¹⁹⁸. Selon Jean-Jacques Cheval, l'émergence radiophonique du modèle français dans l'entre-deux-guerres n'est pas une construction rationnelle, elle mêle les enjeux politiques aux débats idéologiques, les ambitions privées à des préoccupations de fond¹⁹⁹.

La période d'émergence technologique et institutionnelle de la radio est aussi une époque d'intense créativité. Le nouveau média radiophonique doit tout concevoir, à commencer par la notion d'émissions, de programmes, de journée radiophonique et

¹⁹⁸ M. Mathien, *Economie générale des médias*, (coll. Infocom), édit., Ellipses, Paris, 2003, p. 151.

¹⁹⁹ J-J Cheval, *Les radios en France. Histoire, état et enjeux*, (coll. Médias et nouvelles technologies), édit., Apogée, Rennes, 1997, p. 30.

l'agencement des divers éléments dans une grille. A l'origine, elle emprunte à d'autres arts ou supports ses modes d'expression avant d'inventer un nouveau langage qui lui soit propre. Les premiers postes récepteurs sont directement débarqués du matériel militaire. Ce sont des postes à galène d'un réglage difficile, et les auditeurs des premiers temps sont avant tout des bricoleurs²⁰⁰. Pour Jean Jacques Cheval, l'industrie privée et l'armée sont à l'origine en France des premières expériences de radiodiffusion publique. A partir de février 1922, à l'instigation du général Ferrié, Maurice Vinot démarre des programmes « civils » réguliers depuis l'émetteur militaire de la tour Eiffel à Paris²⁰¹. Aux traditionnels signaux horaires, bulletins météo, cours de la bourse qui sont désormais « parlés » s'ajoutent quelques « radio-concerts », les résultats des courses et des « nouvelles de presse » en attendant la création du « journal parlé » de Maurice Privat en 1924.

Quelques mois plus tard, Emile Girardeau, président de la SFR (Société française Radioélectrique), fonde le premier poste civil et commercial permanent. La SFR est une filiale de la Compagnie générale de télégraphie sans fil (CSF) créée pour réunir les principaux fabricants de matériel électrique. En novembre 1922, la station est inaugurée à Paris sous le nom de *Radiola* qui est aussi celui du récepteur construit par la SFR. *Radiola* devient *Radio-Paris* en 1924. Dans les années 20, d'autres créations se succèdent à Paris ou en province.

Après 1930, quand la radio se professionnalise, la notion de programme radiophonique s'impose et exige un langage spécifique. Celui-ci est essentiellement élaboré dans les grands postes privés : *Radio-Paris* invente le crochet radiophonique, les jeux primés, le feuilleton. Les postes PTT illustrent une autre conception de la programmation. Disposant facilement du réseau téléphonique national, ils privilégient les reportages ...

Créés par des amateurs, les programmes radiophoniques deviennent l'affaire de professionnels, ils s'étendent sur l'ensemble de la journée et de la semaine grâce à une augmentation, toujours plus importante de la diffusion musicale qui constitue très vite l'élément essentiel de la programmation. La diffusion d'enregistrements phonographiques relaie les prestations d'orchestre données en direct.

Le succès de la radio se mesure à son audience forte, qui n'a cessé de croître régulièrement. 86,5% des Français de plus de 13 ans écoutent la radio chaque jour de la

²⁰⁰ C. Bertho, *Op. Cit.*, p. 21.

²⁰¹ *Ibidem*, p. 22.

semaine, avec une durée d'écoute moyenne de 184 minutes²⁰². L'audience de la radio se partage, de manière assez équitable, entre les radios généralistes, les radios musicales et les programmes locaux. L'écoute de la radio rythme la vie des français : on écoute surtout la radio le matin, au réveil dans le foyer ou pour se rendre sur son lieu de travail (pic d'audience de 7h 00 à 9h 00), et dans une moindre mesure en fin d'après midi vers 17h 00²⁰³.

Les stations privées existantes au 31 décembre 1927 se pérennisent jusqu'à la Seconde guerre mondiale, l'interdiction de fonder de nouvelles radios ayant même pu être contournée par la modification de la puissance ou de la localisation des stations existantes. Treize postes privés existent en 1928 et douze encore en 1939. Le Poste Parisien, *Radio LL* (qui devient *Radio-cité* en 1935), *Radio Vitus* (devenue le poste de l'Ile-de-France). Les autres sont situés en province à Agen, Béziers, Bordeaux, Lyon, Mont-de-Marsan, Montpellier, Nice-Juan les Pins, Nîmes et Toulouse.

Au départ, les micros sont de piètre qualité et les premiers speakers ont beaucoup de mal à empêcher sifflements, crachotements ou bruits tonitruants de se produire : c'est alors que se met en place la diction particulière aux speakers de radio. En outre, les premiers émetteurs sont de faible portée, ce qui autorise un développement régional des stations, à l'abri de la concurrence d'un grand émetteur national²⁰⁴. Dans ces conditions souligne Catherine Bertho, le gouvernement intervient peu et le développement de la radio en France se fait sur un mode semi- libéral.

En France, l'avantage principal de la radio sur la presse écrite est le caractère quasi instantané de la transmission des nouvelles. Elle demeure encore aujourd'hui le média par excellence de l'actualité. Comme l'affirme Mc Luhan, la radio provoque une accélération de l'information qui se répercute dans les autres médias²⁰⁵. Pour Fabrice d'Almeida et Christian Delporte, l'information se réduit, à l'origine, à des nouvelles de service, comme la météo ou le cours des produits agricoles, fort utiles aux paysans des provinces françaises²⁰⁶. C'est bien pour cela que la radio intéresse l'Eglise.

²⁰² Enquête 75000 + radio Médiamétrie : Lundi- Vendredi, tranche 5 h 00 – 24 h 00 Novembre – Décembre 2002.

²⁰³ *Les Médias. Marchés – Acteurs – Stratégies*, (sous la dir. de G. Le Flohic), édit., Elembi, Paris, 2003, p. 33.

²⁰⁴ C. Bertho, *Op. Cit.*, p. 22.

²⁰⁵ Mc Luhan, *Op. Cit.*, p. 348.

²⁰⁶ F. d'Almeida et C. Delporte, *Histoire des médias en France. De la grande guerre à nos jours*, édit., Flammarion, Paris, 2003, p. 76.

La radio touche les gens dans leur intimité. C'est une relation de personne à personne, qui ouvre tout un monde de communication tacite entre l'auteur-speaker et l'auditeur. La radio parle des choses de la vie courante. Elle aide les gens à vivre leur vie de tous les jours. La radio poursuit Mc Luhan, contracte le monde à l'échelle du village et crée d'insatiables goûts villageois pour les cancans, les rumeurs et la malveillance personnelle. Selon Pie XII, la radio jouit du privilège d'être comme affranchie et libre des conditions d'espace et de temps qui empêchent ou retardent tous les autres moyens de communication entre les hommes. Avec des ailes infiniment plus agiles que les ondes sonores, aussi rapides que la lumière, elle porte, en un instant, franchissant toute frontière, les messages qui lui sont confiés. Elle les apporte à tous et partout, aux petits comme aux grands, au hameau perdu sur la montagne comme à la populeuse cité cosmopolite, aux solitudes glacées où les recueille l'oreille du missionnaire ou de l'explorateur, comme aux foules les plus denses des agglomérations industrielles²⁰⁷.

La radio accompagne les Français dans leur vie quotidienne ; elle remplit auprès du public de multiples fonctions, souvent complémentaires. Elle informe grâce aux stations d'information en continu et grâce aux stations généralistes et même musicales qui diffusent des journaux d'information à heures fixes. La radio distrait ou fait rire par l'intermédiaire des programmes de divertissement. Elle permet bien sûr d'écouter de la musique, que ce soit les tubes du moment ou des programmes plus spécifiques. La radio est aussi un moyen de rompre la solitude (elle constitue une présence rassurante), de renforcer le sentiment d'appartenir à une communauté (cf. les radios destinées aux 15- 24 ans) ou tout simplement d'avoir l'heure !

On se rend compte finalement qu'à chaque auditeur correspondent des motivations spécifiques pour écouter la radio²⁰⁸. La radio est un medium simultané, immédiat, souple. Elle est un medium léger, pauvre du point de vu de son infrastructure technique en comparaison avec d'autres médias électroniques. Un rythme rapide, pressé, parfois superficiel, mais aussi exigence absolue de synthèse, nécessité de messages qui ne prétendent pas à une attention prolongée de la part de l'auditeur ; et aussi des références immédiates à des expressions et des codes courants puisque le medium ne permet pas un retour sur le texte en vue d'une réflexion ultérieure.

De 1970 à nos jours, l'on assiste à l'éclatement du paysage radiophonique français : les RLP, la libéralisation, la construction d'un paysage national de la radiodiffusion privée.

²⁰⁷ Les Médias. Textes des Eglises, édit., du Centurion, Paris, 1991, p. 89.

²⁰⁸ Les Médias. Marchés – Acteurs – Stratégies, p. 33.

L'histoire, en France, de l'éclatement de la « bande FM » (loi du 29 juillet 1982) en une multitude de petites radios, représentent une évolution institutionnelle de l'audiovisuel, qui cesse de relever de logiques institutionnelles lourdes de monopoles et d'investisseurs de pouvoir, pour s'inscrire dans la logique d'une démultiplication des lieux de pouvoir et des acteurs de la production et de la diffusion. C'est dans ce contexte que l'Eglise exprime son désir de se doter de radio. Celui-ci s'est davantage accentué avec les visites de Jean-Paul II en France en 1986, 1987, 1996...

Dans les années quatre-vingts, l'Eglise développe l'idée d'avoir sa propre radio, vu que le temps réservé à la religion catholique par les organes publics de radiodiffusion et de télévision est insuffisant. Quand on remonte le temps, parmi les émissions qui abordent les questions touchant à la religion catholique, on peut citer : la retransmission de la messe chaque dimanche à 10 h sur *France-Culture* et sur *Radio-Lyon* à 18 h (rappelons en passant que la messe des malades a commencé à être retransmise à Lyon depuis le foyer de charité de Notre-Dame des Ondes (nom de la chapelle où est enregistrée la messe) en 1938) ; les interventions ponctuelles des chroniqueurs catholiques sur *RTL* et *Europe 1* ; des magazines d'information religieuse sur *RMC*, *France-Culture*, *Radio France Internationale* et sur *France Inter*. Cette présence timide de l'Eglise dans les médias publics ne pouvait pas laisser les catholiques indifférents. Ils firent tout pour qu'il y ait une représentation significative de l'Eglise catholique dans les médias et notamment la radio. C'est ainsi qu'en 1935, une pétition fut adressée au ministre des Postes de l'époque, pour obtenir une meilleure représentation de l'Eglise catholique sur les ondes.

D'après Jean Bianchi, deux facteurs expliquent la sous-représentation radiophonique de l'Eglise : d'un côté l'Eglise ne considère pas sa présence à la radio comme une priorité pastorale et se contente des initiatives sporadiques et de l'autre côté une conception restrictive de la laïcité de la part des pouvoirs publics de peur que l'Eglise fasse du prosélytisme.

Signalons que les Eglises américaines ont été les premières à s'investir dans ce domaine.

Ainsi donc, pour lancer les radios chrétiennes en France, l'Eglise catholique a beaucoup bénéficié de l'expérience de *Radio Vatican* mise en ondes en 1931 et dont nous parlerons plus loin. La première radio chrétienne en France a vu le jour en 1981, c'est la *Radio Notre-Dame* qui eut à sa suite le réseau *RCF* et bien d'autres. Ce nouveau contexte,

marqué par la multiplication des radios privées, poussa inéluctablement le CSA à clarifier les choses. Après quelques années de tergiversation et d'hésitation, le CSA dans son « communiqué 34 » du 29 août 1989, établit cinq catégories de radios à côté des radios du secteur public.

- Les radios associatives de proximité ou radios communautaires éligibles au Fonds de soutien à l'expression radiophonique (recettes publicitaires inférieures à 20 % du chiffre d'affaires) avec des programmes locaux d'au moins quatre heures par jour de 6h à 22h ;

- Les radios commerciales indépendantes locales ou régionales sans programme national identifié mais caractérisées par un programme d'intérêt local d'une durée comprise d'au moins quatre heures entre 6 h et 22h (zone desserte de moins de 6 millions d'habitants) ; elles contribuent également à l'expression locale et participent à l'animation de leur zone économique ;

- Les radios locales ou régionales franchisées ou affiliées à un réseau marchand dont elles diffusent le programme thématique national (même zone de desserte) ; affiliées ou abonnées à des réseaux nationaux, ce sont pour l'essentiel, des radios musicales dont les deux cibles principales sont les 15/25 ans et les 25/49 ans ;

- Les radios nationales thématiques sans décrochages locaux ;

- Les radios nationales généralistes à grande diversité de programmes avec décrochage local possible limité à une heure pour des informations de proximité ; il s'agit de *l'Europe 1*, *RTL* et *Radio Monte-Carlo*, qui, avant 1982, avaient le statut de radios « périphériques », puisqu'elles émettaient depuis l'étranger.

Au sein des radios chrétiennes (relevant des « radios associatives ») Joseph Casellas²⁰⁹ distingue trois types :

- Les radios pieuses ou radios de dévotion : ce sont des radios thématiques quant à leur programmation avec prédominance d'émissions religieuses de type culturel et de formation. Les retransmissions des offices liturgiques, la catéchèse et les magazines religieux y sont largement repris. C'est le cas de *Radio Maria* en Italie. Le but de ce genre de radio est de fonder, rendre solide, la foi et encourager un certain nombre de pratiques chrétiennes,

²⁰⁹ Cf. J. Casellas, *Pieuses, identitaires ou frontalières : les lignes éditoriales des radios chrétiennes*, dans *Une Eglise des Ondes ? Vingt ans de radios chrétiennes en France*, édit., Profac, Lyon, 2002, p. 47 – 64.

notamment la prière. Ces radios ont généralement un caractère supra-diocésain, voire international, et leur magistère de référence est le Pape ; elles s'adressent à des auditeurs individuels plutôt qu'à des communautés.

- Les radios identitaires : Elles diffusent des émissions religieuses, musicales et d'information tout en restant pour l'essentiel thématique. Leur but affiché est d'affermir ou de rétablir des liens avec les chrétiens occasionnels et avec les non pratiquants et d'attirer l'attention des personnes qui sont en quête de spiritualité. Le témoignage occupe une place importante dans ces types de radios. Les radios approchant ce modèle sont généralement diocésaines. Elles développent une culture de caractère humaniste ou classique. Exemples : *radio Notre-Dame*, *RCF*, etc.

- Les radios frontalières : elles sont généralement des radios généralistes. Elles diffusent les informations, le divertissement, la musique, le sport et la religion. Elles dépendent en général des conférences épiscopales nationales. Ces radios se situent sur un terrain où l'Eglise et la société, le message chrétien et les idéologies séculaires, s'entrecroisent. Exemple, *Radio Renascença* au Portugal.

D'autres classifications distinguent entre radios thématiques et radios généralistes, ou encore entre radios progressistes et radios traditionalistes. D'autres encore parlent de radios communautaires, généralistes, de services, de terrain, etc. Remarquons que toutes ces radios, dans la diversité de leurs statuts et de leurs orientations, s'appuient non pas sur un modèle, mais sur une expérience antérieure majeure, celle de *radio Vatican*. Notons-en quelques caractéristiques particulières.

Au lendemain de la création de l'Etat du Vatican (1929), Pie XI confie à l'ingénieur Marconi et aux jésuites la création d'une station de radio à l'intérieur du nouvel Etat. Le 12 février 1931 a lieu l'inauguration de la station : le pape prononce sa première allocution à la *radio Vatican*, en latin. Désormais l'Eglise catholique est sur les ondes ! Rapidement, les émissions se font en neuf langues différentes : cette radio est dès sa naissance, polyglotte. L'émetteur historique, d'une puissance de 10 kW, est situé dans les jardins du palais du Vatican, dans une tour médiévale restaurée par Léon XIII à la fin du XX ème siècle. Il émet alors sur deux longueurs d'ondes courtes. En 1936, l'Union internationale de la radio autorise « à titre spécial » la diffusion sans limitation géographique, ce qui permet à la *radio Vatican* de se développer. Ainsi, en 1937, deux émetteurs supplémentaires de 25 kW sont installés.

Pendant la deuxième guerre mondiale puis la guerre froide, *radio Vatican* devient un précieux vecteur de la liberté d'expression et de la liberté religieuse face au nazisme et au communisme. Les dictatures font tout pour brouiller les émissions ; c'est le cas en Allemagne où Goebbels se jure de la réduire au silence, en ordonnant le brouillage des émissions ; mais *radio Vatican* persévère. Elle diffuse ses émissions en quatre langues sur ondes moyennes. Il s'agit surtout de messages des familles aux soldats ou d'appels pour la recherche des disparus. La guerre accélère le développement de cette radio qui diffuse en 1948 des émissions en 19 langues. Elle lance des appels pour la recherche de civils et de soldats disparus ou diffuse des messages de leurs familles aux prisonniers : de 1940 à 1946, en 12.105 heures d'émissions, 1.240.728 messages passent ainsi sur les ondes.

Après la cessation des hostilités, d'autres langues viennent enrichir les émissions ; la nécessité apparaît d'avoir des émetteurs puissants et un réseau d'antennes directionnelles. En 1954 commencent les travaux de construction du centre émetteur de Santa Maria di Galeria. Pie XII l'inaugure le 27 octobre 1957. En 1958, année de l'élection de Jean XXIII au pontificat, de nouveaux studios et bureaux sont aménagés dans l'ancien Musée Petriano. Il faut dire que *radio Vatican* se développe considérablement pendant les années d'après-guerre. On notera que pendant le Concile Vatican II, plus de 3000 heures d'émissions lui seront consacrées, en plus de 30 langues. En 1963, avec l'élection de Paul VI et son pèlerinage en Terre Sainte en janvier 1964, s'ouvre une nouvelle tâche pour les journalistes et les techniciens de cette radio, celle de suivre le Pape dans ses déplacements. *Radio Vatican*, grâce à son multilinguisme et la possibilité d'être relayée à travers le monde, a largement aidé à faire valoir les positions du Vatican depuis sa création jusqu'à la fin de la guerre froide avec le démantèlement du mur de Berlin en 1986.

Radio Vatican diffuse actuellement plus de 78 heures d'émissions chaque jour sur 5 chaînes, en 40 langues. Elle émet sur ondes courtes en différentes langues du monde. La chaîne I de *radio Vatican* diffuse ses émissions régulières en italien, en anglais et en français; la chaîne II diffuse ses programmes en portugais, en espagnol et allemand. Pour le reste de l'Europe et en Amérique, *radio Vatican* offre des émissions dans les langues suivantes : croate, tchèque, slovaque, polonais, hongrois, slovène, arabe, espéranto, arménien, russe, ukrainien, biélorusse, lituanien, letton, albanais, bulgare et roumain. Les programmes pour l'Asie et l'Afrique sont offerts en arabe, hindi, tamoul, malayalam, swahili, amharique, français, anglais, portugais, espagnol, chinois, japonais, vietnamien et somali...

Grâce à ses contacts ecclésiastiques et journalistiques dans presque tous les pays du monde, *radio Vatican* est au centre d'un réseau d'informations incroyablement riche. Avec près de 400 personnes du monde entier, des laïcs pour la plupart, *radio Vatican* est un microcosme polyglotte au service du Pape et de l'Église Universelle. Lors de l'Angélus place Saint Pierre à l'occasion du jour anniversaire de la première émission, le pape Benoît XVI a rappelé que cette radio est un « instrument de l'évangile et de la parole des papes », c'est une "voix au service de la Vérité et de la Paix". *Radio Vatican* est au service du Pape et elle est un « service public de l'Église », « maison-mère » où viennent chercher assistance et formation les Églises locales qui commencent à s'investir à la radio.

En France, la première radio chrétienne (*radio Notre Dame*, créée à l'initiative du diocèse de Paris) n'apparaît qu'en 1981. Très vite, elle rayonne sur la région Ile-de-France et partage son temps d'antenne avec *Fréquence protestante*. Quelques rares radios diocésaines suivront, à Montpellier *radio Maguelone*, à Toulouse *radio Présence*. D'autres seront volontairement fondées de façon œcuménique par les évêques et les responsables d'Églises chrétiennes, à Marseille *radio dialogue*, à Lyon *radio Fourvière*. D'autres encore sont le fruit d'initiatives particulières, celle d'un prêtre de paroisse, d'un groupe d'amis convaincus, d'une communauté charismatique...

Une Fédération Française des radios chrétiennes fondées en 1984, rassemble plusieurs types de radios, catholiques, protestantes, œcuméniques. Le but de la fédération est de promouvoir la création et l'animation des radios chrétiennes et de permettre une meilleure diffusion du message évangélique. Attardons-nous quelque peu sur les lignes éditorialistes de *radio Notre- Dame* (et de son réseau) et des *Radios chrétiennes de France (RCF)* fédérées à partir de l'impulsion de *radio Fourvière* à Lyon.

Radio Notre Dame est la radio du diocèse de Paris. Première radio chrétienne de France créée par le Cardinal Jean-Marie Lustiger, elle est diffusée très largement dans de nombreuses villes de France et même à l'étranger, en pays francophones, grâce à la Cofrac (la communauté francophone des radios chrétiennes). La Cofrac gère la banque des données et fournit un échange de programmes avec d'autres radios chrétiennes en France et à travers le monde.

Radio Notre Dame compte aujourd'hui une cinquantaine de salariés et autant de collaborateurs bénévoles.

En plus de sa diffusion chaque jour sur 100.7 en FM à Paris et dans toute l'Ile-de-France, ses programmes sont repris sur les radios membres de la Communauté Francophone de radios Chrétiennes. A Paris et dans le monde entier. On peut écouter la *radio Notre Dame* sur Canalsat-canal 119, Astra 1H, NC Numéricable sur canal 65, et sur www.radiotonredame.com.

La *radio Notre Dame* diffuse également une banque de programmes sur une cinquantaine de fréquences en France (*Présence* à Toulouse, *Fidélité* à Nantes, *Dialogue* à Marseille, *Jéricho* à Metz, *Accords* à Poitiers ...), et une centaine à l'étranger (Afrique, Moyen-Orient, Océanie, Madagascar, Canada) par les systèmes satellitaires Eutelsat et Intelsat. Au total, elle est diffusée sur 43 fréquences qui touchent vingt millions de personnes.

Comment cette radio se définit-elle dans le paysage médiatique français ? Cette « voix chrétienne dans le monde » se veut avant tout une radio professionnelle. *Notre-Dame* l'est, parce qu'elle est animée par une équipe des professionnels. *Notre-Dame* veut faire savoir, informer, donner du sens à ce que l'homme vit ; elle propose une autre façon de voir les événements, en y ajoutant une dimension spirituelle et des raisons d'espérer. Elle est par principe une radio généraliste qui projette un regard chrétien sur les événements. Il y a trois axes dans son programme : information, prière (Chapelet en direct de Lourdes, messes des malades, chapelet du soir), et enseignement.

Cette radio fait le pari de la proximité avec les auditeurs. De plus en plus d'émissions interactives pour permettre la participation des auditeurs afin de favoriser le dialogue. *Notre-Dame* est un outil d'accompagnement religieux. Les auditeurs sont au cœur de toute la politique d'évangélisation ou mieux de communication. La volonté de devenir une radio régionale forte et donc plus proche des auditeurs a poussé la hiérarchie à installer des mini studios sur tous les départements d'Ile-de-France, permettant ainsi de produire des émissions qui peuvent ensuite être diffusées sur *radio Notre – Dame* en différé.

La volonté affichée de développer le dialogue et la fraternité au sein de l'Eglise se manifeste également dans l'émission « parole d'évêques » où ces derniers répondent en direct aux questions des fidèles.

Notre-Dame se veut aussi une radio attentive à l'évolution du monde. Elle s'adapte au nouveau contexte de communication : nouvel habillage, changement de ton à l'antenne. Elle a repensé son habillage afin de renforcer la perception de son identité par l'auditeur, faire évoluer son image et développer sa notoriété.

Mgr André Vingt-Trois, la définit comme étant une radio d'ouverture, d'espérance et de fraternité. « *Radio Notre-Dame*, parmi d'autres radios, assume la mission et la vocation d'exprimer d'une façon ouverte, c'est-à-dire accessible à quiconque veut bien l'écouter, la possibilité de connaître la fraternité chrétienne. Elle le fait par le témoignage de ce qu'elle vit, la possibilité d'y participer par l'écoute de ce qu'elle annonce, la possibilité de l'interroger par les questions qu'on lui pose. La vertu particulière de la communication radiophonique, vieille maintenant de près d'un siècle dans son développement, donne un moyen exceptionnel, non pas de faire la propagande, mais d'exprimer quelque chose de la fraternité chrétienne en mettant en relation des communautés diverses dans leur expérience, dans leur vécu, dans leur réflexion, dans leur expression culturelle. Non seulement à travers les diocèses d'Ile-de-France qui sont étroitement associés maintenant à la vie de *radio Notre-Dame* mais encore, à travers la Cofrac, par les liens qui peuvent se créer à travers différents diocèses de France et surtout à travers des diocèses francophones dans le monde. *Radio Notre-Dame* a été conçue, voulue et s'est développée comme un instrument ecclésial. Elle a été voulue, conçue et s'est développée comme une façon d'exprimer la mission de l'Église dans le monde d'aujourd'hui. Elle se développera, elle se répandra dans la mesure où elle sera fidèle à cette mission et où elle développera les possibilités d'aller à la rencontre de nos contemporains, non seulement par le débat interactif, mais encore par le dialogue esthétique que permet l'audition de qualité qu'elle donne. (...) cette radio proclame l'espérance ; grâce à elle, la voix de l'Évangile, le témoignage de l'Église, la liberté d'expression des hommes, la manifestation de leur production culturelle et artistique sont mieux connus, mieux perçus et mieux reçus »²¹⁰.

L'objectif premier est de donner aux auditeurs une présence chrétienne sur les ondes, par la lecture de l'Évangile, la prière, le chapelet, la messe à l'église Notre-Dame le dimanche soir. Cette radio propose aux auditeurs des pistes, des éléments de réflexion pour qu'ils puissent vivre l'Évangile dans leur vie quotidienne : rencontres avec des auteurs, témoignages de foi, réponses aux questions des auditeurs, informations, retransmission de grands événements de la vie de l'Église : notamment les JMJ et les voyages pontificaux.

²¹⁰ Mgr André Vingt-Trois, Homélie à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la *radio Notre-Dame*.

Actuellement, compte tenu des problèmes qui se posent en Ile-de-France (immigration, vandalisme, violence, vol...) il ne serait pas mal de réfléchir sur des émissions axées sur l'éducation citoyenne et la mixité sociale. Ce serait une voie d'ouverture et de fraternité qui répondrait bien à l'une des responsabilités des médias, à savoir, éduquer les mentalités.

Intéressons-nous maintenant à la *radio Fourvière* aujourd'hui *RCF* et qui est une radio chrétienne œcuménique. Le succès de cette radio qui se veut chrétienne plutôt que religieuse, réside en effet dans sa fidélité à « sa mission originelle » et lui permet de drainer chaque jour quelques 880 000 auditeurs. Avec l'arrivée de la nouvelle équipe, constituée de trois journalistes permanents, *Radio Fourvière* veut mettre à présent, l'accent sur l'information de proximité et souhaite se rapprocher de sa ville natale dont elle s'était éloignée en devenant nationale.

RCF, est un réseau de 48 radios chrétiennes francophones ; 52 radios chrétiennes en France et en Belgique. Créé à Lyon en 1986 à l'initiative des évêques, le réseau *RCF* s'impose aujourd'hui comme un acteur majeur de l'information et de la communication.

A partir d'Avril 1982, *Radio Fourvière*, radio chrétienne œcuménique, émet depuis les tours de la basilique de Fourvière. Cette radio, créée dans la foulée des radios libres qui commencent à foisonner sur la bande F.M., a trouvé son style et ses auditeurs grâce à un programme de qualité et largement ouvert.

Du point de vue historique, il convient de signaler que *radio Fourvière* n'a vu son audience croître qu'à partir du voyage du pape Jean-Paul II en septembre 1986 à Lyon et également grâce à l'installation d'un relais sur l'émetteur du Mont Pilat. Véritable network chrétien, souligne Jacques Gutwirth, la station catholique *radio Fourvière* à Lyon, avec son serveur satellite sur la colline lyonnaise, élabore des programmes concertés, avec un minimum de décrochages locaux. De manière œcuménique, on y programme aussi des émissions de groupes protestants et orthodoxes qui sont représentés au conseil d'administration de *RCF*²¹¹.

Créateur d'emplois et de lien social, *RCF* est un véritable réseau de radios citoyennes fort de l'engagement de 250 salariés, de 300 bénévoles et du soutien indispensable de ses nombreux donateurs. Radio respectueuse de tous ceux qui sont à l'écoute de ses programmes,

²¹¹ J. Gutwirth, L'Eglise électronique. La saga des télévangélistes, édit., Fayard, Paris, 1998, p. 223.

attentive aux valeurs culturelles, religieuses et humaines, *RCF* s'adresse à « l'âme » de ses auditeurs, ainsi que l'indique son slogan « la radio dans l'âme ». Musiques, économie, information, culture, foi chrétienne : les programmes *RCF* portent un sens, une proximité, un véritable regard chrétien sur le monde.

Radio thématique, *RCF* diffuse un programme chrétien, généraliste et grand public. Elle est une radio qui s'occupe de l'âme des fidèles. Coopératif dans l'âme, interactif dans l'âme, proximité dans l'âme...A chaque fois, le terme « âme » revient comme un leit motiv qui détermine la mission de cette radio. Ainsi donc, ce qu'on diffuse vise d'abord et en premier lieu le salut de l'âme de l'auditeur. C'est une radio à visée religieuse. Le but étant de cheminer avec le fidèle jusqu'à son salut. Et le salut on l'acquiert en écoutant les émissions dans une dynamique de conversion. Les auditeurs peuvent suivre les enseignements de l'Eglise à tout moment, le matin en se levant, dans leur voiture, ainsi qu'en leur lieu de travail, etc. Les programmes sont élaborés pour aider l'homme dans sa foi conformément à l'enseignement de l'Eglise qui affirme que « rien de ce qui est humain ne peut échapper à l'Evangile ». Les animateurs eux-mêmes donnent leur propre marque aux émissions contribuant ainsi à les « personnaliser ».

Présence chrétienne, moyen d'expression libre, messagère de la bonne nouvelle, lieu de parole, de communication, de communion, d'écoute, de témoignages chrétiens, d'attention aux exigences de justice, de liberté, de solidarité et de paix, *RCF* est l'une des radios chrétiennes la plus remarquable.. Elle a su tirer parti de l'interactivité et par le choix de ses programmes très diversifiés elle évite l'écueil du « prosélytisme religieux » tout en suscitant le « questionnement » chez son auditeur.

Cependant, comme tout média, la radio *RCF* y compris, présente des limites. Ainsi, la rapidité de la diffusion de l'information brûle parfois l'étape de vérification de la « véracité » du message. Pour soutenir l'attention de l'auditeur les messages sont généralement brefs, morcelés, laissant beaucoup de place à l'interprétation donc au danger d'édulcorer le sens même de l'information. L'évaluation de sa collaboration à l'évangélisation, reste encore à faire. Mais au regard de la situation de l'Eglise en général et de celles concernées par *RCF* en particulier, on peut dire que sa contribution, de ce point de vue, est encore très modeste.

Après ce long parcours, il convient de s'interroger sur le pourquoi de la radio dans l'Eglise catholique, plus exactement sur les motifs qui la poussent à être opérateur de radiophonie.

Au sein de l'Eglise, on peut relever de singuliers contrastes dans les propos des évêques sur la radio d'un côté, le cinéma et les livres de l'autre. L'une autorisant les espérances les plus folles, les autres devenant repaires de tous les vices.

La radio est qualifiée d'invention merveilleuse ...et mystérieuse selon les mots du cardinal Dubois. Avec, indissociablement, quelques craintes sur le mauvais usage qui en découlerait, et contre lequel met ici en garde l'archevêque de Paris : « la radiophonie est une merveilleuse invention. Née d'hier, elle est entrée dans nos mœurs. Grâce à elle, la parole ne connaît plus l'obstacle de l'espace ; en un instant, elle se fait entendre à des distances indéfinies. Instrument de progrès : oui, certes ; et qui attend, plus que tout autre peut-être, la puissante ingéniosité de l'intelligence humaine. Honneur à ceux qui l'ont réalisé ! Mais quelle responsabilité pour qui l'exploite ! (...) Cette géniale création peut servir également le bien et le mal »²¹². D'autre part, la lettre de l'Episcopat des Pays-Bas, datée d'avril 1930 souligne « qu'actuellement, la radio est un des moyens les plus influents que Dieu nous ait donné et que l'intelligence humaine ait inventé pour atteindre la grande masse ». La radio ignore les distances, par elle la parole parlée pénètre dans tous les foyers. Par elle, l'Eglise catholique peut pleinement répondre à l'injonction du Christ « allez et enseignez tous les peuples, prêchez l'évangile à toutes les créatures »²¹³.

En effet, la création des radios chrétiennes intervient au moment où les indicateurs de la pratique religieuse sont en baisse et où le nombre des prêtres est en diminution rapide. Ces radios naissent d'un choix pastoral qui privilégie le tissu local, ecclésial mais aussi social. Souvent diocésaines, elles s'inscrivent dans la dynamique de communication de l'Eglise locale. Ce sont des radios d'évangélisation. Leur auditoire déborde le cercle des pratiquants, elles touchent aussi bien les croyants non pratiquants que les non-croyants. Elles se positionnent face au besoin d'information de proximité de leur public : connaissance des activités au niveau local et par rapport à l'Eglise (ce que l'évêque dit, mais aussi et surtout ce que font et réalisent les services, mouvements, œuvres et communautés de l'Eglise locale). Elles font participer leur auditoire à des événements, des temps forts de la vie diocésaine

²¹² Cf. La déclaration du cardinal Dubois, dans Les Médias. Textes des Eglises, p. 41- 42.

²¹³ Cf. La lettre de l'Episcopat des Pays- Bas, dans Les Médias. Textes des Eglises, p. 44.

(ordination, pèlerinage, clôture d'un synode, fête patronale d'une congrégation ou d'une paroisse, etc.). Tout ceci réveille, rétablit, entretient et développe le sentiment d'appartenance ecclésiale. Leur avenir, d'après Georges Decourt, dépend moins de choix politiques que de choix pastoraux.

2.3. Le recours à la télévision : la messe au petit écran

Parallèlement au développement de la radio, un nouveau média est en gestation : la télévision.

Dans les années trente ont lieu en France, en Angleterre et aux Etats-Unis des démonstrations expérimentales de télévision. A Paris, la première séance publique a lieu le 14 avril 1931 dans l'amphithéâtre de l'Ecole supérieure d'électricité. Cependant, la télévision demeure à l'état quasi expérimental jusqu'à la déclaration de guerre : en 1939 il y a quinze heures d'émissions par semaine et quelques dizaines - quelques centaines au plus – de récepteurs répartis dans la région parisienne... Le véritable démarrage ne date que de la fin des hostilités²¹⁴. Compte tenu de la complexité inhérente au procédé mais aussi des enjeux industriels qu'implique ce nouveau support de message, il faudra attendre pratiquement la fin des années cinquante pour que la télévision commence à se répandre.

Ce n'est qu'en 1948, qu'un système de conception entièrement française est normalisé par un arrêté officiel. Les premières émissions régulières débutent l'année suivante. En 1949, Wladimir Porché, crée le premier journal télévisé. Il est d'abord trihebdomadaire et deviendra rapidement quotidien puis biquotidien. Au début des années 1950, les émetteurs de province se mettent peu à peu en place (Lille, 1950 ; Strasbourg, 1953 ; Lyon et Marseille, 1954). En 1954 le Parlement lance un vaste plan d'équipement du territoire ; les sommes allouées à la télévision doublent pour dépasser le milliard de francs en 1955. En 1959 l'état décrète que la télévision doit subvenir elle-même à ses besoins. A l'époque, seul un foyer sur 100 possède un téléviseur alors que la radio rassemble 20 millions d'auditeurs. Néanmoins la grille des

²¹⁴ C. Bertho, *Op. Cit.*, p. 26.

programmes s'étoffe peu à peu et le temps de diffusion hebdomadaire passe de 12 à 34 heures, entre 1947 et 1953²¹⁵.

Quelques dates intéressantes dans l'histoire de la télévision

- 1952 début de sa popularisation avec la retransmission du couronnement de la reine d'Angleterre. Elle apporte le direct et le spectacle dans le foyer. Elle est une « fenêtre sur le monde »²¹⁶ - grâce à Jean d'Arcy l'Eurovision est inaugurée fin septembre 1952 – reportages en directs, magazines culturels, séries d'information, émissions de vie pratique cohabitent avec le sport, le cinéma, le théâtre, les variétés et confirment le triple but du service public : enseigner, cultiver, divertir.

- Entre 1950 et 1970, « la télévision, c'est le gouvernement dans la salle à manger de chaque français ». Le ministre de l'information venait présenter lui-même le découpage du nouveau journal télévisé.

Mais très vite, la télévision montre son vrai visage et entre dans chaque famille. Le média est déjà constitué des deux grands ingrédients de son succès, son pouvoir visuel unique et son immixtion dans l'intimité des autres. Cette double fonction constituera la prémisse de la télé réalité²¹⁷.

-1958 retour du général de Gaulle aux affaires en raison de la guerre d'Algérie. La télévision se met au service de l'action gouvernementale pour soutenir la politique de grandeur de la France.

- Dans les années 60 sous la forte pression du pouvoir, la télévision entre dans une période de politisation.

- 1964 naissance de la 2^{ème} chaîne et de l'ORTF.

- Mai 1968 mise en cause du fonctionnement de l'audiovisuel, conflit entre le cadre politique autoritaire et les nouvelles aspirations sociales.

- La loi de juillet 1982, marque la libéralisation de l'audiovisuel en France.

²¹⁵ F. d'Almeida et C. Delporte, Histoire des médias en France. De la grande guerre à nos jours, p. 154.

²¹⁶ Cf. Marie Laure Sauty de Chalon, Art. Cit., et F. d'Almeida et C. Delporte, Op. Cit., p. 176.

²¹⁷ M. L. Sauty de Chalon, Art. Cit., p. 62.

Parmi les émissions et organes de télévision à la disposition de l'Eglise catholique, on peut citer : le *Jour du Seigneur* (émission de France 2 diffusée chaque dimanche matin en collaboration avec les Dominicains) ; *KTO* (Chaîne de télévision du diocèse de Paris diffusée sur le câble et le satellite). Ces deux formes d'interventions permettent à l'Eglise d'atteindre les téléspectateurs grâce à un langage adapté à leurs besoins. Les émissions chrétiennes touchent à la fois croyants et non-croyants et chacun peut y trouver ce dont il a besoin.

1°) Les non-chrétiens, croyants d'autres religions ou agnostiques, y trouvent souvent l'information dont ils ont besoin sur le catholicisme.

2°) Les baptisés adultes qui ont perdu contact avec l'Eglise catholique y voient l'évolution de leur communauté d'origine et y trouvent des éléments de jugement sur son actualité.

3°) Les chrétiens pratiquants reçoivent les moyens de confirmer ou de relativiser le discours qu'ils entendent dans leurs paroisses et mouvements, de prendre conscience de la catholicité de leur foi ou au contraire de sa singularité.

4°) Les jeunes de chacun des précédents groupes y perçoivent des points de vue alternatifs à ceux qu'ils perçoivent dans leur éducation familiale ou religieuse.

Toutefois il convient de souligner que le public des émissions religieuses est de nos jours un public particulier. C'est un public surtout âgé, féminin, de niveau socioculturel peu qualifié et aux ressources financières limitées. On y trouve d'abord des pratiquants que l'âge ou la maladie retiennent chez eux le dimanche, ainsi que ceux qui sont dans des homes, des hôpitaux, des maisons de retraite. A ce public de base se joignent des croyants plus ou moins déçus de ce qu'ils trouvent dans leur paroisse : ils viennent chercher à la télévision une célébration plus soignée, une prédication plus adaptée. « Tout se passe, note Jean Bianchi, comme si une part notable des catholiques des classes cultivées avait déserté la messe paroissiale pour une autre pratique régulière, une messe de substitution qui permet une identification de soi-même plus valorisante »²¹⁸. En revanche, des pratiquants actifs demandent aux émissions catholiques soit une formation chrétienne, soit une prédication plus travaillée, soit une aide ou des idées pour assumer leurs responsabilités (liturgiques, catéchétiques) dans l'Eglise. Soit encore des éléments pour dire la foi en termes actuels.

²¹⁸ M. L. Sauty de Chalon, *Idem*, p. 74- 75.

Il y a d'autre part tout un public non-pratiquant pour lequel les émissions religieuses (notamment le dimanche) sont une façon, soit de continuer à marquer leur appartenance religieuse, soit d'exprimer leur intérêt pour les questions religieuses. Ceux-là sont empêchés de se rendre à l'Eglise non par des problèmes de santé, mais par des motifs de distance psychologique : « la messe fait partie du fonds d'images et de sons qui accompagne les occupations du dimanche matin (...) ; on lui accorde simplement une attention flottante, on reste disponible pour une accroche ponctuelle avec son message. Enfin, les émissions à caractère religieux intéressent des croyants et pratiquants d'autres religions, ces émissions prennent alors, pour ceux qui la regardent, un caractère « documentaire », « culturel ».

Jean Bianchi, distingue trois catégories qui sont en fait, trois univers sociaux et mentaux qui forment l'auditoire de la messe télévisée à savoir, les dévots, les bricoleurs et les esthètes. Les « dévots » sont des « individualistes » par opposition aux « communautaires » ; ils sont à la recherche d'un contact avec la foi et la messe télévisée leur permet de vivre autrement leur appartenance à l'Eglise, en s'affranchissant des disciplines de l'institution. A côté d'eux, on trouve le « bricoleurs ». Ils choisissent ce qui leur convient dans l'offre de paroles, de symboles et de doctrine. Enfin les « esthétisants », c'est-à-dire ceux qui sont sensibles à la qualité culturelle de la célébration : solennité, chants mieux exécutés, prédication adaptée, etc.

Les enquêtes démontrent que les plus de 65 ans sont les plus assidus et qu'ils sont suivis par les 50-64 ans. En 1984 les sondages avançaient les chiffres allant de quatre à six millions des téléspectateurs.

Malgré cette diversité de téléspectateurs, ces émissions n'ont qu'une faible audience et leur public reste moins nombreux.

Attardons-nous au cas, emblématique de l'usage de la télévision par l'Eglise catholique en France, de l'émission dominicale *Le Jour du Seigneur* sur France 2 : son statut, son contenu et son public.

Créée en 1948 à l'initiative du P. Richard, cette émission devint régulière à partir de 1949. *Le Jour du Seigneur* est beaucoup plus que la retransmission en direct de la messe dominicale ; par son *Magazine* et par ses *témoignages* en direct, elle exprime la vie des

chrétiens, leurs engagements dans les domaines les plus divers ; elle évoque les grands traits de la vie de l'Eglise²¹⁹.

Au début, *Le Jour du Seigneur* était diffusé sur *TF1*. Protégée par la loi de 1985 (Loi de privatisation de *TF1*, qui fixe en même temps le cahier des charges du service public, donc des émissions religieuses) elle passe sur *France 2* en 1987. Cette chaîne apporte un concours technique et couvre les frais des émissions en direct et des enregistrements en studio. Le Comité français de radio – télévision, constitué sous la forme d'une association selon la loi de 1901, est chargé par l'épiscopat d'assurer l'émission catholique *Le jour du Seigneur* à la télévision française (tous les dimanches de 10 h 30' à 12 h sur *France 2*, programme repris par *France 3* en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Tahiti, Nouvelle-calédonie, Réunion, Saint-Pierre et Miquelon, et par plusieurs télévisions de pays africains francophones). C'est également ce comité qui assume, en principe, pour sa part la charge financière de la préparation des émissions, des films, des salaires de l'équipe de tournage, des collaborateurs aux émissions. Ses frais administratifs (au total trois millions et demi par an), sont couverts par les dons volontaires des fidèles et sympathisants. Notons que le producteur du *Jour du Seigneur* est à la fois désigné par l'Eglise catholique (parmi les religieux dominicains) et salarié de la chaîne publique.

Cette émission dure quatre-vingt-dix minutes et est animée par une équipe de techniciens, de producteurs et de réalisateurs, sans oublier les téléspectateurs qui y participent. Avant d'arriver dans une paroisse, l'équipe contacte le maire, le responsable de la paroisse, la gendarmerie, l'EDF., etc. Une trentaine de personnes est chargée de l'organisation technique : camion de matériel électrique (câbles et projecteurs), camion des machinistes (chariots, estrades, pieds de caméras), car de régie qui « fabrique » image et son, voiture des relais qui assure la liaison avec l'émetteur de Paris. Cette équipe utilise le modèle itinérant – une paroisse différente chaque dimanche – et se différencie aussi de *KRO* Hollande ou de l'Allemagne *ZDF* qui ont choisi un modèle plus sédentaire en revenant une fois sur deux dans la même paroisse ou trois fois sur quatre dans la même paroisse sur un semestre.

²¹⁹ Théo. L'Encyclopédie catholique pour tous, Droguet- Ardent, 1992, p. 1077.

Dès sa création, l'émission a été conçue en trois parties.

1. Le magazine (de 10 h 30 à 11 heures) : il propose des informations sur la vie de l'Eglise et de la société, des témoignages sur la foi, des séquences d'initiation à la Bible, des réflexions sur les questions culturelles ou scientifiques de notre temps, des reportages, des films, des livres.

2. La messe (de 11 heures à 11 h 53) : retransmise en direct d'une paroisse, d'un couvent, d'un monastère ou d'un lieu de pèlerinage.

3. Midi moins sept (de 11 h 53 à 12 heures) : brève séquence sur des problèmes de société, des questions d'actualité, de la vie de l'Eglise et de ses services.

A partir du dimanche 9 septembre 2007, *Le jour du Seigneur*, propose un nouveau magazine d'actualité de 9 minutes : *C'est aussi de l'info*, après la messe, à 11h51.

La nouvelle émission garde le même horaire, la même durée, les mêmes présentateurs... et surtout le même souci d'informer sur l'actualité de l'Eglise. L'émission aborde la vie de l'Eglise, en France et ailleurs, les réalités des chrétiens dans le monde et les grandes questions d'actualité. Mais, là où, par le passé, l'ordre et les temps des sujets - reportage, interview, brèves – étaient figés, cette émission se donne la liberté de les adapter à l'actualité. Elle met l'accent sur la diffusion de certaines images fortes, des interviews courtes recueillies par les reporters sur un événement, ou encore des analyses de Jean-Marie Guénois qui joue le rôle « d'expert ». Le magazine a pour but d'aider le plus grand nombre à vivre et entrer dans la foi chrétienne. Il se veut aussi éducatif et ouvert sur l'art.

Selon son statut propre, cette émission concourt à la mission générale de l'Eglise et à l'annonce de l'Evangile. Par la présentation de diverses communautés et situations où se vit la foi, par l'ouverture sur les communautés chrétiennes des autres pays, par sa dimension œcuménique, elle est un élément important de culture chrétienne et de formation au sens de la « catholicité » du peuple de Dieu.

A partir de quel moment les autres confessions religieuses ont-elles fait leur entrée dans *Le Jour du Seigneur* ? La première émission de *Présence protestante* a eu lieu le 02 octobre 1955. Les orthodoxes ont fait leur entrée en 1963 et la première émission *Foi et tradition des chrétiens orientaux* en 1965. L'émission des israélites intitulée *La Source de vie* intervint en 1962 et enfin les musulmans en 1983. Avec l'entrée des autres religions, *Le Jour*

du Seigneur devient une émission œcuménique où chaque dimanche matin, les fidèles des grandes religions de France peuvent suivre leur culte et apprendre des informations sur la vie de leurs Eglises respectives.

Cette émission comporte trois orientations : le souci de l'universel, le sens de l'homme, l'annonce de l'Évangile dans la culture moderne.

La réalisation de cette émission a connu parfois des moments de conflits et de tensions avec l'administration de l'Office de Radio Télévision Française (ORTF), ainsi qu'avec les représentants de l'Eglise catholique ; mais à chaque fois, les problèmes ont pu se régler par le dialogue et la clarification au niveau des compétences, des droits et devoirs des uns et des autres.

Pour soutenir l'émission, *Le Jour du Seigneur* publie un bulletin sous ce titre, depuis 1974. L'impression et l'envoi de ce dernier sont assurés par une communauté des religieuses franciscaines.

Abordons maintenant les questions que soulève cette émission.

Des questions ont été soulevées quant au bien fondé de la messe à la télévision, certains chrétiens étaient dès le départ opposés à ce qu'on montre l'hostie à la télévision. Si tel est le cas, quel genre de messe allait-on diffuser ? Allait-on assurer une retransmission intégrale ou seulement une partie de la messe ? D'autre part, la position du théologien allemand Karl Rahner qui soutenait que la retransmission de la messe télévisée était non conforme à la tradition²²⁰, avait semé des troubles quant à la position à prendre vis-à-vis de cette question. Selon K. Rahner, le noyau le plus intime de toute religion est réservé aux seuls initiés. Dans l'Eglise catholique, l'Eucharistie est le mystère le plus sacré de la foi chrétienne. La présenter à la télévision, c'est livrer le mystère en pâture au tout-venant et donc à l'incompréhension, à la critique ou à la raillerie des non-initiés²²¹. Les évêques allemands se sont ralliés à ce point de vue, alors qu'en France, on reste encore attaché au principe de la messe télévisée. Cependant une question demeure, celle d'une réflexion théologique sur l'image et de son utilisation par les médias.

²²⁰ Moitel, P., et Plettner, C., *Le Jour du Seigneur. Une aventure de télévision*, édit., Bayard, Paris, 1987, p. 142.

²²¹ Moitel, P., et Plettner, C., *Idem*, p. 142.

La ritualité constitue d'évidence l'une des dimensions maîtresses du monde religieux et l'un des axes classiques de son étude. Des processus rituels sont aussi repérables dans l'univers de la télévision, tant dans le comportement des téléspectateurs, ou dans l'inscription au sein de la société globale. Un certain nombre d'analystes privilégient d'ailleurs cette voie d'accès à l'intelligence de la télévision²²². La messe télévisée représente un cas de figure exemplaire, parce qu'il s'agit en soi d'un rituel religieux à la fois familier et complexe...

En effet, la messe télévisée telle qu'elle est pratiquée, est à la fois transmise en direct, en temps réel, quasi- intégralement, en respectant la dramaturgie propre à l'événement. Elle n'est pas filmée en studio, mais dans un lieu de culte reconnu comme tel. La caméra y filme le public présent à l'église pour attester le rôle d'acteur liturgique de la communauté rassemblée.

La messe télévisée se caractérise notamment par sa sobriété : un commentaire discret, quasi inexistant (le commentaire, en effet met à distance et casse la participation), des effets spéciaux obtenus par inserts ou surimpressions (qui feraient basculer l'action liturgique du côté de la démonstration didactique). Elle ne s'autorise que de brèves incursions « mystagogiques » : le Christ du vitrail émergeant en fondu, enchaîné de l'image de la communauté célébrante, un panoramique ascendant jusqu'à la clé de voûte au moment du *Gloria*... La même sobriété bride les caméras en matière de gros plans. A la consécration, les caméras s'efforcent de faire prédominer les gestes du célébrant, en renonçant à des plans trop serrés sur l'hostie ou le calice²²³. Avec la messe, la télévision travaille sur un rituel existant, sans chercher à le déstructurer et à le recomposer dans sa logique propre. Elle recueille la richesse symbolique, et en effectue une transposition négociée avec ses célébrants légitimes. La messe représente pour ainsi dire, un cas d'harmonisation du rituel religieux et du rituel télévisé²²⁴.

Touchant chaque dimanche plus de deux millions de personnes, l'émission *Le jour du Seigneur* est pour l'Eglise catholique un incomparable moyen apostolique dans le domaine des médias. Comme le souligne Bernard Gendrin, « notre position sur la deuxième chaîne du pays est une chance, pour l'Eglise, qui bénéficie ainsi d'une formidable tribune. Cette chance engage notre responsabilité première : donner à voir et à entendre du sens, de la réflexion, la substance de l'Evangile, faire écho à la vie de l'Eglise »²²⁵. Il faut toutefois dire que

²²² Images de la religion à la télévision, publié par le Département de la communication de l'Université Catholique de Lyon, 2000, p. 6.

²²³ Images de la religion à la télévision, p. 6.

²²⁴ Images de la religion à la télévision, p. 7.

²²⁵ B. Gendrin, Eglise et société : communication impossible, édit., Desclée de Brouwer, Paris, 1995p. 177- 178.

l'influence de la télévision ne doit pas être surestimée. On sait que les auditeurs ne prennent pas pour argent comptant les images qui leur sont proposées ; chacun filtre les messages reçus à travers sa propre culture, ses opinions préalables, son environnement, les témoignages reçus dans la vie réelle, etc. Les téléspectateurs gardent donc une large marge d'appréciation et prennent de la distance par rapport à ce qu'ils reçoivent, d'abord en choisissant ou pas de regarder un programme, en relativisant ensuite les informations proposées. Pour ce qui est de la messe télévisée, les liturgiques s'accordent pour déplorer le stress que la lourde machine télévisuelle fait peser sur les acteurs de la célébration²²⁶.

La limitation de l'audience des émissions religieuses peut principalement s'expliquer par la crise de la relation de la société dans son ensemble avec l'Eglise. Là où cette relation est forte, l'audience reste assurée, même si la qualité des émissions est médiocre : regarder ces émissions est avant tout un acte d'identification dans la société pluraliste qui est la nôtre. Là au contraire où cette relation s'affaiblit, l'audience baisse, aussi bonne que soit par ailleurs la qualité de ces émissions. Cette baisse d'audience n'est qu'un signe parmi d'autres d'une prise de distance beaucoup plus générale par rapport à l'Eglise.

Soulignons toutefois, que cette émission est un puissant moyen pour atteindre une large couche de la population, en France comme dans le monde et ainsi proposer à ceux qui le veulent le message de l'Evangile. C'est dans ce contexte que nous voulons dans la dernière partie, nous pencher sur des questions de stratégies.

Certes, la place de l'Eglise dans le monde audio-visuel reste encore modeste. Pourtant elle est loin d'être négligeable. Voilà déjà longtemps qu'on peut suivre les émissions religieuses le dimanche matin à la télévision. Avec la chaîne de télévision *KTO* du diocèse de Paris, l'Eglise catholique se veut de plus en plus présente sur la place publique.

La chaîne de télévision *KTO*²²⁷ représente un autre lieu de la rencontre Eglise / Télévision. Créée sous l'impulsion de l'archevêché de Paris, la chaîne *KTO* s'est positionnée dès son origine comme « la Télévision Catholique », c'est-à-dire la télévision faite avec tous les catholiques, mais aussi ouverte à tous les chercheurs de spiritualité, croyants ou non. Elle désire offrir un visage moderne, sans censure ni prosélytisme, destiné à servir de trait d'union à toutes les générations et les classes sociales.

²²⁶ J. Bianchi, *Messes télévisées*, in *Etudes*, Novembre 1992, p. 535.

²²⁷ Faute d'éléments suffisants, nous n'avons pas pu approfondir ce point.

Les programmes de *KTO* ont débuté le 13 décembre 1999, avec la fête de Noël et l'ouverture de l'Année sainte du Jubilé de l'an 2000. Cette chaîne a depuis lors couvert tous les moments forts de l'Eglise en France et dans le monde, et en particulier les voyages de Jean-Paul II et aujourd'hui de Benoît XVI.

Voici la mission et les objectifs de la chaîne *KTO*, tels que décrits par Mgr André Vingt-Trois, alors archevêque de Tours : « nous avons la chance d'avoir en France une chaîne de télévision catholique : *KTO*, celle-ci remplit une mission plus large : donner une information circonstanciée sur la vie de nos diocèses et les initiatives des catholiques, porter un regard chrétien sur les événements du monde, diffuser une information chrétienne et témoigner de l'espérance de l'Évangile, transmettre des informations sur les Eglises dans le monde, de nombreux reportages sur Rome et les activités du Pape »²²⁸.

Selon qu'elles sont publiques ou privées, les chaînes ont des obligations spécifiques en matière de programmes, mais, curieusement, la loi ne les contraint guère au niveau de la grille. Aussi, celles-ci obéissent-elles à des logiques variables selon les moments de l'histoire ou selon les buts recherchés par les institutions télévisuelles²²⁹. En effet, dans la grille de programme de *KTO*, on trouve : les reportages sur les voyages du Pape, la retransmission de quelques émissions en direct de Rome, la retransmission en direct des offices religieux, *KTO Magazine* (une émission qui traite des problèmes de société), *KTO infos* (un regard sur l'actualité générale, religieuse, nationale et internationale), *solidairement vôtre* (magazine de l'humanitaire et de la solidarité : on y parle des associations), *VIP* (conversation avec des personnalités sur des sujets aussi divers comme la mort, la vie, la famille...).

A *KTO* 30 % de ses programmes sont de nature religieuse, les 70 % restant concernent le témoignage d'hommes défendant les valeurs chrétiennes ou universelles. Dans l'ordre des documentaires ou magazines 40 % mettent en valeur le patrimoine culturel mondial et 60 % concernent les débats de société accessibles à tous. Selon, François. Jost et Gérard Leblanc, les chaînes privées doivent, elles aussi, obéir à certaines règles imposées par un cahier des charges. Comme le service public, elles doivent veiller au respect de la personne humaine et à l'objectivité des informations ; elles n'ont, en revanche, aucune obligation concernant des

²²⁸ Déclaration de André Vingt-Trois, Archevêque de Tours, le 11/02/2005.

²²⁹ F. Jost et G. Leblanc, *La télévision française au jour le jour*, (coll. Les télévisions du Monde), édit., Anthropos, Paris, 1994, p. 37.

émissions spécifiques d'ordre politique, religieux ou éducatif et elles n'ont que très peu de contraintes quant aux types de programmes qu'elles diffusent : hormis quelques règles concernant le nombre de spectacles dramatiques ou lyriques et de concerts, le quota d'œuvres d'expression française et le volume des messages publicitaires, elles jouissent d'une grande liberté²³⁰.

Ainsi que le soulignent François Jost et Gérard Leblanc, chaque journée se déroule comme la précédente et la télévision reproduit quotidiennement notre quotidienneté en proposant les mêmes émissions aux mêmes heures. Les seuls changements à cet ordre immuable, interviennent quand le jour de la semaine est lui-même particulier. La télévision, affirment les deux auteurs, se force de mimer notre quotidienneté en embrayant ses programmes sur nos rythmes physiologiques et sociaux. Ce mimétisme détermine d'une part le contenu des programmes, d'autre part l'attention requise chez les spectateurs²³¹. En d'autres termes elle doit se calquer sur le quotidien.

Dès son ouverture, *KTO* a largement développé des programmes originaux sur les sujets les plus divers permettant d'intéresser un public en quête de spiritualité.

La chaîne s'est ainsi positionnée comme une « petite généraliste » capable de répondre au mieux, en fonction des horaires, aux attentes de tous les spectateurs.

Soutenue par de petits actionnaires et la fondation Notre-Dame, *KTO* a maintenant 7 ans d'expérience, elle émet 24 h sur 24 depuis peu et diffuse 7 h de direct par jour. *KTO* est diffusée à la fois sur le satellite via Canal Satellite et TPS, sur le câble via les réseaux Noos, NC Numéricâble, France Telecom câble, France citévision et vialis, ainsi que via tous les bouquets numériques ADSL. Elle développe également son offre sur son site www.Ktotv.com qui permet d'accéder aux productions propres de la chaîne. Ce site recueille chaque mois 200.000 visiteurs et 3.000 mails, reflets d'une grande interactivité entre la chaîne et ses téléspectateurs. La place de l'interactif est par ailleurs importante au sein de la chaîne car *KTO* est ouverte à toutes les questions que peuvent se poser les téléspectateurs.

KTO se prévaut de l'une des plus fortes progressions d'audience du câble et du satellite. Pourtant son assise économique reste très fragile, et elle a même paru très menacée pendant l'hiver 2005-2006. Ouverte sur la société, *KTO* se fait l'écho non seulement de la vie

²³⁰ F. Fost et G. Leblanc, *Op. Cit.*, p. 38.

²³¹ F. Fost et G. Leblanc, *Idem.*, p. 41- 42.

de l'Eglise et de ses mouvements, mais aussi des engagements de chrétiens dans la vie sociale, économique et culturelle du pays. A Paris, comme en province mais aussi dans le monde et en particulier dans les pays francophones (Québec, Liban, Afrique francophone), *KTO* offre un espace de dialogue et promeut la paix, les Droits de l'Homme, la Justice et le développement des peuples. Elle apporte une aide spirituelle pour trouver les repères fondamentaux dont l'homme a besoin, elle travaille pour que les téléspectateurs aillent au-delà d'eux-mêmes, au-delà de leurs propres dimensions, afin d'éclairer les croyants et ceux qui cherchent un sens à leur vie.

Ceci dit, la télévision reste un outil important pour l'Eglise catholique. La combinaison du son et de l'image donne aux émissions télévisuelles l'impression d'une transparence qui va de pair avec la vérité. Or nous savons que ce qui est vrai convainc beaucoup plus facilement que toutes les argumentations que l'on peut élaborer au sujet de certaines choses. Les images télévisuelles marquent les esprits ; elles se présentent comme une « pédagogie ».

Les émissions bien préparées ont un impact sur la vie des gens. Par contre, les piètres présentations ou les émissions bidon peuvent avoir des effets néfastes sur la foi des téléspectateurs.

C'est ainsi que la télévision ne peut bien jouer son rôle que dans la mesure où l'on prend au sérieux la préparation et la présentation des émissions ; sachant bien que la télévision prend dans l'Eglise, figure d'une grande paroisse qui offre en permanence ses services aux chrétiens, aux chercheurs de spiritualité, croyants ou non.

Conclusion

Dans cette partie du travail, nous avons parlé de l'usage de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision dans l'Eglise. Nous avons situé le cadre de l'invention de ces médias tout en montrant comment ces moyens de communication sont mis à profit par l'Eglise catholique. Un accent tout particulier a été mis sur l'usage de l'imprimé dans les querelles ecclésiologico-politiques, en montrant comment les journaux de cette époque en l'occurrence *Les Nouvelles ecclésiastiques*, ont été à la base de la naissance d'une opinion publique « populaire ». Une opinion publique responsable étant aux yeux de l'Eglise catholique un élément nécessaire dans l'usage des médias.

Avec l'évolution, on assiste alors au Vatican et dans les Eglises locales, à un progrès vertigineux de l'investissement de l'Eglise dans l'écrit et sur les ondes. Ce n'est pas le lieu ici d'en décrire toutes les initiatives, mais on retiendra surtout que cette évolution correspond à la libéralisation des moyens de communication, à l'éclatement de l'information d'Etat, à la généralisation progressive des émetteurs privés de radio, puis de télévision, et à l'apparition effective des nouveaux médias (câble, satellite, télématique). Aujourd'hui, l'Eglise catholique n'envoie plus ses bataillons de missionnaires au fond de la brousse pour enseigner la parole de Dieu à des villages d'indigènes. C'est avec ses émetteurs privés et ses satellites qu'elle évangélise²³².

Parlant des médias audiovisuels, R. Debray, souligne que « la graphosphère a « branché » la Réforme ; la vidéosphère rebranche l'Eglise catholique. La visibilité sociale du catholicisme diminue parce qu'il donne plus à voir et à entendre, et le protestantisme plus à lire. Les cultures de la radio et de l'image ont fait perdre à ce dernier, du moins en France, beaucoup de sa capacité relationnelle²³³. Le XVI^{ème} siècle voulait croire, mais vaille que vaille, il a appris à lire. Le XX^{ème} siècle, fatigué des idées, désapprend à lire et se remet à croire, et d'abord en l'image. Il croit naïvement se libérer des emprises de ce qu'il nomme « idéologie » par un nouveau culte des images ou *iconologie*, cette idéologie aggravée²³⁴.

La télévision a pris une place prépondérante parmi les médias mais il ne faut pas pour autant oublier la radio et la presse écrite très diversifiées qui gardent toute leur place dans

²³² H. Tincq et G. Defois, *Op. Cit.*, p. 113.

²³³ R. Debray, *Cours de médiologie générale*, édit., Gallimard, Paris, 1991, p. 70.

²³⁴ R. Debray, *Op. Cit.*, p. 364-366.

l'espace « communication ». Depuis la presse à imprimer jusqu'aux outils les plus récents, nés de l'informatique et des télécommunications, l'aventure est d'abord celle des techniques, de leurs premières utilisations, de leur adoption par une collectivité, suivie plus ou moins vite par d'autres sociétés.

Les médias influent sur le commerce des idées, ils changent les conditions dans lesquelles les hommes « communiquent » leurs pensées ou leurs opinions²³⁵. Les années soixante et soixante-dix représentent une durée assez marquante en ce qui concerne la réflexion chrétienne sur la communication internationale et œcuménique. Des traits majeurs apparaissent : des inquiétudes quant aux effets des médias, mais aussi une volonté de comprendre la culture médiatique, la question de la liberté dans l'information, la place des médias dans l'évangélisation, enfin la possibilité et la signification d'une théologie de la communication.

²³⁵ F. Balle, Op. Cit., p. 75.

III ème Partie : L'évangélisation par
les médias dans la pensée de l'Eglise
catholique

L'évangélisation par les médias n'est pas une simple formule pédagogique, ou une orientation pratique pour communiquer plus efficacement. C'est aussi, plus profondément, l'expression d'une vision spécifique au christianisme et – pour l'Eglise catholique – une pensée élaborée, une position théorique.

Nous nous intéresserons dans cette troisième partie de notre recherche à l'élaboration de cette pensée catholique, à son contenu et à sa portée. Présent très tôt dans les textes officiels du catholicisme, ce thème a pris une importance majeure dans les deux derniers tiers du XX^{ème} siècle. Aussi nous tenterons de baliser les étapes de cette élaboration en sélectionnant, dans l'imposant corpus des textes des autorités catholiques, les plus significatifs à ce sujet.

Aujourd'hui plus qu'hier, la question des médias au service de l'Evangile agite les cerveaux et réveille les appétits. Une chose est certaine, de nos jours, communiquer grâce aux médias c'est vivre avec son temps. L'institution ecclésiale a compris cela en affirmant « qu'il faut assigner une place particulière aux moyens qui, de par leur nature, sont aptes à atteindre et à influencer non seulement les individus, mais encore les masses comme telles, et jusqu'à l'humanité toute entière. Tel est le cas de la presse, du cinéma, de la télévision et d'autres techniques de même nature »²³⁶. Vu l'ampleur des médias et leur utilité pour l'annonce de l'Evangile, l'Eglise ne peut pas ne pas énoncer les bases sur lesquelles cette activité se développerait.

La large place accordée aujourd'hui aux médias par l'Eglise catholique ne doit pas faire oublier qu'elle a mis très longtemps à les adopter et à les mettre au service de l'évangélisation. Entre « l'insolente et épouvantable licence » reprochée aux médias du temps par le pape Clément XIII en 1766 et la communication vue par le pape Jean-Paul II comme

²³⁶ Décret Inter mirifica (1962).

« nouvelle frontière de la mission de l’Eglise », un long chemin a été accompli par le christianisme moderne et contemporain. Pour prendre la mesure des difficultés et des hésitations, il suffit simplement de revisiter l’histoire.

Avant d’opérer son tournant l’Eglise catholique a vécu plusieurs siècles d’hésitation, de méfiance et de lutte. Il a fallu lutter contre les courants de pensée alors en vogue dans la société moderne et qui remettent radicalement en question la suprématie de l’Eglise catholique en matière morale et doctrinale. La Réforme luthérienne ayant donné le ton, il revenait aux écrivains qui luttent pour la liberté de pensée de prendre acte et d’agir en conséquence, en s’opposant à certains points de vue défendus par l’Eglise officielle. Les Lumières ont conduit cette logique jusqu’au bout, avec l’émergence du principe de la liberté de la presse - dans son sens originel de droit d’imprimer et d’éditer livres et périodiques - au sein des sociétés européennes. Ce faisant, ils heurtent de front la pratique comme la pensée de l’Eglise catholique. Cette liberté moderne lui paraît attenter aussi bien à la morale (en ouvrant les vannes à la licence) qu’à la foi elle-même (en favorisant l’indifférence religieuse). Et c’est un regard de suspicion systématique, rythmé de vigoureuses condamnations publiques, que les autorités ecclésiastiques portent sur le grand développement de l’édition et de la presse jusqu’au XIX^{ème} siècle.

L’entreprise de restauration conquérante d’un ordre social chrétien, menée par le pape Léon XIII dans les années 1880 réoriente les relations entre l’Eglise et le monde des communications sociales. Ouvert aux idées de son temps, homme de dialogue, le pape Léon XIII engage l’Eglise catholique sur le chemin du réalisme, de la tolérance. Elle se lance alors dans la publication de nombreux ouvrages pour aider les chrétiens à mieux vivre leur foi, empêchant ainsi les « idées du monde » de conquérir le terrain. Il faudra toutefois attendre Pie XI pour que l’Eglise catholique se lance véritablement dans la voie du dialogue avec les médias. La lettre encyclique²³⁷ *Vigilanti Cura* servira de point de départ à la longue expérience que l’Eglise va mener avec le monde des médias.

Au début des années trente, la place des médias dans la vie sociale ne cesse de croître : le cinéma gagne en popularité, les émetteurs radiophoniques se multiplient, la presse joue un

²³⁷ Une encyclique est une lettre du pape adressée à l’ensemble des évêques du monde (ou une partie d’entre eux) et, par leur intermédiaire, au clergé, aux fidèles et éventuellement aux « hommes de bonne volonté ». Ce sont des textes qui ont le plus souvent valeur d’enseignement mais peuvent comporter de très strictes mises en garde ou (rarement) des condamnations. Dans cette troisième partie, nous allons analyser les documents de l’Eglise catholique sur la communication sociale. En ordre d’importance, nous citons, le document du concile Vatican II, les écrits des papes (encycliques, lettres apostoliques, discours, ...) et les publications du conseil pontifical pour les communications sociales. Nous allons les grouper selon les époques et les thèmes abordés.

rôle majeur dans le débat public et le mouvement des idées. L'Eglise en est bien consciente et multiplie ses prises de parole à leur sujet.

Une tonalité nouvelle commence à apparaître dans la pensée officielle. Plutôt que de combattre vigoureusement les méfaits (des films surtout, et de la « mauvaise » presse), il apparaît plus réaliste de fournir aux fidèles les moyens de s'en prémunir : susciter un « sentiment catholique » au sein des masses, filtrer les messages qui leur sont adressés, et surtout former le peuple chrétien à l'analyse du fonctionnement médiatique et à une saine réception des images et des écrits.

Moraliser les médias, plutôt que chercher à les asservir : il y a là un tournant auquel le développement de l'Action catholique n'est sans doute pas étranger. Les journalistes chrétiens deviennent les « relais » de la parole de l'Eglise et prennent une place considérable dans l'analyse et la compréhension des événements, ainsi que dans la formation des esprits.

Chaque époque a sa manière propre de communiquer. Notre temps met la technique audiovisuelle, celle de l'imprimé et de l'électronique, au service de l'expression humaine. La révolution opérée dans l'histoire par les moyens de masse se manifeste par l'augmentation fantastique du nombre de lecteurs, des auditeurs et des téléspectateurs, par l'action et la grâce d'une invention technique qui multiplie, presque à l'infini, la parole et l'image. Cette explosion technique est aussi une explosion culturelle, du point de vue esthétique, pédagogique, anthropologique ; c'est également le cas par sa répercussion sur les comportements collectifs, les modèles de société, les mécanismes politiques, par ses effets mentaux et psychologiques sur la jeunesse, les masses anonymes et le tiers monde. La mondialisation des informations et des opinions a fait de la planète un espace où l'on est entre voisins. Toute une nouvelle figure du genre humain est déterminée par la « civilisation de l'image ».

Quand Jean-Paul II parle du dialogue entre foi et culture, il ne les confond pas, mais les relie. La foi, toujours la même en sa substance, se qualifie par la culture du moment. Aujourd'hui donc s'impose la mise à jour, l'inculturation du message éternel. Un double écueil est en effet à éviter pour transmettre la foi : faire abstraction des médiations culturelles ou bien se lier à une culture de façon définitive.

Si hier l'Eglise a su s'embarquer dans la « galaxie Gutenberg », en imprimant la Bible et en diffusant la théologie, la spiritualité et la littérature chrétienne, aujourd'hui elle doit

s'équiper de la culture électronique pour transmettre le message de Jésus aux hommes de la civilisation audiovisuelle. Les chrétiens ne peuvent oublier que le cinéma, la radio et la télévision sont une « école parallèle », en conformité avec la sensibilité des nouvelles générations.

Pour que le message de l'Évangile touche les hommes du son et de l'image, il est donc nécessaire que l'Église entre dans les circuits de la culture audiovisuelle contemporaine. L'Église actuelle doit envisager les moyens modernes de la communication sociale avec le même intérêt qu'elle l'a fait pour la peinture, la sculpture, l'architecture et la littérature à chaque étape historique du passé.

Pour comprendre ce basculement de la pensée de l'Église catholique, il nous faudra peut-être creuser sous les textes, à la recherche d'un point de départ assuré... Selon Dominique Wolton, ce point de départ est de deux ordres. Il y a d'abord les deux sens du mot communication. Le premier sens, apparu au XII^{ème} siècle, est issu du latin et renvoie à l'idée de communion, de partage. La communication c'est la recherche de l'autre et d'un partage. C'est l'idéal de la communication ou l'aspect normatif de la communication. Le deuxième sens se manifeste au XVI^{ème} siècle. Communication veut dire transmission, diffusion. Elle est liée au développement des techniques, à commencer par l'imprimerie jusqu'à Internet. Communiquer c'est dès lors, diffuser, par l'écrit, le livre et le journal, puis par le téléphone, la radio, le cinéma, la télévision et l'Internet. C'est aujourd'hui le sens dominant : la communication est d'abord une transmission de plus en plus efficace de messages de plus en plus nombreux dans tous les sens. C'est la communication fonctionnelle.

L'enjeu de la communication n'a pas changé depuis des siècles et met toujours l'Église au cœur de celle-ci : communiquer, c'est essayer de partager quelque chose avec quelqu'un. C'est toujours la question de l'amour²³⁸. Le deuxième point de départ consiste à distinguer les trois échelles de la communication, la communication interpersonnelle, la communication sociale et politique, la communication interculturelle. Et si le catholicisme, dans la mondialisation de la communication, a un rôle à jouer, c'est certes, d'apprendre à se servir des nouveaux médias, mais c'est surtout de se rappeler qu'à ces trois niveaux de la communication l'essentiel n'est pas la performance de la transmission, mais la capacité à définir une vision humaine, et non technique, de la communication.

²³⁸ D. Wolton, *L'Église face à la révolution de la communication et à la construction de l'Europe*, in *Médias et religions en miroir*, p. 282. Cf. aussi *Penser la communication*, édit., Flammarion, Paris, 1997, le premier chapitre, p. 36-37.

Une question, cependant, traversera notre étude. Quelle est la nature exacte de cette pensée catholique sur les médias ? Elle englobe à la fois une conception des médias (une « théorie ») et une réflexion sur leur bon usage (une « éthique »). Il faut prendre en compte le fait que dans cette démarche, l'Eglise catholique s'appuie toujours quelque peu sur sa tradition de pensée spécifique : la théologie. Notre dernier chapitre abordera donc la question : y-a-t-il une théologie des médias ?

Chapitre 1 : Avant Vatican II : trois papes s'intéressent au Cinéma

Sommaire

1.1. Pie XI : la vigilance devant la force des images

1.2. Pie XII et le « discours du film idéal »

1.3. Pie XII et l'encyclique *Miranda Prorsus*

1.4. Jean XXIII : des initiatives plus solides

1.1. Vigilanti Cura de Pie XI : la nécessaire vigilance devant la force des images

Parmi toutes les prises de positions officielles de l'Église catholique d'avant Vatican II concernant les médias, nous voulons mettre en exergue celles qui nous semblent les plus élaborées et les plus originales concernant le cinéma. De 1936 à 1959, trois papes successifs ont consacré un substantiel enseignement aux différentes facettes de l'univers cinématographique et de sa culture : Pie XI, Pie XII et Jean XXIII.

Pie XI, dans l'encyclique *Vigilanti Cura*, publiée le 29 juin 1936 à Rome, fait une analyse de l'impact du cinéma sur les individus et la société. Cette encyclique invite à réfléchir sur l'image, sa puissance et le caractère collectif du cinéma. Elle s'adresse à l'épiscopat des États-Unis et elle est consacrée exclusivement au cinéma. Il s'agit de donner des directives concernant le bon usage de ce dernier. Pie XI reconnaît l'importance grandissante du cinéma pour notre temps, son large champ d'influence soit en faveur de la vertu, soit au profit du vice (§ 1). C'est ainsi qu'il invite l'Église à faire confiance à cet art nouveau, comme elle l'a fait au cours des siècles précédents pour la poésie, la peinture et la musique qui, directement ou non, ont pu être une expression de la pensée religieuse. La force de l'image par le cinéma fait communiquer avec l'univers dans le temps et l'espace, réalisant ainsi le rêve de tout être humain. Pie XI affirme que tout n'est pas vanité dans les spectacles ; derrière les physionomies qui s'expriment, c'est la vie, l'histoire, c'est l'âme humaine qui se dévoile. « C'est l'œil qui voit mais c'est l'intelligence qui tire la leçon du spectacle ».

Dans les années 1930, le cinéma devient une pratique familiale. Les normes d'organisation des séances se stabilisent²³⁹. Les salles de cinéma familiales et de patronages connurent alors une expansion très rapide²⁴⁰. Cependant, selon Boulet, tous les textes épiscopaux de cette époque, n'ont pas en tout cas un regard sympathique et accueillant vis-à-vis du septième art. Ce sont souvent des considérations moralisantes mettant en garde contre le matérialisme des productions cinématographiques, la captation sensuelle, la façon sournoise de distiller dans l'esprit du spectateur des doctrines immorales et dangereuses qui sont mis en exergue.

²³⁹ F. Barbier et C. Bertho Lavenir, *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, édit., Armand Colin, 2003, p. 206.

²⁴⁰ M. Boulet, *Le choc des médias*, (L'héritage du Concile), édit., Declée, Paris, 1985, p. 14.

Pour limiter les abus, Pie XI félicite l'épiscopat américain, pour avoir mis sur pied « la légion de la décence » (la Legion of decency), destinée à lutter contre les films qui blessent les mœurs chrétiennes et les règles de l'honnêteté. En fait, la légion de la décence était considérée comme « une arme sainte dont l'objectif consistait à rendre leur valeur à tous les principes et à l'idéal qui inspire l'honnêteté chrétienne et, d'ailleurs, l'honnêteté purement humaine ». Dans cette croisade, la Légion de la décence avait pour mission d'assurer « sous la direction des évêques des Etats- Unis (...) l'assainissement des plaisirs du peuple ».

Selon Pie XI, le cinéma bien qu'il vise « les délassements du corps et de l'âme » doit se faire dans le respect de la dignité de l'homme et de ses mœurs ; car « les scènes scandaleuses fournissent une occasion de pécher dans la mesure où elles chantent les louanges des passions et des vices. Elles entraînent la jeunesse en dehors du droit chemin. Elles projettent une fausse lumière sur la vie. Elles énervent et ridiculisent les conseils évangéliques de perfection. Elles suppriment l'amour chaste, la sainteté du mariage, l'intimité familiale. Elles sont de nature, enfin, à susciter des préjugés et de faux jugements entre les hommes, entre les classes sociales, entre les nations et les races ».

Le bon film « délasse et divertit ; il encourage et stimule au bien ; il donne les meilleurs conseils ; il fait connaître les gloires et les actions de toutes les nations ; il propose la vérité et la vertu sous un jour attrayant ; il fait naître et favorise le désir d'une meilleure connaissance mutuelle entre les divers pays et les races diverses ; il soutient la cause de la justice, il entraîne à la vertu ; enfin il collabore de tout son pouvoir à l'élaboration d'un nouveau et meilleur statut de l'humanité ».

Comme l'indique son titre, le document insiste sur la nécessaire vigilance, afin que le cinéma ne se transforme pas en école du vice, mais qu'il collabore à l'éducation, à la promotion de l'homme et au relèvement de la dignité des mœurs.

Le cinéma est une forme de délassement et d'éducation. Pour résoudre le problème du cinéma, il est bon d'arriver à produire des films inspirés des principes chrétiens. Ces films auront mission d'exprimer l'idéal chrétien et de contribuer à la véritable éducation des masses. *Vigilanti Cura*, déclare que « les cinémas sont de véritables écoles, où se donnent des leçons susceptibles d'entraîner la plupart des hommes soit au bien, soit au mal ». Soucieuse de sauvegarder les bonnes mœurs, cette encyclique institue officiellement dans chaque pays un classement moral des films.

Il faut dire que l'Eglise catholique tient ici à imposer ses vues ; il n'y a donc pas de place pour l'espace public, conçu comme un lieu de rencontre de toutes les idéologies. Elle se pose ainsi comme instance de jugement et d'appréciation de tout ce qui touche à la vie de l'homme et à l'organisation de la cité. Elle a une double tendance : condamner et organiser. Elle condamne tout ce qui enfreint la morale catholique et fait des propositions, mieux elle dit comment les choses doivent être et donne des directives. Avec *Vigilanti Cura*, les bases d'un long débat sur la communication sociale sont jetées. L'Eglise catholique ouvre une brèche dans le monde de la communication.

De ce qui précède, il convient de signaler également que le film est le reflet de la société. Il véhicule l'information, il contribue à éclairer certains comportements et développe le sens du jugement. Qu'on le veuille ou non, le public qui assiste à une séance de cinéma, fait sa propre autocritique. Toutefois, le soutien de l'Eglise est fondamental, car le jugement de l'homme a besoin d'être éclairé et ce, en rapport avec les préceptes chrétiens. Cela entre dans le cadre de sa mission dans le monde. L'Eglise catholique, consciente de son rôle de « mère » et d'« enseignante » (*Mater et Magistra*) ne veut rien négliger de tout ce qui touche à la morale et considère qu'il est de son devoir de guider les hommes. L'Etat en la matière n'a qu'un rôle limité.

« Magistra, bien plus que mater » jusqu'à Jean XXIII, l'Eglise catholique se met à occuper le terrain dans le domaine du cinéma comme dans celui des autres médias. Elle ordonne et oriente. Loin du discours conciliant et diplomatique inauguré par Vatican II, elle cherche à imposer ses vues. Elle n'est pas à l'écoute du monde, le dialogue avec la culture n'est pas à l'ordre du jour. A partir de Vatican II, l'Eglise catholique observe, écoute, dialogue, intervient et propose. Elle prend conscience du fait qu'elle vit dans le monde (Cf. le document conciliaire, « l'Eglise dans le monde de ce temps »). Dès lors, elle cherche à comprendre avant de pouvoir dialoguer. L'on sait par ailleurs qu'elle prend le temps nécessaire avant d'agir.

Frédéric Barbier et Catherine Bertho affirment que le contenu d'un film doit répondre aux attentes du grand public, tel que les producteurs se le représentent, mais il doit aussi, dans une certaine mesure, satisfaire les désirs du public cultivé, et surtout ne pas provoquer la colère des ligues familiales et religieuses, voire répondre à leurs exigences. En effet, selon l'Eglise, l'homme est un être à la fois pécheur et sauvé ; capable de faire le bien tout autant que le mal. Ainsi donc, pour faire le bien et éviter le mal, l'homme a besoin de la grâce de

Dieu. Il doit être aidé et non laissé à lui-même. Voilà pourquoi l'Eglise catholique suit de très près ce qui se passe dans le monde du cinéma.

Après 1945, des dizaines de textes pontificaux et épiscopaux portèrent principalement sur le cinéma, mais aussi sur la radio et la télévision. Le ton vis-à-vis de ces techniques modernes annonce progressivement l'attitude résolument optimiste et confiante du concile Vatican II. On parle davantage de la responsabilité et de la liberté des acteurs – producteurs et récepteurs - de la communication. Cependant, ci et là, des mises en garde devant les dangers et le manque de moralité de certains producteurs ont encore tout leur poids.

Autour de Pie XII qui a compris que le cinéma est devenu « la plus grande école populaire », de nombreuses autorités religieuses se lancent dans cette nouvelle aventure.

1. 2. Pie XII et le « discours sur le film idéal »

Si l'on parvenait à réunir l'ensemble de ce que représente le « monde du cinéma », il formerait certainement l'une des plus grandes villes du monde ! Arguant de ce pouvoir étonnant de l'art cinématographique, Pie XII prononça la même année, en 1955, deux allocutions que l'on a nommées « discours sur le film idéal ». Elles constituent, avec le passage traitant du sujet dans l'encyclique *Miranda Prorsus*, une synthèse de la pensée de ce pape sur la question. Le 21 juin 1955 Pie XII s'adresse aux membres de l'industrie cinématographique d'Italie à l'occasion du Congrès international de la Société de production cinématographique « Titanus », et le 28 octobre 1955 il prononce un discours devant les membres du Congrès de l'Union internationale des centres cinématographiques et ceux de l'Assemblée internationale des distributeurs de films. Nous allons ici nous contenter de développer uniquement le discours du 21 juin 1955.

Ce discours aborde deux points : d'un côté il parle du cinéma en général et de l'autre du film idéal.

Pie XII emploie l'expression « monde du cinéma » en se référant à l'activité vaste et dynamique à laquelle le cinéma a donné naissance, soit dans le domaine strictement artistique, soit dans celui de l'économie et de la technique. Le cinéma est selon lui, la plus grande école populaire » qui soit dans le monde. Le cinéma dépend de producteurs, d'écrivains, de metteurs en scène, d'acteurs, de musiciens, d'opérateurs, de techniciens et de tant d'autres. A côté d'eux, il y a des établissements industriels, innombrables et complexes, qui pourvoient à la production des matériels et des machines, aux studios, aux salles de spectacle, etc. Tout cet ensemble réuni en un seul, constituerait une des plus grandes villes du globe. Le cinéma est également un grand pôle économique où l'on retrouve les producteurs et les exploitants privés ou les propriétaires des salles.

« Ce monde du cinéma crée autour de lui un champ d'influence extraordinairement large et profond dans la pensée, dans les mœurs et dans la vie des pays où il déploie son pouvoir, surtout parmi les classes les plus humbles, pour lesquelles le cinéma constitue souvent l'unique détente après le travail, et parmi la jeunesse, qui voit dans le cinéma le moyen rapide et agréable de rassasier la soif de connaissance et d'expériences que lui promet son âge ».

Ainsi, on distingue deux mondes : d'un côté le monde des producteurs et de l'autre celui des spectateurs. Le monde des producteurs exerce une influence dans l'orientation de la culture, des idées, des sentiments et souvent dans la conduite de la vie des spectateurs.

Pour qu'un film attire les spectateurs, il faut non seulement qu'il aborde un bon sujet ou respecte la qualité artistique, mais qu'en plus de cela, on fasse attention à la qualité technique.

Pour comprendre ce qui se passe au cinéma, le recours à la psychologie est nécessaire, car, malgré l'influence du film, il y a place à l'interprétation libre et personnelle du spectateur.

Toutefois, au regard de l'influence de ce média sur la population, les autorités tant civiles qu'ecclésiastiques ne peuvent pas laisser l'industrie cinématographique entre les mains des seuls producteurs. « La vigilance et la réaction des pouvoirs publics, pleinement justifiées par le droit de défendre le patrimoine commun civil et moral, se manifestent sous des formes diverses : par la censure civile et ecclésiastique des films et, s'il est nécessaire, par leur prohibition ; par la publication de listes provenant de commissions d'examen des films qui les qualifient selon leur valeur afin de fournir au public des informations et des normes ».

Bref, dans la première partie de ce document, Pie XII analyse ce qu'est le film ; il en donne une description détaillée à partir de la technique jusqu'à la réalisation. Selon lui, le cinéma s'appuie sur les lois de la psychologie. On peut donc dire qu'il tient un discours réaliste à l'égard du cinéma ; il est conscient de l'influence psychologique qu'engendre le film. Il y a pour ainsi dire dans son attitude, un souci de comprendre le cinéma avec ses mécanismes de production et d'influence d'une part, et d'autre part, le souci de donner des orientations à l'industrie cinématographique.

Selon Pie XII, le « film idéal » doit obéir à plusieurs critères. Celui du respect de l'homme d'abord. D'après le Pape, « celui qui traite avec des hommes doit être rempli de respect pour l'homme ». On attend d'un film idéal qu'« il renforce et élève l'homme dans la conscience de sa dignité ; qu'il lui parle de la possibilité d'accroître en lui les qualités d'énergie et les vertus dont il dispose ; qu'il consolide en lui la persuasion qu'il peut vaincre des obstacles et éviter des décisions erronées ; qu'il puisse toujours se relever de ses chutes et se remettre sur la bonne route ; enfin qu'il puisse progresser du bien au mieux en se servant de sa liberté et de ses facultés ».

Le film idéal doit montrer au spectateur des situations qu'il rencontre dans sa vie. Il doit avoir un langage adapté à l'âge des spectateurs (enfant, jeune homme, adulte). « Le film doit communiquer à celui qui voit et écoute le sens de la réalité mais d'une réalité vue avec les yeux de quelqu'un qui sait plus que lui, mais qui se place fraternellement à côté du spectateur pour pouvoir, s'il le faut, l'aider et le reconforter ».

Le film idéal doit savoir répondre à l'attente et apporter une satisfaction aux aspirations des spectateurs qui peuvent être tantôt un soulagement, tantôt un enseignement, une joie, un réconfort, ou une émotion.

Le film idéal doit refléter les besoins les plus profonds de l'homme, besoin de se mieux comprendre, d'exercer sa pensée, de gérer ses sentiments, etc.

Un film peut être dit idéal si son contenu satisfait aux exigences de la vérité, de la bonté et de la beauté. Ainsi, on distingue : les films de pur enseignement, qu'on classe généralement dans la catégorie des documentaires. Ces genres de films sont relativement rares. Ce qui n'empêche pas de souligner la richesse inépuisable de certains sujets qui peuvent être exploités comme des films d'enseignement ; c'est le cas de la nature (la manière dont l'homme mène sa vie, la vie des animaux, l'existence des forêts, des fleuves, les profondeurs sous marines, etc.), de l'homme (sa structure organique, son comportement, les processus thérapeutiques et chirurgicaux utilisés pour lui rendre la santé, etc.), de la culture (description des diverses races, mœurs, folklore, civilisations, et plus en détail, les façons de travailler, les systèmes agricoles, les routes du trafic terrestre, maritime et aérien, les voies de communication, les types d'habitation et de résidence aux différents âges, saisis par l'objectif aux différents stades de leur développement , qui part de cabaret primitif de feuillage, pour aboutir aux demeures nobles, aux monuments architectoniques, aux hardis gratte-ciel des cités modernes).

Le film d'action, entend représenter et interpréter la vie et la conduite des hommes, leurs passions, leurs aspirations et leurs luttes, etc. Dans ce genre de film, c'est le choix du contenu qui pose souvent problème.

Deux questions particulières méritent cependant d'être considérées : dans les films d'action, est-il permis de prendre, comme matière, des sujets religieux, ou des sujets représentant le mal ?

Selon Pie XII, les films d'action peuvent prendre comme matière des sujets religieux. Ceci s'explique par le fait que « même les films moralement irréprochables peuvent être spirituellement nocifs s'ils offrent au spectateur un monde dans lequel aucune allusion n'est faite à Dieu et aux hommes qui croient en Lui et Le vénèrent, un monde dans lequel les personnes vivent comme si Dieu n'existait pas ». D'autre part, si l'on peut admettre que le film idéal représente le mal : faute et chute, « c'est pour que sa vision aide à approfondir la connaissance de la vie et des hommes, à améliorer et à élever l'esprit ». Le film idéal ne doit pas présenter la perversité et le mal pour eux-mêmes.

Qu'est-ce qu'un film idéal peut offrir de précieux, et même de très précieux à la famille, à l'Etat, à l'Eglise ? La famille est la source et l'origine du genre humain et de l'homme. Fondée sur l'amour et pour l'amour, la famille peut et doit être pour ses membres, conjoints, parents, enfants, leur petit monde, le refuge, l'oasis, le paradis terrestre, dans la mesure où cela est possible ici-bas. Le film idéal devrait montrer et répandre la notion naturellement droite et humainement noble de la famille, en décrivant le bonheur des conjoints, des parents et des enfants, l'avantage d'être étroitement unis par le lien des affections dans le repos et dans la lutte, dans la joie et dans le sacrifice.

Au niveau de la vie en société le cinéma devrait renforcer chez les spectateurs le sens de la fidélité à l'Etat (amener l'individu à reconnaître, accepter, respecter l'Etat, l'autorité de l'Etat, le droit de l'Etat). Et il devrait rappeler au pouvoir ses devoirs vis-à-vis des citoyens et sa contribution dans la promotion de progrès. Un film de ce genre serait bien éloigné des films politiques de parti et de classe ou même d'un pays déterminé ; ce serait simplement le film de tous, parce qu'il conserverait le noyau essentiel de tout Etat.

Si un film d'action veut être fidèle à l'idéal en ce qui regarde l'Eglise, il doit être conçu et exécuté de manière à inspirer au spectateur compréhension, respect et dévotion envers l'Eglise, et à ses fils, joie, amour et comme « un saint orgueil » de lui appartenir. Cependant, il n'est pas exclu que pour des raisons historiques ou pour des exigences de composition on présente des déficiences et des défauts de personnes ecclésiastiques ; dans ce cas, il est important de montrer aux spectateurs qu'il y a une distinction entre institution et personne, entre personne et office.

De ce qui précède, on voit bien que d'un pape à l'autre, le catholicisme construit et consolide son discours sur le cinéma. Si Pie XI met l'accent sur le bon film, Pie XII parle

désormais du film idéal. Cependant, dans la pratique, le bon film, comme le film idéal c'est à peu près la même chose. Le bon film se concentre sur la vertu, tandis que le film idéal, en plus de la vertu, insiste sur le respect et la dignité de l'homme, le sens technique et artistique, la place de la psychologie dans la compréhension de l'industrie cinématographique et le rôle de l'Etat.

En effet, quel que soit le poids de la production morale en catholicisme, la réflexion chrétienne sur les médias et la communication va, pendant les années cinquante, son chemin et débouche sur des horizons plus larges : rôle possible des moyens de communication dans l'évangélisation, du cinéma dans la formation humaine, perspectives sur ce que pourrait être un film idéal, réflexion sur la force des techniques de diffusion dont usent les Etats et la capacité de résistance des individus, sur le rôle de la critique...²⁴¹. Comme le dit Jean-Pierre Jeancolas, le cinéma de grande consommation, exprime à la fois les limites, les refus, les aspirations, les conformismes d'une société (...).

Le cinéma entretient avec l'histoire des rapports ambigus. Il est la mémoire de la collectivité qui le produit et le consomme. Comme une mémoire humaine, et plus qu'elle sans doute, il triche. Il sélectionne, il embellit²⁴². Bref le film doit être un reflet du vrai, du bien, du beau. Selon le cardinal Léger, archevêque de Montréal, le beau, le vrai et le bien s'identifient et une œuvre qui exalterait le vice ne pourrait pas être classée parmi les choses qui sont belles (...). L'Eglise ne dira jamais qu'un film est beau, uniquement parce qu'il traite un sujet religieux. Elle souhaite cependant que le sujet religieux soit traité avec goût et elle est heureuse lorsque l'épaisseur humaine de la bande sonore est pénétrée discrètement par la lumière d'une conscience qui perçoit les appels divins²⁴³.

Le film idéal tout en ayant l'homme au centre, ne peut négliger le côté artistique. Le beau, le vrai et le bien doivent se conjuguer ensemble dans la perspective de valorisation de l'humain. En effet, dans l'art (et la technique) de représentation, il est question du *représenté* et du *représentant*. Donc la démarche artistique reste de façon générale, totalement dépendante des contenus. Le film « idéal » doit, à cet égard, être une illustration du catéchisme. De ce fait, la théologie n'est ici qu'une « morale ». Reconnaissons avec Denis Pelletier que morale et esthétique ne font pas toujours bon ménage, et sans doute le projet de fonder un cinéma catholique et populaire de qualité a-t-il atteint ses limites dès les années

²⁴¹ Les médias. Textes des Eglises, édit., du Centurion Paris, 1990, p. 125.

²⁴² Jean-Pierre Jeancolas, Le cinéma français. Le Vème République (1958-1978), édit., Stock, 1979, p. 9.

²⁴³ Les médias. Textes des Eglises, p. 123.

cinquante, en dépit du succès du *Monsieur Vincent* de Maurice Cloche (1947) ou de la collaboration de François Mauriac, scénariste en 1954 du bien oublié *Pain vivant* de Jean Mousselle. Mais le souci de moraliser le cinéma conduit à un effort de critique et de diffusion qui connaît son apogée dans les années cinquante²⁴⁴.

Vingt ans après *Vigilanti Cura*, Pie XII publie un nouveau document qui se veut global et synthétique. Il s'agit de l'encyclique *Miranda prorsus* (1957). On y retrouve un accueil très positif des médias, une certaine qualité d'analyse de ce qu'ils signifient socialement et, comme d'habitude, un souci éthique très prononcé, à la fois pour les utilisateurs et pour les professionnels. Cette encyclique traite du cinéma, de la radio et de la télévision. Pie XII a beaucoup écrit sur la radio et la télévision. Il fut à cette époque de l'Eglise, un véritable leader et le stimulateur de toute l'étude et la prise en compte de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision, dans la vie sociale. Aucun pape ni aucune autorité de l'époque n'ont adressé autant de discours et messages concernant ces domaines²⁴⁵. Il est aussi le premier pape à étudier l'opinion publique en elle-même. Il commence par affirmer avec vigueur le droit à l'existence de l'opinion publique et son absolue nécessité pour toute la société.

Selon lui, l'existence de l'opinion publique est le signe de santé du corps social. L'opinion publique est l'apanage de toute société normale, composée d'hommes qui, conscients de leur conduite personnelle et sociale, sont intimement engagés dans la communauté dont ils sont membres. Elle est partout l'écho naturel, la résonance commune plus ou moins spontanée des événements. Là où elle n'apparaît pas, ou ne pourrait pas se manifester par suite de l'indifférence des sujets ou du totalitarisme du pouvoir, « on devrait y voir un vice, une infirmité, une maladie de la vie sociale ».

²⁴⁴ D. Pelletier, *Les catholiques en France depuis 1815* (coll. Repères), édit., La Découverte, Paris, 1997, p. 75.

²⁴⁵ M. Boulet, *Op. Cit.*, 1985, p. 16.

1.3. Pie XII et l'encyclique *Miranda prorsus*²⁴⁶ (8 sept. 1957)

Cette lettre s'inscrit dans la continuité de l'encyclique *Vigilanti Cura* de Pie XI et sa publication coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire du premier message radiophonique de ce dernier. On y trouve des directives sur le cinéma, la radio et la télévision.

Pie XII reconnaît que les médias ont une influence sur la manière de penser et d'agir des individus dans la société. C'est dans ce sens qu'il estime nécessaire pour l'Eglise de « protéger de tout péril ses fils engagés sur la voie du progrès ». Une autre raison qui pousse l'Eglise catholique à s'intéresser aux médias, c'est qu'elle a elle-même un message à transmettre aux hommes, le message du salut éternel. C'est pour le salut éternel des âmes qu'elle traite des questions liées au cinéma, à la radio et à la télévision.

Pie XII lance l'idée d'une commission permanente de la Curie romaine qui aurait pour tâche d'étudier les problèmes liés au cinéma, à la radio et à la télévision en rapport avec la foi et la morale et qui donnerait des directives nécessaires en la matière. L'on remarquera pourtant que ce souhait qui avait déjà été formulé par Pie XI, se ne réalisera que sous le pontificat de Jean XXIII.

Cette encyclique comprend deux parties. Dans la première partie Pie XII donne sa vision de la diffusion selon la doctrine chrétienne. Il s'agit en fait de parler du cinéma, de la radio et de la télévision dans le contexte de leur usage. Dans la deuxième partie, il aborde chaque média en particulier pour en dégager la spécificité.

Selon Pie XII, le cinéma, la radio et la télévision sont trois moyens de diffusion qui constituent chacun un fait culturel à part, avec ses propres problèmes artistiques, techniques et économiques.

D'autre part, l'accès aux techniques ne doit pas servir à la diffusion du mal moral. L'autorité civile est tenue de veiller sur ces nouvelles techniques ; mais cette attention ne peut se limiter à la défense des intérêts politiques, « elle doit aussi sauvegarder la morale publique basée sur la loi naturelle ». L'Eglise et l'Etat doivent afficher un intérêt positif et solidaire à l'égard des techniques de diffusion, pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle

²⁴⁶ Cette encyclique éclaire certaines prises de positions du concile Vatican II et des textes qui ont suivi.

d'instruments de formation pour la personnalité de qui en use. Ces techniques abandonnées à elles-mêmes, favoriseraient l'abaissement du niveau culturel et moral des masses.

Les techniques audiovisuelles permettent de communiquer un message sur une vaste échelle au moyen de l'image et du son. Une telle forme de diffusion, qui sert également les valeurs spirituelles, est parfaitement conforme à la nature de l'homme qui arrive à la connaissance intellectuelle par la connaissance sensible.

Les trois principales techniques audiovisuelles de diffusion à savoir le cinéma, la radio et la télévision, ne sont pas simplement des moyens de récréation et de détente, ils transmettent des valeurs surtout culturelles et morales qui peuvent grandement contribuer au bien de la société moderne. Plus que le livre, ils offrent la possibilité de collaboration et d'échange.

Ce faisant, ces techniques audiovisuelles doivent être au service de la vérité et du bien. Elles doivent servir la vérité en renforçant davantage les liens entre les peuples, la compréhension mutuelle, la solidarité dans les épreuves, la collaboration entre pouvoirs publics et les citoyens²⁴⁷. Servir la vérité suppose de la part de tous non seulement de se tenir éloignés de l'erreur, du mensonge et de la tromperie, mais aussi d'éviter toute attitude tendancieuse et partielle qui pourrait favoriser dans le public des conceptions erronées de la vie et du comportement humain. Au devoir de servir la vérité doit s'unir l'effort pour contribuer au perfectionnement moral de l'homme. Les techniques audiovisuelles peuvent fournir une telle contribution dans trois secteurs importants : information, enseignement, spectacle.

S'agissant de l'information, le texte souligne que toute information si objective soit-elle, a un aspect moral : « l'aspect moral de toute nouvelle jetée dans le public ne doit jamais être négligé, car le rapport le plus objectif implique des jugements de valeur et suggère des décisions. L'information digne de ce nom ne doit accabler personne, mais chercher à comprendre et à faire comprendre les échecs, même les fautes commises ».

Pour ce qui est de l'enseignement, le film didactique, la radio et plus encore la télévision scolaire, offre de nouveaux secours, non seulement pour les jeunes mais aussi pour les adultes. Pie XII souhaite que les moyens audiovisuels soient utilisés pour compléter la formation culturelle et professionnelle, et surtout la formation chrétienne.

²⁴⁷ Ce discours sera repris également par *Aetatis Novae*

Enfin, le spectacle est généralement considéré comme une source de plaisir et en même temps il fournit des éléments d'information et d'instruction. Le spectacle comporte une présentation figurative et sonore et une trame qui s'adresse non seulement à l'intelligence mais à tout l'homme, subjuguant ses facultés émotives et l'invitant à participer personnellement à l'action présentée. Le cinéma, la radio et la télévision offrent chacun de nouvelles possibilités d'expression artistique et à cause de cela également un genre spécifique de spectacle, qui n'est plus destiné à un groupe choisi de spectateurs mais à des milliers d'hommes, différents par l'âge, le milieu et la culture.

Pour que le spectacle puisse remplir sa fonction, « il faut un effort éducatif qui prépare le spectateur à comprendre le langage propre à chacun dans ces techniques et à se former une conscience exacte qui permette de juger avec maturité les divers éléments offerts par l'écran et par le haut parleur, afin de n'avoir pas - comme il arrive souvent - à subir passivement leur influence ». Toutefois, l'éducation à elle seule ne suffit pas. Il faut que les spectacles soient adaptés au degré de développement intellectuel, émotif et moral des divers âges.

En effet, les progrès réalisés dans le domaine du cinéma, de la radio et de la télévision n'offrent pas que des avantages ; ils sont malheureusement aussi des dangers redoutables. « Ces moyens techniques - qui sont à portée de la main de chacun - exercent sur l'homme un pouvoir extraordinaire, conduisant aussi bien dans le royaume de la lumière, de la noblesse, de la beauté, que dans celui des ténèbres et de la dépravation, à la merci d'instincts effrénés, selon que le spectacle propose aux sens des objets honnêtes ou malsains ».

Les Offices nationaux permanents chargés du cinéma auront à dresser régulièrement les listes de films permis. Ils pourront se baser sur un certain nombre de sujets, notamment les sujets religieux, la présentation du mal et le respect dû à l'homme, à la famille et à sa sainteté, à l'Eglise et à la société civile. En effet, l'un des buts principaux de la classification morale est « d'éclairer l'opinion publique et de lui apprendre à respecter et à apprécier les valeurs morales sans lesquelles on ne conçoit ni vraie culture ni véritable civilisation ».

Le critique cinématographique catholique mettra l'accent sur un point de vue moral et formulera ses jugements en évitant de glisser dans un déplorable relativisme moral et de négliger la hiérarchie des valeurs.

La radio, souligne Pie XII, a le privilège d'être comme affranchie des conditions d'espace et de temps qui empêchent ou retardent tous les autres moyens de communication

entre les hommes. Elle « permet de diriger à distance, vers des buts préétablis, des engins sans pilote ». Cependant, le plus noble service auquel elle a été appelée est celui d' « éclairer et d'éduquer l'homme en dirigeant son esprit et son cœur vers des sphères toujours plus élevées de l'esprit ».

La radio permet d'entendre d'autres hommes et de suivre des événements lointains tout en demeurant chez soi, et de participer à distance aux manifestations les plus variées de la vie sociale et culturelle. Elle « permet d'ouvrir une fenêtre sur le vaste monde d'où arrivent jour et nuit des échos de la vie qui palpète dans les diverses cultures, langues et nations, sous la forme d'innombrables programmes riches de nouvelles, d'interviews, de conférences, de transmissions d'actualité et d'art, de chant et de musique ». Enfin, la radio permet de faire entendre le message de l'évangile au même instant à des milliers d'hommes.

Malgré la vertu éducative des bonnes émissions, la radio comporte en même temps des responsabilités, parce qu'elle peut être employée pour le bien et pour le mal.

Le devoir de l'auditeur est dans ce cadre, de faire un choix de programmes à suivre et de faire connaître aux responsables des programmes ses légitimes désirs et ses justes obligations. Ce devoir résulte de la nature même de la radio, qui peut facilement créer une relation à sens unique de qui transmet à qui écoute. « Les auditeurs doivent collaborer à la formation d'une opinion publique éclairée capable d'exprimer de façon convenable, approbations, encouragements et objections, et contribuer à ce que la radio, conformément à sa mission éducative, se mette « au service de la vérité, de la moralité, de la justice, de l'amour ». Enfin, les auditeurs ont le devoir d'appuyer les bonnes émissions.

La télévision a beaucoup de points communs avec le cinéma, en tant qu'elle offre à la vue un spectacle de vie et de mouvement ; il n'est pas rare en effet qu'elle recoure à l'usage du film. Sous d'autres aspects, elle participe de la nature et des fonctions de la radio, car elle s'adresse à l'homme à l'intérieur de sa maison plus que dans les salles publiques.

La télévision, outre les aspects communs aux deux précédentes techniques de diffusion, possède aussi ses caractéristiques propres. Elle « permet en effet de participer par l'ouïe et par la vue, à l'instant même où ils se passent, aux événements lointains, d'une façon suggestive, qui s'apparente à un contact personnel, et le sentiment de proximité s'accroît grandement à cause de l'intimité de la vie familiale ». Avec le grand avantage de maintenir

plus facilement grands et petits à l'intérieur du foyer domestique, la télévision peut contribuer à renforcer les liens d'amour, de fidélité et de pureté.

La bonne volonté et la conscience professionnelle de celui qui transmet ne suffisent pas pour assurer le plein profit de la « merveilleuse technique » du petit écran, ni pour éloigner tout péril. La vigilance du récepteur est irremplaçable. La modération dans l'usage de la télévision, l'admission prudente des enfants selon leur âge, la formation de leur jugement sur les spectacles vus, et enfin leur éloignement des programmes qui ne conviennent pas, incombe comme un grave devoir de conscience aux parents et aux éducateurs.

Pour Pie XII, il est nécessaire et urgent de former chez les fidèles une connaissance exacte des devoirs chrétiens au sujet de l'usage de la télévision, afin que celle-ci ne serve jamais à la diffusion de l'erreur et du mal, mais devienne « un instrument d'information, de formation, de transformation ».

Pour finir, Pie XII demande aux prêtres de s'imprégner de la science, de l'art et des techniques modernes, pour autant qu'ils concernent la fin, la vie religieuse et la morale de l'homme. Ils doivent connaître les problèmes posés par le cinéma, la radio et la télévision et s'en servir quand la nature de leur ministère et la nécessité d'atteindre un plus grand nombre d'âmes le demande. L'intérêt accordé aux médias se concrétise avec Jean XXIII par la mise en place des institutions stables.

1. 4. Jean XXIII : des institutions plus solides

Dans sa lettre apostolique *Boni Pastoris* publiée à Rome le 22 février 1959 Jean XXIII cherche à donner un prolongement pratique et institutionnel à l'enseignement de ses prédécesseurs. Ainsi, il donne un caractère permanent à la Commission pontificale²⁴⁸ pour le cinéma, la radio et la télévision. En tant qu'Office du Saint-Siège elle aura pour mission, l'examen, le développement, l'assistance et la direction des diverses activités dans le domaine

²⁴⁸ Il appartient à la dite commission pontificale de suivre les orientations et les réalisations pratiques de la production des films et des transmissions radiophoniques et de télévision ; de diriger et de promouvoir l'activité des Organismes catholiques internationaux et des Offices ecclésiastiques nationaux du cinéma, de la radio et de la télévision, en ce qui concerne tout spécialement la classification morale des films, le contrôle des transmissions de radio et de télévision ayant un caractère religieux et la formation des fidèles, spécialement de la jeunesse, aux devoirs du chrétien à l'égard des spectacles ; en outre, de rester en rapport avec les Sacrées congrégations et les Offices du Saint-siège, les Conférences Episcopales et chacun des Ordinaires pour tout ce qui touche à ces problèmes complexes et difficiles.

du cinéma, de la radio et de la télévision, en conformité avec les directives données dans l'Encyclique *Miranda prorsus* et selon les dispositions ultérieures du Saint-Siège.

En donnant un caractère permanent et stable, à la Commission pontificale pour le cinéma (1948), la radio et la télévision (1954), Jean XXIII, dans son premier acte notable au sujet de la communication, souligne qu'à maintes reprises son prédécesseur avait insisté sur « le grave devoir » d'utiliser « ces admirables techniques de diffusion conformément au plan providentiel de Dieu et à la dignité de l'homme »²⁴⁹.

Le fait d'élever la commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision au rang d'une commission permanente a certainement des retombées dans la manière de se représenter les médias au sein de l'Eglise catholique. Désormais, ils font partie intégrante de sa mission. Les médias sont décryptés à partir de leur utilité sociale. Ils deviennent pour ainsi dire un objet de réflexion permanente. La commission se focalise sur la meilleure façon de s'en servir et sur l'aide à apporter à la société civile pour en faire des instruments de promotion de l'homme. Les médias deviennent une préoccupation de l'Eglise catholique. C'est ce tournant qui sera finalement à la base de toutes les réflexions ultérieures sur les médias.

Bref, Jean XXIII marque un tournant dans l'histoire de la rencontre de l'Eglise avec les médias. Entre 1959 et 1960, on garde à Rome le souci éthique habituel vis-à-vis des médias, notamment des journaux, avec une attention pour le lien entre la charité et la vérité. Jean XXIII est également intéressé par la valeur d'évangélisation que peuvent avoir les médias, encore qu'il adopte un peu trop unilatéralement un point de vue « utilitaire »²⁵⁰.

Notons aussi sa décision de donner un statut précis à la filmothèque Vaticane²⁵¹. Le 16 novembre 1959, il publie ce statut ; celui-ci comporte 7 articles. Dès sa création, cette institution est dotée de la personnalité juridique. Avec ce statut, l'Eglise catholique affirme son autonomie en matière des médias. Elle veut conserver ses archives, les traces de ce qui se passe, une base des données, afin de permettre aux historiens et aux chercheurs de tout bord de travailler sur des bases sûres. Grâce à ces archives, en l'occurrence les documents

²⁴⁹ Les médias. Textes des Eglises, p. 167.

²⁵⁰ Les médias. Textes des Eglises, p. 166.

²⁵¹ Son but est de recueillir et de conserver les films et les enregistrements de télévision concernant la vie de l'Eglise et en particulier, le souverain Pontife, ses représentants et les divers organismes de la Curie Romaine. Les activités apostoliques et charitables dans l'Eglise universelle et les œuvres culturelles accomplies par les catholiques ; la vie religieuse dans le monde ; des œuvres de haute valeur artistique et humaine.

audiovisuels, l'Eglise peut également reconstituer son parcours ; ce qui lui permet par ricochet de mieux se comprendre.

En fait, avant Vatican II, le cinéma, la radio et la télévision étaient devenus un enjeu majeur. L'insistance sur ces médias montre bien qu'ils occupaient une place de choix dans le nouveau paysage de communication ; ce qui ne permet nullement de dire que les autres médias en l'occurrence la presse écrite, le livre, les affiches, etc., n'avaient pas leur place.

Il s'est pourtant passé, au tournant des années soixante, une évolution inattendue. Si le développement rapide de la télévision était prévisible, personne n'imaginait que le petit écran allait sévèrement concurrencer le film et que la grande industrie culturelle du cinéma commencerait à décliner. Ironie de l'histoire : au moment où l'Eglise catholique peaufine sa doctrine et ses institutions sur le cinéma, celui-ci s'apprête à quitter le premier plan de la scène médiatique.

Chapitre 2 : Autour de Vatican II : émergence d'une autre vision des médias

Sommaire

- 2.1. Le document conciliaire *inter mirifica*
- 2.2. Notes sur les déplacements de la pensée catholique
- 2.3. *Communio et Progressio* : un document majeur

Le Concile Vatican II fut un grand Concile tout d'abord par son ampleur et par l'importance des sujets traités. Plus de 2.500 des 2.900 évêques du monde étaient présents le jour de l'ouverture (le 11 octobre 1962). Au cours de quatre ans de travail, les pères conciliaires ont adopté 16 constitutions, décrets et déclarations à partir de soixante-dix schémas élaborés par des centaines d'évêques et d'experts. Le 8 décembre 1965 c'était la clôture officielle.

Vatican II est le premier concile « médiatisé » de l'histoire du catholicisme. Son déroulement a coïncidé avec la période de croissance euphorique des médias audiovisuels qui contribuèrent à populariser de grandes figures de l'époque, y compris Jean XXIII et Paul VI. La presse écrite, la radio, la télévision, le cinéma, le livre ont été mobilisés pour faire connaître au monde entier les travaux de ce XXI^{ème} concile catholique. Plus de 1.000 journalistes ont été présents à l'ouverture. Les médias ont permis que ce concile soit véritablement catholique, c'est-à-dire universel, en faisant participer toute la planète à son déroulement. Pour la première fois de l'histoire du catholicisme, grâce aux médias, les barrières de distance et de temps sautaient. Ce concile est une étape décisive dans l'histoire de la rencontre de l'Eglise et des médias. Celle-ci s'exprime à travers le document *Inter mirifica* de 1963 que nous analysons dans les pages qui suivent ; mais plus encore par un document postérieur, davantage travaillé, et de meilleur impact : *Communio et Progressus* de 1971.

2.1. Le document conciliaire *Inter mirifica*

Ce texte est fondamental car il marque une étape majeure dans la réflexion sur la responsabilité sociale des médias, pris au sens le plus large. Il a en fait influencé les réflexions postérieures sur l'éthique, la déontologie, le décryptage des médias et de leur culture, etc. Cependant de par son contenu, il demeure le parent pauvre de tous les textes promulgués par Vatican II. Sa lecture ne peut être dissociée des passages de la constitution sur l'« Eglise dans le monde de ce temps » (*Gaudium et spes*) et de la constitution sur l'« Eglise » (*Lumen Gentium*). Elle ne peut être dissociée de l'instruction pastorale *communio et progressus* élaboré par mandat spécial du Conseil et promulguée le 23 mai 1971. Elle ne peut non plus être dissociée de toute la réflexion antérieure au concile dans ce domaine.

Ce texte manifeste par son existence, l'importance que l'Eglise catholique attache aux médias. Il comporte vingt-quatre articles, répartis harmonieusement en deux articles d'introduction, dix articles sur la doctrine de l'Eglise, dix articles sur l'action pastorale de l'Eglise et deux articles de conclusion. En d'autres termes, il comprend deux chapitres avec une introduction et une conclusion. Dans le premier chapitre, notamment dans le paragraphe 3, l'Eglise définit sa position à l'égard des médias par rapport à sa mission de prêcher l'Evangile et d'autre part, elle souligne qu'elle a aussi le devoir d'éclairer les hommes dans leur usage des médias. Le chapitre 1 se termine en évoquant le rôle des pouvoirs publics qui consistent à organiser l'exercice des médias et leur donner un cadre légal qui leur permette de mieux travailler dans le respect des lois en favorisant la liberté de l'information, les valeurs religieuses, culturelles et artistiques. Le chapitre 2 insiste sur l'action des pasteurs et l'accent est mis sur la formation. Il s'agit à la fois de former les producteurs, les usagers et de mettre en place les moyens de communication sociale. Parmi les recommandations, le concile institue une journée par an, consacrée aux moyens de communication sociale.

2.1.1. Introduction

Dans ce document, les médias (moyens de communication sociale) sont définis comme « des moyens aptes à atteindre et à influencer non seulement les individus, mais encore les masses et jusqu'à toute l'humanité entière. C'est le cas de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision et d'autres techniques de même nature », sans préciser quelles sont ces techniques. L'expression « moyens de communication sociale » est désormais d'usage

dans les milieux catholiques. L'Eglise retient le terme « communication » pour manifester le sens de la transmission entre les hommes et du partage qui implique la part active, non seulement de l'émetteur, mais aussi du récepteur. L'adjectif « social » a été choisi, d'une part pour écarter, à l'époque, le terme de « masse » qui, dans la langue française, a une tonalité péjorative d'irresponsabilité et de dépersonnalisation ; mais aussi pour signifier que la communication intervient comme l'un des facteurs majeurs dans l'interdépendance indispensable entre l'essor de la personne humaine et le développement de la société elle-même sous les formes de la famille, de la communauté politique, des associations et institutions variées.

Le premier paragraphe se présente comme une ouverture et un accueil de l'Eglise face à la modernité. « Parmi les meilleures découvertes techniques qu'avec l'aide de Dieu, le génie de l'homme a tirées de la création, à notre époque surtout, l'Eglise accueille et suit avec une sollicitude toute maternelle celles qui, plus directement, touchent les facultés spirituelles de l'homme et offrent des possibilités élargies de communiquer très facilement des nouvelles de tout genre, des idées, des orientations ».

Au lieu de parler de l'« invention », *Inter mirifica*, utilise le terme *découverte* (cf. le vieux débat entre découverte / invention/ création. La « création » n'appartient qu'à Dieu, l'« invention », juridiquement renvoie à ce qu'on ne fait que « re-trouver » et la « découverte » permet d'échapper à l'« innovation » (cf. l'Ecclésiaste, « rien de nouveau sous le soleil »). On emploie le verbe *accueillir* qui renvoie à une attitude d'ouverture face à la modernité, tandis que le verbe *suivre* exalte l'attitude critique que l'Eglise catholique doit avoir à l'égard des moyens de communications sociales. Ainsi donc les deux attitudes c'est-à-dire ouverture et esprit critique vont jalonner les relations de l'Eglise avec les médias. Celle-ci bien qu'en se servant des médias, aura une attitude critique et s'érigera finalement en instance moralisatrice à leur égard. A ce stade, il est facile de comprendre ce que veut dire la « sollicitude maternelle ».

Comme les techniques de progrès évoquées dans d'autres textes du concile, ces moyens sont abordés avec émerveillement, sympathie, admiration et confiance : il suffit de comprendre ce que signifie le titre *Inter mirifica*... « Parmi les merveilleuses découvertes »...

Les médias valent ce que les hommes en font. Ils peuvent servir l'épanouissement de la personne humaine dans le sens de la création voulue par Dieu, comme ils peuvent porter le

mal. C'est dans cet esprit de service de l'humanité que le décret propose ensuite, en dix articles « la doctrine de l'Eglise » et, en dix autres articles, « l'action pastorale de l'Eglise ».

2.1.2. La doctrine de l'Eglise

Parmi « les tâches de l'Eglise », le document affirme « qu'il est du devoir de l'Eglise, d'une part, d'employer aussi les instruments de communication sociale pour annoncer son message de salut et, d'autre part, d'enseigner aux hommes le bon usage de ces moyens. Il est vrai qu'il ne revient pas à l'Eglise d'enseigner aux hommes les techniques journalistiques ou technologiques, mais qu'il lui revient d'éclairer par la lumière de l'Evangile, les principes et les hommes qui travaillent dans les médias ». Ce paragraphe souligne d'une part, qu'il appartient à l'Eglise non seulement d'utiliser mais aussi de posséder ses propres moyens pour la formation chrétienne, pour les actions pastorales. En d'autres termes, utiliser les médias est un droit et un devoir pour le catholicisme.

Le moins que l'on puisse dire est que ce fondement théologique est précaire. On a en effet l'impression que le document s'attache essentiellement à justifier le droit et le devoir de l'Eglise catholique d'utiliser ces moyens de communication pour diffuser son propre message. On note ici, la nécessité de former l'esprit critique. Les utilisateurs doivent être prévenus de la valeur des médias ainsi que de leurs limites afin de mieux s'en servir. D'autre part, l'Eglise ne se limite pas seulement à se servir des médias mais elle veut aussi être la « conscience » du monde en ce domaine précisément. Elle se donne la mission d'éclairer les usagers des médias, par la lumière de l'Evangile, afin que les moyens de communication sociale soient au service de l'homme et non le contraire. On a pour ainsi dire les prémisses de toute la question morale. C'est par cette porte que l'Eglise catholique cherchera désormais à peser sur la scène internationale en faisant valoir sa vision des médias.

Le paragraphe 5 aborde la question de « droit à l'information » pour toute société, fondée sur la vérité, la justice et la charité ; une information complète, honnête et convenable c'est-à-dire qui respecte les lois morales, les droits et la dignité de l'homme. « L'information, c'est-à-dire la recherche et la divulgation des nouvelles, s'avère en raison du progrès de la société humaine actuelle et des liens étroits qui unissent ses membres, très utile et, la plupart du temps, nécessaire. La communication publique et rapide des faits et des événements

permet, en effet, à tous les hommes d'en avoir continuellement une connaissance complète, et donc de contribuer efficacement au bien commun, de sorte que tous puissent plus facilement travailler au progrès de l'ensemble de la société. Il y a donc dans la société humaine un droit à l'information sur ce qui intéresse les hommes, individuellement ou collectivement, selon la situation de chacun. Cependant, le bon usage de ce droit requiert que ce qui fait l'objet de la communication soit toujours vrai, intègre, conforme à la justice et à la charité, et que le mode de cette même communication soit honnête et convenable ».

Ce paragraphe est fondamental parce que les textes précédents (« Déclarations universelle des Droits de l'homme », et l'Onu, peu avant) mettent l'accent sur la « liberté de pensée et d'expression », et non sur le « droit à l'information » ; ils se situent pour ainsi dire du côté de l'Emetteur, en lui reconnaissant un rôle très actif dans la communication, ce qui est vrai. Ce faisant ils se focalisent sur le « droit de l'information ». Vatican II par contre, en voulant valoriser l'individu, agent et partenaire de la communication, parle du droit à l'information, qui est en fait le droit de celui qui reçoit l'information. Le droit à l'information est présenté comme un droit social au service du bien commun, en partant de l'utilité et de la nécessité de l'information dans la société moderne. Reste que l'Eglise a encore à s'appliquer cette disposition du décret en articulant secret et information ; ce qui est un défi à relever pour la communication en son sein.

Avec Vatican II, l'information n'est plus seulement un droit pour l'Emetteur ; c'est un droit commun que partagent l'Emetteur et le récepteur. Cependant, aborder la question des médias seulement du point de vu du récepteur, reste insuffisant. Le droit à l'information est inconcevable sans le droit de l'information. Les deux vont ensemble. La morale chrétienne ne peut négliger l'éthique de la communication ou la déontologie des médias. Cet aspect n'est ni relevé ni évoqué par le document conciliaire. Ce défi sera celui de *Communio et Progressio*.

Sur le droit à l'information, *Pacem in terris* introduit une réflexion tout à fait originale et pionnière, comme en témoigne cet extrait : « tout être humain a droit au respect de sa personne, à sa bonne réputation, à la liberté dans la recherche de la vérité, dans l'expression et la diffusion de la pensée, dans la création artistique, les exigences de l'ordre moral et du bien commun étant sauvegardées ; il a droit également à une information objective²⁵² ».

²⁵² Jean XXIII, lettre apostolique « Pacem in terris », 11 avril 1963, n° 12.

Le paragraphe 5 parle du droit à l'information tandis que le 12 se penche sur les « devoirs des pouvoirs publics ». Ces deux paragraphes manifestent un progrès considérable, qui peut être vu comme un revirement dans l'attitude de l'Eglise sur deux points particuliers : la justification du droit à l'information et le rôle de l'Etat face à la liberté de la presse.

S'agissant des pouvoirs publics, ceux-ci sont positivement reconnus. Ils ont pour tâche de « défendre et protéger (particulièrement en ce qui concerne la presse) la vraie et juste liberté de l'information dont la société moderne a absolument besoin pour son progrès ». L'Etat doit aussi « favoriser les valeurs religieuses, culturelles, artistiques et soutenir les initiatives qui ne pourraient être réalisées sans son concours ».

La question du rapport entre « l'art et la morale » n'est pas non plus oubliée. Le document conciliaire souligne la primauté de l'ordre moral par rapport à l'art. L'ordre moral transcende et harmonise l'art.

Le texte parle aussi de « l'opinion publique, des usagers, des jeunes, des parents, des producteurs » (cf. paragraphes 6 à 11). Les paragraphes 8 et 9 abordent la question de l'opinion publique et des devoirs des usagers des moyens de communication sociale. Pour ce qui est des usagers, c'est-à-dire : lecteurs, spectateurs et auditeurs, « ils doivent suivre des émissions qui présentent une réelle « valeur morale, culturelle et artistique », ils éviteront tout ce qui peut porter atteinte à leurs engagements religieux ». Les jeunes s'entraîneront à la modération et la discipline dans l'usage des médias. Les parents veilleront à ce que les « spectacles, les imprimés, etc., contraires à la foi ou à la morale, ne pénètrent pas dans leur foyer et que leurs enfants en soient préservés ailleurs » (§10). Ce discours reprend pratiquement ce qui a été dit au sujet du cinéma et notamment du film idéal.

La mission de l'Eglise étant de faire contribuer l'homme à la vie même de Dieu dans la profession de la vraie foi et dans des mœurs régies par la loi morale et les béatitudes évangéliques elle lance une invitation à tous les membres de la société pour assumer leur responsabilité d'usagers, de parents et de producteurs, afin que de saines « opinions publiques », fondées sur la justice et la vérité, exercent une influence sur la vie privée et publique des citoyens. Bref, *Inter mirifica* donne des considérations générales ou des principes généraux ainsi que des règles sur les moyens de communication sociale en mettant en relief le rôle de l'Eglise en tant qu'instance morale devant veiller au bon usage des médias. Ce document donne pour ainsi dire, le cadre dans lequel s'exerceront des réflexions

ultérieures. Il pose les bases qui seront développées et affinées. Bien qu'il n'y ait pas de réflexion théologique sur les médias, ce document est historiquement majeur car il aborde les questions de société, notamment les médias, avec une ouverture qui a manqué au concile de Trente, à la Contre- Réforme et à Vatican I.

2.1.3. L'action pastorale de l'Eglise

Inter mirifica insiste sur la formation des usagers en mettant les fidèles catholiques devant leur responsabilité d'aider la presse catholique à jouer son rôle où qu'elle se trouve.

Dix articles composent le second chapitre sur l'action pastorale de l'Eglise.

Il s'agit des articles 13 jusqu'à 22. On peut résumer les recommandations de l'Eglise en cinq verbes : prévenir, servir, soutenir, former, organiser.

Il est question pour l'Eglise de prévenir le mal ; « tous les membres de l'Eglise auront à cœur de prévenir les initiatives mauvaises, surtout là où l'évolution morale et religieuse réclame leur intervention de manière plus urgente ».

Se servir des moyens de communications sociale est un devoir pour l'Eglise, qui devra également soutenir des productions « honnêtes », « saines » ou « bonnes ». Les catholiques sont appelés à lire et à diffuser la presse catholique qui explique la vie de l'Eglise et les aide à se former un jugement chrétien sur les événements.

Enfin, former les usagers et organiser le secteur de la communication dans l'Eglise. Les articles 15 et 16 mettent en relief la formation des professionnels et des usagers. Prêtres, religieux et laïcs devront acquérir une véritable compétence technique, doctrinale et morale. Le concile recommande la multiplication des écoles, facultés, instituts où journalistes, auteurs, acteurs, critiques, pourront recevoir une formation complète imprégnée d'esprit chrétien.

Plus de quarante ans après le concile Vatican II, on peut aujourd'hui se demander où on en est de la formation chrétienne et de l'évangélisation des professionnels. L'article 16 invite à la formation des usagers pour la bonne utilisation des médias : au catéchisme, dans les écoles, les séminaires, les groupes d'apostolat des laïcs ; une formation théorique et pratique spécifique selon chaque média doit être effectuée. Comment cette formation est-elle organisée ?

La plupart des diocèses ont des radios, des organes de presse et certains professionnels travaillent à l'éducation des fidèles, mais ce n'est pas encore assez. A notre connaissance, l'Eglise ne dispose pas encore d'un plan d'enseignement concernant les médias. Chaque Eglise particulière s'organise comme elle l'entend. Avec parfois des moyens de bord. Dans les séminaires, depuis la publication des « directives sur la formation des futurs prêtres », aucune étude sérieuse, à notre connaissance, n'a été réalisée pour déterminer les grandes lignes de cet enseignement. La formation et l'évangélisation dans ce domaine nécessitent une véritable politique de communication. Cette politique ou plan de communication peut se faire à la manière du catéchisme. Ce qui ne veut pas dire un deuxième catéchisme consacré exclusivement aux médias, cependant l'on peut s'inspirer de ce modèle pour assurer la formation des fidèles aux médias.

Au sein des structures paroissiales ou diocésaines, il serait intéressant que professionnels et non professionnels, se retrouvent régulièrement pour échanger, se former, etc. Ce type de groupe pourrait prendre la forme d'un « conseil pastoral restreint de la communication ».

Dans les séminaires, il convient de savoir exactement ce qu'il faut enseigner aux séminaristes. Là encore il y a un énorme travail d'études à faire pour fixer le contour de cet enseignement ainsi que le but à atteindre.

Pour conclure, disons que du point de vue des médias *Inter mirifica* est un texte qui a déçu. Il n'apporte pas grand-chose quant à leur connaissance. Au regard, des idées avancées par Pie XII concernant l'usage des moyens audiovisuels, on voit bien que *Inter mirifica* n'a pas vraiment fait progresser le débat dans ce domaine. Bien qu'il ait ouvert quelques brèches comme nous l'avons souligné. *Inter mirifica* reprend la position de Pie XII sur le double usage des médias, qui peuvent servir à aider et en même temps à détruire l'homme, d'où la nécessité pour l'Eglise de veiller à leur bon usage. Le langage de Pie XII est encore celui des techniques de diffusion ; c'est ce même langage qui continue avec Vatican II dans *Inter mirifica*. Selon ce document de l'Eglise, le rôle de l'Etat est de veiller au bon déroulement de la communication. Pour *Miranda prorsus*, il doit veiller à la moralité publique de ce qui est diffusé. D'autre part, la question de la culture dans la communication, abordée par Pie XII ne sera largement exploitée que par l'Instruction *Aetatis Novae* c'est-à-dire près de trente-cinq ans plus tard.

Si *Inter mirifica* n'a pas produit des avancées dans le domaine des médias, il a tout de même fait prendre conscience de l'ampleur du phénomène.

Avant de quitter ce point, il est intéressant de revenir sur l'aspect moral qui est l'angle à partir duquel l'Eglise aborde la question des médias. En effet, dans la plupart des démocraties industrialisées, comme le souligne Claude-Jean Bertrand, l'idéologie est originellement d'instance judéo-grecque, chrétienne. Résumée en une phrase : l'être humain fait à l'image de Dieu a été souillé par le péché originel. Il est noble et corrompu. Il possède des droits mais il est astreint à des devoirs²⁵³. L'on sait par ailleurs que l'utilisation des médias soulève des inquiétudes liées notamment au respect de l'homme. De ces inquiétudes note Jean Gelamur, surgissent des questions à dimension éthique, car le rôle social des médias s'accroît avec la puissance que leur confère le progrès technique. Les médias dit-il, posent indiscutablement des problèmes éthiques²⁵⁴.

Selon Joël Roman, la question de l'éthique dans les médias a connu, au cours des dernières années, un regain d'intérêt considérable, comme en témoigne le nombre de débats, de colloques, de livres ou de numéros spéciaux de revues qui lui fut consacré. Ce fut, bien entendu, le traitement médiatique des grands événements internationaux, et notamment la « révolution » roumaine de décembre 1989, puis la guerre du Golfe, qui devait mettre ainsi les médias sur la sellette, la guerre en Irak, etc. Mais à cette occasion resurgirent des questions qui avaient pu être sporadiquement posées ici ou là : les rapports de la presse avec le terrorisme ou la montée de l'extrême droite, la fonction respective du texte ou de l'image, la protection de la vie privée, la construction de l'information.

A l'instar de ce qui se joue dans d'autres domaines comme la médecine, la frontière entre les problèmes techniques et les questions éthiques est devenue floue. Il semble donc nécessaire d'actualiser une déontologie propre au journalisme. Pour Jean Gelamur, l'éthique des médias ouvre la voie à l'interrogation non seulement sur la déontologie de l'information mais sur le sens du progrès et ses retombées sur l'homme et sur la société, pour nous et les générations futures. Mais, au-delà, c'est la question du rôle des médias dans une démocratie, et de la forme qu'ils impriment à l'espace public, qui se trouve posée²⁵⁵.

²⁵³ C-J, Bertrand, La déontologie des médias, (coll. Que sais-je ?), PUF, Paris, 1997, p. 33.

²⁵⁴ J. Gelamur, Art. Cit., p. 17.

²⁵⁵ J. Roman, « Ethique et journalisme : vers un « civisme » de l'information ? » dans Encyclopaedia Universalis, édit., Encyclopaedia Universalis, France, 1992, p. 97.

2.2. Notes sur les déplacements de la pensée catholique

L'Eglise catholique a lutté jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle contre la liberté d'expression, conformément à une théorie qu'on pourrait résumer comme suit : pas de liberté pour les ennemis de la vérité. Il est clair que l'avènement des démocraties, l'évolution des mentalités, et la possibilité de surcroît de mesurer à tout instant les courants de l'opinion, ont obligé les Eglises, comme bien d'autres institutions à tenir un plus grand compte de celle-ci. Pie XII est sans doute le premier pape à souhaiter qu'une opinion publique se manifestât dans l'Eglise, car « enfin elle (l'Eglise) est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut » (18 février 1950). Mais le changement le plus fondamental fut celui apporté par le concile Vatican II, qui reconnaît l'absolue liberté de conscience et le choix pour chacun de s'exprimer.

Cela dit, il convient de rappeler que la mission première de l'Eglise est d'être témoin de la Révélation, laquelle ne saurait dépendre des fluctuations de l'opinion publique, fût-ce au sein même du peuple chrétien. Le critère de vérité n'est pas ici celui de telle ou telle majorité, il repose tout entier dans l'enseignement du Christ. Signalons que ce message, puisqu'il existe sous forme de texte, soulève également des questions liées à leur interprétation. D'autre part, c'est au peuple chrétien tout entier qu'il appartient d'en rendre compte et selon des modalités qui appellent à coup sûr une concertation avec la hiérarchie²⁵⁶.

En effet, dans l'encyclique *Miranda prorsus*, Pie XII fait l'éloge des mass médias au service de l'évangélisation et rappelle les devoirs des pouvoirs publics et des groupes professionnels dans l'usage de ces techniques audiovisuelles. Il a pour ainsi dire mesuré l'avantage à tirer de l'usage de ces moyens, notamment du cinéma, de la radio et de la télévision. Ce faisant, à partir de l'encyclique *Vigilanti Cura* publié en 1936 jusqu'à l'instruction pastorale *Communion et progrès* de 1971, il y a eu une grande évolution et une modification de grande portée dans la politique des hauts dirigeants de l'Eglise catholique sur les moyens de communication sociale. On pourrait relever, un déplacement graduel d'accent, une prise de conscience de nouveaux éléments ou une attitude qui résulterait d'une considération plus élevée et plus profonde sur les personnes et les choses.

Voici comment cette évolution peut-être perçue :

²⁵⁶ Théo. L'Encyclopédie catholique pour tous, p. 864.

1. l'évolution la plus évidente apparaît dans l'examen des médias eux-mêmes.

Vigilanti Cura ne traite que du cinéma, mais bientôt Pie XII touchera à la télévision en quelques allocutions, puis embrassera les trois techniques : cinéma, radio et télévision. Le décret de Vatican II parlera aussi de la presse puis *Gaudium et Spes*, prendra compte du phénomène culturel qui découle du développement des médias. Il reviendra toutefois à l'Instruction pastorale *Communio et progressio* de mesurer l'impact d'ensemble de tous les nouveaux médias, y compris le livre de poche, le disque et les satellites. La tendance générale va dans le sens d'un élargissement d'horizon et d'une intelligence plus profonde du phénomène.

2. Pie XI, ému à bon droit par les répercussions des films sur les institutions et le comportement individuel, voulut alerter le monde au sujet de l'impact du cinéma. Son point de vue est défensif et il en appelle, dans l'immédiat et partout, à une promotion d'organisation. Pie XII est plus discret et positif ; il insiste sur la formation plus que sur l'action organisée, cherchant à établir des relations avec des professionnels, s'efforçant de comprendre leur situation et leurs problèmes et porte un regard plus objectif et scientifique sur l'impact des médias sur le peuple, aboutissant à en faire une masse. Vatican II, au début, semble accablé par toutes les implications de ces nouveaux moyens de communication, mais prend bientôt une attitude générale, nette et positive, sur les relations entre l'Eglise et le monde. A partir des principes alors établis et de l'attitude exprimée par le Concile, l'Instruction pastorale fait les applications nécessaires en vue d'une politique culturelle à promouvoir dans tout le champ des communications.

3. *Vigilanti Cura*, partant d'un point de vue défensif, ne peut pas ne pas avoir un aspect moralisateur, qui est approprié au moment de sa publication. Pie XII, plus réfléchi, recourt à la psychologie et à la sociologie pour rendre compte des faits et dans *Miranda prorsus* montre son attitude optimiste, son admiration intelligente et son acceptation sans détour des inventions techniques. La découverte de l'environnement culturel, commencée avec Pie XII, a été réellement approfondie par *Gaudium et Spes* au niveau des principes et exploitée en pratique dans le secteur des communications par l'Instruction pastorale *Communio et progressio*.

4. Pie XI, part d'une expérience précise, celle des évêques américains avec la « Légion nationale de la décence ». Il veut l'étendre à tous les pays et la voir organisée d'après le même

modèle, parce qu'il admire ce genre d'encadrement. Evidemment, le concile comme tel ne peut avoir qu'une vue universelle de la réalité et l'Instruction pastorale *Communio et progressio*, avec son orientation méthodologique, donne des orientations équilibrées, larges et pratiques qui proviennent d'un sens catholique jamais auparavant autant respecté.

5. À partir du document de 1936 jusqu'à celui de 1971, s'accroît l'importance donnée au peuple dans le processus de démocratisation. Sous-jacente et implicite jusqu'à Pie XI l'importance donnée au peuple dans le processus de démocratisation sera franchement reconnue par Pie XII. Vatican II fit de même, avec ses documents sur la liberté religieuse, l'œcuménisme, la liturgie et la « Culture des masses ». La brèche largement ouverte et une fois abattus les murs, *Communio et progressio* traite de toutes les cultures, de toutes les situations et du problème total de la communication sous son aspect le plus humain, c'est-à-dire sous son aspect le plus terre-à-terre et près du peuple.

6. Enfin, il y a une tendance coopérative qui s'accroît dans les documents envisagés dans cette étude ; le besoin de coopérer devient plus visible à mesure que le monde se rapetisse sous l'influence des communications électroniques plus rapides. *Vigilanti Cura* trahit une indication formelle de coopération, puisque les Etats-Unis sont donnés comme un modèle et un noyau. Pie XII fait ressortir la coopération à établir entre les professionnels des médias et les consommateurs, entre les pays ; mais c'est le concile, comme il fallait s'y attendre, qui, le premier, a insisté sur la coopération entre les nations développées et celles en voie de développement, entre l'Eglise et le monde, entre les Eglises, et c'est l'Instruction pastorale *Communio et progressio* qui, fidèle aux directives reçues, a esquissé et recommandé tout un ensemble d'entreprises de coopération à mettre en œuvre dans le monde des communications.

En ce qui concerne les attitudes de l'Eglise catholique par rapport aux médias et à la communication, on pourrait retenir ce qui suit : 1°) depuis le concile de Trente, l'Eglise insiste sur la nature de l'homme et la fonction de la grâce ;

2°) Il y a pour ainsi dire une réticence à reconnaître tous les changements politiques. Toutefois, en faisant une synthèse générale de l'évolution jusqu'ici décrite, l'on se risquerait à affirmer que l'Eglise catholique, de Pie XI à Paul VI est passée par : un processus de libération à l'égard des engagements politiques d'autrefois. Pie XI en réglant la question romaine, en récapitulant et en élargissant les intuitions de ses prédécesseurs, prenant en

compte les données des temps nouveaux, assigne à l'Eglise la tâche de « ramener au Christ les sociétés contemporaines »²⁵⁷. Pour toucher les sociétés dans leur diversité, il porte une attention particulière à l'opinion. Ce faisant, il libère les principaux dirigeants de l'Eglise catholique d'une mentalité de ghetto ou de réclusion, qui s'opposait à leur mission de dialogue avec le monde. Le catholicisme est ainsi passé par un processus d'incarnation progressive dans le monde moderne. Incarnation réalisée grâce à une compréhension, à une coopération positive et une organisation structurelle adaptée ;

3°) On note également dans l'attitude de l'Eglise catholique, une double tendance à l'égard des nouveautés : condamner, organiser. Dès l'abord, l'Eglise n'accepte pas la nouveauté avant d'avoir compris son bien fondé pour l'homme. Or l'examen de la nouveauté, sa totale appréhension prend du temps. Pendant ce temps, c'est la suspicion et parfois la méfiance qui gagnent du terrain en attendant une véritable révélation. Une fois que le doute est levé, l'Eglise s'implique et s'évertue à donner des orientations voire à faire des nouvelles propositions.

4°) L'adoption des médias par l'Eglise, s'accompagne de quelques défis à relever : notamment l'intégration de l'évangélisation dans la nouvelle culture qui a son langage propre, la formation des usagers, la nécessité d'une évaluation critique, politique et structurelle...

5°) Une grande difficulté à concevoir l'espace public jusqu'à Jean XXIII.

Issue du discours philosophique de la modernité, la problématique de l'espace public est venue féconder de nombreux questionnements contemporains dans divers domaines des sciences sociales aujourd'hui. En théorie politique, elle ouvre des voies originales pour penser les transformations de la démocratie dans les sociétés complexes ; en droit, elle intéresse les spécialistes de la théorie de l'Etat social ; en anthropologie urbaine, elle inspire un courant de recherches d'orientation ethnographique et ethnométhodologique s'inscrivant dans la suite des travaux de l'école de Chicago concernant l'observation de la vie et les relations sociales dans les lieux publics urbains. Dans ce dernier cas, l'espace public est considéré d'abord en tant qu'espace physique concret où circulent les gens : c'est une perspective distincte de celle qui est généralement retenue par la plupart des travaux philosophiques ou sociologiques qui définissent l'espace public comme un espace immatériel et symbolique où sont débattues les questions pratiques et politiques qui intéressent les membres de la cité.

²⁵⁷ Pour plus d'information, on peut lire avec intérêt le livre de Marc Agostino, Le pape Pie XI et l'opinion, (coll. De l'Ecole française de Rome), édit., Ecole française de Rome, Italie, 1991, 820 p.

Dans le domaine des sciences sociales de la communication, cette problématique sociopolitique a pris beaucoup d'importance depuis une quinzaine d'années, en particulier à partir de lectures diverses des ouvrages du philosophe Jürgen Habermas qui propose un modèle communicationnel de l'espace public.

Comme le rappelle Louis Quéré, le concept d'espace public comporte deux idées essentielles qui traduisent deux manières de le définir et de l'aborder. D'abord, l'idée d'une « sphère publique » de libre expression : dans ce premier cas de figure, l'espace public est vu comme un espace d'où l'opinion émergerait à partir des discussions entre protagonistes faisant appel à des arguments rationnels. Nous sommes devant une conception de l'espace public se rapprochant de celle de Jürgen Habermas. Dans cette sphère publique, l'opinion est par conséquent « fondée en raison », puisqu'elle émerge de la confrontation entre des arguments faisant appel à la raison.

La seconde idée est celle d'une « scène publique » d'apparition : ici, des acteurs mais aussi des actions, des événements ou des problèmes sociaux « accèdent à la visibilité publique ». Dans cette seconde approche, ce ne sont pas les arguments rationnels des protagonistes qui occupent l'attention de l'observateur. C'est plutôt le processus de publication qui fait qu'un événement, une action, un problème, un acteur est « mis en scène publique », apparaît indépendamment de toute argumentation rationnelle sur la scène publique. L'espace public défini comme « scène d'apparition » suppose la présence d'un public de spectateurs capables de porter un jugement sur les éléments du pouvoir soumis au regard de tous. Dans ce second modèle de l'espace public, ce sont les notions d'émergence à la visibilité et de jugement des spectateurs qui constituent les deux lignes de force.

C'est donc le philosophe Jürgen Habermas qui a développé avec le plus d'acuité l'idée d'une sphère publique comme espace où se discutent les questions pratiques et politiques, où la capacité de conviction des membres d'une société les uns envers les autres tient essentiellement à la rationalité des arguments ; l'espace public agit ici comme instance médiatrice entre l'Etat et la société civile. Avec Habermas, nous sommes face à un modèle rationaliste et communicationnel de l'espace public considéré comme sphère de discussion.

Pour Habermas, l'espace public c'est le lieu de la publicité au sens du XIX^{ème} siècle où le journaliste politique est un « publiciste ».

S'agissant de l'Eglise, elle eut du mal à se représenter l'espace public. La prise de conscience s'est faite à partir du concile Vatican II, avec Jean XXIII qui voulait dépoussiérer l'Eglise, la mettre à jour, afin qu'elle s'adapte à l'évolution du monde. Ainsi donc, le concile Vatican II a permis l'ouverture au monde, en développant le sens universel de l'humanité et de l'Eglise et en encourageant le retour aux racines de la foi et de la tradition ecclésiale²⁵⁸. L'on se souviendra que l'Eglise catholique, depuis la condamnation du modernisme en 1907, a vécu dans une terrible atmosphère de soupçon et de méfiance.

Après des réticences, elle se met finalement sur la place publique et veut engager le dialogue avec le monde, en donnant son point de vue sur certains aspects de la vie en société. Cela a été rendu possible par Jean XXIII qui voulait être un pasteur universel et se vouer à la propagation de la parole de Dieu dans le monde et à l'extension du règne de l'Eglise²⁵⁹. L'Eglise catholique prend ainsi en compte toutes les réalités du monde y compris les moyens de communications sociales avec le décret *Inter mirifica*. En insistant sur le bon usage des médias, en se faisant la « conscience » du monde dans le domaine des médias, l'Eglise s'invite au débat. Elle se met sur la place publique et se prête à la discussion. Le concile Vatican II lui a apporté la vertu de la « discussion », de l'« écoute » et de l'« ouverture ». L'Eglise « experte en humanité », devient finalement une « Eglise en dialogue avec le monde ». Tel est le sens de toute l'évangélisation par les médias.

²⁵⁸ Boullet, M., Le choc des médias, p. 59.

²⁵⁹ Xavier Rynne, La Révolution de Jean XXIII, édit., Grasset, Paris, 1963, p. 14.

2.3. *Communio et Progressio*²⁶⁰ : un document majeur

Depuis le concile Vatican II, deux nouvelles grandes étapes ont été parcourues au sein de l'Église catholique. La première est la réflexion sur l'importance des médias. Le texte fondateur en ce domaine est bien sûr *Communio et Progressus*. Ce texte rappelle cinq droits et responsabilités de chacun face aux médias : le droit à l'information et le devoir de s'informer de ce qui est nécessaire ; le droit à informer et le devoir de s'exprimer ; le droit à accéder à la culture et le devoir de le faire ; le droit au loisir et la nécessité de respecter ces loisirs ; le tout, bien sûr, dans un sens de promotion de l'homme.

L'Instruction pastorale *Communio et Progressus* a été promulgué le 23 mai 1971 par Paul VI. Elle comprend trois parties.

La première partie se concentre sur la vision chrétienne des moyens de Communication. Elle donne une approche doctrinale qui est en fait une théologie de la communication.

La deuxième partie se focalise sur les moyens de communication comme facteurs de progrès humain. Plusieurs thèmes sont abordés ; il s'agit entre autre du droit à l'information et droit de l'information, des sources de l'information, de la liberté en matière de communication, de la publicité, des usagers et de leur formation... Cette partie développe les moyens de communication de façon générale.

La troisième partie parle en fait des médias et de l'Église. Elle analyse les questions relatives au rôle des médias dans l'Église catholique, de l'opinion publique et de la circulation de l'information au sein de l'Église...

Comme l'indique son titre, les moyens de communication sociale sont définis par rapport au but qu'ils visent à savoir « la communion et le progrès du genre humain ». Ces moyens sont ainsi considérés comme des « dons de Dieu », selon les termes de Pie XII (cf. l'Encyclique *Miranda Prorsus*).

Avec ce texte, le ton change. L'espérance et l'optimisme sont toujours présents, mais la forme moralisante disparaît. Les professionnels des médias et de la culture sont reconnus

²⁶⁰ Instruction pastorale pour l'application du Décret du Concile œcuménique Vatican II « *Inter mirifica* » élaborée par la commission pontificale des moyens de communication sociale et publiée le 23 mai 1971.

pour eux-mêmes et le comportement moral est situé à la racine même de la qualité de la vie et de l'intelligence. L'ensemble de ce texte reprend les grandes convictions d'*Inter mirifica*, mais les complète et les présente d'une façon plus cohérente et actuelle. Dès lors quelle peut être la nouveauté de *Communio et Progressio* par rapport à *Inter mirifica* ?

La réponse à cette question, nous ne pouvons l'avoir qu'en analysant le texte.

2.3.1. Approche chrétienne de la communication

Communio et Progressio apporte des éléments de doctrine totalement inexistant dans le texte précédent. Rappelons qu'en lieu et place de fondement théologique, *Inter mirifica* se contentait d'affirmer le droit et le devoir de l'Eglise catholique d'utiliser les moyens de communication sociale en vue de servir l'homme dans le sens voulu par Dieu. Dans *Communio et Progressio*, la théologie repose sur l'histoire du salut centrée sur le Christ. Dans une vision biblique qui affirme l'homme comme image de Dieu, chargé de prolonger la création en dominant la terre, le texte parle des moyens de communication sociale comme reflets de la société et des mentalités, comme participation à la puissance créatrice de Dieu, pouvant permettre aux hommes une union plus grande.

Concernant le rôle des médias, il souligne que « les moyens de communication sociale informent sur la vie du monde d'aujourd'hui. Grâce à eux, nous connaissons ce qui se passe ailleurs et chez nous. Ils nous ouvrent au monde et aux autres. Ils appellent à la solidarité et à l'unité du genre humain (l'union entre les hommes). La communication sociale est de nature tournée vers la réalisation « des échanges entre les hommes » (§ 8). Selon la foi chrétienne, l'union entre les hommes est la fin principale de toute communication ». Cependant, une mauvaise utilisation des moyens de communication sociale peut conduire l'humanité à la dérive. C'est le cas des médias qui attisent la haine entre les populations. On peut citer la radio *Mille Collines* qui a joué un rôle macabre au Rwanda pendant le génocide. Les médias peuvent être au service des intérêts partisans et jouer un rôle trouble au sein de la société.

Pour l'Eglise catholique, communiquer ce n'est pas seulement exprimer des idées ou des sentiments ; c'est faire le don de soi par amour. Si communiquer c'est mettre en commun, la communication devient alors un don mutuel des personnes qui communiquent entre elles. Communiquer, c'est s'ouvrir, parler, écouter, échanger, être ensemble, solidariser... Dans la

communication, il y a le contact, l'homme se donne aux autres ; il partage ce qu'il est et ce qu'il a avec les autres.

Les moyens de communication sociale apportent un nouveau langage basé sur la simplification qui permet aux hommes de se mieux connaître, de se comprendre et de se rencontrer. Dès lors, la solidarité peut spontanément se mettre en route, parce qu'on arrive à sonder les sentiments de l'autre. Sonder l'autre, percer le secret de son cœur, pénétrer son intelligence, essayer de le comprendre dans le sens de « cum prehendere » (prendre avec), c'est aussi et finalement « aller avec », « être en communion avec ». On retrouve ici les racines même de la communication qui vise la communion entre les hommes.

Au demeurant, la communication doit obéir aux règles de la sincérité, de l'honnêteté et de la vérité. L'intention bonne et la volonté droite ne suffisent pas à rendre une communication honnête. Il faut en outre rapporter les faits, en donner une image fidèle. Le mérite et la valeur morale d'une information ou d'une émission ne dépendent pas seulement du sujet traité, ni de la doctrine qui y est implicitement contenue, mais aussi du genre adopté, du ton et du style de présentation, du contexte dans lequel elle s'insère, en fonction du public auquel elle est destinée.

En effet, puisque c'est l'homme lui-même qui décide de la manière d'utiliser les inventions, les principes moraux qui les régissent reposent sur la juste considération de la « dignité de l'être humain ». Dès le départ, l'Eglise catholique a abordé la question de la communication en rapport avec l'utilisateur, c'est-à-dire en rapport avec l'homme. L'homme qui se sert des moyens de communication doit être au centre ; car c'est lui qui communique et il doit le faire de façon responsable. D'autre part, la communication ne peut se faire qu'avec un partenaire ; d'où la nécessité pour lui de connaître les enjeux de celle-ci, afin qu'elle serve son progrès et son épanouissement.

Les moyens de communication sociale devront être appréciés en fonction de leur contribution au bien commun. « Les informations, les émissions artistiques et les divertissements doivent concourir à la vie et aux progrès de la collectivité. Les moyens de communication doivent donner non seulement les événements, mais aussi les circonstances pour permettre à toutes les personnes de comprendre les problèmes de la société et de contribuer activement à son progrès ».

Mieux connaître les hommes, mieux les comprendre, promouvoir une entraide plus effective, c'est ce que la communication sociale peut obtenir, de façon remarquable, en harmonie avec les fins mêmes de l'Eglise qui est l'unité de tous les chrétiens en Jésus-Christ. Comme le souligne Michel Boulet, l'homme est un être social, qui vient des autres, d'un Autre, chemine avec les autres, engendre et oriente d'autres dans leur existence. Autrement dit, la condition de son existence et de son développement est la « relation ». Il se façonne à travers des rapports d'altérité²⁶¹.

2.3.2. Moyens de communication sociale comme facteurs de progrès humain

Dans cette partie, nous parlerons du rôle des médias dans la société, ainsi que des conditions de leur mise en oeuvre.

1°) Rôle des moyens de communication dans la société

Ce chapitre, développe plusieurs points, notamment ceux liés à l'opinion publique, le droit d'être informé et d'informer, l'éducation, la culture et les loisirs, les genres artistiques, la publicité, etc. Le texte reprend toutes les convictions antérieures au concile et celles exprimées dans le décret *Inter mirifica* à savoir que les médias font sauter les barrières du temps, de l'espace et des univers mentaux. Ils mettent à la portée de tous la culture et les loisirs.

Communio et Progressio engage le lecteur dans l'enjeu des médias qui constituent une véritable « place publique » indispensable à la vie d'une société où l'on échange des nouvelles et où s'expriment et s'affrontent de multiples opinions. Les moyens de communication reflètent les opinions publiques et la vie sociale des gens. L'opinion publique ce sont « des manières collectives de penser et d'agir ». « La formation de l'opinion publique exige la liberté pour chacun d'exprimer son point de vue, ses sentiments et ses réflexions ; dans les limites de l'honnêteté et du bien commun. Les nouvelles et les opinions diffusées expriment les idées, les projets et les problèmes du public, comme de chacun en particulier ou encore du genre humain en général (...) ». Toute opinion répandue n'est pas nécessairement le reflet ou l'expression de l'opinion publique. « Plusieurs points de vue différents peuvent

²⁶¹ M. Boulet, *Philosophie et théologie de la communication*, dans Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? p. 51.

coexister dans le même temps et le même lieu, bien que l'un d'eux ait souvent l'appui d'une majorité ».

L'opinion publique a toujours existé ; au début sous forme de phénomènes latents, mouvants. On peut évoquer, en France, les cahiers de doléance qui ont su traduire à un moment donné les préoccupations politiques et économiques et l'opinion générale d'une catégorie sociale donnée. Cependant, l'écrit a joué un grand rôle sur sa formation et sa constitution, comme nous l'avons précédemment souligné avec *Les Nouvelles ecclésiastiques*. L'instauration de la liberté de l'information au XVIII^{ème} siècle (reconnaissance de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion) et le développement des médias au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles ont considérablement rapproché les hommes, et fait émerger une opinion publique massive.

Le cinéma, la presse, la radio, la télé, rendent l'histoire du monde immédiate, et en même temps, ce ne sont plus quelques privilégiés qui sont au courant mais des hommes et des femmes très nombreux qui participent ensemble à l'événement. Ainsi, l'expression même de l'opinion publique est devenue massive et spontanée. Celle-ci est alors définie comme une « découverte simultanée d'une même réalité entraînant des attitudes et des sentiments différents ou convergents »²⁶². L'opinion publique dans une société se situe toujours en face de l'autorité, du pouvoir. Elle se distingue, non pas comme opposée au pouvoir, mais comme complémentaire du pouvoir, et capable de supporter les grandes attentes d'une société. Selon Bernard Porte, « l'opinion publique n'agit pas, elle ne réalise pas, mais elle fait l'avenir de la société et suppose continuité et changement, renouveau et intégration ». Pour le pape Pie XII, une information libre est indispensable pour la formation de l'opinion publique. La libre expression de ses idées est la contribution nécessaire à la réalisation de l'opinion publique. Le droit d'être informé et d'informer exige que le public ait accès aux moyens d'information et qu'il jouisse de la liberté d'expression.

- Source et transmission de l'information

Le droit d'informer et d'être informé exige qu'il y ait des sources d'information et des hommes pour transmettre l'information. Le document souligne que les professionnels ont certes des devoirs mais aussi des droits vis-à-vis du public qui connaît mal leur univers de travail, marqué par la rapidité, les conséquences de leur choix de mots et d'images, les

²⁶² Bernard Porte, *L'opinion publique, les médias et l'Eglise*, dans *Ethique et communication*, Actes du colloque « Chrétiens, professionnels de la communication », édit., Bauchesne, Paris, 1991, p. 89.

difficultés d'une approche de l'objectivité et du respect de la discrétion, les risques physiques au cours de certains reportages, etc. Le public a bien sûr droit à l'information, mais il lui revient également d'aller lui-même au devant de l'information. Il est pour cela nécessaire que l'informé ait à sa disposition des moyens suffisamment diversifiés pour choisir librement ce qui correspond à ses besoins.

Au demeurant, l'information (l'événement) est considérée non seulement en fonction de son importance, mais aussi de l'intérêt qu'elle représente pour le public. Ainsi donc, « si la portée de l'événement n'est pas révélée, l'information devient partielle, voire partielle ». On est là en face d'une éthique du journalisme.

L'information est un bien commun à partager entre un émetteur et un récepteur. Chacun est appelé à assumer ses responsabilités. C'est dans ce sens que *Communio et Progressio* insiste sur le rôle du journaliste dans la diffusion d'une information honnête, objective et exacte. Ce qui amène le journaliste à se documenter, à confronter les sources, à vérifier, pour informer le public en connaissance de cause. Le journaliste publie des informations qui sont sensées être d'intérêt public. Ils ne sont pas tenus de traiter de tous les sujets d'intérêt public, le choix relevant de la ligne éditoriale (liberté éditoriale) du journal ou du média en question. Le pluralisme médiatique étant garanti, il permet un large éventail dans le traitement des thèmes d'intérêt public, en fonction des missions que se donnent les médias et des publics qu'ils cherchent à fidéliser. Les journalistes ont donc la liberté du choix des thèmes d'intérêt public qu'ils abordent, mais ce choix est passible d'être analysé et critiqué, voire dénoncé surtout quand il témoigne d'une posture partisane trop prononcée ou encore quand l'information se fait propagande et manipulation de l'opinion publique. « Dire la vérité au public » impose au journaliste de respecter les principes éthiques de vérité, de rigueur et d'exactitude, d'équité, d'impartialité et d'intégrité, etc.

Enfin, « dans l'exercice du droit à l'information, la réputation des personnes et des sociétés doit être préservée et l'information ne saurait se confondre avec l'indiscrétion. Le respect de la vie privée, les secrets professionnels, les secrets d'intérêt public doivent être protégés ». Le droit à la vie privée est une valeur très importante dans les sociétés occidentales modernes. Dans l'exercice de son travail, le journaliste peut être amené à empiéter sur la vie privée des gens ; il a à faire face à plusieurs choix éthiques qui sont en rapport avec la vie privée des individus. Dès lors, jusqu'à quel point peut-il s'immiscer dans la vie d'autrui sous prétexte de recueillir de l'information ? Plusieurs auteurs sont d'avis que

le droit à l'information doit être limité par d'autres droits, dont celui de la vie privée²⁶³. La « Charte des devoirs », présentée en juillet 1993 par le président de l'ordre des journalistes italiens et le président de la fédération de la presse italienne cite trois principes : le refus de la vénalité (l'acte rédactionnel ne doit avoir aucun lien direct ou indirect avec l'argent), le respect des personnes (incluant par exemple l'interdiction de publier les noms des victimes de violences sexuelles) et le respect de la vérité (comportant l'obligation de rectification en cas d'information erronée). Cette charte se présente en quelque sorte comme une reprise partielle de la charte de Munich adoptée par les syndicats des journalistes en 1971 et par la fédération internationale des journalistes (FIJ) à Istanbul en 1972.

- La liberté de communication

La liberté de communication est étroitement liée au droit à l'information. Cette liberté se comprend dans ce sens que « l'homme est un être social, relationnel et donc un être de dialogue. Ainsi donc, le dialogue une fois établi par les moyens de communication sociale acquiert une nouvelle dimension et ce faisant, fait participer un plus grand nombre d'hommes à la vie et au progrès ».

La liberté de communication exige la liberté des personnes et des groupes dans la recherche, la circulation et la diffusion des nouvelles, et la liberté d'accès pour tous aux moyens de communication sociale. Une liberté de communication qui, dans son exercice, ne tiendrait pas compte des exigences objectives du droit à l'information, viserait plus à la satisfaction de l'informateur qu'au bien du public. L'on sait par ailleurs que les journalistes sont soumis à de lourdes contraintes techniques. La concurrence les pousse à chercher le « scoop », le spectaculaire, le sensationnel. Soucieux d'opérer « en direct », avec le maximum de rapidité, ils vérifient parfois insuffisamment leurs sources, ne respectent pas toujours les personnes, risquent de manquer de recul et de réflexion. De plus, la dépendance vis-à-vis de leur hiérarchie ne va pas toujours dans le sens de la revendication de leur liberté du choix et d'expression. Ils manifestent enfin un esprit de corps qui a des aspects positifs, mais peut parfois les amener à défendre certains comportements contestables.

Un axiome fondamental de la démocratie est la nécessité pour les citoyens d'être informés et renseignés. En effet, pour pouvoir participer à la vie politique de son pays, le peuple doit être informé. Des médias libres et responsables sont une source indispensable

²⁶³ Marc- François Bernier, Ethique et déontologie du journalisme, édit., Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004, p. 145.

d'information pour les citoyens désireux de choisir les meilleurs dirigeants pour leur pays et de prendre des décisions judicieuses pour résoudre les problèmes de la nation et de leur collectivité.

L'élaboration d'une presse libre et responsable est une activité constante, exaltante, vitale et permanente.

Le couple liberté/responsabilité est un « vieux couple » conceptuel. Rappelons simplement que la liberté de presse est une extension de la liberté d'expression. Inspirée largement de la métaphore du « libre marché des idées », selon laquelle la vérité s'imposera si on permet l'expression des idées et des opinions, la liberté de presse présume que le bien être de la société et des individus qui la composent ne peut que profiter de l'absence de contraintes et de censure, outre les « limites raisonnables » de la loi.

- Education, culture, loisirs

Pour ce qui est de l'éducation, de la culture et des loisirs, *Communio et Progressio* souligne que les moyens de communication sociale ont un rôle de plus en plus important dans le domaine de l'éducation. On se sert des médias, radio, télévision, Internet, etc. dans l'enseignement. Dans certaines régions du monde, ils permettent de suppléer à l'instruction religieuse, à l'éducation de base, à la lutte contre l'analphabétisme, à l'enseignement des techniques élémentaires de l'agriculture, de la médecine, de l'hygiène et du développement communautaire. « Élément privilégié de la culture moderne, les techniques de communication permettent de mettre les œuvres culturelles à la portée d'une grande partie de l'humanité, et bientôt peut-être de tous ». Ils facilitent pour ainsi dire la rencontre et le dialogue des cultures.

Grâce aux médias, des réalisations artistiques de qualité procurent à un nombre croissant de contemporains la recreation, dont ils ont besoin. Les œuvres multiples et variées offertes par les médias pour meubler les loisirs présentent une utilité réelle pour nos contemporains. Les échanges culturels et artistiques entre pays ou entre individus constituent les conditions nécessaires à une meilleure compréhension et à la bienveillance réciproque. Grâce à eux, il n'y a plus de barrière entre les hommes ; ils se présentent comme un facteur de rapprochement entre les peuples ; ils luttent contre l'analphabétisme et assurent une certaine formation à toutes les couches de la population. Ils entretiennent la culture.

Selon ce document, « les moyens de communication, tout en présentant des avantages pour l'humanité, peuvent parfois la défigurer et l'appauvrir, en procédant, par exemple à une sorte de nivellement par le bas ».

Revenons sur l'éducation et la culture qui sont deux points particulièrement sensibles pour dire que l'extension rapide des diverses formes de communication de masse (et en particulier la communication audiovisuelle, combinée avec la généralisation de l'informatique) semble donner une dimension nouvelle à la problématique éducative. Les moyens de communication se sont davantage développés au moment où l'éducation devenait une aspiration de toutes les catégories de la population et où les notions de démocratisation de l'éducation, de l'éducation permanente, d'égalité des chances se sont répandues dans la conscience commune. Il était inévitable que les deux phénomènes fussent mis en relation. La communication apparaît dès lors comme étant à l'origine d'un (autre) « milieu éducatif », arrachant ainsi à l'école son monopole éducatif et l'amenant pour ainsi dire à utiliser à son profit les formes modernes de la communication. La communication devient alors objet d'éducation.

Parlant de la télévision, Monique Dagnaud dit qu'elle participe activement à la construction des âges de l'enfance et de l'adolescence, puisque, chez les pauvres comme chez les riches, elle concurrence parents et école dans l'apprentissage des valeurs, dans l'appréhension et la représentation du monde. Ce faisant, elle bouleverse les cadres traditionnellement établis de l'acquisition du savoir²⁶⁴. Si les médias, vecteurs de communication assurent la formation et l'éducation, ce qui signifie en d'autres termes qu'ils permettent d'acquérir du savoir, « le savoir ainsi présenté en abondance, en désordre et au jour le jour, présente un caractère de « connaissance en mosaïque » qui ne correspond plus aux catégories intellectuelles traditionnelles »²⁶⁵.

On souligne volontiers le caractère hétérogène, voire chaotique, des connaissances présentées, la priorité accordée à la diffusion d'informations éphémères, superficielles ou sensationnelles. De plus, on a l'impression que l'information est imposée à l'utilisateur qui a le sentiment de la subir. Les médias bousculent, pour ainsi dire, les barrières générationnelles et réorganisent le rapport parents–enfants, élèves–enseignants. Dans les familles et à l'école on discute des informations qu'on a lues dans les journaux, écoutées à la radio, regardées à la

²⁶⁴ M. Dagnaud, L'Etat et les Médias. Fin de partie, édit., Odile Jacob, Paris, 2000, p.126.

²⁶⁵ Henri Dieuzeide, Communication et éducation, dans « l'éducation aux médias », édit., Unesco, Paris, 1984, p.73.

télévision, ou encore trouvées sur Internet. Les médias, tout en favorisant l'échange entre générations, « éduquent » à la négociation. D'autre part, les moyens de communication tendent à renforcer les systèmes symboliques communs, à les enrichir, à les réexprimer et à les réinterpréter. Ce faisant, ils laminent le particularisme des groupes et renforcent les stéréotypes. Ils semblent conduire à une certaine standardisation intellectuelle.

Bref, la question de la communication et donc des médias, renvoie à l'éducation : comment éduquer progressivement les consommateurs d'information (et aussi les communicateurs) de manière à les rendre capables d'utiliser de façon positive et intensive ces immenses ressources nouvelles mises chaque jour à leur disposition ? L'éducation sera-t-elle capable de préparer les citoyens à maîtriser la communication tout en les aidant à préserver leur personnalité propre et leurs capacités créatrices ? Une des solutions à envisager serait d'apprendre au récepteur à se protéger en remettant en question à la fois le contenu des médias et son propre comportement à leur égard. L'esprit critique pousse à la réflexion ; son exercice régulier ouvre sur les rôles, les valeurs et l'argumentation des médias. Comprendre cela permet de résister aux pressions du conformisme et de demeurer capable de se faire une idée personnelle sur ce qui est donné à voir ou à entendre. On peut aussi envisager une éducation organisée sur base des commentaires des émissions, parmi lesquelles on trouve des productions artistiques.

- Les genres artistiques

Les genres artistiques peuvent être bénéfiques pour l'Eglise, en ce sens que l'expression artistique peut refléter la condition humaine jusque dans ses profondeurs, rendre les réalités spirituelles accessibles à tous par la voie des sens, donner à l'homme une meilleure connaissance de lui-même. « Les productions artistiques révèlent souvent mieux qu'une description le génie d'un peuple, ses aspirations, ses pensées, ses sentiments. Même lorsqu'elle ne touche pas à des situations réelles et qu'elle se meut dans un monde fantaisiste, l'expression artistique offre des vues pénétrantes sur l'homme et sur sa condition ».

Les productions artistiques, du moment qu'elles expriment la vie, ne peuvent pas éviter de traiter les excès que l'on rencontre dans l'existence : violence, volonté de puissance, domination de l'argent, vices, etc. Elles posent parfois des problèmes moraux, du fait de l'incapacité ou de la difficulté de certains publics à les recevoir comme il convient, en raison

soit de l'âge, soit de l'immaturation psychologique, soit d'une éducation insuffisante. D'où il est nécessaire de conjuguer valeurs artistiques et sauvegarde de la morale.

- La publicité

Un autre sujet qui mérite attention, c'est la publicité dont les investissements sont en constante augmentation. La publicité est omniprésente dans la société moderne ; l'on ne peut échapper à son influence. « Elle informe les consommateurs sur l'existence des biens et des services, en encourageant une plus large distribution des produits. Cependant, il est important qu'elle se fasse dans le respect de la liberté de choix de l'acheteur, ainsi que dans le respect de la vérité ». La publicité vise à toucher, à convaincre et à séduire le client potentiel, afin d'augmenter les ventes. Elle est au service du marketing. A ce titre, elle a joué un rôle primordial dans le développement de la société de consommation, au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Définie par la création d'un message et l'achat d'un espace pour le diffuser, la publicité traditionnelle, dite « d'image », a longtemps occupé toute la scène. Depuis plus de deux décennies, elle partage désormais son espace avec d'autres techniques de communication commerciales, baptisées « hors médias » et qui englobent le marketing direct, la promotion, la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV), le sponsoring, etc. Avec ces nouveaux domaines, la publicité, après son introduction dans les entreprises et les campagnes électorales, se rend indispensable à la promotion des causes sociales ou humanitaires.

Pour les sociétés, la publicité est devenue une arme stratégique à part entière dans la conquête ou la protection des parts de marché. La publicité s'inscrit dans un triangle : les annonceurs commandent les campagnes, les agences les conçoivent, les médias leurs servent de support. En effet, les médias sont des entreprises, leurs « produits » ne sont pas de simples marchandises, d'où l'ambiguïté de leur tâche. Dans un système libéral, la concurrence règne entre les diverses catégories de médias et à l'intérieur de chacune d'elles. Or, la qualité des émissions ou des publications dépend pour une part des moyens financiers qu'on leur consacre. D'où le rôle de l'argent dans le fonctionnement des médias. Ceux-ci se le procurent principalement par la publicité. Celle-ci va d'autant plus vers eux que le nombre de leurs lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs est élevé. D'où le rôle de l'« audimat » qui observe les choix du public parmi ce qui est offert et non parmi ce qui aurait pu l'être. Il y a là un problème lié à la vérité de ce qui est dit et un danger de manipulation du public.

Le premier texte qui parle de la publicité dans l'Eglise est sans doute le « discours de Pie XI au 9^{ème} congrès de l'union continentale de la publicité », le 18/09/1933. Tout en reconnaissant aux représentants de la « science publicitaire » compétence, expérience et connaissance, le pape attire leur attention sur les aspects éthiques de leur profession. Voici ce qu'il dit à ce sujet : « la publicité doit être en rapport avec la morale, avec la moralité : elle doit même en être la plus grande propagatrice (...). (Il existe une) double façon dont la morale peut être transgressée ou offensée au moyen de la publicité, à savoir : dans le sujet de la publicité elle-même, et dans la manière dont la propagande est faite même sur un sujet innocent »²⁶⁶. Pour Claire Bésisle et ses compagnons, les activités de propagande et de publicité tendent semblablement à persuader, c'est-à-dire à inciter à l'action, voire à provoquer son déclenchement, respectivement dans le domaine de l'échange commercial et dans le domaine idéologique- politique. La médiatisation de ces activités leur confère aujourd'hui une visibilité qui tourne à l'obsession.

Parlant de la publicité, le pape Paul VI dit qu'il est désirable pour les institutions catholiques de suivre avec intérêt constant le développement des techniques publicitaires modernes et de savoir comment en faire usage opportun pour répandre le message de manière adaptée aux attentes et aux nécessités de l'homme contemporain. L'Eglise peut développer la publicité pour informer le public sur certaines de ses activités. Le but ne serait pas uniquement de se rendre visible, mais d'évangéliser. La publicité télévisuelle, radiophonique, par la presse, le cinéma, l'affichage, les dépliants, les banderoles, les calicots, etc., bien qu'elle soit exploitée par l'Eglise, à l'heure des médias ce procédé aura intérêt à se renforcer pour éveiller les consciences sur les événements et rappeler certains faits. Cependant, si la publicité peut être un atout, son coût est souvent hors bourse ; d'où la nécessité de recourir à la forme de publicité qui répond le mieux aux moyens et aux circonstances.

2°) Les meilleures conditions pour une mise en valeur des moyens de communication sociale

Le second chapitre de *Communio et progressio* expose les conditions pour une mise en valeur des moyens de communication sociale. On revient ici sur l'idée que les moyens de communication sociale, dans leur fonctionnement doivent mettre au premier plan l'homme, qu'il s'agisse des producteurs ou des usagers. Il est bien sûr question d'une éducation qui

²⁶⁶ Les Médias. Textes des Eglises, p. 59.

inculque les principes fondamentaux de la communication, en insistant sur la responsabilité des uns et des autres, enfin, un accent tout particulier est mis dans la concertation entre citoyens et autorités, entre nations, entre chrétiens, croyants et hommes de bonne volonté.

- La formation des usagers, auteurs et acteurs

Cette formation concerne les jeunes et les adultes. Le texte innove en ce qu'il parle de la nécessité d'éduquer les jeunes et les adultes à la connaissance des principes des médias et de leurs applications : savoir lire la presse, écouter la radio, déchiffrer et interpréter les images. Au niveau de l'enseignement, il est question d'associer la science à la pratique. « Cette formation pourra se faire dans des rencontres, des cercles, des « carrefours » ou encore par des cours spéciaux, des réunions d'études, des sessions de formation... ». Les parents et l'école joueront également un rôle actif dans l'éducation aux médias. « Les parents et les enseignants ne pourront s'acquitter de ce devoir que si eux-mêmes sont aptes à porter une appréciation sur les moyens de communication ».

Le texte rappelle que la qualité des productions ne pourra émerger que dans un jeu d'association des professionnels entre eux et de solidarité de ceux-ci avec les usagers. « La compétence professionnelle ne suffit pas : il faut des qualités humaines, au premier rang desquelles figure l'esprit d'ouverture, de dévouement et de dialogue. Plus les réalisateurs s'appliqueront à mieux connaître leur public, à pénétrer son âme, plus ils seront capables de s'adapter aux besoins des usagers et de faire grandir ainsi la compréhension profonde entre les hommes et la communion intime des esprits ».

Bref, cette partie insiste sur le fait que pour tirer un meilleur profit des moyens de communication sociale, il convient d'assurer une formation de qualité à toutes les catégories sociales de la population impliquées dans le fonctionnement de ces derniers : producteurs, réalisateurs, journalistes, auditeurs – téléspectateurs, lecteurs, auteurs, responsables... La formation de tous est un gage de dialogue et de compréhension en ce domaine. Toutefois, conscients du fait que la formation en elle-même ne suffit pas, les professionnels des médias doivent en plus être ouverts et dévoués. Quelques questions demeurent pourtant : comment organiser une formation à l'échelle de toute la population ? Comment assurer une formation des médias aux parents en dehors des groupes existants ? Nous pensons que les paroisses

peuvent être associées à l'organisation de cette formation. Au niveau des paroisses, on peut organiser des conférences sur ce thème en faisant participer tous les chrétiens.

Les responsables et les auteurs, ainsi que les usagers ont pour mission de susciter et de stimuler le dialogue, les échanges et les relations entre les hommes. Dès lors, l'on se préoccupera de tenir compte de l'ensemble des exigences du public, de faire place aux diverses opinions, si celles-ci émanent de fractions importantes du public. « Pour arriver à un bon résultat, il importe de prévoir quels seront les spectateurs ou les auditeurs et de se mettre en harmonie préalable avec eux. A ce prix seulement, les communications pourront s'adapter aux besoins et aux possibilités de tous les publics selon les âges, les catégories sociales et les milieux culturels. A ce prix seulement, s'instaurera entre les personnes bien préparées, libres et responsables, l'immense et incessant dialogue que rendent possible les moyens de communication sociale ».

Il appartient aux journalistes non seulement d'établir la vérité des faits, mais aussi de mettre en valeur les plus saillants par les commentaires. Ce faisant, ils aident lecteurs, spectateurs ou auditeurs à replacer dans leur contexte les nouvelles reçues en vrac, à en apprécier l'importance relative en vue des jugements à porter et des décisions à prendre dans la vie sociale.

- La concertation : entre citoyens et autorités, entre les nations, entre tous les chrétiens, les croyants, les hommes de bonne volonté

Dans le domaine des médias la concertation entre citoyens et autorités, entre nations, entre tous les chrétiens, croyants et hommes de bonne volonté est nécessaire. Au lieu de gérer la communication, les pouvoirs publics ont le devoir de garantir son bon fonctionnement. Autrement dit, dans l'environnement politique, culturel et économique qui préside à la communication, c'est le rôle de l'Etat de protéger la liberté de communication du citoyen en la garantissant. L'Etat s'investira dans la défense de la liberté de communication et du droit à l'information contre les pressions économiques, politiques ou idéologiques. Il est suggéré que des organismes de surveillance et de concertation soient mis en place. Ainsi en France existent la Haute Autorité et un Conseil Supérieur de la Communication et de l'Audiovisuel, celui-ci devant se démultiplier au niveau des régions sous formes de comités régionaux.

L'environnement social, culturel et politique est une donnée déterminante de la pratique professionnelle de la communication²⁶⁷.

« Les citoyens et les autorités (législateurs) sont tous responsables devant les moyens de communication sociale (...). L'action des autorités ne saurait être conçue d'abord comme restrictive et répressive, même si, dans certains cas, des interventions peuvent s'imposer. Les pouvoirs publics doivent respecter le principe de subsidiarité c'est-à-dire qu'ils ne créeront ni ne géreront eux-mêmes ce que les individus ou les corps intermédiaires sont en condition de créer ou de gérer. En désaccord avec ces principes, une législation doit assurer la liberté de communication et le droit à l'information. Les pouvoirs publics pourvoiront, au besoin par une législation appropriée, à sauvegarder la diversité, contre une concurrence suscitée par la soif du profit, à défendre la dignité des personnes et des groupes de valeur culturelle, et à assurer les conditions nécessaires à l'exercice de la liberté religieuse ».

Entre les nations : l'aide des pays riches est souhaitable pour permettre aux pays pauvres de bénéficier de l'équipement technique nécessaire. Cette aide peut également consister à la formation des cadres.

Enfin, les moyens de communication sociale doivent servir à développer une très large union entre tous les chrétiens, les croyants et les hommes de bonne volonté. L'unité des croyants étant un témoignage à l'égard du monde.

1.3.3. L'action des catholiques en matière de médias

Cette partie étudie l'action des catholiques en matière des médias. Elle comporte quatre points. Par des orientations souvent précises, *Communio et Progressio* concrétise certains énoncés d'*Inter mirifica* et donne des directives pour les Eglises du monde entier. Il est question de ce que le christianisme et le catholicisme peuvent faire pour que les moyens de communication sociale participent au progrès humain.

- Les services rendus par les catholiques à la communication sociale

²⁶⁷ Bernard Porte, *L'opinion publique, les médias et l'Eglise*, dans *Ethique et communication*, Actes du colloque « Chrétiens, professionnels de la communication », édit., Beauchesne, Paris, 1991, p. 91.

Le rôle de l'Eglise dans la société est d'abord un rôle spirituel. De ce fait sa contribution sur le terrain de la communication sociale ne peut qu'être d'abord spirituelle. « En toute évidence, ce sont les professionnels chrétiens travaillant dans le monde de la communication qui rendent témoignage au christianisme et ce, de par leur sens de devoir ». Les professionnels chrétiens ont pour mission, surtout dans des institutions non confessionnelles, d'insérer dans l'agenda quotidien, les questions religieuses. En d'autres termes ils s'emploieront à ce que, au cours des conférences de rédaction, les journalistes ne passent pas sous silence les informations religieuses dans les événements retenus. D'autre part, les théologiens, auront à coeur d'intégrer l'aspect « médias » dans leurs domaines. Les écoles et les organisations catholiques, les maisons de formation (séminaire, noviciat) feront de même. « L'apostolat de la communication sociale constitue un terrain privilégié pour les laïcs ».

Le monde médiatique étant la nouvelle place publique, la présence de l'Eglise et donc des chrétiens est importante. Mais, puisque nous sommes dans une société laïque et pluraliste, ils ont donc à y témoigner en respectant totalement la liberté des autres. Le défi à relever ne consiste pas à faire en sorte que l'information religieuse figure parmi les autres informations, mais de lutter pour qu'elle devienne un sujet parmi tant d'autres. Le témoignage chrétien dans le domaine de la communication reste encore un sujet à exploiter par l'Eglise. Comment organiser cette pastorale ? Doit-elle être encadrée ou simplement laissée à l'initiative des chrétiens ?

- L'utilité des médias pour les catholiques

Les médias ont toujours été employés par l'Eglise pour porter son message auprès de l'opinion publique. Dans le passé, elle a utilisé des moyens tout à fait originaux : le livre sacré, l'art sacré, les statues, le vitrail, la peinture, la musique, etc. Aujourd'hui, sa communication doit s'adapter aux nouvelles technologies et le dialogue reste la clé de toute son action. Les médias sont une chance pour faciliter ce dialogue au sein de l'Eglise. Cette dernière étant une communauté d'hommes, elle a besoin d'une opinion publique pour alimenter le dialogue entre ses membres. Pour que les chrétiens se fassent une opinion, ils ont besoin d'informations. Les médias suscitent aussi le dialogue entre l'Eglise et le monde. « Le dialogue de l'Eglise ne s'étend pas seulement à ses membres, mais au monde entier. Ce faisant, elle a le devoir de connaître les réactions de l'homme moderne, catholique ou non, aux faits et aux idées ».

Les médias sont nécessaires ; « ils sont indispensables. Ils sont, dans le monde de l'opinion publique, un acte de présence qui exprime nos devoirs, notre rôle, notre amour à son égard. Ils sont comme l'instrument de la Parole de Dieu et du message évangélique au milieu de la masse souvent chaotique et contradictoire des paroles humaines et des idéologies actuelles »²⁶⁸. Les médias ont aussi un rôle dans la formation de l'opinion. Ils contribuent à la paix, la justice, la solidarité et la communion entre les personnes et les peuples. Ils contribuent à éveiller et à former les consciences, en proposant de véritables analyses sur les événements présents ou sur les questions de société.

Les moyens de communication, dans le respect des sensibilités spirituelles et culturelles, doivent offrir aux différentes composantes de la société, qui veulent promouvoir de saines valeurs humaines, la possibilité de s'exprimer librement. Cependant la libre expression des catholiques ne peut s'exercer que dans la charité et dans le respect du magistère ; car « les vérités de la foi ne peuvent pas être laissées à l'interprétation arbitraires des individus ». Dès lors, « il est nécessaire de distinguer clairement entre le niveau de la recherche scientifique en théologie, où les experts sont invités à user de la liberté qui leur est nécessaire pour poursuivre leurs travaux et en communiquer le fruit aux autres chercheurs, dans des revues ou des collections spécialisées, et le niveau de l'enseignement des fidèles. Pour ces derniers, il faudra veiller à ce que ne soit proposée comme doctrine d'Eglise que celle reconnue par le Magistère authentique, ou du moins considérée comme enseignement sûr ».

Selon Paul VI, « le rapport de l'Eglise avec le monde, sans se fermer à d'autres formes légitimes, peut mieux s'exprimer sous la forme d'un dialogue, et d'un dialogue non pas toujours le même, mais adapté au caractère de l'interlocuteur et aux circonstances de fait »²⁶⁹. Pie XII²⁷⁰ quant à lui, relève deux motifs pour lesquels l'Eglise s'intéresse aux médias : « les merveilleux progrès techniques dont se glorifie notre époque sont assurément les fruits du génie et du travail de l'homme, mais ils sont d'abord des dons de Dieu, notre créateur, de qui dérive toute œuvre bonne ».

Les moyens de communication sociale présentent donc un triple intérêt pour l'Eglise : ils l'aident à se révéler au monde moderne ; ils favorisent le dialogue à l'intérieur de l'Eglise ;

²⁶⁸ Allocution de Paul VI à la commission pontificale des communications sociales le 15/03/1971, dans Les Médias. Textes des Eglises, p. 259.

²⁶⁹ Paul VI, extrait de l'Encyclique *ecclesiam suam* (1964), dans Les Médias. Textes des Eglises, p. 225.

²⁷⁰ Les Médias. Textes des Eglises, p. 154.

ils apprennent à l'Eglise les mentalités et les attitudes de l'homme contemporain. D'autre part, ils sont également utiles pour l'annonce de l'Evangile. Cette nécessité apparaît clairement si l'on songe qu'aujourd'hui les hommes sont envahis par les communications qui façonnent leur pensée et leur mentalité. Ceci se vérifie dans le domaine religieux comme dans tous les autres.

On distingue en effet, plusieurs catégories de médias chrétiens : certains largement immergés dans la culture profane, mais avec une manière spécifique de la vivre ; d'autres destinés au seul public chrétien, le cas limite étant celui des revues de mouvements ou des bulletins diocésains ou paroissiaux dont l'utilité ne doit pas être sous-estimée ; d'autres enfin visant les deux « cibles ». Ainsi la communication médiatique du message chrétien se fait-elle dans la diversité. Elle nécessite une formation²⁷¹. Les médias sont aussi d'une importance inestimable pour la formation chrétienne. Ils offrent la possibilité d'entendre des spécialistes de l'enseignement religieux ou d'autres experts sur des questions d'actualité. Ils peuvent contribuer à une rénovation de l'enseignement religieux et seconder la pédagogie de l'éducateur. Ils peuvent dans la discussion sur les événements, amener les chrétiens à une réflexion sur les fondements de la foi et son application à la vie quotidienne.

Mais comment alors faire passer le message chrétien, la « Bonne Nouvelle » à travers les médias ?

D'abord l'Eglise se doit d'être plus transparente et plus rigoureuse dans le choix des informations qu'elle doit fournir aux médias et elle doit faire un effort pour « démocratiser » son langage pour la rendre plus compréhensible.

Ensuite elle doit se persuader qu'elle ne tient pas à elle seule la vérité. Dans ce sens il lui faut se défaire d'une certaine méfiance et accepter de jouer le jeu du débat, de l'ouverture à la pensée de l'autre, à ses valeurs, à ses idéaux, etc. Des efforts notables ont été accomplis ; on en veut pour preuve, par exemple, les interventions en direct de nombreux évêques sur les chaînes de télévision nationale mais ces progrès restent encore insuffisants.

Ce qui dans l'Eglise intéresse spontanément les médias non confessionnels, c'est ce qui fait problème (les tensions dans l'Eglise, la transgression de certains de ses interdits moraux), ce qui est spectaculaire (les voyages du pape), les personnages exceptionnels (sœur Emmanuelle,...) et ce qui est à la limite du religieux. L'Eglise attend des agences de presse,

²⁷¹ Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? p. 163.

ainsi que des moyens d'information à grande audience, qu'ils apportent à l'information religieuse, au moins si elle est d'intérêt général, une attention et qu'ils la traitent avec soin. De son côté l'Eglise doit fournir aux organismes de presse, des informations exactes et complètes. D'autre part, les autorités de l'Eglise gardent distance vis-à-vis des médias, surtout au plan national, non moins au plan local. Elles ont du mal à communiquer. Cela tient pour une part à un manque de formation aux techniques audiovisuelles, mais pas seulement. L'Eglise est mieux organisée pour enseigner que pour dialoguer. Son langage est à usage interne : il est peu compréhensible à l'extérieur. Elle souhaite plus la discrétion. Elle craint, en parlant de ses débats internes, de montrer à l'extérieur une image divisée. Du coup elle montre peu à l'extérieur ce que vivent ou essaient de vivre les chrétiens.

- Le rôle et l'activité des catholiques dans chacun des moyens de communication.

Ce paragraphe traite des devoirs propres aux spécialistes catholiques de la communication dans chacun des médias en particulier. Il s'agit de tous ceux qui parlent au nom de l'Eglise, qui s'expriment dans les médias officiellement catholiques ou dans des médias neutres qui donnent à l'Eglise la possibilité de s'exprimer.

« Les publications imprimées » (journaux, revues, magazines et périodiques, brochures, livres, publications techniques et scientifiques, ouvrages de détente, bandes dessinées), présentent une réelle utilité pour l'Eglise.

La presse catholique (journaux, revues, magazines et périodiques), pour ne parler que d'elle, peut être un instrument très efficace pour faire connaître le monde à l'Eglise et l'Eglise au monde. Cette presse a en charge de « compléter et, si nécessaire, de rectifier les nouvelles et les commentaires relatifs à la religion et à la vie de l'Eglise. Elle est à la fois un reflet du monde et une lumière dans le monde, un terrain de rencontre et d'échange d'opinions ». Elle a également pour mission d'interpréter les événements selon l'enseignement de l'Eglise. La presse catholique d'intérêt général publie des informations, des commentaires et des opinions sur tous les aspects de la vie courante et sur tous les problèmes auxquels l'homme contemporain est confronté. L'influence de la presse est souvent jugée plus positive que celle

de l'audiovisuel. L'écrit offre à chacun un choix plus large et la possibilité d'aller à son rythme. Il propose, au-delà de l'information, une réflexion qui peut être approfondie²⁷².

« Le Cinéma » exerce une forte influence sur l'éducation, la culture et les loisirs. Il présente des avantages considérables dans l'activité pastorale. Dans des régions où subsiste l'analphabétisme, les films contribuent à donner une éducation de base et ils servent aussi à enseigner les vérités religieuses. Il est souvent plus facile de saisir à travers l'image les faits et les idées. Reste que sa mise en œuvre est tributaire d'une certaine logistique.

Les émissions religieuses de « radio et de télévision » suscitent de nouvelles relations entre les fidèles, enrichissent leur vie religieuse et contribuent à leur formation et à leur engagement dans l'Eglise et dans le monde. Elles sont utiles aux malades et aux personnes âgées, empêchés de participer à la vie de l'Eglise. Elles établissent des relations avec nombre de personnes qui, séparées de l'Eglise, recherchent un aliment spirituel. Elles apportent enfin le message évangélique à des territoires dans lesquels l'Eglise du Christ exerce difficilement sa mission. Le média étant le message d'après la formule de Mc Luhan, la prédication doit s'adapter à la nature particulière des moyens utilisés.

La télévision a contribué à élargir le champ de nos connaissances et nous donne le goût d'en savoir plus. Toutefois, « la complexité des réalités humaines n'est pas facile à exprimer à la télévision et même à la radio. En cherchant à faire court et simple, on risque d'être superficiel ». La « culture de l'immédiat », certes offerte ainsi à tous, peut tendre à « liquider les communautés de mémoire ». La tentation existe de privilégier la plus large audience aux dépens de la qualité. L'image fait appel à l'émotion et au réflexe plus qu'à la réflexion.

La radio et la télévision présentent certains dangers ; entre autres, comment éviter que la concentration de ces moyens entre les mains de quelques-uns ne supprime le dialogue dans la société ? La difficulté de discerner le vrai du faux (devant la multiplicité d'information). De plus ces moyens participent à un abaissement de la moralité dans plusieurs secteurs de la vie de la société.

²⁷² Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? p. 160- 161.

« Le théâtre » a considérablement augmenté son audience grâce à la radio, à la télévision et au cinéma. Il est l'expression de la vie en société. Il dénonce les écarts de comportements et véhicule des idées nouvelles ; il milite pour un changement de mentalité. Il se présente parfois comme une instance critique de la société. En ce sens le théâtre peut aider à l'évangélisation en portant sur scène, les aspirations et les problèmes religieux de l'homme moderne.

- Equipement, personnel, organisation

Le dernier point parle de l'équipement, du personnel et de l'organisation en soulignant que la place des médias dans la vie des hommes et les résultats auxquels ils peuvent parvenir, les problèmes qu'ils posent à la conscience des catholiques exigent un équipement pastoral approprié : des responsables expérimentés, des organismes spécialisés, avec une structure et des moyens convenables.

Il revient à l'évêque de planifier la pastorale dans le domaine de la communication dans son diocèse. Cette tâche est par ailleurs confiée à une commission épiscopale spéciale ou à un évêque délégué dans chaque pays, au niveau de la conférence épiscopale nationale et à celui de la commission pontificale pour les moyens de communication sociale pour l'Eglise universelle. En effet, si au niveau de l'Eglise particulière de chaque pays et au niveau de l'Eglise universelle, ce sont des commissions qui se chargent d'organiser la communication, dans l'Eglise diocésaine, c'est l'évêque qui est seul responsable. Bien sûr qu'il peut confier la responsabilité de cette organisation à un prêtre, mais le principal lui revient. Ce qui signifie en d'autres termes que l'évêque est le premier communicateur dans son diocèse. Il ne peut totalement se départir de cette mission en la laissant à d'autres. Son rôle ne peut se réduire à lire des messages à la radio ou à la télévision. Il doit communiquer avec la communauté diocésaine à travers les médias. A ce niveau l'initiative de certains évêques de France de prendre un temps d'antenne dans leurs radios respectives pour répondre aux questions des chrétiens ne peut qu'être saluée. Cependant, elle nécessite un encadrement pour éviter les maladresses.

L'office diocésain ou interdiocésain de communication a pour tâches principales d'organiser, dans le diocèse et jusqu'au niveau des paroisses, l'apostolat de la communication. Il sera également chargé de la préparation, dans le diocèse, de la journée

mondiale des moyens de communication sociale. Il est souhaitable que cette journée soit aussi une journée de réflexion et pas seulement une journée de prière. Des journées de prière suivies de conférences-débats peuvent être systématiquement organisées pour attirer l'attention des chrétiens sur le phénomène de la communication au niveau local et international. Cette journée peut être pour certains la seule occasion pour apprendre les mécanismes des médias, ainsi que les philosophies ou les politiques qui sont derrière.

Il appartient aux offices nationaux et diocésains de « stimuler, d'encourager et de coordonner les initiatives et l'activité des catholiques en ce domaine. Ils s'occuperont de la formation du clergé et des laïcs : cours, conférences, sessions d'études, publications d'informations rédigées par des spécialistes ayant autorité. Il leur appartient également de donner leur avis sur la préparation et l'exécution d'œuvres et d'émissions traitant des sujets religieux ». Là-dessus il reste un grand travail à faire. Du moment où on installe une station de radio dans un diocèse, on a l'impression que tout est fait sur la communication. Tous les efforts se concentrent sur la radio ou dans certains cas sur la télévision. Toute la communication tourne autour de ce ou de ces médias. On ne fait plus attention à la formation, on ne pense plus à d'autres initiatives dans ce domaine. Pour les Eglises diocésaines, la communication consiste à avoir une radio ou une télévision. La communication est beaucoup plus complexe et dépasse le seul cadre de la mise en place des radios ou de publication des journaux.

Il est bon d'avoir des porte-parole dans chaque diocèse, chaque conférence épiscopale, ainsi qu'au Saint-siège, dont la mission consiste à faire connaître les informations et les nouvelles, commenter brièvement les documents de l'Eglise dès leur publication ; rapporter les nouvelles concernant la vie et l'activité de l'Eglise, comme le suggère *Communio et Progressio*. Cependant si cela se justifie pour les conférences épiscopales et le Saint-siège en raison notamment de la taille de ces institutions et des dossiers à traiter en rapport avec d'autres institutions, états ou corporations, nous estimons que les délégués épiscopaux à l'information ou encore les chargés de communication sont à même de remplir ce rôle dans chaque diocèse.

Pour terminer, disons que l'instruction pastorale *Communio et progrès* veut seulement donner des orientations générales. L'état actuel des médias ne permet pas d'entrer dans les détails. Elle n'aborde pas la question des effets de communication sociale dans les différents milieux culturels et sur les différents types humains.

Chapitre 3. Les années Jean-Paul II : une ère médiatique nouvelle

Sommaire

3.1. Aetatis Novae

3.2. L'Eglise au défi d'Internet

3.3 D'autres textes publiés sous le pontificat de Jean-Paul II

3.4. Jean-Paul II et les médias

Cette période, dominée par la très médiatique figure de Jean-Paul II est riche en documents ecclésiaux de toutes sortes. Quelques titres : *Pornographie et violence dans les médias*, *Critères de collaboration œcuméniques et interreligieuses dans les médias*, *Aetatis Novae, Eglise et Internet*, *Ethique et Communication*, etc.

Nous avons choisi d'en étudier quelques-uns.

3.1. Aetatis novae²⁷³

Vingt ans après la publication de *Communio et progressio* l'Eglise se rend bien compte que le paysage médiatique a profondément changé. Elle réexamine ses positions antérieures, les recadre, les développe. Le ton change et l'Eglise concentre son attention sur les moyens de communication. Ce nouveau document compte cinq parties. Il s'en dégage trois thèmes à savoir : le contexte de la communication, les tâches et les défis de la communication ainsi que la place des médias dans la pastorale. Selon ce document, la communication sociale apporte une révolution dans la communication humaine. De nos jours, les médias ont investi tous les domaines de la vie de l'homme. « Il n'existe pas de lieu où ne se fasse sentir l'impact des médias sur les attitudes religieuses et morales, les systèmes politiques et sociaux, l'éducation ». C'est pourquoi *Aetatis Novae* se propose de réfléchir sur les conséquences pastorales des communications sociales. Il vise à procurer un outil de travail et des encouragements à ceux et celles qui sont confrontés aux conséquences pastorales de cette nouvelle réalité.

Aujourd'hui, on parle de plus en plus de « société d'information », de culture des médias » et de « génération des médias », etc. En effet, ces expressions soulignent que les hommes et les femmes de notre temps sont en partie conditionnés par les médias pour ce qui est du savoir, de la connaissance ou de la vie en général. L'utilisation des nouveaux médias (satellites, la télévision par câble, les fiches optiques, les vidéo-cassettes, les disques compact, la conception d'image par ordinateur...) a donné naissance à ce que l'on a pu appeler de « nouveaux langages » et a suscité d'ultérieures possibilités pour la mission de l'Eglise ainsi que de nouveaux problèmes pastoraux.

3.1.1. Contexte des communications sociales

Le problème de contexte est abordé sous deux angles : le contexte culturel et social d'un côté et le contexte politique et économique de l'autre.

S'agissant du contexte culturel et social, l'on retiendra que la communication vient bousculer les modes de penser, d'agir et d'appréhender le monde. Elle est plus qu'une simple révolution technologique. Les médias présentent un double visage qui peut être à la fois

²⁷³ Instruction pastorale sur les communications sociales publiée le 22 février 1992, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de « *Communio et Progressio* ».

positif et négatif, sur le développement psychologique, moral et social des personnes, la structure et le fonctionnement des sociétés, les échanges d'une culture à une autre, la perception et la transmission des valeurs, les idées du monde, les idéologies et les convictions religieuses. « On peut recourir aux médias pour proclamer l'Évangile que pour le chasser du cœur des gens. Les médias ont la capacité de peser non seulement sur les modes de pensée mais encore sur les contenus de la pensée. Pour beaucoup de personnes, ce qui n'est pas montré ou diffusé par les médias n'existe pas. Ainsi donc, le silence peut se trouver imposé de facto à des individus ou des groupes que les médias ignorent ; ce phénomène peut même affecter l'Évangile. Les médias ont le pouvoir de renforcer ou de détruire les références traditionnelles en matière de religion, de culture et de famille ».

Tout dépend de ce que l'on écrit dans des journaux, de ce que l'on dit à la radio et de ce que l'on montre à la télévision. La trame du récit, le décor, le contexte, ne sont pas indifférents dans la réception du message. La société de l'information dans laquelle nous vivons, a développé des mécanismes de mise en forme ou l'accent porte sur ce qui est agréable, beau, attirant, captivant. Le combat des médias ne porte pas seulement sur les idées mais aussi sur l'habillage. Ainsi, on constate parfois avec consternation que certaines idées passent plus facilement que d'autres. Nous sommes dans une société où, « savoir présenter » rime avec « comment présenter ». Le contenu est indissociable du contexte et de la présentation.

D'autre part, l'Église reconnaît des liens très étroits entre la communication et les structures politiques et économiques. Les structures politiques et économiques sont très dépendantes des systèmes de communication. De nos jours, presque tous les États du monde investissent grandement dans le domaine de la communication.

Comme on dit, « qui détient l'information détient le pouvoir ». Les États ont compris que pour contrôler et orienter l'opinion, il faut absolument peser sur les moyens de communication. Ainsi en manipulant l'opinion publique on arrive à la détourner de leurs buts pour servir les intérêts politiques. Dans beaucoup de cas, la recherche du profit prend le pas sur la qualité du service. « D'où, les annonceurs publicitaires qui exercent une influence anormale sur le contenu des médias : « on préfère la popularité à la qualité ». Les annonceurs (publicitaires) outrepassent parfois leur rôle légitime, consistant à identifier les besoins véritables et à leur répondre, et, poussés par des motifs mercantiles, ils s'efforcent de créer des besoins et des modèles artificiels de consommation ».

Ce qui compte pour les publicistes, ce n'est pas d'abord de faire connaître un produit mais de le vendre. On invente des slogans pour harceler les consommateurs, on vante des qualités inexistantes dans les produits. L'information sur le produit vient au second degré. C'est le besoin d'argent qui commande tout. C'est l'argent qui dirige, il est le maître de cérémonie. On peut même dire « qui a l'argent manipule les médias ou mieux la recherche effrénée du gain peut conduire à la manipulation ».

« Face à l'accroissement de la concurrence et à la nécessité de trouver de nouveaux marchés, les entreprises de communication revêtent un caractère de plus en plus « multinational » ; le manque de possibilités locales de production rend en même temps certains pays plus dépendants des nations étrangères. C'est ainsi que les réalisations de certains médias populaires, caractéristiques d'une culture, se répandant dans une autre, souvent au détriment des formes artistiques et médiatiques qui s'y trouvent et des valeurs qu'elles contiennent ».

Une question se pose alors : quelle est la place de la morale dans tout ce système ? Pour relever ce défi *Aetatis Novae* fixe des garde-fous.

3.1.2. Les tâches et les défis des moyens de communication sociale

Parmi les tâches des moyens de communication *Aetatis novae* en donne cinq : le texte reprend en les systématisant les points qui ont été précédemment traités, notamment dans *Communio et progressio* à savoir, les médias sont au service des personnes et des cultures ; ils sont au service du dialogue avec le monde actuel ; ils sont au service de la communauté humaine et du progrès social ; ils sont au service de la communion ecclésiale et enfin, les médias sont au service d'une nouvelle évangélisation.

Les défis actuels des moyens de communication sociale sont de quatre ordres :

- « Nécessité d'une évaluation critique » : le premier principe qui doit présider au comportement des responsables des médias est le respect absolu de la dignité des personnes, qu'il s'agisse de celles dont ils parlent ou de celles à qui ils s'adressent, en particulier des plus influençables, les enfants et les jeunes. Concrètement cela signifie s'abstenir de jugements sans preuves, de mépris, de dérision systématique, de manque de pudeur, d'images par trop traumatisantes, bref de tout ce qui dérobe ou tue la vie personnelle ou sociale.

En dépit de toutes ses merveilles, le nouveau monde, caractérisé par le développement exponentiel des moyens de communication sociale, est rempli d'ambiguïtés. Les médias et leur langage sont parfois utilisés dans un but de manipulation. De plus, ils propagent souvent une mentalité matérialiste ou dominée par l'esprit de consommation qui contraste souvent avec le message de l'Évangile. Il est par conséquent nécessaire que les consommateurs développent un esprit critique, et, plus encore, qu'ils soient des utilisateurs critiques de la communication sociale.

Le second principe, lié au premier, est la recherche et le respect de la vérité. Concrètement cela implique vérification des sources et surtout rectification des erreurs. Cela suppose que l'on ne confonde pas l'annonce des faits avec les commentaires qui, dans une société pluraliste, se doivent d'être pluriels. Cela suppose aussi que l'on ne fasse pas d'un fait divers un événement. L'influence des médias est grande sur nos jugements et nos comportements. Beaucoup de gens ont besoin de références pour trouver un sens à leur vie. Consciemment ou non, ils cherchent de telles références dans les médias²⁷⁴. De ce constat découle la nécessité d'une réflexion critique sur la manière dont les médias répondent à ces attentes : réflexion critique et objective. « Adopter et reconnaître le côté positif des médias pour le progrès de l'humanité ne signifie pas fermer les yeux aux abus, ainsi qu'au mauvais usage qu'on peut faire. D'où il est nécessaire qu'une évaluation critique de médias et de leur impact sur la culture accompagne leur usage.

C'est dans ce sens que l'Église cherche à « fournir une aide véritable en indiquant les critères éthiques et moraux applicables à ce domaine, critères que l'on trouvera dans les valeurs à la fois humaines et chrétiennes ». L'Église accomplit son devoir lorsqu'elle fait des propositions sur des critères éthiques. Mais est-elle suivie par les professionnels et les responsables des médias ?

- « Solidarité et développement intégral » : il arrive que les médias exacerbent les obstacles individuels et sociaux qui empêchent la solidarité et le développement intégral de l'homme par exemple : le consumérisme, le sécularisme, le matérialisme. Le consumérisme en tant que mouvement ou association de consommateurs, poursuit la défense des intérêts de ces derniers. Il renvoie à la société de consommation. C'est une idéologie où la consommation de biens revêt une importance capitale. La société de consommation génère des inégalités entre les riches et les pauvres. Une situation paradoxale où les pauvres s'appauvrissent

²⁷⁴ Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? p. 159.

davantage alors que les riches multiplient leurs avoirs. Le sécularisme ou mouvement de laïcisation de la société, a tendance à reléguer la religion et l'Eglise dans le domaine privé. Ce qui touche à la religion est réputé désuet et sévèrement critiqué. Ainsi on empêche ceux qui croient de le montrer et on les pousse à se cacher.

Le matérialisme définit comme mouvement de pensée sur la nature de l'être, considère qu'il n'y a pas d'autre substance que la matière (monisme) et que la pensée, la conscience sont des produits secondaires de la matière ou des illusions. Le matérialisme rejette l'existence de l'âme, de l'au-delà et de Dieu, s'opposant en cela au spiritualisme et à l'idéalisme. Il est étroitement lié au développement de la science dont il se nourrit des résultats pour évoluer et se structurer au fil des siècles. Le matérialisme recouvre donc plusieurs formes qui vont de l'atomisme des philosophes Grecs à la science moderne. Ses différents courants se distinguent par la façon dont ils conçoivent esprit, conscience ou entité mentale. Avec le consumérisme et le matérialisme la religion représente un point de division dans les sociétés même démocratiques qui font du pluralisme et de la liberté d'expression leur cheval de bataille.

- « Politiques et structures » : les problèmes qui se posent aux médias sont surtout liés aux politiques et aux structures. Exemple, l'exclusion de certains groupes, la réduction du droit fondamental à l'information dans certains lieux, le contrôle exercé par certains groupes économiques, sociaux et politiques sur les médias.

- « Défense du droit à l'information et à la communication » : l'exercice de la liberté de communication ne peut dépendre ni de la fortune, ni de l'éducation ni du pouvoir politique.

Bref, le droit d'être informé et de communiquer est un droit commun à tous. La communication est un instrument puissant qui doit être utilisé pour la promotion de la justice dans le monde et dans nos sociétés respectives. Mais nous devons aussi avoir un regard critique sur les méthodes autoritaires et les structures injustes des organisations de communication et d'information elles-mêmes. La promotion de la justice dans la communication appelle à une action coordonnée des chrétiens et des hommes de bonne volonté en plusieurs domaines. La liberté de la presse et de l'information doit être promue dans les pays où elle est inexistante ou menacée par le contrôle de l'Etat ou la manipulation idéologique. Une circulation équitable de la communication entre pays industrialisés et pays en voie de développement doit être mise en place. Actuellement, les pays riches dominent le

monde avec leurs informations, leurs films et leurs programmes télévisés. Les voix et les images des cultures et des pays moins puissants sont largement absentes du village global.

Dans la nouvelle culture des médias, il est important de former les utilisateurs de ces derniers à comprendre les techniques et le langage de la communication et à en faire un usage créatif, non seulement en tant qu'individus mais aussi en tant que participants au dialogue social. L'éducation aux médias a comme objectif une intelligence critique donnant à tous la capacité de détecter les distorsions, d'identifier les messages cachés, et de faire des choix judicieux dans la consommation des médias. Une telle intelligence rend son pouvoir au consommateur et le délivre de la manipulation et de la domination médiatiques. Cette formation vise également à valoriser la dimension esthétique, en développant les compétences nécessaires pour le travail d'équipe et pour l'utilisation efficace de la technique des médias et de l'information dans l'apostolat.

3. Priorités pastorale et moyens d'y répondre

Le document cite trois priorités : la défense des cultures humaines (locales)²⁷⁵, le développement et la promotion des moyens de communication de l'Eglise.

Parmi les « moyens » de communication sociale à promouvoir, il cite la presse catholique et les éditeurs catholiques, la radio et la télévision catholiques, les bureaux d'information et de relations publiques, les instituts et les programmes de formation à la pratique et aux questions des médias, la recherche médiatique, les relations avec les organisations catholiques internationales de communication. Il faut que la communication fasse partie intégrante du plan pastoral.

La promotion des moyens de communication sociale touche également la formation des chrétiens chargés de la communication. Celle-ci consiste à leur faire acquérir des compétences professionnelles et une formation doctrinale et spirituelle. Au niveau professionnel on reconnaît aujourd'hui le bien fondé des écoles de journalisme mais il ne doit pas faire oublier que la profession nécessite la présence d'un personnel issu des horizons divers. Au regard de l'Eglise catholique la pastorale des agents de communication est basée sur l'éthique et la morale. Avec Jean-Paul II la pastorale de la communication est devenue partie intégrante de la mission de l'Eglise, dès lors la tâche consiste à faire face aux défis et à organiser cette pastorale.

En résumé *Aetatis Novae* innove sur la manière de considérer les médias et la communication. Ceux-ci apportent une nouvelle culture et des langages nouveaux qu'il faut absolument connaître pour mieux s'en servir. Rappelons que dans les documents précédents on parlait uniquement de la connaissance des médias. *Aetatis Novae* revient souvent sur la culture : intégrer le message dans la nouvelle culture, médias au service des personnes et des cultures, défense des cultures humaines locales, etc. *Aetatis Novae* insiste également sur le

²⁷⁵ L'Eglise devra préserver et favoriser les médias populaires et traditionnels qui sont une expression de la culture locale. Ces médias dans certaines sociétés peuvent être plus efficaces dans la diffusion de l'évangile que les médias récents parce qu'ils rendent possible une participation personnelle plus grande et atteignent des niveaux plus profonds de sensibilité humaine et de motivation. Ils représentent un carrefour important d'expression de la culture locale et permettent aussi de développer une compétence pour la création et l'utilisation active des médias (*Aetatis Novae*).

sens critique comme moyen de se prémunir contre une mauvaise utilisation des médias. On voit bien que l'Eglise cherche à appréhender le phénomène de communication qui est très complexe. Le relevé des défis appelle la formation des agents de communication et de tous les chrétiens.

3. 2. L'Eglise au défi d'Internet

L'Eglise publie ce document à un moment où Internet est devenu en France et dans les pays développés une réalité grand public, une réalité en évolution très rapide. Internet change la façon de s'informer, de communiquer et d'interagir d'une bonne partie de la population. Comme le dit, Emmanuel Perret, « le cyberspace est à l'image de l'environnement international et géopolitique actuel, multipolaire, sans frontière où s'affrontent des dynamiques transnationales et des revendications identitaires ponctuelles²⁷⁶ ». L'Eglise catholique ne pouvait donc pas continuer à être en marge de ce nouveau phénomène ; c'est ainsi que le conseil pontifical pour les communications sociales publie *Eglise et Internet*, le 28 février 2002. Ce document présente deux points essentiels : l'intérêt de l'Eglise pour Internet ainsi que des opportunités et des défis.

3.2.1. Intérêt de l'Eglise pour internet

De nos jours, grâce à Internet, on peut diffuser l'information et l'enseignement religieux au-delà de toutes les barrières et frontières. Cependant, la gigantesque masse de connaissances de la toile et les modalités de son fonctionnement posent au monde de l'information classique un véritable défi. L'Eglise pour sa part, reconnaît qu'Internet « contribue à apporter des changements révolutionnaires dans le commerce, l'éducation, la politique, le journalisme, les relations entre nations et entre cultures, des changements qui ne concernent pas seulement la façon dont les personnes communiquent, mais la façon dont elles conçoivent leur vie ».

Ce document se penche sur les implications d'internet pour la religion et en particulier pour l'Eglise catholique en soulignant que l'intérêt de l'Eglise pour ce média ne s'écarte pas du double objectif qu'elle se fixe dans l'usage des médias en général. D'une part, « elle désire encourager leur correct développement et leur correcte utilisation pour le bien de l'homme, (au service) de la justice et de la paix – pour l'édification de la société au niveau local, national et des communautés à la lumière du bien commun dans un esprit de solidarité ». C'est dans ce sens qu'elle cherche à établir « un dialogue honnête et respectueux avec les

²⁷⁶ E.Perret, *Alertes sur Internet. Manipulations et délinquances*, édit., e-dite, Paris, 2002, p. 17.

responsables des médias » - un dialogue qui concerne avant tout l'« élaboration des politiques des médias ». En outre, puisqu'elle est appelée à user des médias pour l'évangélisation, la coopération de l'Eglise concerne également la communication dans et par l'Eglise elle-même.

3.2.2. Opportunité et défis

Si l'on considère les avantages des médias du point de vue religieux, l'on retiendra qu'ils transmettent des informations sur les événements, les idées et les personnalités religieuses. Ils sont des vecteurs d'évangélisation et de catéchèse. Ils fournissent des occasions de prière aux personnes contraintes de rester chez elles. Pour ce qui est de l'Internet, il offre aux personnes un accès direct et immédiat à d'importantes sources religieuses et spirituelles (des bibliothèques, musées et lieux de culte, des documents du magistère, des écrits des Pères et des Docteurs de l'Eglise, ainsi que la sagesse religieuse des différentes époques). Grâce à Internet « des communautés de foi virtuelles naissent et mettent les personnes en contact, ce qui permet de s'encourager et de se soutenir mutuellement ». C'est le cas du site de la famille saint Joseph qui propose des méditations quotidiennes de la Parole de Dieu, la formation spirituelle et humaine, des occasions de rencontre et de partage, etc.

Selon le document ecclésial, Internet est approprié pour la nouvelle évangélisation, la catéchèse et d'autres types d'éducation, l'information, l'apologétique, le gouvernement et l'administration, l'échange au sein de l'Eglise, le dialogue, la conservation des données, et certaines formes de direction pastorale et spirituelle. Il offre à l'Eglise un moyen de communiquer avec des groupes particuliers, jeunes, adultes, personnes âgées ou contraintes de rester à la maison, personne habitant dans des régions éloignées, membres d'autres confessions religieuses, qu'il serait autrement difficile d'atteindre.

Internet peut également être utilisé comme outil de communication interne. Ce qui exige qu'on tienne compte de son caractère particulier de moyen direct, immédiat, interactif et de participation. Ceci dit, il permet un échange d'information et d'opinion entre les pasteurs et les fidèles, la collaboration entre les Eglises particulières et les instituts religieux au niveau local, national et international. Internet peut aussi être utilisé de façon créative dans différents domaines de l'administration et de la gestion.

Le développement d'Internet provoque des bouleversements dans de nombreux secteurs : journalisme, politique et législation, économie, etc. Parlant du journalisme, on remarque qu'avec Internet, les journalistes ne sont plus les détenteurs exclusifs des sources d'information et ne peuvent plus revendiquer leur qualité d'intermédiaires entre le public et les émetteurs de l'information²⁷⁷. La cyberinformation, - l'information diffusée sur le web – occupe de plus en plus le terrain. Internet offre au grand public la possibilité de recevoir de l'information en continu, ce qui n'était jusqu'ici réservé qu'aux abonnés des agences de presse internationales. Internet offre la possibilité de faire soi-même son marché d'informations. L'information perd son identité. Les utilisateurs la génèrent eux-mêmes sans passer par les journalistes (il faut dire que cela ressemble davantage à la « documentation » plutôt qu'au « journalisme »). Le journalisme est présenté comme « une forme d'écran dont Internet permet de se libérer et les journalistes comme des censeurs ou des freins sur la route du Net, voie royale pour se libérer de leur tutelle culturelle et remplir soi-même son panier de nouvelles »²⁷⁸.

L'apparition sur le Net d'un journalisme que François de Muizon qualifie de « sauvage » pose deux problèmes : la fragmentation de l'information et le service à la carte. Avec Internet, les journalistes sont confrontés à la fois à un nouveau type de concurrence et une remise en cause de leur déontologie. Les nouveaux venus « considèrent qu'une information n'est pas composée de diverses données mais que chaque donnée peut devenir en elle-même une information. Il n'y a plus identification et contrôle des données mais reproduction. Ce n'est plus du journalisme mais de la duplication, c'est-à-dire de la communication ou de la propagande »²⁷⁹. Internet fragmente l'information et hâte la diffusion de données qui ne possèdent pas une valeur ajoutée journalistique suffisante. Cette parcellisation décrédibilise l'information. Internet devient alors un vecteur de manipulation, de désinformation et d'accentuation des rumeurs. Le journaliste doit redoubler de vigilance face à cette diminution de la fiabilité de l'information²⁸⁰, car on ne sait plus distinguer avec exactitude ce qui est « vraiment vrai » de ce qui est « vraiment faux ».

Nous sommes comme dira François de Muizon, en présence d'un « forum global médiatisé dont Internet est l'agora planétaire » ; un agora planétaire qui ressemble à un bateau

²⁷⁷ F. d'Almeida et C. Delporte, *Op. Cit.*, p. 349.

²⁷⁸ F. de Muizon, *Le défis de l'infocommunication. Le journalisme menacé par la communication ?* édit., l'Age d'Homme, Lausanne, Suisse, 2000, p. 69.

²⁷⁹ F. de Muizon, *Op. Cit.*, p. 67.

²⁸⁰ E. Perret, *Op. Cit.*, p.177.

sans capitaine. Ainsi, pour résoudre la question de la réglementation et afin d'éviter le débordement dans les forums, les concepteurs et utilisateurs ont développé un code de conduite pour les interventions appelé Netiquette. C'est un code de déontologie souple et pratique qui n'a rien à voir avec des règles imposées de l'extérieur. Cela pour garantir la liberté et la responsabilité personnelles de chacun des utilisateurs. La Netiquette, c'est la morale et la responsabilité, contre l'ordre moral imposé²⁸¹. On voit bien que le défi de la réglementation de cet outil reste encore entier.

Avec Internet, les journalistes courent trois grands risques. Le premier est la manipulation. Il est difficile de vérifier certaines données publiées sur internet. Les communicants des organisations et entreprises, publiques et privées, s'efforcent, désormais, de produire une information spécialement adaptée aux besoins des journalistes, si bien qu'elle les dissuade d'aller la vérifier. Le deuxième est l'uniformisation. La tentative est grande de reprendre les informations fournies par les confrères, étrangers surtout, et de se contenter de les mettre en forme. Le troisième péril est la dépossession. L'explosion des nouvelles alternatives rend nécessaires de nouveaux processus de vérification et de validation.

Les nouveaux réseaux de la communication modifient en profondeur la recherche, la production et la diffusion de l'information. Nous allons vers une révolution dans la pratique journalistique. A l'égard d'Internet, les hommes d'information sont donc amenés à redéfinir leur fonction et leur éthique face aux nouvelles technologies²⁸². En effet, l'information est un travail, avec ses règles, ses apprentissages, ses vérifications. Grâce à la liberté qu'offre le Net, certains croient pouvoir s'en émanciper et propager le faux sans rencontrer les obstacles professionnels, déontologiques ou commerciaux qui sont ceux des autres médias²⁸³.

Au reste, Internet est devenu aujourd'hui un grand enjeu pour la démocratie. Il est utilisé dans les élections et les candidats s'en servent pour leur propagande. Il est un moyen de communication à part entière qui impose le développement d'une planification stratégique à long terme. Aujourd'hui, chaque parti politique considère ce média comme un moyen d'information et de propagande ; une vitrine du parti. Grâce à Internet, chaque parti tente de convaincre l'électeur votant pour un parti opposé de modifier son choix. Le site web permet alors de réaliser une politique de "chasse" envers les votants. D'autre part, l'apparition du

²⁸¹ E. Perret, Idem, p. 32.

²⁸² F. d'Almeida et C. Delporte, Op. Cit., p. 349- 350.

²⁸³ E. Perret, Op. Cit., p. 194.

phénomène blog joue également un rôle dans la politique d'un parti. On peut différencier les blogs créés directement par les partis eux-mêmes et ceux provenant des particuliers.

Internet permet la gestion interne de l'entreprise, la conception, la production, il est un outil de recherche (de partenaires, de fournisseurs, d'idées...), tout comme un outil commercial et il permet de travailler chez soi sans avoir à se déplacer.

Enfin, Internet représente une opportunité extraordinaire pour les personnes non-voyantes. Il permet aux non-voyants d'accéder à la même information que les voyants, ce qui représente un progrès par rapport à l'enregistrement audio ou à la transcription braille. C'est une porte ouverte sur le monde. Un nouveau départ pour tous, voyants ou non-voyants.

Une personne non-voyante peut très bien utiliser le courrier électronique. Elle peut faire des achats, des transactions bancaires ou compléter les formulaires administratifs de son entreprise sans avoir à se déplacer. Au clavier de son ordinateur, elle est un employé ou un client comme les autres et élimine ainsi de nombreuses situations de handicap. Internet dans ce cas, offre un potentiel d'intégration sociale tout à fait exceptionnel.

Au regard de tous les avantages susmentionnés, Internet suffit-il à créer le sentiment communautaire ? L'annonce de l'Évangile peut-elle profiter de l'abolition des frontières proposée par Internet ? Faut-il voir dans le rapprochement des internautes l'essor d'une nouvelle fraternité ou peut-on considérer la communication en réseaux comme une nouvelle tour de Babel ?

Le document cite quatre défis à relever concernant l'utilisation d'Internet : la formation des jeunes, des séminaristes, des prêtres, des religieux et religieuses, la formation du personnel pastoral laïc, des enseignants, des parents et des étudiants à l'usage d'Internet. A côté de la formation il y a la lutte contre le relativisme des médias car « le monde des médias peut parfois paraître indifférent, et même hostile à la foi et à la morale chrétienne ». Pour « la culture médiatique, la seule vérité absolue est qu'il n'existe pas de vérités absolues ou que, s'il y en avait, elles seraient inaccessibles à la raison humaine et par conséquent hors de propos »²⁸⁴.

²⁸⁴ Jean- Paul II, Message pour la XXXV ème Journée mondiale des communications sociales, n° 3.

La lutte contre l'incitation à la haine est aussi un des points sur lequel l'Eglise fait attention, car on retrouve sur Internet la présence de sites incitant à la haine, attachés à diffamer et à attaquer des groupes religieux et ethniques. Emmanuel Perret fait remarquer, qu'à partir d'un ordinateur personnel, un adulte et même un enfant peuvent se connecter sur Internet et découvrir des sites d'insultes, d'appels au meurtre et des menaces de toutes sortes. Enfin, la prolifération des sites dits catholiques, qui crée de l'amalgame entre des interprétations doctrinales excentriques, des pratiques de piété particulières, des plaidoyers idéologiques affichant un label « catholique », et les positions authentiques de l'Eglise. Le défi à relever est celui du discernement.

La cybercriminalité qui n'est pas très développée par le document de l'Eglise fait également partie des défis à relever : intrusions et vols d'informations et de contenu de l'ordinateur, sabotage de données et altération d'informations, détournement de sites, de textes et d'images, Internet favorise les trafiquants de tout genre, le contact entre les terroristes, la prostitution, le trafic d'organe, la pédophilie et la pornographie infantile, le trafic de propriété intellectuelle, le piratage de logiciels, le piratage de l'industrie musicale, le détournement des fonds, les fraudes financières (circulation, blanchissement d'argent), etc²⁸⁵. En outre, il met en cause les frontières politiques et légales. Un écrit censuré dans un pays peut être repris sur des dizaines de sites à l'étranger. Un produit interdit ou grevé de taxes est simplement livré à partir d'un autre pays. Les transactions sont effectuées là où le fisc est moins gourmand et les législations moins contraignantes. Comme tout autre moyen de communication, Internet est utilisé pour le meilleur et pour le pire, par les crapules comme par les bienfaiteurs de l'humanité.

L'impact réel du développement d'Internet commence seulement à se faire sentir. La boîte de Pandore est aujourd'hui grande ouverte et ne se refermera plus. Car, comme lors de l'invention de l'imprimerie, les effets importants se situeront aux niveaux social, politique, culturel et économique, éclipsant totalement l'aspect technologique.

²⁸⁵ Pour plus d'information, on peut lire le livre d'Emmanuel Perret, Alertes sur Internet. Manipulations et délinquances, chapitre 2 (Du « cyberdéfi » à la cybercriminalité), pp. 37 – 129.

3. 3. D'autres textes publiés sous le pontificat de Jean-Paul II

3.3. 1. Pornographie et violence dans les médias, une réponse pastorale

Ce document est publié par le conseil pontifical pour les communications sociales le 7 mai 1989. Il présente trois axes : ce qu'est la pornographie, ses causes et les moyens d'y remédier.

La pornographie est définie comme une « violence » qui fait du corps humain un objet anonyme. Elle favorise les fantasmes et les comportements malsains. Ce document « désire illustrer les effets les plus graves de la pornographie et de la violence sur les individus et la société, et indiquer les causes principales du problème tel qu'il existe aujourd'hui. Il tente enfin d'indiquer les remèdes à appliquer par les communicateurs professionnels, par le public, les autorités civiles et ecclésiales, les organismes religieux et les groupes appartenant au secteur privé ».

La pornographie est largement ressentie comme une industrie du sexe exploitant ce qu'il y a de plus intime et de plus grand en l'homme et tendant à détruire sa dignité. Ses défenseurs revendiquent la liberté d'expression et refusent qu'on leur impose des normes dans ce domaine. Parfois, ils insistent sur le caractère ludique et fictif de la pornographie qui selon eux ne prétend pas représenter le monde réel ni inciter à transposer les comportements décrits dans la vie courante. Mais ils ne tiennent pas compte du fait que ce que recherche le consommateur c'est justement ce qu'il ne voit pas ou ne connaît pas dans la réalité.

L'industrie de la pornographie contemporaine a pris son essor au début des années cinquante, avec la création de *Play Boy* (1953). Les études sur ce sujet restent assez rares aujourd'hui. En 1999, on estime que le chiffre d'affaires de l'industrie pornographique s'élevait à 10 milliards d'euros²⁸⁶. En 2002, ce chiffre est passé à 50 milliards. L'arrivée d'Internet a fait exploser le marché de la pornographie. Devant cette explosion plusieurs questions se posent : Quelle est la véritable part de la pornographie sur l'Internet ? Le cadre juridique de la

²⁸⁶ E. Perret, *Op. Cit.*, p. 55.

diffusion de contenus pornographiques est-il adapté au support Internet ? Comment protéger les mineurs et les adultes fragiles de l'exposition à ces contenus ?

En France l'article 227-24 du Code pénal stipule que « le fait de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, ou de faire commerce d'un tel message, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (375 000 euros pour les personnes morales) lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur ». Depuis 1994, l'outrage aux bonnes mœurs n'est constitué que si le message pornographique atteint les mineurs. Cette disposition est-elle appliquée ou applicable ?

Face à ce problème quelle est la position de l'Eglise catholique ?

Elle reconnaît qu'une attitude purement restrictive ou de censure n'est ni suffisante ni appropriée. Elle tient, au contraire, à engager un dialogue continu avec les communicateurs conscients de leurs responsabilités. D'autre part, chaque membre de la société est appelé à prendre sa part de responsabilité afin d'aider les médias à s'acquitter convenablement de leur rôle.

1°) La Pornographie et la violence

La première partie s'ouvre sur un constat : « les études faites dans le monde en ce domaine, confirment que la pornographie et la violence transmise par les médias ont des conséquences négatives sur la population ».

La pornographie au sein des médias est une violence qui s'exerce grâce à l'usage des techniques audiovisuelles à l'égard de l'homme et de la femme. Cette violation réduit la personne humaine et le corps humain à un objet anonyme, destiné à un mauvais usage dont l'« intention est sa jouissance concupiscente ». Dans ce contexte, la violence est comprise comme « une présentation, faisant appel aux instincts humains les plus bas, d'actions qui sont contraires à la dignité de la personne et qui évoquent une intense force physique exercée de manière profondément offensive et souvent passionnée ». Dans ce document, le lien entre pornographie et violence est net.

Le document reconnaît de fait, que les spécialistes divergent parfois sur l'étendue de l'impact de ce phénomène et sur la manière dont les individus et les groupes sont touchés. Il reconnaît toutefois que les enfants et les jeunes sont beaucoup plus exposés (par le procédé d'imitation).

« Une certaine pornographie est ouvertement violente dans son expression et son contenu. Ceux qui voient, entendent ou lisent un tel matériel risquent de l'introduire dans leur propre comportement. Ils en arrivent à perdre tout respect envers les autres. Un tel lien entre pornographie et violence sadique a des implications particulières pour les personnes atteintes de maladie mentale. La pornographie favorise les fantasmes et les comportements malsains. Elle compromet le développement moral de la personne et les relations humaines saines et adultes, particulièrement dans le mariage et la famille (...) ».

Rappelons cependant que jusque dans les années 1960, toute représentation d'actes sexuels était jugée "pornographique" et interdite dans la plupart des pays occidentaux, cette représentation s'est ensuite généralisée avec le mouvement de "libération des mœurs" (maîtrise par les femmes de leur fécondité par la contraception, légalisation de la contraception et de l'avortement, augmentation du nombre des divorces, revendications féministes portant notamment sur le "droit au plaisir", émergence de la minorité homosexuelle...). Mais le développement de la pornographie suscite aujourd'hui des réactions diverses, parfois extrêmement négatives.

Les critiques portent sur trois points :

D'abord les conditions de réalisation des images pornographiques, qui impliqueraient une exploitation forcée des actrices contraintes par la violence ou par la misère à des pratiques sexuelles auxquelles elles répugneraient. L'abus est en tout cas manifeste et légalement condamnable lorsqu'il concerne des enfants : la lutte contre la pornographie infantile a dû en particulier devenir beaucoup plus active avec le développement d'Internet. À ces critiques majeures s'ajoute une critique secondaire (mais importante) concernant les risques de maladies sexuellement transmissibles encourus par les acteurs et actrices n'utilisant pas de préservatifs.

Ensuite, les effets supposés de la pornographie sur les consommateurs : la multiplication des scènes de violence faites aux femmes, serait une incitation au viol. En

outre, l'on constaterait que la pornographie développe chez certains consommateurs des phénomènes de dépendance les poussant à augmenter leur consommation de telles images.

Enfin, les valeurs ou contre-valeurs véhiculées par la pornographie qui réduiraient les femmes à n'être que des "objets" et ramèneraient les relations amoureuses à de simples rapports sexuels.

Les détracteurs de la pornographie dénoncent son omniprésence supposée dans les médias et sa responsabilité dans de nombreux troubles de comportement dans la société : agressions sexuelles, mépris pour les femmes, imposition de pratiques sexuelles dégradantes, etc.

La vision de l'Eglise sur ce sujet reflète sa position à l'égard du sexe (cf. les relations extra mariage). Selon l'Eglise catholique, l'homme est appelé à l'amour et au don de soi dans son unité corporelle et spirituelle. « Féminité et masculinité sont des dons complémentaires ». La sexualité est une composante fondamentale de la personnalité, une de ses façons d'exister, de se manifester, de communiquer avec d'autres, de ressentir, d'exprimer et de vivre l'amour humain²⁸⁷. La sexualité humaine est un bien. Dans la mesure où elle est une voie pour entrer en rapport et pour s'ouvrir aux autres, la sexualité a comme fin intrinsèque l'amour, et plus précisément l'amour comme don et accueil, donner et recevoir²⁸⁸.

L'inquiétude de l'Eglise catholique réside dans le fait que la banalisation du sexe, avec tout ce qui va avec (les maladies sexuellement transmissibles, le sida, etc.) est devenue un problème de société. Dès lors quels remèdes trouver et où ? Dans la morale chrétienne ? Est-ce dans la liberté des mœurs ou la philosophie du plaisir ? Une chose est sûre, faire de l'homme ou de la femme un instrument au service du plaisir ou des fantasmes, est une façon de les chosifier et donc de leur enlever leur dignité d'homme et de femme.

2°) Les causes de la pornographie

Les raisons fondamentales de l'expansion de la pornographie et de la violence sadique dans les médias semblent être la propagation d'une morale permissive basée sur la recherche d'une satisfaction individuelle à tout prix. C'est aussi, selon Jean François Tétu, le modèle

²⁸⁷ Cf. Orientations éducatives sur l'amour humain. Traits d'éducation sexuelle, publié par la Sacrée Congrégation pour l'éducation catholique, 1983.

²⁸⁸ Vérité et signification de la sexualité humaine. Orientation pour l'éducation en famille (publication du Conseil Pontifical pour la famille), édit., du Cerf, Paris, 1996, p. 12.

strictement « économique » imposé par le libéralisme contemporain : le corps est une machine à produire du plaisir. On est là dans un ordre de la production et de la consommation, (non dans une relation) et dans une « valeur d'échange » et non d' « usage ». Parmi les causes qui contribuent à l'escalade de la pornographie et de la violence dans les médias, ce document cite la soif du gain, l'absence de lois soigneusement élaborées ou la non application de lois déjà existantes en vue de protéger le bien commun, en particulier la moralité des jeunes.

Véritable phénomène de société, la pornographie soulève la question des « mœurs » dans les sociétés modernes. Faut-il tout montrer, tout dire au nom de la liberté d'expression ? N'y a-t-il pas place à la liberté individuelle ? Les médias sont-ils obligés de répondre à tous les besoins et désirs de l'homme ?

L'attitude de l'Etat et des médias face à la pornographie est paradoxale. D'un côté l'Etat « interdit », de l'autre les médias « aménagent » et « choisissent » des heures où il faut faire passer des films pornographiques.

3°) Comment affronter la pornographie

Pour l'Eglise, le droit légitime de liberté d'expression et de libre échange d'information doit être préservé, tout en sauvegardant le droit de chacun, des familles et de la société, à la vie privée, à la décence publique et à la protection des valeurs essentielles de la vie. Les professionnels de la communication seront incités à se concerter pour formuler et appliquer des codes éthiques dans les communications et la publicité. Les parents doivent assurer la formation éthique des enfants et de la jeunesse. Les éducateurs auront à cœur de promouvoir et inculquer les valeurs éthiques et sociales. Les jeunes peuvent y contribuer en répondant positivement aux initiatives de leurs parents, de leurs éducateurs en prenant leurs responsabilités quant à leurs propres décisions morales et quant à leur choix dans le domaine des divertissements. Le public, par la voix de ses représentants, est appelé à faire connaître son avis aux producteurs, aux organes de communication et aux autorités civiles. L'autorité civile doit élaborer des lois claires. L'Eglise et les groupes religieux, ont la responsabilité de l'enseignement de la morale y compris de la moralité sexuelle.

Bref, le dialogue avec les médias pousse l'Eglise à aborder sans complexe tous les sujets qui ont un rapport direct aux médias et à la survie de l'humanité. C'est un sujet tout à fait nouveau et qui peut surprendre, aux yeux de tout observateur averti. Le premier problème sur ce sujet est une véritable « fixation » de l'Eglise sur ce qui est relatif à la sexualité. Il est

rare qu'elle aborde la question du sexe avec sérénité comme elle le fait pour d'autres sujets. Le seul fait d'aborder la question de la pornographie avec le souci de comprendre le pourquoi et le comment, appuyé par une certaine pédagogie à la base, marque une évolution dans la pensée ecclésiale.

3.3.2. Critères de collaboration œcuménique et inter-religieuse dans les communications

Ce document, publié par le conseil pontifical pour les moyens de communication sociale le 4 octobre 1989, énonce les critères généraux.

Il s'agit en fait de la collaboration concrète entre chrétiens et membres d'autres religions qui accomplissent un service communicatif; il ne traite donc pas directement du dialogue doctrinal dans les émissions ou les programmes de communication.

1°) Critères de collaboration œcuménique dans les médias

Cette collaboration ne porte que sur des aspects fonctionnels, techniques ou professionnels. Il est donc question de réciprocité, d'échange, de collaboration...En d'autres termes, l'Eglise catholique peut en collaboration avec d'autres Eglises, produire des émissions, des programmes...

Cette collaboration reste dans le domaine strictement technique et ne touche pas à la doctrine. « La collaboration œcuménique peut se réaliser dans tous les domaines de la communication sociale. (...)Elle demandera parfois dans un esprit de réciprocité, la participation de communicateurs catholiques aux productions d'autres Eglises et communautés chrétiennes, ainsi que la collaboration d'autres chrétiens à certains programmes catholiques, ou encore la formation d'équipes de chrétiens au sein d'organisations sociales ».

2°) Critères de collaboration inter-religieux dans les médias

Ici, la collaboration peut être du domaine de la formation : organisation commune des sessions de formation, des journées d'études, préparation d'une déclaration commune, etc. Elle touche aussi les questions centrales posées au sujet de la destinée humaine.

3.3.3. Le progrès rapide : lettre apostolique de Jean-Paul II aux responsables des communications sociales

Cette lettre²⁸⁹ publiée à titre posthume le 24 janvier 2005, comprend cinq parties : une introduction, le discernement évangélique et l'effort missionnaire, le changement de mentalité et le renouveau pastoral, les médias, carrefour des grandes questions sociales, communiquer avec la force de l'Esprit-saint qui est une invitation adressée aux communicateurs. Selon cette lettre, « le progrès rapide des technologies dans le domaine des médias est assurément un des signes du progrès de la société moderne ». Plus de quarante ans après la publication d'*Inter mirifica*, ce document se penche sur les « défis » des communications sociales pour l'Eglise.

Nous traiterons ce document en deux points, nous parlerons d'un côté de l'aspect théologique et de l'autre des défis pastoraux.

1°) L'aspect théologique ou doctrinal

Le Christ est le modèle de communication auquel l'Eglise se réfère pour communiquer. Il apprend à communiquer avec Dieu et avec les autres. En sauvant l'homme du péché, le Christ lui rend sa dignité d'homme et donc sa capacité à communiquer : « grâce à la Rédemption, la capacité communicative des croyants est guérie et renouvelée ».

Selon Jean-Paul II, « la communication imprègne les dimensions essentielles de l'Eglise, appelée à annoncer à tous le message du salut. Ainsi, celle-ci assume les opportunités offertes des instruments de communication sociale comme parcours providentiellement offerts par Dieu à nos jours pour accroître la communion et rendre l'annonce plus incisive. Les médias permettent de manifester le caractère universel du peuple de Dieu, favorisant un échange plus intense et immédiat entre les Eglises locales, alimentant la connaissance et la collaboration réciproque ».

²⁸⁹ Une lettre apostolique est une lettre publique qui développe un enseignement ou une orientation sur un point précis.

De ce développement retenons le fait que la « rédemption » est associée à la communication. Cette façon d'aborder la communication fait plonger l'homme aux sources de sa foi. Toute communication génère une dimension théologique. La communication est en quelque sorte le chemin du salut pour chaque homme et pour l'humanité entière. C'est parce que Jésus s'est fait communiquant que l'homme a eu la vie sauve. Ainsi, le salut de l'humanité passe nécessairement par la communication. La communication rend l'humanité solidaire ; elle fait de l'humanité un seul peuple. Ce qui laisse place à la recherche des solutions en cas de conflit pour éviter la guerre ; ce faisant, elle favorise la paix dans le monde. La solution au problème de l'homme se résout en partie par la communication, car elle favorise la rencontre, qui elle, crée la concorde et l'amitié et donc contribue à l'instauration d'un monde pacifié.

On retrouve là aussi les bases mêmes des relations internationales, qui oeuvrent pour le rapprochement et la compréhension entre les nations. L'échec de la communication génère la régression sur le plan politique, social, environnemental, économique, culturel, etc. C'est l'image même de Babel qui marque l'arrêt de la communication, la dispersion de l'humanité et donc l'incapacité d'avancer. La communication rapproche les hommes entre eux et ce faisant elle rapproche les hommes de Dieu ; elle est le moteur de progrès.

2°) Le renouveau pastoral

L'Eglise considère désormais les médias comme un soutien à l'œuvre d'évangélisation : « dans les moyens de communication l'Eglise trouve un soutien précieux pour diffuser l'Évangile et les valeurs religieuses, pour promouvoir le dialogue et la coopération œcuménique et interreligieuse, ainsi que pour défendre ces solides principes qui sont indispensables pour construire une société qui respecte la dignité de la personne humaine et qui soit attentive au bien commun. Elle les emploie volontiers pour fournir les informations sur elle-même et pour élargir les moyens de l'évangélisation, de la catéchèse et de la formation et considère leur utilisation comme une réponse au commandement du Seigneur : « Allez dans le monde entier, proclamer l'Évangile à toute la création » (Mc 16, 15). Cet extrait fait état de l'optimisme de l'Eglise catholique sur les médias.

Le fait de considérer les médias comme un « soutien » à l'évangélisation, signifie qu'ils ne sont plus seulement une technique au service de l'Évangile, mais changent de rôle ; leur importance devient « capitale » pour l'évangélisation. Ils ne sont plus l'affaire de

spécialistes laïcs seulement. Les consacrés doivent, eux aussi, devenir des spécialistes des médias : « le développement actuel des communications sociales pousse l'Eglise à une sorte de révision pastorale et culturelle permettant de faire face au changement d'époque que nous vivons. Cette mission revient en premier lieu aux pasteurs et aux personnes consacrées, qui par leur propre charisme institutionnel sont amenés à travailler dans le domaine des communications sociales ». Les médias ne sont plus « au service du gouvernement » de l'Eglise, mais « un service du gouvernement » de l'Eglise et de l'organisation des différentes tâches de la communauté chrétienne.

Ce nouveau virage fait des médias un grand chantier pour l'Eglise catholique. Ce qui explique qu'aujourd'hui, on remarque de plus en plus la présence d'hommes et de femmes d'Eglise sur les plateaux de radio ou de télévision. Même les couvents ouvrent leurs portes pour faire découvrir leur vie.

D'autre part, « l'Eglise étant de par son message, maîtresse d'humanité », sa contribution pour éclairer les droits et les devoirs ainsi que les responsabilités des uns et des autres dans l'usage des médias est nécessaire : « parce qu'ils influencent la conscience des personnes, ils forment leur mentalité et déterminent leur vision des choses, il faut réaffirmer de façon forte et claire que les instruments de communication sociale constituent un patrimoine à défendre et à promouvoir. Le développement positif des médias au service du bien commun est une responsabilité de tous et de chacun ». Il lui faut développer trois points fondamentaux qui sont : la formation²⁹⁰ à une utilisation pertinente des médias, la participation en particulier dans le domaine de la cogestion en établissant des modalités claires et précises et le dialogue en tant que véhicules de connaissances réciproques, de solidarité et de paix.

Le texte parle aussi de l'opinion publique qui nécessite l'échange d'information entre la hiérarchie et les fidèles. Enfin, cette lettre parle de la communication comme œuvre de l'Esprit Saint, car enseigner l'Evangile demande courage, persévérance et bravoure.

Quelques sujets paraissent tout à fait nouveaux dans cette lettre apostolique, c'est notamment le rôle des médias dans la promotion de la justice et de la charité. L'insistance sur la coresponsabilité. L'usage du terme « déontologie » qui montre que le langage commence à devenir beaucoup plus technique et enfin pour la première fois, l'Eglise rattache l'évolution

²⁹⁰ La question de la formation est largement développée dans les textes précédents.

des médias au progrès de la société. Dans les documents précédents, notamment *Inter mirifica*, il était question de progrès technique (différent de l'évolution des médias). Ce qui indique un changement de contexte.

Avant de clore ce chapitre, nous voulons dire un mot sur Jean-Paul II considéré comme le pape le plus médiatique de l'histoire du christianisme.

3.4. Jean- Paul II et les médias

Pour Jean Paul II, « le premier aréopage des temps modernes est le monde de la communication, qui donne une unité à l'humanité en faisant d'elle, comme on dit, un « grand village ». Les médias ont pris une telle importance qu'ils sont, pour beaucoup de gens, le moyen principal d'information et de formation ; ils guident et inspirent les comportement individuels, familiaux et sociaux »²⁹¹.

Jean-Paul II engage résolument l'Eglise sur le chemin des médias. Lui-même s'en est servi sans réserve en donnant ainsi l'exemple. La première des conditions est donc de connaître leur culture. Ainsi, on s'y attelle, avec des sessions de formation, des conférences, des journées d'études, etc. La formation devient un leit motiv. Celle-ci est organisée dans des diocèses à travers le monde entier, chaque Eglise particulière cherche absolument à avoir une Radio, d'autres vont jusqu'à combiner radio et télévision : comme le diraient Henri Tincq et Gérard Defois, l'Eglise est de plein pied dans la communication. Bien que dans de nombreux diocèses les initiatives soient encore fragiles, un mouvement est né et on sent bien qu'il sera irréversible. On peut ainsi affirmer sans se tromper qu'avec Jean-Paul II l'Eglise catholique connaît un tournant et que la communication fait désormais partie intégrante de la mission et de la pastorale de l'Eglise.

Jean-Paul II insiste sur la responsabilité des médias, la coopération avec les médias, l'homme qui doit être au centre de toute communication, la mission et la morale de l'Eglise, la solidarité et la paix dans le monde, les médias au service de l'entente entre les peuples, la connaissance de la culture médiatique, la lutte contre les excès du capitalisme, le dialogue inter- religieux, etc.

Nous sommes à « l'ère de la communication ». Ce qui est certain, c'est que nous sommes à l'ère des « moyens techniques de communication ». Vouloir vivre l'ère de la communication, c'est avoir l'intention philosophique et théologique, une certaine vision de l'homme et de Dieu²⁹².

²⁹¹ Jean- Paul II, *Redemptoris mission*, n° 37.

²⁹² M. Boulet, *Philosophie et théologie de la communication*, dans Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? p. 53.

En parlant de ce pape dans ses rapports avec les médias quelques thèmes récurrents retiennent notre attention.

1°) la responsabilité des médias. Il reconnaît que les médias exercent une influence certaine sur la culture et sur l'homme. La technologie moderne met à la disposition de l'homme des possibilités sans précédent en vue du bien, pour répandre la vérité et pour promouvoir l'harmonie et la réconciliation. Un mauvais usage de la communication peut causer un mal indicible, suscitant des malentendus, des préjugés et même des conflits.

2°) Jean-Paul II explique aussi comment il envisage la relation de l'Église et des médias, en termes « d'amitié » et de « coopération ». « Tout au long de l'itinéraire de la recherche humaine, dit-il, l'Église souhaite être l'amie des médias, car elle sait que chaque forme de coopération servira au bien de tous. Il insiste sur l'amitié et le dialogue »²⁹³.

3°) La contribution à l'instauration de la paix est une des voies principales qui permet aux médias de rassembler les gens, son influence en faveur d'une mobilisation rapide d'aides humanitaires en réponse aux catastrophes naturelles est une autre de ses potentialités. En effet, les médias possèdent un énorme potentiel pour encourager la paix et construire des ponts entre les peuples, brisant le cycle fatal de la violence, des représailles et de la nouvelle violence qui se répand aujourd'hui.

4°) Jean-Paul II insiste sur l'application des principes d'ordre moral comme le rappelle le concile Vatican II : « afin que les médias soient correctement utilisés, il est essentiel que tous ceux qui en font usage connaissent les principes de l'ordre moral et les appliquent fidèlement » (*Inter mirifica*). Le principe éthique fondamental est le suivant: « La personne humaine et la communauté humaine sont la fin et la mesure de l'usage des moyens de la communication sociale; la communication devrait se faire par les personnes vers les personnes pour le développement intégral des personnes ».

5°) Une des manières les plus appropriées d'accomplir cet objectif c'est l'éducation.

Le premier message de Benoît XVI pour la Journée mondiale des communications sociales (28 mai 2006) qui a pour titre : « les médias, réseaux de communication, communion et coopération », revient à peu près sur les thèmes développés par Jean-Paul II ; ce qui indique que son successeur s'inscrit dans la continuité, comme en témoignent ces extraits :

²⁹³ Jean- Paul II, message à l'occasion de la 33 ème journée des communications sociales, le 31 janvier 1999.

- « l'appel aux médias d'aujourd'hui à être responsables, à être les protagonistes de vérité et promoteurs de la paix qui s'ensuit, implique plusieurs défis (...).

- « Pour encourager une présence constructive et une perception positive des médias dans la société, je souhaite réitérer l'importance de trois étapes, identifiées par mon vénérable prédécesseur Jean-Paul II, nécessaires pour leur service du bien commun: la formation, la participation, et le dialogue ».

- « La formation à l'usage responsable et critique des médias aide les personnes à les utiliser intelligemment et de manière appropriée... ».

- « Comme service public, la communication sociale exige un esprit de coopération et une co-responsabilité (...) ».

- « Finalement, la promotion du dialogue par les échanges d'enseignement, par l'expression de la solidarité et l'instauration de la paix présente une grande chance pour les mass media, qu'il faut reconnaître et exercer ».

Bref, on peut dire que la responsabilité des médias et la place de l'Eglise en tant qu'autorité morale sont des thèmes récurrents dans les discours de l'Eglise catholique pendant la période Jean-Paul II. Au demeurant, si Jean-Paul II savait manier les moyens de communication, l'Eglise, elle, avait plutôt à apprendre à se servir des médias. Le fait qu'il ait pu promouvoir leur usage en son sein ne signifie pas qu'elle s'en soit servie correctement. La fracture entre « médias et évangélisation », est en passe de se réduire, le défi de la communication reste encore présent. Ce défi en appelle à la théologie.

Chapitre 4 : Une théologie des médias ?

Sommaire

- 4.1. Quelques thèmes théologiques inspirés des textes de l'Église
- 4.2. La théologie de la communication selon Henri Bourgeois

Tout au long de son histoire, le christianisme s'est affronté en permanence à des problèmes de communication spécifiques et y a toujours réfléchi. Par exemple : le statut des images, les modalités de la lecture de la Bible, les styles de la prédication, les sacrements comme formes du passage du visible à l'invisible, le rôle des ministres, l'expérience synodale ou conciliaire²⁹⁴. Ces questions faut-il le rappeler, sont largement remises en cause à chaque époque.

Vatican II marque une nouvelle étape, en ce sens qu'à partir de ce concile, l'Eglise catholique se repositionne sur le terrain médiatique. Ce mouvement est stimulé par quelques textes comme nous venons de le voir plus haut. Depuis, la question de l'évangélisation par les médias a pris de l'ampleur et la pousse vers plus d'engagements. Il lui revient désormais d'asseoir sa conception des médias sur des bases solides ; d'où la question de la théologie des médias. En effet, la théologie, donne le cadre théorique dans lequel l'Eglise catholique développe et légitime son discours.

Dans ce chapitre nous voulons dégager les raisons qui fondent l'action de l'Eglise dans les médias ; autrement dit, nous tenterons de répondre à la question de savoir sur quoi se fonde l'Eglise pour parler et intervenir dans le domaine des médias. Quelle est l'étendue de son action dans la culture médiatique ? Comment annoncer la Bonne Nouvelle dans le nouvel environnement sociopolitique et culturel dominé par les médias ?

Pour ce faire nous développerons deux points. Dans un premier temps nous nous appuyerons sur les textes ecclésiaux : *Communio et progressio*, *Aetatis novae* ou encore la lettre encyclique *Le Progrès rapide* de Jean-Paul II,... pour dégager quelques points importants concernant la théologie de la communication.

Dans un deuxième temps, nous développerons ce que Henri Bourgeois entend par théologie de la communication ou des médias, en insistant sur les questions que pose la rencontre Eglise-Médias.

²⁹⁴ H. Bourgeois, Intelligence et passion de la foi, édit., Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p. 278.

4.1. Quelques thèmes théologiques inspirés des textes de l'Eglise

4.1.1. Une conception christologique et trinitaire de la communication

La préoccupation de l'Eglise concernant la communication dans et par l'Eglise « trouve son point de départ dans la communion d'amour entre les personnes divines et leur communication avec nous » et dans la prise de conscience que la communication trinitaire « s'étend à l'humanité : le Fils est le verbe, éternellement « parlé » par le Père et, en Jésus-Christ et par lui, Fils et Verbe fait chair, Dieu se communique, ainsi que son salut, aux hommes et aux femmes »²⁹⁵.

En effet, la doctrine catholique enseigne qu'en Dieu, il y a trois personnes autonomes (le Père, le Fils et le Saint-Esprit) qui sont unis par l'Amour et qui communiquent entre elles. En venant dans le monde, le Christ (le Fils), communique aux hommes l'amour qui unit la trinité. Il leur parle de l'amour du Père qui passe par l'Evangile. Ce dernier est chemin de libération et de salut pour le monde. Jésus apprend à l'homme qui est le Père et comment entrer en communion avec Lui. Cette communion n'est rien d'autre que la communication, le dialogue avec Dieu. En révélant à l'homme le visage de Dieu, le Christ se présente comme le « médiateur » du Père. Il apprend à l'homme à aimer, à communiquer avec Dieu et avec les autres. C'est ce message d'amour que l'Eglise a reçu mission de proclamer.

4.1.2. L'Eglise comme sacrement de salut

Dieu continue de communiquer avec l'humanité à travers l'Eglise, dépositaire et gardienne de sa révélation, et à travers le magistère qui a charge d'interpréter la « Parole » de manière authentique²⁹⁶. De plus, l'Eglise elle-même est une *Communio*, une communion de personnes et de communautés eucharistiques issues de la Trinité et reflétant sa communion ; la communication est donc de l'essence de l'Eglise.

²⁹⁵ Ethique dans la communication sociale, n° 3.

²⁹⁶ Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine, « Dei Verbum », n° 10.

Il faut dire que « la communication qui s'opère dans l'Eglise et par l'Eglise consiste essentiellement dans l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. C'est la proclamation de l'Evangile comme parole prophétique et libératrice adressée aux hommes et aux femmes de notre temps ; c'est le témoignage rendu, face à une sécularisation radicale, à la vérité divine et à la destinée transcendante de la personne humaine ; c'est, face aux conflits et aux divisions, le parti pris de la justice, en solidarité avec tous les croyants, au service de la communication entre les peuples, les nations et les cultures ». Cela, plus que toute autre, est la raison pour laquelle « la pratique de la communication devrait être exemplaire dans l'Eglise et refléter les modèles les plus élevés de vérité, de responsabilité, de sensibilité aux droits humains, ainsi que d'autres principes et normes importants »²⁹⁷. L'Eglise est sacrement du salut, cela veut dire qu'elle est signe et moyen du salut pour l'homme.

4.1.3. L'homme, chemin de l'Evangile

L'Eglise a pour mission d'apporter la Bonne Nouvelle à l'homme où qu'il soit. Ainsi l'homme d'aujourd'hui, puisqu'il passe le plus clair de son temps à lire, à écouter la radio, à regarder la télévision ou encore à surfer sur Internet, l'Eglise se doit de le rejoindre à travers ces moyens qui sont devenus incontournables.

Ainsi donc sa contribution spécifique dans les affaires humaines, y compris dans le monde des communications sociales, est « justement celle de sa conception de la dignité de la personne qui apparaît en toute plénitude dans le mystère du verbe incarné. La question est de savoir si le développement technologique permet à l'homme de devenir « véritablement meilleur, c'est-à-dire plus mûr spirituellement, plus conscient de la dignité de son humanité, plus responsable, plus ouvert aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles, plus disposé à donner et à apporter son aide à tous ».

Selon Claude-Jean Bertrand²⁹⁸, s'il est une valeur sur laquelle tous les humains peuvent se mettre d'accord, c'est la survie de l'espèce, le sort de la planète. Quelle que soit leur idéologie, qu'ils aient ou non une foi religieuse, ce souci devrait les animer tous. Ils sont menacés comme ils ne l'ont jamais été auparavant. L'ennemi, ils l'ont découvert : c'est eux-mêmes. Tous doivent se sentir responsables. Il se trouve, par bonheur, qu'ils partagent généralement certaines valeurs, sur lesquelles se fonde la morale sociale : le respect de la vie

²⁹⁷ Ethique dans la communication sociale, n° 27.

²⁹⁸ C- J, Bertrand, La déontologie des médias (coll. Que sais-je ?), Paris, PUF, 1997, p. 31.

humaine, le souci de ne nuire à personne inutilement, la promotion de la justice et des droits de l'homme, l'amélioration du sort d'autrui.

Communio et progressio explique que les médias sont appelés à servir la dignité humaine en aidant les personnes à bien vivre et à agir en tant que personnes vivant dans une communauté. Les médias font cela en encourageant les hommes et les femmes à être conscients de leur dignité, à pénétrer les pensées et les sentiments des autres, à cultiver un sens de responsabilité mutuelle, à croître dans la liberté personnelle, dans le respect de la liberté d'autrui et dans la capacité au dialogue.

Dans une vision organique et correcte du développement de l'être humain, les médias peuvent et doivent promouvoir la justice et la solidarité, rapportant les événements de manière véridique, analysant attentivement les situations et les problèmes, et donnant voix aux diverses opinions²⁹⁹.

L'être humain est un être relationnel, il est par nature, tourné vers la communication. Dans ce contexte, Michel Boulet³⁰⁰ fait remarquer que le premier souci de l'individualisme est de centrer l'individu sur soi, alors que le premier souci du personnalisme est de le décentrer pour établir dans les perspectives ouvertes de la personne, un être capable de relation (...). Ainsi, la personne nous apparaît comme une présence dirigée vers le monde et vers les autres personnes, mêlée à elles, en perspective d'universalité. Les autres personnes ne la limitent pas, elles la font exister et croître. La personne n'existe que vers autrui, elle ne se connaît que par autrui, elle ne se trouve qu'en autrui.

Pour que je puisse dire « je », il faut que quelqu'un m'ait nommé (donc le « tu » précède le « je ») ; mais le « nous » c'est toujours « je » plus x. Le « nous » présuppose donc le « je ». Ainsi par nature la personne est communicable, communication, elle est même seule à l'être. Les médias, doivent être au service de la relation entre les hommes, image de la relation de Dieu avec l'homme, ce qui implique respect de l'autre, souci de sa promotion, respect de sa liberté. D'après Michel Boulet, lorsque la communication se relâche ou se corrompt, je me perds profondément moi-même : toutes les folies sont échec du rapport à autrui ; « *alter* devient *alienus* » ; je deviens à mon tour étranger à moi-même, aliéné.

²⁹⁹ Jean – Pau II, lettre apostolique adressé aux responsables des communications sociales, le 24 janvier 2005.

³⁰⁰ M. Boulet, *Philosophie et théologie de la communication*, dans Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? p. 54.

Les médias peuvent également être utilisés pour freiner la communauté et nuire au bien intégral des personnes, soit en les aliénant, en les marginalisant et en les isolant, soit en les attirant au sein de communautés perverses organisées autour de valeurs erronées et destructrices. Ils peuvent fomenter l'hostilité et le conflit, en dévalorisant les autres et en créant une mentalité de « nous » contre « eux » ; présenter ce qui est bas et dégradant sous une lumière fascinante, ignorer ou amoindrir ce qui élève et ennoblit. Ils peuvent diffuser des fausses informations et la désinformation, promouvoir la vulgarité et la banalité. Les stéréotypes fondés sur la race et sur l'éthique sont malheureusement fréquents dans les médias. Souvent, les communications sociales oublient également ce qui est véritablement nouveau et important, y compris la bonne nouvelle de l'Évangile, et se concentrent sur ce qui est à la mode et bizarre.

La communication doit toujours être fidèle, car la vérité est essentielle à la liberté individuelle et à la communion authentique entre les personnes. La libre expression devrait toujours respecter les principes de la vérité, de la justice, et du respect de la vie privée.

Les communications sociales ont un pouvoir considérable sur la promotion du bonheur et sur sa réalisation. Les médias, on le sait, peuvent être utilisés pour le bien ou pour le mal – c'est une question de choix. « La communication à travers les médias n'est pas un simple exercice utilitaire visant uniquement à motiver, persuader ou vendre, ni encore moins un véhicule d'idéologie.

Les médias peuvent parfois réduire les êtres humains à des éléments de consommation ou à des groupes d'intérêt concurrentiels, ou encore manipuler les spectateurs, les lecteurs ou les auditeurs comme de simples chiffres dont on cherche à tirer quelque avantage, qu'il s'agisse de vente de produits ou de soutien politique ; et cela détruit la communauté. La communauté a pour tâche de rassembler les personnes et d'enrichir leur vie, et non pas de les isoler et de les exploiter. Correctement utilisés, les moyens de communication peuvent contribuer à créer et à soutenir une communauté humaine fondée sur la justice et la charité ; et c'est à cette condition qu'ils représenteront des signes d'espérance »³⁰¹.

Le principe éthique fondamental qui inspire l'Église est le suivant : « la personne humaine et la communauté humaine sont la fin et la mesure de l'utilisation des moyens de

³⁰¹ Jean- Paul II, message à l'occasion de la 32^{ème} journée des communications sociales, 1998.

communication sociale ; la communication devrait se faire par des personnes en vue du développement intégral d'autres personnes ».

4.1.4. La liturgie et les médias

Tous les jours, les médias fournissent une inspiration, un encouragement et des occasions de prière aux personnes contraintes de rester chez elles ou dans des instituts. La prière du chapelet à la radio, la liturgie des Heures, la messe télévisée, sont autant d'occasions pour affermir la foi des fidèles. Les médias permettent à certaines personnes de garder des liens avec l'Eglise grâce à la diffusion des célébrations eucharistiques, des prières et des liturgies de tous genres. Ils offrent aussi aux non croyants, l'occasion de découvrir l'Eglise. Nous reviendrons sur cet aspect dans le deuxième chapitre de la quatrième partie.

4.1.5. La technique au service de l'homme et de ses intérêts

Pour l'Eglise catholique, les médias sont « de merveilleuses découvertes techniques »³⁰² qui font déjà beaucoup pour répondre aux besoins humains et qui peuvent faire encore plus. Elle les considère comme des « dons de Dieu ». Selon l'intention de la Providence, ils doivent engendrer entre les hommes des rapports fraternels, susceptibles de favoriser son dessein de salut »³⁰³.

L'Eglise a un double objectif en ce qui concerne les médias. D'une part, elle désire encourager leur correct développement et leur correcte utilisation pour le bien du développement humain, de la justice et de la paix – pour l'édification de la société au niveau local, national et des communautés à la lumière du bien commun dans un esprit de solidarité.

4.1.6. L'économie dans l'industrie des médias

La communication sociale soutient les affaires et le commerce, contribue à promouvoir la croissance économique, l'emploi et le bien-être, encourage l'amélioration de la qualité des biens et des services existants et le développement de nouveaux, encourage la concurrence responsable au service de l'intérêt public et permet aux personnes de faire des choix raisonnés en les informant sur la disponibilité et les caractéristiques des produits. En

³⁰² Inter mirifica, n° 1.

³⁰³ Communio et Progressio n° 2.

somme, le système économique national et international complexe d'aujourd'hui ne pourrait fonctionner sans les médias. Sans eux, des structures économiques fondamentales s'écrouleraient, entraînant de profonds dommages pour les personnes et la société³⁰⁴.

Les informations que fournissent les médias sont tout aussi indispensables à la prise de décisions économiques et personnelles avisées qu'aux bons choix politiques. Il existe un lien étroit entre une presse indépendante et une économie libre et performante. En fait, des études récentes de la Banque mondiale montrent que « la liberté de la presse est indispensable au progrès économique des pays en voie de développement ».

Selon Vincent Porter³⁰⁵, « il est donc fort probable que les intérêts économiques seront déterminants, dans le sens où ils fourniront des limites culturelles au type de produits culturels et informatifs qui peuvent voir le jour dans une société ».

Bref, l'usage que l'on fait des moyens de communication sociale peut avoir des effets positifs ou négatifs. Bien que l'on dise souvent que les « médias font la pluie et le beau temps », il ne s'agit pas de forces aveugles de la nature échappant au contrôle humain. Car même si les actes de communication entraînent souvent des conséquences inattendues, les personnes choisissent toutefois d'utiliser les médias à des fins de bien ou de mal, d'une bonne ou d'une mauvaise façon. Ainsi que l'affirme Mgr Deskur³⁰⁶, l'instrument est bon en tant que tel. Son utilisation et sa finalité sont bonnes en elles-mêmes. Un usage mauvais, une communication qui dégrade le communicateur ou le récepteur est seulement une aliénation ou une profanation de l'instrument. Boulet, de son côté constate que quotidiennement, la masse énorme d'échos de la vie du monde et de l'Eglise déversée par la multitude de médias de tous ordres et de toute importance contribue de façon jamais négligeable à construire ou détruire le service de la vérité et de la qualité de la vie.

³⁰⁴ Ethique dans les communications sociales, n° 7.

³⁰⁵ V. Porter, « Réglementation et transformation de l'hégémonie », dans Médias et communication en Europe, (Sous la dir. de B. Miège), Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1990, p. 125- 132.

³⁰⁶ Les médias. Textes des Eglises, p. 283.

4.2. La théologie de la communication selon Henri Bourgeois³⁰⁷

Concilier théologie et médias ou encore communication, n'est pas chose aisée pour les théologiens, d'autant que ces derniers ne sont pas enclins à manier les médias. Ils sont en général tournés vers le discours de l'Eglise qu'ils cherchent à comprendre en vue de l'explicitier et de l'éclairer. Or l'on sait que ce discours est souvent porteur d'une vision réductrice de la communication³⁰⁸. D'où la difficulté à se faire une idée assez large de la communication et des médias et de constituer un discours qui soit à la hauteur des enjeux de ce nouveau phénomène de société. La communication, dit Henri Bourgeois, est un phénomène global ou pour reprendre l'expression de Michel Serres, elle est un fait social total. Elle passe par le rapport direct, quotidien, spontané. Mais aussi par la médiation de technologies complexes, de structures économiques lourdes, de stratégies politiques élaborées. Elle n'est pas séparable des langages, des symboles, des esthétiques qui tissent la culture d'une société. Elle noue des routines quotidiennes et des pratiques professionnelles, des programmes et des publics, des stars et des anonymes, des appropriations et des résistances³⁰⁹.

Le modèle linéaire, instrumentaliste, qui a longtemps inspiré les linguistes, continue malheureusement de faire fortune dans l'Eglise. Selon Henri Bourgeois, les médias ne sont pas des outils, au sens habituel du terme, mais des opérateurs culturels. Ils articulent des techniques, du langage et du social. A considérer les médias comme de purs instruments, et providentiels de surcroît, on se fabrique une théologie de la croisade (les médias sont le champ de la bataille du péché et de la grâce), une théologie de l'interprétation (les médias sont la scène où Dieu nous fait signe aujourd'hui), une théologie de la distribution (la Bonne Nouvelle doit être diffusée à tous, et les médias en sont le moyen privilégié). L'intelligence des faits de communication exige une approche transdisciplinaire.

La théologie de la communication n'a pas pour mission de traduire les énoncés traditionnels—sur la Révélation, la Trinité, l'Incarnation, la Création, le Salut, etc.—en termes de communication. Elle est appelée à forger sa voie, dans la panoplie des sciences et à assurer

³⁰⁷ On peut retrouver les éléments qui sont développés dans ce point dans le livre Intelligence et passion de la foi, publié en hommage à Henri Bourgeois aux pages 273 -307.

³⁰⁸ H. Bourgeois, Op. Cit., p. 274.

³⁰⁹ H. Bourgeois, Idem, p. 275.

son autonomie par rapport aux catégories traditionnelles de l'Eglise. L'on se tromperait, affirme Henri Bourgeois, si l'on ne plaçait la théologie de la communication que sur un axe religieux et ecclésial. Recourber la théologie de la communication sur le spécifiquement ecclésial l'empêcherait d'aider à dégager les enjeux du christianisme dans la société pluraliste d'aujourd'hui³¹⁰.

Il dégage trois points touchant à la théologie de la communication :

1) Les actes que nous posons en tant que chrétiens et qui nous mettent en relation avec les autres (nous écoutons, témoignons, rencontrons, partageons, célébrons...). Ces actes désignés sous le terme d'« actes-relations » par Henri Bourgeois, sont susceptibles d'être éclairés à la lumière des savoirs contemporains de la communication.

En effet, le fait chrétien implique des relations entre Dieu et les humains, des relations entre chrétiens, et des relations entre les chrétiens et les autres.

2) La communication est un aspect essentiel de la vie de l'homme en tant que membre d'une communauté, « une catégorie anthropologique centrale ». Ce qui donne une perspective particulière pour une réflexion théologique.

3) Il est possible de relier les pratiques communicationnelles au mystère qu'atteste la foi religieuse, en usant du discernement.

Somme toute, une telle théologie peut bien s'appliquer en ecclésiologie, surtout quand elle est envisagée comme réflexion sur la vie en commun des chrétiens, sur les formes de coopération et d'échange entre baptisés, sur les rôles et les fonctions à l'œuvre parmi eux... Les analyses et les modèles de communication sont bienvenus lorsqu'il s'agit de travailler sur la prédication, la catéchèse, l'autorité, le ministère, etc. Selon Henri Bourgeois, la théologie de la mission et/ou de l'évangélisation apparaît bien comme le champ le plus fructueusement investi par la pensée communicationnelle, et il suggère trois orientations.

Premièrement, la question de langage. C'est une obligation pour la théologie de se mettre en phase avec le langage de la communication par un effort d'appropriation. C'est une vraie révolution sans laquelle elle risquerait de ne pas atteindre le vrai questionnement et les vraies réponses que l'on attend d'elle.

³¹⁰ H. Bourgeois, *Idem*, p. 278-279.

Deuxièmement, il appartient à la théologie de se laisser marquer, imprégner par la culture médiatique. Ce qui l'oblige à recadrer, à reformuler, voire même à déplacer et à modifier, ses conceptualisations. Troisièmement, elle doit être en mesure de porter un regard critique sur la culture de la communication et des médias et ceci au nom de la Parole de Dieu et de l'expérience chrétienne. Encore faut-il qu'elle soit utile et comprise, que la critique ne soit pas systématiquement unilatérale, qu'elle fasse droit à l'apport positif de la communication et qu'elle se fonde sur une compréhension des médias, de leurs processus et de leurs valeurs.

L'Eglise doit éviter la fascination messianique pour la culture médiatique. Cette culture constitue une œuvre humaine qui a ses revers de la médaille. Le fait de reconnaître et d'intégrer les médias dans l'évangélisation, ne doit pas faire oublier qu'elle communique avec la société de multiples façons. On peut mettre en avant les relations quotidiennes, informelles ou organisées, individuelles ou sociales. Le témoignage direct et immédiat, le compagnonnage au fil du temps, la célébration et la prière sont autant de manières pour les chrétiens d'être au contact de leur environnement et fidèles à leur mission.

En culture médiatique, l'évangélisation exige aussi de l'Eglise une certaine transparence qui va de pair avec sa propre cohérence interne. L'image que l'Eglise donne d'elle-même fait également partie de son message. Les rapports que les chrétiens ont entre eux au sein de l'Eglise, la manière dont ils vivent la charité au quotidien sont un grand témoignage pour le monde et en même temps une manière d'évangéliser le monde. Cette idée on la retrouve dans la Bible : « c'est par l'amour que vous aurez les uns pour les autres que le monde reconnaîtra que vous êtes mes disciples ». L'Eglise intègre cette vision dans sa vie en insistant sur la charité ou encore sur la charité pastorale. Encore faut-il noter que cela reste un défi permanent pour elle. En effet, l'Eglise qui annonce l'Évangile est en même temps un « instrument » au service de la vérité à laquelle elle peut faire écran en cas des dissensions, de manque de coordination, de non respect de la doctrine ou encore de manque de charité. Comme le rappelle Mac Luhan, le média, l'instrument est également le message. C'est dire qu'on ne peut pas concevoir le message en dehors de l'instrument qui le véhicule. L'instrument donne sens au message et en révèle la teneur. Dans ce sens le témoignage de vie de l'Eglise est un élément essentiel de son annonce de l'Évangile.

Conclusion : quelques repères

Les milieux religieux sont accusés de mal communiquer, par peur de déranger des conformismes, d'être mal compris et mal traités³¹¹. Si les institutions religieuses s'équipent de mieux en mieux en moyens matériels d'information (bulletins internes, presse de mouvements, radios, dossiers sur les événements) et se dotent d'un personnel de « communicants » de bonne volonté, ce n'est pas dans les Eglises qu'on trouve les attachés de presse nombreux, professionnellement formés (même si actuellement la situation a beaucoup évolué), capables d'anticiper la demande des journalistes, de prendre des initiatives, de les alerter sur ce qui va se passer, voire de les inviter, parfois sans motif précis, dans les périodes calmes, pour le seul plaisir d'échanger. Bien qu'actuellement, chaque diocèse soit doté d'un attaché de presse ou d'un responsable de communication, les structures communicationnelles ont encore du chemin à faire au sein de l'Eglise.

De nos jours, communication et Eglise forment un couple inséparable. Pour l'Eglise, il s'agit de sa « présence au monde » ou de son insertion dans la société, dans le registre des courants d'idées et des valeurs évoluant au gré des enthousiasmes et des peurs qui traversent l'opinion. Les médias sont un code, un lieu de transition et d'échange ; à la fois un moyen de communication et un espace de formalisation de l'émission et de la réception. Le monde médiatique est la nouvelle « place publique », le lieu de la parole, du langage, sous toutes ses formes. La présence de l'Eglise dans cet univers, en risquant une parole, n'est pas le fruit d'une mode, une matière à option, elle est inhérente à sa mission.

L'Eglise en débat, l'Eglise espace de débats, c'est l'un des enjeux de l'évangélisation aujourd'hui et demain. Non pas pour se servir des médias à des fins de prosélytisme ou de manipulation, mais pour aborder en toute loyauté les questions de notre temps et éclairer les choix qui décident de nos avenir. Pour l'Eglise, communiquer ce qu'elle croit dans sa foi et son espérance, c'est privilégier l'amour de l'autre comme clef de sa doctrine et de sa morale.

Dans cette troisième Partie, notre préoccupation a été de montrer l'intérêt de l'Eglise pour les médias à travers quelques documents romains à ce sujet. Il s'est agi en fait d'analyser les sujets et les problématiques développés, pour enfin dégager la vision ecclésiale des médias. Il ressort de l'étude de ces documents cinq principaux centres d'intérêt : l'apport des

³¹¹ H. Tincq et G. Defois, *Op. Cit.*, p. 81.

médias au progrès humain, leur impact moral, notamment dans sa dimension sociale, une vision chrétienne de la communication, la conception de l'homme, la manière de transmettre le message. En d'autres termes, il s'agit des effets des médias, la place de l'homme sur qui s'exerce l'influence des médias, l'Eglise en tant qu'institution organisant la communication et qui a un message à communiquer. Ce message n'étant autre chose que la Révélation, la vérité, celle-ci pose problème au niveau de l'interprétation. Enfin, la question de la morale, basée sur le respect de l'homme et de ses valeurs.

En fait, l'Eglise se situe généralement dans la problématique des effets, c'est-à-dire dans un fonctionnalisme dont nous connaissons les limites. Au reste, si l'information n'est plus diabolisée, c'est encore une conception utilitariste et moralisatrice de celle-ci qui domine. Focalisée sur le processus d'influence c'est-à-dire sur la capacité d'un message à modifier le comportement d'autrui dans le sens d'une conformité, l'approche fonctionnaliste est incapable de rendre compte de la portée du travail des médias dans la généralité du social. Les médias ne sont pas toujours aussi puissants qu'on le pense. Le processus d'influence est un processus complexe qui intègre un certain nombre d'éléments : le choix d'émissions, la capacité de réaction des récepteurs, etc.

Le problème qui retient désormais l'attention est celui des conditions de la réception des messages. Au lieu de considérer comme auparavant que les effets des médias sont mécaniques (modèle stimulus-réponse), qu'un surcroît d'exposition entraîne un renforcement des effets (le modèle de « l'aiguille hypodermique ») et que les récepteurs constituent des réceptacles passifs et conditionnés, la recherche s'applique à mieux comprendre la nature des relais de toute sorte qui s'interposent entre les médias et leur public. Du coup, les rapports entre messages et récepteurs commencent à être analysés dans une perspective relationnelle. Il s'agit en somme de prendre davantage en considération les phénomènes d'« interprétation active » des messages par les auditoires, qui se traduisent par exemple par des distorsions, des altérations ou des malentendus. Une telle orientation s'impose de plus en plus dans la psychologie sociale de l'influence.

Nous pouvons distinguer quatre approches de la communication dans l'Eglise :

1. Les médias : « nouvelle place publique ». Jadis, la place publique était essentiellement la place du village, la sortie de l'église, le marché, le bistro... et l'événement évoqué au coin de la rue reprenait ou alimentait quelques rares chroniques ou gazettes.

Aujourd'hui, sans nier l'existence et l'importance de ces relations interpersonnelles dans l'information et la communication, une chose est certaine, cette place publique est devenue planétaire et elle s'étend aux quatre coins de l'hexagone et du monde grâce aux médias.

L'espace ecclésial, n'est pas nécessairement un espace au sens habermassien, ni kantien. L'Eglise n'est pas un espace où l'on débat de tout, où l'on parle de tout. L'adage qui dit « toute vérité n'est pas bonne à dire s'applique mieux à l'Eglise ». Celle-ci ne conçoit pas la liberté d'expression de la même manière que le feraient les sociétés démocratiques.

2. La place de l'homme dans la communication. L'homme au centre de toute communication, telle est le point focal de tout développement au sujet des médias. Cependant l'homme bien qu'il reçoive des messages, des informations, n'est pas un simple réceptacle. Il a la capacité et la possibilité de réagir, de choisir ses émissions, etc. Voilà pourquoi l'éducation à l'usage des médias est très importante.

3. Le troisième point concerne la vérité. Car fondée sur la révélation, cette vérité existe, mais les textes qui en portent témoignage sont, eux historiques, d'où tout le problème de l'interprétation et de la tradition. La vérité fonde l'universalisme, et l'évangélisation, mais elle se heurte au « dilemme du missionnaire », à la question de l'historicité de tout texte (place de l'exégèse). D'autre part, dans un contexte où le relativisme prend de plus en plus de place, la « vérité biblique » a parfois du mal à passer. Elle est considérée comme une potion amère, un « diktat », et donc une contre vérité parce qu'elle ne répond pas nécessairement aux lois du syllogisme.

4. Un quatrième point est celui de la « morale », qui tient une place considérable comme « grille de lecture » de l'évolution des médias. L'Eglise se place naturellement sur le terrain de la morale, parce qu'elle défend la vie de l'homme. De part sa mission, son premier rôle ne peut être que moral. Ne dit-on pas que son autorité est d'abord morale ! Dès lors la morale devient comme une porte d'entrée dans tous les domaines. Ainsi à l'heure qu'il est, on retrouve l'Eglise sur tous les fronts, allant jusqu'à faire dire à certains qu'elle fait de la politique.

Pour méritoires qu'ils soient, tous les investissements entrepris n'ont pas permis de lever les malentendus dans la communication, d'améliorer la communication interne et externe, de rehausser une image parfois altérée de l'Eglise, bref, de favoriser une transmission moins réductrice de son enseignement et de convaincre davantage l'homme d'aujourd'hui de

la pertinence de son message et de sa mission. L'Eglise a en fait une tâche urgente : passer d'une « pastorale » de l'information à une stratégie de communication.

IV^{ème} Partie : Les pratiques de la
communication dans l'Eglise de France.
Enjeux et perspectives

L'évangélisation en France : regard sur l'histoire

L'Eglise de France est une portion de l'Eglise universelle ; celle-ci est une communion d'Eglises particulières ou diocèses (dirigés par des évêques) qui sont sous l'autorité du pape. Eglise universelle et Eglises particulières, constituent les deux faces d'une seule et même réalité fondamentale, à partir de laquelle ont été élaborées, à travers les siècles, un certain nombre de dispositions pratiques pour assurer l'évangélisation. Dès lors, connaître et comprendre le catholicisme d'aujourd'hui suppose de savoir d'où, historiquement, il vient ; dans quelles conditions il s'est façonné, développé, formulé, quelles influences culturelles et politiques il a reçues ; par quelles crises, épreuves ou réussites il a été marqué. A travers une histoire aussi longue, nous nous ferons une idée de ce qu'a été l'évangélisation dans les siècles passés. Ainsi, on verra « s'affirmer des permanences ou des évolutions, ou au contraire, comme des vagues successives apparaître et disparaître des phénomènes transitoires »³¹².

Le christianisme se répand en Gaule à partir des II^{ème} et III^{ème} siècles. Les évêques s'organisent en provinces, aux IV^{ème} et V^{ème} siècles, et se réunissent en conciles. Le premier épisode connu de cette histoire date de 177 et se passe à Lyon : c'est l'épisode des « Martyrs de Lyon » avec la mort de l'évêque Pothin qui avait été emprisonné et du martyr de Blandine et ses compagnons à l'amphithéâtre des Trois Gaules. Malgré ces persécutions Pothin a un successeur : Irénée, disciple de Polycarpe à Smyrne, lui-même disciple de l'apôtre Jean³¹³ et le christianisme continue de se développer vers le centre du pays et en direction du Rhin. A la fin du III^{ème} siècle on compte vingt-cinq cités épiscopales.

Durant les IV^{ème} et V^{ème} siècles, grâce à l'« édit de Milan », oeuvre des empereurs Constantin et Licinius - qui donnent à l'Eglise le droit de cité en lui accordant la liberté de

³¹² Théo. L'encyclopédie catholique pour tous, p. 207.

³¹³ Xavier De Montclos, Breve histoire de l'Eglise de France, (coll. Histoire), édit., du Cerf, Paris, 2002, p. 12.

culte et la restitution de ses biens confisqués – l'on assiste à l'organisation de l'Eglise en Gaule. Les diocèses vont être regroupés en provinces et des cités comme Bourges, Rouen, Sens, Reims, Lyon, Besançon, Tours, deviennent des métropoles ecclésiastiques abritant les sièges des archevêques, présidents des assemblées provinciales. En même temps, en réaction à la « mondanité » de l'Eglise, commence à se développer le monachisme, inauguré en Gaule, par Martin de Tours vers la fin du IV^{ème} siècle.

La fin de l'Empire romain d'Occident, entraîne avec elle l'effondrement des cadres politiques et administratifs, la disparition des écoles, l'ignorance du clergé, l'évanouissement de la culture. Cela s'accroît avec les invasions barbares et entre la fin du VI^{ème} siècle jusqu'au début du VIII^{ème} les Eglises locales se replient sur elles-mêmes : on assiste à la fin du catéchuménat, on ne prêche plus ou presque plus, on n'instruit plus guère³¹⁴. C'est le temps de l'Eglise mérovingienne et de la constitution de l'unité territoriale du royaume franc ; c'est aussi le temps de la naissance de l'Eglise de France.

Puis les Carolingiens (VIII^{ème} - X^{ème} siècles) succèdent aux Mérovingiens ; ils font alliance avec la papauté et réforment l'Eglise de France désormais tournée vers Rome. La dislocation de l'Empire au IX^{ème} siècle laisse place au pouvoir pontifical qui revendique un droit de juridiction universelle, avant que l'Eglise de France n'entre, au X^{ème} siècle, dans une période de troubles au cours de laquelle ses structures se mêlent à celles de la féodalité. Les Carolingiens, aussi bien Pépin que Charlemagne et Louis le Pieux, font de l'Eglise non seulement un pouvoir spirituel, politique, économique et culturel très réel, mais il lui procurent, en outre, une solidité d'organisation « qui la met à même, au cours des temps difficiles que furent la fin du IX^{ème} siècle, le X^{ème} et le début du XI^{ème} siècles, de préserver l'essentiel de notre civilisation ».

On voit donc que dès les origines, l'Eglise franque est étroitement liée au monarque qui revendique son devoir de promouvoir la foi chrétienne, en veillant "à améliorer toujours l'état de ses églises". L'époque carolingienne finit sous les coups répétés des envahisseurs normands, des désordres intérieurs, des guerres entre les fils de Louis le Pieux, des invasions hongroises qui arrivent de l'Est. La fin du IX^{ème}, le X^{ème} et le début du XI^{ème} siècle sont encore des siècles d'ignorance profonde où l'enseignement religieux demeure très limité. L'évangélisation se fait plutôt par imprégnation.

³¹⁴ Chelini, J., *Le caractère spécifique du langage religieux et les difficultés de son expression à travers l'histoire*, dans *Les Eglises et les Médias*. Actes du VII^{ème} Colloque international (du 15 et 16 avril 1993), Faculté de droit, Aix-en-Provence, p. 15.

Avec le Moyen-Âge classique (XI ème-XIII ème siècles) les conditions culturelles s'améliorent. Les clercs sont instruits et ils dispensent un enseignement religieux sommaire à la masse rurale illettrée. A partir du XII ème siècle se crée une bourgeoisie urbaine qui accède progressivement à la culture ; d'abord à la comptabilité. Comme les princes et la haute aristocratie, cette bourgeoisie urbaine possède des livres et entend recevoir un enseignement religieux plus élaboré.

C'est à ce moment là que se développent les ordres mendiants (franciscains et dominicains) qui se mettent à prêcher dans les églises, les carrefours, les places publiques, etc. Le langage religieux de l'Eglise brave la polémique ; il s'agit de réfuter les hérésies.

Au début du XIII ème siècle, les controverses se multiplient entre cathares et catholiques. Grâce à des maîtres remarquables les universités éduquent les esprits à la scolastique et à l'art de la dialectique. Désormais l'Eglise manie à la fois le langage du cœur et celui de la raison s'appuyant sur la pensée philosophique de Platon avec Saint Augustin d'une part et sur la dialectique aristotélicienne d'autre part.

Aux XIV ème et XV ème siècles, l'Eglise est secouée par le Grand Schisme d'Occident (1378-1417), due à une crise pontificale : papauté bicéphale, voire tricéphale à une période. L'événement fondateur de la grande crise au sein de l'Eglise fut l'accession au titre de pape d'Urbain VI (1378-1389), successeur à Rome de Grégoire XI (qui avait résidé un temps à Avignon). Le collège des cardinaux, dominé par une majorité française, lui reprocha d'avoir ramené la papauté d'Avignon à Rome. Soutenus par le royaume de Naples, ils provoquèrent l'élection de l'antipape Clément VII (1378-1394) qui s'installa en Avignon.

Le concile de Pise, voulant régler cette crise, n'y parvint pas et ne fit que l'aggraver par l'irrégulière élection d'un antipape supplémentaire Alexandre V (1409-1410). C'est l'œcuménique concile de Constance, présidé par le cardinal Jean Allarmet de Brogny qui résolut enfin en 1415 le problème de cette monstrueuse bicéphalie (et, à un moment, tricéphalie) à la tête de l'Église. Jean XXII, antipape à Pise, fut déposé et le pape légitime Grégoire fut poussé à abdiquer (uniquement pour faire « table rase » de l'ensemble de la crise, ce que Grégoire XII accepta par esprit de paix). Martin V, élu le 11 novembre 1417 par un conclave composé de cardinaux et de représentants de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne, de la France et de l'Italie, et avec l'appui du concile de Constance, s'installa à Rome en 1418, mettant ainsi fin au Grand Schisme.

Un siècle plus tard, l'on assiste à la diffusion des 95 thèses de Luther, début historique de la Réforme, en 1517. Ce passage d'un univers médiéval dans tout son éclat à celui de la Renaissance et de la Réforme se fait au cours d'une période tumultueuse, souvent tragique, dont émergeront un nouvel homme et un nouveau mode : ceux des temps modernes. Pour Luther et Calvin la lecture de l'Écriture seule et le culte en langue vulgaire sont la base du langage de l'Église. Parmi les catholiques, certains sont désorientés par ce propos nouveau et violent des réformateurs. Les polémiques, les controverses publiques se multiplient et débouchent sur les guerres de religion dans beaucoup de pays d'Europe, en France notamment.

Pour faire face aux graves problèmes posés par la Réforme protestante, l'Église se réunit en concile à Trente (1545-1563). Il faudra un siècle à la France pour mettre en œuvre les décrets de ce concile. Des séminaires sont progressivement ouverts, le clergé est formé à la prédication, il dispose d'un instrument le catéchisme de Trente, le catéchisme romain de Pie V, de 1566. C'est ainsi qu'à la fin du XVII^{ème} siècle, le pays atteint un sommet de la pratique religieuse et de la dévotion. Vers 1750 des signes de déclin sont observés mais il n'en reste pas moins vrai qu'à la veille de la Révolution le catholicisme reste toujours bien vivant, que le clergé est bien formé et prêche régulièrement et que le peuple est relativement instruit.

Avec la Révolution, l'Église de France perd sa situation privilégiée. Elle est réformée d'autorité puis persécutée. Cependant le concordat (1802) lui donne un statut officiel.

A la veille de la Révolution, la France comptait environ 60 000 curés et vicaires, auxquels s'ajoutaient une trentaine de milliers de chanoines ou de bénéficiaires sans charge d'âmes, et 82 000 réguliers dont près de 70 % de femmes. Ils ne sont plus que 30 000 en exercice à l'avènement de Louis XVIII, et l'on est passé d'un prêtre pour 500 habitants à un prêtre pour 1000. La timide reprise des ordinations après 1801 n'a pas compensé les décès au sein d'un clergé vieillissant. Sur 36 000 paroisses en 1787, 7 000 ont disparu, et 15 % des restantes n'ont pas de desservant. Dans une dizaine de diocèses, le déficit est supérieur à 40 %. C'est l'architecture même du catholicisme français, ce réseau de paroisses qui structurait la vie quotidienne depuis plusieurs siècles, qui est ébranlée en profondeur. Désorganisation,

déclin numérique et vieillissement général illustrent les retombées immédiates de la fracture révolutionnaire³¹⁵.

Jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, l'Eglise de France vit sous le régime concordataire instauré par la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802). C'est un texte de compromis entre Bonaparte et Pie VII tous deux soucieux d'apurer le contentieux entre l'Eglise et la France. Le Concordat rétablit la liberté et la publicité du culte, sous réserve du respect de l'ordre public, il consacre l'autorité spirituelle du pape sur l'Eglise de France et ouvre la voie à la restauration des paroisses. Mais l'Eglise de France a dû renoncer à récupérer ses biens vendus pendant la Révolution. En effet le XIX^{ème} siècle connut un essor considérable des congrégations religieuses qui furent considérées comme une menace à l'esprit républicain.

Lorsque Waldeck-Rousseau prend la tête du gouvernement « de défense républicaine » en 1899, les relations entre l'Etat et l'Eglise sont tendues. Il réussit à faire voter la loi relative au contrat d'association par le Sénat le 22 juin 1901. La même loi est votée par la Chambre des députés le 28 juin, et promulguée le 1er juillet. Exaspéré par les interventions des congrégations religieuses dans les affaires politiques, il a voulu les soumettre au droit commun mais le parlement a fait voter un texte plus sévère que celui prévu par le président du conseil. Il s'oppose au sénat à l'application rigoureuse faite par son successeur à la loi de 1901, déplorant qu'on ait transformé une « loi de contrôle en loi d'exclusion ». Il combat enfin la séparation de l'Eglise et de l'Etat qu'il juge dangereuse. C'est dans ce contexte qu'on assiste à la fermeture d'écoles congréganistes (environ 2000).

L'Eglise catholique qui était, avant la Révolution, religion d'Etat n'est plus que « la religion de la majorité des Français ». C'est l'entrée dans la « laïcité » ; la religion est reléguée au rang des opinions privées. Aucune structure unitaire ne la rassemble. Il y a des évêques mais point d'épiscopat. Les tentatives de concile national furent repoussées tant par le Saint-siège que par le gouvernement. La séparation de l'Eglise et de l'Etat achève la mise en œuvre du programme révolutionnaire (1905). Le culte catholique n'est plus régi par le concordat. Tous les édifices affectés au culte et les autres locaux deviennent propriétés des communes.

³¹⁵ D. Pelletier, Les catholiques en France depuis 1805, (coll. Repères), édit., La Découverte, Paris, 1997, p. 3-4.

Entre 1906 et 1907 il y a eu cependant une réunion des évêques de France pour réfléchir à cette loi de Séparation. Peu à peu les catholiques admettent la laïcité mais demandent qu'elle soit positive, non agressive³¹⁶. A cet effet, Emile Poulat fait remarquer que la laïcité ne peut réduire la religion à une affaire purement et simplement « privée ». Il pose deux principes : liberté de conscience, liberté de culte. La première est personnelle, la seconde est collective. L'une relève du for interne, l'autre d'une activité sociale. Mais toutes deux s'inscrivent dans le champ des libertés publiques garanties par les autorités publiques³¹⁷.

Si la veille de la Révolution a été une période d'équilibre religieux, sur le plan de l'évangélisation, l'Eglise avait retrouvé un équilibre de langage qui allait durer, avec des hauts et des bas, jusqu'à la fin du XIX ème siècle et au début du XX ème. Entre les deux guerres, le développement de l'action catholique a amené une certaine adaptation du langage au milieu social. En effet, les deux guerres mondiales, qui ont ravagé l'Europe et, en particulier la France, ont bouleversé les données d'une société conservatrice qui se nourrissait de l'utopie bourgeoise du progrès sans fin, grâce au triomphe de la science. Outre les ruines matérielles et morales qu'elles ont accumulées du fait, précisément des progrès scientifiques et technologiques, elles ont fait surgir de nouvelles idéologies autrement redoutables que le positivisme du XIX ème siècle puisqu'elles iront jusqu'à remettre en question l'héritage judéo-chrétien. Face à ces bouleversements, face aux nouvelles pauvretés et aux désespoirs inédits qu'ils ont fait naître, l'Eglise catholique, par ses prêtres mais, de plus en plus, par son laïcat engagé, s'efforcera de colmater les brèches et de proposer des réponses et des solutions.

La Seconde Guerre mondiale (1940-1945), la plus meurtrière, la plus inhumaine de l'histoire, fut un événement qui prélude à une véritable révolution culturelle dont le déploiement ne pouvait pas ne pas ébranler, sinon les structures, du moins les certitudes d'une Eglise qui, soudain, s'apercevait que la « chrétienté » - c'est-à-dire un monde où l'unanimité religieuse était de règle – s'était définitivement dissoute. D'où, des « révisions déchirantes », dont le concile Vatican II (1962-1965) sera comme la matrice³¹⁸. Il authentifie l'évolution de l'Eglise de France en confirmant la plupart de ses positions théologiques et pastorales. Sur le plan structurel la hiérarchie épiscopale s'organise en « conférence des évêques de France ». Mais sur le plan pastoral, force est de constater que le mouvement très ancien de détachement

³¹⁶ Xavier De Montclos, *Op. Cit.*, p. 141.

³¹⁷ E. Poulat, *Où va le christianisme ?* (coll. Encyclopédie des phénomènes spirituels), édit., Plon, France, 1996, p. 72.

³¹⁸ P. Pierrard, *Un siècle de l'Eglise de France. 1900/2000*, édit., Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p. 125.

de la religion s'est accru considérablement et qu'il constitue le problème principal auquel elle est confrontée.

Bref, selon Pierre Pierrard, de 1900 à 2000, l'Eglise de France et la société française ont plus changé que durant les trois siècles précédents. La société qui, en 1900, bien qu'en voie d'industrialisation, était encore largement rurale, a été bouleversée, au cours du XX^{ème} siècle, par une accélération sans précédent de l'histoire, notamment par une technologie neuve et en perpétuel devenir qui rend caduques toutes les formes antérieures de communication et de pensée collective. En 1900, l'Eglise de France avait officiellement le nombre : les baptisés, les catéchisés, les ordonnés ; face au laïcisme et au positivisme affichés, elle croyait pouvoir montrer un visage revêché mais assuré, se porter garante d'une doctrine globalisante qui en interdisait l'accès à toutes les influences extérieures, considérées comme intrinsèquement mauvaises³¹⁹. En l'an 2000, à la fin d'un siècle qui fut à la fois le plus étonnamment inventif et le plus cruel de l'histoire, l'Eglise n'ose plus comptabiliser ses forces : les masses semblent s'éloigner d'elle, ses séminaires et des noviciats sont maigrement peuplés, ses prêtres, ses religieux, ses religieuses ont majoritairement franchi les barrières classiques de la vieillesse... L'hostilité qui animait ses adversaires au début du siècle a fait place à une indifférence à la fois polie et insondable³²⁰.

On constate de nos jours, l'affaiblissement de la transmission familiale du patrimoine chrétien. On ne peut plus dire les grands-parents étaient catholiques, les parents le sont, les enfants le seront. A partir d'une même éducation, le choix des enfants peut être différent, par rapport à la foi, à l'appartenance ecclésiale ou à la demande de sacrements. Ceci contribue à la baisse du nombre des baptêmes (432.701 en 1993, on passe à 385.460 baptisés en 2002), des mariages (132.128 en 1993 à 110.409 en 2002 sur 288.000 mariages civils), des militants, des pratiquants. Le nombre de prêtres est passé en France de 30.909 en 1992 à 25.542 en 2002. Et cette baisse ne rend pas compte du vieillissement de ce corps sacerdotal. Si le nombre d'ordinations est resté stable pendant ces dix années (120 en moyenne par an), le nombre des séminaristes est passé de 1.172 en 1994 à 773 en 2003.

Dès lors, comment rejoindre les hommes et les femmes qui sont en quête de spiritualité ? Comment envisager une nouvelle évangélisation ? Le rapport de Mgr Claude Dagens publié en 1996 sous le titre *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux*

³¹⁹ P. Pierrard, *Op. Cit.*, p. 229.

³²⁰ Ibibem.

catholiques de France, tente de répondre à cette question en exposant une nouvelle manière de concevoir l'évangélisation au sein de l'Eglise catholique de France.

« *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France* »

Comment évangéliser aujourd'hui ? Comment communiquer la foi ou encore l'Évangile dans le contexte actuel de la société française, marquée par l'individualisme et la laïcité ? Ces questions traversent toute la *Lettre des évêques aux catholiques de France*.

Cette lettre marque un changement de cap dans le vocabulaire pastoral de l'Église. Désormais l'« évangélisation » se comprend comme une « proposition » de la foi ou de la Bonne Nouvelle. Ce nouveau vocabulaire, disons-le tout de suite, s'adapte mieux au contexte de laïcité et d'ouverture, ainsi qu'au respect de chaque personne pris individuellement. Il est aussi l'expression de la reconnaissance du fait que l'Église de France a perdu la place dominante qu'elle occupait dans le pays. Elle partage désormais l'espace religieux avec d'autres religions notamment l'Islam, le Bouddhisme, etc. Selon les évêques de France, « l'annonce de l'Évangile est devenue aujourd'hui inséparable du dialogue interreligieux »³²¹.

Dans cette lettre, il s'agit pour l'Église de regarder l'avenir sans renier son passé : « nous sommes, en tant que catholiques de France, les héritiers d'une longue histoire, que l'on peut toujours interpréter, mais qu'il n'est pas possible de nier »³²².

Il s'agit dans un premier temps de regarder en face la situation réelle de la foi vécue. En d'autres termes, la démarche consiste à faire apparaître comment les catholiques vivent leur foi dans cette nouvelle situation, en relevant les défis auxquels ils sont confrontés. Parmi les indices de la crise qui mine l'Église l'on retiendra, la baisse de la pratique religieuse, la perte d'une certaine mémoire chrétienne, et les difficultés de la relève. Pour les évêques de France, « la crise que traverse l'Église aujourd'hui est due, dans une large mesure, à la répercussion, dans l'Église elle-même et dans la vie de ses membres, d'un ensemble de mutations sociales et culturelles rapides, profondes et qui ont une dimension mondiale »³²³.

D'autre part, les évêques soulignent le refus de se « résigner à une totale privatisation de la foi, comme si l'expérience chrétienne devait rester enfouie dans le secret des cœurs, sans

³²¹ *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, dans La Documentation catholique n° 21, du 1^{er} décembre 1996, p. 1021.

³²² *Proposer la foi dans la société française actuelle. Lettre aux catholiques de France*, dans La Documentation catholique, n° 21, du 1^{er} décembre 1996, p. 1020.

³²³ *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, dans La Documentation catholique, n°21(1996), p. 1019.

prise sur le réel du monde et de la société ». Tout compte fait, « si l'Eglise catholique ne recouvre pas toute la société, si elle a renoncé à toute position dominante, elle demeure missionnaire : c'est-à-dire tournée vers tous et ouverte à tous... ».

Enfin, les évêques notent avec satisfaction l'évolution positive dans la conception que les catholiques se font de la foi. Elle passe d'une conception trop étroitement moraliste à une compréhension plus ample de la vie chrétienne considérée comme « vie dans l'esprit ».

En deuxième lieu, il s'agit de souligner les points forts et les points sensibles de l'expérience chrétienne, tels qu'ils émergent de cet effort de compréhension. Il est notamment question de dégager les lignes d'orientation pour l'approfondissement et la proposition de la foi. On y parle de Dieu et de l'homme, du mal et de la place de la morale dans la vie du chrétien.

En troisième lieu, il s'agit enfin de formuler des projets pour que l'Evangile soit effectivement vécu et proposé dans et par l'Eglise ; d'où le titre : « Former une Eglise qui propose la foi ». Cette partie est plus directement pastorale. Les évêques cherchent à comprendre pourquoi et comment l'Eglise est appelée à pratiquer une pastorale de la proposition de la foi, tout en acceptant d'être évangélisée elle-même.

La lettre des évêques distingue trois approches différentes de l'évangélisation : l'approche théologique où sont envisagés successivement les fondements christologiques de l'acte d'évangéliser, les étapes et les méthodes de travail d'évangélisation, son contenu et ses destinataires. L'approche pastorale par laquelle sont examinés les secteurs humains et sociaux (banlieues des grandes villes, zones de pauvreté, catégories socioprofessionnelles, etc.) où l'Evangile demande à être vécu et annoncé à frais nouveaux. Enfin, l'approche historique et sociologique, par laquelle on cherche à distinguer les divers modèles d'évangélisation qui se sont succédés en France depuis plusieurs décennies, depuis ceux qui évoquaient des projets de conquête jusqu'à ceux qui recommandent une simple présence qui peut aller jusqu'à l'enfouissement.

Tout en reconnaissant l'importance et l'utilité de chacune de ces approches, le document met en exergue « l'expérience de l'Eglise qui évangélise c'est-à-dire des actes et des pratiques qui deviennent des actes effectifs de proposition de la foi et qui peuvent être reconnus comme tels par tous les acteurs de la pastorale et de la mission chrétienne ».

En effet, selon ce document, les hommes et les femmes qui viennent à l'Eglise ne sont pas à considérer comme des clients de l'Eglise, prêts à consommer passivement ce qu'elle leur propose. « Ce sont d'abord des hommes et des femmes qui, par leur attente et leur démarche, attestent la liberté de Dieu et le travail de l'Esprit-Saint qui peut éveiller en tout être humain le désir d'aller au-delà de ce qu'il est immédiatement ». A leur manière, ces personnes rappellent à l'Eglise que le terrain primordial de l'évangélisation est celui de l'existence humaine et qu'il n'y a pas d'évangélisation authentique sans cette confrontation effective entre l'Evangile du Christ, la Révélation de Dieu et les attitudes profondes dont tout être humain est porteur³²⁴.

Au-delà des démarches et des conversions personnelles, « l'Eglise est reconnue comme un milieu de vie, où les choix des individus sont soutenus par la communauté des croyants, souvent aussi comme un lieu d'espérance au milieu des précarités de la société ».

La proposition de la foi comporte une dimension prophétique : car « l'Eglise ne peut appeler les hommes et les femmes à vivre selon l'Evangile, à chercher la justice du Royaume de Dieu, sans désigner et sans combattre les comportements, les mentalités, les structures et les engrenages économiques et sociaux qui s'opposent à cette vie selon l'Evangile et à cette justice du Royaume de Dieu ». « Nous sommes ainsi conduits, disent les évêques, au nom de notre foi, à participer aux débats et aux choix qui concernent les finalités de notre société, surtout quand il s'agit de reconnaître la dignité inaliénable de chaque personne humaine, en toutes circonstances, et de dénoncer cette logique perverse qui fait trop souvent passer les impératifs des techniques ou de la rentabilité financière avant les personnes ».

Parmi les terrains à explorer pour l'évangélisation, la lettre cite : l'intégration dans les banlieues, l'illettrisme, la solidarité avec les migrants, la présence des personnes âgées ou handicapées. « L'Eglise est toujours une Eglise du temps présent. Elle ne regarde pas son héritage comme le trésor d'un passé révolu, mais comme une puissante inspiration pour avancer dans le pèlerinage de la foi sur des chemins toujours nouveaux ».

A cette époque, le nouveau président des évêques de France Mgr Louis-Marie Billé, avait prononcé un discours, dans lequel il a souligné l'importance de la communication, « sujet qui traverse d'une certaine manière tous les autres dans ce document. Selon, lui, s'ils (les évêques) parlent de la communication, c'est pour que les hommes se relient entre eux,

³²⁴ Idem, p. 1034.

qu'ils « dialoguent » sur leurs raisons de vivre comme y invite le document *Proposer la foi*. S'ils parlent de communication, c'est pour que la parole soit donnée à ceux qui ne l'ont pas³²⁵.

Bref, dans leur analyse de la société et pour les besoins de la pastorale, les évêques ont parlé de la communication sans explicitement parler des médias. Cependant, ils ont énoncé des principes qui seront exploités par les médias catholiques. On pense notamment à l'accent mis sur le dialogue, la place de l'Eglise-communauté dans l'accompagnement des fidèles, son combat pour le respect de la dignité de l'homme, la prise en compte des attentes et des besoins de ce dernier dans le processus d'évangélisation, etc. Tous ces éléments seront développés dans cette partie consacrée aux pratiques des médias dans l'Eglise catholique de France.

³²⁵ Discours de clôture de Mgr Louis-Marie Billé, Président de la Conférence des évêques de France, dans La Documentation catholique, n°21 (1996), p. 1049.

Chapitre 1 : Les médias catholiques sur l'espace public

Sommaire

1.1. L'évangélisation par voie de presse. Le cas du quotidien *La Croix*

1.2. L'évangélisation par la radio. Le cas de la radio Notre-dame

De l'Eglise catholique en France émanent de très nombreuses initiatives éditoriales dans différents domaines médiatiques ; l'objectif visé n'est pas seulement d'assurer la présence de l'Eglise, mais surtout de donner à celle-ci un moyen d'expression publique.

Les éditeurs catholiques de presse écrite, héritiers d'une longue tradition, tiennent des positions importantes dans ce secteur. Jadis pionniers, ils gardent globalement une position de leader sur le segment de la presse junior (avec des mensuels comme *Pomme d'Api*, *Phosphore...*, et celui de la presse senior (*Notre Temps*). Deux de leurs titres présentent une belle notoriété : *La Croix*, dans le domaine des quotidiens nationaux d'information générale, et *Télérama*, dans le domaine des hebdomadaires culturels.

Aux éditeurs catholiques peut être aussi attribuée la réussite d'une formule typique : le magazine familial grand public. Trois magazines différents et concurrents sur le marché, mais pareillement attachés à leur identité catholique, produisent aujourd'hui chacun un titre influent : *Pèlerin* (né en 1893, aujourd'hui aux environ de 300.000 exemplaires) pour le groupe Bayard-Presses, *La vie* (née en 1945, environ 200.000 exemplaires) pour le groupe Les Publications de la Vie Catholique aujourd'hui filiarisé par le groupe *Le Monde*) et *Famille chrétienne* (né au début des années 80, environ 60.000 exemplaires) pour le groupe Edifa/MediaParticipation.

La vitalité éditoriale traditionnelle des catholiques français s'est manifestée à nouveau dans ces vingt-cinq dernières années à partir des communautés de tendance charismatique. Ces groupes, en l'occurrence, le Chemin Neuf, des Fondations pour un Monde Nouveau, la communauté de l'Emmanuel et la communauté Saint Joseph développent des stratégies d'évangélisation par les médias qui se révèlent être d'un grand intérêt pour l'Eglise. Ces nouvelles communautés développent leurs stratégies médias autour des cassettes audio. Ces dernières, diffusées gratuitement à titre de publicité ou vendues, constituent un élément central de communication et de renforcement de l'identité communautaire. Ainsi, aux Béatitudes, au Chemin Neuf et à l'Emmanuel, ont été mis au point respectivement *Maria Multimédia AME* (audiovisuel, musique, évangélisation) et *AVM* (audio, vidéo, médias) qui sont chargés de la promotion et de la diffusion de ces supports médiatiques.

La parole enregistrée, parce qu'elle permet un accès direct et facile à ce qui fait le cœur du message communautaire, offre un soutien spirituel, sert de support à une

évangélisation familiale ou de voisinage. Elle permet la commémoration de ces moments communautaires auxquels le converti a participé. Par conséquent, les cassettes rentrent très directement dans une double stratégie de séduction et d'information de l'auditeur, tout en permettant la définition et la pérennité de l'identité communautaire³²⁶. La stratégie consiste en la création des militants assurés sur leurs bases théologiques ou communautaires, militants capables, par le seul prêt de cassettes vidéo et audio, de ramener à la communauté ou au « Renouveau » de nouveaux sympathisants par une démarche propagandiste³²⁷. Selon Pina, ce type de médiatisation possède un avantage considérable : un accès simplifié à la spiritualité communautaire par la mise à distance de l'écrit.

Ce cas d'engagement des communautés dans les médias, n'est pas rare, aujourd'hui les initiatives se multiplient et même les communautés traditionnelles se lancent dans cette forme d'évangélisation. On notera le cas des dominicains qui ont créé un site Internet qui est pratiquement un vivier de connaissances au sujet de l'Eglise et de leur congrégation. Ce site permet de répondre à plusieurs questions que l'homme se pose. Les dominicains y organisent des enseignements sur plusieurs thèmes. Ce site, met à la disposition des internautes un espace de dialogue pour ceux qui cherchent l'âme sœur, etc. D'autres initiatives naissent tous les jours sur la toile...

Le domaine où les initiatives catholiques récentes se sont révélées les plus productives est sans doute celui de l'espace radiophonique, ouvert aux libres initiatives depuis le desserrement du monopole d'Etat sur la bande FM (Loi du 29 février 1982). Deux grands réseaux, bien assis sur le territoire national mais se prolongeant hors-frontières, fédèrent le plus grand nombre des radios locales chrétiennes. Sur les ondes de la modulation de fréquence, la voix de l'Eglise de France est désormais largement perceptible.

Guidée par son mot d'ordre d'évangélisation par les médias, l'Eglise catholique a conquis en France des positions solides dans le système médiatique. Elle est de plain-pied dans la culture médiatique, elle a donc les moyens d'y promouvoir le type d'action qu'elle souhaite. Comment fait-elle ? Avec quels résultats ?

³²⁶ C. Pina, *Groupes charismatiques et stratégies médiatiques : l'exemple français*, dans Médias et religions en miroirs, (coll. Politiques d'aujourd'hui), PUF, Paris, 2000, p. 147.

³²⁷ Ibidem.

Une remarque capitale doit ici être faite. Pour une large part, ces initiatives éditoriales visent le public des catholiques pratiquants et ne peuvent ordinairement toucher une cible plus large. Les cassettes des groupes charismatiques circulent à l'intérieur de réseaux d'adeptes ou de sympathisants. Une grande masse des documents imprimés (revues, bulletins, journaux...) par l'édition périodique catholique sont des médias « internes » : médias d'accompagnement, d'opinion ou d'information alimentant la discussion interne des catholiques. La majorité des sites ouverts sur l'Internet sont des lieux-ressources répondant à des besoins spécifiques du catholicisme dans tel ou tel de ses segments sociologiques ou territoriaux.

Pour qu'un média explicitement catholique puisse revendiquer d'être le vecteur d'une action d'évangélisation, il faut d'abord qu'il soit accessible au-delà des sociabilités catholiques. Seuls les médias se risquant sur l'espace public (le kiosque pour la presse écrite, la bande FM pour la radio...) remplissent habituellement cette condition. Il faut aussi que leur ligne éditoriale ou leur programmation construisent un lecteur ou un auditeur sur un périmètre plus large que l'appartenance catholique déclarée.

C'est dans cette optique que nous allons nous pencher sur les journaux catholiques et spécialement sur *La Croix*, ainsi que sur les radios chrétiennes, en nous arrêtant à la radio *Notre Dame*, qui est un cas emblématique de la radio d'identité catholique revendiquée. L'analyse de ces médias nous permettra de nous rendre compte de la manière dont les lecteurs, les auditeurs sont ou non pris dans le processus d'évangélisation.

1. 1. L'évangélisation par voie de presse. Le cas du quotidien *La Croix*

Quotidien catholique national, *La Croix* est un journal d'opinion qui affiche clairement son identité catholique. Si les Français ne vont plus à la messe, beaucoup d'entre eux lisent quotidiennement un journal. Certains ont pris l'habitude d'aller régulièrement au cinéma. Ils ont presque tous à leur disposition un poste radio ou un téléviseur. Ils suivent l'actualité. Ils participent aux événements dont ils ont ainsi connaissance. L'ensemble de leurs réactions aux nouvelles qui leur sont communiquées forme ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion publique. L'opinion publique n'étant ni unanime, ni stable, il apparaît donc qu'on peut agir sur elle³²⁸. Tel est le rôle de *La Croix*.

En effet, on trouve dans l'Eglise, une multitude de courants de pensée (les conservateurs, les modérés, les contestataires, les traditionalistes, les libéraux, les militants, les critiques, etc.). Comme dit Mgr Georges Gilson, le journal *La Croix* n'est pas le seul organe de presse qui soit catholique et qui exprime la grande diversité du catholicisme français. Il ne répond pas à toutes les sensibilités. Mais tous peuvent le lire. Il n'est pas partisan. Il est le lieu privilégié où une communauté de croyants peut s'entendre dire ce qui se passe dans le monde et accueillir ces divers éclairages spirituels qui permettent à l'homme d'espérer³²⁹.

Au milieu des quotidiens nationaux français, *La Croix* s'identifie comme journal d'information généraliste. Ce journal apparaît comme un service de l'Eglise catholique ; il est un organe d'information, un lieu de rencontre et un espace de discussion avec la culture contemporaine. A travers cet organe de presse, l'Eglise établit un dialogue avec le monde tout en consolidant l'opinion catholique. En d'autres termes ce journal est un « pont³³⁰ » entre l'Eglise et la société. « De tous temps le souci de *La Croix* a été d'établir un dialogue, de lancer des ponts entre Eglise et société. Un dialogue, un pont, à double sens : permettre à la société de mieux entendre et de mieux comprendre ce qui est à l'œuvre dans l'Eglise catholique. Et inversement, permettre à des gens qui se situent à l'intérieur de l'Eglise de mieux comprendre ce monde dans lequel ils vivent », affirme Dominique Quinio, la directrice

³²⁸ G. Hourdin, *La presse catholique*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1957, p. 58.

³²⁹ Cf. Communication de Mgr. Georges Gilson, dans *Cent ans d'histoire de La Croix 1883-1983*, (coll. Chrétiens dans l'histoire), édit., Le Centurion, Paris, 1988, p.172.

³³⁰ L'expression est de Dominique Quinio, directrice du journal *La Croix*

du journal *La Croix*. Dans ce journal, le pont ou le dialogue s'établit grâce aux cinq rubriques suivantes : l'Information française, internationale, économique, religieuse et culturelle.

Seul quotidien catholique national, ni journal officieux ni journal officiel de l'Eglise, *La Croix* se situe tout à la fois du côté de la hiérarchie et du côté des fidèles qui sont ses lecteurs. En effet, en classant les organes de presse selon leur dépendance à la hiérarchie, on peut distinguer les « journaux de l'Eglise » et les « journaux d'Eglise ». Les journaux d'Eglise, sont des périodiques reconnus par l'autorité ecclésiastique ou publiés sous sa tutelle. C'est le cas des organes officiels de la hiérarchie, des bulletins paroissiaux, ou de mouvements d'Action catholique « mandatés ». D'autres, tels les publications de Bayard-presses entrent dans cette catégorie du fait de la reconnaissance officielle par la hiérarchie. Il faut dire que *La Croix*, créé par les Augustins de l'Assomption, n'a eu jusqu'en 1900 que des rédacteurs appartenant à la dite congrégation religieuse. Depuis cette date, l'équipe des rédacteurs composée de cinq membres, ne comprend plus qu'un rédacteur en chef membre de la congrégation et quatre laïcs, tous exerçant de façon indépendante leur profession de journaliste, dans le respect de la ligne éditoriale et la promotion des valeurs chrétiennes et humanistes.

La presse catholique grand public d'information générale remplit d'abord un rôle fondamental qui est celui d'être d'une part, médiateur entre les lecteurs catholiques et l'Eglise (Communauté et Institution) et d'autre part, entre les lecteurs catholiques et l'information (vie économique, sociale, culturelle et religieuse)³³¹. Elle est d'abord ordonnée aux besoins d'information de ses lecteurs, mais elle cherche aussi à exprimer et à faire entendre la voix des catholiques dans les débats d'actualité. *La Croix* s'affirme aujourd'hui comme un journal d'ouverture, de dialogue et de confrontation.

C'est le terme d'une longue évolution historique où l'on peut distinguer trois phases dans son évolution : de 1883 à 1918, de 1920 à 1962, de 1962 à nos jours. En effet, face à l'anticléricalisme ambiant et à l'intensification des offensives laïques à la fin du XIX^e siècle, *La Croix* dès sa création, prend une position défensive. Il s'agissait pour elle de défendre les intérêts de l'Eglise. Le premier numéro de ce journal paraît le 16 juin 1883. Il succède à une revue mensuelle qui a porté le même titre de 1880 à 1883 et qui fut l'œuvre du père Emmanuel d'Alzon (1810-1880), fondateur des Assomptionnistes et des oblates de

³³¹ Maud Larroye, L'Univers d'opinion catholique au regard de son rapport à l'altérité: la presse catholique, ses lecteurs et l'affaire du voile, Mémoire de DEA en Science Politique, Lyon, Septembre 2000, p. 38.

l'Assomption. C'est pour toucher un public plus large que les pères Picard et Bailly, successeurs du père d'Alzon, vont mettre en place le journal quotidien à partir de 1883. A cette période, le catholicisme français se sentait menacé, suite à la promulgation de la loi sur la laïcité scolaire. C'était juste après le triomphe des républicains aux élections de 1881 et 1882. Les catholiques français constituaient alors un groupe sociologique homogène, moins diversifié et plus uni que maintenant. C'était le triomphe de la laïcité, le début de l'école laïque, etc.

La menace qui pesait sur les biens encore possédés par l'Eglise et l'attaque des adversaires créait une unanimité dans la peur et dans la défense. La fondation de *La Croix* comme quotidien s'inscrit dans la volonté des Augustiniens de l'Assomption de faire entendre la voix de l'Eglise dans la société. Il s'agissait à la fin du XIX^{ème} siècle, au moment où la loi du suffrage universel transforma les citoyens en électeurs, de former des esprits et de peser sur les choix politiques dans la démocratie naissante. Au demeurant, le but avoué qui a présidé à la fondation de *La Croix* reste celui de lutter contre la mauvaise presse, en l'occurrence la presse républicaine³³². « En rangeant *La Croix* parmi les feuilles de petit format à un sou, le père Bailly a dès le début manifesté clairement son choix et son orientation : faire un journal populaire capable de rassembler les catholiques dans la résistance et l'opposition à la République laïque »³³³. L'emblème de cette résistance sera le crucifix ; il sera placé à la page du titre, à gauche, pendant soixante-treize ans avant d'être supprimé en 1957.

En 1890, le pape Léon XIII, invite les catholiques à accepter la République. Il publie l'encyclique *Rerum novarum* qui inspire les catholiques à s'engager sur la voie du catholicisme social. En 1900, l'ensemble de la Bonne Presse est racheté par un industriel lillois, Paul Féron-Vrau. Un rédacteur en chef laïc est nommé, assisté d'un prêtre séculier. A partir de ce moment le ton se fait moins agressif et le journal s'ouvre à la classe moyenne. Il passe du petit format destiné à une clientèle populaire à une édition grand format. Mais ce rachat sera d'une courte durée, car le journal sera repris par les Assomptionnistes en 1901. En 1907, le journal poursuit son évolution, il passe de quatre à six pages. La vente se fait exclusivement par abonnement.

³³² Cf. Sebastien Antoni, Quand La Croix considère la liturgie. Enjeux de l'information en liturgie dans un quotidien catholique, Mémoire de Licence en théologie, Institut Catholique de Paris, 2006, p. 12.

³³³ A. Fleury, La Croix et l'Allemagne 1930-1940 (coll. Histoire), édit., du Cerf, Paris, 1986, p. 18.

À cette époque, le catholicisme connaît une période assez difficile dans ses relations avec l'Etat. La loi de 1901 sur les associations vise principalement les congrégations et en plus le sentiment anticlérical est très élevé. Cet état des choses généra des conflits entre Rome et le gouvernement français, entraînant ainsi en 1904 la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican. Un an plus tard, la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée en France. Pendant ce temps, Pie XI succède à Léon XIII en 1903. Il se montre plus intransigeant ; avec lui, la politique de ralliement initiée par Léon XIII est remise en cause, accentuée par la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. *La Croix* retrouve le ton de ses premières années. Bref, de sa fondation en 1883 jusqu'en 1918, *La Croix* est un journal de combat, presque une presse agressive. Parmi d'autres voix au service de la défense de l'Eglise, on note la présence de *l'Univers* puis le *Monde* (1833-1919) de Louis Veillot, *Le Temps* (1869-1942) de Fernand Leve ou encore *Le Français* de François Beslay.

Lors de la première guerre mondiale, *La Croix* fait preuve de patriotisme, mais publie également les appels à la paix du pape Benoît XV. Après la guerre, elle est restée le seul quotidien officiellement catholique de diffusion nationale. Ce monopole accroît son importance, mais le met face à ses responsabilités. Par le monopole de fait dont elle jouit depuis 1919, *La Croix* fait souvent figure de porte-parole officiel de l'Eglise. Pourtant, sur le plan juridique, elle est, organiquement, totalement indépendante de la hiérarchie catholique.

En janvier 1924 la Maison de la Bonne Presse se constitue en société anonyme et regroupe, outre *La Croix* et *Le Pèlerin* une vingtaine de revues, ecclésiastiques ou de vulgarisation, dites de piété ou de diffusion, ainsi que des revues destinées aux jeunes. Le quotidien des assomptionnistes, fondé pour toucher un public populaire, connaît un glissement vers des milieux plus cultivés et plus aisés. Le tournant de 1900 est déjà révélateur d'une pénétration dans les classes moyennes. L'évolution comparée des deux éditions à quatre et à six pages, à partir de 1907, confirme la percée du journal parmi un public plus exigeant³³⁴. Après l'arrivée du père Merklen³³⁵ en 1927, la tendance ne fera que s'accroître.

Après une période intermédiaire, marquée par le nationalisme de *La Croix* et sa position de monopole sur l'échiquier catholique, le journal entre dans la deuxième phase de son histoire, à partir de 1920, où il est utilisé comme un outil permanent d'action sur

³³⁴ A. Fleury, *La Croix et l'Allemagne 1930-1940*, p. 38.

³³⁵ Rédacteur en chef du journal *La Croix* du 15 décembre 1927 au 26 octobre 1949.

l'opinion³³⁶. Le journal affiche clairement sa volonté de former les militants. Pour le P. Merklen, le but de *La Croix* est de former des apôtres et d'étendre le royaume de Dieu, selon la devise des Assomptionnistes (Adveniat Regnum tuum). La diversité du public est prise en compte selon les critères liés à l'espace géographique : public rural, public urbain, public parisien, public de province. Une attention nouvelle est portée aux intellectuels, aux jeunes, aux femmes...qui ont des besoins spécifiques auxquels des rubriques tentent de répondre. *La Croix* est alors une presse pédagogique.

Après 1945, *La Croix* est de moins en moins lue. Son lectorat a vieilli et ne se renouvelle pas ; on enregistre une baisse du tirage. De 153.000 lecteurs en 1938, le journal passe à 96.000 en 1945 et 75.400 en 1949. Tel est l'état de *La Croix* lorsque le père Emile Gabel³³⁷ succède à Léon Merklen. Ce journal qui défend une cause et diffuse un message, se heurte à des difficultés liées notamment à l'éclatement de l'opinion catholique, à la désaffection du public pour les journaux d'opinion, ainsi qu'à la réduction du nombre des lecteurs. Le public traditionnel se rétrécissait, alors qu'il n'y avait pas de relève. *La Croix* paraissait à beaucoup comme un témoin des temps révolus³³⁸. C'est alors qu'Emile Gabel entreprit de le redresser. Selon lui, le journal doit être « un outil de large pénétration ». La maquette se transforme, rendant alors la lecture plus agréable. Le texte s'aère de photographies de plus en plus nombreuses. En 1957, le crucifix disparaît de la Une.

Le quotidien qui, depuis 1915 était vendu et affiché uniquement dans les librairies catholiques, est exposé dans les kiosques parisiens. *La Croix* adopte un autre format, afin d'atteindre un large public. Mais, c'est au cours du Concile Vatican II que le journal connut un regain de confiance. Il rencontre de nouveaux lecteurs et sa diffusion atteint jusqu'à 130.000 exemplaires (alors qu'en 1949 les chiffres de la vente s'élevaient à 64.513 exemplaires). Après la démission du père Gabel, en janvier 1957, son successeur le père Antoine Wenger, poursuit l'œuvre de redressement.

Le concile Vatican II marque une étape importante dans l'histoire du journal. C'est à ce moment que le journal amorce l'étape de quotidien d'information ; il devient pour ainsi dire, un journal chrétien d'actualité. Mais il a fallu attendre l'année 1968 pour voir s'opérer des changements dans sa présentation. En 1968, les changements au sein de la société et de

³³⁶ O. Ferrand, *L'année 1957 du catholicisme français vue par le quotidien La Croix : Etude d'une « année-test »*, Mémoire de maîtrise, Université Lumière Lyon II, 1995, p. 13.

³³⁷ Directeur de la Maison de la Bonne Presse à partir de 1943 et collaborateur à la page religieuse de *La Croix* à partir de 1945 puis rédacteur en chef de ce journal du 26 octobre 1949 au 11 janvier 1957.

³³⁸ E. Gabin, *L'enjeu des médias*, édit., Mame, Paris, 1973, p. 38.

l'Eglise exercèrent également leur influence sur la presse catholique. La même année, *La Croix* fait sa « révolution » et adopte le format tabloïd, réputé plus populaire et plus maniable. C'est sous ce format qu'il continue d'être publié jusqu'à maintenant. En 1972, il s'affirme en tant que quotidien généraliste et s'appelle désormais *La Croix-L'Événement*. Derrière ces modifications, il y a le besoin de la rédaction de faire passer l'aspect confessionnel du journal à l'arrière-plan³³⁹.

En 1996, le journal reprend son ancien nom et redevient *La Croix*. Bref, *La Croix* est passée par bien des étapes, qui sont autant d'évolutions pour aboutir à un changement complet de stratégie ; de quotidien « du soir », il devient « journal du matin » en 1999. En 2003, une nouvelle formule voit le jour. Par l'évolution de sa maquette et de son contenu, *La Croix* renforce ses spécificités et ses différences. Il faut dire que l'environnement a changé, on est passé d'une période de confrontation politique très vive, dans laquelle elle a été créée, à une société de laïcité assumée, où des questions peuvent se poser dans les rapports entre la société et les religions.

Dans ce contexte, on retiendra que *La Croix* assume sans complexe son identité. Elle est un témoin de la sensibilité catholique dans le monde médiatique. Ce journal est largement lu et respecté. Il suffit d'écouter la revue de presse à la radio le matin et spécialement *France Inter* pour en avoir la confirmation. Il développe une vision originale de l'actualité cadrée à partir d'une grille de réflexion sur le sens des choses. Il est proche de son lectorat, en développant des relations directes avec ces derniers. Pour éviter de s'enfermer dans le secret de l'officine, il réserve 2 ou 3 pages aux forums de discussion, aux courriers des lecteurs, où on retrouve toute sorte de questions disputées dans l'Eglise, y compris des critiques sur l'Eglise ; il accueille des collaborateurs étrangers et organise des rencontres avec les lecteurs. *La Croix* entretient des relations plus étroites avec ses lecteurs ; l'existence des comités qui regroupent lecteurs et amis du journal et qui prennent une part active à la vie du journal, est une preuve de cette volonté d'ouverture et de dialogue.

En effet, *La Croix* est un quotidien d'information et de conviction³⁴⁰ où il y a une séparation claire entre l'information et les commentaires. Elle ne se borne pas à la défense/illustration des positions de la hiérarchie. Elle les fait connaître, mais publie aussi les points de vue de fidèles, qu'ils soient approuvateurs, nuancés ou même critiques. Elle accueille

³³⁹ Albert, M., L'Eglise catholique en France sous la IVème et la Vème République, (coll. Histoire), édit., du Cerf, Paris, 2004, p. 174.

³⁴⁰ Cf. D. Quinio, propos recueillis et publiés dans zenit.org, du 14 juin, 2007.

même dans ses colonnes, des propos et des regards extérieurs au catholicisme. En somme, elle relaye la parole hiérarchique, mais en lui ouvrant un espace de réception compatible avec une culture démocratique marquée par le témoignage et le débat. Dans la sélection des informations, elle privilégie tous les événements où se joue le sort de l'homme. Des événements internationaux, sociaux ou sociétaux et des faits divers qui mettent en jeu les personnes qui vivent dans ce monde d'aujourd'hui. Une des spécificités de ce journal se trouve dans le refus de dramatiser les faits divers.

Une attention particulière est accordée aux questions internationales, aux pays les plus pauvres ; aux questions liées, en France, à l'exclusion, aux inégalités sociales mais aussi aux sujets de famille et d'éducation, aux évolutions de la science et de la médecine, à ce qui touche aux frontières de la vie humaine et peut mettre en péril la dignité des personnes. On accorde également beaucoup d'importance à la dimension spirituelle des personnes et des événements. Il s'agit pour ce journal, de donner une clef de compréhension de ce qui se passe dans l'actualité, de ce qui anime les personnes et de ce qui explique les événements³⁴¹. Pour mieux traiter l'actualité, le journal s'inspire d'une certaine pédagogie : aider les gens à comprendre ce qui se passe. Et le faire en essayant de voir ce qui est positif dans les événements du monde, ne pas donner une vision catastrophique de ce monde qui nous entoure ; et rappeler qu'il y a des gens qui agissent³⁴². Une ligne éditoriale originale est ainsi définie : examinons comment elle est mise en œuvre par les journalistes.

1.1.1. Les tâches essentielles des journalistes

Le journaliste catholique comme tous les autres se réfère dans l'exercice de ses fonctions aux principes universels qui régissent le métier. Le journaliste de *La Croix* en plus de ses responsabilités, a pour mission de découvrir et de faire découvrir la vérité de l'évangile, dans son incidence avec les faits. « C'est par les faits et à l'occasion des faits, de toute l'actualité profane et religieuse, dans tout ce qui arrive chaque jour : guerre, grève, élections, compétition sportive, congrès politique, rencontre œcuménique, fête liturgique, convoi de réfugiés, découverte scientifique, conflits, essai nucléaire, etc., qu'il fait passer le

³⁴¹ Propos de D. Quinio, dans L'Eglise et les médias, entretien avec la directrice de *La Croix*, publié sur Zenit.org, le 14 juin 2007.

³⁴² Cf. D. Quinio, Zenit.org, le 14 juin 2007

message évangélique »³⁴³. En d'autres termes, la fonction du journalisme catholique est de porter un jugement chrétien sur l'événement, sur toute l'actualité ou plutôt d'éveiller la conscience chrétienne à propos de l'événement.

Trois éléments entrent en jeu lorsqu'on parle de la conscience chrétienne de l'événement : la connaissance concrète d'un événement, les vérités du Credo et les directives de l'Eglise, la confrontation des principes journalistiques à l'événement³⁴⁴. Deux remarques s'imposent à ce niveau : d'un côté les faits ne se révèlent pas de la même manière à tout le monde et de l'autre la lecture que l'on peut avoir d'un fait est tributaire de la formation, de la culture et des compétences d'un individu. C'est pour éviter de tomber dans ce piège que l'esprit critique s'impose comme garde-fou. En effet, la connaissance concrète d'un événement et sa confrontation avec les principes journalistiques comporte toujours une part d'approximation, de probabilités, des jugements prudentiels ; elle ouvre pour ainsi dire les portes à une diversité d'opinions. D'où la question de la relativité de jugement sur les événements ; ce qui fonde ainsi la liberté dont la presse peut et doit jouir à l'intérieur ou en face de l'Eglise.

Si la hiérarchie doit courir à tout moment derrière les événements qui se passent sur le terrain et si, à chaque fois, elle doit donner son point de vue, il y a pour elle un grand risque de compromissions. Les journalistes, appelés à influencer sur les opinions, sont mieux outillés pour y œuvrer. Ce faisant, puisqu'il s'agit de l'évangélisation – travail de concertation - il est donc souhaitable que tout en gardant sa liberté, le journaliste se réfère sur certains sujets à la hiérarchie ; cela non pas dans le but de se laisser diriger, mais pour chercher plus de lumière sur des choses qui ne lui paraissent pas claires. Selon le décret *Inter mirifica* la presse catholique a pour mission d'imprégner pleinement les lecteurs d'esprit chrétien, elle doit être publiée par l'autorité ecclésiastique elle-même ou par des catholiques, dans l'intention de former, d'affermir et de promouvoir une opinion publique conforme aux droits de l'homme ainsi qu'à la doctrine et à la discipline catholiques et qui diffuse et explique loyalement les faits relatifs à la vie de l'Eglise.

En France, les évêques ne sont pas propriétaires des journaux, à la différence de leurs collègues d'Italie par exemple. Ce qui ne les empêche pas d'éclairer les journalistes sur des sujets importants touchant à la vie de l'Eglise. La logique démocratique de la presse, qui est

³⁴³ E. Gabin, *L'enjeu des médias*, édit., Mame, Paris, 1971, p. 27.

³⁴⁴ E. Gabin, *Idem*, p. 30.

celle de la confrontation des idées, des approximations, comporte une bonne dose de dialogue et de négociation avec l'événement, la société et même au sein de l'Eglise elle-même. L'autorité ecclésiastique en tant que guide, père, et arbitre ne peut bien jouer son rôle dans la presse et les médias qu'en prenant l'initiative sur l'organisation, la mise en place des structures, la formation morale, doctrinale et spirituelle, et en laissant les journalistes faire librement leur travail.

La vocation du journaliste catholique est de donner un témoignage chrétien sur l'événement d'actualité, auprès des lecteurs de journaux, afin de « christianiser » l'opinion publique. C'est ce qui le différencie de ses collègues qui oeuvrent dans les journaux laïcs. Il s'agit d'une part, de former et de maintenir une opinion publique libre au sein de l'Eglise, et d'autre part, d'influer sur l'opinion publique en général. La mission du journaliste chrétien nécessite une vision globale des questions de société et une bonne synthèse de la doctrine de l'Eglise. Il ne suffit pas seulement que les lecteurs connaissent la doctrine pour juger les événements, encore faut-il qu'ils en mesurent les dimensions et comprennent leur importance historique afin de juger par eux-mêmes à la lumière de la foi. Le rôle du journaliste ne consiste pas à exposer ou étaler ses convictions ou encore à les partager ; mais à analyser les faits en leur donnant un sens. Ce sens fût-il chrétien, ne peut s'éloigner des faits sous peine de trahir l'objectivité et de passer à côté de la vérité.

L'éclairage que le journaliste apporte aux faits, à la lumière de la foi, confère à l'événement une dimension de « message ». Ainsi donc, le journaliste est un « messager » ; il agit sur l'intelligence et la conscience des gens. La relation « journal (journaliste) – lecteurs » se présente comme un accompagnement, une orientation, une formation, une « direction » de conscience. On rejoint pour ainsi dire une des missions que l'Eglise assigne au journalisme : « exercer une influence sur l'opinion, la former, l'orienter ». Pour l'Eglise le journaliste est d'abord un faiseur d'opinion. Selon Emile Gabin, l'information est la fonction propre de tout journal, donc aussi du journal catholique. On achète un journal pour s'informer, être au courant de l'opinion des autres pour enfin se faire sa propre opinion. Cependant, l'information, par les connaissances qu'elle délivre, concourt pour ainsi dire à la formation. Si l'information signifie mise en forme, elle peut aussi signifier introduire dans la formation (In - former).

Au regard de ce qui précède, on peut dire que le journal catholique l'est, par sa collaboration à l'action de l'Eglise. Toutefois, puisqu'il doit être, par fonction sociale,

l'interprète et l'avocat des membres de l'Eglise, le journal catholique sera pour l'Eglise, dans un monde en transformation, un collaborateur indispensable et gênant dans certains cas. Surtout lorsqu'il faut faire remonter à la hiérarchie certains points de vue dérangeants des fidèles (critique sur telle ou telle chose). La fonction du journaliste est éminemment sociale. Il a donc des responsabilités particulières qui lui sont dictées par la nature globale de l'instrument qu'il utilise, par les sujets qu'il traite et le public qu'il atteint. Dans son information, il doit être vrai et honnête ; son commentaire doit reposer sur la sincérité et la justice. Il est responsable à l'égard des personnes et de la société, tant au point de vue de la moralité que de la culture. La visée fondamentale de son action, est de favoriser l'intérêt public, la démocratie et le respect des valeurs humaines de base par la diffusion d'informations vraies et importantes.

Dans cet esprit, le journaliste a le devoir d'assurer la vitalité démocratique de la société en informant ses concitoyens des faits qui peuvent avoir une incidence pertinente sur la conduite autonome de leur vie. Le journaliste est un chercheur procédant à une forme d'interrogatoire public, au nom de ceux qu'il représente. Il doit assumer pleinement son rôle de représentant du public. Cela demande le respect des normes déontologiques, l'honnêteté intellectuelle, l'intégrité, la rigueur et l'impartialité. Autrement, il aura peine à plaider l'utilité sociale de sa fonction. S'agissant du *secret*, dans l'Etat ainsi que dans l'Eglise, le principe en vogue jadis était le suivant : l'autorité est juge discrétionnaire de ce que le peuple doit savoir. De son côté, l'Eglise catholique a un gouvernement régi par les lois de la prudence, de la justice et de la charité car elle doit préserver sa mission qui est d'abord d'ordre spirituel. Mais cela ne constitue pas une raison pour imposer un embargo sur les informations.

1.1.2. Le lectorat du journal *La Croix*

En considérant le pourcentage des lecteurs et des lectrices de ce journal, on constate, qu'à la différence de la presse catholique en général qui dénombre plus de femmes parmi ses lecteurs, *La Croix* compte plus d'hommes que de femmes. 51, 5 % de lecteurs et 48, 5 % de lectrices, tels sont les chiffres officiels publiés par l'Office de Justification et de Diffusion des supports de publicité en 2005. En effet, si la lecture du journal est individuelle, l'actualité qu'il diffuse est le plus souvent partagée entre lecteurs. Les hommes compensent le plus souvent leur manque de pratique religieuse en prenant des nouvelles de l'Eglise. Les lecteurs prennent généralement leur abonnement pour soutenir le journal et également apprendre les nouvelles de l'Eglise et de la société.

Tout compte fait, l'essentiel c'est que le journal soit lu, connu et que les articles qu'il publie nourrissent le débat, et aide les lecteurs à se faire une opinion. Une chose est certaine, malgré les apparences, la presse catholique n'est pas fatalement enfermée dans les limites étroites du cercle des pratiquants. Cette homogénéité qui est vraie pour l'achat, ne l'est pas ou pas totalement pour la lecture. En effet, les lecteurs d'un journal s'appuient sur deux choses : un rapport à soi-même (le journal doit à la fois me renvoyer mon identité) et m'emmener plus loin, me tirer en avant dans mes rapports avec les autres (le journal est fondamentalement un lien).

L'observation attentive du marché de l'ensemble de la presse grand public en France, au cours de ces dix dernières années, fait apparaître que la relation du lecteur à son journal est passée progressivement d'une logique d'adhésion, c'est-à-dire fidélité à un titre, achat régulier, à une logique de consommation, déjà à l'œuvre sur le marché des biens non culturels ; le lecteur est libre de choisir son journal en fonction de ses intérêts : prix, contenu, etc. La presse catholique est une des dernières à fonctionner encore en grande partie sur une logique d'adhésion³⁴⁵. Le cœur de la relation à la presse catholique est l'abonnement. Ainsi donc s'abonner revient à accomplir un devoir de chrétien. Les lecteurs, au-delà de ce qu'ils lisent dans le journal, se sentent appartenir à une communauté. Cette dynamique est à l'œuvre dans presque tous les quotidiens ou magazines confessionnels ou non...

Ce besoin d'appartenance, même s'il est inconscient ou informulé, est constitutif de la relation de lecture de la presse. Ce besoin d'être relié non seulement à son journal, mais aux autres qui lisent la même chose que vous, est particulièrement fort dans le cas de la presse catholique³⁴⁶. L'avenir de la presse catholique se joue peut-être là. Alors que la civilisation paroissiale décline, et que le sentiment d'appartenance cesse progressivement d'être lié à une base territoriale, la presse pourrait être investie par ses lecteurs (et par ses éditeurs) comme moyen de faire lien quand il n'y a plus de lien, comme moyen d'objectiver une communauté qui se rassemble de moins en moins, sauf à l'occasion des grandes fêtes. Il y a effectivement une double crise : crise des catholiques pratiquants qui sont le vivier des lecteurs et crise de la presse quotidienne qui, aujourd'hui, en France, n'est pas en très grande forme.

Or, il se trouve que dans ce double contexte, *La Croix* progresse dans sa diffusion. Cela prouve que, plus que jamais, il a, comme les autres journaux d'identité forte, une place à

³⁴⁵ F. Barbier et C. Bertho Lavenir, *Histoire des médias. De Didérot à Internet*, (coll. Histoire), édit., Armand Colin, Paris, 2000, p. 239.

³⁴⁶ F. Barbier et C. Bertho Lavenir, *Idem*, p. 241.

tenir et quelque chose d'original à dire, un sens à donner, au milieu d'une offre massive et indifférenciée d'informations³⁴⁷. Depuis son évolution comme « journal du matin », sa diffusion ne cesse d'augmenter, et l'équilibre de ses comptes (en intégrant la subvention de l'Etat attribuée aux quotidiens à faibles ressources publicitaires) est assuré, ce qui n'était pas arrivé pendant des décennies. Des nouveaux lecteurs ont rejoint le journal et sa place dans le panorama de la presse française s'affirme. La diffusion progresse de façon continue, chez les marchands des journaux et par abonnement : + 1, 55 % avec 96 317 exemplaires³⁴⁸.

Ces résultats confirment une tendance maintenant installée depuis six années consécutives : le passage du titre en quotidien du matin en 1999 et le lancement d'une nouvelle formule en novembre 2003 ont su conquérir de nouveaux lecteurs. Diffusion totale payée³⁴⁹ : 96 317 exemplaires ; audience : 371 000 lecteurs ; abonnements : 94 %, vente au numéro : 6 %, répartition géographique, province : 77 %, Ile-de-France : 23 %. Profil du lectorat, hommes : 51, 5 %, femmes : 48, 5 %, moins de 65 ans : 46, 9 % ; membres d'une ou plusieurs associations : 46 %. Ce journal est diffusé aujourd'hui à près de cent mille exemplaires³⁵⁰. Pour mieux servir ses lecteurs et s'ouvrir à de nouveaux publics, ce journal a créé en 2002, un site www.la-Croix.com où il diffuse des informations 24h / 24, des textes essentiels sur des sujets d'actualité tant nationale qu'internationale, des dossiers, etc.

1. 1.3. Les stratégies du journal *La Croix*

En devenant journal du matin, *La Croix* s'affirme comme un journal d'information à part entière ; il se met plus complètement sur le terrain de la compétition et se soumet à la loi du marché. Désormais il dispute le marché de l'information avec d'autres journaux. Le fait de devenir quotidien du matin est, à certains égards, à l'origine du changement d'image dont il jouit dans la société. Mais son grand atout sera de récupérer le lectorat catholique, en répondant à son besoin d'information et en lui proposant une vision chrétienne de l'actualité. L'on sait par ailleurs que ce journal constitue souvent pour le clergé, le support essentiel d'information et de formation. Accaparé par de multiples occupations pastorales, le clergé ainsi que les catholiques de tous bords qui lisent ce journal, n'ont pas toujours le temps de vérifier, ni de croiser l'information qu'on leur propose, avec d'autres sources. Le fait

³⁴⁷ Cf. D. Quinio, Zenit.org., du 14 juin 2007.

³⁴⁸ Source : OJD (Office de Justification de la Diffusion des rapports de publicité, créé en 1922) 2004.

³⁴⁹ Source : OJD 2004

³⁵⁰ Source : OJD 2005.

d'interpréter l'actualité avec un regard chrétien rend énormément service non seulement à l'Eglise, mais à tous les lecteurs.

L'homme d'aujourd'hui est assujéti à toutes sortes d'idéologies ; dans ce contexte avoir une voix qui rappelle les principes de l'Eglise ou qui donne la pensée ecclésiale est salubre pour les chrétiens et pour l'institution ; c'est une façon pour l'Eglise catholique d'exister sur la place publique et de participer au débat de société. Car, si la pratique de la foi peut relever du privé, l'Eglise par ses médias et ses institutions prouve qu'elle a sa place dans le paysage social qu'elle partage avec d'autres sensibilités politique, philosophique et religieuse. Avec les radios chrétiennes, les émissions et la télévision catholiques, *La Croix* réveille la conscience du monde sur la dimension religieuse dans la vie de l'homme.

La voix singulière du journal *La Croix* compte dans la gamme des quotidiens nationaux. Leurs journalistes sont particulièrement attentifs à la dimension spirituelle des événements et des personnes. Les catholiques s'y abonnent, parce qu'il diffuse des informations dont les analyses tiennent compte de la dimension spirituelle et chrétienne. Claire sur son identité, *La Croix* ouvre largement les frontières et fait vivre le débat sur l'actualité, pour permettre à ses lecteurs de bâtir leurs propres opinions et de les partager dans ses colonnes. En somme, les progrès³⁵¹ de *La Croix* s'expliquent par une politique centrée sur l'information honnête, universelle, adaptée, rapide, traitée dans le respect de la déontologie journalistique. Dès lors, faut-il attribuer le redressement du journal au seul changement de stratégie ? Le repositionnement de ce journal dans le marché de la presse nationale française n'est pas seulement dû au seul changement de stratégie. Les facteurs extérieurs y ont contribué, notamment le nouveau paysage de l'Eglise instauré par une insistance quasi unanime sur l'évangélisation par les médias.

En effet, le nouvel environnement ecclésial inauguré par Vatican II a redonné du souffle aux organes de presse existants. Une attention particulière leur est ainsi accordée avec plus ou moins de soutien provenant soit de la hiérarchie soit des chrétiens ou simplement des hommes de bonne volonté. L'implication de l'Eglise catholique dans la pastorale des médias, même si elle ne se manifeste pas en terme de financement direct aux organes de presse, s'exprime à travers un soutien manifeste de la part des chrétiens par une multiplication d'abonnements. La sensibilisation des catholiques dans le domaine d'évangélisation par les médias, devenue une priorité dans l'Eglise, appelle toutes les forces vives à y apporter leur

³⁵¹ L'on remarquera que si *La Croix* le progresse, son tirage et son lectorat restent tout de même très restreints.

soutien par une mobilisation sans précédent en faveur des médias de l'Eglise. L'appel est continuellement lancé pour les aider. Ainsi, s'abonner à un journal c'est poser un acte d'Eglise. C'est aider l'Eglise à jouer son rôle au sein de la société.

Parmi les éléments qui participent au succès de *La Croix* on note également une large couverture et la proximité. Si les catholiques s'abonnent à ce journal, c'est parce qu'ils trouvent ce qu'ils cherchent. *La Croix* s'adresse au lecteur qui espère trouver en elle la satisfaction des besoins divers. Journal « grand public » *La Croix* tient à toucher une large couche de la population en diversifiant ses rubriques, avec sa double casquette, à la fois présent sur le terrain de l'information tant nationale qu'internationale et également sur le terrain de l'Eglise. En élargissant son programme, il ratisse large et veut fidéliser ses clients. Au demeurant, tout journal est, par nature, un produit de libre consommation. Il est acheté, donc il est choisi, et il doit satisfaire une demande. Il ne sera pas acheté – du moins pas longtemps – uniquement par devoir et idéal, où pour raison d'appartenance à l'Eglise ; mais il le sera par besoin, par intérêt, par envie³⁵². Les besoins des lecteurs sont ciblés : besoins de connaître l'actualité sur l'Eglise, la société et le monde, besoins d'information culturelle, artistique, économique, etc.

Le journal *La Croix* est proche de son lectorat. Il fait aussi un peu d'information « people » : il parle des personnes et de leur vie, pas forcément de celles dont tout le monde parle. Il met en lumière des situations tragiques dans les zones obscures de la planète ou de la société. Il offre aux lecteurs le moyen de s'intégrer au groupe ou au public auquel ils ont au moins conscience d'appartenir par la proximité géographique, le niveau de culture, les problèmes de vie, les goûts, les modes, les préoccupations, les intérêts, etc. C'est un journal aux multiples faces, et donc un instrument pour l'information, l'éducation, l'enseignement, le sport, la culture, l'économie, la spiritualité, la science, etc. C'est un journal sensible à la dimension « humaine ». Cette sensibilité repose sur la spiritualité et donne au traitement de l'information une longueur de vue assez originale.

Les impératifs économiques concernant la production d'un journal exigent qu'il y ait un nombre croissant de lecteurs. Aujourd'hui, le journal a deux moyens d'avoir des ressources financières : vendre le journal à ses lecteurs et vendre ses lecteurs aux agents de publicité. Un journal qui est beaucoup lu, exercera beaucoup plus d'influence sur l'opinion publique. *La Croix* est pratiquement le seul journal grand public qui, au niveau national, vit

³⁵² E. Gabin, *Op. Cit.*, p. 44.

grâce à l'abonnement de ses lecteurs. 94 % de ses recettes sont issus de l'abonnement et 6 % seulement de la vente au numéro. Cette marque distinctive, peut être un avantage en même temps qu'un inconvénient. D'abord, c'est un avantage dans la mesure où le journal est assuré de la vente de son produit et peut ainsi adapter sa production en fonction de ses clients et éviter qu'il y ait des invendus. Cependant dans un contexte où l'attachement à la religion n'est plus un phénomène stable, il y a risque que certains lecteurs qui désaffectent les églises, puissent par le fait même se désabonner. De ce fait, le succès que connaît actuellement ce journal peut ne pas être au rendez-vous dans quelques années.

D'autre part, malgré le fait qu'elle affiche clairement son identité et son appartenance à l'Eglise, *La Croix* est un journal de référence pour ses analyses et son professionnalisme. Il est souvent cité par des médias français qui lui reconnaissent une place non négligeable. Son implication dans les débats de société et les faits d'actualité lui donne une certaine considération. Mais, il semble ne pas être reconnu en tant que tel par le public non catholique. Ce journal souffre d'un déficit d'image auprès des non catholiques. En dépit d'un léger mouvement à la hausse de ses ventes au numéro, il reste encore à la traîne. Il a besoin d'une bonne dose de publicité pour se faire connaître en dehors des limites de l'Eglise en cherchant à instaurer des rapports directs avec le lectorat non catholique.

1. 1. 4. La contribution du journal *La Croix* à la mission de l'Eglise

Le journal *La Croix* cultive son originalité en conjuguant travail d'information et conviction chrétienne. Il met en œuvre toute la palette d'expressions journalistiques : reportages, enquêtes, analyses, entretiens, chroniques, portraits, billets d'humour..., pour faire connaître l'information. Il se distingue en portant à la Une de l'actualité des sujets originaux, graves, et qui sont importants pour l'Eglise, en mettant en lumière les valeurs évangéliques et ceux qui en témoignent.

Pour aller à la rencontre des étudiants et lycéens, *La Croix* crée en 1998, le Mensuel d'information de 16 pages au format tabloïd : *Les dossiers de l'Actualité*. Ils sont coédités par le quotidien *La Croix* et le magazine *Phosphore* du groupe Bayard. Chaque mois, un dossier de 4 pages propose une analyse complète d'un sujet d'actualité, enrichie de repères historiques et sociologiques, de statistiques et d'infographies pour mémoriser plus facilement les données essentielles. On y trouve quatre grandes rubriques – « Orientation »,

« Génération », « Décodeur », « Une idée pour agir »- de nombreux repères, des adresses utiles pour consulter les sites Internet de référence. Diffusés par abonnement, *Les Dossiers de l'Actualité* constituent une synthèse de grande qualité, à conserver pour préparer ses examens.

Le fait qu'il s'intéresse spécialement aux jeunes, peut donner à penser. En effet, les jeunes sont non seulement l'avenir de la nation ; mais également l'avenir de l'Eglise. On sait l'importance que l'Eglise attache à l'éducation et à l'encadrement des jeunes. S'intéresser à cette catégorie sociale, c'est porter à cœur le souci de l'Eglise d'être présente aux côtés des jeunes pour les aider à préparer et à réussir leur vie d'adultes. En s'occupant de la jeunesse et de toutes les couches de la population, le journal *La Croix*, s'inscrit dans une dynamique d'évangélisation. Il prolonge l'action de l'Eglise dans le domaine de l'information et de la communication. Il montre par là que les médias de l'Eglise sont d'abord au service des chrétiens et qu'il revient à l'Eglise d'accompagner les fidèles dans leur vie de tous les jours pour les aider à faire face aux épreuves, à accomplir leurs devoirs tant du point de vue humain que professionnel et social.

Pour clore cette étape de notre réflexion, il convient de noter que l'évangélisation ne figure pas au premier rang des préoccupations du journal *La Croix*. Il est d'abord un organe de liaison et de diffusion de l'information pour les catholiques. Sa vocation première est de susciter et de nourrir l'opinion publique au sein de l'Eglise. Cependant, on peut y retrouver des aspects d'évangélisation, notamment, le fait de susciter l'esprit communautaire, la rencontre des non catholiques qui y trouvent des réflexions sur le catholicisme, l'enseignement qu'il dispense, etc. *La Croix* évangélise indirectement par la défense d'un certain nombre de valeurs de vérité, de justice, de respect des autres, d'humanisme, etc., qui sont en quelque sorte des pierres d'attente pour une véritable évangélisation. *La Croix* affûte les arguments de ceux qui sont appelés officiellement à représenter l'Eglise. On peut donc dire qu'elle évangélise sur le plan des idées. Elle œuvre pour une harmonisation entre les événements portés à la connaissance du monde et l'enseignement de l'Eglise.

Elle est une illustration pratique de l'enseignement de l'Eglise selon lequel, rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Elle présente de l'Eglise catholique en France un visage plus avenant que les stéréotypes en circulation : plus dialoguant que dogmatique, davantage ouverte aux préoccupations de la société que repliée sur ses propres problèmes. Elle contribue donc à l'évangélisation en levant quelques-uns de ses obstacles majeurs. Il est donc important pour l'avenir, que *La Croix* s'ouvre davantage à la formation chrétienne de l'opinion, tel est

aussi le vœu formulé par Dominique Quinio, l'actuelle directrice. On peut penser à des articles suivis sur les aspects de l'Eglise, sa mission dans le monde, les agents d'évangélisation, la liturgie, etc.

Dans les pages qui suivent, nous allons continuer notre réflexion, cette fois-ci, sur les radios chrétiennes en nous arrêtant sur la radio *Notre-Dame*. Le choix de cette radio se justifie par le fait qu'elle est une radio catholique, exemple typique d'un média catholique, différente de *RCF* qui est une radio œcuménique. C'est le choix d'une ligne éditoriale « identitaire » contrastant avec celle de *La Croix*, plus ouvertement évangéliste dans ses objectifs et sa mise en œuvre.

1. 2. L'évangélisation par la radio. Le cas de la radio Notre-Dame

1. 2. 1. Analyse de la ligne éditoriale

La radio *Notre-Dame*, créée par le cardinal Jean-Marie Lustiger, se définit comme une voix catholique dans le monde. Sa ligne éditoriale ne s'écarte pas de sa charte et de ses principes, qu'on peut résumer par les vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité. Joseph Casellas définit la ligne éditoriale comme la clarification du projet dans son contexte. C'est une manière pour la radio d'afficher publiquement son identité et ses valeurs sur l'espace radiophonique et de prescrire des critères d'action à ses collaborateurs. La ligne éditoriale des radios chrétiennes en France est établie autour de quelques axes ou de quelques thèmes fondamentaux. On essaie de répondre à des questions de base, notamment, qui sommes-nous (émetteur) ? A qui voulons-nous nous adresser (destinataires) ? Animés par quelle motivation et par quel projet (objet) ? Et avec quelles ressources humaines et matérielles (moyens) ? Il s'agit en fait, de répondre aux questions définies par Lasswell et qui concernent toute communication : Qui dit quoi ? A qui ? Pourquoi ? Comment ?

Les idées dictant la ligne éditoriale sont formulées dans ce que l'on appelle la charte éditoriale. Celle-ci fixe par écrit la ligne éditoriale. Elle est l'expression privilégiée de la personnalité de la radio et elle représente son positionnement par rapport à la concurrence.

La ligne éditoriale se présente comme un condensé des éléments du programme. Elle est un ensemble des décisions quotidiennes. Elle peut ne pas être écrite ; elle reste évolutive et ouverte à toute modification ; elle est à ajuster de temps en temps, au fur et mesure que les éléments externes introduisent des modifications par rapport au projet initial. Cependant, qu'elle existe ou pas sous la forme d'un texte écrit et approuvé, la ligne éditoriale est repérable par l'auditeur attentif. En faisant attention à ce qu'il écoute, l'auditeur peut se situer par rapport à une radio donnée.

En relisant la ligne éditoriale³⁵³ de la radio *Notre-Dame*, on peut se rendre compte de la manière dont elle décline son identité, se positionne par rapport à d'autres radios (et depuis les origines, elle se distingue des autres radios chrétiennes en particulier celles du réseau RCF qui se refusent à être centrées sur la seule confession catholique) et affiche sa spécificité, en dévoilant pour ainsi dire, le cœur de son action radiophonique. A partir d'elle, on peut déduire des stratégies utilisées pour atteindre le but que la radio se fixe. Selon Mgr Vingt-Trois, l'objectif premier de radio *Notre-Dame*, est de donner aux auditeurs une présence chrétienne sur les ondes, par la lecture de l'Évangile, la prière, le chapelet et la messe. Mais comme la foi se nourrit aussi de tout ce qui fait l'environnement, c'est-à-dire « le monde » au sens de l'Évangile³⁵⁴, *Notre-Dame* propose aussi aux auditeurs des pistes, des éléments de réflexion pour qu'ils puissent vivre l'Évangile dans leur vie quotidienne : rencontres avec les autres, témoignages de foi, réponse aux questions des auditeurs, information... D'autre part, elle suit pour les auditeurs les grands événements de la vie de l'Église : notamment les JMJ et les voyages pontificaux.

Comme nous venons de le voir, ce qui fait la spécificité de cette radio, c'est le fait qu'elle propose un message fondé sur l'Évangile. Son programme, comprend trois axes : information, prière et enseignement. Elle diffuse la prière (notamment la récitation du chapelet, la messe), les événements qui touchent à la vie de l'Église, les informations de l'Église, les informations nationales, internationales et de proximité (la société et l'Église locales). Cette radio est un pont entre l'Église et la société. Elle est en quelque sorte au carrefour, entre l'Église et le monde. Elle amène l'Église au monde et ramène le monde à l'Église. Grâce à cette radio, certaines personnes qui ne sont pas catholiques, apprennent à connaître³⁵⁵ l'Église et y découvre ainsi le message qu'elle diffuse. Elle joue un rôle

³⁵³ Voir en annexe le texte sur la ligne éditoriale de la radio *Notre-Dame*.

³⁵⁴ C'est-à-dire, lieu de l'expérience humaine.

³⁵⁵ Nous nous référons ici au pourcentage des chercheurs de sens (20 %) qui écoutent cette radio.

d'intermédiaire, de transmission de l'espérance chrétienne d'un côté, de remontée des questions adressées à l'Eglise de l'autre³⁵⁶.

Certaines émissions témoignent clairement de ce souci d'ouverture et d'évangélisation, on citera en l'occurrence : *Le téléphone du dimanche*, qui donne la parole aux familles de prisonniers, pour qu'elles puissent leur envoyer des messages de soutien, ou encore *Place de l'Eglise*, qui témoigne de ce qui se fait de bien dans chacune des paroisses d'Ile-de-France. *Esprit de famille* qui débat des questions relatives à la vie en famille (couples, place du père et de la mère, rôle des grands-parents, vie des retraités, éducation des enfants, etc.). Sans oublier les émissions plus culturelles, type *Profils du monde*, ou de société comme *Le bistrot de la vie*, qui ouvre à un regard chrétien sur le monde.

Toujours dans ce souci d'ouverture et d'évangélisation, radio Notre-Dame est aussi l'opérateur technique de la COFRAC, la communauté francophone des radios chrétiennes, et à ce titre elle propose ses programmes aux radios françaises, mais aussi d'Afrique, du Liban, ou encore au Canada. Certaines des émissions sont également reprises par *RCF* (Radio Chrétienne de France).

On notera que si la radio *Notre-Dame* est un moyen pour le diocèse de Paris et ceux d'Ile-de-France d'aller à la rencontre des gens, dans un but d'évangélisation, le résultat de ce travail est difficile à évaluer, d'autant plus que le nombre de ceux qui participent aux célébrations ne fait que baisser et qu'il y a de moins en moins de français qui se disent appartenir au catholicisme. Le nombre de français se déclarant catholiques est passé de 71% en 1981 à 59% en 2007. Bien que cela mérite d'être souligné, la fonction de reliance de la radio ne doit pourtant pas être sous estimée. Car la plupart des français restent attachés au catholicisme, religion de leurs parents et des grands-parents, même s'ils ne la pratiquent pas. Et on compte aussi dans l'Eglise catholique, de nouvelles conversions dues en partie à l'action des médias ; mais cela reste encore très limité.

Notre-Dame est d'abord la radio de ceux qui se reconnaissent à travers ses émissions. Elle leur appartient et ils peuvent y faire des suggestions. Le ton convivial de cette radio, renvoie à la proximité. Celle-ci appelle à la participation. Mais dans un organe de communication au service de l'Evangile, quel genre de collaboration et de participation peut-on attendre de la part des auditeurs ?

³⁵⁶ Mgr Vingt Trois, discours à l'occasion des 25 ans de la radio *Notre- Dame*.

A travers *Notre-Dame*, l'Eglise trouve un moyen d'exposer sa doctrine, de partager sa liturgie et ses prières, d'expliquer ses prises de positions et de dialoguer avec toutes les sensibilités. Bien qu'elle s'adresse d'abord aux catholiques, on compte parmi les auditeurs de *Notre Dame*, 120.000 en Ile-de-France, dont 50 % de pratiquants réguliers, 30 % de non pratiquants et 20 % de chercheurs de spiritualité ou membres d'autres confessions religieuses³⁵⁷. En gros il y a plus d'hommes, 53 % qui écoutent cette radio que de femmes, 47 %. Qu'on se réfère ici au pourcentage des lecteurs du journal *La Croix* qui se trouve à peu près dans la même proportion.

1. 2. 2. Locuteur-auditeur : contrat de réception

L'ouverture au monde qui va de pair avec l'évangélisation nous amène ainsi à parler des rapports entre le locuteur et l'auditeur ; rapport que nous retrouvons dans la stratégie de programmation.

La sociologie et l'histoire françaises des pratiques culturelles, influencées par l'empirisme américain, l'esthétique de la réception et la *culture du pauvre* de Richard Hoggart, réhabilitent progressivement les récepteurs – désormais clairement conçus avec Michel de Certeau comme des acteurs dotés de compétences d'interprétation et de résistance. Ce constat, est approfondi par les *Cultural Studies* britanniques et américaines. La communication de masse est un dialogue hiérarchisé mais elle est bien un dialogue, y compris dans la domination et la souffrance. Elle forme un jeu où se négocient les multiples rapports de classes, de genres et d'âges, et non seulement la domination d'un centre à l'égard d'une périphérie.

La culture « populaire » ou « de masse » n'est ni une expression artistique libérée des contraintes de classes ni l'effet pur d'une domination : elle est un rapport négocié, mais à l'avantage des milieux dominants³⁵⁸. En effet, les « cultural studies » (études culturelles) assignent au récepteur une place active dans la communication. Cette méthode insiste sur le fait que l'Emetteur doit tenir compte des préoccupations, des problèmes du récepteur dans la communication. La réception d'un message est garantie dans la mesure où l'Emetteur prend en compte les problèmes liés à la vie de ceux qui le reçoivent.

³⁵⁷ Source : Sondage CSA janvier 2005.

³⁵⁸ E. Maigret, *Sociologie de la communication et des médias*, édit., Armand Colin, Paris, 2003, p. 151.

La radio *Notre-Dame* qui veut s'occuper de la promotion de l'homme dans toutes ses dimensions essaie, dans sa stratégie, de prendre en compte cette dimension de la communication. Certaines émissions telles que *L'invité* de Denise Dumolin, *le bistrot de la vie* animée par Billie, *Esprit de famille* de Anne Gavani, *Les chrétiens dans le monde*, émission conjointe des Oeuvres Pontificales Missionnaires et de l'Aide à l'Eglise en Détresse et la fondation Raoul Follereau, *Le téléphone du dimanche* présentée par Jean- Marie et Jean-Claude et *Génération* de Marco, illustrent la place qu'occupe l'homme dans la programmation.

Avec *L'Invité* de Denise Dumolin, les questions liées à l'existence concrète sont discutées. *L'esprit de Famille* et *les chrétiens dans le monde* traitent des questions qui touchent à la vie de l'homme en société et sa responsabilité en tant que chrétien. *Le Téléphone du dimanche* et *Génération*, mettent en relief la solidarité, le vivre ensemble, l'entraide, etc. Autant de questions que ces émissions traitent, dans le respect de la ligne éditoriale.

Pendant que *L'invité* développe une vision incarnée, réelle de la vie, à travers le témoignage de quelqu'un, *l'Esprit de Famille*, parle de l'unité dans la diversité et l'espoir d'une vie d'entente et de compréhension. L'émission, *Les chrétiens dans le monde* pour sa part, s'appesantit sur la place et le rôle de ces derniers dans l'édification d'un monde plus humain. *Le Téléphone du dimanche* et *Génération* montrent qu'il est possible de rapprocher les hommes des idées et des tendances différentes. On peut donc remarquer que les émissions que nous venons de citer, ne s'éloignent pratiquement pas de la ligne éditoriale. Plus loin nous analyserons ce que peut être leur incidence sur l'évangélisation.

D'autre part, la réception et la diffusion des messages gagnent en s'appuyant sur la négociation. En effet, un groupe social négocie sa réception à partir de sa culture propre, avec ce qu'elle a de mémoire sociale spécifique, de connaissances stockées, d'attentes déployées, de ressources symboliques. De même, les individus opèrent des transactions entre ce qu'ils portent en eux-mêmes, à cause de leur histoire personnelle ou de la situation dans laquelle ils se trouvent. La négociation conduit à réaménager le message. Le récepteur-négociateur repère d'abord, dans ce qui lui parvient, les points gratifiants ou les points choquants, les zones d'accord et les zones de désaccord, les éléments qui entraînent spontanément son adhésion et ceux qui la bloquent d'entrée. Puis il travaille sur ces impressions immédiates, il distingue des

séquences, découpe des objets, fait des tris, gère ses identifications, contrôle ses mécanismes de défense³⁵⁹. La négociation se fait autant par les médias que par les récepteurs.

Ce caractère négocié de la réception se manifeste encore par la difficulté que l'on éprouve à dégager des normes pouvant permettre de prévoir ce qui se passera, dans le public. Comme un jeu, la négociation implique une culture. C'est un jeu complexe qui demande entraînement et vigilance. La négociation s'apprend. C'est un art qui suppose un goût pour des conduites souples et adaptatives, à dominante de coopération contrôlée plus que le conflit ouvert ou de résistance non déclarée. Quand elle négocie, la réception expérimente la perception sélective ; elle développe le sens tactique qui permet de sentir quand il faut avancer ou reculer et qui rend capable d'anticiper les compromis pour pouvoir les négocier, le moment venu³⁶⁰. Bref, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont en commun de se définir moins par ce qu'elles sont que par ce que les usagers en font. Autrement dit, c'est leur usage qui leur confère un sens, comme nous l'avons déjà souligné.

Au regard de ce qui précède, il faut dire qu'à la différence du journal *La Croix*, le personnel de *Notre-Dame* est au service du diocèse de Paris. L'organisation des émissions tient compte des instructions et des objectifs fixés par l'archevêché. Ce qui ne lui empêche pas d'avoir ses repères propres, c'est ce que nous avons souligné plus haut en parlant de la ligne éditoriale.

Dans son fonctionnement, cette radio met en place des stratégies d'accompagnement, d'écoute et de dialogue. Selon Jean Bianchi, les radios chrétiennes tiennent un pacte de compagnonnage et de familiarité. Elles se positionnent face à la forte demande d'information de proximité de leur public. Ce pacte poursuit-il, réveille, rétablit, entretient et développe le sentiment d'appartenance à l'Eglise. Il exauce le vœu de ne pas perdre le contact avec l'Eglise, en particulier locale³⁶¹. La radio *Notre-Dame* accompagne les auditeurs dans l'apprentissage et l'approfondissement de la foi, elle brise la solitude et accompagne dans la prière. Elle fait participer au débat de société et au débat au sein de l'Eglise. Elle tente d'apporter un éclairage à certains problèmes de l'homme et cherche à rapprocher les hommes entre eux. Sa programmation se fait en trois directions : la transmission et l'apprentissage de

³⁵⁹ J. Bianchi, J. et H. Bourgeois, *Les médias côté public. Le jeu de la réception*, (coll. Fréquence), édit., du Centurion, Paris, 1992, p. 68.

³⁶⁰ J. Bianchi et H. Bourgeois, *Op. Cit.*, p. 73.

³⁶¹ J. Bianchi, *Un long désir de radio*, dans *Une Eglise des ondes ?* édit., Profac, Lyon, 2002, p. 30-31.

la foi, la reconnaissance et la transmission du lien social et enfin l'éducation, la solidarité et l'engagement.

En tant que lieu de la transmission et de l'apprentissage de la foi, la radio catholique est une grande catéchèse tournée vers le monde. Cela dans la logique de ce qu'affirme McLuhan à savoir : « le média est le message ». La radio *Notre-Dame* est elle-même une catéchèse pour autant qu'elle révèle au monde une communication ancrée totalement dans une démarche de foi ; elle est la voix de la catholicité. De ce point de vue, ses auditeurs savent d'avance ce qu'ils vont y chercher. Elle est un lieu de découverte, d'apprentissage et d'approfondissement du catholicisme. C'est ce que Jean Bianchi appelle le « pacte didactique » de la radio, c'est-à-dire son usage comme instance d'enseignement. Les émissions portant sur l'enseignement religieux sont généralement axées sur la formation biblique, théologique, liturgique ou d'histoire religieuse. Il concerne le plus souvent les catholiques ; c'est une catéchèse interne à l'Eglise.

On y trouve aussi la recension de certains ouvrages et même certains débats instructifs sur des questions d'actualité, sur des questions morales ou ecclésiales, etc. L'impact de ces émissions de formation peut se prolonger avec la réalisation des CD mis à la disposition des auditeurs qui en feraient la demande. Ces supports CD peuvent servir à usage individuel ou collectif. Bernard Goureau³⁶² voit dans cette fonction d'enseignement et de formation une ouverture à la mission de l'Eglise, du fait de la raréfaction des prêtres.

Notre-Dame est aussi un lieu de reconnaissance et de transmission du lien social. Elle veut faciliter la vie des familles en portant un regard chrétien sur des questions qui les touchent : vie quotidienne, éducation, travail, pratique religieuse, santé, culture, loisirs, etc. C'est ainsi qu'elle organise des émissions de débats sur des problèmes de société. On citera en l'occurrence l'émission *Esprit de famille* de Anne Gavini. Cette émission conduit l'homme à se positionner par rapport à la famille et donc par rapport à lui-même. L'homme est le produit d'une famille. Parler de la famille, c'est en fait mettre l'homme au coeur même du débat de société, c'est-à-dire au coeur de la communication. Il convient toutefois de signaler qu'en parlant de la famille, *Notre-Dame* centre son message sur les familles catholiques traditionnelles. Ce sont généralement des familles urbaines, bourgeoises. Il s'agit d'étendre cette vision de la famille en prenant en compte l'évolution de la société, ainsi que les

³⁶² B. Goureau, *Le religieux à la radio : conditions d'une réception fructueuse*, dans Une Eglise des ondes ? p. 92

problèmes concrets auxquels font face les familles d'aujourd'hui. C'est le cas des familles endettées, sans logis, c'est le cas des familles immigrées des banlieues, avec leur lot de problèmes, c'est le cas aussi des couples qui sont au chômage, etc.

Pour soutenir l'éducation et la solidarité, elle insiste sur le témoignage. On peut citer l'émission *L'invité...* de Denise Dumolin, qui reçoit des hommes et des femmes, célèbres ou inconnus, écrivains, artistes et témoins de la foi pour partager leurs expériences. L'importance de ces émissions repose sur le fait qu'ils offrent aux auditeurs, la possibilité de s'identifier aux personnes qui témoignent à l'antenne³⁶³. Tous ces gens qui défilent à l'antenne, humbles ou marquants, actifs ou contemplatifs, dessinent le visage actuel de l'Eglise.

Au reste, l'éducation des jeunes est un aspect important de l'évangélisation. La construction de la société de demain passe par l'éducation. Cette mission est traditionnellement dévolue à la famille et à l'école. Les médias s'y mêlent en y apportant leurs touches. A la différence de la famille et de l'école, *Notre-Dame* à travers ses émissions, insiste sur l'héroïsme, la charité, l'esprit de service, etc.

Cette radio répond aussi au besoin de prière. Il s'agit de prières mariales (le chapelet), de prières monastiques, de prières d'équipes locales et de célébrations eucharistiques. S'ajoutent à ces émissions régulières, des réalisations ponctuelles, qui peuvent être soit des rassemblements ou des temps forts diocésains ou régionaux.

En effet, toutes les émissions de radio *Notre-Dame* ne concourent pas directement à la foi, même si on peut établir des liens. C'est le cas de l'émission *Les médias en question* présentée par Emmanuel de la Taille et Aymeric Pourbaix, qui décrypte et analyse l'actualité en faisant ressortir les interprétations dominantes afin d'en tirer librement une opinion. C'est également le cas *Des goûts et des couleurs* de Paul Sinety, qui se penche sur ce qui se passe à Paris dans les domaines du théâtre, des livres, des films ou de la musique ; le but étant d'établir un lien entre l'Eglise et le monde de la culture. Il est un fait que dans une radio à identité très affirmée comme c'est le cas de *Notre-Dame*, les émissions culturelles détachées de toute connotation religieuse ont rarement la chance d'accrocher les auditeurs.

L'on sait par ailleurs, que l'Eglise s'intéresse à tout ce qui touche à la vie de l'homme. L'homme dit Jean-Paul II est le chemin de l'Eglise. Celle-ci considère que tout ce qui va dans le sens de la promotion de l'homme ou simplement ce qui touche à l'homme, est susceptible

³⁶³ B. Goureau, *Art. Cit.*, p. 90

d'être traité avec la plus grande attention. Ce phénomène prend de l'ampleur en ces temps où les médias deviennent incontournables pour l'évangélisation. Avec les médias, l'évangélisation passe par le dialogue ou la rencontre de l'Évangile et de la culture. Mais quelle différence peut-on relever avec la manière dont l'Église catholique a toujours abordé la question de la culture ?

Dans l'Église, le rapport entre culture et Évangile s'appelle inculturation. Celle-ci est un processus et en même temps une démarche de foi pour ouvrir les communautés au Christ et à la Parole de Dieu. Elle est également une démarche qui consiste à ouvrir l'Église aux cultures, en vue de l'évangélisation. Parmi les sujets touchant à l'inculturation, nous pouvons relever : la traduction de la Parole Révélée dans les langues locales, l'instauration de la catéchèse en langues du pays, la liturgie, l'art, ainsi que les cultes et rites culturels et religieux. De nos jours, la question de la culture n'est plus traitée de la même manière que l'ont fait les théologiens. La culture à l'ère des médias renvoie à la modernité, au progrès, à la science qui les sous-tendent ; elle se réfère moins à l'espace et au temps. La culture renvoie d'abord au progrès technologique et à tout ce qui tourne autour. Ce dernier, bien qu'il soit globalisant à l'ère du multimédia et de l'Internet, est en rapport avec les usages qu'on en fait et le milieu qui le produit ou qui s'en sert.

Certains éléments nous permettent d'identifier la « culture médiatique » ou la culture de la communication : variété des sources et libre circulation de l'information ; modification du rapport à la vérité ; recherche individuelle du salut (la foi est fondée sur des choix personnels) ; changement dans le mode d'appartenance à l'Église ; une information éclatée et fragmentée ; accès plus individualisé aux biens culturels, etc.

Que dire alors de l'évangélisation ? L'évangélisation dit Henri Bourgeois, travaille pour ce qui est commun à l'humanité, elle contribue au potentiel disponible parmi les humains. Mais elle ne saurait, pour autant, renoncer à faire valoir son originalité car cela aussi appartient à sa responsabilité. Quand elle intervient dans la culture médiatique, l'évangélisation réalise qu'elle n'est pas seule à opérer sur ce terrain. D'autres formes d'expérience spirituelle sont proposées à nos contemporains. En effet, faire apparaître l'originalité dont on est porteur, cela suppose que l'on puisse accéder à celle d'autrui, de manière à relativiser mais aussi à réexprimer son propre patrimoine³⁶⁴. Une manière de travailler l'originalité, c'est d'être attentif aux résistances que rencontre le message ; d'où la

³⁶⁴ H. Bourgeois, *Intelligence et passion de la foi*, p. 306.

question de langage. Pour Jean-Paul II, la question posée aujourd'hui à l'Eglise n'est plus celle de savoir si l'homme de la rue peut encore percevoir un message religieux, mais celle de trouver les meilleurs langages de communication qui lui permettront de donner tout son impact au message évangélique³⁶⁵.

Pour un destinataire institutionnel, public, associatif ou privé, la définition d'une véritable stratégie pour bien communiquer est une garantie d'efficacité. A partir d'axes solidement fondés, la stratégie se définit sur mesure ; elle inscrit dans la durée les actions de communication et leur garantit la cohérence sans laquelle il n'y a pas de visibilité des messages. Elle intègre une réflexion sur l'identité qu'il s'agisse des territoires, des activités ou des projets, avec un même enjeu, être visible, lisible. Pour fédérer, partager et mobiliser, en interne : habitants, acteurs, adhérents... pour dialoguer, convaincre, séduire, en externe : usagers, partenaires, relais, etc. Communiquer, c'est toujours et nécessairement tenir compte de l'autre, de ce qu'il est, de ses idées. Cela est important parce qu'il conditionne la réussite ou non de la communication. « Communiquer, dit Bateson, c'est entrer dans l'orchestre ».

Dans la communication, disent à juste titre Paul Watzlawick et ses collègues de l'école de Palo Alto, il n'y a pas que la médiatisation du contenu, il y a la relation³⁶⁶. « La part de relation qui lui est propre et ses caractéristiques tant énonciatives que pragmatiques doivent donc à leur tour être médiatisées dans le dispositif »³⁶⁷. En d'autres termes, on médiatise un contenu, on l'exprime dans le langage caractéristique d'un média donné.

Pour revenir à l'évangélisation, il convient de souligner que l'expérience de la Foi chrétienne est l'expérience d'une alliance entre Dieu et l'homme. Autrement dit, c'est l'expérience d'une communication personnelle établie par un message. Dans cette expérience, il y a toujours trois partenaires : le messager, le destinataire et Dieu. C'est-à-dire trois personnes qui communiquent par une parole jamais saturée³⁶⁸. Du point de vue de l'Eglise, la « parole » chrétienne se formule à trois niveaux, au niveau *biblique* qui est avant tout l'histoire d'une alliance, au niveau *dogmatique* qui est la formule unifiante des expressions de la Foi, et au niveau *théologique* qui est la réflexion à partir du domaine révélé. Ainsi donc, dans l'évangélisation, les trois niveaux sont nécessaires et complémentaires ; mais il est

³⁶⁵ Les Médias. Textes des Eglises, p. 423.

³⁶⁶ Cf. P. Watzlawick, Le langage du changement : éléments de communication thérapeutique, édit., du Seuil, Paris, 2000, 184 p. ; Edmund Marc et Dominique Picard, Ecole de Palo Alto : un nouveau regard sur les relations humaines, (coll. Psychologie dynamique), édit., Retz, Paris, 2006, 223 p.

³⁶⁷ J-P Meunier et D. Peraya, Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique, (coll. Culture et communication), édit., De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 412.

³⁶⁸ M. Boulet, « Philosophie et théologie de la communication », dans Les médias et nous, p. 56.

toujours recommandé de partir de la Parole biblique, expression de témoignage d'alliance à travers une histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette tridimensionnalité de l'objet de l'évangélisation laisse la place à l'adaptation, au dialogue avec les cultures, bref à l'insertion de l'Eglise dans le monde.

Si le message reste le même, la manière de l'expliquer et de le comprendre évolue selon les circonstances ou les événements. Tel est le grand défi de l'Eglise : chercher à rendre l'Evangile audible et crédible à l'homme d'aujourd'hui. Cela susciterait la confiance et nous savons que dans le monde quotidien des médias et de la communication, « cet a priori de confiance lucide et responsable est fondamental pour que fonctionne véritablement une communication »³⁶⁹.

S'agissant de la réception, il convient de dire que parmi les auditeurs de la radio *Notre-Dame*, tous ne reçoivent pas les émissions de la même manière. Les catholiques pratiquants considèrent la radio comme le prolongement de la vie paroissiale, mieux de la célébration eucharistique. Ce faisant, ils y trouvent l'approfondissement de l'homélie, des enseignements précis sur certains sujets, des encouragements à la prière, l'appel à la conversion et à la charité, etc. La radio les accompagne pour ainsi dire, dans leur vie de tous les jours et à chaque instant. Elle est en quelque sorte un garde-fou, un service ecclésial en continu. C'est un véritable moyen qui aide au maintien de la santé spirituelle ; elle contribue à l'apprentissage et à l'approfondissement de la Bible, de l'Eglise et de son enseignement, elle est une compagne fidèle.

Pour les catholiques non pratiquants, elle est un moyen de garder des liens avec l'Eglise, de s'informer sur ce qui s'y passe. La radio leur offre également l'occasion d'être en contact avec la Parole de Dieu s'ils le souhaitent. Elle les tient près de l'Eglise.

Au regard des « chercheurs de spiritualité », *Notre-Dame* leur donne l'opportunité de découvrir l'Eglise catholique, de l'expérimenter par eux-mêmes avant de faire, s'ils le veulent, une démarche d'engagement. Elle se présente comme une école où l'on peut librement apprendre à connaître le catholicisme.

Bref, si *Notre-Dame* participe à l'accompagnement spirituel des catholiques pratiquants, elle garde près de l'Eglise les chrétiens qui y ont reçu le baptême et qui pour plusieurs raisons ne pratiquent plus leur foi ou le font occasionnellement. A l'égard des non

³⁶⁹ M. Boulet, *Idem*, p. 57.

baptisés ou des croyants qui se cherchent une voie, elle propose un seuil, des rites, des prières et des enseignements sur le catholicisme, qui peuvent déboucher ou non sur la foi catholique.

1. 2. 3. Quelle évangélisation : une volonté de dialogue et pas d'interactivité

Du fait de sa proximité et de son ouverture, la radio *Notre-Dame* est un moyen de poursuivre l'évangélisation par le dialogue, en promouvant les valeurs d'humanisme, de solidarité et d'éducation. Ce faisant, elle essaie de combler le fossé qui existe entre les fidèles et l'Eglise en inventant une autre manière d'être Eglise. Nous verrons dans les pages qui suivent quels sont les avantages et les limites de ce dialogue.

1. Notre -Dame et les valeurs d'humanisme

Il y a dans la radio *Notre-Dame*, un désir profond d'être d'abord au service des catholiques et de s'ouvrir aux autres, d'étendre ses vues pour rendre service à « l'homme ». C'est dans ce sens qu'on remarque depuis plus de trois ans, l'augmentation du volume d'informations sur cette radio : deux journaux le matin, à 7 et 8h, suivi de *l'Invité de la rédaction*, des *flashs* toute la journée, et le soir à 18h 30 un *Grand Journal* d'une heure, comportant des magazines qui permettent d'approfondir l'actualité.

Le choix d'accentuer l'information correspond à une volonté de ne pas cantonner radio *Notre-Dame* dans le lot des radios associatives, mais d'en faire un instrument professionnel au service de l'Eglise, et surtout de donner aux auditeurs des éléments de réflexion sur le monde. Elle s'ouvre en centrant ses programmes sur l'intérêt humain. Les informations tant au niveau national qu'international ou encore des informations locales et pas seulement celles de l'Eglise, intéressent tout le monde, sans distinction d'origine, de sexe et de milieu. De fait, l'augmentation du volume d'informations est une façon pour cette radio d'exprimer son humanisme qui repose dans ce cadre, sur le souci de faire savoir. Mais ce souci de faire savoir va-t-il de paire avec la promotion du dialogue ?

L'humanisme a reçu une véritable conceptualisation pendant la Renaissance. Au XVIII^{ème} siècle, les penseurs des Lumières affirment que « l'humanité » est universelle, qu'elle habite chaque homme, quelque soient son origine, son milieu, ses particularismes nationaux ou ethniques. Cette vision est attaquée au XIX^{ème} siècle car jugée abstraite. A

cette époque, la nation désigne la seule réalité. D'où l'affirmation selon laquelle chaque homme fait partie d'une humanité particulière. Au XX^{ème} siècle, les représentants du nationalisme et du fascisme reprennent cette idée d'« esprit du peuple » ou « issu d'une terre ». Ce qui conduit à l'anti-humanisme. L'humanisme moderne, issu des Lumières, s'exprime dans la nécessité de s'émanciper et non dans l'idée d'enracinement ou de fidélité, concepts horriblement exploités. Après la seconde guerre mondiale, l'humanisme s'exprime notamment à travers le mouvement existentialiste. Par la suite, parler d'humanisme revient à savoir conserver une vision de l'homme, libre et autonome, sans l'enfermer dans son appartenance (ethnie, religion) ou le limiter à son inconscient ou d'en faire le produit de facteurs socio-économiques.

Dans le contexte de la radio *Notre-Dame*, l'humanisme s'exprime de plusieurs manières. Nous allons ici dégager, à travers l'analyse de quelques émissions, comment on peut saisir l'humanisme et le dialogue au sein de cette radio.

Les informations sont un excellent moyen de créer du lien avec les auditeurs. Le besoin d'information qui est très développé de nos jours est un argument qui peut faire que des gens s'accrochent à un organe de communication ; surtout si ce dernier leur fournit ce qu'ils attendent. Les auditeurs qui sont à l'affût des informations finissent par adopter la radio qui les sert le mieux en la matière. Ce lien hisse l'organe de communication choisi au rang de radio-modèle et il devient une référence pour ceux qui l'ont élue. On peut aussi envisager le contraire, au cas où les informations diffusées restent en deçà des attentes.

A partir de certaines émissions, *Notre-Dame* donne sa voix et sa musique personnelle, en participant à la vie de la société. Ce faisant, elle se positionne comme un partenaire dans le dialogue social. Mais dans un contexte où les grands groupes ont tendance à prendre tous les pouvoirs, il lui faut convaincre ses auditeurs. *Le téléphone du dimanche*, en est un exemple frappant ; en militant pour le rapprochement des détenus et de leurs familles, cette émission montre que les prisonniers sont des hommes à part entière qui, bien que privés de liberté, ont besoin de l'entourage familial et de la chaleur humaine. Elle plaide pour la tolérance. Elle veut changer le regard des geôliers sur ceux qui sont derrière les barreaux : ce sont des hommes, qui méritent qu'on s'occupe d'eux. C'est aussi une façon de dire aux familles de ne pas oublier ceux des leurs qui sont en prison.

Pour les prisonniers, cette émission constitue une interpellation. Ils sont mis devant leur responsabilité ; ils savent désormais que leur situation préoccupe leur famille. C'est pour eux l'occasion de réfléchir et de se décider à ne plus revenir en prison une fois sortis. On voit ici le souci permanent de cette radio d'œuvrer pour la famille et pour le rapprochement des membres de familles. En s'appuyant sur la charité chrétienne, elle établit le dialogue entre la personne incarcérée et sa famille, entre le détenu et la radio et entre la radio et les instances de la prison. Ce dialogue donne de la visibilité à *Notre-Dame* et partant à l'Eglise de Paris. On évoquera également, l'émission *Esprit de famille* qui tente de réunir les membres d'une même famille autour de certaines valeurs.

Parler de la fraternité et de l'égalité, qui sont des valeurs de l'humanisme, dans le fonctionnement d'une radio est un leurre. Elles restent un idéal. Dans la radio, il y a d'une part, celui qui cherche à faire passer un message et de l'autre, celui qui le reçoit. Dans une radio respectueuse de son auditoire, souligne Jean-François Tétu, le détenteur du message ou de l'information ne s'impose pas, il se met aussi à l'écoute. La logique même du traitement impose le respect à l'égard de ceux qui reçoivent les émissions chez eux. Ainsi donc, le fait de prêter attention à leur réaction, est une manière de les valoriser, de les associer et donc de dialoguer avec eux. Dans le dialogue, il importe d'écouter d'abord avant de prendre la parole. Ecouter au lieu de supposer trop vite qu'on connaît l'autre, ses aspirations, ses valeurs, ses pensées. Ecouter au lieu de céder à la tentation de donner un cours de catéchisme accéléré³⁷⁰.

2. *Notre-Dame* et l'éducation des jeunes

Les médias ont généré dans leur développement l'émergence d'un autre « milieu éducatif ». Désormais, l'éducation n'est plus l'apanage de l'école et de la famille. C'est une tâche qu'elles partagent avec les médias. Ces derniers ne sont plus des figurants dans le domaine éducatif. Ils deviennent des acteurs, en y apportant tout leur arsenal et en pesant sur les mentalités et les connaissances. Au sujet de l'arsenal médiatique, il faut dire que les médias ne se limitent pas à donner une formation et une éducation ; mais qu'en plus l'école et la famille s'en servent pour assurer l'éducation des enfants. Les médias ont pour ainsi dire, arraché le monopole de l'éducation à l'école et se retrouvent au premier plan dans ce domaine. Ils permettent d'acquérir le savoir ; mais ce savoir n'est ni structuré ni organisé ; il est hétérogène, éphémère, et repose sur le sensationnel.

³⁷⁰ Cf. Sofie Tremblay, *La communication en pastorale : un dialogue à poursuivre*, article publié sur le site WWW.officecom.qc.ca/Index/Documentation/Colloques/TremblayS2002.html.

Les médias bousculent les barrières générationnelles et réorganisent le rapport parents-enfants, élèves-enseignants. Avec les médias, l'échange devient le mode de vie de tous les jours. On échange, on partage, on discute de ce qu'on a lu, écouté, regardé, etc. L'ère de la communication est dominée par le partage. Le volume d'informations et de connaissances pose le problème de la gestion de cette éducation acquise par les médias. D'où la question, comment les médias éduquent-ils ? Quelle différence y-a-t-il entre l'éducation familiale, l'école et les médias ?

Pour répondre à cette question, nous allons regarder ce qui se passe à la radio *Notre-Dame* en prenant l'exemple de l'émission *Génération*. L'émission *Génération* de Marco, qui est un lieu de partage et d'éclairage sur l'Eglise, donne la parole aux jeunes de 15-25 ans. Toute sorte de questions sont abordées : la vie, la mort, les relations familiales, l'amour, le suicide, les pratiques religieuses, les relations avec les parents, le mariage, etc. Il s'agit de préparer les jeunes à affronter les questions relatives à l'existence humaine. Ce faisant, l'émission les prépare également à leur responsabilité de chrétiens dans un monde en profonde mutation. L'objectif visé est de faire acquérir aux jeunes les vertus nécessaires à la vie chrétienne et de les amener à saisir le sens de leur foi, afin d'en témoigner. Ainsi, on s'attache à leur donner des enseignements sur le sens chrétien de la vie et de la mort. Ces questions, on les rencontre à chaque étape de la vie. Pourquoi naître, pourquoi mourir ? Quel regard chrétien peut-on avoir de la vie et de la mort ? Comment se comporter au sein de la famille ? Quelle est la vision chrétienne de l'amour ? A-t-on le droit de mettre fin à sa vie ? Autant de questions qui meublent l'esprit des jeunes et auxquelles l'Eglise est appelée à donner des pistes de réponse.

Si l'Ecole suit une certaine pédagogie et se donne les moyens d'atteindre les objectifs fixés pour la formation et l'éducation des jeunes, les médias, eux, privilégient le savoir en donnant une formation en vrac, non structurée. Toutefois, au milieu de diverses informations et connaissances qu'ils diffusent, ils offrent aussi aux jeunes la possibilité de participer à leur propre éducation. Dans ce contexte, il devient urgent de développer des programmes d'éducation aux médias qui fassent une large place aux nouvelles technologies. Il faut que l'École adopte une attitude d'ouverture, qu'elle s'adapte à la réalité des jeunes d'aujourd'hui et qu'elle pense à ce que sera leur monde demain. Elle peut organiser des exercices pour mieux comprendre les médias, entraîner les élèves à repérer les informations importantes sur l'actualité avec une série d'exercices autour des expressions et la manière de les présenter.

En effet, les élèves changent : ils sont plus exigeants et moins coopératifs. Leurs parents sont plus consommateurs et plus critiques. La société a besoin de qualifications nouvelles et l'Ecole n'a plus le monopole de la validation de la formation. La société dans laquelle on vit est sans doute moins celle du savoir que celle de l'information. S'il est une capacité qu'il faut développer chez les élèves, c'est celle du tri, du décryptage et de la hiérarchisation d'informations surabondantes en fonction de leur qualité. Cela implique de développer une éducation aux médias, mais cela suppose surtout de continuer à développer les traditionnelles capacités d'analyse et de raisonnement.

En jetant un regard sur la radio *Notre-Dame*, on voit bien qu'elle essaie de structurer les thèmes en fonction justement des auditeurs en présence et pour le besoin d'évangélisation. Le débat autour des sujets qui concernent les jeunes, se fait dans le respect du niveau intellectuel de ces derniers. L'échange entre jeunes, donne à l'émission *Génération* l'allure d'une tribune ou d'un forum où chacun dit ce qu'il pense ; c'est un lieu non seulement d'apprentissage de la foi, mais également un espace de parole, d'écoute et de dialogue.

Pour ce qui est de l'évangélisation, elle consisterait à renforcer les valeurs chrétiennes et l'enseignement reçus précédemment. La participation de non chrétiens à ces forums de discussion peut contribuer à faire lever le voile sur certaines choses qui pouvaient leur paraître encore floues ou incompréhensibles et ainsi les aider, à amorcer une véritable démarche de foi. Ce débat est nécessaire pour les jeunes qui sont très critiques et cherchent à comprendre pour croire. Les jeunes étant très sensibles à la discussion, un débat bien mené, avec des arguments convaincants peut les amener à réfléchir et au besoin, les entraîner à tenter l'expérience de foi.

3. La solidarité à *Notre-Dame*

Les médias sont très actifs sur le terrain de la solidarité. On le voit avec les émissions de théléton, les appels d'aide aux sinistrés à travers le monde, l'assistance aux déplacés, le financement de projets de tous genres, etc. Derrière ces actions, se cache d'abord la confirmation d'un phénomène médiatique déjà bien connu et bien identifié, mais aussi et surtout l'émergence d'un processus de solidarité un peu particulier qui risque de devenir la norme pour les siècles à venir. Les médias deviennent ainsi des « alliés » ou mieux des « béquilles » de la solidarité dans le monde. Ils sont un accélérateur de conscience critique et

de mobilisation³⁷¹. Selon Dominique Wolton la mondialisation de l'information s'avère être un accélérateur de mobilisation. Dès que les individus et les peuples accèdent à l'information, leur capacité de réflexion et d'action augmente. Cette mobilisation de la générosité prouve la réalité d'une autre mondialisation où existe une volonté de solidarité à l'échelle du monde, bien différente des rapports de force et des jeux de puissance.

Evoquant le tsunami, il note qu'il a été l'occasion d'un considérable mouvement de solidarité mondiale. Les médias l'ont sans doute accéléré, mais ils ne l'ont pas créé. Si le monde s'est mobilisé ainsi, c'est parce qu'il existe une volonté de don, de générosité, de militantisme, qui s'est d'autant plus catalysée ici qu'il s'agit d'une catastrophe naturelle et non politique ou militaire... C'est cette disponibilité à s'engager qui est le facteur principal, et non l'existence d'un système mondial d'information. Cet événement tragique, poursuit-il, a eu plusieurs effets bénéfiques. La preuve de l'existence d'un profond désir de solidarité insuffisamment mobilisé. Une conscience mondiale plus forte qu'on ne le croit. Une distance croissante entre les individus, les opinions publiques, les États. Une assez forte lucidité sur les difficultés de communication interculturelles, et la difficulté de l'action.

La solidarité à la radio *Notre-Dame*, se manifeste sous diverses formes. C'est d'abord la solidarité avec ceux qui cherchent des raisons de croire. Celle-ci se déploie à travers une multitude d'émissions où elle propose et explique la foi catholique. La solidarité se manifeste également dans l'attention que l'on accorde aux laissés pour compte de la société, au combat pour la justice et l'égalité des droits, contre le rejet de l'autre et pour une société fraternelle. Ces valeurs se retrouvent dans l'Évangile qui est le cœur même de tout son message. Des émissions comme *Face aux chrétiens*, *Chrétiens dans le monde*, *Le téléphone du dimanche*, *Un prêtre vous répond* ou encore *Les chroniques religieuses*, rendent compte de cet état d'esprit.

L'émission *Face aux chrétiens* confronte le témoignage des politiques, des chefs d'entreprises et des membres de l'Église. Chacun dans son domaine livre son expérience, en éclairant les auditeurs sur les aspects importants. C'est une façon, pour les invités de l'émission, de rendre compte de leur travail et de partager leurs idées, ainsi que leurs projets avec les auditeurs. De ce fait, *Notre-Dame* se montre plus proche de ses auditeurs et de leurs problèmes ; elle leur donne l'occasion d'avoir des réponses à certaines de leurs questions ou

³⁷¹ Cf. D. Wolton, « Les médias et le tsunami de décembre 2004 en Asie du Sud-Est », publié dans la revue trimestrielle *Macao*, Hong Kong, juin, 2005. On peut retrouver cet article sur WWW.Wolton.cnrs.fr/Wolton/c_Tsunami.htm.

inquiétudes, en ouvrant la voix au dialogue. Ce dialogue s'instaure également entre les invités qui se retrouvent sur le plateau et qui se découvrent mutuellement. Cette émission, pourrait-on dire, œuvre au rapprochement de l'Eglise et de la société par le dialogue.

Chrétien dans le monde, par contre, se penche sur la question de l'humanitaire. Par des reportages et des interviews, cette émission cherche à présenter le travail et la situation des associations humanitaires en France et dans le monde. Elle est diffusée du Lundi au Vendredi à partir de 19h 30' et le Samedi à partir de 10h. La programmation de cette émission durant toute la semaine indique l'importance qu'elle revêt aux yeux de l'Eglise. L'information dans ce domaine est nécessaire ; l'on évitera cependant qu'elle soit un plaidoyer.

Le Téléphone du dimanche pour sa part, joue le rôle de relais. Mais la communication unilatérale, sans feedback de la part des détenus n'est pas de nature à rassurer ceux qui sont au bout du fil, même s'il reste l'unique moyen de garder les liens avec la famille.

L'émission *Un prêtre vous répond* s'inscrit dans ce contexte de recherche de dialogue. L'Eglise veut bien se mettre à la disposition des chrétiens, par média interposé, pour répondre aux multiples interrogations de ses fidèles et partant de toute autre personne. L'exercice est difficile, parce qu'il s'agit parfois de parler de sujets brûlants dans un laps de temps très court et également de parler de sujets de doctrine en quelques mots. Il serait plutôt intéressant d'organiser des émissions sur des questions que l'on recueille des auditeurs. Ces questions peuvent être posées bien avant l'émission, afin de permettre au prêtre animateur de bien préparer les réponses. L'évangélisation est une question trop délicate pour être totalement abandonnée au jeu des médias.

4. Le dialogue comme instrument de la nouvelle évangélisation

Entre stratégies de communication et pratiques journalistiques, comment *Notre-Dame* aborde-t-elle la question du dialogue ? Quelle influence peut-elle exercer sur son déroulement ?

Le dialogue est un processus qui, à la radio, se fonde sur une personnalisation des situations et des exemples tirés des expériences individuelles ou communautaires. En parlant de dialogue, nous nous référons davantage aux émissions interactives et qui s'ouvrent au

témoignage des invités et des auditeurs, en laissant large place à la parole libre ou encore à toutes celles qui font participer les auditeurs en général.

Les stratégies des acteurs du dialogue ont un impact sur le traitement médiatique. Le dialogue contribue à modifier la position des auditeurs en oeuvrant pour le rapprochement des points de vues, la compréhension mutuelle des acteurs en présence et le partage des connaissances. De ce point de vue, il est un instrument efficace au service de l'évangélisation. Pour améliorer le dialogue avec les auditeurs, il semble nécessaire d'une part, d'améliorer la qualité du dialogue en abordant des sujets qui intéressent non seulement la foi mais aussi et surtout la vie ordinaire. C'est d'ailleurs ce qui se fait. Mais cette option peut être renforcée, car les questions qu'ils affrontent dans la vie de tous les jours sont très peu éloignées de leur foi. D'autre part, il est important de mettre un accent tout particulier sur la formation initiale pour ceux qui découvrent le catholicisme.

Le dialogue peut être compris comme une conversation fondée sur la confiance et la réciprocité. Il est beaucoup plus qu'un échange de renseignements; il purifie les deux parties de leurs préjugés, leur permet de s'éclairer mutuellement et de partager leurs intuitions spirituelles et autres. Dans le dialogue avec les non croyants, les chrétiens professent leur foi en Jésus-Christ, et leurs partenaires donnent le témoignage de leurs convictions et de leur vision du monde. Le dialogue ne masque pas la portée universelle de l'Évangile chrétien, mais il exclut toute initiative en vue de faire des prosélytes. Dans le dialogue, les partenaires sont invités à approfondir leur engagement et à répondre à certains défis. Telle est la conversion à laquelle est convié chacun des partenaires du dialogue.

Dans ce cadre, la radio *Notre- Dame* est invitée à délivrer son message au groupe-cible dans le but de toucher les chercheurs de spiritualité et de participer à l'encadrement, mieux à la catéchisation des fidèles de l'Église catholique et de ramener ceux qui s'en écartent dans son giron. Pour ce faire, elle informe, sur le catholicisme, le monde et la société en général, en vue de susciter de nouveaux contacts, tout en assurant une formation permanente aux fidèles. Une telle entreprise exige qu'elle connaisse le milieu dans lequel elle travaille et l'homme à qui elle s'adresse ; ses tendances, ses aspirations, ses goûts, ses besoins, etc. Il lui serait également profitable de chercher à se faire une idée de l'image que les gens ont d'elle.

Pour être efficace, le dialogue a intérêt à se dérouler dans un langage compréhensible à tous, comme nous l'avons souligné plus haut. Le but étant toujours de mieux se faire

comprendre pour faire réfléchir et dans une certaine mesure éclairer les auditeurs sur tel ou tel sujet. Rappelons que pour établir le dialogue, *Notre-Dame* recourt à plusieurs possibilités : les émissions, le courrier des auditeurs, le système de formulaire pour répondre à des questions précises, l'e-mail, le téléphone, les méthodes publicitaires et autres possibilités de contacts : fax, site Web, journées portes ouvertes, visites de ses services, les affiches, etc.

On distingue quatre sortes de dialogue³⁷² :

a) le *dialogue de vie*, quand les personnes s'efforcent de vivre en esprit d'ouverture et de proximité, partageant leurs joies et leurs peines, leurs problèmes et leurs préoccupations; c'est ce qui arrive dans la diffusion de certaines émissions à la radio *Notre-Dame*, comme *L'Invité...* de Denise Dumolin ou encore *Face aux chrétiens* de Frédéric Mounier, tout comme *Le Bistrot de la vie* qui est une émission interactive.

b) le *dialogue d'action*, par lequel les chrétiens et les autres collaborent au développement intégral et à la libération des gens ; on note à titre d'exemple les émissions *Esprit de famille* d'Anne Gavini et *Génération* présentée par Marco.

c) le *dialogue d'échange théologique*, où des spécialistes cherchent à approfondir leur compréhension des traditions religieuses ; c'est le cas de l'émission *Matière à penser*, une réflexion qui articule culture et foi et dont la présentation est assurée par Pierre Moracchini.

d) le *dialogue d'expériences religieuses*, où des personnes, enracinées dans leur tradition religieuse, partagent la richesse de leur spiritualité, par exemple sur la prière et la contemplation, sur la foi et la quête de Dieu ou de l'Absolu. On peut évoquer les émissions de témoignage, *Les offices de prière* (messe, prière du bréviaire, le chapelet, etc.), *Un prêtre vous répond* et *Les chroniques religieuses*.

L'Eglise, de part sa mission, développe une stratégie qui combine dialogue et proclamation. Le dialogue et la proclamation, sont inhérents l'un à l'autre³⁷³. D'un côté, le dialogue comprend le témoignage de la foi en Jésus-Christ ; de l'autre, la proclamation de l'Évangile comprend l'effort pour exprimer la foi dans les termes de la culture, effort qui exige le dialogue avec la culture et la religion. D'après le document ecclésial *Dialogue et proclamation*, ces deux termes révèlent deux dimensions essentielles de la mission de

³⁷² Cf. Dialogue et proclamation, publication conjointe du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et de la Congrégation de l'Évangélisation des peuples, Rome, 1991.

³⁷³ Cf. Dialogue et proclamation.

l'Eglise ; ils ne sont ni en conflit ni en concurrence l'un avec l'autre. Cependant, il peut y avoir des contextes historiques qui obligent l'Eglise à limiter sa mission au seul dialogue.

Parmi les obstacles internes et externes qu'on peut rencontrer vis-à-vis de la proclamation, le document énumère le manque de respect pour les autres croyants et leurs traditions religieuses ; une attitude de supériorité qui laisse entendre qu'une culture particulière serait liée au message chrétien et devrait donc être imposée aux convertis ; le poids de l'histoire (causé par) les méthodes d'évangélisation appliquées dans le passé et qui ont suscité la peur, la suspicion et la crainte (des gens) que la mission de l'Eglise n'entraîne la destruction de leur religion et de leur culture³⁷⁴. On comprend que ce document souligne davantage ce qui a trait au rapport avec d'autres croyances. Cependant, même si *Dialogue et proclamation* ne le dit pas explicitement, il suggère tout de même qu'il y a des contextes historiques dans lesquels la mission de l'Eglise n'intègre pas la proclamation, mais se limite exclusivement au dialogue, à la coopération et au témoignage.

Ce document parle également de l'engagement en faveur de la justice et de la paix : « il faut souligner l'importance du dialogue pour le développement intégral, la justice sociale et la libération humaine. Les Eglises locales sont appelées, en tant que témoins du Christ, à s'y engager sans égoïsme ni partialité. Il importe de se porter à la défense des droits de la personne, de proclamer les exigences de la justice et de dénoncer l'injustice non seulement lorsque ses propres membres en sont victimes mais indépendamment de l'appartenance religieuse des victimes »³⁷⁵.

Malgré les insistances de l'Eglise sur la place de l'homme dans l'évangélisation, des efforts sont encore à réaliser quant à la revalorisation de ce dernier dans la chaîne de communication. L'Eglise, « mère et enseignante », réserve très peu de place à l'écoute de l'homme. Il se pose un problème d'anthropologie de la communication.

A ce niveau, la radio et *Notre-Dame* en particulier, essaie de combler le fossé en rapprochant locuteur et auditeur. Ce faisant elle inaugure une nouvelle manière de vivre la foi et de garder le contact avec l'institution ecclésiale, sans être obligé de se déplacer. Cette manière de vivre la religion est une adaptation au paysage du monde actuel marqué par l'individualisme, la culture du dialogue, la tolérance, l'éclatement de l'intelligentsia (nous y reviendrons).

³⁷⁴ Dialogue et proclamation, § 73-74.

³⁷⁵ Dialogue et proclamation, § 44.

Des émissions comme *Le Bistrot de la vie*, *Esprit de famille*, *Génération*, *L'Invité...*, *Face aux chrétiens*, *Les offices de prière*, *Un prêtre vous répond*, *Les chroniques religieuses*, sont une façon pour l'Eglise d'être proche de l'homme. L'essentiel de ces émissions consiste en des paroles d'espérance, envoyées en directions des personnes déboussolées ou encore en des réponses apportées à certaines personnes et relatives à leurs situations particulières. Ce faisant, l'Eglise joue son rôle de « mère ». Mais il faut bien le dire, la participation de l'auditeur n'est pas une spécificité de la radio catholique. Beaucoup de radios excellent en micro trottoir, micro baladeur, c'est le cas de RTL et bien d'autres. Ce qui est spécifique aux radios ecclésiales, c'est qu'au-delà de leurs interventions, il y a un enracinement biblique, doctrinal et moral. Les émissions permettent aux fidèles qui n'ont pas la possibilité de réagir aux sermons du prêtre à l'Eglise de le faire. Elle se présente comme un forum de discussions où la parole se fait libre. C'est un moment d'approfondissement de la doctrine ou simplement d'évangélisation.

A la radio, laïcs et prêtres évangélisent. C'est pour cela que l'Eglise insiste sur la formation de tous. Les uns devant se former à la connaissance de la profession, les autres à la maîtrise de la doctrine. Les uns et les autres cherchent à maîtriser, dans les limites de leurs compétences respectives, le langage des médias et celui de l'Eglise et à arriver à en faire une synthèse.

5. Une mutation dans la conception de l'Eglise ?

Pour comprendre le phénomène de la communication et de l'évangélisation par les médias au sein de l'Eglise, il serait intéressant de dire un mot sur le paysage religieux du monde moderne. Celui-ci, dira-t-on, est dominé par le déclin de la religion. Pour en parler, Danièle Hervieu-Léger, dégage quelques formes, notamment : la perte du pouvoir temporel de l'Eglise, séparée des Etats, le confinement de groupes volontaires, l'incapacité des institutions religieuses à faire appliquer par les institutions civiles les règles relatives au sacrilège, et plus généralement leur impuissance à contrôler la vie des individus, l'étrangeté des intellectuels à l'Eglise etc. La religion devient elle même un sujet de recherche scientifique et historique³⁷⁶.

Toujours selon notre auteur, la destruction des formes de solidarité du passé et l'effritement social des idéaux religieux sont deux processus totalement intérieurs l'un à l'autre : la religion décline parce que le changement social entame la capacité collective de

³⁷⁶ D.Hervieu-Léger, *La religion pour mémoire*, (coll. Sciences humaines et religions), édit., du Cerf, Paris, 1993, p. 38.

créer des idéaux ; la crise des idéaux défait les liens sociaux. Cependant, ce qui sort de ce double mouvement, ce n'est pas la fin de la religion, mais la métamorphose de la religion. Celle-ci en effet, remplit des fonctions qui ne sont pas du domaine de la connaissance. Elle répond à certaines questions que les hommes continuent de se poser sur ce qu'ils sont et sur leur place dans l'univers. Elle éclaire certains enjeux moraux de la vie individuelle et collective. Elle répond au besoin des rites qui sont inhérents à toute vie sociale.

Mais, si la religion cesse, dans la société moderne, d'être le langage total de l'expérience humaine, elle continue d'être un élément nécessaire de la société future. Durkheim parle à ce niveau de la « religion de l'homme », porteuse des valeurs humanistes les plus hautes et fondée sur les dévouements, les sacrifices, une capacité renouvelée, pour les individus, de dépasser leurs égoïsmes et leurs instincts.

Ce contexte éclaire les défis de la nouvelle évangélisation. Pour faire entendre l'Évangile à travers les médias, « la réalité d'aujourd'hui exige que l'on sache maîtriser le langage, la nature et les caractéristiques des médias »³⁷⁷.

Aujourd'hui, on parle de plus en plus de « retour du religieux », de « renouveau du sacré »³⁷⁸. On remarque cependant un afflux des nouveaux adhérents dans les nouvelles communautés d'inspiration charismatique, une présence massive dans des lieux de pèlerinage (Lourdes, retraite spirituelle, etc.), un nombre important de téléspectateurs qui suivent la messe à la télévision (cf. l'émission *Le Jour du seigneur*). On remarque également parmi les auditeurs de la radio *Notre-Dame* 20 % de chercheurs de spiritualité ou de membres d'autres religions.

Face à la crise de la pratique de la foi, à la diminution du nombre des prêtres, et devant les défis de la nouvelle société où l'homme est fortement influencé par la communication et l'information, la plupart des gens choisissent de s'exposer aux médias en se soustrayant des structures de l'Église. Pour ce qui est de la participation aux messes, on peut supposer qu'ils sont très pris par leurs occupations journalières et ils réservent le dimanche pour rester chez eux. Mais cette raison ne tient pas, parce que la célébration eucharistique ne prend en général qu'une heure et qu'ils ont suffisamment de temps pour se reposer. On peut aussi supposer que

³⁷⁷ Jean- Paul II, Évangéliser par les moyens de communication sociale. Extrait de l'exhortation post synodale « L'Église en Amérique », publiée au Mexico, le 22 janvier 1999, n° 72.

³⁷⁸ On constate en France que la plupart des gens qui ne vont pas à l'Église, participent à des retraites communautaires organisées par certaines communautés (La Flatière, Chateaufort de Galaure, Marie Reine immaculée, etc. Mais cette tendance se confirme surtout du côté des Églises évangélistes aux USA comme au Brésil et dans certaines parties du monde.

les célébrations eucharistiques n'étant plus fréquentes, beaucoup de chrétiens en sont arrivés à perdre les habitudes. Ce qui est certain c'est que le nombre des pratiquants diminue de plus en plus. Mais la plupart des chrétiens garde le lien avec l'Eglise grâce aux médias. La pratique de la religion dans la nouvelle culture dominée par les médias révèle une nouvelle manière de concevoir la relation avec l'Eglise.

On suppose que les hommes ayant déserté les églises, trouvent dans la radio *Notre-Dame* et dans d'autres médias de l'Eglise, des substituts à leur besoin de croire. La religion que ces médias leur proposent, est une religion adaptée et ouverte, qui laisse la place à la liberté individuelle. Michel de Certeau la présente comme « un braconnage » des pratiques culturelles étendues aux pratiques culturelles.

Aujourd'hui grâce aux médias, toute personne qui le désire peut vivre à sa manière une relation avec l'Eglise. La difficulté vient de ce que l'univers religieux créé par la communication est complexe et participe du caractère éclaté, mouvant, dispersé, de l'imaginaire moderne dans lequel il s'inscrit. Ce qui conduit l'homme à un conglomérat mal joint de croyances bricolées, qu'il tire de toute part pour satisfaire ses besoins de connaissances en matière de foi. Les connaissances restent pour ainsi dire subjectives et dépendent des situations concrètes auxquelles il est confronté. L'impact d'une telle croyance sur la société est, à tout le moins, problématique.

Mais cette religion bricolée n'a pas que des inconvénients. La radio donne à l'homme la possibilité de choisir ses émissions, de réagir et donc de garder sa liberté. Cette religion essaie de compenser ce qui manque à la religion structurelle. La religion se justifie désormais, par son rapport aux valeurs, parmi lesquelles on mentionnera : l'humanisme, la solidarité, l'éducation, le dialogue,...

Cependant cette religion en favorisant la recherche individuelle du salut, néglige l'aspect communautaire. En effet, on a du mal à se représenter un chrétien ou un croyant tout court, en dehors de toute communauté. On devient chrétien par le baptême c'est-à-dire en entrant dans une famille ou communauté qu'on appelle église ou paroisse. Dès lors on y lie sa survie religieuse, tout en restant libre. De ce fait, la religion que propose la radio, n'est qu'une étape vers l'intégration communautaire.

D'autre part, la pratique radiophonique de la foi peut se rapprocher de ce qui se passe dans le bouddhisme. « Religion à la carte », le bouddhisme fait partie de la réarticulation

actuelle de la spiritualité. Un phénomène que les spécialistes voient à l'oeuvre également dans les grandes religions monothéistes³⁷⁹. On peut observer deux grands mouvements à l'oeuvre dans la modernité religieuse : un courant de décomposition, lié à l'individualisation et à la mondialisation, se traduisant par une « subjectivisation » et un bricolage des croyances et des pratiques qui minent la cohérence et l'autorité des grandes religions. Le deuxième mouvement, bien plus restreint, concerne des individus qui tentent de réagir contre cette individualisation en agrégeant leur parcours spirituel solitaire à une lignée croyante, à une tradition ancienne. Or le bouddhisme active ces deux mouvements : par sa souplesse, sa fluidité et son caractère non dogmatique, il se prête bien au bricolage et à la religion en kit. En même temps, il offre des gages d'« authenticité » et d'ancienneté, ainsi que des maîtres spirituels expérimentés, qui rassurent un certain nombre d'individus peu tentés par une quête spirituelle solitaire. Bref, le défi essentiel pour le catholicisme en France reste sa confrontation avec la société contemporaine, ses cultures et sa modernité.

³⁷⁹ Lire Florence Beaugé, « Vers une religion sans Dieu », dans Le Monde diplomatique, septembre 1997.

Conclusion

Le contexte actuel dans lequel l'Eglise catholique s'investit dans l'évangélisation par les médias est marqué par l'individualisme, la recherche de l'autonomie tant au niveau de la recherche de l'information qu'au niveau de la pratique de la religion. On cherche davantage à sortir des structures établies pour pratiquer librement ce qu'on croit être « sa foi ». L'homme est-il saturé des discours ecclésiaux pour chercher enfin à s'en émanciper ? Peut-être pas. Le mouvement d'émancipation touche toutes les structures sociales. L'individualisme poussé à l'extrême, est allé jusqu'à séparer les enfants de leurs parents. Les liens affectifs ont laissé place à des relations protocolaires. Les tissus des relations familiales se sont distendus. Au sein des foyers les partenaires revendiquent leur autonomie. La situation de l'Eglise est le reflet de celle de la société. Rien d'étonnant à cela. Cependant ce tableau sombre ne doit faire oublier l'exemple des familles qui vivent en harmonie, des chrétiens qui continuent de pratiquer la religion en participant régulièrement aux célébrations eucharistiques, en donnant au denier de l'Eglise, en étant engagés à la paroisse, etc.

Les médias arrivent à point, pour faire face à la carence de la pratique de la religion. Mais comment ? C'est une religion fondée plus sur l'enseignement que sur la pratique. Or on le sait, toutes les religions orientent nécessairement vers une certaine pratique.

Alors que la religion établie insiste sur la pratique communautaire de la foi comme moyen de soutenir la foi individuelle des fidèles, la religion de la radio a tendance à retrancher l'homme dans sa cellule en le privant de contact physique avec les autres. Elle favorise une religion à la carte ou religion de bricolage, fondée sur le choix des émissions.

A l'instar de l'Eglise qui adapte son message à ses fidèles, les médias qui se présentent sur l'espace public s'adressent à des gens de tout bord. Le choix du sujet que fait le journaliste ou l'animateur ne représente que l'attente d'une partie des auditeurs. Les sujets que les médias abordent, ne répondent pas toujours et nécessairement aux besoins et aux attentes des auditeurs, mais puisqu'ils gardent leur liberté, ils peuvent facilement passer d'une émission à l'autre ou encore d'une chaîne à l'autre pour chercher ce qui leur plaît.

L'Eglise critique la religion de bricolage³⁸⁰, mais la retrouve dans l'évangélisation par les médias. Nous sommes ici dans une sorte d'engrenage qui nous entraîne dans un cercle vicieux. Mais la voie de sortie se trouve dans l'ouverture à la communauté. L'action de l'Eglise ne se limite pas aux médias. Ces derniers sont complétés par la pastorale directe, celle du contact, afin d'arriver à l'équilibre dans l'évangélisation.

Parmi les limites de cette religion diffusée par les médias on note le manque de cohérence. Tout repose sur le choix. L'individu choisit ce qui l'arrange, ce qui lui plaît. Ce qui l'empêche d'avoir une vision globale de la doctrine ou de l'enseignement catholique. L'exposition à ce que l'on aime, pousse l'individu à exploiter, à maîtriser certains domaines, et à en ignorer totalement d'autres qui relèvent de la même foi. Cette attitude peut conduire à des dérives ; le risque est grand de réduire toute la religion à son petit monde. L'Eglise qui tire ses origines du mot *ecclesia*, signifie d'abord assemblée ; réunion des personnes. Ainsi on ne peut concevoir une Eglise en dehors de toute communauté. De plus, la religion a toujours deux aspects : l'aspect théorique et l'aspect pratique. Elle ne peut se réduire à un enseignement de doctrines sans prises avec la réalité. Ne considérer que l'aspect doctrinal, c'est en fait prendre la partie pour le tout. Cette religion, malgré les avantages qu'on lui reconnaît, ne garantit pas le progrès spirituel de l'auditeur. Elle n'a pas compétence pour l'accompagnement spirituel personnel.

Aussi élaborés soient-ils, les programmes de radio *Notre-Dame* restent à dominante didactique et exhortative. Ils étendent à un auditoire dispersé, la catéchèse et la prédication de jadis qui fonctionnaient en situation de face à face. Ils permettent, il est vrai, à chaque auditeur de se faire son propre chemin dans / vers la foi catholique. Ils invitent aussi à s'associer à des temps de prière.

Mais ils laissent les auditeurs au seuil de la démarche ultime de l'évangélisation : l'intégration dans une communauté concrète de pratiquants, rassemblés physiquement dans les mêmes rites, et engagés solidairement dans les mêmes actions sociales. Le lien qui unit les auditeurs n'a pas la force du lien ecclésial.

Dans l'étape suivante de notre réflexion, nous aborderons la télévision dans le cadre des cérémonies télévisuelles ou encore des événements médiatiques, en nous appuyant sur les

³⁸⁰ Cf. l'homélie de Benoît XVI à la messe de clôture des Journées Mondiales de la Jeunesse à Cologne, en Allemagne. Le pape invitait les jeunes à ne pas tomber dans le nouveau consumérisme religieux, où « chacun prend ce qui lui plaît » : « la religion recherchée comme une sorte de bricolage, en fin de compte ne nous aide pas » a-t-il déclaré.

Journées Mondiales de la Jeunesse et les voyages pontificaux afin de dégager leur impact sur l'évangélisation. Il ne s'agit plus pour l'Eglise d'agir en pilotant ses propres médias sur l'espace public de la société française, mais de créer des événements capables de s'imposer à toute cette société. L'Eglise catholique pratique aussi la communication « événementielle ».

Chapitre 2. La communication événementielle³⁸¹. Le cas des voyages pontificaux et des Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ)

Sommaire

- 2.1. Une grille d'analyse : la télévision cérémonielle
- 2.2. Les voyages apostoliques de Jean-Paul II
- 2.3. Les Journée Mondiales de la Jeunesse (JMJ)
- 2.4. Evaluation des JMJ et des voyages du pape ; leur impact réel sur l'évangélisation

³⁸¹ Dans ce chapitre, nous allons davantage nous référer à l'ouvrage de Daniel Dayan et Elihu Katz, La télévision cérémonielle, (coll. Politique éclatée), PUF, Paris, 1996. Ces deux théoriciens de la réception, analysent les cérémonies télévisées d'une manière originale et approfondie ; ce qui permet de comprendre leur complexité, leur richesse ainsi que leurs limites.

2. 1. Une grille d'analyse : la télévision cérémonielle

Les JMJ et les voyages pontificaux sont deux aspects de la communication dont les initiatives ne relèvent pas de l'Eglise de France, mais qui - relayés par elle - ont un impact dans l'évangélisation qu'elle recherche. Ces deux événements rassemblent énormément de monde. Ils ne peuvent laisser indifférents, vu la couverture médiatique dont ils bénéficient de la part des chaînes de télévision tant privées que publiques. Ce sont des événements que la télévision transmet mais qu'elle n'a pas créés³⁸². Ces événements disons-le tout de suite, sont aussi diffusés par la radio ou encore par la presse écrite. Cependant dans le cadre de cette thèse nous nous limiterons à la transmission par la télévision.

Nous voulons, en analysant les deux événements, voir quel serait l'impact en terme d'évangélisation pour l'Eglise. Nous répondrons à la question de savoir si la médiatisation des JMJ et des voyages pontificaux est une manière d'évangéliser sur la place publique et comment ? Quel est l'impact réel de ces événements télévisuels en terme d'évangélisation ? Quel est réellement le mode de participation des téléspectateurs ? Pour étayer notre argumentation, nous allons faire appel au cadre théorique tracé par Daniel Dayan et Elihu Katz, dans leur ouvrage intitulé *la télévision cérémonielle*.

Les événements médiatiques, sont ceux qui attirent l'attention des médias ou encore bénéficient de leur apport ou de leur attention ; c'est le cas des voyages du pape et des Journées Mondiales de la Jeunesse. Dans cette thèse, nous parlerons souvent de la télévision cérémonielle, terminologie que nous empruntons à Dayan et Katz, pour signifier l'angle d'approche que nous faisons de ces deux événements. Qui dit cérémonie renvoie immédiatement au religieux, au sacré. Et nul sacré ne peut intervenir s'il n'est pas préparé de longue main par des actes de dévotion coutumiers³⁸³. C'est ainsi que la cérémonie télévisée requiert un avant et un après. Les événements médiatiques peuvent être analysés comme des récits qui ont un commencement et une fin. Les événements cérémoniels sont prévus à l'avance. Ils sont organisés en dehors des médias et la télévision leur sert de moyen de transmission ; elle joue un rôle que l'on pourrait qualifier de « phatique »³⁸⁴.

³⁸² D. Dayan et E. Katz, *La télévision cérémonielle*, p. 38.

³⁸³ L. Sfez, Cf. la préface du livre *La télévision cérémonielle*

³⁸⁴ Cf. Schéma général de la communication, proposé par le linguiste Roman Jakobson. En effet, ce dernier distingue six fonction dans la communication, dont la fonction référentielle (qui renvoie au référent), la fonction expressive (destinateur, émetteur), la fonction conative (destinataire), la fonction phatique (sert à établir la

Ces événements sont programmés, organisés par des hommes dotés d'un certain charisme. C'est le cas du pape Jean-Paul II qui programme ses voyages dans le monde et convoque les jeunes pour leur parler, pour prier et pour partager la joie d'être ensemble. De tels événements, soulignent Daniel Dayan et Elihu Katz, exaltent le volontarisme d'une personnalité hors du commun. Ils célèbrent des initiatives émanant du pouvoir et dont la visée est donc, indiscutablement hégémonique. Ils sont presque invariablement qualifiés d'historiques. Ils réussissent à galvaniser de vastes audiences ; une nation ; plusieurs ; le monde entier. Ils s'accompagnent d'une exigence inhabituellement normative³⁸⁵.

Le voyage du pape Jean-Paul II sur le sol français, notamment à Lyon du 4 au 7 octobre 1986, ainsi que la tenue des JMJ en 1997 à Paris, nous serviront d'ancrage pour l'analyse que nous voulons faire. Ces deux événements, initiés par le pape Jean-Paul II et son équipe, reçoivent l'appui des médias privés et publics et bénéficient d'une large couverture ; ce qui leur permet d'être diffusés dans tous les pays du monde. En effet, au cours de ses voyages, le pape matérialise la présence du sacré dans chacune des communautés qu'il visite. Et il le fait de deux façons. Il reçoit l'accueil des foules immenses massées à sa rencontre. Il apparaît aussi à la masse invisible des téléspectateurs qui l'observent, dans leur salon³⁸⁶.

Les journalistes chargés de commenter la rencontre du souverain pontife avec les peuples qu'il visite, suspendent toute attitude critique et manifestent une révérence qui touche à la componction³⁸⁷. Ils interviennent brièvement, proposent peu d'analyses, n'émettent presque jamais de critiques. La télévision cherche à offrir de l'événement un portrait qui corresponde aux vœux des organisateurs. Ce portrait peut varier d'une chaîne à l'autre. Les journalistes désignés pour couvrir l'événement subissent pour ainsi dire, une conversion temporaire. Ils jouent le rôle de « facilitateurs ». Ils facilitent la compréhension de l'événement, en accompagnant les spectateurs à chaque étape, afin de leur faire vivre en direct ce qui se passe.

Les spectateurs devant leurs postes de télévision, émettent des avis favorables ou défavorables sur l'événement. Ils y participent à leur manière, par des échanges, etc.

communication, à assurer le contact entre les interlocuteurs), la fonction métalinguistique (renvoit au code du langage) et la fonction poétique (message). On peut retrouver ces différentes fonctions dans le livre de Meunier, J. P. et Peraya, D., Introduction aux théories de la communication, édit., De Boeck, Bruxelles, 1993.

³⁸⁵ D. Dayan et E. Katz, Op. Cit., p. 9.

³⁸⁶ D. Dayan, Présentation du pape voyageur. Télévision, expérience rituelle, dramaturgie politique, p. 18.

³⁸⁷ D. Dayan et E. Katz, Op. Cit., p. 8.

L'événement est un acte discursif censé parler de lui-même. Toutefois, si des commentaires sont requis, ils glissent dans les temps morts, dans les plages d'attente ou dans les interstices. Il ne s'agit pas pour les commentateurs d'évaluer ou de juger l'action, mais de la rendre intelligible³⁸⁸. Les spectateurs choisissent d'y assister, de se regrouper pour le faire, et d'échanger en cours de route leurs remarques et leurs commentaires.

Marquant un élargissement du cercle privé, ces événements appellent un visionnage collectif, donnent presque toujours lieu à des réunions ou à des réceptions souvent interrompues par des communications téléphoniques permettant à des parents ou des amis de marquer, malgré la distance, leur appartenance au groupe. De tels événements réactivent non seulement les liens entre le « centre » et la « périphérie », mais, comme les célébrations festives, ils réactivent au sein de la périphérie elle-même, des réseaux ordinairement endormis. L'expérience des spectateurs est celle d'une communauté redécouverte³⁸⁹.

En effet, les voyages pontificaux ainsi que l'organisation des JMJ dévoilent un ensemble de rites, de gestes et/ou de symboles y compris des discours qui tous s'inscrivent dans la trame du récit médiatique. Jouant sur des possibilités de diffusion simultanée offertes par les médias électroniques, les récits qui constituent la télévision cérémonielle unifient de vastes aires géographiques en y suscitant une temporalité commune. Ces récits transforment l'expérience télévisuelle, la nimrent d'une sorte d'aura³⁹⁰. Et puisque c'est l'Eglise qui conçoit ces événements publics, elle joue par le fait même, un rôle dans la coproduction. Telle est la nouvelle frontière de l'évangélisation dans la société médiatique : une Eglise productrice et coproductrice des événements, une Eglise animatrice de la vie sociale.

D'autre part, ces cérémonies sont considérées comme des « rituels télévisés ». Ils se présentent comme les manifestations d'une nouvelle forme de cérémonialité, d'une cérémonialité propre aux communications de masse³⁹¹. Les cérémonies télévisées se distinguent des autres types de programme en ce qu'elles échappent à la routine. Elles constituent des interruptions. Elles suspendent le flux des programmes. Elles suspendent aussi la vie quotidienne des spectateurs. Elles annulent la programmation habituelle. Une série d'annonces et de déclarations amène à se dégager petit à petit du registre quotidien. L'événement s'assure un quasi monopole de l'attention. Ils sont planifiés et annoncés à grand

³⁸⁸ D. Dayan, Présentation du pape voyageur. Télévision, expérience rituelle, dramaturgie politique, p. 19.

³⁸⁹ D. Daya, Idem., p. 20.

³⁹⁰ D. Dayan et E. Katz, La télévision cérémonielle, p. 1.

³⁹¹ D. Dayan et E. Katz, Op. Cit., p. 2.

renfort de publicité. L'effet d'annonce permet au public d'anticiper l'événement et de s'y préparer. Un climat d'attente se met en place, et il est activement entretenu par les diffuseurs.

La télévision ne se contente pas de distribuer des rôles aux acteurs et aux spectateurs de l'événement. Elle spécifie la nature de ces rôles. Plus un spectateur est géographiquement ou culturellement éloigné de l'événement, plus il importe que les diffuseurs aident à en « faire passer » la signification³⁹². Accepter de promouvoir un événement au statut de cérémonie télévisée entraîne donc, de la part des organisateurs de télévision, une adoption des objectifs de l'événement ; un engagement, quasiment apostolique, à propager ses valeurs. Le statut cérémoniel disent Dayan et Katz, ne se prête pas à une participation indifférente ou neutre. Il n'admet pas les simples observateurs. La télévision ne s'engage pas simplement à représenter l'événement. Elle s'engage à offrir au public l'équivalent de l'expérience festive. Il s'agit de dédommager ce public de ce qu'il perd en n'assistant pas directement à l'événement³⁹³.

De ce qui précède, on peut dégager trois critères qui permettent de parler d'un événement cérémoniel : critère sémantique, syntaxique et pragmatique.

En termes syntaxiques, les cérémonies télévisées se caractérisent par leur dimension interruptive, par le monopole qu'elles exercent sur l'attention publique ; par le fait d'être diffusées en direct ; par celui d'être tournées hors des studios. L'interruption des programmes normalement prévus et le quasi-monopole dont bénéficie l'événement ont aussi une valeur sémantique : ils disent la valeur de l'événement. Et ils ont également un impact pragmatique : l'interruption de la séquence des programmes entraîne une nouvelle qualité d'attention. En termes pragmatiques, ces événements mobilisent de vastes publics, une nation, plusieurs, parfois le monde entier. Ils offrent une expérience partagée et créent un sentiment de solidarité entre les spectateurs³⁹⁴. Au fur et à mesure que se rapproche la date de l'événement, celui-ci devient en effet, un objet de conversations. On se prépare mutuellement à le suivre. Lorsqu'a lieu la diffusion de ces événements, les spectateurs se regroupent afin de se transformer en participants actifs à la célébration. Leurs autres activités deviennent secondaires.

Ce genre de cérémonie télévisée se situe à l'intersection du sémantique, du syntaxique et du pragmatique. Les thèmes sacrés dont elle traite et le ton sur lequel elle les aborde

³⁹² D. Dayan et E. Katz, Idem., p. 39.

³⁹³ D. Dayan et E. Katz, Idem., p. 94.

³⁹⁴ D. Dayan et E. Katz, Idem., p. 14.

relèvent d'une analyse sémantique. Enfin une manifestation cérémonielle ne se réduit jamais à la performance de l'officiant ; elle ne peut se concevoir sans cette dimension pragmatique qui se manifeste dans les réponses d'un auditoire³⁹⁵.

Trois grand scénarios : conquêtes, confrontations et couronnements

Les cérémonies télévisées peuvent se répartir en trois groupes : les conquêtes, les confrontations et les couronnements. Ces trois groupes, se rapprochent de trois valeurs développées par Weber à savoir charisme, tradition et raison. Selon Daniel Dayan et Elihu Katz, le charisme s'associerait à la conquête, la tradition au couronnement et enfin la raison à la confrontation. Il faut pourtant reconnaître que tous les événements cérémoniels ne répondent pas nécessairement à ces trois scénarios. Il y en a qui ne répondent à aucun des scénarios annoncés.

Dans le groupe d'événements liés à la conquête, on célèbre en direct des moments nécessairement rares ou « l'humanité semble avancer à pas de géant »³⁹⁶ ; c'est le cas des visites papales et des JMJ, nous verrons plus loin pourquoi. Ainsi, contrairement aux confrontations et aux couronnements, les conquêtes valorisent la transgression des règles. Par exemple le pape qui embrasse un enfant dans la foule, lors de son passage à Ars près de Lyon, au mépris des règles de sécurité. Dans les conquêtes, les grands hommes vont au-delà du possible, du vraisemblable, ou du permis. L'histoire est entre leurs mains. Ces personnages s'appuient sur leur charisme. Ils tentent ouvertement de subjuguier leur public. Les conquêtes comportent d'une part, un exploit, un acte volontariste, délibéré, qui vise à dépasser les limites du possible et d'autre part, cet exploit s'accompagne d'une séduction charismatique.

Les confrontations sont des affrontements gouvernés par des règles, et menés au nom de groupes identifiables, par leurs représentants respectifs. C'est le cas de la coupe du monde de football, des Jeux olympiques, des débats présidentiels, etc. Elles sont délimitées dans le temps et dans l'espace. La participation est volontaire. Les règles sont connues tant des acteurs que des spectateurs. La confrontation ainsi définie, offre du spectacle au public. Elle affirme la multiplicité des points de vue possibles. Elle représente une reconnaissance officielle de la légitimité du conflit. Cependant, en partant de l'ambiguïté et de la brutalité qui caractérisent les conflits, elle va jusqu'à reculer la brutalité en manifestant clairement les

³⁹⁵ D. Dayan et E. Katz, *Idem*, p. 15.

³⁹⁶ D. Dayan et E. Katz, *Idem*, p. 30.

antagonismes, et en exprimant les rivalités dans des termes convenus et à l'intérieur des limites fixées d'avance.

A l'instar des confrontations, les couronnements relèvent des règles strictes. Celles-ci sont édictées par la tradition, plutôt que dégagées au cours d'un accord négocié. Les couronnements rappellent aux sociétés les liens qui les rattachent à leur passé. Ils invitent le public à réfléchir sur ce passé. Parmi les couronnements, on citera le mariage royal, les funérailles, l'élection d'un nouveau pape apparaît également comme un couronnement, etc.

Pour finir, disons que les trois scénarios que nous venons de détailler, peuvent se recouper les uns les autres. Une confrontation peut déboucher sur une conquête et celle-ci peut être finalement saluée comme un couronnement. En terme de récit, ils viennent l'un à la suite de l'autre. Pour entrer dans le vif du sujet, nous allons suivre de près la manière dont les cérémonies télévisées sont élaborées et diffusées. Pour ce faire, nous allons passer en revue toutes les opérations qui accompagnent et guident l'organisation et la retransmission de ces événements, avant de les confronter avec les éléments de notre corpus.

2. 1. 1. Négocier l'événement

Les cérémonies télévisées font intervenir trois sortes de partenaires. Les premiers décident qu'un événement aura lieu et le déclarent historique. Les seconds transposent l'événement sur les ondes et lui confèrent une nouvelle forme de publicité. Les troisièmes, sur place ou chez eux, manifestent par leurs réactions qu'ils l'ont ou non adopté. En d'autres termes, les cérémonies télévisées nécessitent la présence des organisateurs, des médias et du public.

Tout au long du déroulement de l'événement, il s'établit une négociation entre les trois partenaires. Celle-ci se fait dans le respect de certaines règles. Les organisateurs cherchent à avoir une transmission qui puisse reprendre l'essentiel de la cérémonie ou mieux « tracer » l'événement en respectant la logique de sa trame, le public attend « vivre » l'événement à sa manière à la télévision et enfin, les médias qui, tout en étant l'œil et l'interprète du public, en respectant les règles de la profession, ne veulent pas trahir les objectifs fixés par les organisateurs. Ainsi, lorsque la télévision accepte de diffuser l'événement, et qu'elle le fait dans le respect des objectifs fixés par les organisateurs, elle est loyale. Dès lors qu'elle accepte de prendre en charge un événement donné, elle vient à la rescousse de la version de

l'événement que voudrait promouvoir ses organisateurs. L'inféodation fait ici place à la loyauté. En effet, la performance de la télévision altère profondément la nature de l'événement cérémoniel qu'elle transmet pour que l'on puisse à son propos parler de fidélité³⁹⁷.

Vis-à-vis d'un événement cérémoniel, la loyauté prend trois formes. Elle consiste avant tout à respecter la définition de celui-ci. Il s'agit de fournir les repères permettant à un événement d'être identifié comme cérémoniel, de transmettre ses caractéristiques distinctives ; de souligner ce que Searle appelle ses règles constitutives. Au-delà de cette loyauté la télévision tend à justifier la visée singulière de chaque événement. Enfin, la télévision protège l'événement... Elle lui sert de caisse de résonance. Elle veille à ce que son unité soit préservée de toute interférence. Les équipes de télévision ne se contentent pas de transmettre une cérémonie, elles lui confèrent sa forme finale. La télévision joue donc un rôle important dans la mise en scène et la transmission de l'événement.

La télévision événementielle, se caractérise d'une part par la dramaturgie cérémonielle et également par les gestes du public. Les réalisateurs illustrent les réponses du public en braquant leurs projecteurs sur les spectateurs présents. Il s'agit pour eux de transmettre des comportements jugés exemplaires. Il s'agit aussi de souligner la nature communautaire de l'expérience, l'unanimité de l'adhésion aux valeurs et aux symboles célébrés. Il s'agit enfin de montrer, non seulement l'intensité des sentiments manifestés, mais la diversité dont elle émerge. Au reste, la dramaturgie se présente comme un dialogue impliquant deux espaces distincts : celui de la performance et celui de l'action. Les témoins d'une cérémonie la font accéder à l'existence en y engageant leur présence, en la prenant en charge. Ainsi se définit l'espace d'une double performance rituelle, c'est-à-dire la validation de cette performance par le public.

Une cérémonie est un contrat accepté mais, ce contrat est un contrat à trois. Dans le cas qui nous concerne, ce contrat se fait entre l'Eglise qui programme l'événement, le public qui accepte d'y souscrire et les médias qui jouent un rôle déterminant. Parlant du rôle de la télévision dans l'identification de l'événement, on peut également souligner que la voix du narrateur a une place de choix dans ce processus. Le ton respectueux des présentateurs, leurs silences, leurs voix étranglées d'émotion sont aussi prévisibles que la présence des foules en

³⁹⁷ D. Dayan et E. Katz, *Idem.*, p. 80.

liesse. Le respect qu'ils manifestent et le volume assourdi de leurs commentaires désignent la nature de l'événement.

En fait, les deux types de réponse – celle du narrateur et celle de la foule – sont utilisés au niveau de la bande-son comme des éléments interchangeable. On notera cependant, que la rumeur de la foule peut s'enfler jusqu'à submerger les murmures des commentateurs. Pour guider le public vers les significations dont l'événement est porteur, la télévision dote tout d'abord celui-ci d'un fil conducteur. Elle lui impose la cohérence d'un récit. C'est grâce à elle, que l'événement peut être représenté comme un récit à lire, à décrypter ou à analyser par les spectateurs. Avec elle, l'événement acquiert une existence autonome.

2. 1. 2. Transposer l'événement : la performance de la télévision

La télévision contribue au cérémonial en traçant les frontières de l'événement et en dissociant ce qui restera de l'événement par rapport à un résidu voué à l'oubli. Ce faisant elle recrée l'événement. Une telle recreation donne prise sur le sens de l'événement. La cérémonie étant au cœur de celui-ci, sa transmission en direct varie fort peu d'une chaîne à l'autre. Ce qui différencie les chaînes entre elles, c'est la périphérie, c'est-à-dire des éléments qui ne jouent pas un grand rôle dans la trame du récit, mais qui peuvent l'éclairer. Chaque chaîne fait librement appel à des aspects qui lui paraissent susceptibles d'éclairer davantage les spectateurs. C'est ainsi qu'à partir du noyau que constitue le direct, l'événement peut s'étendre alors dans toutes les directions.

La télévision crée de nouveaux modes de participation. Mais quels que soient ses efforts, elle ne peut ni nous mener à l'événement, ni l'amener dans notre salon. Cet échec s'accompagne d'une offre de compensation. Il s'agit de dédommager des spectateurs qui n'auraient reçu qu'une expérience de seconde main en faisant ouvertement appel aux ressources du spectacle. Il s'agit d'offrir au spectateur un nouveau type d'expérience cérémonielle, expérience qui n'est accessible que chez soi ; de remplacer le « faites comme si vous y étiez » par la revendication du « n'y être pas ». La télévision accompagne le spectateur à travers les phases du rituel. De ce fait, elle joue un rôle traditionnellement dévolu aux officiants et aux prêtres. Elle fait entrer les fidèles dans l'univers liturgique. Dotant l'événement d'un contexte entièrement recréé, elle soumet ses spectateurs à une longue

initiation. Avec la retransmission en direct, la réalité quotidienne est en effet mise entre parenthèses. Une autre réalité la remplace, irréfutable et éphémère.

Bouleversant les rythmes sociaux, la télévision procède à l'abolition provisoire des équivalences entre le travail et la vie sociale ; entre le loisir et la vie privée. C'est désormais par le loisir que l'on accède à la dimension publique de la vie sociale, et c'est en persistant à travailler qu'on réussit à s'isoler³⁹⁸... En d'autres termes, elle joue le pont entre deux mondes. D'autre part, l'initiation à l'événement passe par la voix des commentateurs ou du narrateur. La voix du narrateur se révèle donc un ingrédient festif. Elle affecte leur vocabulaire ; on pense ici à la concision dans les termes employés par le journaliste, qui suit un plan, une table des matières et se base sur un répertoire culturel. Cet apprentissage est offert aux spectateurs au cours d'une initiation qui comprend l'énoncé d'un programme, la description d'un itinéraire, la présentation des participants. Au moment où il s'engage enfin, l'événement reproduit une séquence connue. Il se déroule comme un jeu dont on sait les règles et dont on anticipe les mouvements.

On reconnaît souvent une cérémonie télévisée à sa réalisation proche du genre cinématographique, à son étalage de rhétorique visuelle : effets spéciaux, compositions frappantes, montages et juxtapositions. Souvent, l'événement sert de prétexte à des exercices de virtuosité.

2. 1. 3. Répondre à l'événement : l'expérience du public

Le public, sollicité par l'événement, est appelé à répondre. Dès lors, il est intéressant de savoir qui sont les spectateurs des cérémonies télévisées ? En quoi l'événement transforme-t-il leur rapport à la télévision et à leur propre domicile ? Quels sont les rôles qui leur sont suggérés ? Acceptent-ils de jouer ces rôles ?

La retransmission d'une cérémonie diffère profondément de la manière dont la télévision s'organise au quotidien, avec ses programmes, ses invités, ses journaux, etc. La télévision ordinaire culmine en début de soirée. Elle place son spectateur devant un vaste éventail de possibilités. Celui-ci doit choisir entre des chaînes, entre des programmes, entre des produits... Il revendique un rôle de consommateur, le droit de se distraire, l'accès à des

³⁹⁸ D. Dayan et E. Katz, *Idem.*, p. 101.

univers exotiques ou strictement codifiés³⁹⁹. La réception d'une cérémonie télévisée se démarque de notre rapport ordinaire à la télévision. Les spectateurs sont prêts. Ils savent à quoi s'attendre car l'événement est précédé d'un flot d'annonces et de répétitions. Avec les cérémonies télévisées, la télévision construit un nouveau type de spectateur, différent du spectateur-consommateur. Les spectacles ne l'intéressent plus. Les informations, non plus... Les spectateurs des cérémonies télévisées sont unis par l'émotion que suscite la retransmission de celles-ci ; la télévision devient ainsi un moyen de se retrouver avec les autres et donc de socialiser.

Tout en rapprochant les hommes entre eux, la télévision cérémonielle leur permet aussi de s'exprimer en donnant leur point de vue sur l'événement. Ce qui favorise l'échange en créant un climat de convivialité. Selon Daniel Dayan et Elihu Katz, l'événement cérémoniel, en transformant l'espace privé du foyer, fait de celui-ci le site d'une expérience sociale, puis collective. Expérience sociale puisque les portes s'ouvrent et que se constituent de petites communautés de célébration ; expérience collective puisque ces communautés ont parfaitement conscience de l'existence d'autres communautés semblables, et puisque l'événement atteint ses véritables dimensions à travers cette multitude de micro-célébrations.

Recevoir l'événement, c'est entrer en interaction avec le montré, mais encore plus, avec le « hors champ ». C'est se reconnaître « convive ». La télévision ne se donne pas à voir, elle se donne à voir avec. Il s'agit bien d'entrer dans une collectivité⁴⁰⁰. On n'ignore pas que certaines discussions peuvent dégénérer et créer un climat de tension. Le nouveau spectateur est privé de la plupart de ses possibilités de choix. Rien ne sert de passer d'une chaîne à l'autre puisque les différentes chaînes montrent toutes le même programme. Par contre on peut noter la présence des programmes spéciaux, autour de l'événement et qui sont diffusés dans des circonstances qui ne sont plus à strictement parler celles de la télévision quotidienne. Ces programmes se développent dans un contexte qui les rapproche de la cérémonie ou de la fête. Diffusées par toutes les chaînes nationales, ces émissions sont automatiquement assurées d'un pourcentage d'audience qui tient la part du lion.

Pour éclairer la situation du public, Dayan et Katz, s'appuient sur la théorie des actes de langage d'Austin, notamment sur les familles des performatifs qu'on peut classer au nombre de cinq : les veridictifs (liés à l'exercice d'un jugement), les exercitifs (liés à

³⁹⁹ D. Dayan et E. Katz, Idem., p. 119.

⁴⁰⁰ D. Dayan et E. Katz, Idem., p. 146.

l'exercice du pouvoir), les promissifs (liés au fait de se commettre), les comportatifs (liés à l'adoption d'une attitude), les expositifs (liés à la clarification d'un argument). Dans les confrontations, le public est appelé à prendre position, à prendre parti pour une équipe, à voter pour un candidat. Il a un rôle veridictif. Dans les conquêtes, le spectateur est témoin des exploits des organisateurs ; ce qui fait de lui le témoin de l'événement, il peut en parler à d'autres. Les conquêtes demandent à leurs spectateurs de se porter garants. Ils proposent un rôle, qui pour Austin, relève du « promissif ». Le public joue aussi un rôle « comportatif », fait d'émotions, de gestes et de langage ; c'est ce qu'on retrouve dans les couronnements.

Les cérémonies télévisées mettent en œuvre toute une série de performances : c'est le cas des organisateurs qui ont un rôle « exercitif ». Ils décident qu'un événement public aura lieu. La télévision se joint à eux, mais dans un rôle « expositif » qui consiste à expliciter le sens de l'événement. La performance du public est de l'ordre du « promissif » dans le cas des conquêtes, « veridictif » dans le cas des confrontations et « comportatif », enfin dans celui des couronnements. Tout ceci, à condition que le public consente, par sa présence, à valider l'événement.

L'adoption des rôles festifs suggérés par le texte des cérémonies télévisées présuppose que leurs spectateurs reconnaissent la validité du message cérémoniel. Accepter ce message, c'est reconnaître qu'il constitue une invitation au possible ; c'est changer de rapport à la réalité. Autrement dit, il s'agit d'accepter qu'il est possible de résoudre les conflits entre les hommes, de réconcilier les hommes entre eux, de bâtir une société fraternelle. Tout ceci constitue une utopie incarnée par le protagoniste et qui trouve écho auprès des spectateurs.

2. 1. 4. Agir par l'événement : cérémonies de préfiguration

L'événement télévisé vise des objectifs dont certains sont clairement exprimés alors que d'autres nécessitent une lecture entre les lignes. De même, toutes les cérémonies télévisées ne sont pas tournées vers un changement de mentalité ou de situation. Les événements qui visent une réelle transformation sont appelés « transformatifs » ; ils s'accompagnent d'un certain style d'interaction entre les organisateurs de l'événement et un public temporairement ouvert à l'action des acteurs cérémoniels. L'analyse des cérémonies transformatives portera sur ce qu'elles font, et sur la façon dont elles y parviennent. La plupart des cérémonies répondent à des événements. Les cérémonies télévisées n'échappent

pas à la règle. Elles répondent à des événements récurrents, mais elles répondent aussi à des événements imprévus, à des conflits, à des crises.

Les événements cérémoniels se caractérisent toujours par une dimension « historique ». Ils se conçoivent et se développent dans un contexte bien défini. Ainsi on peut relever trois cas de figure concernant les cérémonies télévisuelles. D'abord, les cérémonies commémoratives. Il s'agit d'un événement qui bénéficie d'un statut historique. Il faut signaler que la carrière d'un événement commémoré n'a rien de stable. Elle est faite de hauts et de bas ; d'éclipses et de retours ; de morts et de renaissances⁴⁰¹. Un événement qui est entré dans l'histoire marque les esprits. Il existe dans l'inconscient collectif.

Il y a également des événements qui relèvent du présent. La cérémonie en offre le commentaire quasiment simultané. C'est un événement, dont la signification se construit et se consolide au moment de son déroulement.

Enfin, les cérémonies s'organisent autour d'une proposition de changement radical et invitent la société concernée à la prendre en considération. La visite du pape en Pologne s'inscrit dans ce cadre.

Bref, certaines cérémonies (les commémorations ; les réponses) sont liées à des événements antérieurs, éloignés ou récents. D'autres cérémonies ne rattachent à aucun autre événement qu'elles mêmes. Par leur pouvoir de créer des situations nouvelles, ces cérémonies ne sont plus seulement des manifestations expressives, mais des formes d'action.

La performance des acteurs cérémoniels présente deux volets. Il s'agit d'une performance gestuelle et d'une performance verbale (allocutions, discours) dont la visée consiste à « centrer » ou à « recadrer » l'événement. Les gestes et les paroles sont souvent simultanés, mais c'est au cours de la performance gestuelle que la visée de l'événement se manifeste en premier. Pensons à la cérémonie des descentes d'avion pour les voyages du pape. On passe ainsi de la conception de la cérémonie à sa réalisation ; c'est une nouvelle étape, celle de la dramatisation cérémonielle. La télévision passe ici au premier plan.

De son côté, l'acteur invité n'a d'autre pouvoir sur la société à laquelle il s'adresse que le charisme dont il est investi et sa capacité à proposer du sens⁴⁰². Grâce à son charisme, il crée l'événement, draine des foules et propose un message axé sur le changement où la

⁴⁰¹ D. Dayan et E. Katz, *Idem.*, p. 156.

⁴⁰² D. Dayan et E. Katz, *Idem.*, p. 191.

conversion. Après l'événement, c'est l'heure du bilan, le début du processus d'interprétation. Les débats sont organisés, les journalistes et les instituts de sondage donnent leur point de vue, les organisateurs et les représentants de l'Etat s'expriment. C'est le moment d'évaluer l'événement, de mesurer les retombées et, surtout, d'en construire publiquement la signification.

2. 2. Les voyages apostoliques du pape Jean-Paul II

Comment Jean-Paul II a-t-il pu construire son image de pape star ? Quelles ont été ses stratégies d'évangélisation au cours de ses voyages ? Quelle image de l'Eglise a-t-il communiqué et comment s'y est-il pris ? C'est à ces questions que nous tenterons de répondre dans les pages qui suivent, en nous référant à ses voyages et spécialement à ses voyages en France.

Le 16 octobre 1978, Karol Wojtyła est élu pape de l'Eglise catholique romaine et prend le nom de « Jean-Paul II ». La surprise est très grande : il est le premier pape slave de l'histoire et le premier non-italien depuis Adrien VI en 1522. Chef de l'Eglise catholique et chef de l'Etat du Vatican - minuscule état composé de quarante-quatre hectares - c'est à ce titre qu'il exerce un rôle politique international. Jean-Paul II comme son successeur Benoît XVI, sont accueillis à travers le monde sous ce double titre. Soulignons cependant, que les voyages du pape sont d'abord des voyages apostoliques, au cours desquels, ils ne manquent pas de traiter des sujets politiques ; ceci dans le but de favoriser l'action de l'Eglise. En tant que chef d'Etat, le pape peut dialoguer d'égal à égal avec d'autres chefs d'Etats de la planète, entretenir des relations diplomatiques, ou être représenté auprès de la plupart des organisations internationales. Il convient de reconnaître que l'activité diplomatique du Vatican est d'abord et nécessairement un instrument au service de l'évangélisation.

S'il est souvent plus facile d'instaurer des relations avec les pays majoritairement catholiques, le Vatican ne néglige aucun lien diplomatique que ce soit avec des régimes démocratiques, totalitaires ou dictatoriaux, ou encore avec les gouvernements de pays musulmans ce qui prime c'est l'intérêt spirituel du catholicisme. S'agissant de la diplomatie vaticane, puisqu'elle est le point central de toute l'organisation des voyages à l'étranger, la nature religieuse du Saint-siège conduit sa diplomatie à toujours mettre en avant la primauté de la paix et la nécessité de rechercher des solutions pacifiques pour la résolution des conflits internationaux. La mission universelle conduit le Saint-siège à suivre avec soin toutes les situations critiques existantes dans le monde entier. Le devoir humanitaire conduit la diplomatie à insister sur le sort des populations civiles, les réfugiés...qui ne doivent pas souffrir des décisions prises pour résoudre les crises.

Bref, les voyages de Jean-Paul II comportent comme nous l'avons dit, deux aspects : l'aspect spirituel, pastoral et l'aspect politique fondé sur la relation avec les Etats. Avant de parler de l'aspect strictement spirituel, nous voulons aborder le lien avec les Etats qui jouent un rôle important dans l'organisation et l'accueil du pape.

2. 2. 1. Liens du Saint-siège⁴⁰³ avec les états et les organisations internationales

Les voyages du pape sont une façon pour lui de s'attaquer directement à certains dossiers sans passer par les diplomates du Vatican. C'est ce que Daniel Dayan et Elihu Katz désignent en terme de « désintermédiation » dans les relations avec les dirigeants et les populations. Sous l'impulsion de Jean-Paul II, les relations diplomatiques ont été quasiment multipliées par deux en l'espace d'une vingtaine d'années, passant de 89 à 176 Etats entretenant une ambassade auprès du Saint-siège⁴⁰⁴. C'est la plus vaste représentation diplomatique après celle des Etats-Unis. De nombreux pays de religions différentes du christianisme possèdent une représentation diplomatique auprès du Saint-siège, notamment de nombreux Etats arabes (comme la Délégation auprès de l'OLP, auprès de la Ligue Arabe ou certains des Emirats), la fédération de la Russie, etc. Seule, parmi les grands Etats, la Chine n'entretient pas de relations diplomatiques en raison des relations que le Saint-siège possède avec Taiwan où cependant depuis 20 ans, la nonciature n'est occupée que par un chargé d'affaires par intérim.

Le Saint-siège est très présent auprès des organisations internationales. Depuis 1970, une nonciature existe auprès de la Communauté européenne à Bruxelles, auprès du parlement européen et du conseil de l'Europe à Strasbourg. Le Saint-siège a une représentation auprès de la FAO à Rome, de l'UNESCO à Paris, du HCR à Genève, de l'AIEA à Vienne depuis Pie XII. Il a une représentation auprès de l'ONU à New York, de l'OMS et l'OMT à Genève, de l'ONUDI à Vienne depuis Paul VI ; et depuis Jean-Paul II, le Saint-siège est observateur à l'OEA (Organisation des Etats Américains) à Washington, à l'OMC à Genève, à l'UNEP-

⁴⁰³ Le mot siège (du latin *sedium*, dérivé de *sedere*, s'asseoir) désigne le lieu de résidence d'une autorité, d'une organisation (siège d'une préfecture, d'un tribunal...). Dans l'Eglise, le siège (en grec *cathedra*) où s'assoit l'évêque pour présider aux célébrations dans sa cathédrale (trône de l'évêque) a toujours constitué le symbole de sa mission pastorale, de sa responsabilité, et dès lors de son pouvoir épiscopal ; d'où le nom d'église cathédrale ou de cathédrale. Le siège de l'évêque de Rome est en même temps celui du chef de l'Eglise universelle ; on parle à ce propos du siège ou du trône de Saint-Pierre. Le Saint-siège désigne non seulement le pape dans l'exercice de son pouvoir pontifical, mais l'ensemble des organes qui l'assistent dans cette mission (secrétairerie d'Etat, congrégations, conseils, secrétariats, tribunaux...) ; les ambassadeurs étrangers sont nommés « près le Saint-siège ».

⁴⁰⁴ J-B. D'Onorio, *La diplomatie de Jean-Paul II*, édit., du Cerf, 2000, p.13

Habitat à Nairobi et enfin, à l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe).

Le 2 juillet 2004, par une résolution adoptée à l'unanimité, le Saint-siège jouit désormais, aux Nations Unies, des mêmes droits et privilèges que les autres Observateurs permanents : il n'a plus besoin d'autorisation pour prendre part aux débats, dispose d'un droit de réponse, peut faire circuler ses documents et présenter des questions de procédure. Le Saint-siège ne change pas pour autant de « statut », qui reste celui « d'observateur », mais ce statut est « précisé », « renforcé », plus clair et plus favorable.

Une question se pose cependant, celle de savoir sur quoi se fonde la diplomatie vaticane ?

En effet, les principaux axes de la diplomatie vaticane tournent autour des droits de l'homme et de la liberté religieuse ; l'appel à l'éthique ; la place centrale de la culture et le droit des nations.

La priorité aux droits de l'homme est une marque fondamentale de l'action diplomatique du Pape Jean-Paul II⁴⁰⁵. Sa première encyclique, *Redemptor hominis* du 4 mars 1979 est très éclairante à ce sujet. Priorité à l'homme, à l'homme réel, « dans son être personnel, dans son être communautaire, social ». Cet homme-là, concret, vivant, contemporain, Jean-Paul II indique, dans une image qu'il utilisera souvent, qu'il est la « route de l'Eglise ». Pour le pape, les droits de l'homme ont leur source dans la dignité de l'être humain et concernent donc tous les hommes, croyants ou non-croyants. La valeur « christologique » de l'homme, créé à l'image de Dieu et sanctifié par son Rédempteur, est au cœur de la réflexion du pape. En plaçant la personne humaine au centre de sa sollicitude pastorale, il l'a aussi inséré dans l'œuvre diplomatique qui est moins ordonnée au service des Etats qu'au service des hommes. Jean-Paul II, par ce rappel incessant des droits de l'homme, met les autorités civiles face à leurs engagements et aux textes fondateurs de la communauté internationale auxquelles elles se réfèrent.

Dans ces droits de l'homme, le Saint-siège, sous l'impulsion de Jean-Paul II, inclut toujours explicitement la liberté religieuse. Le premier pape à avoir parlé de la liberté religieuse de cette façon est Jean XXIII dans *Pacem in terris*. Le concile Vatican II a prolongé sa réflexion dans le décret sur la liberté religieuse de 1965 (cf. *Dignitatis humanae*) mais avec

⁴⁰⁵ B. Lecomte, *Jean-Paul II*, édit., Gallimard, 2003, p. 334.

Jean-Paul II, et son expérience personnelle de refus de liberté religieuse en Pologne sous le communisme, une nouvelle phase doctrinale a été amorcée à ce sujet dans le prolongement des réflexions précédentes. On pourrait résumer cette évolution en disant que la conception de la liberté religieuse de Jean-Paul II est « plus laïque, sans condition, ni restriction, ni privilège ».

D'autre part, le pape plaide sans cesse pour la réinsertion des règles morales dans la règle de droit : « le droit international a été pendant longtemps un droit de la guerre et de la paix. Je crois, dit-il, qu'il est de plus en plus appelé à devenir exclusivement un droit de la paix, conçu en fonction de la justice et de la solidarité. Et dans ce contexte, la morale doit féconder le droit ; elle peut même exercer une fonction d'anticipation sur le droit dans la mesure où elle lui indique la direction de ce qui est juste et bien. »⁴⁰⁶. Mais comme il n'y a pas de morale fondamentale sans fondement religieux, la refondation du droit sur sa base morale conduira à redonner leur place primordiale aux droits de Dieu, ce que le Saint-père n'omet pas de rappeler comme le préalable aux droits de l'homme parce que de la relation inéluctable entre Dieu et la cité dépend l'avenir des sociétés⁴⁰⁷.

S'agissant de la culture, elle est le deuxième centre de la pensée politique de Jean-Paul II. Le 2 juin 1980, à l'aube de son pontificat, dans son discours à l'UNESCO à Paris, le pape souligne que « la crise du monde moderne est la crise de l'humanisme et que c'est dans la culture qu'on trouvera la réponse à cette crise. Or la culture n'est pas le produit des forces économiques comme l'affirment les marxistes mais de l'esprit humain. L'homme, seul acteur de la culture, son unique objet aussi, ne peut être considéré comme la résultante des relations de production qui prévalent à un moment donné ».

Enfin, le pape insiste aussi sur le droit des nations. A Paris au siège de l'UNESCO en 1980⁴⁰⁸, le pape Jean-Paul II déclarait : « Veillez par tous les moyens à votre disposition, sur cette souveraineté fondamentale que possède chaque nation en vertu de sa propre culture; protégez ce qui est la prunelle de vos yeux ; ne permettez pas que cette souveraineté fondamentale devienne la proie de quelques intérêts politiques ou économiques, victimes des totalitarismes, impérialismes, ou hégémonies pour lesquels l'homme ne compte que comme objet de domination et non comme sujet de son existence humaine ». Et, quelques années plus tard, dans son second discours à l'ONU en octobre 1995, Jean-Paul II lançait l'idée de

⁴⁰⁶ Discours au Corps diplomatique, le 13 Janvier 1997.

⁴⁰⁷ Discours au Corps diplomatique, le 11 Janvier 1999.

⁴⁰⁸ J. B. Raimond, cf. La diplomatie de Jean-Paul II, p. 307.

compléter la Déclaration de 1948 par une charte des droits des nations. Il veut par là dépasser l'individualisme qui frappe souvent l'interprétation des droits de l'homme ; il plaide pour le respect des nations dans leur identité non seulement politique et historique, mais surtout culturelle et spirituelle.

Les droits des nations sont des droits humains, considérés au niveau de la vie communautaire : droit à l'existence, droit à la souveraineté d'un état, droit à l'autodétermination des peuples, droit à la langue et à la culture, donc, à la souveraineté spirituelle, note le pape. Ainsi les devoirs s'inscrivent dans l'universalité, devoirs de paix, de respect et de solidarité. En fait, on peut dire, pour employer un jargon moderne, que la vision pontificale de l'universalité est une sorte de « prise de conscience d'affinités transversales » entre les peuples. La question du sens de l'existence personnelle et de la culture permet d'exprimer dans les échanges entre les peuples le rapport à la transcendance. C'est ainsi que Jean-Paul II distingue patriotisme et nationalisme, le patriotisme étant l'amour légitime de son pays d'origine. Par là, il propose une éthique de la solidarité internationale, une éthique de la famille des nations et des identités culturelles. Selon Jean-François Tétu, « Jean-Paul II semble avoir une conception de la nation qui n'est pas d'abord « politique » (tradition française fondée sur le sol) mais « culturelle » (tradition germanique), d'où l'insistance sur le lien entre « peuple » et « culture » (cf. par exemple le caractère « populaire » des pèlerinages (Fatima, Lourdes, etc.) »).

De ce qui précède, on voit bien que même lorsqu'elle fait de la diplomatie « politique », l'Eglise ne s'écarte pas de sa mission. Son action s'inscrit dans la participation à l'organisation et à la gestion de la cité (polis). Cette cité que l'on qualifierait volontiers de « cité-monde » recèle un certain nombre des problèmes face auxquels l'Eglise ne peut rester inactive. Elle se fait la voix des sans voix. Par cette voie, l'Eglise cherche ainsi à faire passer un message de justice et de solidarité qui se résume dans la « vision chrétienne de l'homme ». La diplomatie est une façon pour l'Eglise d'évangéliser autrement, par les moyens adaptés au monde politique. Pour ce faire, elle s'appuie sur sa doctrine sociale. Celle-ci développe des valeurs universelles sur lesquelles tous les hommes, quelles que soient leurs tendances, peuvent discuter. Alors que l'évangélisation se veut continue et sans répit, avec des moments forts, la diplomatie, elle, peut être active ou non, selon les circonstances ou les situations du moment.

La diplomatie qui se déploie dans le contexte des voyages pontificaux, à travers les cérémonies télévisées, c'est une diplomatie spectacle, soumise à la logique de la dramatisation que la télévision incarne. Ainsi, face à la concentration des pouvoirs entre les mains de ceux qui les détiennent, les cérémonies télévisées font jouer une exigence de transparence. Elles placent sous le feu des projecteurs des processus qui, sans elles, se dérouleraient en coulisses. On peut ainsi suivre en direct, des négociations diplomatiques, des rencontres au sommet, des affrontements à peine déguisés entre le pape et divers représentants des Eglises nationales... Les cérémonies télévisées ont partie liée avec une conception de l'espace public qui exclut arcanes et secrets d'Etat⁴⁰⁹.

Les voyages du pape lui permettent, en s'adressant directement aux foules, de court-circuiter les représentants des Eglises locales. Dépouillés d'une partie de leur indépendance, fragilisés dans le relais qu'ils constituent par l'ampleur des transmissions télévisées et la rapidité des transports aériens, les représentants des Eglises locales peuvent se sentir ulcérés de voir le pape ignorer leur expérience quotidienne, et mettre en œuvre, par-dessus leur tête, une stratégie élaborée au loin. Ce faisant, la télévision renforce la structure hiérarchique de l'Eglise⁴¹⁰. Selon Hervieu Léger, la fonction des rencontres directes que rend possible le voyage pontifical, est précisément de promouvoir conjointement la conscience de soi d'une Eglise locale et son adhésion à la personne du pontife romain : la présence du pape appelle à l'existence un « peuple catholique » et lui signifie en même temps qu'il n'existe qu'au travers de cette adhésion⁴¹¹. En s'adressant directement aux populations par le biais de la télévision, le discours du pape peut aller jusqu'à transformer, de façon radicale, l'opinion publique sur un sujet donné. C'est le cas de ses voyages en Pologne et en d'autres pays du monde.

Puisque les cérémonies télévisuelles s'adressent à l'intérieur de chacun des espaces publics nationaux, à des spectateurs de diverses confessions... et également à un public international, face à une telle diversité, le choix par la télévision d'un mode d'adresse « généraliste » revient à privilégier ceux des thèmes qui, au-delà des contraintes dogmatiques, peuvent susciter un consensus, témoigner d'une religiosité partageable⁴¹². C'est le cas des sujets qui font l'objet de la diplomatie vaticane.

⁴⁰⁹ D. Dayan et E. Katz, *Op. Cit.*, p. 230.

⁴¹⁰ D. Dayan, *Présentation du pape voyageur. Télévision, expérience rituelle, dramaturgie politique*, p. 24.

⁴¹¹ D. Hervieu-Léger, « Le Pèlerinage de l'utopie », dans *Voyages de Jean-Paul II en France* (coll. Science et religions, édit., du Cerf, Paris, 1988, p. 41.

⁴¹² D. Dayan, *Art. Cit.*, 28.

2. 2. 2. Le rituel du voyage

Depuis son élection à la tête de l'Église catholique Jean-Paul II ne se contente pas de rester au Vatican, il prend régulièrement son bâton de pèlerin pour visiter les Églises locales de la planète. Il n'est pourtant pas le premier pape à sortir pour évangéliser en dehors du Vatican, avant lui, Paul VI avait pris l'avion pour se rendre à New York, à Jérusalem, en Afrique, précisément en Ouganda, etc. Mais ce qui frappe chez Jean-Paul II c'est la multiplication et la fréquence de ses déplacements, qui entrent dans la trame d'un rituel bien orchestré. C'est en 1979, que se met en place ce que l'on pourrait qualifier de « rituel du voyage apostolique » du pape Jean-Paul II.

Pour commencer, il y a « le vol papal » qui décolle de Rome avec à son bord, le pape et les cardinaux qui l'accompagnent, ainsi que des journalistes spécialisés (« les vaticanistes »). A la descente d'avion, le premier baiser du pape sur le sol du pays d'accueil⁴¹³ ; l'accueil officiel par les chefs d'États, les rois ou les représentants des gouvernements ; les accolades avec les dignitaires de la hiérarchie locales ; le discours de bienvenue ; la première rencontre avec la foule ; la traversée de la ville dans la papamobile ; l'arrivée à la cathédrale, ou dans un stade pour une messe en plein air ; le dîner à la nonciature apostolique - l'ambassade du Vatican dans le pays visité - ou à l'archevêché, etc., le lendemain matin, reprise des visites officielles, gestes et discours religieux, etc.

Le baiser sur le sol est un rituel original, inspiré par Jean-Paul II lui-même et qui ne sera pas repris par Benoît XVI. Cette touche personnelle qui a une valeur hautement symbolique a contribué, croyons-nous, à rapprocher davantage le pape des populations visitées. Ce qui explique en partie l'attachement de nombreuses populations à sa personne, car, en bon pasteur, il voulait être partout chez lui et traiter les nations et leurs cultures avec respect et considération. Le pape s'est donc comporté en véritable missionnaire. On pourrait dire qu'à chaque fois que la télévision montrait ce pape courbé pour embrasser le sol, sale

⁴¹³ D'après Daniel Dayan, le geste d'embrasser le sol des pistes d'atterrissage par le pape, est une façon de sanctifier le territoire entier du pays visité. Zones urbaines, terrains vagues et autres théâtres de la souffrance humaine sont instantanément transformés en lieux de culte. On peut à ce sujet lire son article : « Présentation du pape voyageur. Télévision, expérience rituelle, dramaturgie politique », paru dans *Terrain*, n°15, Octobre 1990. Le baiser du pape sur le sol du pays d'accueil peut aussi être interprété comme un signe de respect à l'égard de la culture du pays d'accueil, et en même temps un appel à s'ouvrir à l'évangile. En s'agenouillant, il dit quelque part au peuple qui le reçoit, « je prie Dieu pour vous », ou encore « je vous embrasse tous » en embrassant la terre qui vous porte, ou encore « je m'associe à vous » pour qu'ensemble nous allions vers Dieu. Ainsi s'ouvre la visite qui est en général toute pastorale. Jean-François Tétu pense que le premier baiser de ce type fut pour la Palestine, Terre « sainte » et ce geste spontané, a tellement « bien marché » qu'il est devenu rituel et mystique.

parfois, elle diffusait un message d'humilité, de simplicité, de proximité avec tous les hommes. Par ce geste il exprimait déjà le sens de son voyage que l'on peut résumer ainsi : « je vous apporte un message de paix et de tolérance, d'humilité et d'amour, vous pouvez m'écouter ». Selon Jean-François Tétu, l'incroyable charisme de Jean-Paul II, tient très largement à la « mise en scène » de l' « humilité » et de la « souffrance » (la « Passion »), celui de Jean XXIII tenait davantage à l' « écoute ».

2.2.3. Voyages de Jean-Paul II en France

Après un premier voyage organisé en France en 1980, Jean-Paul II s'est engagé dans une succession de visites pastorales à la fille aînée de l'Eglise. A chacun de ses voyages, le pape associe toujours une raison pastorale et/ou théologique. Lors de ce premier voyage, Jean-Paul II a prononcé une phrase qui est restée célèbre : « France, fille aînée de l'Eglise, qu'as-tu fait de ton baptême ? ». A elle seule, cette interrogation est un message et en dit long sur la place de l'Eglise de France au sein de l'Eglise universelle. On peut ici penser à sa contribution théologique, pastorale et doctrinale, etc.

En 1983, Jean-Paul II revient en France, pour un pèlerinage à Lourdes.

En 1986, il est à Lyon et Annecy, mais aussi à Ars, à Taizé, à Paray-le-Monial.

En 1988, le pape se rend à Strasbourg, à Metz et à Nancy. Au cours de ce voyage, il prend la parole au parlement européen où il parle des racines chrétiennes de l'Europe.

En 1996, il vient en France précisément à Reims, pour le 1500^{ème} anniversaire du baptême de Clovis et se rend ensuite à Tours et à Sainte-Anne-d'Auray.

En 1997, Jean-Paul II revient pour les Journées Mondiales de la Jeunesse à Paris.

En Août 2004, il effectue son deuxième voyage à Lourdes à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Si l'on y inclut l'escale de deux jours à la Réunion, en 1989, lors d'un déplacement en Afrique, Jean-Paul II aura totalisé huit voyages en France. Ce qui fait d'elle, l'un des pays les plus visités après la Pologne.

Le voyage à Lyon du 4 au 7 octobre

Avant le voyage

De Rome, quelques jours avant son envol pour Lyon, le pape Jean-Paul II s'adressa aux français dans un message télévisé, au cours duquel il présenta son voyage comme un pèlerinage sur les traces des saints. Il vient en pèlerin dans les différents lieux (Lyon, Ars, Annecy, Paray-le-Monial) sanctifiés par les saints, car dit-il, en citant le Curé d'Ars, « là où passent les saints, Dieu passe avec eux ». On voit déjà le sens de tout son voyage : revisiter l'histoire de Dieu avec le peuple de France qui passe par la vie de ses saints. Nous verrons, par la suite, que la référence aux saints, à leur vie, sera le leit motiv de ses différents messages (qu'il s'agisse des homélies, des discours ou des allocutions). Le second motif de son voyage, est qu'il est venu prier avec le peuple chrétien de France.

Le pape n'oublie pas de remercier ceux qui ont préparé le voyage. Il s'adresse à eux en ces termes : « je remercie tous ceux qui s'y consacrent au pris de gros sacrifices, conscients de l'enjeu spirituel pour le pays »⁴¹⁴. Le ton est donc donné. Il y a un enjeu spirituel attaché à son déplacement. Il en est conscient et va déployer toute son énergie pour faire passer son message qui n'est d'autre que celui de l'Évangile.

Premier jour du voyage : Lyon

Dès sa descente d'avion le samedi 4 octobre à 9 h 20 à l'Aéroport de Lyon-Satolas, aujourd'hui Aéroport de Saint Exupéry, le pape est attendu et salué par le président de la République Française, et par quelques hautes personnalités politiques régionales et nationales ainsi que par la foule venue l'acclamer.

Dans son allocution Monsieur Mitterrand, président de la République Française, développe deux points ; d'une part, il parle de la France dans sa diversité de croyances et de conviction, dont une partie de son histoire se retrouve dans « les noms de ses villes, de ses quartiers, de ses villages, où se raconte son passé, où se vit sa continuité ». Il cite en l'occurrence Lyon, la Croix-Rousse, Gerland, Fourvière, le Prado, Taizé, Paray-le-Monial, Ars, Annecy. « Ces noms, dit le chef de l'État français, que je ne puis moi-même prononcer

⁴¹⁴ Extrait du message du pape Jean-Paul II prononcé avant sa troisième visite pastorale en France, dans Jean-Paul II en France. 4-7 octobre 1986 : Lyon, Paray-le-Monial, Taizé, Ars, Annecy, édit., Fleurus, Montreuil/France, 1986, p. 8.

sans en ressentir la force et la beauté »⁴¹⁵. On peut dégager ici deux choses : d'abord que le président de la République accueille le pape dans un Etat laïc, mais qui reste attaché à son histoire. Et l'on sait que cette histoire est également religieuse ; de ce fait les noms de ces villes ou de ces quartiers, s'ils dégagent la force et la beauté, c'est qu'ils continuent d'interpeller ; et c'est le cas des saints, membres de ces quartiers et de ces villes qui continuent de mobiliser les foules.

D'autre part, le chef de l'état Français parle brièvement de la violence et du terrorisme qui minent le monde. Puis il aborde la question de la paix dans le monde, terrain de la diplomatie vaticane, notamment en soulignant la contribution que peut apporter ce voyage apostolique dans ce domaine. Rappelons que ce voyage s'effectue dans un contexte où la France venait d'être victime des attentats terroristes.

Le message de Monsieur Mitterrand fut suivi par celui de Jean-Paul II. Ce dernier remercie le chef de l'état français de son mot de bienvenue, tout en exprimant sa reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont collaboré à préparer son voyage, à savoir les représentants de l'administration civile et ceux de l'Eglise. Il salue les évêques en citant notamment le nom du Cardinal Albert Decourtray, évêque du diocèse de Lyon, qui le reçoit. Puis il s'adresse à tous les français pour leur dire le sens et le véritable enjeu de sa visite : prier avec les chrétiens catholiques. Il vient en messager de la paix, il vient rendre hommage aux saints et visiter certains lieux de pèlerinage. Le pape parle aussi de la place de la France dans le monde, notamment dans la résolution des conflits, la promotion de la justice, l'affermissement de la paix, la coopération avec les pays du tiers monde. Il regrette qu'elle subisse des atteintes à la paix avec le terrorisme.

Le pape souligne la grande tradition culturelle de la France, qui a produit tant de chefs-d'œuvre littéraires, artistiques, architecturaux ayant exercé une grande influence dans le monde. Mais la France c'est aussi une tradition spirituelle, fruit de la foi de tout un peuple qui bâtit ses cathédrales, produit des œuvres mystiques, développe d'innombrables initiatives de charité, entreprend une épopée missionnaire. Plus simplement, c'est la foi qui façonne quotidiennement l'âme de la plupart des français, les rend tenace dans l'épreuve, les ouvre à liberté, au don de soi, au pardon. Les saints ont été de ces gens. « Ils ont été comme des phares balisant la route ». C'est le cas du Curé d'Ars, du père Chevrier, de François de Sales,

⁴¹⁵ Allocution prononcée par Monsieur François Mitterrand, président de la République à l'occasion de sa rencontre avec sa Sainteté le pape Jean-Paul II, dans Jean-Paul II en France, p. 9.

de sainte Marguerite-Marie Alacoque, des hommes et des femmes pleins d'amour pour les autres. Leur amour s'enracine dans l'amour même de Dieu. Le pape souhaite que cet amour se développe dans les familles, dans les quartiers, dans les entreprises, entre les nations et entre les peuples de la terre.

Le voyage de Jean-Paul II à Lyon, Ars, Annecy, Taizé et Paray-le-Monial s'est fait sous le signe du « pèlerinage aux sources de la France chrétienne ». Après les cérémonies d'accueil à l'aéroport, le pape est allé à l'amphithéâtre romain, à la Croix-Rousse, pour rendre hommage aux premiers martyrs de Gaule, assassinés en 177 sous l'Empereur Marc Aurèle ; il s'agissait de Blandine et de ses compagnons. Le pape devait également béatifier le père Chevrier à Lyon et célébrer le bicentenaire de la naissance de Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars et saint patron des curés du monde entier, à Ars. Voyons comment cette visite s'est déroulée et quels en furent les moments importants.

La visite de Jean-Paul II a commencé par une prière œcuménique à l'Amphithéâtre⁴¹⁶ des Trois-Gaules de Lyon où il a appelé à une journée de trêve universelle le 27 octobre 1986, jour marquant la rencontre œcuménique et interreligieuse de prière en faveur de la paix dans le monde. A cette occasion, il lance un appel à toutes les parties en conflits à travers le monde pour observer une trêve complète des combats durant le temps de cette rencontre. Le lieu choisi pour le faire est chargé de symbole : c'est le lieu du martyre des premiers chrétiens des Gaules. Ce lieu appartient pour ainsi dire à tous les chrétiens et à toutes les Eglises. Il rappelle aux baptisés la ferveur des premiers chrétiens de Gaules. Il est donc tout à fait indiqué pour inviter les chrétiens divisés à une prière commune. Le pape encourage les chrétiens d'aujourd'hui à tenir bon dans l'épreuve et redit la signification du mouvement œcuménique, qui ne doit « ni reculer, ni marquer des temps d'arrêt ».

Après le discours du pape ce furent ceux du Cardinal Decourtray et de Mgr Zakarian, évêque arménien. Dans l'allocution prononcée au nom de toutes les Eglises chrétiennes (orthodoxe, réformée, luthérienne, évangélique, anglicane et arménienne), l'évêque arménien souligne l'intensité de l'effort œcuménique qui depuis longtemps se déploie à Lyon.

Le même jour, le pape est accueilli par Monsieur Edouard Balladur, ministre d'Etat et représentant du gouvernement français, à la Préfecture du Rhône. Les autorités civiles des

⁴¹⁶ L'Amphithéâtre des trois gaules, est l'Amphithéâtre romain situé sur les pentes de la Croix-Rousse.

régions Rhône-Alpes et Bourgogne, du département du Rhône, et de la ville de Lyon étaient présentes.

A 16 heures le pape arrive sur le podium d'Eurexpo pour présider la grande célébration eucharistique, au cours de laquelle il procède à la béatification du père Chevrier. Dans son homélie, il parle des qualités pastorales du père Chevrier : prêtre pauvre au milieu des familles pauvres du quartier de la Guillotière, pour leur annoncer l'Évangile. Le pape invite les chrétiens à suivre son exemple et à se laisser saisir par le Christ pour servir les pauvres d'aujourd'hui. 350 000 personnes étaient présentes.

Dans la soirée, Jean-Paul II se rend au Séminaire Saint-Irénée où il prie le rosaire avec les séminaristes. Cette prière est retransmise en direct par la radio *Fourvière*.

Deuxième jour du voyage : Taizé, Paray-le-Monial

Le 05 octobre, le pape part à Taizé, où il rencontre les jeunes ainsi que la communauté de Taizé. S'adressant à ses membres, il les invite à demeurer « dans la joie évangélique et la transparence de l'amour fraternel ». Puis il se rend à Paray-le-Monial où il célèbre la messe en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Dans son homélie, il insiste sur le renouveau du cœur, en exhortant les familles à vivre dans la fidélité et la générosité, au milieu de tant d'influences qui sapent les véritables valeurs de l'amour humain. Il se réfère aussi à sainte Marguerite-Marie Alacoque, qui a eu les apparitions du Christ, l'invitant ainsi à être témoin du « mystère bouleversant de l'amour divin ».

Après la messe, il visite la chapelle de la Visitation où repose le corps de sainte Marguerite-Marie Alacoque, puis celle où repose le corps du père Claude de la Colombière, directeur spirituel de la sainte Marguerite-Marie. De retour à Lyon, le même jour, il s'adresse aux prisonniers par le biais de la radio *Fourvière*. Il rencontre les malades et les handicapés à la Primatiale Saint-Jean à 16 heures. Vers 18 heures, il arrive au stade de Gerland où il rencontre 50 000 jeunes, à qui il parle de la foi, de l'Église et de leur engagement dans le monde. Puis il se rend à la Basilique Notre-Dame de Fourvière où il rencontre les religieux, religieuses, ainsi que les membres des instituts séculiers, avant de bénir la ville de Lyon du haut de la colline de Fourvière.

Troisième jour du voyage : l'étape d'Ars

Le 06 octobre, il se rend à Ars, où il rencontre les habitants et anime dans la matinée une méditation à laquelle participent les prêtres, les diacres et les évêques. Selon Mgr Jean Vilnet, président de la Conférence des évêques de France de l'époque, la journée à Ars a été voulue comme une récollection qu'ont suivie tous les séminaristes français, les diacres permanents, des milliers de prêtres français ou étrangers (60 pays représentés), les évêques français, plusieurs dizaines d'évêques étrangers, surtout européens. Cette journée est le sommet du voyage papal. La méditation est centrée sur le sacerdoce ministériel, le ministère du prêtre comme coopération à l'œuvre du Christ, les conditions d'un apostolat vécu dans la proximité des hommes et l'union permanente à Dieu.

A 15 heures, Jean-Paul II célébra l'Eucharistie à la prairie. Dans son homélie, il revient longuement sur les qualités de ce pasteur hors pair, à savoir Jean-Marie Vianney (Curé d'Ars) et de son ministère, modèle pour les prêtres. Puis il retourne à Lyon où il s'entretient avec les membres des conseils pastoral et presbytéral à 18 h 30, et avec les évêques à 19h 30. Aux évêques, il propose de suivre l'exemple de saint François de Sales : entièrement disponible à tout son peuple, passionné de l'unité des chrétiens, soucieux de relations étroites avec son clergé et proche des problèmes de la cité de son époque.

Quatrième et dernier jour du voyage : Annecy et Lyon puis retour à Rome

Le 07 octobre, il se rend à Annecy. C'est donc pour lui, un pèlerinage auprès de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal. Il rencontre d'abord les conseils des laïcs, des religieux et des prêtres à qui il recommande d'être témoins actifs de l'Evangile et de poursuivre leur collaboration avec l'évêque. Il se rend ensuite à la basilique de la Visitation d'Annecy où il s'adresse aux Visitandines, aux contemplatifs de Savoie et aux familles religieuses salésiennes. Il les exhorte à manifester la vitalité de leur propre tradition spirituelle. Enfin le pape célèbre l'Eucharistie sur les bords du lac, devant 80 000 personnes. Pendant la messe, il retrace l'itinéraire spirituel et apostolique de saint François de Sales : volonté d'imprimer à son Eglise un élan nouveau, sens aigu de la mission, adaptation du langage, etc. A Annecy, il évoque également les qualités humaines et spirituelles de Sainte Jeanne de Chantal.

De retour à Lyon, il se rend à l'Université catholique pour inaugurer une salle qui porte son nom. A cette occasion, il s'adresse aux théologiens et leur présente la démarche de

saint Irénée, évêque de Lyon, qui a su allier fidélité à la tradition et inventivité créatrice. Aux étudiants, il recommande l'ouverture fraternelle à l'Europe et au tiers monde, l'ouverture à Dieu dans une réelle intimité.

Le pape est ensuite accueilli par le Grand Rabbin de Lyon, Richard Wertenschlag, avant de se rendre à la chapelle du Prado, dernière étape de son voyage. S'adressant à la famille pradosienne, Jean-Paul II lui demande de garder et de protéger l'héritage du père Chevrier, de s'occuper des pauvres, de leur besoin spirituel.

A la fin de son voyage, au moment de retourner à Rome, Jean-Paul II est salué à l'Aéroport par Monsieur Jacques Chirac, premier ministre de l'époque. Dans son discours d'adieu, après avoir remercié tous ceux qui ont collaboré à la réussite de son voyage, il se fait le porte-parole des pauvres, en appelant à des efforts de solidarité envers les pays démunis et envers les nouveaux pauvres de l'Europe.

Durant ces quatre journées, Eucharisties, rencontres, célébrations ont été retransmises intégralement ou partiellement sur TF1.

Que peut-on retenir de cette visite pastorale ?

Jean-Paul II se considère comme pèlerin au milieu des catholiques de France. Un pèlerin pas comme les autres, un pèlerin pasteur, un pèlerin pape. Il est un « pèlerin-messager » de l'Évangile. Au centre de sa méditation, se trouve l'amour miséricordieux du cœur du Christ et Marie tient une place de choix. Pèlerin, Jean-Paul II invite les fidèles catholiques à suivre les traces des saints. Il actualise la vie de ces derniers en l'interprétant en fonction de celle d'aujourd'hui. Partout où il est passé, il a prononcé soit un discours, soit une homélie. A chaque fois, il cite l'exemple des saints. On peut y voir sa dévotion aux saints. De ce point de vue, on comprend qu'il ait canonisé un grand nombre de saints durant son pontificat.

Jean-Paul II s'est engagé sur tous les fronts pour chercher à faire passer son message. Il a rencontré presque tous les groupes de chrétiens, les séminaristes, les diacres, les prêtres, les évêques, les cardinaux, ainsi que les autorités civiles. Chaque fois, il avait un message précis. Nous faisons remarquer que le pape n'a pas pu lire in extenso tous ses discours. Dans certaines rencontres, notamment avec les religieux, les laïcs ou les prêtres, le texte a été remis aux participants pour qu'ils en achèvent la lecture.

Durant son voyage, l'œcuménisme a été aussi en l'honneur, avec la rencontre des autres Eglises chrétiennes, ainsi que de l'Islam et du Judaïsme, à l'Amphithéâtre des Trois-Gaules, à Taizé, à l'université catholique de Lyon.

Dans ses discours Jean-Paul II, insiste spécifiquement sur l'éthique, sur les valeurs (religieuses et humaines à la fois) et sur les conséquences éthico-pratiques et éventuellement politiques, de la croyance chrétienne. Aussi, dans son discours d'au-revoir, qui sonne comme le couronnement de son voyage, il développe la question de l'aide aux pauvres, de la solidarité avec les plus démunis, etc.

La visite de Jean-Paul II sur les pas des saints, dans des lieux précis qui marquent l'histoire religieuse de la France peut-être interprétée de différentes façons. Selon Hervieu Léger, la valorisation par le pape des cultures catholiques locales, l'affirmation répétée de la place essentielle qu'elles occupent dans le patrimoine collectif de l'Eglise aussi bien que dans celui des sociétés où elles se déploient, sont des façons de les faire jouer comme barrage au processus de dissémination et de privatisation des croyances qui caractérise l'avancement de la sécularisation dans les sociétés occidentales⁴¹⁷. Dans le cas de la France, poursuit notre auteur, le déplacement pontifical vise à produire l'affirmation symbolique d'une culture catholique menacée d'évanescence par l'extension d'une culture laïque de terrain chrétien banalisé et à faire jouer ce catholicisme contre la tendance à la dissémination qui mine l'Eglise⁴¹⁸. La visite de Jean-Paul II, pasteur de l'Eglise universelle, s'inscrit dans sa mission de prêcher l'Evangile partout et de visiter les Eglises quand il le peut. Et il est évident que là où il y a des problèmes, il cherche à apporter sa contribution à la recherche des solutions.

2. 2. 4. La médiatisation des voyages de Jean-Paul II et leur impact sur l'évangélisation

Le 28 janvier 1979 Jean-Paul II se rend à Puebla au Mexique où il reçoit un accueil chaleureux ; ce fut son premier voyage à l'étranger. Il se rend ainsi à la basilique Santa Maria de Guadalupe pour célébrer la messe et inaugurer la troisième conférence générale de l'épiscopat d'Amérique latine le 29 janvier 1979 à Oxaca toujours au Mexique. Depuis, Jean-Paul II prend fréquemment son bâton de pèlerin, et ses déplacements à travers le monde mobilisent à la fois les médias, le peuple catholique et l'opinion publique. Ce phénomène, est

⁴¹⁷ Hervieu Léger, *Idem*, p. 38-39.

⁴¹⁸ Hervieu Léger, *Idem*, p. 39.

surtout dû à sa capacité personnelle de mobilisation des foules, son art de susciter l'adhésion, au-delà même des seuls catholiques, l'audience dont il dispose dans une population jeune touchée, de plein fouet, par le processus social et culturel de la sécularisation.

Les commentaires qui entourent chacun de ses voyages révèlent les évolutions et les tensions que traversent les Églises locales. Ils manifestent aussi, à leur manière, quelques-unes des interrogations présentes dans les sociétés des pays qu'il visite.

Au 15 juin 2004, Jean-Paul II avait effectué 103 voyages à l'étranger, et visité 131 pays (dont huit fois la Pologne et six fois la France). Les périples les plus longs, en Asie en 1986 et en Amérique latine en 1987, ont duré plus de 13 jours. En Italie, le pape a effectué plus de 140 visites.

A la suite de Vatican II, les visites apostoliques marquent, d'une certaine manière, l'ouverture de l'Église au reste du monde ; en même temps qu'elles cimentent l'unité et montrent son universalité. Conçus et orchestrés comme autant d'événements médiatiques, les déplacements de Jean-Paul II sont avant tout des opérations « grand public » destinées à renvoyer une certaine image de l'Église. Ce qui montre que l'ère de l'utilisation des médias comme moyen de gouvernement de l'Église a bien commencé⁴¹⁹. Pour Hervieu Léger la diversité des Eglises locales, si elle n'est pas un fait nouveau, est devenue, par le jeu des médias, un fait public⁴²⁰. En offrant plus d'images, en étant plus présent, en affirmant l'originalité de l'Église et son omniprésence sur la scène médiatique, Jean-Paul II s'est fait connaître. Il a « personnalisé » et « humanisé » l'Église... Par ses multiples voyages apostoliques il a contribué à soulever la question de la dimension religieuse dans la vie de l'homme. Sa présence à travers le monde a été un « stimulant spirituel ».

L'internationalisation de la Curie romaine, le rapprochement avec d'autres Eglises (dialogue interreligieux), l'exploitation des mouvements de l'Église qui sont en plein dans les médias (Opus Dei, L'Emmanuel,...), sont autant d'atouts de ce pape. Avec plus d'une centaine de visites à l'étranger, Jean-Paul II en a fait sinon le cœur de son pontificat, tout au moins le fer de lance. « De la même manière qu'il a entrepris la visite systématique des paroisses romaines et de nombreux diocèses italiens, il s'est lancé dans une exploration ambitieuse de la planète. Le bilan est impressionnant ; aucun chef d'État ne l'a encore égalé. Le pape voyage pour annoncer l'Évangile, pour confirmer ses frères dans la foi, pour

⁴¹⁹ C. Colonna, *Urbi et Orbi. Enquête sur la géopolitique vaticane*, édit., La Découverte, Paris, 1992, p. 31.

⁴²⁰ Hervieu Léger, D., *Art. Cit.*, p. 38.

consolider l'Église, pour rencontrer les hommes. En même temps, il désenclave le Vatican et oblige les bureaux de la Curie romaine à penser ailleurs qu'à Rome. La plupart de ces voyages, par l'ampleur des rassemblements suscités, font découvrir la figure du pape à des foules parfois bien éloignées du Vatican.

Avec son charisme et son indéniable talent de prédicateur, Jean-Paul II a été la personnalité la plus applaudie et la plus médiatisée de ces vingt dernières années. Il est allé partout dans le monde et a rendu l'Église présente partout dans le monde (...) ». Avec lui, l'Église est proche, familière, « gaie », « jeune »⁴²¹. Sortant du Vatican pour se rendre sur le terrain des Eglises locales, Jean-Paul II reconnaît, de façon tout à fait explicite, la diversité du monde catholique, la variété des situations communautaires locales, la disparité des configurations ecclésiastiques nationales⁴²².

Avec lui, l'Église reprend sa place de leader au concert des nations. Elle devient la cible des caméras, le pape s'expose et se faisant, il expose l'Église, l'ouvre à la modernité.

Grâce à ses multiples voyages, l'Église a bénéficié d'une vaste publicité. Partout où il passait, il plaidait la cause de l'Église, qui doit jouir de la liberté pour accomplir sa mission. Le pape a su apaiser les tensions, là où il y en avait, entre certains chefs des Eglises locales et les représentants des Etats. Ses voyages ont contribué à faire prendre conscience aux Etats de leur devoir d'assurer la liberté de culte. Le rapprochement avec d'autres Eglises a sans doute donné au monde un témoignage de charité qui a forcé l'admiration à l'égard de sa personne et ce faisant, le respect à l'égard de l'Église qu'il dirige. En culture médiatique, affirme Henri Bourgeois, l'image que l'Église donne d'elle-même fait forcément partie de son message.

Jean-Paul II étudiait et sélectionnait les questions qui font problèmes et y apportait sa vision, qui est en fait celle de l'Église. Il comprenait les besoins et les attentes de l'homme et de l'Église de son temps et essayait d'y répondre, même si l'on sait que cela n'a pas toujours marché. On évoquera ici les difficultés de faire passer dans l'opinion publique la position de l'Église sur l'avortement ou sur l'usage des préservatifs. Jean-Paul II avait compris que pour donner à l'Église un visage à la fois local et universel, il est important que chaque peuple ait ses références en matière de sainteté. C'est ce qui explique en partie les nombreuses béatifications ainsi que les canonisations.

⁴²¹ Hervieu Léger, D., « Le Pèlerinage de l'utopie », dans Voyage de Jean-Paul II en France, p. 36.

⁴²² Hervieu Léger, D., Art.Cit., p. 38.

Dans les pages qui suivent, nous allons nous pencher sur l'interaction entre le pape, les médias et le public pour analyser l'impact de la médiatisation des voyages pontificaux sur l'évangélisation. Pour faire cette analyse, nous suivrons le schéma de Dayan et Katz.

1. Voyages pontificaux ou la conquête de l'opinion publique

Parmi les scénarios télévisés tels que nous les avons exposés plus haut, nous pouvons classer les voyages pontificaux et les JMJ dans la catégorie des conquêtes. Il s'agit pour ces deux événements de conquérir l'opinion publique en mettant l'Eglise et la religion au centre des discussions, en orientant tous les projecteurs sur ces événements qui occupent pour un temps le centre de la vie sociale et communautaire. La conquête pour les deux cas, repose sur le charisme de Jean-Paul II, qui a su mettre à profit les possibilités des médias afin de refaire la santé de l'Eglise et de l'auréoler d'une nouvelle image ; celle d'une Eglise moderne et proche de l'homme. La mise en scène de la rencontre des catholiques et de son guide, est la pièce maîtresse de la mobilisation.

A Ars, à Paray-le-Monial et au Stade de Gerland les catholiques ont réservé un accueil chaleureux au pape ; c'est d'abord la rencontre des catholiques et de leur pape. Jean-Paul II vient confirmer les catholiques dans leur foi et leur redonner des motifs de continuer à croire et à pratiquer leur religion. On comprend ainsi que certains sujets à caractère polémique, notamment sur la sexualité soient évoqués par le pape au stade de Gerland dans l'intention de dissiper les malentendus et de réaffirmer devant les jeunes la position de l'Eglise.

Produire de l'identité catholique vécue, tel est, d'après Hervieu-Léger, la fonction des voyages pontificaux et le sens de la mobilisation émotionnelle des fidèles qui accompagne, partout dans le monde, la venue du pape. Dans le contexte d'une France de vieille mémoire chrétienne, atteinte en profondeur par le processus moderne de la laïcisation, il ne s'agit pas seulement d'activer la conscience collective de la communauté catholique, mais de la recréer pratiquement⁴²³. Il s'agit pour lui de resserrer les rangs catholiques afin de renforcer le barrage de l'Eglise à l'avancée de la modernité, mais aussi de rendre à l'Eglise un espace d'intervention symbolique et à son discours une crédibilité nouvelle, en tirant parti de la

⁴²³ Hervieu Léger, Art. Cit., p. 48.

conjoncture de crise et d'incertitude qui provoque une interrogation de la modernité sur elle-même⁴²⁴.

La rencontre du pape ne se limite pas aux catholiques ; elle concerne également une population beaucoup plus large constituée des spectateurs. Dans la représentation télévisuelle de la rencontre, les médias transforment les pèlerins en acteurs d'un gigantesque jeu scénique figurant l'existence collective de ce « peuple catholique » que la présence du pape reconstitue. Cette reconstitution est une donnée constitutive de la stratégie de mobilisation elle-même. Aussi le spectacle qui entoure le déplacement du pape ne doit pas seulement être regardé comme un décor, dressé comme toile de fond à des prises de parole dont le contenu seul importerait en fin de compte. Ce qu'il faut retenir, c'est une mise en scène de l'utopie catholique, que les discours ont pour objet de présenter, d'expliquer et de justifier rationnellement⁴²⁵. « Avec Jean-Paul II, estime Gérard Defois, archevêque-évêque de Lille, le pape n'est plus un gestionnaire de l'institution comme l'avait figuré le hiératique Pie XII, il devient un leader d'opinion ».

2. Voyages du pape ou négociation entre organisateurs, médias et public

Les voyages du pape mobilisent trois sortes de partenaires : les organisateurs, les médias et le public, comme nous l'avons déjà dit. Les organisateurs ou les acteurs inscrivent l'événement dans l'agenda public. Ils décident de la tenue des cérémonies et intéressent les médias qui eux, doivent assurer la publicité et la retransmission de ces dernières à l'intention du public qui s'associe à sa manière à leur déroulement. S'agissant des voyages apostoliques du pape, ils sont soigneusement préparés par une équipe composée de professionnels de la communication avec à leur tête Mgr Foley, président de la commission pour les moyens de communication sociale. On note également la présence de cardinaux dont certains jouent un rôle important du fait de leurs fonctions et de journalistes spécialistes du Vatican. Tout ce monde, constitue avec le pape, ce qu'on peut appeler les organisateurs. Mais, c'est le pape seul, acteur et invité des cérémonies, qui assume la responsabilité au nom de tous.

Parmi les organisateurs, il faut également citer l'Eglise locale qui le reçoit, en l'occurrence ici l'Eglise de Lyon, ainsi que le service d'ordre français. A ce niveau, des

⁴²⁴ Hervieu Léger, *Idem.*, p. 54.

⁴²⁵ Hervieu Léger, *Art. Cit.*, p. 43.

concertations ont lieu bien avant sa venue pour préparer l'événement. Les objectifs définis par l'équipe restreinte du pape sont discutés avec des autorités tant religieuses que civiles du pays hôte. Il y a pour ainsi dire une négociation des objectifs et la manière de les atteindre ; ce qui aboutit à un plan du déroulement de l'événement. L'exemple du voyage du pape à Lyon en est une illustration. On savait que le pape devait commencer son séjour à Lyon par une messe à Euroexpo, puis il allait se rendre les jours suivants à Paray-le-Monial, à Ars et enfin se retrouver avec les jeunes à Gerland. A chaque étape de sa visite, un plan détaillé était élaboré par les équipes concernées.

Tout en gardant la loyauté vis-à-vis des organisateurs, les médias sont aussi appelés à rendre compte de l'événement aux spectateurs. Ils doivent donner le contour de l'événement, par exemple lors de la visite papale de 1986 à Lyon, on donne le pourquoi du voyage (le pape effectue un pèlerinage aux sources de la France chrétienne), ce que le pape va faire (il va rencontrer les autorités civiles et religieuses, les communautés religieuses, les prêtres, les chrétiens, il ira à Paray-le-Monial, à Ars, et rencontrera les jeunes à Gerland avant de retourner au Vatican), et enfin la transmission de l'événement. Ce qui importe ici c'est le fait que les médias soient loyaux à l'égard des organisateurs sans trahir le public.

La coopération entre les différentes chaînes et les différents médias s'inscrit dans ce contexte. Il s'agit pour chacun des médias de négocier avec les autres de telle manière que les différents publics suivent la même cérémonie. Cette négociation se situe entre la dramaturgie cérémonielle, les gestes du public et la voix du narrateur ou les commentaires des journalistes. Le commentateur plonge le public dans l'événement en donnant à chaque fois des brèves explications. Pour guider le public dans la compréhension de la cérémonie, la télévision donne un plan, elle essaie de transmettre l'événement comme un récit cohérent. Grâce à elle, l'événement est représenté comme un récit à lire, à décrypter ou à analyser par les spectateurs. Le public, accroché aux téléviseurs se veut être le témoin de ce qui se passe.

3. La médiatisation des voyages pontificaux ou la performance de la télévision

La médiatisation des voyages pontificaux passe par la dramatisation. Pour permettre au public de participer à la cérémonie, la télévision recrée l'événement en faisant appel aux ressources du spectacle. Elle essaie de montrer et d'expliquer les différentes étapes de la cérémonie en faisant « vivre » la cérémonie aux téléspectateurs. De ce fait, elle introduit ces

derniers au cœur même de la cérémonie en jouant le rôle de « prêtre », d'intermédiaire entre la cérémonie et le public. Elle initie à la compréhension de l'événement, ainsi qu'à celle de l'Eglise en général, de sa hiérarchie, du sens de certains de ses rites, de son histoire, de ses sacrements et de sa mission. Les commentaires des prêtres pendant la retransmission de l'événement donne un peu plus d'éclairage sur ce qui se fait et éclaire davantage la réalité de la vie de l'Eglise.

Le spectateur apprend ainsi à connaître le sens de certains gestes, rites ou symboles ; l'existence de tel groupe dans l'Eglise. Durant la retransmission du voyage pontifical à Lyon, les téléspectateurs ont été informés en passant, sur le nombre de congrégations religieuses, sur celui de prêtres séculiers, le nombre des prêtres ordonnés par an, etc. Ils ont également appris des choses sur la béatification dans l'Eglise catholique, sur ce qui se passe, sur la manière dont on procède, sur les conditions, etc. Cette intervention du prêtre au côté des journalistes qui s'explique par le besoin de faire comprendre ce qui se passe, se transforme finalement en une catéchèse pour les spectateurs. Ainsi certains y apprennent des choses sur l'Eglise catholique qu'ils peuvent approfondir par la suite. Exemple dans la cérémonie du baptême, on explique pourquoi on fait usage de l'eau, pourquoi le vêtement blanc et pourquoi les bougies, etc. Le prêtre explique chaque étape du rituel atténuant ainsi l'aspect « mystère » des cérémonies ou des rituels qui signifie pour certain incompréhensible et inexplicable, en faisant émerger, le côté humain et régénérant de ce sacrement.

Pour être à la hauteur de ce défi, la télévision exploite les ressources de la cinématographie : effets spéciaux, montage et juxtaposition, etc. On projette la silhouette du pape, sur l'immense mosaïque des fidèles tournés vers lui, on inscrit les gestes de bénédiction sur les mouvements de la foule, on passe du dôme des églises à la tiare du pontife, on détaille en gros plans les visages en prière. Il s'agit de doter l'événement d'un rythme continu, d'une cadence. Le rythme permet de convertir une assemblée en communauté. On pourrait dire qu'il donne une âme à la cérémonie. D'une masse de personnes issues de milieux différents, la cérémonie en fait une assemblée de chrétiens, une communauté de fidèles.

Refermons ce point en disant avec Marie-Noëlle Gougeon, qu'avec les cérémonies télévisées, on passe d'un traitement théâtral de l'événement, (manifestation à laquelle on assiste physiquement sur le site (cérémonies télévisées)) à un traitement cinématographique avec enchaînement de séquences, procédé narratif, « dialogue » entre les images prises sur des

sites différents, « rôle » attribué aux acteurs (cérémonies télévisuelles). Soulignons que le traitement cinématographique est atténué par l'immédiateté du « direct ».

4. La réponse à l'événement ou la position du public

Cette étape de notre analyse s'articule spécialement sur le public. Comme nous l'avons dit plus haut, les spectateurs des cérémonies télévisées mettent en avant l'émotion. Leur démarche est une démarche de socialisation et de collectivisation. Les voyages pontificaux les rapprochent les uns des autres en créant des petites communautés circonstanciées dont la famille d'accueil est la pièce maîtresse. Durant son séjour à Lyon, les étapes du voyage pontifical ont été suivies par des milliers de gens en France et dans le monde. Les messes, la béatification du Père Chevrier, ainsi que les rencontres qu'il a eues, ont été suivies et commentées dans les foyers, entre amis, dans les lieux de travail, dans la rue, etc. La réponse des spectateurs se manifeste par l'émotion et par l'intérêt qu'ils accordent aux cérémonies. La communauté constituée suite au voyage pontifical est dès lors considérée comme témoin, elle joue un rôle promissif.

5. Voyages pontificaux comme mode d'action

Nous avons affirmé plus haut, qu'il y a trois façons de se représenter les événements cérémoniels : la cérémonie commémorative, l'événement qui se déroule sur le champ et la cérémonie performative. Nous pouvons classer les voyages pontificaux dans la catégorie des performatifs ; ce sont des formes d'action, car ils visent le changement. En tant que mode d'action, les voyages pontificaux sont une façon d'évangéliser le monde. A titre d'exemple lors de son voyage à Lyon, tous les discours du pape ont abordé des thèmes qui regroupent un certain nombre de préoccupations que l'Eglise entend exprimer aux autorités de l'Etat ou à la population (catholique et non catholique). On citera notamment : la position de l'Eglise sur la question de la sexualité, la place de l'Eglise dans la vie d'une nation, l'aide aux pauvres ou encore la question de l'immigration, etc.

Pour agir, le pape dispose de deux atouts : les gestes et les paroles qui visent à « centrer » ou à « recadrer » le but de son voyage. Les gestes et les paroles sont souvent simultanés, mais c'est au cours de la performance gestuelle que la visée de l'événement se manifeste en premier. Pensons à la cérémonie des descentes d'avion et au baiser sur le sol que

nous avons développé dans les pages précédentes. Pensons également à la présence du pape dans des lieux chargés de mémoire pour le catholicisme comme Paray-le-Monial et Ars.

Après le retour du pape, c'est l'heure du bilan, le début du processus d'interprétation. Les débats sont organisés autour du voyage, les journalistes et les instituts de sondage donnent leur point de vue, l'Eglise de France, et particulièrement le diocèse de Lyon, font leur bilan, et enfin les services de l'Etat font leur évaluation. C'est le moment d'évaluer l'événement, de mesurer les retombées et, surtout, d'en construire publiquement la signification. Le bilan se fait à la fois au Vatican et au pays visité.

2. 2. 5. Les conséquences de la médiatisation des voyages sur l'image du pape

La médiatisation des voyages de Jean-Paul II a fait de ce dernier un pape de la mondialisation, l'apôtre de la nouvelle évangélisation et un pape leader d'opinion. En effet, c'est une triple mondialisation qui nous fut donnée à voir au cours de son pontificat : une mondialisation diplomatique, religieuse et médiatique. Depuis la suppression des Etats pontificaux en 1870, les papes avaient vécu retranchés dans leurs palais. Et ce, jusqu'à ce que Paul VI puis, surtout, Jean-Paul II ouvre la papauté au vaste monde. Ce pape polyglotte aurait été « vu » par quelques 400 millions de fidèles, soit presque un catholique sur deux. La présence des chefs d'Etat sur la place Saint-Pierre le 8 avril 2005 à l'occasion de ses obsèques est évidemment le signe des contacts noués et du travail accompli.

On pourrait faire une carte des pays que Jean-Paul II n'a pas visités : en Afrique, la Namibie, le Niger, la Mauritanie, l'Algérie, la Libye, la Somalie et, plus étonnant, l'Ethiopie, l'un des plus vieux pays chrétiens du monde. Les Etats de la péninsule arabique, l'Irak et l'Iran, l'Afghanistan et tous les pays d'Asie centrale ainsi que la Russie (l'Eglise orthodoxe s'y est opposée) n'ont pas été visités non plus. Entre Inde et Chine, de la Birmanie à la Mongolie, seule la Thaïlande a fait l'objet d'un voyage. Enfin, si le pape a visité tous les pays européens, il n'a laissé de côté en Amérique que les Guyanes et quelques micro-Etats des Antilles.

Contrairement à ce qu'on a souvent dit, certains voyages du pape ont été parfois des voyages à risques : contre l'avis des diplomates du Saint-siège, en pleine guerre des Malouines, Jean-Paul II s'est rendu en Angleterre avant de rejoindre l'Argentine. En 1983, au

Nicaragua, le régime sandiniste a manifesté son hostilité en diffusant des slogans à travers la sonorisation des offices que le pape était en train de présider. En 1979, à Istanbul, l'extrémiste Ali Agça avait publié des menaces par voie de presse... Sans parler des risques en Autriche et aux Pays-Bas où l'Eglise locale était en désaccord avec Rome.

En tant que leader d'opinion et en dépit de ses origines et de ses goûts qui le portent vers la tradition, Jean-Paul II laisse une Eglise totalement inédite, excentrée par rapport à son européisme traditionnel et à ses points de repère classiques. Bien qu'au cours de son pontificat l'Eglise catholique ait connu une forte centralisation et un renforcement des pouvoirs des organes de la curie, il laisse à l'Eglise un héritage unique : internationalisation du collège des cardinaux, promulgations d'un nouveau code de droit canon et d'un catéchisme universel et une vision optimiste de la modernité surtout en ce qui concerne l'usage des médias.

En tant qu'apôtre de la nouvelle évangélisation, Jean-Paul II a fait plusieurs fois le tour de la planète, défiant parfois la logique ou la prudence. Il a annoncé une seconde évangélisation, qui doit s'opérer à la fois dans la chrétienté déchristianisée et dans le monde encore peu touché par le christianisme. Il a également réalisé des pas étonnants vers les communautés juives et musulmanes. Apôtre de la « nouvelle évangélisation », il a frappé les esprits par des initiatives spectaculaires dont la rencontre de prière pour la paix à Assise et a mobilisé les jeunes en créant les grands rassemblements périodiques des Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ). Avant de faire l'évaluation de ces deux événements (les voyages pontificaux et les JMJ), nous abordons maintenant une autre face des voyages de Jean-Paul II, à savoir les Journées Mondiales de la Jeunesse.

2. 3. Les Journées Mondiales de la Jeunesse

Quel est l'impact des JMJ pour l'évangélisation ? En d'autres termes, comment la médiatisation de ce rassemblement participe-t-elle à l'évangélisation (en France et dans le monde) ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette partie de notre étude.

Les JMJ se révèlent être un moment de réflexion pour les jeunes et pour les chrétiens du monde entier. De la préparation au voyage des pèlerins et du Saint-père avec son équipe et à sa diffusion à la télévision, elles réveillent l'attention, attirent les regards et suscitent des questions. Grâce à ce mouvement de jeunes, beaucoup en arrivent à se poser des questions existentielles ou simplement des questions touchant à la foi et à l'Eglise.

La préparation des JMJ se fait conjointement par le conseil pontifical pour les laïcs, et par la conférence épiscopale du pays d'accueil. A vrai dire, elles sont préparées par toutes les Eglises locales à travers le monde. Les jeunes qui y participent sont des représentants de leurs paroisses ou de leurs diocèses respectifs. C'est au nom des diocèses qu'ils font ce pèlerinage. Les journées préparatoires sont organisées dans les diocèses. Elles sont marquées par une effervescence du côté des jeunes ; la rencontre avec les autres, surtout en temps de vacances, donne l'allure d'une véritable fête.

Les JMJ sont actuellement devenues une institution de l'Eglise. Tous les deux ans, les jeunes du monde entier, sur invitation du pape, prennent rendez-vous pour passer quelques jours ensemble, dans une atmosphère de rencontre, de fête et de prière. Ce grand rassemblement de jeunes grâce à l'attention médiatique dont il bénéficie, devient une référence, un moment important du témoignage des jeunes et de leur foi, non seulement pour l'Eglise, mais aussi pour tous les pays du monde. C'est un moment de rencontre de l'Eglise catholique avec la société grâce aux médias et donc une occasion sans précédent pour l'évangélisation. Avec les JMJ, les jeunes catholiques se « dé-voilent » au monde, ce faisant, ils « dé-voilent l'Eglise » au monde et donc à la société.

Dans leurs homélies ou discours en direction des jeunes, Jean-Paul II, initiateur de ces rassemblement, ainsi que son successeur Benoît XVI, sont plus proches des jeunes, de leur

vie, de leurs réalités ; ils connaissent leurs défis, leurs ambitions, leurs espérances, les difficultés auxquelles ils font face et se proposent de les éclairer, de cheminer avec eux, de les accompagner. C'est une catéchèse personnalisée, sauf qu'elle ne dure que quelques jours. Encore faut-il souligner que cette initiative se poursuit dans différents diocèses du monde entier, mais sous d'autres formes dans les mouvements de jeunes. Pour nous faire une idée de l'ampleur des JMJ, nous allons revisiter l'histoire.

2. 3. 1. Historique des JMJ

Tout commence en 1984. A cette date, le pape Jean-Paul II invite les jeunes à un rassemblement pour célébrer un jubilé spécial pour la jeunesse à Rome. Cette première rencontre rassemble près de 300 000 jeunes. En cette même année, Jean-Paul II remet aux jeunes une croix, qui servira plus tard de symbole aux JMJ. L'ONU ayant déclaré l'année 1985, Année internationale de la jeunesse, Jean-Paul II renouvela l'expérience d'un rassemblement mondial des jeunes. L'événement prit à Rome un véritable tournant. 450 000 jeunes participèrent à ce rassemblement sur le thème : « soyez toujours prêts à rendre compte de votre espérance ». Le succès de ces deux grands rassemblements encouragea Jean-Paul II à lancer officiellement les JMJ.

Célébrées chaque année dans les diocèses, les JMJ prennent tous les deux ans la forme d'un grand rassemblement qui réunit de jeunes catholiques, de 18 à 35 ans, venus du monde entier (plus de 150 pays), désireux d'approfondir et de partager leur foi. Elles leur permettent de vivre une rencontre internationale, de partager des moments de prières, de joie et de fête. Ce goût de la fête ne répond pas seulement à une sociabilité des « temps forts », il correspond aussi à une sensibilité valorisant la joie et le bonheur⁴²⁶.

En 1987, les JMJ ont eu lieu à Buenos Aires/ Argentine sous le thème : « Nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous et nous y avons cru » (jean 4, 6) le nombre de participants s'élevait à 1000 000. En 1989 à Saint-Jacques de Compostelle/ Espagne avec pour thème : « Je suis la voie, la Vérité et la Vie » (jean 14, 6), 500 000 personnes. En 1991 à Czestochowa / Pologne, sur le thème : « Vous avez reçu un esprit de fils » (Romain 8, 15), 1 200 000 participants. En 1993 à Denver / Etats- Unis, autour du thème : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jean 10, 10), 600 000 pèlerins. En 1995 à

⁴²⁶ Champion, F., «La rencontre des jeunes et du pape. Une affirmation identitaire de la jeunesse catholique », dans Voyage de Jean-Paul II en France., p. 75.

Manille / Philippines, sur le thème suivant : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie (Jean 20, 21), 4 500 000 personnes. En 1997 à Paris / France, le thème est alors, « Maître, où demeures-tu ? Venez et voyez » (Jean1, 38-39), 1 100 000 pèlerins. En 2000 à Rome / Italie, 2000 000 personnes. En 2002 à Toronto / Canada, 500 000 personnes. Enfin en 2005 à Cologne / Allemagne, avec comme thème, « Nous sommes venus L'adorer », 800 000 participants.

Dans cette étude, nous nous arrêterons davantage sur les JMJ de Paris. Indiquons tout de suite que les évêques français se sont engagés, précocement et complètement, dans le processus de préparation de cet événement. L'archevêque de Paris, en particulier, y a mis tout le poids de sa notoriété et de son influence personnelle.

2. 3. 2. Les JMJ de Paris

1. Phase préparatoire : du 14 au 17 Août, dans les diocèses

Après une période de préparation dans leurs diocèses respectifs, les participants aux JMJ de Paris qui devaient venir du monde entier se retrouvèrent en France où ils furent envoyés dans les diocèses pour s'imprégner des réalités du pays et surtout découvrir certains sites historiques de la fille aînée de l'Eglise. C'était aussi une occasion pour ces jeunes de découvrir les diocèses qui les accueillent et de visiter certains lieux spirituels. Dans les quatre vingt quatorze diocèses que compte l'Eglise de France, les familles et les communautés se sont organisées pour accueillir près de 100.000 pèlerins venus d'ailleurs. Le programme prévoyait : la connaissance de la culture locale et la découverte du pays hôte ; un temps de prière et de pèlerinage ; des rassemblements fraternels.

2. Le déroulement des JMJ : du 18 au 24 Août à Paris

Le 18 Août, c'était l'accueil des jeunes venant de différentes familles où ils étaient hébergés dans toute la France. Mardi 19 Août : messe d'ouverture à 17h 30 au Champ de Mars.

Mercredi 20 Août : catéchèses et festival de la jeunesse. Jeudi 21 Août : Arrivée du pape et cérémonie au Trocadéro suivi de l'accueil au Champ de Mars. Vendredi 22 Août : Messe de béatification de Frédéric Ozanam à l'église Notre-Dame de Paris. Le même jour eut

lieu le chemin de croix. Samedi 23 Août : la chaîne de fraternité, puis le soir, baptême des dix catéchumènes. Dimanche 24 Août : Messe de clôture.

On peut relever quelques moments importants durant ces rassemblements de jeunes qui sont en quelque sorte le cœur même de cette rencontre internationale. Il s'agit d'abord d'être ensemble pour prier, pour écouter le pape et l'enseignement de l'Eglise et faire la fête.

En dehors des prières en petits groupes et en privés, les prières communautaires passent par des célébrations liturgiques. Les messes sont bien préparées et retransmises en direct par les équipes de télévision. Au cours de la messe, le Saint-père dans ses homélies, développe quelques thèmes en rapport avec les textes de l'Evangile du jour. Mais le plus souvent il revient sur le thème des JMJ à savoir : « Maître, où demeures-tu ? Venez et voyez ». Les homélies sont des occasions uniques où le pape parle aux jeunes. Elles se font au cours des célébrations eucharistiques. Voilà pourquoi nous voulons parler de la messe et plus généralement de la liturgie, comme moment important de ces rencontres.

3. Place et rôle de la liturgie dans les JMJ

Littéralement, le mot grec *leiturgia* signifie oeuvre du peuple. On entendait par là les services rendus en faveur du peuple, soit par des citoyens aisés, soit par des villes, comme par exemple l'entretien du chœur dans le théâtre antique, l'équipement d'un navire, l'hébergement d'une délégation aux fêtes nationales, etc. La Septante⁴²⁷ (vers 250--150 av. J.-C.) emploie ce mot pour désigner le service des prêtres et des lévites dans le Temple. Dans le Nouveau Testament, le mot se présente aussi plusieurs fois avec ce sens, mais il désigne également l'oeuvre caritative, le service des anges... La liturgie s'exprime dans des cérémonies, des rassemblements et elle comporte des rites et des symboles organisés et adaptés selon les circonstances. Elle permet aux communautés de prier, de s'adresser à Dieu.

Avec Vatican II les fidèles se sentent davantage en communion avec les mystères de la célébration. La liturgie est leur affaire, ils y participent par des chants, des répons brefs et par des acclamations. Il y a une communion qui se fait entre l'humain et le divin. De ce fait, on peut dire que la liturgie, lorsqu'elle fait participer les fidèles, est un temps de formation et de convivialité, un véritable chemin d'évangélisation. Le rite, les chants, la musique, l'homélie, les gestes, tous participent à l'évangélisation. Pour faire participer les jeunes à la liturgie, les

⁴²⁷ Traduction grecque de la Bible qui date d'avant la naissance de Jésus-Christ.

JMJ mettent en place une chorale, une équipe de servants pour accompagner les célébrants, une équipe de présentateurs des dons, des responsables qui veillent sur le bon déroulement des cérémonies, l'emplacement de l'autel, le lieu de la célébration, etc. Ce faisant, elles apparaissent comme « une célébration publique du Christ. Elles peuvent être relues comme une vaste mise en œuvre de la Lettre aux catholiques de France qui, dans une pastorale de propositions, place la célébration liturgique au premier plan »⁴²⁸.

La liturgie est un facteur d'unité au sein de la communauté. Elle exprime concrètement l'image de l'Eglise famille. Elle rapproche les hommes les uns des autres. Elle réalise la « société des égaux », où tous se considèrent comme « frères et sœurs ». Telle est l'essence même du christianisme : la proclamation de l'égalité absolue des hommes, l'exigence de l'amour fraternel entre ces égaux, sous tutelle de Dieu.

En effet, indique le père Paul Destable⁴²⁹, lorsque les sacrements sont proposés et célébrés dans un climat communautaire et avec une exigence de beauté, ils ne laissent pas indifférents. Par leur comportement, les jeunes invitent toute l'Eglise à manifester la dimension mystique du christianisme, une relation intime et bouleversante avec le Christ.

La messe à la télévision comme moyen d'évangélisation

La messe demande une participation personnelle de l'individu, tandis que celle télévisée est comme dispensée de présence physique, pour autant que celui qui regarde la messe n'est pas physiquement présent au lieu où elle se célèbre. Selon Pierre Moitel et Claude Plettner « devant son poste de télévision, le téléspectateur serait comme un homme sans corps. Il n'est pas à la messe, il ne participe pas à cette assemblée des croyants qu'il a sous les yeux. Il n'est ni sur scène, ni à la Cène, il est hors de scène et de la Cène ». Ce qui rend difficile la différence entre la messe vécue en un lieu précis et sa retransmission, entre l'événement et sa re-présentation, c'est la magie de l'image. Dans la messe télévisée le chrétien est invité à aller au-delà de ce qu'il voit.

La messe à la télévision peut être vue comme une chance dans le contexte actuel d'évangélisation. Elle offre un type d'appartenance à l'Eglise autre que celui de la participation à une communauté locale et à la réception des sacrements. Elle propose un

⁴²⁸ *Bilan des JMJ de Paris, par l'un des principaux organisateurs : intervention du P. Paul Destable à l'Assemblée Plénière des Evêques de France à Lourdes (1997), in Un rendez-vous pour la foi, Lourdes 1997, édit., du Centurion, Paris, 1998, p. 143.*

⁴²⁹ Le père Paul Destable était secrétaire général adjoint de l'épiscopat chargé de la coordination des JMJ de 1997. C'est donc un des acteurs clés de cette organisation au niveau de l'Eglise de France.

« seuil » à qui se sent loin de l’Eglise ou qui désire commencer (ou continuer) à entretenir des liens souples avec des chrétiens⁴³⁰.

Comme on le voit, si la messe à la télévision sert à évangéliser le catholique, elle est loin d’attirer le non catholique à l’Eglise. La compréhension de la messe et la participation à son rituel, nécessitent une initiation.

Un autre moyen d’évangélisation pour les jeunes des JMJ c’est la catéchèse. Voyons à présent comment elle a été organisée et quel est son impact réel.

4. La catéchèse⁴³¹ comme moyen d’évangélisation

Dans les JMJ de Paris, tout comme dans d’autres, la catéchèse était assurée par des évêques. Elle était donnée en 21 langues et suivie par plus de 40 000 jeunes. Les thèmes abordés concernaient généralement le renouvellement de la foi, l’invitation à prendre un nouvel élan, le sacrement de la réconciliation, le mystère de la foi, la communion dans une même foi, le sens de la vie chrétienne, l’identité du chrétien et la vie baptismale, la mission du baptisé, les béatitudes, etc.

Chaque catéchèse est confiée à un groupe d’animation et organisée de la façon suivante : temps d’accueil avec des chants et des témoignages ; enseignement de l’évêque ; temps d’échanges ; temps de prière. Les participants sont repartis dans les églises pour suivre les enseignements. La catéchèse a été un temps de partage et d’échange. Il y avait un véritable dialogue entre les jeunes et les évêques qui incarnent l’autorité, la paternité, la maîtrise de la doctrine. Les jeunes posèrent des questions sur le sens de la vie, l’intérêt de l’engagement à l’Eglise, etc. Cette façon de catéchiser, sort du schéma traditionnel et montre qu’« un discours organisé sur la foi est proposable à un grand nombre et pas seulement à un public sélectionné »⁴³². En effet, c’est à partir des JMJ de Paris, que le père Paul Destable date le « tournant sémantique » du mot catéchèse. Avant, ce terme n’évoquait que les enfants. Désormais, il concerne tous les âges⁴³³. Selon lui, il reste à offrir cette possibilité à des jeunes de milieux populaires ou à des jeunes en difficulté sur le plan psychologique ou social. Les JMJ, poursuit-il, marquent une étape dans la proposition de la foi.

⁴³⁰ Moitel, P. et Plettner, C., Une aventure de la télévision. Le Jour du Seigneur, p. 148.

⁴³¹ La catéchèse est l’acte et le contenu d’un enseignement destiné à faire comprendre aux baptisés la Révélation et sa cohérence d’ensemble, cf. Théo. L’Encyclopédie catholique pour tous, p. 576.

⁴³² Cf. Bilan des JMJ de Paris, par l’un des principaux organisateurs : intervention du père Paul Destable à l’Assemblée Plénière des évêques de France, in Un rendez-vous pour la foi, Lourdes (1997), p. 145

⁴³³ JMJ de Paris, dix ans d’élan, dans le journal La Croix, du 17 Août 2007, p. 3.

Pour Henri Bourgeois, la catéchèse est une pratique qui prend place dans un contexte social et ecclésial déterminé, notamment celui de la culture médiatique. Ses modes d'expression et sa crédibilité en sont fortement affectés. Il arrive souvent à la catéchèse d'entrer en communication par la porte étroite car elle se réfère à des modèles de communication peu pertinents, et ne porte pas assez d'intérêt à la réception de ces messages. Toujours selon Henri Bourgeois, du point de vue de la communication, la catéchèse ne concerne pas que les seules relations entre personnes. Elle recoupe aussi l'ordre des valeurs et des significations de la société⁴³⁴. La catéchèse comme processus de communication et mise en relation, travaille avec des systèmes symboliques pour articuler le cognitif et l'affectif, la contemplation et la décision pratique, la sensibilité personnelle et les affinités communautaires.

Comme partie intégrante de la communication socioculturelle, la catéchèse contribue à faire émerger – et parfois à résoudre – des questions d'identité personnelle. L'identité personnelle se façonne notamment à travers des pratiques de communication du sujet, et sa conception active des messages des médias. La catéchèse peut être comprise comme soutien d'une identité chrétienne déjà acquise, soit comme instauration d'une nouvelle identité chrétienne. Elle comporte une dimension d'initiation.

5. Le festival de la jeunesse⁴³⁵

Autre moment important des JMJ de Paris : le festival de la jeunesse.

Le festival de la jeunesse est un des moments très attendu des jeunes. Il est une innovation des JMJ de Paris. Plus de 300 manifestations culturelles, artistiques et spirituelles ont eu lieu dans de nombreuses églises de Paris mais aussi à l'Unesco, au Palais de Congrès, à la Porte de Versailles, au Palais Omnisports de Bercy. Ces différentes manifestations, organisées à l'initiative des congrégations religieuses, des mouvements ou services d'Eglise, étaient manifestement appréciées des pèlerins. Elles proposaient des activités récréatives, culturelles et en même temps éducatives.

⁴³⁴ Bourgeois, H., Op. Cit., p. 299.

⁴³⁵ Pour plus de détails, on peut lire le mémoire de Marie-Noëlle Gougeon, Les Journées Mondiales de la Jeunesse en 1997 à Paris, DEA Science de l'information et de la communication, p. 83.

2. 3. 3 Les enjeux des Journées Mondiales de la Jeunesse

Les jeunes sont capables de beaucoup, à condition bien sûr de les soutenir dans leurs efforts. Il s'agit de leur tenir un langage clair, c'est-à-dire distinguer le bien du mal, dénoncer les dérives comportementales et encourager les bons exemples.

En effet, les jeunes qui viennent de partout pour écouter le pape, viennent surtout chercher à combler certaines de leurs attentes. On sait que les jeunes ont besoin d'encadrement, de mots d'espérance et d'encouragement ; ils pensent trouver cela auprès du pape. Il est vrai que la rencontre avec les autres les attire, la taille des célébrations y est également pour quelque chose. Cependant la chose la plus importante reste pour eux le message que le pape leur transmet, car celui-ci sert, à certains égards, de principes pour la vie. De ce point de vue, les JMJ peuvent être considérées comme un lieu d'apprentissage, une session de formation à la vie et en même temps une occasion d'expérimenter l'universalité de l'Eglise, tout en développant le sens du partage, ainsi que de l'amitié. Les jeunes y apprennent beaucoup de choses sur l'Eglise, améliorent leur compréhension de celle-ci et progressent dans leur connaissance de la Parole de Dieu (par la célébration eucharistique, la catéchèse et la prière).

Selon l'expression du père Paul Destable, les JMJ sont un « pèlerinage de confiance ». Dans cette optique, la qualité des liens vécus entre les évêques et les jeunes (journées diocésaines, catéchèse, maison des évêques, etc.), reste un des aspects les plus importants de ces JMJ.

Les difficultés de transmission de la foi et le fait que celle-ci n'est plus un héritage familial, demande un accompagnement personnel et de groupes. Il est donc nécessaire, dit le père Paul Destable, de former des accompagnateurs et des accompagnatrices spirituels et d'amplifier les initiatives de formation qui existent dans les diocèses. Cela permettrait aux jeunes d'articuler leurs émotions et en même temps de faire connaître les mouvements et services d'Eglise. L'objectif étant d'accompagner les jeunes en leur permettant d'accroître leur foi.

Dès lors, si la catéchisation et la formation des jeunes catholiques sont des faits réels, que dire alors des jeunes qui regardent les cérémonies à la télévision et qui n'appartiennent

pas à l'Eglise catholique ? Sont-ils eux aussi concernés par les paroles du pape et comment ? La réponse à cette question se trouve dans l'évaluation que nous ferons des cérémonies télévisées.

2. 3. 4. La médiatisation des JMJ et la mission évangélisatrice de l'Eglise

Les JMJ de Paris sont un exemple d'une pleine collaboration avec les médias. Trois mille journalistes et techniciens de télévision ont été accrédités par le service de presse de l'épiscopat français. On peut noter la présence de la presse écrite, les radios dont plusieurs ont retransmis l'événement en direct : *Beur FM* (en arabe), *Radio Alpha* (en portugais), *95.2 Paris* (en anglais), *Génération Jazz* (en polonais et bien d'autres qui ont réalisé des reportage en allemand et en italien. On note également la présence de *Radio Notre-Dame*, et *RCF*, ainsi que *Canal France International*. Parmi les chaînes de télévision, on peut citer *TF1*, *LCI*, *France2* et *France3*.

A travers le monde, dans les diocèses et dans les paroisses, les sites Internet sont créés pour donner des informations sur les JMJ. La préparation au niveau local est fortement médiatisée. Cet élan continue pendant et après les JMJ. Des émissions spéciales sont animées autour de l'événement, que ce soit à la radio où à la télévision. Ce qui attire l'attention des curieux, et permet aux jeunes catholiques du monde entier de s'associer à ce qui se fait. Les JMJ donnent pour ainsi dire à l'Eglise, l'occasion de faire passer son message en direction de ceux qui ne la connaissent pas encore ou ne la connaissent pas assez.

En mettant la Parole de Dieu au cœur du dispositif des JMJ, l'Eglise fait d'elles, un moment intense d'évangélisation. On le voit surtout dans le choix des thèmes, tous sont tirés de l'Évangile, et également dans les célébrations liturgiques, les rencontres en petits groupes, la catéchèse des évêques, etc. Face aux téléspectateurs, elles donnent le visage d'une jeunesse engagée, volontaire, altruiste, joyeuse. Dans l'assemblée, les jeunes font preuve de dynamisme, d'esprit d'initiative et de volonté d'entreprendre. Ce qui n'est pas toujours le cas quand on parle des jeunes dans les médias. Les JMJ offrent l'opportunité d'apprentissage et d'approfondissement des comportements sociaux des jeunes et d'une réflexion beaucoup plus

approfondie sur la manière d'encadrer les jeunes autour des acquis ou des valeurs de ces célébrations⁴³⁶ pour canaliser toute l'énergie dont fait preuve cette jeunesse.

Bref, les JMJ permettent la collaboration de toutes les sensibilités de l'Eglise, la collaboration de l'Eglise avec les institutions républicaines de chaque pays, etc. Elles amènent les jeunes à découvrir l'universalité de l'Eglise, à vivre l'expérience originale de foi, avec les autres, à enrichir leur connaissance du Christ et de l'Eglise, à réfléchir sur le sens de l'engagement chrétien. Elles donnent un enseignement sur la solidarité, la justice sociale. Quant aux paroles du Saint-père, elles appellent à la bonté et au bon cœur, à la tolérance, à la convivialité et à la joie de l'espérance chrétienne opposée au monde de « désespérance » de la société globale⁴³⁷.

Pour mieux saisir le rapport entre la médiatisation des JMJ et l'évangélisation, nous allons nous appuyer sur le schéma de Daniel Dayan et Elihu Katz comme nous l'avons fait avec les voyages du pape.

1. Les JMJ ou la conquête des jeunes ?

Jean-Paul II va à l'encontre des idées reçues. Il montre à travers les JMJ que les jeunes peuvent être mobilisés pour la religion et que beaucoup d'entre eux continuent de croire et d'espérer. Seulement, il leur manque un encadrement adéquat, suivi et structuré. Avec les JMJ, le pape réussit à symboliser l'affirmation identitaire forte à laquelle aspirent les jeunes catholiques. Son charisme de fonction n'explique pas complètement cette performance. Cette capacité tient aussi au fait qu'il apparaît comme un « héros proprement humain », élu des médias qui entraînent avec eux l'opinion publique, notamment française⁴³⁸.

Les JMJ ont inventé depuis plus de vingt ans, une nouvelle façon d'annoncer l'évangile aux jeunes. Elles sont le point culminant d'un travail constant et régulier ; travail d'un tissu ecclésial de proximité (diocèses, paroisses, mouvements, services, communautés, etc.). Au niveau local, l'élan des JMJ nourrit une dynamique diocésaine auprès des jeunes adultes. Dans beaucoup de diocèses français, la mise en place d'instance de coordination de la pastorale des jeunes en est le résultat. Les JMJ permettent à des jeunes de prendre leur place dans l'Eglise. De nombreux jeunes ont donné la preuve de leur capacité à prendre des

⁴³⁶ Cf. M-N. Gougeon, Les Journées Mondiales de la Jeunesse en 1997 à Paris, p. 65.

⁴³⁷ Champion, F., Art. Cit., p. 70.

⁴³⁸ Champion, F., Art. Cit., p. 84.

responsabilités en église, non seulement pour l'organisation et la logistique, mais pour l'annonce de l'évangile⁴³⁹. Elles contribuent à donner à des jeunes chrétiens une certaine fierté d'être reconnus comme tels, et peut-être même, à certains, une fierté d'être simplement jeunes catholiques.

On ne peut pas manquer de dire que parmi les jeunes qui assistent aux JMJ, tous n'ont pas les mêmes motivations. Il y en a qui font le déplacement uniquement en touristes ou en spectateurs et qui ne se sentent nullement engagés par les discours et les cérémonies de ces journées. Certains y vont pour vivre l'ambiance de la fête et rencontrer d'autres personnes. Les raisons qui les poussent à participer à ces journées sont multiples et variées. Les JMJ sont inscrites dans une histoire. Elles sont en harmonie avec les grands traits qui marquent la culture des jeunes. Fête, désir de la rencontre interculturelle, tolérance, fraternité, émotion, ouverture sont autant de valeurs partagées par le plus grand nombre, dans et en dehors de l'Eglise. Par ailleurs, les JMJ ont mis en évidence un désir d'apprendre et de connaître « la grammaire de la foi », notamment dans les catéchèses. Bref, elles permettent aux jeunes de s'affirmer publiquement catholiques et jeunes. Après ces réunions, dans leur vie avec tous les autres jeunes, ils se sentent jeunes, avec un « plus » : leur foi catholique⁴⁴⁰.

2. La retransmission des JMJ : une négociation entre la télévision, les organisateurs et le public

La télévision reste loyale dans la retransmission des JMJ. Elle prend en compte les objectifs fixés par les organisateurs, tout en étant au service des téléspectateurs.

Le public jeune des JMJ influe sur les spectateurs qui regardent cet événement. A la différence des voyages pontificaux, le déroulement des JMJ ne suscite pas autant d'émotion dans toutes les couches de la population. Il est un fait que la personnalité du pape attire du monde et galvanise les foules, mais dans le cas des JMJ, on remarque plus la mobilisation des jeunes qui entraîne aussi celle de la population. En dehors de cette différence, tout se passe au niveau de la dramaturgie et des gestes, comme dans les voyages du pape.

⁴³⁹ Bilan des JMJ de Paris, par l'un des principaux organisateurs : intervention du père Paul Destable à l'assemblée Plénière des Evêques de France, dans Un rendez-vous de la foi, p. 148.

⁴⁴⁰ Champion, F., « La rencontre des jeunes et du pape. Une affirmation identitaire de la jeunesse catholique », dans Voyage de Jean-Paul II en France, p. 64.

3. L'importance de la télévision

La télévision présente les JMJ comme une histoire⁴⁴¹, un récit qui passe d'un lieu à un autre. Dans les JMJ de Paris, elle montre le déplacement des jeunes des diocèses vers la capitale, à l'intérieur de Paris en faisant promener les spectateurs d'un site à l'autre : de Champ de mars en passant par le Trocadéro, puis l'Église Notre-Dame et enfin, Longchamp, etc. Ce n'est pas l'événement tel qu'il se déroule en réalité qui est filmé mais un événement dans lequel l'articulation entre les séquences filmées, la configuration des lieux, le rôle imparti aux acteurs et à la foule, donnent à l'événement une dramaturgie.

Par ce processus, dit Marie-Noëlle Gougeon, la télévision permet au téléspectateur de participer à l'événement, à l'équivalent de la fête⁴⁴². Elle montre que tout le pays est en fête, il y a une « contagion » qui se propage un peu partout, la fête est aussi à l'intérieur de chaque maison qui regarde l'événement devant le petit écran. Sur les lieux de la célébration, on montre la foule dans ses multiples facettes : les jeunes chrétiens, les religieux, les scouts, les adultes, les couples, etc., l'origine des pèlerins symbolisée par les drapeaux. Pour souligner la dimension festive, on les montre entraînés de jouer et de danser, de prier, ou encore réunis en petits groupes. A cette « histoire » que la télévision raconte en passant d'un site à l'autre, le public est invité à réagir.

4. La réponse des téléspectateurs

Les cérémonies des JMJ de Paris, notamment à Longchamp, ont mobilisé des milliers de téléspectateurs. Parmi ces spectateurs, on trouve toutes les couches de la population, avec une certaine prédominance de la population jeune. Les jeunes qui regardent les cérémonies cherchent à comprendre ce qui se passe et pourquoi autant de jeunes de leur génération répondent présents. Chacun se fait sa petite idée. Mais contrairement aux voyages du pape, il n'y a pas vraiment de discussion entre eux. Les jeunes et la population adulte ne se retrouvent pas de façon systématique pour suivre les cérémonies ensemble et socialiser. Toutefois, il peut y avoir un échange entre frères et sœurs ou avec des parents ou encore, les jeunes peuvent en parler entre eux.

⁴⁴¹ D. Dayan et E. Katz, *La télévision cérémonielle*, p. 114.

⁴⁴² M-N. Gougeon, *Les Journées Mondiales de la Jeunesse en 1997 à Paris. La communication d'une institution religieuse : l'Église catholique*, Mémoire de DEA, Lyon 3, 1998-1999, p. 46.

5. Comment la retransmission des JMJ agissent-elles sur les jeunes ?

Les JMJ agissent sur les jeunes en leur permettant de s'interroger sur le sens des choses. Pour les jeunes catholiques, c'est une occasion de s'identifier aux autres jeunes qui sont présents sur les sites où ont lieu les cérémonies. Ce qui s'y passe les intéresse ; ils veulent tout savoir et restent attentifs au déroulement des cérémonies. Pour les jeunes qui ne sont pas catholiques, l'ampleur des cérémonies, peut les attirer, ainsi que la présence des jeunes venus du monde entier. C'est pour eux l'occasion de découvrir certains aspects du catholicisme. Ils ne se sentent pas concernés mais restent solidaires. Ces cérémonies marquent les jeunes de leurs empreintes et laissent des traces dans la mémoire collective. Elles peuvent, pour ainsi dire, aboutir à des situations nouvelles ou à des changements d'attitude à l'égard de l'Eglise.

2. 4. Évaluation des JMJ et des voyages du pape ; leur impact réel sur l'évangélisation

Selon Daniel Dayan et Elihu Katz, il est difficile de rendre compte des effets suscités par les cérémonies télévisées si l'on s'en tient aux formulations que proposent les paradigmes traditionnels de recherche sur les effets des médias⁴⁴³. C'est en tenant compte de cette remarque, que nous allons procéder à l'évaluation des JMJ et des Voyages pontificaux, en nous basant sur l'approche anthropologique de la médiatisation.

En effet, les images nous touchent, nous immergent, mettent en jeu l'affectivité et l'émotion. Elles établissent une proximité plus qu'une distance. Ce pouvoir de fascination rend difficile d'établir une différence entre ce que montre l'image et ce qui se passe dans la réalité. L'image s'intercale entre la réalité et le téléspectateur au point de se faire oublier. Elle met le téléspectateur face à l'événement. Cette relation directe du téléspectateur avec l'événement est à la base de notre analyse. Celle-ci a pour but de dégager l'anthropologie sous-jacente à la retransmission par la télévision des JMJ et des visites papales.

⁴⁴³ D. Dayan et E. Katz, Op. Cit., cf. note infrapaginale, p. 16.

Les acteurs

Concernant le voyage du pape à Lyon et les JMJ de Paris, on peut dire que l'équipe du Vatican en collaboration avec l'équipe mise en place par la conférence des évêques de France et l'Eglise de Lyon, ainsi que celle de Paris, ont fait ce qu'il fallait pour préparer ces deux événements. Cette préparation s'est faite par des interventions à la télé ou à la radio pour expliquer le sens de ces voyages et ainsi informer l'opinion de la venue du pape. Du côté de l'Etat, les services d'ordre ont été spécialement mobilisés pour assurer la sécurité. Les instructions ont été données pour veiller au bon déroulement des cérémonies. On signalera également la mobilisation des pompiers, des médecins et des infirmiers, etc.

Les journalistes

Les journalistes se sont fixés pour objectif de faciliter la réception et la compréhension de ces événements. Ils ont mis de côté l'esprit critique au profit de leur fonction cérémonielle. Emportés par l'émotion, ils sont devenus les relais des opinions partagées ; à titre d'exemple, le cas de ce commentateur de TF1 qui notait comme une évidence au journal télévisé de 20 heures, en conclusion à la visite du pape le 7 Octobre 1986 : « Jean-Paul II a imposé son charisme aux chrétiens et aux autres ». On évoquera aussi cette autre déclaration de Pierre George, après la rencontre entre les jeunes et le pape au stade de Gerland de Lyon : « Jean-Paul II venait de faire la démonstration, non nouvelle, mais toujours impressionnante, de son charisme »⁴⁴⁴.

L'opinion publique

Les voyages pontificaux et les JMJ rendent l'Eglise visible et la mettent sur la place publique en la faisant sortir du domaine privé. L'Eglise monopolise ainsi le débat public pendant toute la période du déroulement de ces événements et même après. Elle se présente ainsi comme une force qui peut imposer un agenda sur l'opinion publique. Elle acquiert du prestige ; elle montre à l'opinion qu'elle est capable de grandes choses. L'organisation de telles cérémonies change le regard sur l'Eglise. Ce n'est plus une Eglise ringarde, traditionnelle et dépassée, mais une Eglise moderne, présente et proche des gens. Les fidèles n'hésitent pas à témoigner publiquement de leur foi. Celle-ci passe du domaine privé à une expression publique.

⁴⁴⁴ Journal *Le Monde*, du 7 octobre 1986, p.1.

La diplomatie

Les voyages du pape contribuent à apaiser certaines tensions au sein des Eglises locales et entre les Eglises locales et les gouvernements respectifs des pays visités. Exemple la visite du pape Benoît XVI en Turquie a permis de dissiper les tensions latentes entre les minorités chrétiennes et les musulmans majoritaires dans ce pays, entre l'Eglise catholique et le gouvernement. Le pape, par sa présence dans ce pays a dû prendre lui-même les choses en mains en traitant directement avec les autorités concernées sans passer par des intermédiaires. Les voyages du pape et les JMJ sont une nouvelle ressource pour la diplomatie vaticane.

Le recours à une « diplomatie du geste » permet ainsi de débloquent des situations apparemment sans issue. On l'a vu avec la visite de Benoît XVI à la mosquée, en Turquie. Ce geste a permis de calmer les tensions qui étaient alors présentes dans la communauté musulmane. Elle a permis à cette communauté très farouchement opposée à la visite de Benoît XVI, de reconsidérer sa position et de dépasser ce qu'elle a cru être une offense (cf. le discours de Benoît XVI à l'université de Ratisbonne sur la foi et la raison).

La religion

Les cérémonies télévisées estompent la frontière entre le sacré et le profane. Elles amènent le religieux à être jugé à l'aune du politique. Du fait de leur aspect militant, les voyages du pape ne peuvent pas être définis comme des événements strictement religieux. Lourds d'implications diplomatiques, ils s'inscrivent dans des environnements profanes, se déroulent sur des sites qui - hâtivement consacrés – tendent à garder leurs significations temporelles ; s'adressent à des publics au sein desquels les spectateurs catholiques sont souvent minoritaires. Les cérémonies conduites par le pape peuvent ainsi perdre leur dimension religieuse ; donner lieu à des conflits de symboles ; devenir, comme en Turquie, le théâtre d'affrontements directs qui mettent à mal l'image de l'Eglise.

Les cérémonies télévisées accentuent les hiérarchies religieuses. Comme dans le domaine politique, elles personnalisent le pouvoir. Contrôlant de près son image – avec l'aide d'une cellule vaticane, chargée de planifier ses voyages – Jean-Paul II se sert de la télévision pour court-circuiter tout médiateur entre lui-même et la chrétienté. Transformant son autorité

morale en pouvoir effectif, il s'adresse aux fidèles par-dessus la tête des évêques et des cardinaux, magnifiant sa propre stature au prix de leur autonomie⁴⁴⁵.

Malgré de nombreux voyages organisés par le pape Jean-Paul II, on constate en effet que dans la vieille Europe, la pratique s'est effondrée et le nombre des baptêmes d'enfants a diminué. En Afrique, le nombre des catholiques a doublé mais ils ne représentent que 13% de la population. En Asie, la part des catholiques est infime (2%), mais elle a progressé dans les vingt-cinq dernières années de 40%. En Amérique du Sud qui regroupe près de la moitié des catholiques du monde, les évangélistes gagnent du terrain. Et très vite. Cependant, les liens entre Rome et les Eglises locales se sont resserrés, l'Eglise a gagné en influence et Rome est devenue un centre de ressourcement pour de nombreux chefs d'Etats, ainsi que des personnalités de tout bord qui s'y rendent pour rencontrer le pape, dans son rôle de père spirituel. Au niveau des Eglises locales, les visites papales contribuent à donner un coup de pouce à la ferveur des chrétiens.

La mémoire collective

Les voyages du pape ainsi que l'organisation des JMJ ont marqué bon nombre de français. Ils s'en souviennent et dans les débats ils y reviennent quelque fois. Ils peuvent les revoir et se rappeler les souvenirs de leur déroulement grâce aux techniques de conservation des images.

Les visites papales laissent des traces dans la vie des générations qui ont participé. Elles s'inscrivent dans la mémoire collective et dans l'histoire de l'Eglise de France, ainsi que dans l'histoire nationale. Elles offrent des repères temporels, des points de référence partagés. Elles constituent des passerelles entre l'expérience personnelle et collective... Aux membres de la même génération, les cérémonies télévisées fournissent le sentiment d'un passé commun.

S'agissant des JMJ, on trouve aujourd'hui des gens de 35/ 40 ans, qui se réclament d'être de la « génération Jean-Paul II » ou encore de la « génération Benoît XVI ». Ce sont en général des gens qui ont participé aux JMJ et qui en sont restés marqués. En France, ils se définissent eux-mêmes comme « la génération JMJ ». Grâce aux JMJ, ces jeunes ont trouvé les ressources spirituelles de leurs engagements chrétiens d'aujourd'hui : dans le mariage, la

⁴⁴⁵ D. Dayan et E. Katz, Op. Cit., p. 221.

vie religieuse ou le sacerdoce, l'engagement politique ou humanitaire. Une enquête du Service national des vocations en 2004 montre que la moitié des séminaristes et des novices religieux mentionnent les JMJ comme une référence dans leur cheminement⁴⁴⁶. Sans parler des innombrables couples chrétiens qui se sont formés à cette occasion !

Il revient à l'Eglise d'organiser une pastorale adaptée à cette génération, afin d'aider ces nouveaux parents dans l'approfondissement de la Parole de Dieu et l'éducation chrétienne de leurs enfants. A ce sujet, il est intéressant de noter l'initiative du père Jacques Gagey qui a mis en place des équipes Jeunes professionnels. Ces équipes lancées initialement à Saint-Germain-des-Prés dans le 6^{ème} arrondissement de Paris, se sont développées en « Coordination Jeunes professionnels ». Chaque année depuis, une dizaine d'équipes naissent au sein de cette entité très souple, fonctionnant comme un service, et chaque automne un pèlerinage national regroupe 500 jeunes adultes à Vezelay. Une manière de rejoindre une population sur laquelle l'Eglise a de moins en moins de prise.

Les spectateurs

La visite papale à Lyon ou encore les JMJ à Paris ont été au « centre » de la vie sociale de ces deux grandes villes et de toute la France. Les gens ont été mobilisés, certains devant leurs postes de téléviseurs, d'autres sur les lieux des célébrations. On peut dire qu'ils ont changé le rythme de la vie des spectateurs. Ces deux événements et surtout les voyages pontificaux, ont permis des nouvelles formes de sociabilité. Ils ont poussé les spectateurs à réfléchir sur la religion et l'Eglise et à se poser les questions du « sens ». Ils ont permis de nouer des liens familiaux et amicaux.

Le public

Il y a d'abord le fait que ces événements font partie désormais de la mémoire collective. Ils sont partagés par une génération. Ils font l'objet de débats et révèlent par le fait même, certains aspects du catholicisme à ceux qui le connaissent à peine ou pas du tout. Dans ce sens, ces deux événements sont en eux-mêmes des messages. L'intérêt qu'ils suscitent est d'abord de l'ordre de l'émotion, due au charisme du pape et à sa fonction. Ce qui attire les gens, ce n'est pas d'abord le message du pape, mais sa personne et le spectacle que son arrivée occasionne. Si les fidèles se trouvent renforcés dans leur croyance, la plupart des

⁴⁴⁶ Cf. JMJ de Paris, dix ans d'élan, dans le journal *La Croix*, du 17 Août 2007, p. 3.

gens qui participent aux cérémonies ou les regardent à la télévision sont encore au niveau des questionnements et des découvertes. On ne peut pas dire que la télévision les évangélise, car l'évangélisation requiert l'engagement ou la réponse de celui à qui l'on s'adresse. Mais elle leur sert de moyen pour apprendre le catholicisme et le connaître. Elle leur donne des arguments susceptibles de les engager ou non ; elle leur fait prendre conscience de l'existence d'une autre vision du monde.

Parmi ceux qui regardent ces cérémonies quelques-uns franchissent sans doute l'étape de la foi. Mais les études à ce sujet sont rares. On peut pourtant se fier à quelques témoignages de prêtres de paroisses, mais cela reste très insuffisant. Ce qui est certain, c'est que les voyages pontificaux tout comme les JMJ, convainquent davantage ceux qui sont déjà acquis, c'est-à-dire, les fidèles de l'Eglise catholique. Cependant ils ouvrent l'Eglise au vaste monde, en montrant qu'elle existe et qu'il y a d'autres valeurs que celles du monde. Ces valeurs sont incarnées par l'Eglise. Ses portes sont ouvertes à tous sans distinction. Les cérémonies télévisées peuvent donc n'être qu'une étape vers la foi.

Conclusion

Pour analyser ces deux événements, nous sommes partis de l'idée que la médiatisation des voyages pontificaux ainsi que des JMJ peut rendre service à l'Eglise en terme d'évangélisation. En fait, depuis son élection à la tête de l'Eglise, Jean-Paul II a voulu engager l'Eglise sur le chemin des médias, concrétisant ainsi les orientations pastorales définies dans *Inter mirifica* et *Communio et progressio*. Conscient de l'importance des médias, il donne l'exemple en se faisant l'ami des médias, il est toujours prêt à répondre aux questions des journalistes et marque sa présence en ce domaine par de nombreuses interventions : discours, allocutions etc. Jean-Paul II, en bon communicateur, soigne son image et met sur pied une équipe pour préparer ses voyages. La médiatisation de ses voyages devient pour lui une occasion sans précédent d'évangélisation, vu le nombre de personnes qu'ils entraînent. Le pape acquiert ainsi le statut de pape-star, très présent dans le monde médiatique. Il devient grâce aux médias et grâce à son charisme, la personnalité la plus marquante du XX^{ème} siècle.

Dans ce contexte, il multiplie les voyages pour apporter la Bonne Nouvelle aux confins de la terre. Il ne dirigera plus l'Eglise seulement à partir du Vatican, il veut aller sur place dans les pays du monde entier. Ainsi l'organisation des JMJ est bien l'exemple de la nouvelle stratégie du pape. Il quitte le Vatican pour rencontrer les jeunes venus des quatre coins de la planète, pendant quelques jours, dans un pays donné. Là, il plante sa tente et avec son équipe, il traite des dossiers importants, fait la pastorale directe.

Ces déplacements diffusés en direct à la télévision et que nous mettons dans la catégorie d'événements que Daniel Dayan et Elihu Katz désignent sous les vocables de « télévisions cérémonielles » ou « événements cérémoniels » ou encore « événements médiatiques » nous ont servi de base à l'analyse que nous venons de faire. Il s'est agi pour nous de chercher à savoir, dans un contexte d'évangélisation par les médias, quel peut être l'impact réel de la diffusion de ces voyages et des JMJ pour l'évangélisation ? Quels bénéfices l'Eglise tire-t-elle de toute cette médiatisation ?

En effet, d'après Daniel Dayan et Elihu Katz, les recherches menées sur l'influence de la télévision ont montré que, presque partout et presque toujours, l'utilisation sociale faite des médias amène à neutraliser certaines de leurs possibilités techniques. En principe, radio et télévision peuvent nous atteindre directement et simultanément... Leur message peut être reçu, sans intermédiaire et sans délai. Ce n'est pas toujours le cas, affirment-ils. De multiples messages entrent en compétition ; les publics se révèlent sélectifs ; des réseaux sociaux imposent leur médiation ; la diffusion prend du temps. Dans le cas des cérémonies télévisées, ces obstacles s'évanouissent. Pour la durée de l'événement le médium échappe aux carcans qui lui sont habituellement imposés... Les chaînes en concurrence se fondent en une sorte de chaîne unique ; les spectateurs épars convergent vers les écrans. Tous les regards se fixent sur la cérémonie⁴⁴⁷. Cette fixation apporte-t-elle un plus dans le processus d'évangélisation ?

La télévision met fin aux barrières religieuse, politique, culturelle et ouvre un vaste champ d'évangélisation où le charisme du pape et sa capacité à parler des sujets d'intérêt général trouvent écho auprès des téléspectateurs. Peut-on dès lors considérer cette disposition à écouter le pape comme un acquis à mettre dans l'actif de l'évangélisation ? Le fait d'écouter le pape ne conduit pas nécessairement les téléspectateurs à le suivre sur le chemin de ses convictions. On peut ici faire appel à la théorie de la perception sélective pour dire que ces discours et ces événements convainquent davantage les catholiques que les non catholiques et ne contribuent pas nécessairement à faire changer les convictions des téléspectateurs en matière de foi. Cependant, ils ont le mérite d'inviter le public à réfléchir sur certaines valeurs et donc à procéder à un réexamen des valeurs centrales au sein de la société ; notamment sur le respect des droits de l'homme, la justice, l'égalité de chances, la fraternité, etc.

D'autre part, en situant des expériences vouées à entrer dans la mémoire collective au domicile, les cérémonies télévisées font du domicile le site d'un nouveau rapport à l'histoire. Le domicile devient alors une sorte de lieu public où famille et amis se rencontrent pour partager l'expérience de la cérémonie ; pour participer aux discussions ; pour élaborer, au cours de ces discussions, une opinion commune⁴⁴⁸.

L'étude de la diffusion télévisuelle des JMJ et des voyages du pape notamment en France, nous a permis de nous rendre compte que ces deux événements participent à la visibilité de l'Eglise et de son action dans le monde. Ces deux événements font prendre

⁴⁴⁷ D. Dayan et E. Katz, Op. Cit., p. 16-17.

⁴⁴⁸ D. Dayan et E. Katz, Op. Cit., p. 24.

conscience à la société concernée et au monde entier de la place et du rôle de l'Eglise dans le tissu social d'un pays. Ces deux événements nous ont révélé que les enjeux visés par les déplacements du pape ne sont pas que d'ordre pastoral. Il y a aussi des enjeux diplomatiques ou politiques qui n'apparaissent pas toujours très clairement aux yeux des téléspectateurs. Pendant ces déplacements, le pape traite de questions bilatérales (Eglise catholique et Etats) et de problèmes internes (entre l'Eglise particulière et le gouvernement ou encore au sein même d'une Eglise particulière). Selon Daniel Dayan et Elihu Katz, les cérémonies télévisées se sont institutionnalisées. Elles constituent de nouvelles ressources politiques.

Les cérémonies télévisées nous donnent l'occasion de poser un regard anthropologique sur la télévision. Elles nous permettent de retrouver ainsi les traces d'une « politique symbolique » au cœur de la vie de nos sociétés. Le recours à des cérémonies télévisées renforce le statut des dirigeants en minorant le rôle des intermédiaires. Les cérémonies télévisées estompent la frontière entre le profane et le sacré car elles se situent sur des sites laïques et elles véhiculent les valeurs communes (fraternité, solidarité, droits de l'homme, justice, égalité de chance, etc.).

Ils permettent à l'Eglise catholique et à son chef de rayonner à partir d'un pays donné, considéré comme « le centre », en direction du monde entier. Pour Daniel Dayan, les voyages du pape visent à unifier le monde catholique⁴⁴⁹. Les JMJ et les voyages pontificaux ont un impact certain sur l'évangélisation des catholiques. Ils sont un moment de prise de conscience de l'appartenance à l'Eglise. Ils poussent bon nombre de catholiques à témoigner publiquement de leur foi. Ils participent à ressouder la communauté. Les cérémonies télévisées, soumettent leurs participants à une épreuve qui consiste à déplacer ou à abolir des barrières, à mettre en place de nouveaux repères temporels, à mettre des frontières en mouvement. Les barrières que l'on a déplacées ou abolies marquent les limites d'une certaine identité communautaire. Il s'agit de voir jusqu'à quel point il est possible de repousser ces limites sans cesser de susciter un sentiment de communauté. Il s'agit donc de susciter des communautés expérimentales.

Les cérémonies télévisées sont liées au retour, à la réactivation, et surtout au redéploiement d'une expérience communautaire⁴⁵⁰. Ce redéploiement passe par une suspension des frontières qui séparent les communautés nationales, les différentes sortes de

⁴⁴⁹ D. Dayan, Présentation du pape voyageur. Télévision, expérience rituelle, dramaturgie politique, dans Terrain n° 15, Octobre 1990, p. 13.

⁴⁵⁰ C'est la fonction anthropologique du rite.

public, les traditions religieuses, le quotidien et le sacré. Ce qui se met en place à travers les cérémonies télévisées est un processus d'invention communautaire⁴⁵¹. Les cérémonies télévisées permettent à des communautés déjà éprouvées par l'histoire de se fondre un moment à l'intérieur de communautés plus vastes ; de former des ensembles inédits⁴⁵². Ces événements sont aussi un facteur d'intégration nationale. Elles permettent l'unification de la sphère publique.

Si les bénéfices en termes d'évangélisation sont certains pour le public catholique, ils sont difficiles à évaluer du côté des téléspectateurs non catholiques. Néanmoins, reconnaissent Daniel Dayan et Elihu Katz, les cérémonies télévisées peuvent affecter, à brève échéance, la formation de l'opinion publique ; mais elles influencent l'évolution des religions civiles et la structuration de la mémoire collective, à longue échéance. Ce faisant, ces événements sont une catéchèse pour les non catholiques et ouvrent à la connaissance de l'Eglise, de ses sacrements, de sa hiérarchie et de son message. Ils offrent pour ainsi dire un « seuil » à partir duquel quelqu'un peut entamer une démarche de foi.

⁴⁵¹ D. Dayan et E. Katz, Op.Cit., p. 227.

⁴⁵² D. Dayan et E. Katz, Op.Cit., p. 229.

Conclusion générale

La recherche que nous venons de mener sur l'évangélisation par les médias dans l'Eglise catholique se situe à la croisée des chemins entre l'histoire et la géographie, l'art, la théologie, la pastorale et l'ecclésiologie, la philosophie, le journalisme, l'histoire du livre, celle de la presse et des médias en général et enfin la sociologie des médias. Nous avons voulu éclairer cette problématique à la lumière des sciences de la communication, pour voir si les espoirs qu'elle suscite sont fondés. Nos analyses se sont focalisées autour des termes suivants : « médias, Eglise catholique et société ». Nous avons abordé des questions relatives aux livres, aux images, à l'imprimerie, à la Réforme et la Contre-Réforme, à l'Eglise catholique et la presse, à la presse catholique et l'opinion publique, à l'Eglise catholique et les médias audiovisuels, nous avons analysé quelques documents du catholicisme sur la communication sociale, nous avons élaboré une ébauche de la théologie de la communication en nous appuyant notamment sur Henri Bourgeois. Nous nous sommes enfin penché sur les pratiques médiatiques de l'Eglise catholique en France en l'occurrence, la presse, avec le journal *La croix*, la radio avec radio *Notre-Dame* et la télévision, avec les Journées Mondiales de la Jeunesse et les voyages pontificaux de Jean-Paul II. Que pouvons-nous tirer comme conclusion de ce parcours ?

Pour répondre à notre question de départ à savoir « les médias sont oui ou non la réponse appropriée au problème actuel de l'évangélisation », nous évoquerons trois pistes. D'abord nous répondrons à la question de savoir si l'évangélisation par les médias telle qu'envisagée par l'Eglise catholique relève d'un effet de mode ou d'un besoin réel. Ensuite, nous donnerons notre point de vue sur la pratique de l'évangélisation par les médias. Il s'agira de dire si l'Eglise catholique est ou non cohérente avec ce principe et enfin nous dirons si cette expérience est concluante ou pas.

1. Le « mot d'ordre » de l'évangélisation par les médias, dont nous avons suivi la genèse et quelques-unes des applications en France, relève-t-il in fine d'une simple empirisme opportuniste ?

Comme nous venons de le dire, toute société met en place ses propres vecteurs de communication. N'importe quelle instance de cette société (gouvernement, entreprise, organisation humanitaire, corporation...) est amenée à se saisir des vecteurs disponibles pour

les mettre en œuvre en vue de réaliser ses propres objectifs. Cette pratique utilitariste est courante dans toutes les sociétés contemporaines. L'Eglise catholique s'aligne-t-elle purement et simplement sur cette pratique courante, ou agit-elle dans ce domaine de manière originale ?

A première vue, l'Eglise catholique ne semble pas agir autrement que d'autres groupes sociaux. Ses membres s'approprient les médias disponibles au même titre que leurs contemporains, gouvernants ou opposants, producteurs ou consommateurs, pédagogues ou apprenants... On repère dans l'Eglise catholique des mouvements pionniers par rapport au reste de la société, mais aussi des lenteurs et des retards dans cette appropriation, éventuellement liés à des préventions ou des méfiances.

L'usage des médias dans l'Eglise s'appuie sur un certain nombre de textes qui contiennent sa pensée. Celle-ci repose sur une conception de l'homme, de la société et une vision de la communication et des médias qui s'inspirent de la doctrine catholique. En d'autres termes, le catholicisme appuie son action en ce domaine, sur une vision anthropologique et éthique. Dans cette vision, les médias ne sont pas considérés comme de purs instruments, en eux-mêmes indifférents aux objectifs qu'ils servent à savoir les valeurs de vérité, de justice et de respect d'autrui. Celles-ci sont considérées comme base de discussion avec les professionnels et les responsables des moyens de communication.

L'analyse des documents du catholicisme que nous venons de faire, montre bien qu'il a beaucoup évolué dans son approche des médias et de la communication. Du combat contre la liberté de la presse, - qui lui paraît attenter à la morale (en ouvrant les vannes à la licence) et à la foi (en favorisant l'indifférence religieuse) – aux médias comme « lieux » d'évangélisation et de dialogue avec le monde, l'Eglise catholique a franchi un grand pas.

La doctrine catholique ne considère pas les médias comme étant tout puissants, et leurs réceptions privées de ressources critiques. Elle encourage la critique des médias, en soulignant qu'ils sont ambivalents (ils peuvent être utilisés pour faire le bien et pour faire le mal) et insiste sur le bon usage de ces derniers.

En adoptant les médias pour l'évangélisation, l'Eglise catholique relie également leur usage à d'autres structures. On pense ici à l'action des paroisses, des groupes ou mouvements d'action catholique qui relayent le message des médias. L'évangélisation par les médias bénéficie, pour ainsi dire de l'appui des gens sur le terrain. Le message de la radio, de la télévision ou de la presse est discuté dans des petits groupes et peut aller jusqu'à toucher

d'autres personnes en dehors de ces groupes. La communication interpersonnelle ou encore les relations interpersonnelles ou mieux encore la communauté catholique en général joue un rôle non moins négligeable, en tant que relais des messages diffusés par les médias.

On est là face à la théorie des deux étages de la communication ou le two-step-flow of communication, selon lequel le message des médias passe par des intermédiaires (responsable ou membres des associations, des groupes d'action catholique ou des mouvements d'Eglise), considérés comme des leaders d'opinion, avant d'atteindre des couches plus larges de population.

2. L'Eglise catholique applique-t-elle de manière suivie et cohérente le principe de l'évangélisation par les médias ?

Depuis l'invention de l'imprimerie, l'Eglise catholique n'a cessé de s'investir dans le domaine des médias. Elle a connu des moments de tâtonnement, mais aussi des moments où elle a été créatrice d'usages innovants et également des périodes où elle a été à la remorque d'initiatives venues d'autres secteurs de la société. A certaines époques de son histoire elle a exprimé ses réticences sur la manière de concevoir la liberté dans l'usage des médias. Les réticences et les doutes dus à un usage qu'elle jugeait non conforme au respect de sa mission et aux attaques dont elle était l'objet. Aussi, en réaction à l'attitude des Humanistes et des Réformateurs, elle s'insurgea contre la liberté de la presse et instaura l'index, puis l'imprimatur et le Nihil obstat. En réaction contre l'anticléricalisme des Révolutionnaires, elle mit en place une presse de combat.

Au départ, contre la liberté, l'Eglise catholique finit par la reconnaître, l'accepter et la favoriser. Cette reconnaissance l'amena à proclamer la « liberté de conscience » en 1965. Aujourd'hui elle milite en faveur de la liberté religieuse dans le monde, ainsi que pour toute forme de liberté : la liberté de penser et la liberté d'expression, etc. Cependant le catholicisme ne sépare pas la liberté du respect de la vie privée et des mœurs.

L'Eglise catholique est la première à reconnaître le droit à l'information. L'émetteur n'a pas que des droits, il a aussi des devoirs. Il doit informer les citoyens de ce qui se passe dans leur société et dans le monde. C'est un droit pour le récepteur d'être informé. Dans le processus d'information, l'émetteur doit tenir compte du récepteur, de ses besoins et de ses attentes. Emetteur et récepteurs sont des partenaires. Les récepteurs n'ont pas à subir l'action des médias. Le droit de l'information doit aller de pair avec le droit à l'information.

En parlant de droit à l'information, le catholicisme se démarque des textes précédents notamment la déclaration universelle des droits de l'homme qui, dans son article 11, parle de la liberté de penser et d'expression. L'Eglise se positionne, du côté du récepteur, pour défendre ses droits. En plus, elle propose des formations aux médias pour les usagers, etc.

Au demeurant, on peut dire que dans son effort de s'appropriier les médias, le catholicisme a ainsi contribué à faire évoluer certains aspects de ce secteur.

S'agissant de la presse catholique, elle a du passer par un long cheminement. De la presse de combat, elle devient une presse militante, puis pédagogique avant d'être une presse d'information à part entière. En d'autres termes, on est passé des médias, instrument de pastorale, aux médias pour la défense de l'Eglise, la formation des militants, pour enfin aboutir aux médias comme instrument de dialogue entre Eglise et société, dialogue entre culture et foi et dialogue au sein de l'Eglise.

Pour répondre aux besoins des lecteurs la presse catholique diversifie les rubriques dans les journaux et donne la parole aux lecteurs. Elle aborde aussi des questions liées à la pauvreté dans le monde, à l'exclusion, aux inégalités sociales, à la famille, à l'éducation, etc. Le rôle du journaliste catholique étant de porter un jugement chrétien sur l'événement, d'éveiller la conscience chrétienne à propos de l'événement, de christianiser l'opinion publique, de donner un témoignage chrétien sur l'événement d'actualité. Il s'agit également pour lui, de fournir aux lecteurs les éléments qui leur permettent de se faire une opinion.

En effet, la première mission de la presse est de donner l'information. Cependant, on peut déceler dans la presse catholique des aspects d'évangélisation, notamment dans le fait de susciter l'esprit communautaire, d'être un organe du lien entre les catholiques et les non catholiques. La presse évangélise directement par la défense d'un certain nombre de valeurs de vérité, de justice, de respect d'autrui, etc., qui sont en quelque sorte des pierres d'attente pour une véritable évangélisation. D'autre part, il affûte les arguments de ceux qui sont appelés officiellement à représenter l'Eglise.

A la radio l'Eglise catholique cherche à instaurer le dialogue avec les auditeurs. La programmation, pour le cas de la radio *Notre Dame*, repose sur le pacte de compagnonnage et de familiarité (information de proximité, sentiment d'appartenance à l'Eglise, la prière) d'une part, et de l'autre, le pacte didactique (apprentissage et approfondissement de la foi,

enseignements divers). Là encore, il y a pour l'Eglise, la volonté d'aller à la rencontre de tous (chrétiens catholiques ou pas) ; une volonté de s'ouvrir au monde.

Les deux événements à savoir les voyages pontificaux que nous avons analysés en rapport à la télévision se présentent comme des conquêtes de l'opinion publique, conquête des catholiques et conquêtes des jeunes. Ils sont un moment de prise de conscience de l'appartenance à l'Eglise (particulière et universelle). Ils participent à ressouder la communauté. Ils sont une catéchèse pour les non catholiques qui apprennent à connaître l'Eglise, ses structures, sa hiérarchie, ses sacrements et son message. Ils ouvrent largement les portes de l'Eglise à toute personne désireuse d'embrasser la foi ou qui cherche à se lancer dans cette aventure.

Au sujet de la conception de l'Eglise catholique sur les médias et la communication, l'on retiendra qu'elle n'est pas restée à une vision utilitariste et instrumentaliste ; elle a évolué, en situant finalement cette question dans le cadre de la nouvelle culture qui exige un nouveau langage et donc une nouvelle approche. Les médias sont dès lors considérés comme des opérateurs culturels. De plus, dans le prolongement de cette pensée, elle a recentré la problématique de la communication et des médias sur l'homme et ses valeurs. D'où la question de l'éthique et de la morale qui traverse toute la communication. L'horizon anthropologique et éthique devient ainsi les deux piliers de toute sa conception en ce domaine.

Eu égard à la manière de se servir des médias au sein de l'Eglise, l'on retiendra que l'appropriation de ceux-ci par les catholiques diffère beaucoup d'un pays à l'autre. L'expérience française, surtout en matière de presse, n'a pratiquement pas d'équivalent dans d'autres pays européens. En France, l'Eglise catholique ne dispose pas d'organe de presse officiel, à la différence de l'Italie par exemple. Les organes de presse existant, sont la propriété des groupes religieux. En revanche, la retransmission de la messe à la télévision, se rencontre dans de nombreux pays, sur des chaînes publiques ou commerciales.

En effet, le document de l'Eglise, *Aetatis Novae*, insiste sur le fait que de nos jours l'Eglise catholique ne peut plus se passer des médias dans sa mission d'évangélisation du monde : « les moyens de communication sociale peuvent et doivent être des instruments au

service du programme de réévangélisation et de nouvelle évangélisation de l'Eglise dans le monde contemporain »⁴⁵³. Cet optimisme de l'Eglise est-il fondé ?

De nos jours, on observe au sein de l'Eglise catholique des groupes qui sont très proches de cette nouvelle évangélisation. C'est le cas de certaines congrégations (Saint Paul, les Assomptionnistes, les Dominicains...) et de certains mouvements charismatiques (Emmanuel, la Communauté saint Jean, Famille saint Joseph...). Ces derniers développent la nouvelle approche en multipliant des initiatives dans le domaine des médias : presse, radio, cassette audio et vidéo, etc. On note aussi le cas des diocèses, des paroisses qui s'investissent massivement dans ce domaine. Cependant, on dénombre également au sein de l'Eglise catholique, des groupes qui sont encore réticents : c'est le cas du vieux fond catholique constitué en grande partie des chrétiens et des prêtres de la génération d'avant Vatican II.

Une chose est sûre, les médias ne sont pas des solutions miracles au problème d'évangélisation. Ils sont davantage des opérateurs de préévangélisation que d'évangélisation. La contribution des médias au regard de l'évangélisation reste très modeste. Leur rôle est lié au progrès social et leur importance, à l'air du temps. Face aux défis auxquels l'Eglise catholique fait face dans la société française notamment, le recul des pratiques, l'insuffisance du nombre des prêtres, la privatisation de la foi qui modifie le rapport au religieux prescrit, les médias peuvent être considérés comme une chance⁴⁵⁴.

Certes, ils présentent des atouts pour l'évangélisation. Ils sont utiles en ce qu'ils créent un intérêt autour des questions religieuses. Ils créent une ambiance favorable d'apprentissage et de découverte de la foi. Ils mettent en valeur certaines figures religieuses, par le biais du témoignage. Ils favorisent une évangélisation « sans frontière ». Ils entrent partout, surtout là où les hommes butent aux barrières de religion, de culture, de formation, etc.

La radio par exemple accompagne les fidèles dans leur démarche de foi : prière, enseignement, nouvelles de l'Eglise. Grâce à elle, la plupart des chrétiens pratiquants ou non, gardent contact avec l'Eglise. Mais la religion qu'elle propose est individuelle, fondée sur la liberté de choix (choix des émissions) et sur l'enseignement. Cette religion manque l'appui de la communauté qui se traduit dans les célébrations, les rencontres et l'accompagnement personnalisé. Cette religion est un mélange d'éléments disparates que l'auditeur tente de

⁴⁵³ Aetatis Novae, n° 11

⁴⁵⁴ Cf. le titre du livre de Pierre Babin et Ann Angela Zukowski, Médias, chance pour l'évangile, (coll. Bible et vie chrétienne), édit., Lethielleux, Paris, 2000, 233 p.

mettre ensemble. Son impact est incertain ; elle ne peut être qu'une étape vers la vraie foi. Autant ils permettent la réévangélisation des catholiques, autant ils proposent un seuil aux chercheurs de spiritualité.

Vouloir reposer totalement l'évangélisation sur les médias, c'est l'amputer d'un des ses aspects important à savoir la relation humaine réelle qui est au cœur de cette action. Car évangéliser c'est aussi accompagner l'homme dans la situation réelle de sa vie quotidienne. Ainsi donc les médias ne pourront jamais remplacer efficacement la présence de ceux qui travaillent sur le terrain : prêtre, animateur pastoral, catéchète, etc.

Au fond, les médias sont utiles pour une préévangélisation. Ils sont incapables d'évangéliser en profondeur, s'il n'y a pas de relais : contact personnel, communauté. L'évangélisation faite aux moyens des médias est incomplète, partielle ; elle est une amorce qui appelle autre chose (la relation personnelle directe, l'appartenance à une communauté).

De ce fait, on a tendance à dire que le regard optimiste de l'Eglise catholique sur les médias est quelquefois naïf. Il y a des moments où les médias n'apportent rien sur l'évangélisation. Qu'on pense ici à certaines émissions où à certains articles des journaux.

Malgré la capacité qu'ont les médias de toucher une large couche de la population, d'être affranchis des barrières sociales, géographiques, religieuses et culturelles, en permettant la rencontre de l'Eglise et des chercheurs de spiritualité, la réévangélisation des fidèles catholiques, leur action sur le terrain reste très limitée.

Dans l'évangélisation par les médias, l'homme en quête de spiritualité se détache ainsi des autres et crée son petit monde. Lire, écouter, regarder, trouver... autant des possibilités d'apprendre par nous-même et qui risquent de nous éloigner des autres. L'évangélisation ne vise pas que le changement de comportement, mais elle s'inscrit dans une dynamique d'adhésion à un collectif. Parlant de l'Eglise, les évêques de France soulignent qu'elle est un milieu de vie, où les choix des individus sont soutenus par la communauté des croyants, souvent aussi comme un lieu d'espérance au milieu des précarités de la société⁴⁵⁵.

Les médias en favorisant une quête spirituelle solitaire, crée l'individualisme. En effet, il n'y a pas d'évangélisation lorsque la personne qui croit reste seule, en dehors de tout

⁴⁵⁵ *Proposer l'Évangile. Lettres des évêques aux catholiques de France.*

groupe. Les médias ne mettent pas les récepteurs en relation concrète avec une communauté. Ils n'ont pas vocation à organiser les groupes des croyants et à les accompagner au quotidien.

3. L'expérience de l'évangélisation par les médias est-elle concluante ? En réponse à cette question, l'on retiendra d'abord que l'accent porté sur l'évangélisation par les médias a rendu l'Eglise très présente sur l'espace public. Grâce à ses médias, l'Eglise catholique participe au débat public, donne son point de vue sur des questions de société, fait passer son message, etc.

Cependant, l'expérience médiatique fait un peu « bouger » la conception de l'évangélisation, notamment en France. Les médias contribuent à faire évoluer le sens du mot évangélisation. En effet, selon Francis Balle, l'histoire des études sur les médias ne peut guère être séparée de l'examen des fluctuations de l'esprit du temps, avec ses valeurs et ses événements, diversement interprétés. Comme elle est inséparable de l'évolution de ce que l'on pourrait appeler les opinions dominantes, celles qui s'expriment tour à tour par des inquiétudes, largement répandues à un moment donné, et par des propositions, tenues pour vraies, au même instant, par le plus grand nombre⁴⁵⁶.

La culture contemporaine amène l'Eglise catholique en France à repenser la notion même d'évangélisation. Elle n'est plus considérée comme un enseignement : « l'Eglise qui détient la Vérité et l'enseigne à d'autres ». Elle devient une « proposition » de la foi, de l'Evangile. Il y a là un changement de vocabulaire et en même temps de tonalité. L'évangélisation devient moins triomphante. Elle consiste à « créer » des conditions d'« adhésion », à susciter l'attention. Elle se fait désormais dans la négociation.

La proposition répond mieux au contexte d'ouverture, d'écoute et de discussion avec d'autres sensibilités. L'Eglise n'impose pas sa vision de l'homme, de la société et du monde ; elle la met sur la table de discussion. Elle explique pour faire comprendre et négocie pour faire accepter son message. « Nous sommes ainsi conduits, affirment les évêques, au nom de notre foi, à participer aux débats et aux choix qui concernent les finalités de notre société, surtout quand il s'agit de reconnaître la dignité inaliénable de chaque personne humaine, (...)»⁴⁵⁷.

⁴⁵⁶ F. Balle, *Médias et Sociétés. Presse, Audiovisuel, Télécommunications*, 1992, p. 15.

⁴⁵⁷ *Proposer l'Evangile. Lettre des évêques aux catholiques de France.*

Dans *La lettre aux catholiques de France*, les évêques mettent en exergue le dialogue, la place de l'Église-communauté dans l'accompagnement des fidèles, son combat pour le respect de la dignité de l'homme, la prise en compte des attentes et des besoins de ce dernier dans le processus d'évangélisation, etc. Cette nouvelle manière de concevoir l'évangélisation notamment sous l'influence des médias provoque un « choc en retour ». Il s'agit du choc en retour des médias sur la pensée de l'Église.

L'évangélisation par les médias subit également un changement dans sa conception. De « vecteurs ou opérateurs culturels », les médias agissent aujourd'hui comme des « vecteurs ou opérateurs des valeurs sociales » (tolérance, dialogue, lutte contre les inégalités et les injustices, respect de l'homme et de ses droits, protection de la nature, solidarité, aide aux plus démunis, paix, entente et amitié entre les peuples, respect du code de la route, lutte contre l'esclavage sous toutes ses formes, lutte contre le chômage, etc.). L'on assiste à un déplacement du sens et du contenu des médias. Les médias sont entraînés de passer du rôle de dispensateur de culture, à celui des usages de plus en plus sociaux. L'évangélisation dans le contexte actuelle de la culture de la communication et des médias, oriente désormais vers les valeurs de la société. Elle passe de l'étape de la rencontre de l'Évangile et de la culture à celle de l'Évangile aux prises avec les valeurs sociales ; celles qui fondent le vivre ensemble, c'est-à-dire un ensemble de comportements recommandés ou reconnus par une société donnée. La culture étant alors comprise comme un ensemble des théories, des techniques et des pratiques liées à l'exercice des médias et à des échanges sociaux.

Les médias et la communication ayant fait leur entrée dans les mœurs, c'est désormais vers les pratiques et les implications sociales qu'il convient d'orienter les recherches. Pour faire court, il s'agit de déterminer le rôle social des médias. Ce point de vue rejoint celui de Patrice Flichy qui affirme que l'histoire d'une invention est celle d'une série de déplacements techniques, sociaux, mais également entre la technique et le social »⁴⁵⁸. Frédéric Barbier et Catherine Bertho vont également dans ce sens lorsqu'ils soulignent que la révolution des médias doit déboucher sur la révolution du modèle même de la société⁴⁵⁹.

⁴⁵⁸ P. Flichy, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, (coll. Sciences humaines et sociales), édit., La Découverte, 1997, p. 11.

⁴⁵⁹ F. Barbier et C. Bertho, *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, (coll. Histoire), édit., Armand Colin, Paris, 2000, p. 16.

En effet, les médias ont toujours eu un rôle social comme nous l'avons fait remarqué dans notre thèse. Mais la nouveauté c'est que ce rôle change d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre.

Notre société qui privilégie la discussion, la concertation, le dialogue, considère la rencontre autour des valeurs qui unissent les hommes, comme un élément de sa survie. C'est autour des valeurs universelles que l'évangélisation par les médias se tourne désormais. Les médias deviennent pour ainsi dire, les lieux du « contrat social », du « partage des valeurs », de la « rencontre sociale ». L'Évangélisation consisterait alors à féconder les valeurs universelles, à les éclairer, à les accompagner dans leur mise en œuvre afin qu'elles répondent au plan du Créateur, qui veut le bonheur de l'homme.

Bibliographie

1. Ouvrages

Agostino, M., Le pape Pie XI et l'opinion (1922-1939), édit., Ecole française de Rome, Rome, 1991, 820 p.

Akoun, A., Sociologie des communications de masse, (coll. Les fondamentaux), édit., Hachette, Paris, 1997, 157 p.

Albert, M., L'Eglise catholique en France sous la IV^{ème} et la V^{ème} République, (coll. Histoire), édit., du Cerf, Paris, 2004, 281 p.

Albert, P., et Tudesq, A-J., Histoire de la Radio- Télévision, (coll. Que sais-je ?), PUF, Paris, 1981, 127 p.

Alberto, M., Une histoire de la lecture. Arles : Actes-Sud, édit., Babel, 1998.

Aulotte, R., Le XVI^{ème} siècle. Littérature française, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1991.

Babin, P. et Zukowski, A., Médias une chance pour l'évangile, édit., Lethielleux, Paris, 2000, 233 p.

Bacquet, A. Médias et christianisme, édit., Le Centurion, Paris, 1984, 173 p.

Balle, F., Médias et sociétés. Presse-édition-internet-radio-cinéma-télévision-télématique-cédéroms-DVD-Réseaux multimédias, (coll. Domat politique), édit., Montchrétien, Paris, 1999, 811 p.

Balle, F., Médias et sociétés. Presse- Audiovisuel – Télécommunications, (coll.Domat politique), édit., Montchrétien EJA, Paris, 1992, 735 p.

Balle, F et Eymery, G., Les nouveaux médias, (coll. Que sais-je ?), PUF, Paris, 1996, 127 p.

Bamberger, M., La radio en France et en Europe, (coll. Que sais- je ?), PUF, Paris, 1981, 128 p.

Barberini, G., Le Saint Siège, édit., du Cerf, Paris, 2003, 236 p.

Barbier, F et Bertho Lavenir, C., Histoire des médias. De Didérot à Internet, (coll. Histoire), édit., Armand Colin, Paris, 2000, 397 p.

Beauvalet, C. et alii, Dynamique chrétienne de la communication moderne. Essais de réflexion pastorale, édit., Mame, 1966, 329 p.

Bélisle, C et alii., Pratiques médiatiques. 50 mots clés, (coll. CNRS Communication), édit., CNRS, Paris, 1999, 428 p.

Bellenger, L., La force de persuasion. Du bon usage des moyens d'influencer et de con- vaincre, (coll. Formation permanente), édit., ESF, Paris, 1997, 190 p.

Bennassar, B. et Jacquart, J., Le XVI ème siècle, édit., Armand Colin, Paris, 1990, 291 p.

Bercé, Y-M. et alii, Le XVII ème siècle (1620-1740), (coll. Histoire Université), édit., Hachette, Paris, 1992, 352 p.

Bernier, M-F., Ethique et déontologie du journalisme, édit., Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004, 408 p.

Bertho Lavenir, C., La démocratie et les médias au 20 ème siècle, édit., Armand Colin, Paris, 2000, 288 p.

Bertrand, C-J., La déontologie des médias, (coll. Que sais-je ?), PUF, Paris, 1997, 128 p.

Bianchi, J. et Bourgeois, H., Les médias côté public. Le jeu de la réception, (coll.Fréquences), édit., du Centurion, Paris, 1992, 133 p.

Bianchi, J., et alii, Une Eglise des Ondes ? Vingt ans de radios chrétiennes en France, édit., Profac, Lyon, 2002, 164 p.

Boulet, M., Le choc des médias, (coll. L'héritage du concile), édit., Desclée, Paris, 1985, 298 p.

Bourgeois, H., Intelligence et passion de la foi, édit., Desclée de Brouwer, 2000, 381 p.

Breton, P. et Proulx, S., L'Explosion de la communication, (coll. Sciences humaines et sociales), édit., La Découverte, Paris, 1999, 324 p.

Brouste, P. et Cotte, D., Le multimédia : promesse et limites, (coll. Systèmes d'Information et Nouvelles Technologies), édit., ESF, Paris, 1993, 142 p.

Brunsvick, Y et Danzin, A., Naissance d'une civilisation. Le choc de la mondialisation, (coll. Défis), édit., Unesco, Paris, 1998, 111 p.

Camille, M., Images dans les marges : aux limites de l'art médiéval, édit., Gallimard, Paris,

1997

Carrier, J-P., Initiation aux médias. Vocabulaire et pratiques d'informations, édit., Privat, Toulouse, 1989, 206 p.

Cazeneuve, J., Sociologie de la radio-télévision, (coll. Que sais-je ?), PUF, Paris, 1996, 126 p.

Cent ans d'histoire de La Croix 1983-1983, (coll. Chrétiens dans l'histoire), édit., Le Centurion, Paris, 1988, 471 p.

Chartier, R. Culture écrite et société, édit., Albin Michel, Paris, 1996.

Chartier, R et alii, Histoire de la lecture. Un bilan de recherches, édit., de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995.

Chaumely, J. et Huisman, D., Les relations publiques, (coll. Que sais-je ?), PUF, Paris, 1992, 128 p.

Chaunu, P., Le temps des Réformes. Histoire religieuse et système de civilisation, (coll. Le monde sans frontière), édit., Fayard, Paris, 1975, 570 p.

Cheval, J-J., Les Radios en France. Histoire, état et enjeux, édit., Apogée, Rennes (France), 1997, 249 p.

Christian, V., Du papyrus à l'hypertexte, édit., La Découverte, Paris, 1999.

Christin, A-M., Culture écrite ou la déraison graphique, édit., Flammarion, Paris, 1995.

Colinon, M-C., La Communication. Relations publiques, Publicité et Journalisme, édit., Bayard, Paris, 1990, 158 p.

Colonna- Cesari, C., Urbi et Orbi. Enquête sur la géopolitique vaticane, édit., La Découverte, Paris, 1992, 282 p.

Coltice, J-J, Comprendre la presse. Informer hier et demain, imprimerie des Monts Lyonnais (iml), 1995, 128 p.

Concile Vatican II, Décret *Inter mirifica* sur les communications sociales, publié au Vatican, 1963.

Conseil pontifical pour les communications sociales, Instruction pastorale *Communio et progressio* pour l'application du décret *Inter mirifica* du Concile œcuménique vatican II, publié au Vatican, 1971.

Conseil pontifical pour les communications sociales, Instruction pastorale Aetatis Novae sur les communications sociales pour le 20^{ème} anniversaire de Communio et Progressio, publié au Vatican, 1992.

Conseil pontifical pour les communications sociales, « Ethique en publicité », publié au Vatican, 1997.

Conseil pontifical pour les communications sociales, « L'Eglise et Internet », publié au Vatican, le 22 février 2002.

Conseil pontifical pour la famille, Vérité et signification de la sexualité humaine. Orientations pour l'éducation en famille, édit., du Cerf, Paris, 1996, 137 p.

Cornu, D., Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information, (coll. Le champ éthique), édit., Labor et Fides, Genève, 1994, 510 p.

Dagnaud, M., L'Etat et les Médias. Fin de partie, édit., Odile Jacob, Paris, 2000, 247 p.

D'Almeida, F et Delporte, C., Histoire des médias en France. De la grande guerre à nos jours, édit., Flammarion, France, 2003, 434 p.

Dayan, D. et Katz, E. La télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct, (coll. Politique éclatée), PUF, Paris, 1996, 259 p.

De Broucker, J., La presse catholique en France, (coll. Fréquences), édit., du Centurion, Paris, 1992, 165 p.

Debray, R., Cours de médiologie générale, (coll. Bibliothèque des idées), édit., Gallimard, Paris, 1991, 395 p.

Defois, G. et Tincq, H., Les médias et l'Eglise. Evangélisation et information : le conflit de deux paroles, (coll. Les médias et l'histoire), édit., CFPJ, Paris, 1997, 157 p.

Delumeau, J et Cottret, M., Le catholicisme. Entre Luther et Voltaire, (coll. L'Histoire et ses problèmes), PUF, Paris, 1971, 494 p.

De Montclos, X., Brève histoire de l'Eglise de France, (coll. Histoire), édit., du Cerf, Paris, 2002, 207 p.

De Muizon, F., Le défis de l'infocommunication. Le journalisme menacé par la communi-cation, édit., l'Age d'Homme, Lausanne, 2000, 83 p.

Derville, G., Le pouvoir des médias. Mythes et réalités, (coll. Politique en plus), édit., Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005, 207 p.

De Virieu, F-H., La médiacratie, édit., Flammarion Paris, 1990, 294 p.

Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication, (sous la dir. de Lamizet, B. et Silem, A.), édit., Ellipses, Paris, 1997, 590 p.

D'Onorio, J-B., La diplomatie de Jean Paul II, édit., du Cerf, Paris, 2000, 328 p.

Eglises et médias. Dossiers de l'audiovisuel, n° 68, (Juillet- Août) 1996.

Eisenstein, E., La Révolution de l'imprimé. A l'aube de l'Europe moderne, (coll. Hachette littératures), édit., La Découverte, Paris, 1991, 348 p.

Ellul, P., Propagandes, édit., Economica, Paris, 1990, 361 p.

Ethique et Communication. Actes du Colloque : « Chrétiens professionnels de la communi-cation », édit., Beauchesne, Paris, 1991, 152 p.

Farge, A., Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIII ème siècle, édit., du Seuil, Paris, 1992, 310 p.

Favreau, F., La liturgie, (coll. L'héritage du Concile), édit., Desclée, Paris, 1983, 215 p.

Febvre, L., et Martin, H-J., L'Apparition du livre, édit., Albin Michel, Paris, (1971)1999, 592 p.

Feyel, G., La Presse en France. Des origines à 1944, (coll. Infocom), édit., Ellipes, 1999, 192 p.

Fleury, A., La Croix et l'Allemagne 1930-1940, (coll. Histoire), édit., du Cerf, Paris, 456 p.

Flichy, P., Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée, (coll. Sciences humaines et sociales), édit., La Découverte, Paris, 1997, 289 p.

Gabel, E., L'Enjeu des media, édit., Mame, Paris, 1971, 472 p.

Gendrin, B., Eglise et société : communication impossible? (coll. Pascal Thomas- Pratiques chrétiennes), édit., Desclée de Brouwer, Paris, 1995, 217 p.

Gourevitch, J-P., Clés pour l'audiovisuel, édit., Seghers, Paris, 1973, 219 p.

Grunig, B., Les mots de la publicité. L'architecture du slogan, Presses du CNRS, France, 1990, 255 p.

Gutwirth, J., L'Eglise électronique. La saga des télévangélistes, édit., Bayard, Paris, 1998, 312 p.

Heinderyckx, F., Une introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias, (coll. Cefal Sup), «édit., du Cefal, Liège, 2002, 86 p.

Hervieu- Léger, D et Champion, F., Vers un nouveau christianisme ? Introduction à la sociologie du christianisme occidental, (coll. Sciences humaines et religions), édit., du Cerf, Paris, 1987, 395 p.

Hervieu- Léger, D., La religion pour mémoire, (coll. Sciences humaines et religions), édit., du Cerf, Paris, 1993, 273 p.

Hervieu-Léger, D et alii, Voyage de Jean-Paul II en France, édit., du Cerf, Paris, 1988, 194 p.

Higman, F., Le levain de l'évangile. Histoire de l'édition française, édit., Promodis, Paris, 1982.

Histoire de la lecture dans le monde occidental (Sous la dir. de Guglielmo, C. et Chartier, R.), édit., du Seuil, Paris, 1997.

Histoire de l'édition française. Le livre concurrencé 1900 – 1950, (Sous la dir. de Roger Chartier et Henri-Jean Martin), édit., Fayard, Paris, 1991, 724 p.

Histoire de l'édition française. Le temps des éditeurs. Du romantisme à la belle Epoque, édit., Fayard, Paris, 1990, 669 p.

Histoire de l'édition française. Tome 1 Le livre conquérant. Du moyen Âge au milieu du XVII ème siècle, édit., Promodis, Paris, 1982, 629 p.

Histoire du Christianisme. Les défis de la modernité (1750-1840), édit., Desclée de Brouwer, Paris, 1997, 1002 p.

Histoire et pouvoirs de l'écrit, (sous la dir. de Henri -Jean Martin), édit, Librairie Académique Perrin, Paris, 1990, 518 p.

Histoire et communication, (sous la dir. de Pascal Lardellier), édit., L'Harmattan, Paris, 1999, 181 p.

Hourdin, G., La Presse catholique, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1957, 117 p.

Images de la religion à la télévision, publication du Département de communication, Université catholique de Lyon, Octobre 2000.

Jamet, C et Jannet, A-M., Les stratégies de l'information, édit., L'Harmattan, Paris, 1999, 315 p.

Jeanneney, J-N., L'écho du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France, édit., Hachette, Paris, 1999, 606 p.

Jean- Paul II, Evangeliser par les moyens de communication sociale. Extrait de l'exhortation apostolique post synodale *l'Eglise en Amérique*, publiée au Mexique le 22 Janvier, 1999.

Jean Paul II et l'éthique politique (sous la direction de Joël-Benoît d'Onorio), édit., Universitaires, 1992, 212 p.

Jean-Paul II, Restez fermes dans la foi. Voyage apostolique de Jean-Paul II en France (4-7 octobre 1986), édit., du Centurion, Paris, 1986, 214 p.

Jean-Paul II en France. 4-7 octobre 1986, édit., Fleurus, Montreuil/ France, 1986, 119 p.

Jeancolas, J-P., Le cinéma français. La Vème République (1958 – 1978), édit., Stock, 1979, 475 p.

Jeudi, H-P., La publicité et son enjeu social, (coll. Sup), PUF, Paris, 1977, 206 p.

Jeudi, H-P., La Société du trop plein, édit., Eshel, Paris, 1991, 140 p.

Jost, F. et Leblanc G., La télévision française. Au jour le jour, édit., Anthropos – economoca / Ina, Paris, 1994, 143 p.

Kant, Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ? édit., Flammarion, Paris, 1991, 206 p.

Labarre, A., Histoire du livre, (Que sais-je ?), PUF, Paris, 1970.

La Bible. Traduction œcuménique, édit., du Cerf, Paris, 1988.

La documentation catholique n° 15, Août 2006. *Vème Rencontre mondiale des Familles*

La documentation catholique n° 17, du 02 octobre 2005. *XX ème JMJ à Cologne*

La documentation catholique n° 21, du 1^{er} décembre 1996. *Proposer la foi dans la société actuelle* (Assemblée plénière des évêques à Lourdes du 4 au 9 nov. 1996).

Lamizet, B., Histoire des médias audiovisuels (coll. Infocom), édit., Ellipses, 1999, 192 p.

Laramée, A. et Vallée, B., La recherche en communication. Eléments de méthodologie, (coll. Communication organisationnelle), Presses de l'Université du Québec, Québec, 1991, 377 p.

La télévision et ses influences (Sous la dir. de Didier Courbet et Marie- Pierre Fourquet), (coll. Médias-recherches), édit., de Boeck, Bruxelles, 2003, 208 p.

« L'Arbre- qui -parle ». Regard sur la presse congolaise. Du Congo belge à celui de Kabila sans oublier le Zaïre de Mobutu, édit., L'Harmattan, Paris, 2003, 181 p.

L'audience et les médias, France, Organisation (Sous la dir. de Santigni, G. et Santier, E.) (coll. Institut de recherche et d'études publicitaires), 1989, 253 p.

Lazarsfeld, P., Qu'est-ce que la sociologie ? (coll. Idées), édit., Gallimard, France, 1970, 252 p.

L'éducation aux médias, édit., Unesco, Paris, 1984, 401 p.

Leclerc, H et Theolleyre, J-M., Les médias et la justice. La liberté de la presse et respect du droit, (coll. Médias et Société), édit., CFPJ, Paris, 1996, 155 p.

Le commerce de la librairie en France au XIXème siècle. 1798-1914, (sous la dir. de Jean Yves Mollier), (coll « In Octavo »), édit., de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1997, 450 p.

Lecomte, B., Jean-Paul II, édit., Gallimard, 2003, 637 p.

Le livre français. Hier, aujourd'hui, demain, (sous la dir. de Julien et alii), édit., Imprimerie nationale, Paris, 1972.

Lenoir, F., Le Bouddhisme en France, édit., Fayard, Paris, 1999, 447 p.

Lesavre, L., Théories de la communication et nouvelles technologies de l'information et de la communication, édit., Groupe ESC Grenoble, Grenoble, 2001, 12 p.

Les droits et les devoirs des journalistes. Textes officiels, édit., du Centre de perfectionnement des journalistes, Paris, 1995, 160 p.

Les Eglises et les Médias. Actes du VIIème colloque international (15 et 16 avril 1993), édit., de l'Institut de droit et d'histoire canonique, Aix-en-Provence. 1993, 257 p.

Les jeunes et les médias. Perspectives de la recherches dans le monde (sous la dir. de G. Jacquinot), édit., L'Harmattan, Paris, 2002, 247 p.

Les Trois révolutions du livre, édit., de l'Imprimerie nationale, Paris, 2002, 512 p.

Les usages de l'imprimé (XVème –XIXème siècle) (sous la dir. de Roger Chartier), édit., Fayard, Paris, 1987, 446 p.

Les Médias. Textes des Eglises, édit., Centurion, Paris, 1990, 463 p.

Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? édit., ESF, Paris, 1994, 171 p.

Les Annales de la propagation de la foi, T3, Librairie de Rusand, Lyon, 1828.

Les Jeunes et les médias. Perspectives de la recherche dans le monde (sous la dir. de Geneviève Jacquinot), édit., L'Harmattan, Paris, 2002, 247 p.

L'éducation aux médias, édit., de l'Unesco, Paris, 1984, 401 p.

L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie XVI – XIX ème siècle, (sous la dir. de F. Barbier, Sabine Juratic et Dominique Varry), (coll. Cahiers d'histoire du livre), édit., Klincksieck, 1996, 665 p.

Lévy, P., Cyberculture. Rapport au conseil de l'Europe dans le cadre du projet « Nouvelles technologies : coopération culturelle et communication », édit., Odile Jacob, Mesnil-sur- l'Estrée, 1995, 313 p.

Lohisse, J., La communication. De la transmission à la relation, (coll. Culture et communication), édit., De Boeck université, Bruxelles, 2001, 213 p.

Maigret, E., Sociologie de la communication et des médias, (coll. Sociologie), édit., Armand Colin, Paris, 2003, 287 p.

Manguel, A., Une histoire de la lecture. Arles : Actes-Sud, édit., Babel, 1998, 130 p.

Mathien, M., Economie générale des médias, (coll. Infocom), édit., Ellipses, Paris, 2003, 240 p.

Mattelart, A., La publicité, édit., La Découverte, Paris, 1990, 125 p.

Mattelart, A., L'Invention de la communication, édit., La Découverte, Paris, 1997, 382 p.

Mattelart, A. et Michèle, Histoire des théories de la communication, (coll. Repères), édit., La Découverte, Paris, 1997, 125 p.

Martinire, N., Décrypter les médias américains, (coll. Major), PUF, Paris, 1998, 190 p.

Médias et religions en miroir (sous la dir. de Bréchon, P. et Willaime, J-P), (coll. Politique d'aujourd'hui), PUF, Paris, 2000, 329 p.

Mercator, P., La fin des paroisses ? Recomposition des communautés, aménagement des espaces, édit., Desclée De Brouwer, Paris, 1997, 191 p.

Merton, R.K., Eléments de théorie et de méthode sociologique, édit., Armand Colin, Paris, 1997, 384 p.

Meunier, J-P., et Peraya, D., Introduction aux théories de la communication. Analyse sémiopragmatique de la communication médiatique, (coll. Culture et communication), édit., de Boeck, Bruxelles, 2004, 459 p.

Mc Luhan, M., Pour comprendre les média. Les prolongements technologiques de l'homme, édit., Mame, Paris, 1968, 390 p.

Moitel, P. et Plettner, C., Le Jour du Seigneur. Une aventure de télévision, édit., Bayard, Paris, 1987.

Monique, H., Les Nouveaux disciples dix ans après, édit., Le Centurion, Paris, 1987, 375 p.

Monot, P et Simon, M., Habiter le cybermonde, édit., de l'Atelier, Paris, 1998, 188 p.

Morienvil, J., Sur l'Histoire de la presse catholique en France. Rapport pour l'exposition rétrospective de la presse catholique française au Vatican en 1936, édit., Alsatia, Paris, sd., 55 p.

Nations et Saint Siège au XX^{ème} siècle, (sous la direction d'Hélène Carrère d'Encausse et de Philippe Levillain), édit., Fayard, Paris, 2003, 446 p.

Netz, R., Histoire de la censure dans l'édition, (coll. Que sais- je ?) PUF, Paris, 1997, 128 p.

Neveu, E., Une société de communication ? (coll. Clefs / Politique), édit., E.J.A, Paris, 1997, 160 p.

Olméta P., La cinémathèque française. De 1936 à nos jours, édit., CNRS, Paris, 2000, 238 p.

Parrochia, D., Philosophie des Réseaux, (coll. La politique éclatée), PUF, Paris, 1993, 300 p.

Paul VI, Evangélisation et mass médias. Extrait de l'exhortation apostolique *l'évangélisation dans le monde moderne*, 1975.

Pedro Miguel, L., Jean-Paul II, le pape aux deux visages, édit., Golias, Villeurbanne (France), 1998, 580 p.

Pelletier, D., Les catholiques en France depuis 1815, (coll. Repères), édit., La Découverte, Paris, 1997, 130 p.

Pierrard, P., Un siècle de l'Eglise de France. 1900/2000, édit., Desclée de Brouwer, Paris, 2000, 250 p.

Pigeat, H et Huteau, J., Déontologie des médias. Instructions, pratiques et nouvelles approches dans le monde, (coll. Communication, développement et société), édit., Unesco, Paris, 2000, 574 p.

Pie XII, Encyclique Miranda Prorsus, Rome, 8 septembre 1957.

Potel, J., Religion et publicité, (coll. Essais), édit., du Cerf, Paris, 1981, 84 p.

Potel, J., Les mass-media. Presse, radio, cinéma, télévision, publicité...ce qu'en pensent prêtres et religieuses, (coll. Recherches pastorales), édit., Fleurus, Paris, 1969, 171 p.

Potel, J., L'Eglise catholique en France. Approches sociologiques, édit., Desclée de Brouwer, Paris, 1994, 222 p.

Poulat, E., Où va le christianisme ? (coll. Encyclopédie des phénomènes spirituels), édit., Plon, 1996, 328 p.

Pouvoir et communication dans l'Eglise, édit., du Cerf, Paris, 1979, 136 p.

Prélot, R., La Presse catholique dans le Tiers Monde, édit., Librairie Saint-Paul, Paris, 1968, 320 p.

Presse, édition, multimédia, publication de Bayard, Paris, 2005, 58 p.

Quéré, L., Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne, édit., Aubier Montaigne, Paris, 182, 215 p.

Raimond, J. B., Jean-Paul II un pape au coeur de l'histoire, édit., du Midi, 1999, 257 p.

Religion et action dans l'espace public (sous la dir. de Bréchon, P. et Duriez, B.), (coll. Logique politique), édit., L'Harmattan, Paris, 2000, 301 p.

Remond, R., Le christianisme en accusation. Entretien avec Marc Leboucher, édit., Desclée de Brouwer, Paris, 2000, 160 p.

Retrouver le temps de lire, conférence du comité permanent pour l'information et la communication (COPIC), à Paris, le 16 janvier 2002.

Robert, M., La lettre et l'image : la figuration dans l'alphabet latin du huitième siècle à nos jours, Gallimard, Paris, 1970.

Roche, D., Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XIII^{ème} siècle, édit. Fayard Paris, 1988.

Rynne, X., La Révolution de Jean XXIII, édit., Grasset, Paris, 1963, 240 p.

Sadoul, G., Le cinéma français (1890- 1962), édit., Flammarion, Paris, 1962, 289 p.

Sfez, L., Critique de la communication, édit., du Seuil, Paris, 1990.

Shenwen Li, Stratégies missionnaires des jésuites français. En Nouvelle-France et en Chine au XVII^e siècle, édit., L'Harmattan, Paris, 2001, 335 p.

Spitéri, G., Le journaliste et ses pouvoirs, PUF, Paris, 2004, 337 p.

Sutter, E. Le marketing des services d'information. Pour un usage de l'information documentaire, (coll. Systèmes d'Information et Nouvelles technologies), édit. ESF, Paris, 1994, 207 p.

Théo. Encyclopédie catholique pour tous, édit., Droguet –Ardent, Paris, 1992, 1327 p.

Thurian, L'Eucharistie, édit., Neuchâtel, Paris, 1969.

Turrel, J., Notre- Dame des ondes. Entretiens radiophoniques, édit., Emmanuel Vitte, Lyon (France), 1951, 144 p.

Veron, E., Construire l'événement. Les médias et l'accident de three mile island, édit., de Minuit, Paris, 1981, 177 p.

Vers la société de l'information. Savoirs-Pratiques-Médiation (Delmas, R. et Massif-Follea, F.), édit., Apogée, Rennes, 1995.

Voyage de Jean-Paul II en France, (coll. Sciences humaines et religions), édit., du Cerf, Paris, 1988, 193 p.

Weigel, G., Jean-Paul II témoin de l'espérance, édit., Lattès, 1999, 1173 p.

Wolton, D., Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias, édit., Flammarion, Mayence, 1999, 235 p.

2. Articles

Bianchi, J., Messe télévisées, dans *Etudes*, novembre, 1992, p. 529- 538.

Bilan des JMJ de Paris, par l'un des principaux organisateurs : intervention du père Paul Destable à l'Assemblée Plénière des Evêques de France, in *Un rendez-vous pour la foi. Lourdes 1997*, édit., du Centurion, Paris, 1998, p.143-149.

Dayan, D., « Présentation du pape en voyageur. Télévision, expérience rituelle, dramaturgie politique », in *Terrain* n° 15, octobre (1990), p. 13- 28.

Deltombe, T., Le part-pris des médias français. L'Islam au miroir de la télévision, dans *Le monde diplomatique*, mars, 2004, p. 28.

Ferry, L., Jésus et Bouddha, dans *Le Point*, 29 mars (1997), p. 96.

Herman, X. et Ornato, E., Histoire du livre médiéval, dans <http://lamop.univ-paris1.fr/W3/lamop5.html>.

JMJ de Paris, dix ans après, dans le journal *La Coix*, du 17Août 2007.

Histoire du livre, dans

http://fr.encyclopédie.yahoo.com/articles/ni/ni_3234_p0.html.

La télévision comme outil de contrôle social, article paru dans *Front Social*, n°8. On peut le retrouver sur <http://perso.magic.fr/nac/webnac4/fs/wcult3.htm>.

La censure religieuse, dans <http://www.courcelle-bruno.nom.fr/LivresInterdits>.

L'édition des livres imprimés au XVIème siècle, dans

<http://gallica.bnf.fr/themes/LivXVI1.htm>

Livres et culture du clergé à l'époque moderne, dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, Janvier- Juin, 1997, tome 83 (n° 210), 312 p.

Lyon pendant la Renaissance, dans http://cathedrale-lyon.cef.fr/histoire_lyon/

McWebb, C. Le livre et l'imprimerie aux XVI ème et XVII ème siècles, sur <http://www.arts.uwaterloo.ca/cmccwebb/montaigne.htm>.

Martnez, E. et alii, Philosophie et spiritualité. La censure et ses formes, sur <http://sergecar.club.fr/Censure/censure.htm>.

Récension du livre de Bruno Blasselle, Histoire du livre. Vol. 1 : A pleine pages, (coll. Découvertes), édit., Gallimard, Paris, 1997, 160 p par Annick Robert, dans la Revue *Hermès*, n°4, printemps- été, 1999.

Roman, J., Ethique et journalisme : vers un « civisme » de l'information ? dans *Encyclopaedia Universalis*, édit., Encyclopaedia Universalis, France, 1992, p. 102.

3. Quelques sites

[http : WWW.radionotredame.com](http://WWW.radionotredame.com) : site de Radio *Notre-Dame*

<http://WWW.ktotv.com/>: site de la télévision *KTO*.

WWW. Vatican. Va : Tout sur le Vatican. Contient une quantité de documents sur le Pape, ses prédécesseurs et la Curie romaine (gouvernement de l'Eglise)

WWW.clerus.org : Site de la congrégation pour le clergé : documents, textes officiels sur l'histoire religieuse, les données statistiques, etc.

WWW.cerf.fr : Site de l'Eglise de France

WWW.croire.com ou WWW.bayardweb.com : Site de Bayard Presse. Ce site offre des informations d'actualité, conseils pratiques sur l'organisation des débats et des forums de réflexion

<http://bbf.enssib.fr> : Site web sur l'histoire du livre

WWW. Maxicours.com

WWW. Wikipedia.org : site d'informarion générale

WWW.la-croix.com

4. Quelques mémoires et thèses

Antoni, S., Quand le quotidien *La Croix* considère la liturgie. Enjeux de l'information en

litugie dans un quotidien catholique, mémoire de Licence en théologie, institut catholique de Paris, 2006, 126 p.

Bomengola, J-M., Médias et évangélisation. Quelles stratégies de communication pour le diocèse de Lyon ? Mémoire de DEA, Science de l'Information et de la communication, Université Lumière Lyon II, 2001- 2002, 110 p.

Ferrand, O., L'année 1957 du catholicisme français vue par le quotidien *La Croix* : Etudes d'une « année-test », Mémoire de maîtrise, Université Lumière Lyon II, 1995, 127 p.

Gougeon, M-N., Les journées Mondiales de la Jeunesse en 1997 à Paris. La communication d'une institution religieuse : l'Eglise catholique, Mémoire de DEA, Science de l'information et de la communication, Université Jean Moulin Lyon III, 1998-1999, 156 p.

Larroye, M., L'univers d'opinion catholique au regard de son rapport à l'altérité : la presse catholique, ses lecteurs et l'affaire du voile, Mémoire de DEA, Science politique, Institut d'Etudes Politiques, Université Lumière Lyon II, Septembre 2000, 178 p.

Makiobo-Ma-Lelo, Clément, L'Eglise catholique comme instance critique de la société. Contribution à l'étude du catholicisme zaïrois de 1972 à 1997, thèse doctorat, Sorbonne, Paris, Janvier 2003.

Saby, C., La communication de l'Eglise catholique en France depuis 1978, Mémoire, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Année 1998-1999.

Annexes

Annexe 1 : La Presse Catholique en France

I. Chronologie de la Presse catholique en France de 1853 à 1957

Le 20 Novembre 1853, publication du premier numéro de *Semaine religieuse* de Paris, *Revue du culte et des bonnes œuvres*. Ce fut la première *Semaine religieuse* conforme à la formule devenue classique. *La Revue des bibliothèques* lancée le 5 novembre 1850 à Avignon n'était qu'une ébauche de *Semaine religieuse*.

En 1856, les PP. Gagarine et Charles Daniel lancent à Lyon les *Etudes*, dont la parution fut interrompue en 1880 par les expulsions pour reprendre en 1887. Gagarine, ancien diplomate russe, publia une série de brochures sur les questions religieuses d'Orient et d'Occident, puis leur donna un caractère périodique sous le titre *Etudes de théologie, de philosophie et d'histoire*. L'Abbé Le Boucher lance la revue *Jeune ouvrier*, qui dura jusqu'en 1861, pour coordonner l'action des organisations catholiques s'occupant des jeunes ouvriers.

Le 2 Octobre 1858, premier numéro de *La semaine des familles*, dirigée par Alfred Nettement, illustré catholique dans le style du *Magasin pittoresque*.

En 1860, premier numéro du *Mémorial catholique*, ultramontain libéral, qui fut animé par l'ex-fouriériste Dérimé Laverdant. La même année publication du premier numéro de la *Revue des sciences ecclésiastiques*, bimestrielle, éditée à Arras par l'Abbé D. Bouix pour faire connaître au clergé les prises de position du Vatican. Le 29 Janvier : suppression de *L'Univers* par décret impérial. Le 18 Février, premier numéro du *Monde*, destiné à remplacer *l'Univers* qui venait d'être suspendu. Ensuite, ils se concurrencèrent longtemps avant de fusionner (en juillet 1896). Le fondateur fut Taconnet.

Le 4 Mai 1861 : lancement du premier numéro de l'*Ouvrier*, hebdomadaire illustré patronné par Mgr de Ségur. Destiné à combattre la propagande révolutionnaire, il fut rédigé notamment par Montalembert, Louis Veillot, Augustin Cochin et Emile Keller. On supprima *Le Jeune ouvrier*, pour lancer ce journal.

En Juin 1862, disparition de l'*Ami du Peuple*.

Le 26 Octobre 1865, premier numéro des *Archives ecclésiastiques* : « théologie, droit canon, liturgie, philosophie, histoire, sciences, lettres et arts, sous la direction d'une société d'ecclésiastiques romains, français et allemands ». Cette revue est fondée par Collin de Planey pour être « le Moniteur des décisions sacrées dont le Saint-siège prendra l'initiative ».

En 1866, publication du premier numéro de la *Revue des questions historiques*.

En 1867, Louis Veillot fait reparaître l'*Univers* supprimé depuis 1860; il le dirigera jusqu'à sa mort (1883) et sera remplacé comme rédacteur en chef par son frère Eugène (1905).

En Février 1868, publication du premier numéro de *Polybiblion*, « revue bibliographique universelle », fondée par le marquis de Beaucourt. Cette revue a pour but de donner des informations sur des publications. Le 6 Février, premier numéro du *Bulletin de la société bibliographique*, fondé par le marquis de Beaucourt pour former une élite intellectuelle dans les classes dirigeantes. Le 1er Août 1868, publication du premier numéro du *Français*, journal catholique libéral fondé par François Beslay, sous l'impulsion de Mgr Dupanloup.

En Juillet 1870, Henry Jouin lance la *Revue des associations catholiques pour la classe ouvrière*.

En 1872, Ferdinand Levé, modéré et libéral, remplace Armand Ravelet à la direction du *Monde*. La même année, l'on assiste à la naissance du *Bulletin de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers*, qui devait durer jusqu'en 1878. Le 12 Juillet 1872, publication du premier numéro de *Pèlerin*. C'est le bulletin d'information du comité central des pèlerinages. Il fut d'abord mensuel avant de devenir hebdomadaire dès 1872.

En 1873, paraît le premier numéro de la *Revue catholique des institutions et du droit*, qui débute par une approbation du *Syllabus* et devient l'organe des congrès annuels des juristes catholiques. Edouard Hervé (1835-1897) fonde *Le Soleil*, premier journal

politique à un sou (au lieu de deux). Avec son supplément le *Soleil du Dimanche*, cet organe orléaniste atteint presque le tirage du *Figaro*. Jacques Hervé de Kerohaut dirigea ce journal après Edouard; influencé par Urbain Cohier dans le sens d'une monarchie anticléricale, il fut dreyfusard et *Le Soleil* ne s'en remit pas, bien que Kerohaut en eut abandonné la direction. *Le Soleil* disparut en 1914.

En 1876, l'oeuvre des Cercles catholiques d'ouvriers lance *l'Association catholique*, qui devait devenir rapidement la *Tribune de La Tour du Pin*, une revue mensuelle. Au mois de Mai, Mgr Dupanloup lance la *Défense religieuse et sociale*. Le Baron d'Yvoire la dirigea jusqu'en 1879 et Joseph Denais lui succéda jusqu'en 1887. Modéré dans la polémique, ce journal disparut devant la concurrence des organes fanatiques, notamment *l'Univers*. En Décembre, le P. Bailly prend la direction du *Pèlerin*, en double format, augmente le nombre de pages, l'illustre et maintient l'abonnement à 6 francs par an.

Le 1^{er} Novembre 1878, paraît le premier numéro de *l'Ami du Clergé*, qui fut jusqu'à la seconde guerre mondiale l'une des principales publications destinées au clergé. Fondé par l'éditeur Pasmé pour mobiliser le clergé contre la franc-maçonnerie, il fut racheté par l'Abbé Denis, chancelier de l'Evêché de Langres, qui en fit une revue de pastorale paroissiale, de consultations juridiques, etc. Il tirait à 10.000 exemplaires avant 1914.

En 1879, Joseph Rambaud lance à Lyon *Le Nouvelliste*.

Le 1^{er} Mars 1880, le P. Bailly lance *La Croix-Revue*. Le même jour, le P. Ludovic publie la revue *Union économique*, destinée à faire de la propagande pour les organismes économiques.

En 1882, Ernest Legendre lance l'hebdomadaire *Le Républicain catholique*.

Le 16 Juin 1883, la Maison de la Bonne Presse publie le premier numéro de *La Croix*, journal quotidien. Le tirage était de 160.000 exemplaires en 1895 (contre 15.000 pour *l'Univers*), 280.000 en 1900.

En 1885, l'Œuvre des cercles lance l'hebdomadaire *La Corporation*.

Le 17 Mars 1886, le Comité des Œuvres des cercles catholiques d'ouvriers annonce son intention de créer la « Corporation des publicistes chrétiens », qui sera la première des corporations prévues par le programme de l'Œuvre. La première assemblée de la corporation

eut lieu le 29 avril. La corporation dura jusqu'à la Grande Guerre et groupa tous les journalistes catholiques, mais eut peu d'influence.

En Mai 1887, Joseph Denais lance *l'Observateur français* « pour défendre la société et mettre la religion à sa place et au-dessus des partis politiques ». Il céda sa place par la suite à Denys Guibert, mais ce journal disparut rapidement.

En 1889, fondation, à Reims, de la première *Croix* de province. Premier numéro de *La Concorde*, « journal-revue », rédigé par Georges Goyau, Jean et Bernard Brunhes, Victor Giraud. Dans la ligne du ralliement.

En 1891, Victor Berne, Marius Gonin et Raffin créent *La Croix hebdomadaire de Lyon*, qui devient quotidienne le 3 septembre 1892, sous le titre *la Croix de Lyon*. Par suite de difficultés financières, les fondateurs de ce journal devront le quitter en 1895.

En 1892, les dominicains fondent la *Revue biblique*. La même année, l'Abbé Loisy fonde une petite revue, *L'Enseignement biblique*. Edouard Drumont fonde *La Libre parole* qui recueille une partie de la clientèle catholique de *l'Univers*. Le 25 Novembre 1892, début de la *Chronique Sociale de France*, sous le titre *La Chronique des comités du Sud-Est pour la diffusion de la Croix*, qui deviendra une revue d'études et d'informations sociales en 1895, lorsque Berne et Gonin quitteront *La Croix de Lyon*.

En 1893, lancement à Lille du petit hebdo *Le Peuple*, Animé par le démocrate chrétien Fernand Leclercq, il polémique contre la *Semaine religieuse de Cambrai*. Le 1^{er} Juillet 1893. - Eugène Veuillot ayant suivi la ligne du ralliement, sa sœur Elise et Auguste Roussel quittent *l'Univers* pour lancer un journal d'extrême droite : *La Vérité*, qui devint bientôt *La Vérité française*. Appuyé par certains évêques (contre Léon XIII) et financé par le patronat du Nord, ce journal rallia la fraction monarchiste des lecteurs de *l'Univers*. Toujours en juillet, l'Abbé Paul Naudet lance à Bordeaux la *Justice sociale*, hebdomadaire.

En 1894, *L'Union démocratique des Ardennes* (démocrate-chrétienne) lance le bulletin hebdomadaire *la Vérité sociale*, qui disparaîtra en 1895, après 39 numéros. La même année, lancement à Lille de la revue mensuelle *La démocratie chrétienne*, dirigée par l'Abbé Six. L'Abbé Théodore Garnier, publie le premier numéro du journal *Le peuple français* et combat les catholiques de droite. Ce journal fut quotidien dès 1894 et disparut en 1910. De son côté, Paul Renaudin lance le premier numéro de la revue *Le Sillon*. Le 1^{er} octobre de cette année, le

Vatican demande à l'Abbé Naudel de quitter la direction du journal *Le Monde*. Combattu par la droite à cause de sa position sur la loi d'abonnement, il disparut le 27 juillet 1895 et se fonda avec l'*Univers*. En novembre 1894, fondation de la *Quinzaine*, qui sera en 1895 dirigée par Georges Fonsegrive. Cette revue fut avant tout une revue des universitaires catholiques, attachés à la science et à la justice sociale.

En 1895, publication du premier numéro de la *Revue du clergé français*, lancée par Mgr Lacroix et reprise trois ans plus tard par l'Abbé Bricout. Cette revue comptait 3.000 abonnés avant 1914. Elle représentait contre l'*Ami du clergé* une tendance plus libérale et assez ouverte sur le terrain intellectuel. L'Abbé Denis devient directeur des *Annales de Philosophie chrétienne* et en fait un organe moderniste. Après la mort de Denis, le P. Laberthonnière en devient l'animateur en 1905. Le congrès de *La Croix* crée un secrétariat électoral dénommé « Comité Justice-Egalité », dont les PP. Bailly et Picard confièrent la direction au P. Adéodat Debauge. Ce comité publia un bulletin, l'*Oeuvre électorale*. La Maison de la Bonne Presse fonda *Le Noël*, journal hebdomadaire pour la jeunesse qui disparaît en 1940. Au mois de novembre, réunion du second congrès ouvrier de l'Union démocratique. La diffusion de la presse et les retraites ouvrières sont les principaux points de l'ordre du jour. Parmi les journaux recommandés, on peut citer : *l'Univers*, *le Monde*, *la Croix*, *le Peuple français*, *la Corporation*, *la Justice sociale*, *la Démocratie chrétienne* et *l'Association catholique*.

En 1896, Marie Maugeret fonda le *Féminisme chrétien*. L'Abbé Alfred Loisy lance la *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, de tendance moderniste. Le 27 Juillet 1896 a lieu la publication du dernier numéro du *Monde* qui se fonda avec l'*Univers*.

En 1897, les démocrates chrétiens de Blois, animés par l'Abbé Rabier, fondent le *Travailleur chrétien* où les ouvriers ne jouent qu'un faible rôle. La Maison de la Bonne Presse fonda: *Echos d'Orient*, publication trimestrielle (disparaît en 1938) et *Journal Bleu*, publication mensuelle (1939). L'Abbé Gayraud est élu député de Brest avec le soutien des curés bretons et en dépit d'une très violente campagne menée contre lui par la *Libre parole*, *l'Autorité et la Vérité*, qui lui reprochent d'avoir accepté le ralliement.

Le 19 Janvier 1897, à la salle de la société de géographie, à Paris, Léo Taxil révèle publiquement qu'il a mystifié les catholiques et qu'il a inventé le personnage de Diana

Vaughan (dont la conversion de la franc-maçonnerie au catholicisme avait suscité un triduum d'action de grâce au Sacré-Coeur).

En 1898, la Maison de la Bonne Presse fonde *Les Conférences*, journal hebdomadaire qui disparaît en 1914.

En Janvier 1899, le *Bulletin mensuel de la Crypte* (de Stanislas) s'unit avec le *Sillon* et les *réunions de la Crypte* et deviennent un mouvement sous la direction de Marc Sangnier. La Maison de la Bonne Presse fonde *Mois littéraire et pittoresque*, publication mensuelle qui disparaît en 1914.

En 1900, *La Vérité* est absorbée par *l'Univers* et lui impose sa ligne. C'est le début du procès des douze Assomptionnistes devant la IX^{ème} Chambre correctionnelle. Le jugement est rendu le 24 février et prononcera la dissolution de la congrégation, confirmée le 6 mars par la Cour d'Appel. En mars, le Pape ordonne aux Assomptionnistes de quitter *La Croix*. En Avril, ce journal annonce que Paul Féron-Vrau, l'industriel du Nord vient d'acheter la Bonne Presse et *La Croix*. Les Assomptionnistes, qui ont cessé depuis quelques jours dans *La Croix*, continuent à se consacrer aux autres publications soeurs de *La Croix*. C'est dans ce contexte que Joseph Bouvattier succède au P. Bailly.

En 1902, la Maison de la Bonne Presse publie : *La Croisade de la Presse* (remplacée par *Presse-Actualité*) qui cesse de paraître en décembre 1955 (Publication mensuelle destinée aux diffuseurs de la presse catholique).

En 1903, il y a 14 revues des groupes provinciaux de l 'A.C.J.F : *Le Semeur* (Bourgogne), *Le petit semeur* (Franche-Comté), *La Source* (Normandie), *La Jeune Garde et La Voile* (Nord), *L' Echo Régional* (Ouest), *L'Echo des Œuvres Sociales et l'Union Régionale du Midi* (Sud-Ouest), *l'Aube* (Versailles), *le Bulletin de la Jeunesse Catholique* (Orléanais), *Le Droit de Vivre* (Montargis), *l'Union des Braves* (Roanne), *l'Etoile* (Reims), *L'Union Ardennaise* (Charleville). En Janvier *L'Echos des Françaises* est publié. Les Jésuites Leroy et Desbuquois publient la brochure *Propagande périodique*, tract-programme qui inaugure les Travaux de l'Action populaire (imprimé à Lille par la *Croix du Nord*). La Maison de la Bonne Presse lance *Fascinateur*, publication mensuelle qui cesse de paraître en 1938.

En 1904, la Maison de la Bonne Presse fonde *Rome* et *Jérusalem*, publications bimestrielles qui cesseront de paraître en 1940 (pour *Rome*) et en 1935 (pour *Jérusalem*).

Le 1er Août 1905, Fondation de la Presse Régionale (du groupe de la Bonne Presse), qui contrôlait en 1936 onze quotidiens régionaux et plus de trente hebdomadaires diffusés dans 61 départements. Ces onze régionaux sont : *L'Eclair de l'Est*, *La Nouvelliste de Bretagne*, *La Liberté du Sud-Ouest*, *La République du Sud-Est*, *L'Echo de la Loire*, *Le Télégramme des Vosges*, *Le Journal d'Amiens*, *La Chronique Picarde*, *Les Croix du Midi*, *Le Courrier du Pas-de-Calais*, *Le nouvelliste de la Haute-Saône*.

En 1906, la Maison de la Bonne Presse fonde *l'Echo du Noël*, hebdomadaire qui cesse de paraître en 1936.

En 1908, les Jésuites lancent la *Revue de l'action populaire*.

En 1909, les Jésuites reprennent, sous le titre *Le Mouvement Social*, l'Association Catholique de La Tour du Pin.

En 1910, la Maison de la Bonne Presse fonde *Eucharistie*, publication bimestrielle qui cesse de paraître en 1937. Edouard Drumont laisse *La Libre Parole* à une équipe d'anciens de l'A.C.J.F. qui dirigeaient depuis 1907 *Le Peuple Français*, notamment Henri Bazire (1873-1919). La même année, les Jésuites de l'Action Populaire lancent *l'Année Sociale Internationale*, dirigée par le P. de Léobazel.

En 1911, la Maison de la Bonne Presse fonde *le Sanctuaire* (hebdomadaire) qui disparaît en 1940 et *Notre-Dame*, qui disparaît en 1935.

En 1914, la Maison de la Bonne Presse fonde *Bernadette*, hebdomadaire pour les petites filles et *l'Etoile Noëliste* qui cesse de paraître en 1940.

En 1916, *Le Sillon catholique* fait paraître *l'Ame Populaire*, organe mensuel destiné à être le moyen d'expression des anciens membres du *Sillon* qui avaient décidé de continuer leur action sur le plan chrétien.

En 1919, la Maison de la Bonne Presse fonde *Prêtre et Apôtre* (publication mensuelle). Elle fonde également *La Documentation Catholique*. Ce périodique bi-mensuel reproduit tous les textes et documents officiels susceptibles d'intéresser les catholiques, notamment ceux qui sont publiés par la hiérarchie. Cette revue se présente sous une forme un peu différente, des *questions actuelles*. La même année, le R.P. Bernadot O.P. crée la *Vie*

Spirituelle, revue mensuelle ; cette revue est une revue de spiritualité publiant des études originales et des textes anciens. Elle est à l'origine des Editions du Cerf.

En 1920, la Maison de la Bonne Presse publie un supplément au Noël : *La Maison*, hebdomadaire qui cesse de paraître en 1940.

En 1921, les Jésuites lancent les *Dossiers de l'action Populaire*. Les Franciscains publient *La Vie Franciscaine*.

Octobre 1924, publication du premier numéro de la *Vie Catholique*, hebdomadaire fondé par Francisque Gay.

En 1925, la fédération nationale catholique publie *La France catholique*, journal hebdomadaire.

En 1927, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne lance deux périodiques : *Jeunesse ouvrière* et *Sillages* qui disparaît en 1956. Charles Flory et quelques anciens de l'A.C.J.F. publient le premier numéro d'une revue mensuelle *Politique*, revue de doctrine et d'action qui devait disparaître en 1948.

En 1928, le R.P. Bernadot lance la *Vie Intellectuelle* revue bimensuelle qui vient compléter l'action menée par la Vie Spirituelle. Elle disparaît en décembre 1956. La Maison de la Bonne Presse édite un *Almanach des vacances* (annuel). L'Union des œuvres achète la revue *la Vie au Patronage*, qui garde son titre jusqu'en 1940. Elle sera reprise sous l'occupation en zone libre avec le titre *Educatrices* jusqu'en 1944. Elle fusionne ensuite avec *Educateurs*. En 1948 elle prend le titre d'*Educatrice paroissiale*. Elle est l'organe officiel de l'union des religieuses éducatrices paroissiales.

« L'Union des œuvres » achète également la revue *Patronage*, qui est le parallèle masculin de *La Vie au Patronage*. Elle en assure la parution d'abord comme supplément à la revue *l'Union*, puis comme revue particulière jusqu'en 1940 ; la publication est reprise en zone libre sous le titre *Educateurs* ; cette revue est bimestrielle.

En 1929, l'Abbé Courtois lance *Cœurs Vaillants*, première brèche dans le monopole de la Bonne Presse. La Jeunesse Agricole Chrétienne lance *Jeunes Forces Rurales*, journal bimensuel. L'Union féminine civique et sociale fait paraître une revue mensuelle: *la Femme dans la vie sociale*.

En 1930, la Maison de la Bonne Presse fonde *A la Page*, journal hebdomadaire pour les adolescents.

En 1932, publication du premier numéro du *Sel*, bimensuel satirique fondé par Pierre Dumaine. De son côté, Emmanuel Mounier crée la revue *Esprit*, revue mensuelle destinée à être le moyen d'expression du personnalisme communautaire chrétien.

En 1933, les Jésuites lancent les *Cahiers d'action religieuse et sociale*.

En 1934, la Centrale catholique du cinéma et de la radio fait paraître les *Fiches du Cinéma* qui publient la quotation morale des films. Le R. P. Bernadot fonde *Sept*, journal hebdomadaire dont les Dominicains de Juvisy devaient cesser de s'occuper en 1937.

En 1935, fondation de *Missi*, revue mensuelle missionnaire. La même année, fondation des *Cahiers Laennec*, revue médicale du C.C.I.F.

En 1936, la Maison de la Bonne Presse fonde *Bayard*, hebdomadaire pour les enfants (garçons) et qui fait suite à *l'Echo du Noël*.

En 1937, la Ligue Ouvrière Chrétienne fait paraître *Monde Ouvrier*, bimensuel traitant des questions politiques, ouvrières et familiales. Les Collaborateurs laïcs de *Sept* font paraître un nouveau journal hebdomadaire *Temps Présent* qui disparaît en juin 1940, au moment de l'occupation allemande. Cet hebdomadaire achètera en 1938 à Francisque Gay le titre *la Vie Catholique* qui fusionnera avec celui de *Temps Présent*. La Maison de la Bonne Presse de son côté, publie *Belle Jeunesse*, hebdomadaire pour les jeunes qui cessera de paraître en 1940.

En 1938, l'Union des Œuvres publie *Ames Vaillantes*, hebdomadaire pour les petites filles. Les Editions du Cerf et le P. Bernadot publient *Art Sacré*, revue mensuelle. Ils publient également *la Vie Chrétienne* avec *Notre-Dame*, journal mensuel destiné à atteindre le grand public des paroisses et qui disparaîtra en avril 1940.

En 1939, le Mouvement Familial Rural décide de publier un hebdomadaire : *Foyer Rural*.

En 1940, pendant quatre ans l'occupation allemande va poser aux entreprises de presse chrétienne un problème : celui de savoir si elles doivent ou non continuer à faire paraître les publications dont elles ont la charge. La Maison de la Bonne Presse continuera en zone libre à

faire paraître *La Croix* et arrêtera la publication de la plupart de ses autres périodiques. Stanislas Fumet publie à Noël 1940 l'hebdomadaire *Temps Nouveau* qui est une réplique de *Temps Présent* et dont la suppression sera décidée par le gouvernement de Vichy le 15 août 1941. Certains journaux commenceront de paraître clandestinement.

En 1941, un groupe de chrétiens publie *Les Cahiers Clandestins du Témoignage Chrétien* qui deviendront en 1942 *le Courrier Français du Témoignage Chrétien*, publié sur une page recto verso. L'Union des Œuvres fera elle aussi paraître en zone nord quelques éditions clandestines notamment, *Belles histoires de Vaillances ; Sourire et Vaillance*. Leur diffusion entraînera l'arrestation des aumôniers de l'Union.

En 1942, Pierre Bernard fait paraître en zone sud *Positions*, hebdomadaire qui prend, sous une forme plus modeste, la succession de *Temps Nouveaux* et qui devait être interdit en juillet 1944. Jean de Fabrègue publie *Demain*, journal hebdomadaire dans lequel il essaye de regrouper des collaborations chrétiennes.

En 1943, la Jeunesse Agricole Chrétienne fait paraître *Jeunes Rurales*, destiné aux jeunes filles du milieu rural. Cruiziat et un certain nombre d'anciens foyers scouts font paraître *les Amitiés Scoutes*, journal mensuel.

En 1944, les cheminots chrétiens publient un journal mensuel, *Aiguillages*. Le 26 août, on assiste à la libération de Paris ; c'est la réapparition de la Presse chrétienne. *Temps Présent* publie son premier numéro au moment même où le Général de Gaulle défile sur les Champs-Élysées. La nouvelle formule de cet hebdomadaire, plus politique, disparaît le 16 mai 1947.

En 1945, en janvier, l'abbé Caffarel fait paraître *l'Anneau d'Or*, revue mensuelle des équipes Notre-Dame. Toujours en janvier les *Editions du Cerf* publient la *Maison Dieu*, cahier consacré à la pastorale liturgique. Le mouvement familial rural publie les *Fiches rurales*, revue de pensée et d'action sociale. Le Secours Catholique publie le 25 février le premier numéro de la Revue *Messages* (mensuelle). La Ligue Ouvrière Chrétienne publie le premier numéro de *Masses ouvrières*, revue mensuelle consacrée aux problèmes de l'apostolat ouvrier.

En juillet, les Editions du *Temps Présent* publient le premier numéro de la *Vie Catholique Illustrée*, hebdomadaire populaire imprimé en héliogravure et qui renouvellera la presse populaire chrétienne. L'Union des Œuvres publie un journal pour enfants *Fripounet et*

Marisette. Les Editions du Cerf publient *Fêtes et Saisons*, revue mensuelle en héliogravure, consacrée chaque fois à un sujet religieux. *Le Courrier Français du Témoignage Chrétien* devient *Témoignage Chrétien*, hebdomadaire d'opinion destiné aux militants chrétiens.

En 1946, paraît la revue *Rythmes du Monde*, qui étudie les actualités spirituelles et religieuses du Monde. La Maison de la Bonne Presse publie *Marthe et Marie*, Journal mensuel de spiritualité. *La Vie Catholique Illustrée* et le Journal *Marie-France*, lancent *Dominique*, journal pour adolescents qui disparaît le 31 janvier 1947. Le Mouvement pour l'unité et le R.P. Fillières publient le bimensuel *L'Homme Nouveau*.

La Ligue Féminine d'Action Catholique publie un hebdomadaire *France* en 1946, destiné au public des paroisses, qui disparaîtra au bout de quelques années. La Jeunesse étudiante chrétienne féminine lance un mensuel illustré *Christiane*, publiant des articles sur toutes les questions qui intéressent la jeune fille moderne. En janvier les *Amitiés Scoutes* changent de titre et deviennent *Terre et Ciel*.

En 1947, paraît la *Pensée Catholique*, revue mensuelle de synthèse et de doctrine catholique. Ces cahiers sont publiés par une équipe de collaborateurs de tendance très traditionaliste. La revue *Terre et Ciel* change de nouveau de titre et devient *Vie Nouvelle*. Les Editions du Cerf publient *les Suppléments à la Vie Spirituelle*.

En 1948, en novembre le mouvement familial rural publie *les Cahiers de l'Amitié Rurale Chrétienne*, destiné à la bourgeoisie rurale.

En 1949, Daniel-Rops et les Editions Fayard font paraître le premier numéro de la revue *Ecclesia*, une revue mensuelle de petit format, qui publie des lectures chrétiennes d'actualité suivant une formule adaptée du Digest. « L'Union des Œuvres » lance deux journaux d'enfants : *Jean-François* et *Monique*.

En 1950, Etienne Borne et Georges Hourdin publient le premier numéro de *Terre Humaine*, revue mensuelle qui fait suite à la revue *Politique* et qui disparaîtra le 1er octobre 1953.

La Vie Catholique Illustrée, les *Editions du Cerf* et *Témoignage Chrétien* créent une nouvelle revue : *Radio, Cinéma, Télévision*, hebdomadaire illustré. En novembre, paraît le premier numéro de *La Quinzaine* qui est publié sur petit format en typogravure et a pour objet de traduire les préoccupations des milieux ouvriers chrétiens. En février 1955, ce bimensuel

sera condamné. « L'Union des Œuvres » publie le premier numéro du *Familial Digest*, qui disparaît en 1956. En septembre, la revue *Jeunes Rurales* devient *Promesses*, périodique illustré en héliogravure qui paraîtra deux fois par mois à partir d'octobre 1951.

En 1951, l'Association Pax Christi publie le premier numéro de son bulletin *Pax Christi*.

En 1953, le 1er avril la *Vie Catholique* et les *Editions du Cerf* publient le premier numéro d'une revue bimensuelle consacrée à l'information religieuse : *l'Actualité Religieuse dans le Monde*, qui utilise une formule américaine (Time, Newsweek) et qui sera transformée à partir du 1er mai 1955.

En 1954, la Compagnie de Jésus fait paraître le premier numéro de la revue *Christus*, cahier trimestriel de spiritualité qui deviendra mensuel en 1957. Le Mouvement Familial Rural publie le premier numéro d'une revue destinée au monde rural, illustrée, qui s'appelle *Clair Foyer* et qui deviendra mensuelle il partir du 1er janvier 1956.

« L'Union des Œuvres » publie le 8 décembre le premier numéro de *Kisito*, journal d'enfants destiné à l'Afrique Noire.

En 1955, le 1er juin *l'Actualité Religieuse dans le Monde* change de titre et devient les *Informations catholiques Internationales* éditées sous la seule responsabilité de la *Vie Catholique Illustrée*. Pendant ce temps, la Maison de la Bonne Presse publie le premier numéro du mensuel *Catéchistes d'aujourd'hui*.

En 1956, M. Lesourd publie le 4 mars le premier numéro de *Notre Epoque*, hebdomadaire illustré en héliogravure destiné à avoir des éditions européennes et qui disparaît le 13 mai 1956. « L'Union des Œuvres » publie le 15 octobre le premier numéro d'un journal consacré aux très jeunes enfants : *Perlin et Pinpin*.

En 1957, « l'Union des Œuvres » publie le 1er mars, le premier numéro d'une revue mensuelle illustrée, *Panorama Chrétien*, sous une formule très différente du *Familial Digest*. La Maison de la Bonne Presse reprend *Bible et Terre Sainte*, fondé en 1955.

II. Les titres actuels de la presse catholique en France

La Presse Catholique française est représentée par la **Fédération Française de la Presse Catholique (FFPC)**.

La Fédération Française de la Presse Catholique dont le secrétariat se trouve 3 rue Bayard à Paris, a été créée en janvier 1995 par les trois organisations regroupant la presse catholique locale, régionale et nationale ; il s'agit notamment du **Centre National de Presse Catholique (CNPC)**, qui réunit 25 titres publiés par onze entreprises de presse diffusant sur un an 120 millions d'exemplaires, de l'**Association de la Presse Catholique Régionale (APCR)**, qui rassemble la totalité des 24 hebdomadaires catholiques de province avec un tirage cumulé de 7 millions d'exemplaires annuels et de la **Fédération Nationale de la Presse Locale Chrétienne (FNPLC)**, qui regroupe des titres édités par une douzaines de fonds communs nationaux, régionaux ou départementaux, ou par des associations de périodiques paroissiaux. Au total 2000 journaux catholiques locaux affichant un tirage cumulé de 20 millions d'exemplaires par an. En 2001, une quatrième association a rejoint la FFPC ; c'est l'**Association de la Presse des Mouvements et Services d'Eglise (APMS)**, qui fédère 31 titres de la presse des mouvements et services d'Eglise, représentant plus de 7 millions d'exemplaires par an.

La FFPC rassemble ainsi l'ensemble de la presse catholique française, une presse pluraliste affichant, tous titres et toutes périodicités confondus, une distribution annuelle de plus de 150 millions d'exemplaires.

Partenaire naturelle des instances professionnelles et des instances ecclésiales, elle est présente et active dans les débats sur les enjeux éthiques, théologiques et pastoraux de la communication. Elle apporte son concours dans le domaine de la formation pour journalistes et professionnels sur les questions liées à la communication et à la vie de l'Eglise. Elle organise régulièrement des voyages d'études et favorisent les rencontres des professionnels de la presse en organisant chaque année, fin janvier à Annecy, une grande rencontre de réflexion : les Journées François de Sales.

1. Centre National de Presse Catholique (CNPC)

Siège : 3, rue Bayard – 75393 Paris Cedex 08

Fondé en 1952, le CNPC regroupe aujourd'hui 25 titres publiés par 11 entreprises de presse : un quotidien, cinq hebdomadaires, cinq bimensuels, onze mensuels, deux bimestriels et un trimestriel diffusant sur une année 120 millions d'exemplaires.

Le CNPC a pour objectif :

- de favoriser le rayonnement de la presse catholique d'audience nationale et de contribuer à sa notoriété,
- de faciliter la rencontre et l'échange entre les membres de l'association et plus généralement entre ceux-ci et les professionnels engagés dans la communication,
- de travailler, au sein de la Fédération Française de la Presse Catholique qu'il a grandement contribué à créer, au rapprochement et au développement de toutes les composantes de la presse catholique française,
- de susciter la réflexion, en son sein et avec les collaborateurs des entreprises membres, sur les fondements, les objectifs et les enjeux de la presse catholique dans la société et dans l'Eglise.

Les titres membres

Bayard

3-5, rue Bayard - 75393 Paris Cedex 08

Tel: 01 44 35 60 60

Astrapi (bimensuel)

Tel: 01 44 35 63 37 Fax: 01 44 35 60 43

Directeur délégué: Pascal Ruffenach

Rédactrice en chef: Florence Dutruc-Rosset

Croire Aujourd'hui (bimensuel)

Tel: 01 44 35 68 25 Fax: 01 44 35 64 01

Directeur Délégué: Didier Robiliard

Rédacteur en chef: P. François Boëdec

Filotéo (bimestriel)

Tel: 01 44 3558 30 Fax: 01 44 35 60 50

Directeur délégué: Pascal Ruffenach

Responsable éditoriale: Gwénaëlle Boulet

La Croix (quotidien)

Tel: 01 44 35 67 18 Fax: 01 44 35 60 03

Directeur de la publication: Bruno Frappat

Directrice: Dominique Quinio

La documentation catholique

Tel: 01 44 35 61 67 Fax: 01 44 35 60 05

Directeur délégué: Didier Robiliard

Rédacteur en chef: père Vincent Cabanac

Okapi (mensuel)

Tel: 01 44 35 62 80 Fax: 01 44 35 60 45

Directeur délégué: Pascal Ruffenach

Rédactrice en chef: François Blaise

Panorama (mensuel)

Tel: 01 44 35 61 80 Fax: 01 44 35 60 08

Directeur délégué: Didier Robiliard

Directeur de la rédaction : Bertrand Revillion

Pèlerin (hebdomadaire)

Directeur délégué: Arnaud Broustet

Directeur de la rédaction: René Poujol

Phosphore (mensuel)

Tél : 01 44 35 6643 Fax: 01 44 35 60 42

Directeur délégué: Pascal Ruffenach

Rédactrice en chef: Florence Monteil

Points de Repère (bimestriel)

Tél : 01 44 35 68 66

Directeurs délégués: Didier Robiliard et Jean-Claude Reichert

Directrice de la rédaction: Marie-Laure Rochette

Rédactrice en chef: Annick Poullain

Pomme d'Api (mensuel)

Tél : 0144 35 63 58 Fax: 01 44 35 60 48

Directeur délégué: Pascal Ruffenach

Rédactrice en chef: Anne-Claire Beurthey

Prions en Eglise (mensuel)

Tél : 01 44 35 6441 Fax: 01 44 35 60 05

Directeur délégué: Didier Robiliard

Rédacteur en chef: P. Benoît Gschwind

Vermeil (mensuel)

Té : 01 44 35 61 44 Fax: 01 4435 62 70

Directrice délégué: Hervé Sauzay.

Rédacteur en chef: Olivier Calon

Communauté des béatitudes

Feu et lumière (mensuel)

Communauté Catholique des Béatitudes

Le Grand Montaigu 49290 Chalennes sur Loire

Tél : 02 41 80 71 71 Fax: 02 41 80 71 72

Directrice: Soeur Marie de la Visitation

Redacteur en chef: F. Ephraïm

Edifa

Famille Chrétienne (hebdomadaire)

15-27, rue Moussorgski 75018 Paris

Tél : 01 44 0 18 12 12 Fax: 01 53 26 34 90

Directeur Général: Jean Villeminot

Directeur de la rédaction : Philippe Oswald

Editions du Cerf

Biblia (mensuel)

29, bd de Latour Maubourg 75340 Paris Cedex 07

Tél : 01 44 18 12 12 Fax: 01 45 56 04 27

Directeur de la revue: P. Eric de Clermont-Tonnerre

Rédactrice en chef: Anne Soupa

Editions du témoignage chrétien

Témoignage Chrétien (hebdomadaire)

49, rue du Fbg Poissonnière 75009 Paris

Tél : 01 44 83 82 82 Fax: 01 44 83 82 88

Directeur de la publication: Jacques Maillot

Rédacteur en chef: Noël Bouttier

Fleurus presse

Le Monde des ados (bimensuel)

129, bd Malesherbes 75017 Paris

Tél. : 01 56 79 32 87 Fax: 01 56 79 32 96

Directeur de la publication: Hervé de Langre

Rédacteur en chef: Gérard Dhôtel

Malesherbes Publications

163, bd Malesherbes 75859 Paris Cedex 17

Le Monde des Religions (mensuel)

Tél : 01 48 88 46 00 Fax: 01 42 27 04 19

Directeur de la publication: Jacques Giraud

Directeur de la rédaction: Frédéric Lenoir

La Vie (hebdomadaire)

Tél : 01 48 88 46 00 Fax: 01 48 88 46 01

Directeur de la publication : Jacques Giraud

Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Denis

Prier (mensuel)

Tél : 01 48 88 45 49 Fax: 01 48 88 45 62

Directeur de la publication : Jacques Giraud

Rédacteur en chef: Eric Vinson

Province de Padoue des frères mineurs conventuels

Le Messenger de Saint Antoine (mensuel)

32, rue Boissonnade 75014 Paris

Tél : 01 43 21 79 17 Fax: 01 43 21 78 30

Directeur de la publication: P. Luciano Bertazzo

Directeur de la rédaction: P. Valentin Strappazon

Société d'éditions de Revues

Christus (trimestriel)

14, rue d'Assas 75006 Paris

Tél : 01 44 39 48 48 Fax: 01 48 88 45 05

Directeur de la publication: P. Bruno Regent

Rédacteur en chef: P. Paul Legavre

Télérama

Télérama (hebdomadaire)

36, rue de Naples 75378 Paris Cedex 08

Tél : 01 55 30 55 30 Fax: 01 45 22 08 26

Directeur de la publication : Bruno Patino

Rédacteur en chef: Fabienne Pascaud

Audio Vidéo Média

Il est vivant ! (mensuel)

37, rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris

Tél 01 53 63 00 61 Fax : 01 45 49 93 72

Directeur de la publication: Patrick Redier

Rédacteur en chef: Hubert de Torcy

2. Association de la Presse Catholique Régionale (APCR)

Siège : 16, rue de la Croix de Seguey - B.P. 506 33005 – Bordeaux Cedex

Tel: 05 56 44 72 24 - Fax: 05 56 48 97 70

Fondée en 1946, l'APCR regroupe aujourd'hui 24 hebdomadaires régionaux couvrant plus de la moitié du territoire français avec une diffusion cumulée de 7 millions d'exemplaires annuels.

L'APCR s'est donnée pour but d'établir entre ses adhérents des relations constantes sur les plans moral et matériel, de créer et de mettre à leur disposition tous les services communs, techniques et rédactionnels qui peuvent être nécessaires dans l'exercice de leurs activités, d'assurer aussi l'entraide de ses membres.

Font partie de l'association les journaux catholiques à vocation d'information régionale, départementale ou locale.

Les adhérents de l'APCR reçoivent chaque semaine une ou plusieurs pages d'informations nationales et des pages de télévision. Ils reçoivent également un bulletin rédactionnel hebdomadaire qui met à leur disposition des articles d'information, et de réflexion sur l'actualité nationale et internationale.

De plus, des titres réunis par l'APCR publient un almanach commun. Certains d'entre eux ont aussi créé des groupements d'achats pour le matériel technique et informatique. Ils disposent en matière de publicité d'une régie commune, « Présence 3 », qui leur a permis d'adopter des tarifs étudiés.

Enfin, la presse hebdomadaire régionale catholique joue un rôle essentiel face aux monopoles.

Président: Bernard Cattaneo, Directeur du Courrier français, Président de la FFPC

Vice-Président: Williams Captier, Directeur du Semeur Hebdo, Trésorier de la FFPC

Membres du bureau: Bernard Deck, Directeur de l'Ami du Peuple Hebdo ; Daniel Brignon, Rédacteur en chef de l'Essor; Olivier Lepoutre, Directeur des Voix du Midi; Bernard Bienvenu, Directeur de Voix de l'Ain; Antoine Colliat, Directeur de la Croix de la Haute Marne.

Les titres membres

Courrier Français

16 rue Croix de Seguey - BP 506 -33005 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 44 72 24 - Fax: 05 56 48 97 70

Directeur : Bernard CATTANÉO

Rédacteur en chef: Vincent DAVID

Croix du Nord

33 rue Négrier - BP 29 - 59009 Lille Cedex

Tél : 03 20 55 42 60 - Fax: 03 20 06 01 51

Directeur : Matthieu CAZENAVE

Rédacteur en chef: Bruno CORTEQUISSE

Drôme Hebdo

7, rue Verdun - BP 116 - 26000 Valence

Tél : 04 75 86 20 00 - Fax: 04 75 86 20 02

Directeur : Bernard BIENVENU

Rédacteur en chef: Jean-Marc COLLAVET

L'Ami Hebdo

30 rue Thomann - 67082 Strasbourg Cedex

Tél : 03 88 32 79 08 - Fax: 03 88 22 51 66

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard DECK

L'Aurore du Bourbonnais

3 rue Nicolas Rambourg - 03400 Yzeure

Tél : 04 70 44 01 85 - Fax: 04 70 20 96 24

Directeur et Rédacteur en chef: André ARDILLON

La Croix Hebdo de la Haute Marne

1 rue Chambruland - BP 90 - 52203 Langres Cedex

Tél : 03 25 87 08 65 - Fax: 03 25 88 80 79

Directeur et Rédacteur en chef: Antoine COLLIAT

La liberté de l'Yonne

3 place Robillard - BP 142 - 89002 Auxerre Cedex

Tél : 03 86 52 35 06 - Fax: 03 86 51 79 67

Directeur et Rédacteur en chef: Christian GRONNIER

Lozère Nouvelle

7 ter bd des Capucins - BP 17 - 48001 Mende Cedex

Tél : 04 66 49 65 90 - Fax: 04 66 49 09 28

Directeur : Michel PEYTAVIN

Rédacteur en chef: Jean-Marc GILLY

La Renaissance du Loir et Cher

3 rue d'Artois - BP 124 - 41005 Blois Cedex

Tél : 02 54 78 1244 - Fax: 02 54 74 19 67

Directeur : Bernard Cattaneo

Rédacteur en chef: Vincent David

La Vie Corrézienne

8 rue du Maréchal Brune - 19316 Brive Cedex

Tél : 05 55 24 11 44 - Fax: 05 55 24 46 87

Directeur : Bernard Cattaneo

Rédacteur en chef: Vincent David

La Vie Quercynoise

51 Cours de la Chartreuse - BP 127 - 46003 Cahors Cedex

Tél : 05 65 53 65 40 - Fax: 05 65 53 92 44

Directeur et Rédacteur en chef: Oliver Lepoutre

La Voix du Cantal

18 bis rue du Cayla - BP 317 - 15003 Aurillac Cedex

Tél : 04 71 48 90 56 - Fax: 04 71 48 95 88

Directeur et Rédacteur en chef: Olivier Lepoutre

L'Echo de l'Ouest

55 Boulevard Van Iseghem - BP 20422 - 44004 Nantes Cedex 01

Tél : 02 40 29 16 91 - Fax: 0240 29 25 13

Directeur : Bernard Cattaneo

Rédacteur en chef: Vincent David

L'Echo du Tarn

16 rue de La République - BP 1 - 81001 Albi Cedex

Tél : 05 6 3 47 05 34 - Fax: 05 63 54 59 70

Directeur et Rédacteur en chef: Olivier Lepoutre

L'Essor

37/39 avenue de la Libération - BP 186 - 42005 Saint Etienne Cedex 1

Tél : 04 77 37 60 60 - Fax: 04 77 38 58 38

Directeur : Guillaume Riccobonno

Rédacteur en chef : Daniel Brignon

Le Progrès du Finistère

55 route de Brest - 29018 Quimper Cedex

Tél : 02 98 95 16 01 Fax: 02 98 95 09 18

Directeur et Rédacteur en chef: Régis Fort

Le Rouergat

12 rue Abbé Bessou - BP 225 - 12002 Rodez

Tél : 05 65 68 24 16 -Fax: 05 65 68 53 26

Directeur et Rédacteur en chef: Matthieu Cazenave

Le Semeur Hebdo

37 rue Montlosier - 63058 Clermond-Ferrand cedex 1

Tél : 04 73 98 46 00 - Fax: 04 73 98 46 09

Directeur et Rédacteur en chef: Williams Captier

L'Hebdo de l'Ardèche/ Terre Vivaroise

12 place Alsace lorraine - BP 132 - 07104 Annonay Cedex

Tél : 04 75 32 41 10 - Fax: 0475 3241 19

Directeur et Rédacteur en chef: Claude Ollier

Renouveau

25 rue de la Gazelle - BP 164 - 43005 Le Puy Cedex

Tél : 04 71 02 91 41 - Fax: 04 71 02 00 59

Directeur : Michel Peytavin

Rédactrice en chef: Pascale Farrer

Voix de l'Ain

16 rue Lalande - BP 88 - 01003 Bourg-en- Bresse Cedex

Tél : 04 74 23 80 50 - Fax: 04 74 23 92 38

Directeur : Bernard Bienvenue

Rédacteur en chef: David Guévert

Voix du Gers

39 Boulevard Roquelaure - BP 194 - 32004 Auch Cedex

Tél : 05 62 61 93 22 - Fax: 05 62 61 93 20

Directeur et Rédacteur en chef: Olivier Lepoutre

Voix du Jura

18 rue de Ronde - BP 173 - 39005 Lons Le Saunier Cedex

Tél : 03 84 87 16 16 - Fax: 03 84 24 37 90

Directeur : Matthieu Cazenave

Rédacteur en chef : Franck Lacroix

Voix du Midi

3 rue Gabriel Péri- BP 503 - 31011 Toulouse Cedex

Tél : 05 61 99 44 44 - Fax: 05 61 62 19 32

Rédacteur en chef: Olivier Lepoutre

3. Fédération Nationale de la Presse Locale Chrétienne (F.N.P.L.C)

Siège Social: 106 rue du Bac - 75007 Paris

Présidence : Père Bernard Podvin

60 bd Vauban - BP 109 - 59016 Lille

Secrétariat administratif: Sophie Bineau

18 Epieds - 77120 Saints

Tel/Fax : 01 64 03 18 13

Fondée n 1976, la FNPLC regroupe 2000 journaux catholiques locaux mensuels, bimestriels et trimestriels, affichant un tirage cumulé annuel de 20 millions d'exemplaires.

La FNPLC a pour adhérents des fonds communs nationaux, régionaux ou départementaux, et des associations de journaux paroissiaux.

La FNPLC a pour vocation :

- de grouper tous les organismes qui s'emploient, de différentes manières, à proposer le message évangélique de l'Église à l'ensemble de la population d'une paroisse, d'un quartier, d'un secteur (sans exclure un autre découpage), principalement par la presse écrite,
- d'établir entre tous ses adhérents des relations constantes pour faciliter toutes les recherches et applications d'ordre moral, matériel et culturel dans l'exercice de leur mission commune,
- de s'entraider pour progresser dans une effective prise en charge par des équipes de chrétiens de la gestion de leurs associations ou sociétés et de la rédaction de leurs journaux,
- de faire reconnaître leur existence tant par les organismes de l'Église que par les pouvoirs publics,
- d'assurer la défense de leurs intérêts communs.

Président : Père Bernard Podvin,

Vice-Présidente : Françoise David,

Trésorier : Alain Maquin, Président *d'Ardennes Nouvelles*

Secrétaire: Bernard Mercier, Rédacteur en chef du *Renouveau*

Association et titres adhérent à la FNPLC

Association de Journaux

Actualités Région Ouest (ARO)

Actualités Notre Temps

292, rue des Bengalis - 50110 Turlaville

Tél / Fax : 02 33 20 69 49

Président: Charles-Henri Piffarely

Association d'entraide pour la presse paroissiale (AEPP)

94 rue des Chênes - 38360 Sassenage

Tél : 04 76 26 73 98

Présidente: Françoise David

Office Technique de la Presse Populaire (OTTP)

8 rue Jean Levasseur - 59000 Lille

Tél : 03 20 93 24 23

Président: Patrice Tiberghien

Association Sud Presse Locale Chrétienne (SUD PLC)

6 Fbg du Moustier - 82017 Montauban cedex

Président: Jean-François Laparre

Titres

Association Ardennes Nouvelles

Chez Nous Ardennes/Le journal des Paroisses

22 rue du Theux - 08000 Charleville-Mezières

Tél : 03 24 57 07 31

Directeur de la publication: Alain Maquin

Chez Nous Sèves Nouvelles

6, Gulot - 51110 Bourgogne

Tél : 03 26 97 07 67

Président: Louis de Luca

Le Renouveau

27 Allée de la Chardonnière - 45370 Jouy le Potier

Tél : 02 38 45 80 78

Présidente: Monique Martinet

Le Journal des Paroisses (Reims)

26 bis, bd Pasteur - 51100 Reims

Tél : 03 26 05 11 55

Présidente: Marie André

Notre Vie

22 route du tertre 41150 Chouzy-sur-Cisse

Tél : 02 54 33 41 99

Rédacteur en chef: Sylvain de la Tourrasse

La Voix de nos Clochers

10, rue Fourmilleau - 28330 Authon du Perche

Tél : 02 37 49 74 09

Président: Jean-René Montet

Regard en Marche

30, chemin de la Vallée - 62830 Doudeauville

Tél : 03 21 91 54 32

Présidente: Marie-Paule Ledez

Sarthe Magazine

6 rue Notre-Dame - 72000 Le Mans

Tél : 02 43 81 15 57

Directeur de la publication: Père Louis Lesacher

Editeur

Bayard Service Edition (BSE)

Allée H. Boucher – BP 200- 59118

Boucher - BP 200 - 59118 Wambrechies

Directeur : Franz Parys

4. Association de la Presse des Mouvements et Service d'Eglise (APMS)

Siège: 18, rue de Varenne 75007 Paris

Tel: 01 42 22 18 56 Fax: 01 45 44 44 46

L'APMS a été créée en 2000 et a adhéré dès 2001 à la Fédération Française de la Presse Catholique.

La presse des Mouvements et Services d'Eglise recouvre une très grande variété de titres. L'Association, qui regroupe une trentaine de revues, a pour vocation de répondre aux attentes des équipes de rédaction. Son objet est de :

- Favoriser le rayonnement et la notoriété des titres. Les différents titres concernés représentent un poids non négligeable. Il peut être intéressant, à l'occasion, de faire valoir celui-ci dans les médias et auprès des différents prestataires.

- Permettre des rencontres et des échanges entre les membres sur des aspects techniques et professionnels.

- Susciter une réflexion sur la façon dont chacun des titres se situe par rapport à la pastorale des Mouvements et Services d'Eglise dont il dépend. Il y a, en effet, souvent décalage entre le public auquel s'adressent ces titres, dont les rapports avec l'Eglise peuvent être assez distants, et les préoccupations pastorales des Mouvements éditeurs. Enfin, elle a pour objet de faciliter des formations.

Président : Patrice Meheux, Directeur de « Responsables ».

Trésorier : Béatrice Finck, rédactrice en chef de *Agir en Rural*.

Revues membres de L'APMS

Agir rural (CMR)

9. rue du Général Leclerc- 91230 Montgeron

Directeur de la publication: Jean-Jacques Lucas

Rédactrice en chef: Béatrice Finck

Tél : 01 6973 25 25 Fax: 01 69 83 23 24

Amour et Famille (CLER)

65, bd de Clichy - 75009 Paris

Directrice de la publication: Marie-Joséphine Creps

Rédactrice en chef: Martine Bracq

Tél : 01 48 74 87 60 Fax: 01 44 53 95 59

Arbre (Fraternité Franciscaine séculière)

Fraternité Franciscaine - 27, rue Sarrette - 75014 Paris

Directrice de la publication: Brigitte Sauquet

Tél : 01 45 42 47 18 Fax: 01 45 39 15 47

Les Cahiers Ozanam (SSVP)

Société de St Vincent de Paul - 5, rue du Pré aux Clercs - 75007 Paris

Directeur de la publication: Jean Cherville

Rédactrice en Chef: Valérie Grab

Tél : 01 44 55 36 55 Fax: 01 42 61 49 25

Dirigeants Chrétiens (EDC)

24, rue Hamelin - 75116 Paris

Directeur de la publication : Jean Brunet-Lecomte

Rédactrice en chef: Françoise Vintrou

Tél : 01 45 53 09 01 Fax: 01 47 27 43 32

L'Eglise dans le Monde (AED)

29, rue du Louvre - 78750 Mareil Marly

Directeur de la publication: F. Robert

Rédacteurs en chef: Didier Rance et Laurent Stemler

Tél : 01 39 1730 10 Fax: 01 39 17 30 19

Enseignement Catholique Actualités (SGEC)

77, rue St Jacques - 75005 Paris

Directeur de la publication: Gilles du Retail

Tél : 01 53 73 73 75 Fax: 01 46 34 72 79

Faim et Développement Magazine

5 rue Jean Lantier - 75001 Paris

Directeur de la publication: Jean-Marie Fardeau

Rédacteur en chef: Thierry Brésillion

Tél : 01 44 82 80 00 Fax: 01 44 82 81 43

Famille et Education (UNAPEL)

277, rue Saint Jacques - 75005 Paris

Directeur de la publication : Yves George

Rédacteur en chef : Sylvie Bocquet

Tél : 01 53 73 73 90 Fax : 01 53 73 74 00

Généralions femme (ACGF)

98, rue de l'Université - 75007 Paris

Directrice de la publication: Annette Chauvin

Rédacteur en chef: Agnès Manesse

Tél : 01 40 62 65 00 Fax: 01 40 62 65 18

Lettre des Equipes Notre Dame

31, avenue de Paris - 78000 Versailles

Directeurs de la publication: Marin et Colette Voisin

Rédacteurs en chef: Vincent et Nelly de Feligonde

Tél : 01 43 36 08 20 Fax: 01 43 36 05 70

La Salle liens International (Frères des Ecoles Chrésiennes)

78A, rue de Sèvres - 75341 Paris cedex 07

Directeur de la publication: Frère Paul Cornec

Tél : 01 4449 36 06 Fax: 01 4449 36 50

La Vie des AFC (AFC)

28, place St Georges - 75009 Paris

Directeur de la publication: Paul de Viguerie

Rédactrice en Chef: Françoise Meauze

Tél : 01 48 78 81 61 Fax: 01 48 78 07 35

Le Courrier (ACI)

3 bis, rue François Ponsart - 75116 Paris

Directeurs de la publication: Micheline Poujoulat et Olivier Bellégro

Rédactrice en chef : Violaine Cuvillier

Tél : 01 45 24 43 65 Fax: 01 45 24 69 04

Le Journal de la Paix (Pax Christi)

58, avenue de Breteuil - 75007 Paris

Directeur de la publication: François Mabile

Tél : 01 4449 06 36 Fax: 01 4449 02 15

Le Rosaire en Equipe (Equipes du Rosaire)

222, Fbg Saint Honoré - 75008 Paris

Directrice de la publication: Marie-Christine Lejay

Tél : 01 56 69 28 10 Fax: 01 56 69 28 12

Les jeunes (FSCF)

32, rue Oberkampf - 75011 Paris

Directrice de la publication: Pascale Barlet

Tél : 01 43 38 50 57 Fax: 01 43 14 06 65

Messages du Secours Catholique

106, rue du Bac - 75007 Paris

Directeur de la publication: Jean-Pierre Richer

Rédacteur en chef : Véronique Linares

Tél : 01 45 49 73 00 Fax : 01 45 49 94 50

Mission de l'Eglise (OPM)

5, rue Monsieur - 75007 Paris

Directeur de la publication: Pascal Legrosse

Tél : 01 53 69 1748 Fax: 01 47 34 26 63

Nouvel Essor (Mouvement Chrétien des Retraités /MCR)

15 rue Sarrette - 75014 Paris

Directeur de la publication: Alfred Mortel

Rédactrice en chef: Marie-Jo Hazard

Tél : 01 43 20 84 20 Fax: 01 43 20 91 20

Nouvelle Cité (FOCOLARI)

37, avenue du Maine - 92120 Montrouge

Directeur de la publication: Alain Boudre

Tél : 01 40 92 70 85 Fax: 01 40 92 11 68

Partage (MEJ)

8, rue Molitor - 75016 Paris

Directeur de la publication: François-Olivier Levan

Tél : 01 40 71 70 00 Fax: 01 40 71 02 52

Relais (ACE)

63, av de la République - 92542 Montrouge Cedex

Directeur de la publication: Denis Mazoyer

Rédactrice en Chef: Isabelle Wacquenier

Tél : 01 55 48 03 23 Fax: 01 55 48 03 24

Relation (ESV)

67, rue de Sèvres - 75006 Paris

Directrice de la publication: Sylvie de Larminat

Tél : 01 4544 17 56 Fax: 01 42 22 91 94

Résonance (Scouts et Guides de France)

65 rue de la Glacière 75013 Paris

Directrice de la publication: Guillaume Légaut

Tél : 01 44 52 37 37 Fax: 01 44 52 37 09

Responsables (MCC)

8, rue de Varenne - 75007 Paris

Directeur de la publication: Patrice Meheux

Rédactrice en chef: Agnès de Préville

Tél : 01 42 22 18 56 Fax: 01 45 44 44 46

Revue Saint Joseph d'Allex (Maison St Joseph)

26400 Allex

Directeur de la publication: Albert Perrier

Tél : 014 75 62 79 44 Fax: 04 75 62 82 15

Tabga (SNCC)

6, avenue Vavin – 75006 Paris

Directeur de publication: Ivan Pagniez

Rédactrice en Chef: Catherine Faucher

Tél : 01 43 25 23 75 Fax: 01 4046 80 69

Trace ta route (Guides et Scouts d'Europe)

BP 17 - 77570 Château Landon

Directrice de la publication: Marie-Noëlle Coevet

Rédactrice en chef : Marie de Bonnaventure

Tél : 01 6445 53 73 Fax: 01 64 2944 56

Vivre ensemble (VEA)

13, rue Edmond Valentin - 75007 Paris

Rédactrice en chef: Chantal Forte

Tél : 01 45 51 60 55 Fax: 01 45 51 09 82

Volontaires en Eglise (DCC)

11, rue Guyton de Morveau - 75625 Paris Cedex 13

Directeur de la rédaction : Denis Thion

Rédactrice en chef: Anne-Laure Joly

Tél : 01 45 65 96 65 Fax: 01 45 81 30 81

III. Brève notice sur les éditeurs religieux en France

Parmi les éditeurs, certains établissements ont près de deux cents ans d'existence. L'imprimerie Mame, par exemple, existait à Tours en 1767. Armand Mame, en 1796, se spécialisa dans les livres de prix, les livres religieux et surtout les missels. Détruite en 1940, la maison Mame fut reconstruite en 1951 – 1952. Elle a depuis changé de structure. Issue de la congrégation des Pères assomptionnistes, la Maison de la Bonne Presse fit paraître le 12 juillet 1873 le premier numéro du *Pèlerin* sous la direction de Paul Bailly. En 1883 paraît *la Croix*. A but apostolique, la Bonne Presse s'orienta vers des publications à bon marché. Mais à côté des périodiques, cette maison édita aussi les Actes pontificaux et un grand nombre d'ouvrages de piété.

En 1831, M Bailly, père fondateur de la Bonne Presse, fondait avec M. Debecourt une librairie exclusivement consacrée à éditer et à vendre des livres destinés à faire connaître, à faire aimer et à défendre les dogmes et la morale de l'Eglise catholique. Cette librairie, reprise

en 1869 par Bray et Retaux, fut rachetée par Pierre Téqui en 1908. Il était venu s'installer à Paris en 1868, au service de l'œuvre dite « de Saint- Michel » pour la propagation et l'impression des livres à bon marché. Cette librairie a été fondée par le RP Félix, SJ. A la mort de deux frères Téqui, les éditions Saint- Michel reprenaient la succession en 1971. Le Père Alberione, d'origine italienne fonde la société Saint Paul en 1914 et en 1932, il s'installe en France. Cette société prendra le nom d'Apostolat des Editions.

En 1926 l'*Action française* est condamnée par Pie XI. Cette condamnation provoquant le désarroi des catholiques traditionalistes ; l'encyclique sociale *Quadragesimo anno* fit qualifier le pape de « socialiste ». Aussi, lorsque le père Bernadot, dominicain, soumit au pape le projet d'établir une maison d'édition qui diffuserait en France des enseignements pontificaux, il fut accueilli avec enthousiasme. Les éditions du Cerf furent fondées en 1929, un an après la parution du premier numéro de la revue dominicaine *La Vie intellectuelle*, à laquelle collaborait J. Maritain. Pie XI invita aussi le père Bernadot à fonder un hebdomadaire : *Sept* parut en mars 1934. En 1937, le même Pie XI condamna cette publication. A l'origine, le Cerf était un éditeur de revues appartenant politiquement et intellectuellement au catholicisme républicain et démocrate. De 1929 à 1940, il n'avait publié que 150 titres⁴⁶⁰.

En 1943, sous l'impulsion du père Chiffлот, le Cerf reçoit une nouvelle orientation. C'est alors que l'on publie en 1948 les premiers fascicules de ce qui deviendra la *Bible de Jérusalem*, sous la direction de l'Ecole biblique de Jérusalem. Le Cerf, par ses collections patristiques, liturgiques et ecclésiologiques, a donné un appui décisif aux renouveaux qui préparèrent et rendirent possible le concile Vatican II⁴⁶¹. Il faut dire qu'il y a une diversité des éditeurs et une multiplicité des courants chrétiens en France ; ce qui nous amène à concentrer notre attention sur deux groupes principaux à savoir Bayard Presse et les Publications de la vie catholique. On distingue également un troisième groupe de presse appelé « Médias- participation », mais qui n'est pas très connu.

« Bayard presse », « Les publications de La vie catholique » et « Médias- participation » sont trois groupes importants de la presse catholique.

⁴⁶⁰ M. Albaric, "L'édition catholique", dans Histoire de l'édition française. Le livre concurrencé 1900- 1950, 1991, p. 299.

⁴⁶¹ Ibidem.

Le premier, plus que centenaire, appartient à la congrégation religieuse des Assomptionnistes comme nous l'avons souligné plus haut. Le second est né d'initiative laïque au lendemain de la guerre. Les deux premiers groupes ont eu en commun, jusqu'à très récemment, de s'être développés d'une part sur des fonds propres, c'est-à-dire dans une totale indépendance vis-à-vis de capitaux extérieurs, d'autre part par auto-création de titres et activités beaucoup plus que par achats.

En effet, la presse chrétienne est particulièrement développée en France ; Bayard Presse a très longtemps été une « maison » plutôt qu'un « groupe ». Elle le demeure encore principalement, mais plus exclusivement.

1. Bayard Presse

De même qu'ils n'ont pas inventé le pèlerinage, les assomptionnistes n'ont pas inventé la presse catholique, si on entend par là une presse destinée à des lecteurs catholiques ou à des lecteurs qui sympathisent avec des positions tenues pour catholiques. On peut citer par exemple deux titres qui ont existé avant Bayard Presse. *L'Univers* s'était fait une réputation, grâce à la plume brillante et belliqueuse de Louis Veuillot ; journal que lisait le Père d'Alzon, sans le suivre en tout. *Le Monde* se distinguait par l'abondance de ses informations religieuses. Le P. d'Alzon n'est pas journaliste, mais il a écrit des articles pour diverses publications, et il s'intéressait à la presse comme moyen d'atteindre le peuple pour remettre Dieu en honneur et défendre l'Église. Il a connu des entreprises journalistiques peu solides: *La Liberté pour tous*, "journal, disait-il, qui contenait certaines erreurs sans s'en douter", la *Revue de l'enseignement chrétien*, le *Bulletin des œuvres ouvrières*, "où quelques-uns des nôtres versent des flots d'encre et d'éloquence"⁴⁶².

En juillet 1873, le Conseil central des pèlerinages, fondé à La Salette, lance un petit bulletin de piété: *Le Pèlerin*. Notre-Dame-de-Salut le reprend et le transforme. Le P. d'Alzon y publie des articles, mais le ton du *Pèlerin* ne lui plaît pas toujours; il le juge "bien négatif", sans projet d'ensemble; il se dit dépassé par les projets du P. Vincent-de-Paul Bailly, le maître d'œuvre, ce qui ne l'empêche pas de continuer à collaborer et de faire part de ses conseils. De là naquit la Maison de la Bonne Presse. Celle-ci a fait preuve d'une créativité, régie par l'idéal

⁴⁶² [http://WWW.assomption.org/ressources/Histoire/Part 3ch 5-presse.htm](http://WWW.assomption.org/ressources/Histoire/Part%203ch%205-presse.htm)

commun de « Propagande » catholique. La maison de la Bonne Presse fondée en 1873 par les Assomptionnistes, deviendra en 1969 Bayard-Presses. Durant l'entre-deux-guerres, le groupe poursuit son développement. La Maison de la Bonne Presse n'est plus seulement une entreprise de presse, mais aussi une maison d'édition, une imprimerie et un service de messagerie extrêmement important. Elle édite principalement des magazines religieux et pour la jeunesse.

Dans les années 1960, l'entreprise connaît un nouvel élan créatif, lié à l'émergence de nouveaux besoins culturels et sociaux : renouveau de la communication avec l'enfant et reconnaissance sociale du monde de la retraite. En 1966, le groupe lance *Pomme d'Api* et, en 1968, le magazine *Notre Temps*. Les années 1970 verront la construction de toute la gamme jeunesse : *Okapi*, *Les Belles Histoires*, *J'aime Lire*, *Astrapi*... Dans les années 1980, le groupe se développe à l'international. A partir de 1977, date de l'ouverture de sa première filiale internationale à Hong-Kong, et 1989, date de création de « Bayard Presse International », l'entreprise mène une politique d'acquisition et de partenariat sur les cinq continents. Au début des années 1990, Bayard compte des filiales, des partenariats et des licences partout dans le monde : en Europe (Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie...), Asie, Amérique du Sud, Etats-Unis, Canada. En 1993, Bayard participe à la création de l'« Association Planète des Jeunes », qui vise à développer la lecture chez les enfants et les jeunes dans les pays d'Afrique francophone.

Dès le début du XXI^{ème} siècle, le groupe acquiert une grande expérience multimédia et touche son public par l'intermédiaire de ses opérations Internet : les différents sites prolongent et complètent ses titres de presse. En 2004, Bayard fait l'acquisition de *Milan* (Presse et éditions). Aujourd'hui, Bayard poursuit son développement à l'international : avec 36 millions de lecteurs dans le monde et près de 150 magazines, 18 % du chiffre d'affaires sont maintenant réalisés à l'étranger.

Faire savoir, informer, faire voler l'imaginaire, susciter la prière, déployer le récit, encourager la connaissance au moyen des journaux, des livres, des sites Internet, visent à faire sens, à faire grandir, à faire plaisir, tel est le but poursuivi par le groupe Bayard Presse.

En tant qu'acteur sur le marché de la jeunesse, de la culture et de la religion, des seniors et de la nature, il a un catalogue de près de 4 000 titres pour les adultes et la jeunesse. Avec près de 150 magazines répartis dans 41 pays dans le monde (109 en Europe dont 72 en

France, 29 en Amérique, 10 en Asie et 2 en Afrique), avec ses 2 500 salariés, 3 300 pigistes et un chiffre d'affaires de 338, 5 millions d'euros, Bayard rassemble 6,3 millions d'abonnés. Aujourd'hui acteur majeur sur le marché de la presse éducative (Pomme d'Api, J'aime lire,...), des publications religieuses (Panorama, Prions en Eglise,...), des seniors (Notre Temps,...) et de nature (Terre Sauvage,...), Bayard compte deux titres historiques : l'hebdomadaire Pèlerin et le quotidien La Croix. L'actionnaire de Bayard, la congrégation des Augustins de l'Assomption, est unique depuis près de cent quarante ans.

En 2004, Bayard a réalisé plusieurs acquisitions ou rapprochements : acquisition du groupe Milan, de creative Communications for the Parish aux Etats- Unis ; en Allemagne, dans le secteur senior, il assure sa présence grâce à la collaboration du groupe Weltbild.

On constate aujourd'hui que Bayard s'attache plus à développer une stratégie de présence au niveau international et met un accent particulier sur le public jeune, malgré la présence de quelques initiatives concernant les seniors. Ce constat est en quelque sorte révélateur de l'état du marché en France ainsi que de l'attitude du public. Avec un nombre impressionnant des éditeurs sur le marché Bayard n'a pas l'hégémonie même dans les milieux catholiques.

Avant de clore ce point, disons un mot sur **Le journal *La Croix***⁴⁶³. Journal à identité chrétienne, *La Croix* est pleinement intégré dans le concert des médias français où il fait entendre sa propre partition. Il s'inspire de l'actualité et de la vie et part du principe que « derrière la face parfois sombre des événements subsiste une clarté ». Depuis sa transformation en journal du matin, en janvier 1999, et un changement de formule en novembre 2003, on assiste à une progression des abonnements, l'explosion des ventes au numéro et un chiffre d'affaires publicitaires en hausse. Ce changement de stratégie est bien sûr payant, mais il faut surtout souligner qu'en tant que journal d'opinion, *La Croix* reste jusqu'à présent le seul journal catholique à large diffusion.

⁴⁶³ Pour plus d'information, nous renvoyons nos lecteurs à la quatrième partie.

2. La vie – Le Monde

Les Publications de la Vie catholique ont formellement la structure d'un groupe. Elles gardent, néanmoins, l'esprit et les manières d'une « maison ».

Au commencement (en 1945, pour ne pas remonter à la préhistoire de *Sept* et de *Temps Présent*, dans les années 30) était *La Vie catholique illustrée*, à la fois titre et société. Georges Hourdin et ses amis dominicains ont créé La Vie Catholique illustrée qui deviendra un groupe catholique de presse important (*La Vie*, *Télérama*, les revues *Fleurus Presse* et *Top Famille*, un éditeur Desclée de Brouwer, une grande librairie, la Procure et de nombreuses sociétés de service dédiées à l'activité éditoriale) dont l'enjeu principal est le "regroupement des revues explicitement chrétiennes".

De *La vie catholique* sont nés d'autres titres et d'autres activités, par autocréation ou par mariages. Certains de ces extensions avaient le statut de filiales. Le développement propre de celles-ci entraîna une révision des liens familiaux. C'est alors, qui fut constituée en 1998, une « holding » sous le nom de « Publications de La Vie catholique », et que le titre fondateur, avec ses progénitures les plus proches, fut elle-même constituée en filiale, sous le nom de « Malesherbes –Publications ».

Le groupe des publications de « La vie catholique » compte une vingtaine de sociétés filiales et une trentaine de sous-filiales. Les principales correspondent à trois secteurs d'activités dont la presse, l'édition et les services. Dans la rubrique presse, on peut citer l'hebdomadaire *La Vie* et les mensuels *L'actualité religieuse dans le monde*, *Croissance*, *Le monde en développement*, *Prier*, *Images du mois*, etc. Concernant l'édition, les Publications de « La Vie catholique » sont présentes par : Desclée de Brouwer ; les librairies La procure de paris, Rome et Genève ; une participation (26 %) au capital des éditions (dominicaines) du Cerf et à celui des éditions Cana (40 %). Et pour les services en rapport avec les fonctions éditoriales, on peut citer : deux sociétés de gestion de fichiers et de marketing direct : Presse informatique et Edi Informatique ; une société de régie publicitaire : publicat ; une société de voyages : la procure – Terre entière.

En 2003 *Les Publications de la Vie catholique* fusionnent avec *Le Monde* en donnant naissance à un grand groupe baptisé « La Vie – Le Monde ». En fusionnant, les deux groupes ont, dans leur communiqué de presse, déclaré qu'il partageait "le souci d'indépendance du groupe et le respect des valeurs du christianisme" ; en d'autres termes ils ont affirmé ce qui les unit, notamment les valeurs chrétiennes et humanistes. D'autre part, la part du capital que possède *Le Monde* dans le groupe passe de 30% à 56%. Le nouveau groupe *La Vie - Le Monde* est organisé en trois pôles : un pôle Presse quotidienne nationale, avec *Le Monde* et son imprimerie, un pôle Presse quotidienne régionale, avec les Journaux du Midi, et un pôle Magazines. Ce nouveau groupe catholique gèrera donc des journaux allant de la sensibilité de la droite catholique (*La Vie*) jusqu'à l'extrême-gauche catholique (*Le Monde Diplomatique*) en passant par le centre-gauche catholique (*Le Monde*).

Le nouveau groupe rassemble 43 titres de presse, de la presse quotidienne nationale (*Le Monde*) à la presse quotidienne régionale (Midi Libre, L'Indépendant, Centre-Presse), en passant par la presse magazine (*Télérama*, *La Vie*, *Ulysse*, *Fleurus presse*, *Courrier International*, *Le Monde diplomatique*, *Le Monde de l'éducation*, etc.), élargie au secteur des livres (Desclée de Brouwer) et des librairies (La Procure). Employant un peu plus de 4 400 salariés, il représente 700 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Créé en décembre 1944, *Le Monde* est, le premier quotidien national français. Créé également après la fin de la seconde guerre mondiale, le groupe PVC est le cinquième groupe de presse magazine en France. Issu de la Résistance, Midi Libre est le premier groupe de presse en Languedoc-Roussillon. Au lendemain de sa fusion, le nouveau groupe a commencé à publier un nouveau magazine de la doctrine sociale de l'Eglise intitulé *Le Monde des Religions* (mai 2003). Il s'agit en fait d'une *absorption* par le groupe du *Monde* du (petit groupe) des *Publications de la Vie Catholique*, qui risque fort d'y avoir perdu son autonomie et, peut-être, son identité catholique.

IV. Organismes au service de la presse catholique

Les agences de presse et les organismes livrent jour après jour des dépêches provenant des quatre coins du pays de leur installation et du monde : un réseau de correspondants assure la diffusion de l'information. Celle-ci concerne la vie de l'Eglise en général, les activités du Saint siège, notamment du pape, les sujets d'actualité, ainsi que les reportages.

Les agences de presse sont les principales bases d'information des journalistes. L'"agencier" est un journaliste de l'ombre, confronté à de sévères exigences : vérification et citation des sources, neutralité du ton, rapidité du traitement de l'information. La réputation d'une agence de presse tient au respect de ces critères. On notera que le catholicisme français ne s'est jamais doté d'une agence de presse nationale en harmonie avec son identité.

1°) Les Agences de presse

a) APIC (Agence de Presse Internationale catholique).

Créée en 1987, APIC a son siège à Fribourg en Suisse.

Elle diffuse des informations sur la vie des religions et des Eglises dans le monde. Elle offre chaque jour les nouvelles les plus récentes sur les événements de l'Eglise catholique, des autres Eglises et religions. Apic offre dossiers, enquêtes, reportages originaux, interviews en provenance des cinq continents.

L'Apic offre informations, témoignages, études sur tout ce qui touche l'homme : la défense de la dignité humaine, la lutte pour la justice sociale, la conservation de la planète.

Grâce à la collaboration étroite avec les agences de presse partenaires allemande (Katholisch Nachrichten-Agentur KNA) autrichienne (Kathpress) et romaines (Centrum informationis catholicum CIC et I-Media), les journalistes de l'Apic transmettent une information rapide, objective et fiable. Forte de son expérience de plus de 80 ans, l'Apic est devenue un outil indispensable au service de l'information.

L'Agence distribue sous le nom de Kipa (Katholische internationale Presseagentur) des nouvelles en allemand.

b) Zénit

L'agence Zénit, dans toutes les langues, est propriété de INNOVATIVE MEDIA Inc., Société à but non lucratif de l'Etat de New-York - USA. Le 15 octobre 2001, Innovative Media Inc. a reçu la reconnaissance officielle de son statut par l'"Internal Revue Service" des Etats-Unis. L'édition de Zénit en français est réalisée avec la collaboration de l'« Association Zénit » (France). Zénit est une Agence internationale d'information. Sa mission est de fournir, pour un public international, et en particulier les médias, une couverture objective et professionnelle des événements, des questions, des documents touchant l'actualité de l'Eglise catholique et du monde vus de Rome.

L'équipe internationale de Zénit est formée de journalistes, de traducteurs et d'informateurs professionnels et indépendants qui rendent compte des événements et des débats sur le vif. Les articles publiés par Zénit ont déjà fait l'objet de centaines de publications dans le monde. De nombreuses radios et télévisions utilisent régulièrement ses services quotidiens et hebdomadaires. Zénit est en outre membre du Réseau informatique de l'Eglise en Amérique latine (RIIAL), elle est reconnue par le Conseil épiscopal pour l'Amérique latine (CELAM) et le Conseil pontifical pour les Communications sociales.

Voici les principaux sujets couverts : les activités quotidiennes du pape Benoît XVI : voyages, interventions publiques, documents, audiences aux chefs d'Etats et de personnalités ayant un impact culturel, social, religieux, etc. L'actualité du Saint-siège : activité diplomatique, humanitaire, culturelle, portraits. Des entrevues d'hommes et de femmes engagés dans l'Eglise ou les mondes de la politique, la culture, des spectacles, du sport, sur des sujets touchant la foi. Le point de vue des différents médias du Saint-siège : *Radio Vatican*, *L'Osservatore Romano*, *Agence internationale Fides*. Une revue de presse concernant l'Italie et le Saint-Siège. Les événements du monde et l'Eglise catholique tels qu'ils sont perçus à Rome.

Zénit offre à ses abonnés, un service d'information en français, en espagnol, en anglais et allemand sous deux formes : un service quotidien (reportage, portrait, dossier Saint-siège, etc.), une sélection hebdomadaire des 10 ou 15 principales informations de la semaine. Un site Web permet en outre d'avoir accès aux grands documents publiés par le Saint-Siège. On y

trouvera des reportages des événements les plus récents, des documents du Vatican, des entrevues en exclusivité, etc. Cette Agence internationale d'information est basée à Rome.

c) Flashpress

Elle donne des informations catholiques : des informations d'actualité plus immédiate sur les événements qui marquent la vie quotidienne de l'Eglise.

Créée en 1996, cette agence a pour vocation d'être au service des francophones qui résident loin de leur pays définitivement ou temporairement et des francophones qui se sentent solidaires de cet ensemble culturel, même si elle a été initiée à Washington. Son rayonnement touche les asiatiques, les africains, les canadiens, les latino-américains, etc.,... Et pour plus d'informations indique les sources et les sites où on peut les compléter.

d) Eglise d'Asie

Eglises d'Asie" est l'agence d'information des Missions Etrangères de Paris. Elle publie un bulletin bimensuel d'information sur l'actualité religieuse en Asie et un supplément mensuel composé d'un dossier ou d'un cahier de documents qui fournissent l'arrière - plan des informations publiées par le bulletin. Destiné essentiellement à un public de journalistes ou de professionnels travaillant en lien avec l'Asie, "Eglises d'Asie" jouit d'une réputation méritée de sérieux dans tous les milieux qui s'intéressent à l'Asie.

Dans son domaine qui est celui des médias, "Eglises d'Asie" met en oeuvre la vocation première de la société des Missions Etrangères de Paris qui est d'être au service de l'Eglise en Asie, de donner la parole aux chrétiens de ce continent, et aussi de faciliter l'entreprise de ceux qui, en France ou en Europe, cherchent à mieux connaître l'Asie.

Le site Web d'Eglises d'Asie est ouvert depuis la fin de l'année 2000.

2°) Les organismes

a) Association Professionnelle des Journalistes d'information religieuse

Fondée, en octobre 1920, l'AJIR a fêté en 2000 son quatre-vingtième anniversaire. Cela fait d'elle une des plus anciennes associations professionnelles de presse française. Selon ses statuts, l'AJIR a notamment pour buts : « - de regrouper les journalistes professionnels

chargés de l'information religieuse dans la presse écrite, parlée ou audiovisuelle, concernant toutes les religions ; - de resserrer les liens confraternels entre ses membres ; - de susciter des actions en vue de la formation permanente des membres ».

Environ chaque mois, l'AJIR propose des rencontres avec des experts ou des personnalités ayant trait au fait religieux. En 2005, elle a ainsi notamment rencontré Jean Glavany, député PS des Hautes-Pyrénées en charge des questions de laïcité au parti socialiste, le pasteur André Birmelé, Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kisangani (RD-Congo), Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur... Elle organise régulièrement des voyages, en France ou à l'étranger. Elle s'est ainsi rendue à Lyon (2000), à Lille (2000), en Ukraine (2001), à Rome (2002), à Bruxelles (2003), au Caire (2003)... Le 4 décembre 2001, elle a également organisé, en collaboration avec l'École pratique des hautes études (EPHE), un colloque sur le thème «Peut-on encore ignorer les religions ? »

L'AJIR est ouverte à tous les journalistes, du moment qu'ils sont titulaires de la carte de presse, et ce qu'ils travaillent dans la presse écrite, parlée ou audiovisuelle, dans des quotidiens ou des périodiques, à Paris ou dans les régions, dans les médias confessionnels autant que non confessionnels.

L'AJIR est composée :

- * de membres actifs, journalistes titulaires de la carte d'identité des journalistes professionnels (les retraités, titulaires de la carte de journaliste honoraire, sont membres actifs, électeurs, mais non éligibles) ;

- * de membres associés non titulaires de la carte de presse ;

- * de membres bienfaiteurs

- * et de membres d'honneur, nommés par le bureau (les anciens présidents en font partie de droit).

b) Vinculum (Cf. Vie de famille) ;

Ce bulletin a pour but d'aider les organisations non gouvernementales à défendre la famille et la vie dans leurs pays et dans le contexte international. Publié par les organisations pour la famille et la vie aidant le Conseil Pontifical pour la Famille.

c) Association Catéchétique Nationale pour l'Audiovisuel (CNAV) ;

Elle a pour mission de promouvoir l'utilisation de l'audiovisuel, du multimédia et d'Internet, pour une proposition de la foi chrétienne et une annonce de l'Évangile. Elle produit et diffuse vidéos, diaporamas, bandes et planches dessinées ; elle propose de lectures d'images. Elle organise des formations pour les catéchistes, les animateurs d'aumônerie, du catéchuménat et les enseignants. L'ACNAV a eu, jusqu'à ces dernières années où les pratiques antérieures de catéchèse connaissent, une profonde mutation, une influence pionnière dans l'usage des médias – en particulier audiovisuels (diapositives, vidéos, posters...) - au service de l'évangélisation des enfants et des adolescents.

d) Institut supérieur pour la communication, l'audiovisuel et le multimédia (basé à Toulouse).

L'**ISCAM** est un des organismes du pôle « Conseil et Recherche » de l'ICT. Il comporte deux secteurs d'activités :

Le département ISCAM du Web : pour la création et la gestion de sites/bases de données.

Le département ISCAM de formation : pour la formation à la communication, l'audiovisuel et le multimédia.

Pour ces 2 domaines, l'ISCAM est inséré dans un réseau de partenariats multiples :

-Avec les différentes facultés du pôle « Sciences théologiques et religieuses » de l'ICT : la Faculté de théologie, l'Institut d'Études religieuses et Pastorales (IERP), l'Année de Formation permanente (AFP).

-Avec les instances pastorales du Grand Sud-ouest (Diocèses, mouvements, services).

- Avec d'autres organismes : l'École de journalisme de Toulouse (EJT), l'Institut pour le Recrutement et la Formation des maîtres et personnels de l'Enseignement catholique (IRFEC), l'enseignement catholique (ARPEC)

Avec son approche spécifique, associant production et formation dans les domaines de l'audiovisuel et du multimédia, il participe à la dynamique de

l'ICT, espace universitaire pour le Grand Sud-Ouest. Ceci nous amène ainsi à parler des médias audiovisuels dans l'Eglise.

Pour clore cette partie, disons, avec Jean Hourdin qu'à travers les formules différentes auxquelles il peut et doit faire appel, malgré les difficultés qu'il rencontre sur sa route, la tâche du journaliste chrétien reste en définitive de faire aimer et faire connaître l'Eglise, son institution, sa vie, sa liturgie, sa doctrine, son message, les enseignements de la hiérarchie et la vie de ses fidèles, accompagner l'Eglise dans la recherche de la justice et l'établissement d'un monde meilleur, etc.

Cependant le journaliste peut buter à des difficultés, dues au fait que l'Eglise aime le secret, la discrétion. Tout n'est pas à publier ; une certaine censure plane toujours sur la tête de ceux qui écrivent.

D'autre part, les quelques agences de presse qui existent, vivent difficilement avec des subventions, ce qui fait qu'elles manquent de variété dans les nouvelles à transmettre.

Annexe 2. Les institutions centrales de l'Eglise catholique : genèse du Conseil pontifical pour les Communications Sociales

L'institution d'organismes chargés de la communication médiatique au sein de la Curie romaine au Vatican (gouvernement central de l'Eglise catholique) émerge d'une histoire assez longue. Nous voudrions ici en noter la genèse, qui accompagne le développement proprement doctrinal que nous avons suivi dans le chapitre précédent.

Une commission consultative et de révision ecclésiastique des films à thèmes religieux ou moraux a été instituée le 30 janvier 1948, par la lettre R.N. 153.561 de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté. Le 17 septembre 1948, le Saint Père Pie XII approuvait les statuts du nouveau Bureau de la Curie romaine, auquel on donna le nom de Commission pontificale pour la cinématographie didactique et religieuse. Il faut dire que ce bureau ouvrait une nouvelle page d'histoire de l'activité pastorale et culturelle de l'Eglise : « la commission pontificale pour le cinéma didactique et religieuse, tenant compte de la complexité des problèmes éducatifs et pastoraux de l'ère audiovisuelle naissante, reconnut que pour être pastoralement utile, elle devait affronter l'étude des problèmes du cinéma dans leur ensemble et engager les évêques et les catholiques à un apostolat dans ce secteur, en fonction des changements intervenus au sein de la société ».

De la sorte, la commission pontificale pour la cinématographie succédait à la précédente, et son statut était approuvé par le Souverain Pontife le 1^{er} janvier 1952. La première réunion d'experts eut lieu au siège de l'Académie pontificale des Sciences au Vatican les 26 et 27 avril 1953 et mit en évidence « la nécessité d'approfondir, au niveau du magistère, la problématique du développement de tous les moyens audiovisuels et de leurs incidences croissantes sur la vie spirituelle du monde et sur la pastorale de l'Eglise, et surtout elle souligna l'importance que la télévision aurait pour la société ».

Suite aux constitutions avec l'Episcopat et avec les Organisations catholiques intéressées, le nom de la commission fut ensuite changé en « Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision » et ses statuts furent approuvés par le Pape le 31 décembre

1954 et publiés dans les *Acta Apostolicae Sedis*. Le Collège des experts, notamment élargi, fut réparti en trois sections : cinéma, *radio et télévision*, on institua les groupes de travail chargés d'élaborer le matériel nécessaire pour le discours sur le Film idéal, prononcé par Pie XII, en deux temps (21 juin et 28 octobre 1955) et pour la Lettre encyclique *Miranda prorsus* de ce même Pontife sur la cinématographie, la radio et la télévision, publiée le 8 septembre 1957.

La position internationale du petit Bureau de la Curie était déjà à tel point affirmée, au moment où Jean XXIII accédait au Pontificat suprême, que le nouveau pontife n'hésita pas à lui consacrer un de ses premiers documents solennels, le Motu proprio *Boni Pastoris*, par lequel il érigeait la Commission pontificale en Bureau permanent du Saint-siège, l'intégrant à la Secrétairerie d'Etat (22 février 1959). Quelques mois plus tard, le Pape, qui en approuvait les statuts, instituait *la Filmothèque vaticane*, (16 décembre 1959) et en confiait la direction à la commission pontificale.

Ce qui explique que parmi les douze organismes préparatoires du Concile œcuménique Vatican II, fut institué, par le motu proprio *Superno Dei Nutu* (5 juin 1960), un Secrétariat préparatoire pour la presse et le spectacle, au siège de la commission pontificale.

« Ce Secrétariat préparatoire avait pour tâche de gérer conjointement, durant ses deux années d'existence, les problèmes de la presse et ceux des moyens audiovisuels en un seul département, ouvert aux développements futurs, dans lequel les différents instruments, dénommés depuis lors ceux de la communication sociale, allaient trouver leur juste place et la considération qui leur était due dans la pastorale nouvelle de l'Eglise ».

Puisque nous sommes ici aux années qui ont marqué le Concile Vatican II, il est nécessaire de rappeler que la visibilité de ce Concile a été rendue possible grâce à l'Eurovision (1958) et la Mondovision (1954) ; le service de communication d l'Eglise n'étant qu'à ses débuts.

L'élévation de Paul VI au pontificat suprême favorisa la constitution du Comité conciliaire de la presse, confié au Président de la Commission pontificale, qui entreprit, avec un succès reconnu, d'améliorer immédiatement les relations entre le Concile et le monde de l'information.

Sans attendre la fin du Concile, Paul VI transformant la précédente Commission en Commission pontificale pour les communications sociales, il lui confiait tous les problèmes

du cinéma, de la radio, de la télévision et de la presse périodique et quotidienne, pour ce qui concerne les intérêts de la religion catholique. En outre, au cours des années suivantes, le Saint-père approuvait le Règlement pour les enregistrements audiovisuels des cérémonies et des lieux directement dépendants du Saint-siège (13 Août 1965), instituant au sein de la Commission pontificale un Service d'assistance audiovisuelle, et, plus tard, promulguant le Règlement de la Salle de Presse du Saint-siège, confiée aux bons soins de la Commission pontificale (1 mars 1968).

La première tâche de la commission post-conciliaire fut de promulguer une Instruction pastorale, en application du Décret Conciliaire ; ce qui exigea plus de six ans de travail, et se termina par la promulgation de l'Instruction pastorale « *Communio et Progressio* » (23 mai 1971).

Plus largement dans tout le monde catholique et aussi dans de nombreux contextes non catholiques, des initiatives furent prises à l'occasion des Journées mondiales des communications sociales, qui eurent lieu depuis 1967 avec leurs thèmes particuliers de réflexion.

La célébration de l'Année Sainte 1975, et la diffusion fidèle, rapide et universelle du message de réconciliation et de renouveau, que le Souverain Pontife avait choisi comme thème du Jubilé, marqua une augmentation de l'activité de la Commission qui fut chargée des transmissions télévisées par satellite. Pour la première fois dans l'histoire la cérémonie d'ouverture de la Porte Sainte fut offerte, non seulement à quelques milliers de pèlerins favorisés, mais à des millions de personnes répandues dans les contrées les plus éloignées de la terre.

Pour ces transmissions la Commission joua un rôle important de coordination et de financement, avec la collaboration des Nonciatures apostoliques, grâce à la générosité des Cavaliers de Colomb (financement) et avec l'aide technique de la RAI- Radiotélévision Italienne et de la Société telespazio. Les transmissions en mondovision sont aujourd'hui une réalité consolidée : annuellement sont transmises la Messe de Noël, le Message papal et la Bénédiction « Urbi et Orbi » les 24 et 25 décembre ; le Chemin de croix au Colisée, le Vendredi Saint et la Messe, le Message et la Bénédiction « Urbi et Orbi » le jour de Pâques. D'autres transmissions en mondovision sont réalisées à différentes occasions de la vie de l'Eglise ; les pays des cinq continents qui se mettent en liaison annuellement sont environ 70.

En 1978, la *Salle de Presse du Saint -Siège et le Service d'assistance audiovisuelle de la Commission* furent fortement sollicités par quatre événements extraordinaires : la mort de Paul VI ; l'élévation au Pontificat du Card. Albino Luciani (Jean Paul I) ; le décès de ce dernier 33 jours après son élévation ; élévation au Pontificat du Card. Karol Wojtyla (Jean Paul II).

Avec Jean- Paul II, l'Eglise passe un autre cap dans la communication.

Les tâches confiées à la Commission pontificale s'insèrent d'année en année, dans un contexte de plus en plus vaste d'initiatives, d'études, de rapports qui tentent de tenir le rythme, malgré la disponibilité réduite de personnel et de ressources, face à la croissance vertigineuse du secteur des communications sociales dans le monde.

Une étroite et continuelle collaboration a toujours lié la Commission pontificale à de nombreux Dicastères de la Curie Romaine. La présentation au monde de l'information des Documents du Magistère pontifical et de certains des actes les plus importants des Congrégations et des bureaux a impliqué souvent et notablement la Commission dans une tâche délicate, urgente et loin d'être facile. Parmi les fruits de cette collaboration citons la publication de deux documents étroitement liés au secteur des communications sociales : *les Orientations pour la formation des futurs prêtres concernant les instruments de la communication sociale*, publié le 19 mars 1986, et édité par les soins de la Congrégation pour l'Education catholique, et *l'Instruction sur certains aspects de l'usage des instruments de communication sociale dans la promotion de la Doctrine de la foi*, publié le 30 mars 1992, et édité par les soins de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Par la Constitution apostolique *Pastor Bonus*, promulguée par le Pape Jean-Paul II au consistoire du 28 juin 1988, la Commission pontificale pour les communications sociales devient, à partir du 1^{er} mars 1989 le Conseil pontifical pour les communications sociales et, comme tel, Dicastère à tous les effets de la Curie romaine. La Constitution apostolique précise que, « *dans l'accomplissement de ses fonctions, le Conseil pontifical doit procéder en étroite union avec la Secrétairerie d'Etat* » ; en même temps la Salle de Presse du Saint- Siège devient « *le bureau spécial* » dépendant de la première Section de la Secrétairerie d'Etat qui publie et divulgue « les communications officielles concernant aussi bien les actes du Souverain pontife que l'activité du saint- Siège ».

A l'occasion de la célébration du XXV^{ème} anniversaire de la promulgation du Décret conciliaire *Inter Mirifica*, le Conseil pontifical pour les communications sociales publie, en 1989, deux importants documents : *Pornographie et violence dans les moyens de communication : une réponse pastorale* (7 mai 1989) ; et *Critères de collaboration œcuménique et interreligieuse dans le domaine des communications sociales* (4 octobre 1989) ; les deux documents sont le fruit d'environ trois ans de travail, fourni par les Membres, Consultants et experts du Dicastère.

Les mutations technologiques dans le domaine des communications sociales avaient conduit le conseil pontifical à proposer à l'Assemblée plénière de 1987 un éventuel supplément à *Communio et Progressio*, sur la base des réponses à un questionnaire envoyé déjà en 1986 aux Conférences épiscopales. Ainsi, le 22 février 1992, après cinq ans, fut publiée l'Instruction pastorale *Aetatis Novae* sur les communications sociales.

Etant donné qu'un des aspects les plus importants de la communication sociale est la publicité, avec sa force de conviction et souvent de pression psychologique, le Conseil pontifical avait proposé à l'Assemblée plénière la préparation d'un document pastoral qui affronte de manière appropriée cette question. Après trois ans de préparation, le document « Ethique et publicité » a été publié le 22 février 199, puis « Eglise et Internet » en 2002 et enfin, le « Progrès rapide » de Jean- Paul II en 2005.

Bref, ce qui est rappelé ci-dessus n'a d'autre objectif que d'attirer l'attention sur l'activité quotidienne au niveau international que ce Dicastère du Saint-siège pour les communications sociales a accomplie durant les cinquante années de son existence.

On voit bien que si l'Eglise a commencé à s'ouvrir au monde grâce à Léon XIII, l'organisation de la communication ne se fera que plus tard. L'on sait qu'à partir de 1850, l'Eglise commence à avoir ses propres maisons d'édition ; mais il faut attendre près d'un siècle pour que soit instituée la commission consultative sur le cinéma. La contribution du cinéma à la pastorale, a pour ainsi dire, favorisé l'usage des médias au sein de l'Eglise. C'est grâce à Jean XXIII qui a convoqué et organisé le Concile Vatican II, que l'Eglise s'est approprié la question des médias. Ceux-ci ont occupé le terrain en soulevant des questions qui nécessitaient une réponse de la part de l'Eglise, d'où l'intérêt de l'Eglise pour ce secteur d'activité. De nos jours, grâce aux médias, le message du pape fait le tour du monde en un temps record.

Si les médias font du monde un grand village où les informations circulent d'un coin à l'autre de la planète, on peut aussi dire qu'en rassemblant les fidèles autour d'un même message ou d'une même information, ils montrent bien que l'Eglise est une famille où chaque membre a sa place ; les médias contribuent pour ainsi dire à rendre visible l'universalité de l'Eglise.

Ce faisant, l'organisation du secteur de la communication est une des grandes réalisations de l'Eglise en ces dernières années. Signalons en passant que l'intérêt pour ce domaine, va de pair avec l'évolution de l'information et de la communication dans le monde ; comme le dit J. Gelamur, le thème des médias aborde l'un des problèmes de société les plus importants et les plus urgents de notre temps⁴⁶⁴.

⁴⁶⁴ J. Gelamur, « De la passivité à la participation », dans Les Médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ? (Coll. Semaines sociales de France), ESF éditeur, Paris, 1994, p. 9.

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des textes analysés dans la troisième partie

Liste des documents	date de publication	Sujets traités
<hr/>		
Chap. 1 L'Eglise et les médias avant le Concile de Trente		
1. Vigilanti Cura	29 juin 1936	- le cinéma -Double visage (bien, Mal) - position de l'Eglise : être vigilant
<hr/>		
2. Allocution de Pie XII aux Représentants du monde Cinématographique	21 juin 1955	Film idéal : par rapport à l'homme, par rapport au contenu et par rapport à la communauté -Respect de l'homme, langage adapté, satisfaction d'un besoin, d'une attente, éducation à la rectitude et au bien -Le film idéal doit reposer

sur la vérité, la bonté
et la beauté
-Il doit contribuer à la vie
de la famille, de l'Etat
et de l'Eglise

3. Lettre apostolique de Jean XXIII « Boni Pastoris »	22 février 1959	La commission pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision acquiert un caractère permanent
--	-----------------	---

4. Statut de la filmothèque Vaticane (Jean XXIII)	16 novembre 1959	Constitution d'une base des données audiovisuelles
--	------------------	--

Chapitre 2. Le Concile Vatican II

1. Inter Mirifica	4 décembre 1963	-Définition des médias -Ouverture officielle de l'Eglise à la modernité -Insistance sur la
-------------------	-----------------	--

formation des
usagers (Parents, jeunes,
professionnels)

-Droit à l'information,
celle-ci fondée sur la
vérité, la justice et
la charité

- La primauté de la morale
sur l'art

-Rôle du pouvoir public,
organiser l'espace de
communication

Chapitre 3. L'Après Vatican II

1. Communio et Progressio 23 juin 1971

-Théologie de la
communication

(vision chrétienne de la
communication)

-Moyens de
communication, facteurs
du progrès

-Droit à l'information,

droit de
l'information,
sources de
l'information, la liberté,
la publicité,
la formation des
usagers, éducation,
loisirs, opinion
publique, les genres
artistiques, respect de la
vie privée,
secrets professionnels,
secret d'intérêt public,
concertation entre
les citoyens, les
autorités, entre
nations, entre tous les
chrétiens, les
croyants, les hommes
de bonne
volonté.

2. Pornographie et violence dans les médias, une réponse pastorale	7 mai 1989	Pornographie dans les médias est une violence faite au corps
<hr/>		
3. Critères de collaboration œcuménique et inter-religieuse dans la communication	1989	Collaboration concrète entre chrétiens et membres d'autres religions qui accomplissent un service communicatif
<hr/>		
4. Aetatis Novae	22 février 1992	-Contexte des communications sociales (culturel, social), la tâche des moyens de communication, les

défis actuels, les
priorités pastorales
et les moyens d'y
répondre

-Médias au service des
personnes et

des cultures,

-Médias au service du
dialogue avec le
monde actuel,

-Médias au service de
la communauté
humaine et du
progrès social,

-Médias au service de
la communication
ecclésiale,

-Médias au service
d'une nouvelle
évangélisation

-Nécessité d'une

évaluation, critique,
solidarité et
développement
intégral, politiques
et structures, défense
du droit à l'information
et à la communication
-Défense des cultures
humaines (locales),
développement et
promotion des moyens
de communication de
l'Eglise, formation des
chrétiens chargés de
communication

5. L'Eglise et Internet

28 février 2002

Opportunité et défis
d'internet

6. Le Progrès rapide

24 janvier 2005

- le document revient

sur le fait que

l'utilisation des médias

fait partie de la mission

de l'Eglise

-Les médias peuvent et

doivent promouvoir la

justice et la solidarité

-Les critères de la

vérité, et de la justice

dans l'exercice de la

liberté et de la

responsabilité

constituent

l'horizon où se situe

une authentique

déontologie de

l'utilisation des

médias

-Le progrès rapide des

technologies

dans les médias est un

des signes du
progrès de la société
moderne

Annexe 4 : Ligne éditoriale de Radio Notre Dame

Radio Notre Dame est une voix chrétienne dans le monde.

Sa ligne éditoriale respecte la charte et ses principes : la foi, l'espérance et la charité.

La couleur d'antenne : une radio où l'on se sent bien :

Un ton convivial et chaleureux.

Un langage précis et accessible à tous, sans jargon.

Une information fiable qui donne à voir le positif.

Une antenne ouverte à l'interactivité et au témoignage.

Un lieu d'écoute et de parole libre, où les invités ont le temps de s'exprimer.

Un lieu où l'on « respire », notamment par des intermèdes musicaux de toutes sortes pourvu qu'ils soient de nature à ne pas heurter les auditeurs.

Une antenne ouverte à la publicité, sous réserve qu'elle soit conforme à la morale chrétienne.

Une parole responsable et crédible, attentive à ne pas blesser.

Un moyen de communication entre les catholiques.

Les programmes

a. Lieu de transmission et d'apprentissage de la foi :

RND informe sur l'actualité de l'Eglise en Ile-de-France, en France et dans le monde. Ses programmes doivent mettre en valeur la richesse foisonnante de la vie de l'Eglise, notamment dans la région.

RND favorise l'apprentissage et l'approfondissement de la vie spirituelle, par des temps de prière et de méditation.

RND se réfère à la vérité chrétienne pour la définition des émissions, le choix et le traitement des sujets. Elle doit éviter toute confusion entre les témoignages personnels et le magistère de l'Eglise.

RND met l'accent sur la formation de la foi, par une présentation claire et argumentée de l'enseignement de l'Eglise, notamment à destination des plus jeunes.

RND met en valeur dans ses programmes le patrimoine culturel et historique de l'Eglise.

RND est un lieu d'expression et de rencontre entre les responsables et les fidèles, entre les différentes sensibilités dans l'Eglise, et qui favorise l'unité des chrétiens.

b. Lieu de reconnaissance et de transmission du lien social :

RND veut faciliter la vie des familles, en portant un regard chrétien sur les questions qui les concernent : vie quotidienne, éducation, travail, pratique religieuse, santé, culture, loisirs.

RND offre un regard chrétien sur l'actualité. Elle hiérarchise ses informations selon des critères propres : recul et analyse plutôt que sensationnel, priorité aux faits de société plutôt qu'aux faits divers, recherche de vérité et réflexion en profondeur.

RND prend part aux débats de société, pour y proposer sans esprit de polémique la doctrine sociale de l'Eglise.

RND se veut un instrument du lien social et de dialogue avec les autres cultures, philosophies et religions.

RND met en avant les initiatives positives qui visent à promouvoir le mariage et la famille.

c. Lieu d'éducation, de solidarité et d'engagement :

RND s'attache à construire demain et fait de l'éducation une priorité, par une attention aux jeunes et à leurs familles, par des exemples d'engagement et de pédagogie.

RND donne une place aux personnes âgées et à leurs expériences.

RND est un lieu où s'exprime la solidarité avec les plus démunis, par une information sur les initiatives concrètes pour le bien commun qu'elles soient personnelles, ecclésiales ou associatives.

RND utilise la force du témoignage dans ses émissions, pour soutenir la valeur de l'engagement.

Annexe 5 : Les encycliques, documents majeurs sur l'Église universelle

Une **encyclique** (en latin *litteræ encyclicæ*, du grec ancien ἐκκύκλιος / *ekkeklios* d'après κύκλος / *kuklos*, le cercle) est une lettre adressée par le pape à tous les évêques pour les instruire sur une décision de l'Église romaine.

À l'origine, le terme, très générique (on pourrait traduire par « circulaire ») désigne la correspondance échangée par les évêques et les archevêques. Elle désigne ensuite n'importe quelle lettre envoyée spécifiquement par le pape. De nos jours, elle a pris un sens spécialisé qui la différencie des brefs, bulles et autres documents pontificaux.

C'est une lettre du pape adressée à l'ensemble des évêques du monde (ou à une partie d'entre eux) et, par leur intermédiaire, au clergé, aux fidèles, éventuellement aux « hommes de bonne volonté » ; ce sont des textes qui ont le plus souvent valeur d'enseignement mais peuvent comporter de très strictes mises en garde ou (rarement) des condamnations⁴⁶⁵.

Quelques encycliques importantes

L'encyclique est un moyen de communication très utilisé par l'Église depuis la fin du XIX^e siècle. On peut citer, parmi les encycliques les plus importantes : *Rerum Novarum* (doctrine sociale de l'Église, revisitée tous les 10 ans, *Centesimus Annus* (mise à jour pour le centenaire de *Rerum Novarum*), *Populorum Progressio*, et *Fides et Ratio*, dernière encyclique du deuxième Millénaire.

Voici une liste plus complète par ordre rétrograde :

Benoît XVI :

Deus caritas est, 25 décembre 2005, sur l'amour et la charité

⁴⁶⁵ Cf. Théo. L'Encyclopédie catholique pour tous.

Jean-Paul II :

Ecclesia de Eucharistia, 17 avril 2003, sur l'Eucharistie dans son rapport à l'Église,

Fides et Ratio, 14 septembre 1998, sur les relations entre la foi et raison.

Nous nous souvenons, 12 mars 1998, une réflexion sur la Shoah,

Ut unum sint, 25 mai 1995, sur l'engagement œcuménique

Evangelium vitæ, 25 mars 1995, sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine.

Veritatis Splendor, 6 août 1993, sur l'enseignement moral de l'Église

Centesimus annus, 1er mai 1991, mise à jour de *Rerum Novarum*, sur les connaissances et l'organisation

Redemptoris Missio, 7 décembre 1990, sur la valeur permanente du précepte missionnaire.

Redemptoris Mater, 25 mars 1987, sur la place de la Vierge Marie dans la foi

Dominum et vivificantem, 15 mai 1986, Sur l'Esprit Saint dans la vie de l'Église et du monde

Laborem Exercens, 14 septembre 1981, sur le travail

Redemptor hominis, 4 mars 1979, sur la dignité humaine

Paul VI :

Humanæ vitæ, 25 juillet 1968, sur la régulation des naissances

Sacerdotalis cælibatus, 24 juin 1967, sur le célibat des prêtres

Populorum progressio, 26 mars 1967, sur le développement des peuples

Ecclesiam suam, 6 août 1964, sur le dialogue dans l'Église et hors de l'Église

Vatican II :

Pacem in terris, 11 avril 1963, sur la paix

Pœnitentiam agere, 1^{er} juillet 1962, sur le futur concile

Mater et magistra, 15 mai 1961, commémoration de *Rerum novarum*

Jean XXIII

Grata recordatio, 26 septembre 1959, sur le Rosaire

Sacerdotii nostri primordia, 31 juillet 1959, sur Jean-Marie Vianney, curé d'Ars

Pie XII :

Musicæ sacræ, 25 décembre 1955, sur la liturgie et la musique sacrée

Sacra Virginitatis, 25 mars 1954, sur le mariage et la virginité

Humani generis, 12 août 1950, sur la théologie et la philosophie

Divino afflante Spiritu, 30 septembre 1943, sur les études bibliques (exégèse).

Pie XI

Mit brennender Sorge, 21 mars 1937, condamnation du nazisme

Divini Redemptoris, 19 mars 1937, contre le communisme

Quadragesimo Anno, 15 mai 1931, sur la justice sociale, commémoration de *Rerum novarum*

Casti conubii, 31 décembre 1930, sur le mariage chrétien

Rerum orientalium, 8 septembre 1928, sur l'œcuménisme

Miserentissimus Redemptor, 8 mai, 1928.

Quas primas, 11 décembre 1925, sur la fête du Christ-Roi

Studiorum Ducem, 29 juin 1923, sur le thomisme

Pie X

Pascendi, 8 septembre 1907, contre le modernisme

Acerbo nimis, 15 avril 1906, sur la catéchèse

Vehementer nos, 11 février 1906, sur la loi de séparation de l'Église et de l'État en France

Ad diem illum laetissimum, 2 février 1904, deuxième encyclique de Pie X, sur la dévotion à la Vierge Marie

E Supremi apostolatus 4 octobre 1903, première encyclique de Pie X

Benoît XV (1914-1922)

Spiritus Paraclitus, 15 septembre 1920, sur l'étude de la Bible

L'objet de sa première encyclique sera de calmer les tensions provoquées par la crise moderniste.

Maximum illud, 30 novembre 1919, sur les missions

Léon XIII :

Providentissimus deus, novembre 1893, sur les études bibliques,

Rerum Novarum, 16 mai 1891, sur la question du syndicalisme et des ouvriers, et de façon plus générale sur la doctrine sociale de l'Église

Humanum genus, 1884, condamnant la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes

Æterni Patri, 4 août 1879, sur Thomas d'Aquin et la théologie scolastique

Inscrutabilis, 21 avril 1878, sur les dangers de la société moderne

Pie IX :

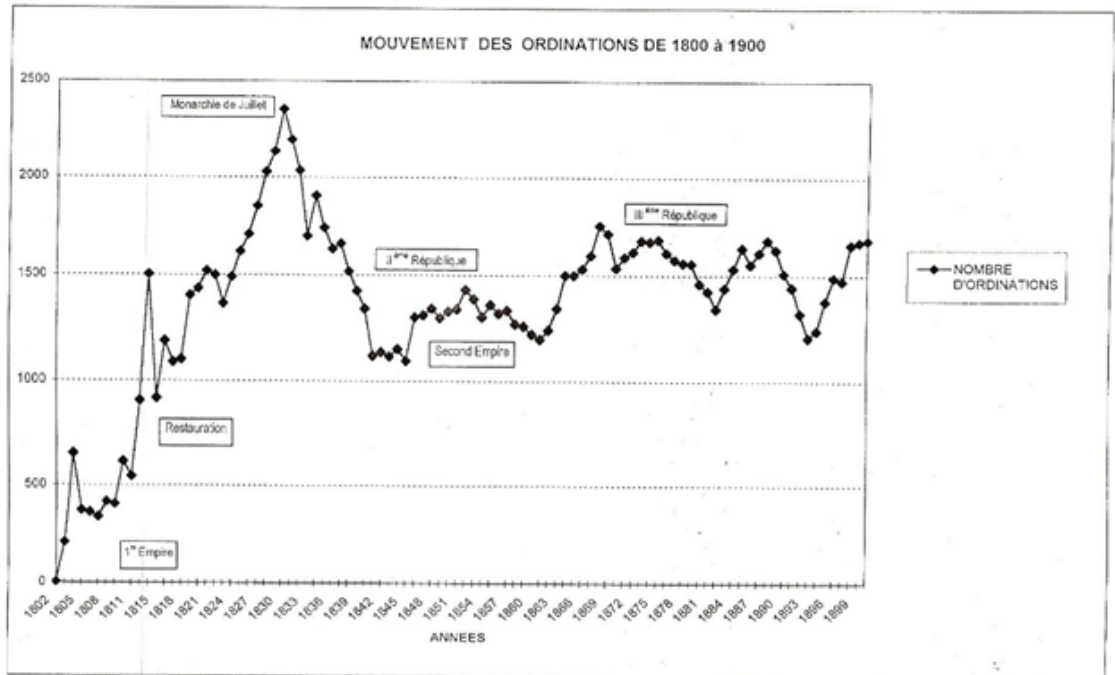
Quod nunquam, 5 février 1875, contre le *Kulturkampf*

Quanta cura, 8 décembre 1864, accompagnant le *Syllabus*

In suprema Petri sede, 6 janvier 1848, sur les Églises orthodoxes et l'unité de l'Église

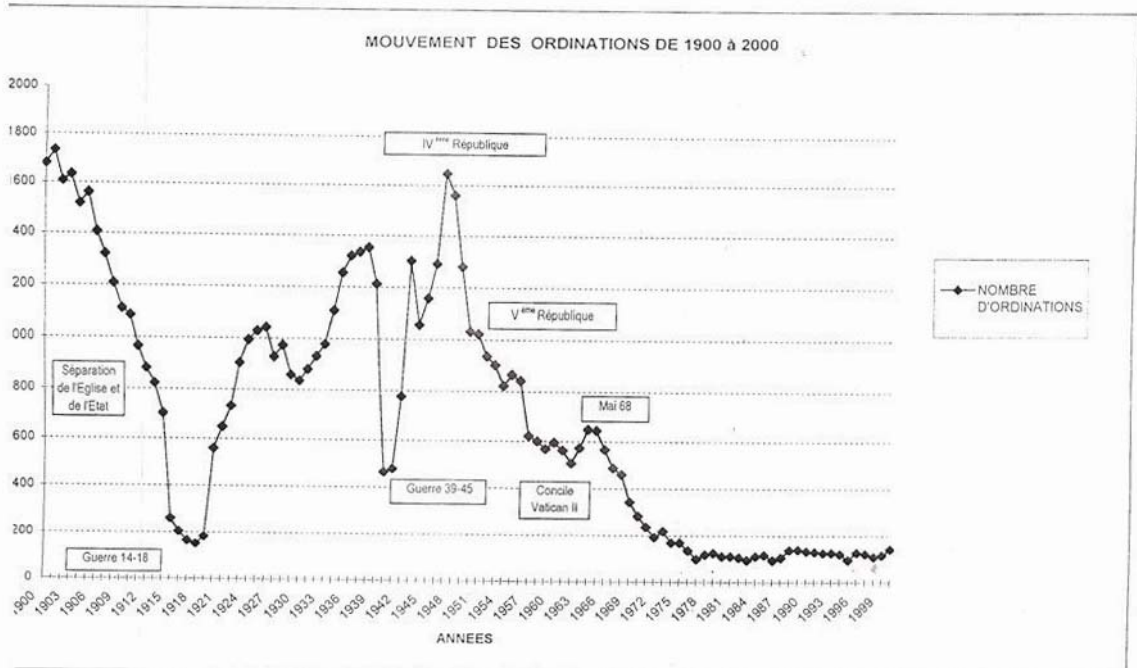
Qui pluribus, 9 novembre 1846, sur le rationalisme et l'infaillibilité

ORDINATIONS DE PRETRES DIOCESAINS EN FRANCE DE 1800 à 2000



ORDINATIONS

ORDINATIONS DE PRETRES DIOCESAINS EN FRANCE DE 1800 à 2000



ORDINATIONS

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION GENERALE	7
I ERE PARTIE : L'EVANGELISATION PAR LES MEDIAS : NAISSANCE D'UNE PROBLEMATIQUE A L'AGE DE L'IMPRIMERIE	21
Introduction.....	23
Chapitre 1. Médiations des livres, médiations des images : leurs origines médiévales	29
1. 1. L'INVENTION DU LIVRE	31
1. 2. LE LIVRE IMPRIME	37
1. 3. LES LIVRES DANS L'EGLISE : PRODUCTION ET DISTRIBUTION.....	39
1. 4. LES LIVRES RELIGIEUX : LES GENRES	45
1. 5. PRATIQUES DE LECTURE.....	47
1. 6. LA FONCTION MEDIATRICE DES IMAGES	49
1.7. USAGES DES IMAGES DANS L'EGLISE	53
Chapitre 2. L'enjeu des livres dans les querelles religieuses de la Renaissance à la Contre-Réforme	61
2.1. LA REVOLUTION DE L'HUMANISME	63
2.2. L'ALLIANCE DE L'HUMANISME ET DE L'IMPRIMERIE	73
2.3. LA REFORME : SES ORIGINES	77
2.4. LA REFORME : LE LUTHERANISME.....	83
2.5. LA REFORME DE CALVIN.....	89
2.6. LA REFORME, FILLE DE L'IMPRIME	93
2.7. LA CONTRE-REFORME CATHOLIQUE.....	95
2.8. L'EGLISE CATHOLIQUE ET L'IMPRIMERIE	101
CONCLUSION	109
II EME PARTIE L'EVANGELISATION PAR LES MEDIAS : L'EGLISE CATHOLIQUE CONFRONTEE AUX MEDIAS MODERNES.....	113
Introduction.....	115
Chapitre 1. L'Eglise catholique et la presse.....	121
1. 1. HISTOIRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE EN FRANCE	125
1. 2. LA PRESSE CATHOLIQUE ET L'OPINION PUBLIQUE	139
1.3. UNE DOCTRINE CATHOLIQUE : L'APOSTOLAT PAR LA PRESSE	151
Chapitre 2.	159
L'Eglise catholique et les médias audiovisuels.....	159

2.1. LE RECOURS AU CINEMA : L'EXPERIENCE DES SALLES PAROISSIALES	161
2. 2. LE RECOURS A LA RADIO : INITIATIVES PIONNIERES ET DEVELOPPEMENTS RECENTS	167
2.3. LE RECOURS A LA TELEVISION : LA MESSE AU PETIT ECRAN.....	181
CONCLUSION	193
III EME PARTIE : L'EVANGELISATION PAR LES MEDIAS DANS LA PENSEE DE L'EGLISE CATHOLIQUE.....	195
Chapitre 1 : Avant Vatican II : trois papes s'intéressent au Cinéma	201
1.1. VIGILANTI CURA DE PIE XI : LA NECESSAIRE VIGILANCE DEVANT LA FORCE DES IMAGES	203
1. 2. PIE XII ET LE « DISCOURS SUR LE FILM IDEAL »	207
1.3. PIE XII ET L'ENCYCLIQUE <i>MIRANDA PRORSUS</i> (8 SEPT. 1957)	213
1. 4. JEAN XXIII : DES INSTITUTIONS PLUS SOLIDES	217
Chapitre 2 : Autour de Vatican II : émergence d'une autre vision des médias	221
2.1. LE DOCUMENT CONCILIAIRE <i>INTER MIRIFICA</i>	223
2.1.1. Introduction	223
2.1.2. La doctrine de l'Eglise.....	225
2.1.3. L'action pastorale de l'Eglise	228
2.2. NOTES SUR LES DEPLACEMENTS DE LA PENSEE CATHOLIQUE.....	231
2.3. <i>COMMUNIO ET PROGRESSIO</i> : UN DOCUMENT MAJEUR.....	237
2.3.1. Approche chrétienne de la communication	238
2.3.2. Moyens de communication sociale comme facteurs de progrès humain.....	240
1°) <i>Rôle des moyens de communication dans la société</i>	240
2°) <i>Les meilleures conditions pour une mise en valeur des moyens de communication sociale</i>	248
1.3.3. L'action des catholiques en matière de médias	251
Chapitre 3. Les années Jean-Paul II : une ère médiatique nouvelle	259
3.1. <i>AETATIS NOVAE</i>	261
3.1.1. Contexte des communications sociales.....	261
3.1.2. Les tâches et les défis des moyens de communication sociale.....	263
3. Priorités pastorale et moyens d'y répondre	267
3. 2. L'EGLISE AU DEFI D'INTERNET.....	269
3.2.1. Intérêt de l'Eglise pour internet.....	269
3.2.2. Opportunité et défis	270
3. 3. D'AUTRES TEXTES PUBLIES SOUS LE PONTIFICAT DE JEAN-PAUL II .	275
3.3. 1. Pornographie et violence dans les médias, une réponse pastorale .	275
1°) <i>La Pornographie et la violence</i>	276
2°) <i>Les causes de la pornographie</i>	278
3°) <i>Comment affronter la pornographie</i>	279
3.3.2. Critères de collaboration œcuménique et inter-religieuse dans les communications.....	280
1°) <i>Critères de collaboration œcuménique dans les médias</i>	280
2°) <i>Critères de collaboration inter-religieux dans les médias</i>	280
3.3.3. Le progrès rapide : lettre apostolique de Jean-Paul II aux responsables des communications sociales	281
1°) <i>L'aspect théologique ou doctrinal</i>	281
2°) <i>Le renouveau pastoral</i>	282
3.4. JEAN- PAUL II ET LES MEDIAS	285

Chapitre 4 : Une théologie des médias ?	289
4.1. QUELQUES THEMES THEOLOGIQUES INSPIRES DES TEXTES DE L'ÉGLISE	291
4.1.1. Une conception christologique et trinitaire de la communication.....	291
4.1.2. L'Église comme sacrement de salut	291
4.1.3. L'homme, chemin de l'Évangile	292
4.1.4. La liturgie et les médias.....	295
4.1.5. La technique au service de l'homme et de ses intérêts	295
4.1.6. L'économie dans l'industrie des médias	295
4.2. LA THEOLOGIE DE LA COMMUNICATION SELON HENRI BOURGEOIS ..	297
CONCLUSION : QUELQUES REPERES	301
IV^{EME} PARTIE : LES PRATIQUES DE LA COMMUNICATION DANS L'ÉGLISE DE FRANCE. ENJEUX ET PERSPECTIVES	305
L'ÉVANGELISATION EN FRANCE : REGARD SUR L'HISTOIRE	307
Chapitre 1 : Les médias catholiques sur l'espace public	319
1. 1. L'ÉVANGELISATION PAR VOIE DE PRESSE. LE CAS DU QUOTIDIEN LA CROIX	323
1.1.1. Les tâches essentielles des journalistes	329
1.1.2. Le lectorat du journal <i>La Croix</i>	332
1.1.3. Les stratégies du journal <i>La Croix</i>	334
1.1.4. La contribution du journal <i>La Croix</i> à la mission de l'Église	337
1. 2. L'ÉVANGELISATION PAR LA RADIO. LE CAS DE LA RADIO NOTRE-DAME	339
1.2.1. Analyse de la ligne éditoriale	339
1.2.2. Locuteur-auditeur : contrat de réception.....	342
1.2.3. Quelle évangélisation : une volonté de dialogue et pas d'interactivité	350
1. <i>Notre-Dame et les valeurs d'humanisme</i>	350
2. <i>Notre-Dame et l'éducation des jeunes</i>	352
3. <i>La solidarité à Notre-Dame</i>	354
4. <i>Le dialogue comme instrument de la nouvelle évangélisation</i>	356
5. <i>Une mutation dans la conception de l'Église ?</i>	360
CONCLUSION	365
Chapitre 2. La communication événementielle. Le cas des voyages pontificaux et des Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ)	369
2. 1. UNE GRILLE D'ANALYSE : LA TELEVISION CEREMONIELLE.....	371
2.1.1. Négocier l'événement	376
2.1.2. Transposer l'événement : la performance de la télévision	378
2.1.3. Répondre à l'événement : l'expérience du public	379
2.1.4. Agir par l'événement : cérémonies de préfiguration	381
2. 2. LES VOYAGES APOSTOLIQUES DU PAPE JEAN-PAUL II.....	385
2.2.1. Liens du Saint-siège avec les états et les organisations internationales	386
2.2.2. Le rituel du voyage	391
2.2.3. Voyages de Jean-Paul II en France	392
<i>Le voyage à Lyon du 4 au 7 octobre</i>	393

<i>Que peut-on retenir de cette visite pastorale ?</i>	398
2. 2. 4. La médiatisation des voyages de Jean-Paul II et leur impact sur l'évangélisation.....	399
1. <i>Voyages pontificaux ou la conquête de l'opinion publique</i>	402
2. <i>Voyages du pape ou négociation entre organisateurs, médias et public</i>	403
3. <i>La médiatisation des voyages pontificaux ou la performance de la télévision</i>	404
4. <i>La réponse à l'événement ou la position du public</i>	406
5. <i>Voyages pontificaux comme mode d'action</i>	406
2. 2. 5. Les conséquences de la médiatisation des voyages sur l'image du pape	407
2. 3. LES JOURNEES MONDIALES DE LA JEUNESSE.....	409
2. 3. 1. Historique des JMJ	410
2. 3. 2. Les JMJ de Paris.....	411
1. <i>Phase préparatoire : du 14 au 17 Août, dans les diocèses</i>	411
2. <i>Le déroulement des JMJ : du 18 au 24 Août à Paris</i>	411
3. <i>Place et rôle de la liturgie dans les JMJ</i>	412
4. <i>La catéchèse comme moyen d'évangélisation</i>	414
5. <i>Le festival de la jeunesse</i>	415
2. 3. 3 Les enjeux des Journées Mondiales de la Jeunesse	416
2. 3. 4. La médiatisation des JMJ et la mission évangélisatrice de l'Eglise	417
1. <i>Les JMJ ou la conquête des jeunes ?</i>	418
2. <i>La retransmission des JMJ : une négociation entre la télévision, les organisateurs et le public</i>	419
3. <i>L'importance de la télévision</i>	420
4. <i>La réponse des téléspectateurs</i>	420
5. <i>Comment la retransmission des JMJ agissent-elles sur les jeunes ?</i>	421
2. 4. ÉVALUATION DES JMJ ET DES VOYAGES DU PAPE ; LEUR IMPACT REEL SUR L'EVANGELISATION	421
Les acteurs	422
Les journalistes	422
L'opinion publique	422
La diplomatie	423
La religion.....	423
La mémoire collective	424
Les spectateurs	425
Le public.....	425
CONCLUSION	427
CONCLUSION GENERALE.....	431
BIBLIOGRAPHIE	443
1. Ouvrages	445
2. Articles	459
3. Quelques sites	461
4. Quelques mémoires et thèses	461
ANNEXES	463
Annexe 1 : La Presse Catholique en France	465

I. CHRONOLOGIE DE LA PRESSE CATHOLIQUE EN FRANCE DE 1853 A 1957	465
II. LES TITRES ACTUELS DE LA PRESSE CATHOLIQUE EN FRANCE	477
1. Centre National de Presse Catholique (CNPC)	478
<i>Les titres membres</i>	478
2. Association de la Presse Catholique Régionale (APCR)	485
<i>Les titres membres</i>	486
3. Fédération Nationale de la Presse Locale Chrétienne (F.N.P.L.C.)	491
<i>Association et titres adhérant à la FNPLC</i>	492
<i>Titres</i>	493
<i>Editeur</i>	495
4. Association de la Presse des Mouvements et Service d'Eglise (APMS)	495
<i>Revue membres de L'APMS</i>	496
III. BREVE NOTICE SUR LES EDITEURS RELIGIEUX EN FRANCE	503
1. Bayard Presse	505
2. La vie – Le Monde	508
IV. ORGANISMES AU SERVICE DE LA PRESSE CATHOLIQUE	511
1°) Les Agences de presse	511
2°) Les organismes	513
Annexe 2. Les institutions centrales de l'Eglise catholique : genèse du Conseil pontifical pour les Communications Sociales	517
Annexe 3 : Tableau récapitulatif des textes analysés dans la troisième partie	523
Annexe 4 : Ligne éditoriale de Radio Notre Dame	531
La couleur d'antenne : une radio où l'on se sent bien :	531
Les programmes	532
a. <i>Lieu de transmission et d'apprentissage de la foi</i> :	532
b. <i>Lieu de reconnaissance et de transmission du lien social</i> :	532
c. <i>Lieu d'éducation, de solidarité et d'engagement</i> :	533
Annexe 5 : Les encycliques, documents majeurs sur l'Eglise universelle	535
QUELQUES ENCYCLIQUES IMPORTANTES	535
Annexe 6 : L'Eglise de France et la situation des prêtres	541
TABLE DES MATIERES	543

Titre : L'évangélisation par les médias.

Recherches sur une problématique et des pratiques de l'Eglise catholique

Résumé

Le mot d'ordre d'« évangélisation par les médias » qui est à la base de la nouvelle évangélisation depuis le concile Vatican II, a galvanisé l'Eglise catholique et suscité beaucoup d'espoir. Face à la crise des vocations, au vieillissement des prêtres et au recul des pratiques religieuses, surtout en Europe, les médias se sont révélés être une réponse appropriée au problème d'évangélisation. Quelle est la contribution réelle des médias à l'évangélisation ? Qu'est-ce que les médias ont-ils apporté à l'Eglise catholique et qu'est-ce qu'ils ont changé ?

Cette thèse se propose d'étudier les pratiques d'évangélisation par les médias au sein de l'Eglise catholique et particulièrement en France, depuis le XVI^{ème} siècle jusqu'à nos jours. En revisitant l'histoire, elle cherche à comprendre les relations de l'Eglise et des médias et à dégager les clés de compréhension de cette problématique.

Les médias présentent un grand intérêt pour l'Eglise. Par rapport à la société, ils sont utiles en ce qu'ils créent un intérêt autour des questions religieuses. Ils créent une ambiance favorable d'apprentissage et de découverte de la foi. Ils mettent en valeur certaines figures religieuses, par le biais du témoignage. Ils favorisent une évangélisation « sans frontière ». Ils entrent partout, surtout là où les hommes butent aux barrières de religion, de culture, de formation, etc. Par rapport à l'Eglise, les médias sont au service de sa mission dans le monde, ils assurent sa présence dans l'espace public, qui est un espace de dialogue et de discussion autour des questions de société. Grâce à ses médias, l'Eglise catholique participe au débat social. Elle n'est plus en marge de la société, ni au milieu du village, mais elle se veut « accompagnatrice » de l'homme.

Les médias sont toutefois incapables d'évangéliser en profondeur, s'il n'y a pas de relais : contact personnel, communauté. L'évangélisation faite aux moyens des médias est

incomplète, partielle ; elle est une amorce qui appelle autre chose (la relation personnelle directe, l'appartenance à une communauté). Les médias sont davantage des opérateurs de préévangélisation et de réévangélisation que d'évangélisation.

D'autre part, l'annonce de l'Évangile par le biais des médias contribue à faire évoluer le sens même du mot « évangélisation ». L'évangélisation n'est plus considérée comme un « enseignement » de la bonne nouvelle, mais bien comme une « proposition » de la foi, de l'Évangile.

Enfin, l'évangélisation par les médias subit également un changement dans sa conception. De « vecteurs ou opérateurs culturels », les médias agissent aujourd'hui comme des « vecteurs ou opérateurs des valeurs sociales ». L'évangélisation par les médias repose davantage sur les valeurs de la vie en société.

Mots-clés : Évangélisation – Médias - Église catholique - Société.

Evangelization through the media. Research on a problematic and practices of the catholic church.

Abstract

The orientation of the council Vatican II promoting an evangelization through the media is a base of the new evangelization. We are face today a crisis of vocation : the priest are getting old, and religious practices are decreasing mainly in europe : in this situation it appears that media proved to be an appropriate answer for the problem of evangelization. What could be the real contribution of media to evangelization ? What the media could bring at the catholic church and what could they change ?

The project of this thesis was to study the differents practices of evangelization throught the media in catholic church and particulary in France from the sixteen century until today. Based on the history, this thesis try to understand the relations between church and media; it try make appear the keys of understanding this problematic.

The media are deeply interesting for the church. Concerning the society, media are usefull creating an important interest for the religious affaires. Media creat a particular opportunity to discover the christian faith. Media promote somme religious figures, throught the ways of testimony. They promote an evangelization without boundary. They are capable to go every where, mainly where people is coming up aigainst a religious, culture or information problem. Concerning the church, media are in service of his mission in the world, they ensure her presence in the open space, making the dialogue and social discussion open. Through the media, catholic church is active in the social debate. Throught the media, church is not out of the society, neither in the middle of the village, but it became like a compagnon for a human being.

Nevertheless, the media are incapable to evangelize deeply if it doesn't exist some personal contact and community. The evangelization through the media is incomplete. It's a starting point to prepare something else (personal relation and community bond). In this sens media are more capable of preevangelization and reevangelization than evangelization.

Evangelization through the media push us towards a new meaning of the term evangelization. In this way the evangelization is not only a teaching of the goodnews, but a proposal of faith, the gospel.

“Vector or cultural operator”, media became today the “vector or operator of sociales values”.

Keywords : Evangelization - Media - Catholic church - Society.